



Amazighs (Berbères) de Libye : de la résistance à l'affirmation

Masin Ferkal

► To cite this version:

Masin Ferkal. Amazighs (Berbères) de Libye : de la résistance à l'affirmation. Histoire. Institut National des Langues et Civilisations Orientales- INALCO PARIS - LANGUES O', 2025. Français. ⟨NNT : 2025INAL0037⟩. ⟨tel-05551888⟩

HAL Id: tel-05551888

<https://theses.hal.science/tel-05551888v1>

Submitted on 13 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Institut National des Langues et Civilisations Orientales

École doctorale n°265

Langues, littératures et sociétés du monde

Lacnad

THÈSE

(Volume 1)

présentée par

Masin FERKAL

soutenue le 28 novembre 2025

pour obtenir le grade de **Docteur de l'INALCO**
en Études africaines

Amazighs (Berbères) de Libye : de la résistance à l'affirmation

Thèse dirigée par :

Monsieur Kamal NAIT ZERAD
Monsieur Federico CRESTI

Professeur des Universités, INALCO
Professeur des Universités, Université de Catane, Italie

RAPPORTEURS :

Madame Anna-Maria DI TOLLA
Monsieur Mustapha EL ADAK

Professeur des universités, Université l'Orientale, Naples, Italie
Professeur des universités, Université d'Oujda, Maroc

MEMBRES DU JURY :

Monsieur Salem CHAKER
Monsieur Federico CRESTI
Madame Anna-Maria DI TOLLA
Monsieur Mustapha EL ADAK
Madame Daniela MEROLLA
Monsieur Kamal NAIT ZERAD
Madame Neila SAADI

Professeur émérite, Université Aix-Marseille
Professeur des Universités, Université de Catane, Italie
Professeur des Universités, Université l'Orientale, Naples, Italie
Professeur des Universités, Université d'Oujda, Maroc
Professeur des Universités, INALCO
Professeur des Universités, INALCO
Maître assistante, Université de Tunis, Tunisie



À la mémoire de

Muḥend At Muḥend, *mon père*

Saïd Sifaw Mahroug

Sassi Dehmani

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mes directeurs de thèse, MM. Kamal Naït-Zerad et Federico Cresti, qui ont accepté de diriger ce travail, pour leur soutien et encouragements durant toutes ces années ainsi que pour le savoir qu'ils m'ont apporté.

Je tiens à remercier Salem Chaker, Hélène Claudot-Hawad, Kamal Naït-Zerad, Abdellah Bounoufour et Hawad qui m'ont encouragé à me lancer dans ce travail de recherche.

Mes plus vifs remerciements vont à Hélène Claudot-Hawad, Abdellah Boumalk, Ali Guenoun et Mohand Anaris, pour leurs relectures, leurs conseils précieux et leurs encouragements.

Mes remerciements vont aux membres du Jury, et tout particulièrement les rapporteurs, madame Di Tolla et monsieur El Adak, qui ont accepté de lire et évaluer mon travail.

Merci à toutes les personnes qui ont accepté de répondre à mes questions lors de mes différents séjours en Libye et ceux que j'ai rencontrés en Europe ou en Tunisie. Parmi elles : Madghis Bouzakhar, Mazigh Bouzakhar, Fathi n Khelifa, Wa'il Maamar, Fathi Bouzakhar, Asma Khalifa, Sana Mansouri, Shokri Agmar, Khaled Zekri, Siham Bentaleb, Hisham Ahmadi, Chabane Bousetta, Cheikh Aïssa, Choukri Naël, Ali Afdis, Bundeq Bendeq, Moussa Harim, Fathi M. B., Khaïri Hamisi, Nejla Gatoussa, Riyad Gatoussa, Madghis Madi, Mira Umadi, Zoureh Madi, Khalid Ftis, Abdelaziz Qaroui, Najmi Hamisi, Nassim Ighit, Lakhdar Akdader, Nafaa Malti, Seddig Ajeyyach, Najib Boukriaat, Fadwa Hleb, Sasi Hamel, Ayyad Baqquch, Assirem Bechouachi, Nouha S., Mourad Makhoulf, Salem Lhares, Hafed Bensasi, Rabiâ Mohamed Achour, Nagmi Hamisi, Mazigh Boussaoud, Fadwa Hleb, Smaen Boudib, Ayoub Sofiane, Shawqi Maamar, Ahmed Dougha, Fathi Youssef, Chabane Boussaoud, Abdelaziz Shelghem, Youssef Hafyana, Belqassem Madi, Saeed Amlich, Anouar Beskal, Moufid Bekka, Ali Harcherras, Ferhat Mehenni, Ben Mohamed, Hacène Hirèche, Omar Derouich.

D'autres amis amazighs de Libye m'ont été d'un grand soutien pour accéder à l'information en Libye : ils m'ont mis en contact avec des sources d'information, ils m'ont communiqué des éléments qui m'ont été très utiles dans mon étude. Qu'elles/ils soient ici remercié.e.s.

Merci à toutes les personnes qui m'ont accueilli, en frère, en fils du pays, à At-Willul, à Yefren, à Jadu, à Kabaw, à Nalut, à Tripoli et à At-Wab (Tamezret et Tawejjut).

Je tiens à remercier tous ceux qui ont facilité mes voyages en Libye et parmi eux : Fethi n Khlifa, Choukri Nayel, Nafaa Malti, Mohamed Aqeffaz, Ahmed Ahmadi, Hicham Ahmadi, Fathi Bouzakhar, Ali Mamou, Seddig Ajeyyac, Chabane Bousetta, Djamal Qerbab, Slimane Amrou Yahmed et d'autres encore dont je n'ai pas retenu les noms.

Mes remerciements vont à Aksil Azergui et Madghis Bouzakhar, pour leur aide à la traduction de textes de l'arabe.

Mon oncle Mohand Salah Tahi m'a accompagné pendant toute la période de mes recherches en m'aidant dans la traduction de l'anglais et de l'arabe. Je tiens à le remercier d'avoir supporté toutes mes sollicitations.

Merci à Gérard Lamari, Jean-Matthias Fleury et Bernard Martial qui ont bien voulu relire des parties de mon travail.

Merci à Karim Boudaoud toujours disponible pour répondre à mes questions techniques liées à l'informatique.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui m'ont soutenu d'une manière ou d'une autre et qui m'ont encouragé à mener à terme ce travail.

Pour la documentation et les archives, je ne remercierai jamais assez Madghis Bouzakhar qui m'a été d'une aide précieuse : sans lui, jamais je n'aurais eu accès à plusieurs des documents sur lesquels je me suis appuyé pour réaliser cette recherche.

Table des matières

INTRODUCTION	15

PREMIERE PARTIE

LA LIBYE DU POINT DE VUE DE L'HISTOIRE, DE LA GEOGRAPHIE ET DE L'ETAT DES CONNAISSANCES.....	29

I. LES TERRITOIRES LIBYENS : DESCRIPTION ET REPERES HISTORIQUES

1. LA « LIBYE », LES « LIBYENS » ET LE « LIBYQUE »	31
2. LES FRONTIERES ET LEUR DEFINITION - DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE	32
3. LE TERRITOIRE LIBYEN DEPUIS L'ANTIQUITE	35
3.1. <i>Des Phéniciens (XII^e av. J.-C.) à la fin du règne des Hafsides en Tripolitaine (fin du XV^e).</i>	36
3.2. <i>Les différentes occupations ottomanes</i>	40
3.3. <i>L'occupation italienne (1911-1943)</i>	44
3.4. <i>De la sortie de la Seconde Guerre mondiale à l'indépendance. L'administration militaire anglo-française (1943-1951)</i> 54	
4. LA LIBYE SOUS LE REGIME DE LA MONARCHIE SENOUSSIE.....	57
4.1. <i>Découverte du pétrole : une aubaine pour la nomenklatura</i>	57
4.2. <i>Une politique répressive d'une monarchie coupée d'une base acquise au nationalisme arabe anti-occidental</i>	59
5. CONFLITS TRIBAUX ET GUERRES CIVILES A ADRAR N INFUSEN (ENTRE 1915 ET 1922).....	62

II. LA BERBEROPHONIE / AMAZIGHOPHONIE EN LIBYE.....

1. L'AMAZIGHOPHONIE / BERBEROPHONIE	69
2. REGIONS ET ILOTS AMAZIGHOPHONES EN LIBYE.....	70
3. L'AMAZIGHOPHONIE AU NORD-OUEST DE LA LIBYE.....	77
3.1. <i>At-Willul</i>	78
3.2. <i>Villes, villages et hameaux amazighophones d'Adrar n Infusen</i>	83
3.3. <i>Principales localités arabophones d'Adrar n Infusen</i>	86
4. ESTIMATION DES POPULATIONS AMAZIGHOPHONES.....	87
5. LA LANGUE AMAZIGHE EN LIBYE.....	88
6. ADRAR N INFUSEN, SANCTUAIRE DE L'IBADISME	90

III. ÉTUDES AMAZIGHES EN LIBYE

1. CALASSANTI-MOTYLINSKI, UN PIONNIER DONT LES TRAVAUX ONT CONTRIBUE A LA CONNAISSANCE D'ADRAR N INFUSEN (LANGUE, GEOGRAPHIE ET SOCIOLINGUISTIQUE).....	104
2. FRANCESCO BEGUINOT, FONDATEUR/INSTIGATEUR DES ETUDES BERBERES E ITALIE	105
3. APPORT DE JEAN DESPOIS POUR LA CONNAISSANCE DE LA GEOGRAPHIE ET LA SOCIOLINGUISTIQUE D'ADRAR N INFUSEN.....	108
4. LA BIBLIOGRAPHIE ANNOTEE D'ADAM BENKATO ET CHRISTOPHE PEREIRA	110
5. TERENCE FREDERICK MITCHELL	114
6. ÉTUDES DIVERSES.....	116
6.1. <i>Dahbia Abrous (1992)</i>	116
6.2. <i>Federico Cresti</i>	117
6.3. <i>Virginie Prevost</i>	117
6.4. <i>Anna Maria Di Tolla</i>	118
6.5. <i>Valentina Schiattarella</i>	119
7. LA CHAIRE BERBERE A L'ORIENTALE DE NAPLES AU XXI ^e SIECLE	120
8. REVUES ET PERIODIQUES	122
8.1. <i>Encyclopédie berbère</i>	122
8.2. <i>Lamma, la revue d'études libyennes</i>	123
8.3. <i>Studi Africanistici - Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi</i>	124
8.4. <i>Studi Magrebini</i>	125
8.5. <i>Études et Documents Berbères</i>	126
8.6. <i>Politique africaine</i>	127
8.7. <i>Centre Jacques-Berque</i>	127
8.8. <i>Hérodote</i>	128
9. RENCONTRES SCIENTIFIQUES.....	129

9.1.	<i>La Libye entre histoire et révolution : résilience et nouvelles narrations de l'identité berbère</i>	129
9.2.	<i>Journées d'études à l'Inalco</i>	129
10.	THESES DE DOCTORAT / PHD	130
10.1.	<i>Abdurahman Yedder</i>	130
10.2.	<i>Marijn van Putten</i>	130
10.3.	<i>Salah Adam</i>	131
10.4.	<i>Chiara Pagano</i>	131
10.5.	<i>Eman Mohamed Awad Alfitouri</i>	132
11.	OUVRAGES	133
11.1.	<i>Sayr wa mu'alaffat al-amaziḡ al-libiyyin al-quḡama wa al-muḡaḡirin</i>	133
11.2.	<i>Les mouvements amazighs en Afrique du Nord : élites, formes d'expression et défis Djabi Nacer (2019)</i>	134
11.3.	<i>Grammatica di berbero nefusi. Fonetica - Morfologia e cenni di sintassi - Testi - Esercizi - Vocabolario</i>	135
11.4.	<i>La politica berbera nella Libia coloniale. Identità, reti e conflitti (1835-1924)</i>	136
12.	LE CENTRE LIBYEN DES ETUDES AMAZIGHES A TRIPOLI	136
13.	MEMOIRES DE LICENCE DU DEPARTEMENT DE LANGUE AMAZIGHE A LA FACULTE D'EDUCATION DE ZOUARA	139

DEUXIEME PARTIE

EXISTER PAR LA LANGUE..... 141

IV. LA LANGUE AMAZIGHE EN LIBYE : DE L'EXCLUSION A L'AFFIRMATION 143

1.	LA LANGUE ARGUMENT CENTRAL DANS LA LUTTE AMAZIGHE	143
2.	LA LANGUE AMAZIGHE EN LIBYE SOUS LE REGIME DE KAFDHAFI (1969-2011)	150
2.1.	<i>La langue amazighe en Libye pendant les décennies 1970, 1980 et 1990.</i>	150
2.2.	<i>Les années 2000 : une nouvelle ère et une nouvelle génération de militants pour la langue amazighe</i>	156
2.2.1.	Initiatives en faveur de la langue	157
2.2.2.	Le régime de Kadhafi adopte une nouvelle stratégie	164
2.2.3.	Une décision « en faveur de l'enseignement » de langues africaines	165
2.2.4.	Poème prémonitoire ?	168
2.3.	<i>La langue en diaspora avant 2011</i>	170
3.	LA LANGUE LORS DE L'INSURRECTION DE FEVRIER 2011	179
3.1.	<i>La langue amazighe aussi en diaspora</i>	186
3.2.	<i>Enseignement de la langue</i>	188
3.3.	<i>Les réfugiés en Tunisie et la langue</i>	189
3.4.	<i>Tamazight dans la littérature des Conseils locaux lors de l'insurrection. L'exemple du Conseil national local d'At-Yefren</i>	190
3.5.	<i>La langue amazighe et les symboles de l'opposition</i>	200
3.6.	<i>L'hymne national libyen en tamazight</i>	201
3.7.	<i>La charte graphique du CNT en tamazight</i>	204
4.	MEDIAS ET PUBLICATIONS LORS DE L'INSURRECTION DE 2011	206
4.1.	<i>Comment les Amazighs se sont saisis des outils de communication</i>	207
4.2.	<i>Publications « amazighes » parues pendant la guerre</i>	211
4.2.1.	Tilelli (avril – décembre 2011)	211
4.2.2.	Tagrawla	220
4.2.3.	Quelques-unes des autres publications parues pendant la guerre	223
4.2.3.1.	Libya Tadreft	223
4.2.3.2.	At Wilul	224
4.2.3.3.	Tasyunt n Tamsna / Tamsna Newspaper	225
4.2.3.4.	Taqermas	227
4.2.3.5.	Izerfan	228
4.2.3.6.	Awal Tamurt / Tamort Journal / Şahifat Tamurt	229
4.2.3.7.	Tamellult	230
4.3.	<i>Diffusion et promotion de la langue et sensibilisation à l'amazighité</i>	230
4.4.	<i>La langue amazighe à la télévision : des programmes spécifiques sur Libya TV</i>	234
4.5.	<i>Conclusion</i>	235
5.	LA LANGUE AMAZIGHE DANS LA NOUVELLE LIBYE	237
5.1.	<i>La première formation d'enseignants de langue amazighe</i>	237
5.2.	<i>La rentrée 2012 : bras de fer entre les Amazighs et le gouvernement</i>	239
5.3.	<i>Rétrogradation du statut de la langue amazighe</i>	251
5.4.	<i>Formation des enseignants</i>	254
5.5.	<i>Les difficultés et les entraves</i>	255
5.6.	<i>Plans scolaires pour l'enseignement fondamental, de la première à la neuvième année</i>	258
5.7.	<i>Les manuels scolaires</i>	260

5.7.1.	Le manuel scolaire du premier niveau	261
5.7.2.	Le manuel scolaire du deuxième niveau	263
5.7.3.	Le manuel scolaire du troisième niveau	264
5.7.4.	Le manuel scolaire du quatrième niveau	265
5.7.5.	Le manuel scolaire du cinquième niveau	266
5.7.6.	Le manuel scolaire du sixième niveau	267
5.7.7.	Le manuel scolaire du septième niveau	269
5.7.8.	Le manuel scolaire du huitième niveau.....	272
5.7.9.	Le manuel scolaire du neuvième niveau	273
5.8.	<i>Conclusion.</i>	276
5.9.	<i>La Loi n° 18 (2013).</i>	278
5.10.	<i>La langue amazighe dans le préscolaire / écoles maternelles</i>	283
5.11.	<i>La Loi d'officialisation de la langue amazighe par le Haut conseil des Amazighs de Libye</i>	284
5.12.	<i>LA LANGUE AMAZIGHE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. LE DEPARTEMENT DE LANGUE AMAZIGHE DE ZOUARA.</i>	287
5.12.1.	La création du Département de langue amazighe à Zouara	288
5.12.2.	Décision du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique n° (74) du 2015 portant création du Département de la langue amazighe	288
5.12.3.	Mise en place du Département de langue amazighe à la faculté de Zouara.....	288
5.12.4.	Le recrutement des enseignants.....	289
5.12.5.	Première promotion de licenciés de langue amazighe du Département.....	290
5.13.	<i>Conclusion</i>	291
5.14.	<i>Les centres de recherche de la culture et de la langue amazighes.</i>	293
5.15.	<i>Centre libyen pour les études amazighes / Ammas alibi i tizrawin n tmaziyt</i>	295
5.15.1.	<i>Publications du CLEA :</i>	303
5.15.2.	Centre d'études et de recherches amazighes de Zouara	304
5.16.	<i>Organisations indépendantes et langue amazighe</i>	307
5.16.1.	L'organisation TIRA (Tripoli).....	308
	Quelques articles et rapports publiés par TIRA	311
5.17.	<i>Les Conseils municipaux et la langue amazighe</i>	312
5.17.1.	Le cas de la municipalité de Zouara	313
6.	CONCLUSION	318
V.	VOULOIR RESTER AMAZIGHE DANS LA PERIODE KADHAFISTE : 1969-2011	321
1.	LA PRISE DU POUVOIR PAR KADHAFI : INSTAURATION D'UN REGIME REPRESSIF BASE SUR L'IDEOLOGIE PAN-ARABISTE ET L'ISLAM.	322
1.1.	<i>Une arabisation à outrance.</i>	324
1.2.	<i>La répression</i>	328
1.3.	<i>La hizbiya</i>	333
1.4.	<i>Le discours de Zouara et le pouvoir des masses</i>	335
1.5.	<i>Le Livre vert de Kadhafi, ou la « troisième théorie universelle »</i>	336
2.	KADHAFI ET LES AMAZIGHS	338
2.1.	<i>Les propos racistes et anti-amazighs de Kadhafi</i>	338
2.2.	<i>Les théories de Kadhafi sur l'arabité des Amazighs</i>	341
2.3.	<i>Les lois d'arabisation : Loi n° 12 de 1984 et Loi n° 24 de 2002</i>	357
2.3.1.	Loi n° 12 (1984) : interdiction de l'utilisation de langues et de chiffres non-arabes dans toutes les transactions.....	357
2.3.2.	Loi n° 24 de 2002 relative à l'interdiction de l'utilisation d'une langue autre que l'arabe dans toutes les transactions	358
3.	LA REPRESSION DES AMAZIGHS.....	361
3.1.	L'ibadisme cible du régime de Kadhafi	364
3.1.1.	Le cas d'Ali Yahya Maammar	365
3.1.2.	Le cas de Omar Nami	368
3.2.	Saïd Sifaw Mahroug, symbole de la résistance amazighe, victime du régime de Kadhafi	372
3.3.	Avril 1980 : une vague d'arrestations dans les milieux militants amazighs	388
3.3.1.	Les mémoires de Salem Moussa Madi	392
3.3.2.	Le témoignage de Youssef Hafyana	404
3.3.3.	Quel lien avec la Kabylie ?	408
3.4.	La traque des Amazighs	410
3.5.	Arrestation des frères Bouzakhar	414
4.	INSTRUMENTALISATION DE LA QUESTION AMAZIGHE.....	418
4.1.	<i>Instrumentalisation des Touaregs</i>	418
4.2.	<i>Kadhafi et le Congrès mondial amazigh (2005).</i>	420
4.3.	<i>Seif el-Islam chargé de gérer la question amazighe</i>	423
5.	RESISTANCE ET AFFIRMATION IDENTITAIRE DES AMAZIGHS	425
5.1.	<i>Les années 2000 et l'avènement de l'Internet</i>	431
5.2.	<i>Tentatives de création d'associations amazighes : des initiatives pour tester la sincérité du régime</i>	432
5.3.	<i>« Taddart n Iselyan », un mini-musée berbère à Ifran.</i>	435
6.	LE MOUVEMENT AMAZIGH EN EXIL	437

6.1.	<i>L'exil en Europe et en Amérique du Nord de militants amazighs et leurs initiatives</i>	438
6.2.	<i>Internationalisation de la question amazighe en Libye : actions auprès d'instances onusiennes</i>	440
6.3.	<i>Mobilisations publiques.</i>	446
6.3.1.	Venue de Kadhafi à Paris et à Rome	446
6.3.2.	Mobilisation à Paris suite à l'arrestation des frères Bouzakhar	448
7.	CONCLUSION : ATTACHEMENT DES AMAZIGHS DE LIBYE A L'AMAZIGHITE	449
TROISIEME PARTIE		
UN PREALABLE A L'ADHESION NATIONALE : L'AMAZIGHITE		453
VI.	LES AMAZIGHS DANS L'INSURRECTION DE 2011 EN LIBYE	455
1.	LE SOULEVEMENT EN LIBYE	455
1.1.	<i>Contestations en Afrique du Nord et au Moyen-Orient</i>	455
1.2.	<i>Printemps arabe ou Printemps amazigh ?</i>	456
1.3.	<i>La contestation du régime de Kadhafi</i>	460
1.4.	<i>Implication des Amazighs dans l'insurrection</i>	461
1.5.	<i>La solidarité de la diaspora amazighe</i>	469
1.6.	<i>Kadhafi face aux Amazighs pendant le soulèvement de février 2011</i>	474
2.	LES AMAZIGHS DANS LE SOULEVEMENT	475
2.1.	<i>L'Amazighité associée à la lutte pour la chute du régime</i>	479
2.2.	<i>La langue et la « révolution »</i>	482
2.3.	<i>Les symboles : le drapeau, le « ⵝ » et les néo-tifinaghs</i>	485
2.4.	<i>La musique dans la « révolution »</i>	489
2.5.	<i>Des structures socio-culturelles et politiques pour gérer le quotidien pendant l'insurrection</i>	495
2.6.	<i>Le mouvement associatif et l'enseignement de la langue</i>	496
2.7.	<i>Médias et communication</i>	498
2.8.	<i>Centres d'information « Media Centers »</i>	501
2.9.	<i>Les publications (organes d'information)</i>	502
2.10.	<i>Internet et les pages Facebook</i>	503
2.11.	<i>Les radios</i>	505
2.12.	<i>Les chaînes YouTube, Dailymotion</i>	505
2.13.	<i>Libya TV</i>	506
2.14.	<i>Les Amazighs déplacés pendant la guerre</i>	507
3.	DEBAT SUR LE PROJET DE CONSTITUTION PROVISOIRE	509
4.	POSITION(S) AMBIGÜE(S) DES TOUAREGS	513
VII.	LES AMAZIGHS DANS LA NOUVELLE LIBYE	515
1.	LA CHUTE DU REGIME DE KADHAFI ET L'AVENEMENT DU NOUVEL ÉTAT LIBYEN	516
2.	APPARITION DE DIVERGENCES DE FOND ENTRE LES AMAZIGHS ET LES AUTORITES PROVISOIRES LIBYENNES	517
3.	RUPTURE DE CONFIANCE ET BRAS DE FER ENTRE LES AMAZIGHS ET LES INSTITUTIONS LIBYENNES	521
4.	RENCONTRES, MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET DECISIONS POLITIQUES	523
5.	L'AMAZIGHITE DANS L'ESPACE PUBLIC DES REGIONS AMAZIGHOPHONES	530
6.	L'IBADISME DANS LA NOUVELLE LIBYE : REGENERATION DU COURANT IBADITE	534
7.	LES FEMMES DANS LE MOUVEMENT AMAZIGH	537
8.	PRATIQUE DEMOCRATIQUE	542
9.	DES PRINCIPES POLITIQUES SOLIDES ET LE PROJET D'UNE QUATRIEME REGION ADMINISTRATIVE	544
CONCLUSION		549
BIBLIOGRAPHIE		559
INDEX		591



Notation usuelle du berbère nord en caractères latins.

Lettre	Valeur	Exemples
a	<i>a</i>	af (<i>trouver</i>), ass (<i>jour</i>)
u	<i>ou</i>	ul (<i>cœur</i>), uzzal (<i>fer</i>)
i	<i>i</i>	imi (<i>bouche</i>), izi (<i>mouche</i>)
b	<i>b</i>	bibb (<i>porter sur le dos</i>), ebbi (<i>couper / pincer</i>)
	<i>v</i>	baba (<i>père, papa</i>), bururu (<i>hibou</i>),
c	<i>ch</i>	amcic (<i>chat</i>), icc (<i>corne</i>), acenfir (<i>lèvre</i>)
č	<i>tch</i>	ečč (<i>manger</i>), učči (<i>nourriture</i>)
d	<i>d</i>	ddem (<i>prendre</i>), amendil (<i>foulard</i>), ddez (<i>piler</i>),
	<i>the"anglais</i>	udi (<i>beurre</i>), tidi (<i>sueur</i>), adrar (<i>montagne</i>),
ḍ		iḍ (<i>nuit</i>), amuḍin (<i>malade</i>), aḍad (<i>doigt</i>)
f	<i>f</i>	ilef (<i>sanglier</i>), afus (<i>main</i>)
g	<i>gue</i>	argaz (<i>homme</i>), azger (<i>bœuf</i>), ajgu (<i>poutre</i>)
		agu (<i>brouillard</i>), igenni (<i>ciel</i>), asigna (<i>brouillard</i>)
ğ	<i>dj</i>	eğğ (<i>laisser</i>), ajeğğig (<i>fleur</i>), ağeylal (<i>coquillage</i>)
γ	<i>gh</i>	aγyul (<i>âne</i>), iγi (<i>petit lait</i>), aγanim (<i>roseau</i>),
h	<i>How"anglais</i>	ih (<i>oui</i>), uhu (<i>non</i>),
ḥ		taḥanutt (<i>épicerie</i>), aḍiḥan (<i>rate</i>),
ε	<i>â</i>	aεrur (<i>dos</i>), aεecciw (<i>hutte</i>), aεessas (<i>gardien</i>)
j	<i>j</i>	ajuj (<i>noix</i>), tajnant (<i>vigne</i>), jgugel (<i>se cramponner</i>)
k	<i>k</i>	ikkil (<i>lait caillé</i>), efk (<i>donner</i>), nek (<i>moi</i>)
	<i>kh"allemand</i>	akal (<i>terre</i>), takurt (<i>boule</i>), ikerri (<i>mouton</i>)
l	<i>l</i>	ilem (<i>vide</i>), tala (<i>fontaine</i>), tili (<i>ombre</i>)
m	<i>m</i>	tamment (<i>miel</i>), tamurt (<i>pays</i>), alim (<i>paille</i>)
n	<i>n</i>	annu (<i>puits</i>), inigi (<i>témoin</i>), anebdu (<i>été</i>)
q		aqjun (<i>chien</i>), tiqit (<i>goutte</i>), aseqqi (<i>bouillon</i>)
r		aru (<i>écrire</i>), arew (<i>enfanter</i>), taddart (<i>village</i>),
ṛ	<i>rr</i>	Aṛumi (<i>Romain, Français</i>), ṛrez (<i>casser</i>)
s	<i>s</i>	tasa (<i>foie</i>), tissas (<i>courage</i>), inisi (<i>hérisson</i>)
š	<i>ss</i>	ašefšaf (<i>peuplier</i>), ašegnin (<i>nuque</i>)
t	<i>t</i>	ntu (<i>piquer, pénétrer</i>), trisiti (<i>électricité</i>)
		tawla (<i>fièvre</i>), tafat (<i>lumière</i>), tiziri (<i>clair de lune</i>)
ṭ	<i>tt</i>	tameṭṭut (<i>femme</i>), tiṭ (<i>œil</i>), azeṭṭa (<i>métier à tisser</i>)
w	<i>oue</i>	awal (<i>parole</i>), tawrirt (<i>colline</i>), tiwizi (<i>volontariat</i>)
x	<i>kh</i>	axxam (<i>maison</i>), axemmuğ (<i>trou</i>), xemmem (<i>réfléchir</i>)
y	<i>ye</i>	ayla (<i>propriété</i>), tayuga (<i>paire</i>), tiyita (<i>coup</i>),
z	<i>z</i>	azekka (<i>demain</i>), azrem (<i>serpent</i>), tazzla (<i>course</i>)
ẓ	<i>zz</i>	tizgi (<i>forêt</i>), aẓekka (<i>tombe</i>), aẓrem (<i>intestin</i>)

Notation de la langue amazighe en usage en Libye

Lettre	équivalent	Lettre	équivalent
ⵍ	L	ⵇ	B
ⵎ	M	ⵅ	G
ⵏ	N	ⵏ	D
ⵔ	R	ⵉ	F
ⵓ	r	ⵊ	K
ⵙ	S	ⵈ	H
ⵚ	c	ⵍ	x
ⵜ	T	ⵓ	Q
ⵝ	Z	ⵉ	J

Lettre	équivalent	Amedya (exemple)	ⵍⵉⵎⵓⵙ	Traduction
ⵇ	b	aberni	ⵇⵉⵔⵉⵙ	faucon
ⵚ	c	ticcert	ⵜⵉⵚⵚⵉⵔⵉ	ail
ⵏ	d	adbir	ⵏⵏⵉⵙⵔ	pigeon
ⵉ	f	adefu	ⵏⵏⵉⵙⵔ	pomme
ⵅ	g	aglim	ⵅⵉⵙⵔ	peau
ⵓ	y	ayraw	ⵓⵔⵔⵓ	branche d'arbre
ⵈ	h	ahidug	ⵈⵉⵙⵔⵉⵙ	personne stupide
ⵉ	j	ajimi	ⵉⵙⵔⵉⵙ	champ
ⵍ	k	tikerkas	ⵜⵉⵙⵔⵉⵙⵔⵉⵙ	mensonges
ⵍ	l	allun	ⵍⵉⵙⵔⵉⵙ	fenêtre
ⵎ	m	aman	ⵎⵉⵙⵔⵉⵙ	eau
ⵏ	n	anu	ⵏⵉⵙⵔⵉⵙ	puits
ⵓ	q	waqila	ⵓⵔⵔⵓ	Peut-être
ⵔ	r	yur	ⵔⵉⵙⵔⵉⵙ	lune
ⵙ	s	suf	ⵙⵉⵙⵔⵉⵙ	rivière / fleuve
ⵜ	t	tlat	ⵜⵉⵙⵔⵉⵙ	canyon
ⵍ	x	axrib	ⵍⵉⵙⵔⵉⵙ	ruine
ⵝ	z	tazdayt	ⵜⵉⵙⵔⵉⵙ	palmier
ⵙ	y	ayya	ⵙⵉⵙⵔⵉⵙ	viens !
ⵓ	w	yewwa	ⵓⵔⵔⵓ	il a dit
ⵉ	ɖ	iɖ	ⵉⵙⵔⵉⵙ	nuit
ⵉ	ɟ	aɟemmin	ⵉⵙⵔⵉⵙ	mets à base de farine de grains grillés
ⵉ	ʒ	taɟmuɟi	ⵉⵙⵔⵉⵙ	froid
ⵉ	ʃ	anɟar	ⵉⵙⵔⵉⵙ	pluie
ⵉ	ɛ	Suf n Eisi	ⵉⵙⵔⵉⵙ	Fleuve de Eisi
ⵉ	ħ	Tlat n Ĥmimi	ⵉⵙⵔⵉⵙ	Canyon de Ĥmimi

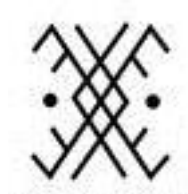
Sigles

AAN	Annuaire de l'Afrique du Nord
AI	Amnesty International
AION	<i>Annali dell'istituto orientale di Napoli</i>
ALT	<i>Agraw a'Libi n'Tmaziyt</i> « Congrès libyen de Tamazight »
ASMAI	<i>Archivio storico del Ministero dell'Africa Italiana</i> (« Archives historiques du Ministère de l'Afrique italienne »)
CCR	Conseil de commandement de la Révolution
CEAZ	Centre des études amazighes – Zouara
CERD	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale
CESCR	Comité des droits économiques, sociaux et culturels
CLEA	Centre libyen des études amazighes
CMA	Congrès mondial amazigh
CNAL	Congrès national des Amazighs de Libye
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CNT	Conseil national de transition
CPI	Cour pénale internationale
FAAL	Forces armées arabes libyennes
FFS	Front des forces socialistes
FLN	Front de libération nationale
FNSL	Front national du salut de la Libye
GNU	<i>Government of national unity</i> (appelé aussi GUN)
GUN	Gouvernement d'Union nationale (appelé aussi GNU)
HCA	Haut-Commissariat à l'amazighité
HCAL	Haut conseil des Amazighs de Libye
IRCAM	Institut royal de la culture amazighe
IREMMAM	Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman
IRMC	Institut de recherche sur le Maghreb contemporain
LACNAD	Langues et cultures du Nord de l'Afrique et Diasporas
MAK	Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie, devenu Mouvement pour l'auto-détermination de la Kabylie
MANUL	Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL)

MCA	Mouvement culturel amazigh
MCB	Mouvement culturel berbère
MENA	<i>Middle East and North Africa</i> « Moyen-Orient et Afrique du Nord ».
MMSH	Maison méditerranéenne des sciences de l'homme
MTLD	Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques
ONU	Organisation des Nations unies
PPA	Parti du peuple algérien
RAL	République arabe libyenne
RCD	Rassemblement pour la culture et la démocratie
TWM	<i>Tamazight Women Movement</i> « Mouvement de femmes amazighes »
U.S.A.	Union socialiste arabe
UNHCR	Agence des Nations unies pour les réfugiés
UNPFII	<i>United Nations Permanent Forum On Indigenous Issues</i> [Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones]
UNSMIL	<i>United Nations Support Mission in Libya</i> (MANUL)

Abréviations

ap.	Après
API	Alphabet phonétique international
av.	Avant
DL	Dinar libyen
DM	Dailymotion
FB	Facebook
nbp	Note de bas de page
suiv.	suivantes
ytb	YouTube



Introduction

Il y a quinze ans, qui aurait parié sur l'émergence de l'amazighité en Libye ?

Même au sein des milieux berbéristes, les Amazighs de Libye étaient présentés comme une minorité qui subissait la terreur du régime de Kadhafi et dont la langue et la culture étaient sérieusement menacées d'extinction.

Ali Harcherras, un militant de la cause amazighe au Maroc, dit :

« Pendant les années 70-80-90, je n'avais que très peu d'informations sur l'amazighité en Libye. Je savais que le régime dictatorial de Kadhafi était totalement contre l'amazighité et qu'il était très risqué d'assumer son identité amazighe dans cette région de Tamazgha ». (Entretien avec Ali Harcherras, Paris /Goulmima avril 2025)

De plus, les différents discours de Kadhafi sont on ne peut plus clairs au sujet des Amazighs, leur langue et leur culture. Pour lui, les Berbères n'existent pas et ne sont en réalité que des Arabes d'avant l'Islam. Il a martelé pendant les quarante-deux ans de son règne que c'est le colonialisme qui a inventé la question berbère dans le but de diviser la nation arabe et musulmane.

Mais voilà qu'en 2011, lors du soulèvement contre le régime de Kadhafi, les Amazighs ont surpris par leur mobilisation et engagement caractérisés notamment par la mise en avant de l'amazighité. Tout en étant déterminés dans leur lutte pour débarrasser la Libye de Kadhafi et de son régime, ils ont mis en avant l'amazighité et ont même exigé sa reconnaissance.

« J'étais positivement surpris de ce que la guerre de 2011 a révélé en Libye. Grâce à cette guerre, *Imazighen* de Libye sont devenus visibles, réels ! Ils sont nombreux et courageux ! Ils agissent pour et au nom de l'amazighité, pas seulement avec des mots, mais avec des armes ! Cela doit avoir fait peur à certains ! », disait Ali Harcherras dans l'entretien qu'il nous a accordé.

Cette apparition de l'amazighité qu'on imaginait perdue et défunte, dans un espace très marqué et dominé par l'idéologie arabo-musulmane et le panarabisme, a été notre première motivation pour travailler sur la question amazighe en Libye.

En effet, l'irruption du mouvement amazigh lors du soulèvement de 2011 en Libye a surpris l'opinion et les observateurs qui s'intéressent à la Libye. En plus de son importance et de son enracinement dans la société, il a su innover dans son expression et son action. D'où l'intérêt de l'étudier et de l'analyser pour mieux le comprendre.

« La berbérophonie libyenne est sous-documentée et mal connue, surtout dans les sources de langue française. » (Chaker & Ferkal 2012a, p. 106).

Concernant la langue, seules quelques publications anciennes datant de la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} et les travaux de Jacques Lanfry sur Ghadamès sont à citer. L'essentiel des travaux, et ce pour des raisons historiques liées à la colonisation, sont d'origine italienne. On peut signaler les travaux¹ de Calassanti-Motyliniski, Francesco Beguinot, Gennaro Buselli, Fernando Zanon, Tommaso Sarnelli, Umberto Paradisi, Jacques Lanfry, Luigi Serra et plus récemment Vermondo Brugnattelli, Anna-Maria Di Tolla et Lameen Souag. À noter également les travaux de Jean Despois et leur apport pour la connaissance de la géographie et la sociolinguistique d'*Adrar n Infusen*².

Dans l'introduction à leur *Bibliographie annotée du berbère et de l'arabe* (2016), Adam Benkato et Christophe Pereira reconnaissent que « les variétés libyennes d'arabe et de berbère comptent parmi les moins étudiées dans leurs domaines respectifs ».

¹ Voir les références en bibliographie.

² *Adrar n Infusen* « Montagne des Nefoussis » est le nom donné à la région montagneuse qui se trouve en Tripolitaine, au sud-ouest de Tripoli et qui s'étend de Kikla (à l'ouest de Gharian et à l'est de Yefren), à l'est, jusqu'à la frontière avec la Tunisie, à l'ouest. Les historiographes arabes, repris par les européens, citent cette région sous le nom de *Djebel Nafoussa* « Montagne de Nafoussa » qui n'est, en réalité qu'une arabisation du nom berbère. Les Turcs, repris par le régime de Kadhafi, ont appelé cette région *al-ğabal al-yarbi* « la montagne occidentale ». Dans cette recherche, nous avons fait le choix de l'usage du nom utilisé par les habitants de cette montagne, à savoir *Adrar n Infusen*. C'est ce nom par exemple que l'on retrouve dans la relation rédigée en langue amazighe, transcrite en caractères arabes, par Brahim ou Slimane Chemmakhi, à la demande de Calassanti-Motyliniski, intitulée *Iyasra d ibridn di Drar n Infusen* « Villages et chemins dans la montagne des Infusen » et publiée en 1885 (cf. III-1).

Les Nefoussis (*Infusen* en berbère) formaient, autrefois, « l'une des plus grandes tribus de l'Afrique du Nord. Ils comprenaient plusieurs tribus comme les Béni Zemmour, les Béni Meskour et les Matouça. Ces tribus habitaient la région de Tripoli ainsi que les localités voisines ». En 749-750, ils étendent leur pouvoir jusqu'à la ville de Gabès. (Khelifa 2012, p. 5359)

La situation sociolinguistique du berbère est encore plus mal connue et les observations scientifiques dans ce domaine sous le régime kadhafiste sont quasiment inexistantes.³

« On chercherait en vain la mention d’une opposition ou résistance berbère dans les "Chroniques Libye" de l’*Annuaire de l’Afrique du Nord*, publication de référence du CNRS sur cette aire. Les seules oppositions connues sont celles des milieux islamistes / traditionalistes ou des exilés politiques (plutôt des nationalistes de droite) et celles au cœur des conflits internes au régime qui aboutissent fréquemment à des purges, procès et exécutions spectaculaires ». (Chaker & Ferkal 2012a, p 105)

L’expression de l’amazighité en Libye, notamment en langue française, est ainsi réduite à quelques publications qui relèvent plus du symbole et qui sont parfois éditées avec des moyens de fortune en Europe (*Ussan, Taryit, Tifinagh, Tamazgha, et Asifaw*). Il y a lieu de noter certaines publications associatives ou militantes sur *Internet* essentiellement depuis les années 2000.

La question amazighe en Libye présente donc un intérêt indéniable pour les études berbères. Cette région, comme l’ensemble de la Berbérie orientale (Tunisie et Libye) reste à explorer.

Et c’est là que réside notre seconde motivation pour notre engagement dans cette thèse.

Dans ce travail, nous avons consacré un volet important à la langue amazighe. En effet, nous avons essayé de comprendre pourquoi les Amazighs de Libye ont placé au premier rang de leurs revendications la défense de leur langue, même si la défense de leur terre était dans leur esprit. La langue apparaît comme le dernier ancrage fondamental qu’ils n’envisagent pas de perdre. Elle est peut-être le dernier pilier qui reste encore debout et qui porte leur amazighité.

Nous avons également essayé de comprendre comment ils ont procédé pour défendre leur langue et comment ils ont œuvré pour la protéger et la développer sous la dictature de Kadhafi, avant de la prendre en charge et d’assurer son enseignement et sa promotion à partir de 2011.

³ Nous nous devons de signaler l’article d’Anna Baldinetti, paru en 2009 en italien : *Le istanze amazigh in Libia: la nascita di una società civile?* « Revendications amazighes en Libye : la naissance d’une société civile ? ».

Si l'idée de départ était d'axer le travail sur la question amazighe en Libye, particulièrement depuis 2011, il nous est très vite apparu que la période du règne de Kadhafi, une période méconnue et quasiment inexplorée, était riche en événements qui méritent d'être connus et qui éclairent les faits et actions ultérieurs. D'une part, les discours de Kadhafi sur les Berbères sont très nombreux (il n'a pas cessé de s'attaquer aux Berbères, à leur langue et au rite ibadite qui leur est spécifique) ; d'autre part, la militance amazighe de Libye a assuré la promotion de la langue, a résisté à la politique violente de Kadhafi et a été un véritable casse-tête pour le régime qu'elle a défié.

Dans le prolongement des mouvements de contestation qui ont marqué certains pays dirigés par des gouvernements d'obédience arabo-musulmane, notamment les voisins égyptien et tunisien, la Libye a été confrontée, à la mi-février 2011, à des manifestations de contestation qui ont très vite dégénéré en mouvement insurrectionnel militaire suivi de l'intervention de puissances occidentales. La contestation en Libye s'est ainsi « manifestée avec une singularité qui va au-delà d'une simple déclinaison locale de ces mouvements » puisque « la contestation a connu une militarisation forte et rapide » (Bensaâd 2012a, p. 5).

Dans ce travail, nous avons analysé le rôle des Amazighs, à l'ouest de la Libye, dans ce soulèvement armé. D'ailleurs, « l'irruption de forces armées amazighes aux avant-postes du soulèvement contre le régime du colonel Kadhafi en 2011 a bouleversé les représentations hégémoniques d'une société "arabe" homogène ». (Desrues 2017, § 12). Et s'ils sont restés attachés au « bilinguisme convivial de l'arabe et de tamazight », et ont manifesté leur adhésion à l'unité nationale, ils ne sont pour autant pas prêts à renoncer à leurs droits fondamentaux en tant qu'Amazighs. Ils exigent la reconnaissance de l'amazighité au même titre que l'arabité dans la Constitution.

Il convient de noter que depuis l'insurrection de 2011, les porte-paroles de la cause amazighe en Libye ont posé l'officialisation de l'amazighité, un État « civil »⁴, la représentation équitable au sein des institutions et l'autogouvernement régional, comme autant de revendications intangibles. Cette fermeté vise à compenser la faiblesse démographique des locuteurs de la langue amazighe et l'hostilité dont fait preuve à leur rencontre une partie

⁴ Dans son expression en langue arabe, le mouvement amazigh parle de « dawla madaniya », ce que nous traduisons par « État civil ». Et pour le mouvement amazigh, un « État civil » est un État qui ne doit être ni entre les mains des militaires ni celles des religieux.

importante de la population arabophone, relayée par des partisans du panarabisme, de l'islamisme et du salafisme. (Desrues 2017, § 30)

L'hostilité des instances intérimaires libyennes aux exigences des Amazighs a très vite conduit à la rupture de confiance entre les deux parties et a fait que les Amazighs ont rejeté les décisions des instances libyennes. Ils ont refusé de les reconnaître tant que leurs revendications ne sont pas satisfaites. Un *Haut conseil des Amazighs de Libye* (HCAL) est mis en place pour représenter politiquement les Amazighs et défendre leurs intérêts. Des décisions unilatérales ont été prises en faveur de la langue et de la culture amazighes dans les régions amazighophones. Sur le plan militaire, la sécurité dans ces régions est assurée par des unités militaires amazighes.

Le cas des Touaregs

Les Touaregs (Imuhagh) de l'Ajjer dont le territoire politique a été découpé à la période coloniale entre le Sahara français, devenant plus tard algérien, et le Sahara italien devenant libyen, appartiennent, pour une part d'entre eux, au monde amazigh de Libye. Ils forment ainsi l'amazighophonie située au sud-ouest du pays. Mais nous ne les avons pas inclus dans cette étude dans la mesure où concrètement, sur le terrain, peu de liens existent entre les deux parties de l'amazighophonie libyenne : les Touaregs et les Amazighs du nord (*Adrar n Infusen* et At-Willul). Par ailleurs, souvent les choix des uns ne sont pas forcément ceux des autres. Il convient également de signaler que la région touarègue en Libye est caractérisée par la complexité de la situation qui la traverse. Comme d'autres Touaregs rattachés – suivant les limites tracées par la colonisation – à des États voisins, ils avaient des liens puissants avec la Libye et notamment le roi senoussi Idriss 1^{er}. Certains Touaregs (particulièrement à l'ouest), après l'appel de Kadhafi en 1980 les incitant à « libérer leur pays », sont partis s'engager dans les troupes spéciales libyennes. Ayant déjoué la trahison, certains ont déserté, d'autres sont restés, par calcul stratégique, pour « troquer le sang contre le savoir » (Akli 1996, p. 113). Ces derniers voulaient surtout accéder à la maîtrise du maniement des armes. Plusieurs sont restés fidèles à Kadhafi, bien qu'ividéols n'aient pas obtenu jusqu'à aujourd'hui la nationalité libyenne...

Par rapport à la position à adopter devant la non-reconnaissance de l'amazighité par les autorités libyennes, les Touaregs n'avaient pas adhéré à celle des Amazighs du nord et ont

préférent être conciliants avec les autorités :

« conscients des limites de leur poids politique et sociologique, de loin, inférieur, ont préféré adopter une attitude plus conciliante envers les autorités nationales afin de faire admettre leurs revendications, en tentant de les dissocier de celles de leurs concitoyens amazighs. Cette attitude est dictée surtout par le poids des relations multiformes et privilégiées que les Touaregs ont tissées à travers les temps avec les tribus arabes dont beaucoup, à l'exemple des Zentan, sont concurrentes aux Amazighs » (Badi 2017, p. 18)

Aussi, les Touaregs eux-mêmes sont partagés et parfois instables. Deux instances représentatives parlent en leur nom : le *Conseil social des tribus touarègues de Libye* et le *Conseil suprême des tribus touarègues*.

Étudier l'absence d'homogénéité dans les positions touarègues lors du soulèvement de 2011, ou encore leurs positions après 2011, nécessiterait une enquête à part entière car les logiques politiques touarègues sont complexes et ne peuvent être analysées sans tenir compte des liens que développent les *Imuhagh* de Libye au niveau pan-touareg (Ajjer, Ayir et Adagh).

L'ibadisme

Ce qui caractérise les Amazighs d'*Adrar n Infusen* est la spécificité de leur pratique religieuse, l'ibadisme, le seul courant encore vivant du kharidjisme considéré comme schisme de l'Islam. La pratique de l'ibadisme semble être intimement liée à la pratique de la langue amazighe. Calassanti-Motyliniski note que parmi les habitants d'*Adrar n Infusen*, il y a deux types de catégories : « les "Arabes" qui pratiquent le rite malékite, et les "Berbères" qui ont conservé l'hérésie abadhite » (Calassanti-Motyliniski 1898, p. IV). Les Amazighs d'*Adrar n Infusen* sont des acteurs importants de l'ibadisme au point où les Amazighs du Mزاب, l'autre foyer de l'ibadisme en Afrique du Nord, considèrent Adrar n Infusen comme une région sainte et qui représente, pour eux, « le fort de l'ibadisme en Afrique ». (Calassanti-Motyliniski 1898, p. V).

Le kharidjisme semble trouver un terrain propice en Afrique du Nord où il se propage très vite et devint quasiment doctrine nationale des Berbères. En effet, dès le début du VIII^{ème} siècle,

ce schisme de l’Islam, sous ses formes ibadite et soufrite, gangne les tribus berbères en Afrique du Nord qui en ont trouvé le prétexte pour combattre la tyrannie des gouverneurs arabes qui, eux, sont sunnites (Agabi 2000, § 9). Aujourd’hui, en Afrique du Nord, l’ibadisme est circonscrit dans des régions exclusivement amazighophones : *Adrar n Infusen*, quelques villages de Djerba et le Mزاب.

Malgré l’importance de cet aspect religieux chez les Amazighs du Nord en Libye, nous n’avons abordé ce sujet que de manière superficielle, étant donné que nous n’avons pas les matériaux nécessaires pour l’aborder de manière approfondie. Par ailleurs, le temps ne nous le permet pas.

Méthodologie

Pour mener cette recherche, nous nous sommes basé sur une bibliographie générale qui traite de la Libye, notamment pour la période post-Kadhafi, mais surtout sur les aspects historiques. En effet, la percée du mouvement amazigh en Libye depuis 2011 a attiré l’intérêt de chercheurs qui ont réalisé des études sur le cas spécifique des Amazighs de Libye.

Bien sûr, nous avons, lorsque cela est nécessaire, exploité la littérature de la presse écrite ainsi que les sources vidéo souvent publiées sur la plateforme *YouTube* ou encore sur le réseau social *Facebook*. Il convient d’ailleurs de signaler que l’écrasante majorité des institutions étatiques, des municipalités et d’autres structures communiquent exclusivement à travers leurs pages *Facebook*. La plupart d’entre elles ne disposent pas de sites *Internet*, et celles qui en disposent n’en font pas leur canal d’information privilégié.

Mais l’essentiel de notre recherche s’est appuyé sur le travail de terrain, notamment les entretiens que nous avons réalisés avec des acteurs du mouvement amazigh et de la société civile, ainsi que des observations que nous avons effectuées lors de nos séjours dans les différentes régions amazighes d’At-Willul et d’*Adrar n Infusen* (2020, 2021 et 2022). Ce travail de terrain nous a été facilité par le réseau militant constitué après des années de militantisme, de contacts, d’échanges et de collaboration avec des Amazighs de Libye. Nous ne nous sommes pas privés, bien entendu, de faire usage de tous les matériaux que nous avons accumulés depuis des années et notamment ceux obtenus lors de nos deux voyages en Libye en juillet et en octobre 2011. L’outil *Internet*, notamment les réseaux sociaux, nous a permis

d'effectuer des observations à distance mais aussi de réaliser des entretiens et d'avoir des échanges avec des acteurs de terrain en Libye.

Nous avons également réussi à rassembler une documentation (écrite et sonore) assez conséquente émanant d'organisations de la société civile et différentes structures locales dans les régions amazighophones.

Suite à l'impossibilité de nous rendre sur le terrain, nous avons été amené à effectuer des entretiens à distance y compris avec des acteurs que nous avons rencontrés en Libye entre 2020 et 2022. Mais cela n'a été possible qu'avec les acteurs qui maîtrisent la communication écrite. À ce sujet, les contacts que nous avons déjà établis dans le cadre de notre implication dans la mouvance militante amazighe nous ont facilité la tâche.

Si nous avons usé de notre position de militant impliqué dans le mouvement amazigh libyen pour accéder facilement aux sources d'information, nous avons tenu à prendre la distance exigée par tout travail académique, et à analyser les faits avec objectivité et rigueur scientifique. Nous sommes conscient de la difficulté qu'il y a à effectuer un travail de recherche lorsqu'on est militant, mais cette thèse a été un bon exercice d'apprentissage qui nous a beaucoup enrichi.

Notre premier séjour s'est déroulé dans la seule région d'At-Willul, essentiellement à Zouara, et n'a duré qu'une semaine alors qu'il était prévu pour trois semaines. En effet, nous étions confronté à une difficulté administrative pour traverser la frontière libyco-tunisienne, puis c'était le début de la pandémie du Covid-19. Plus inquiétant, c'était le moment où la guerre à Tripoli était dans ses moments les plus intenses.

Lors des séjours de 2021 et 2022, nous avons effectué plusieurs entretiens et nous avons pu nous rendre à plusieurs endroits (At-Willul, Jadu, Nalut, Kabaw et Tripoli), mais nous n'avons pas pu rencontrer tous les acteurs avec qui nous devons travailler. Certains entretiens étaient inachevés et nous avons pris rendez pour les poursuivre lors d'ultérieurs séjours. Malheureusement les séjours prévus en 2023 et en 2024 n'ont pas pu se concrétiser pour cause d'absence d'autorisation par la présidence de l'Inalco pour des raisons de sécurité, selon le Ministère des affaires étrangères. Cela ne nous a pas permis d'avoir tous les éléments souhaités et étions contraints à revoir notre stratégie.

Bien entendu, tous les entretiens inachevés et que nous n'avons pas pu exploiter feront l'objet

d'études ultérieures. Nous comptons repartir, compléter nos entretiens, effectuer d'autres entretiens ainsi que des observations en vue d'autres travaux (notamment des articles). Cela est valable aussi pour des sujets que nous n'avons pas pu traiter ou que nous avons juste survolés (« la femme dans la société amazighe en Libye », « l'ibadisme aujourd'hui », « le mouvement associatif », « Les Touaregs en Libye »,...).

Nous avons été surpris par les données relatives à la période 1969-2011 auxquelles nous avons pu avoir accès, une période très peu documentée et sur laquelle, jusque-là, nous n'avions que des bribes d'informations. Il nous a paru important de la décrire, alors qu'au départ cette partie nous pensions juste la survoler. Ce qui nous a conduit à revoir notre plan pour privilégier ce chapitre et consacrer moins d'intérêt aux chapitres VI et VII. D'autant plus que, d'une part, plusieurs de nos entretiens qui devaient servir à la rédaction de ces deux chapitres sont restés inachevés, et, d'autre part, nous n'avons pas pu rencontrer les acteurs prévus en 2023 et 2024.

Structure de la thèse

La présentation de notre recherche s'organise en sept chapitres qui peuvent se répartir en trois grandes parties : « Libye du point de vue de l'histoire, de la géographie et de l'état des connaissances », « Exister par la langue » et « Un préalable à l'adhésion nationale : l'amazighité ».

La première partie intitulée « Libye du point de vue de l'histoire, de la géographie et de l'état des connaissances », généraliste et nécessaire pour la rédaction d'une thèse, donne les points de repère utiles sur la Libye du point de vue de l'histoire, de la géographie et de l'état des connaissances. Elle concerne les trois premiers chapitres.

Le premier chapitre, intitulé « Les territoires libyens : description et repères historiques », présente les territoires qui forment la Libye d'aujourd'hui en passant en revue les différentes périodes de l'histoire qui l'ont marquée : de l'Antiquité à l'indépendance de la Libye en 1951.

Le deuxième chapitre intitulé « La berbérophonie / amazighophonie en Libye » est consacré à la présentation du territoire concerné par notre étude.

Il nous a semblé important, et naturel, de présenter le territoire sur lequel porte notre recherche.

Le troisième chapitre, intitulé « Études amazighes en Libye », est un état des lieux sur les études ayant trait aux Berbères de Libye et leur langue.

La deuxième partie, « Exister par la langue », qui concerne deux chapitres, est la partie centrale de la thèse. Nous avons essayé de répondre aux questions suivantes : Pourquoi la langue ? Comment les Amazighs l'ont préservée, comment ils la prolongent et par quels moyens ? Pourquoi l'acharnement de Kadhafi sur les Berbères et leur langue ?

Dans le quatrième chapitre, intitulé « La langue amazighe en Libye : de l'exclusion à l'affirmation », nous avons étudié la situation de la langue amazighe depuis l'indépendance jusqu'à l'insurrection de 2011, une période où la langue amazighe a été marginalisée, exclue et combattue par le régime de Kadhafi. Mais nous avons montré comment des Amazighs ont résisté contre cette exclusion et ont œuvré pour son développement. Nous nous sommes aussi intéressés, pour cette période, à l'action menée par des Amazighs de Libye exilés en Europe et en Amérique du Nord en faveur de leur langue.

Nous avons montré comment la langue a été une préoccupation importante des Amazighs qui ont pris part à l'insurrection de 2011. Lors de l'insurrection, les Amazighs se sont occupés de la langue et en ont fait une préoccupation de premier plan.

Enfin, nous avons essayé de comprendre comment les Amazighs ont procédé pour prendre en charge leur langue après la chute du régime malgré la non coopération des autorités provisoires libyennes.

À travers ce chapitre on voit l'évolution du mouvement amazigh en Libye depuis l'arrivée au pouvoir de Kadhafi jusqu'à nos jours.

Le cinquième chapitre, intitulé « Vouloir rester amazigh dans la période kadhafiste : 1969-2011 », est consacré à la situation des Berbères et leur langue pendant le règne de Kadhafi qui ne cachait pas son hostilité à l'amazighité. Nous avons montré l'acharnement et la violence de Kadhafi et son régime sur l'amazighité, d'une part, et de l'autre nous avons montré comment la militance amazighe a résisté à la dictature sanguinaire de Kadhafi et la manière dont elle a agi pour défendre ses droits et résister à l'oppression du régime.

Et à travers cette partie, on comprend qu'il a bel et bien existé un mouvement amazigh en Libye avant 2011. Un mouvement, silencieux peut-être, qui avait préoccupé Kadhafi et son régime. Et c'est la consistance et la solidité de ce mouvement qui a permis l'irruption que nous avons constatée en 2011.

Dans la troisième partie, intitulée « Un préalable à l'adhésion nationale : l'amazighité », nous avons montré comment les Amazighs de Libye ont conditionné leur adhésion à la communauté nationale par la reconnaissance de l'amazighité. Ce qui est une spécificité des Amazighs de Libye.

Dans le sixième chapitre, « Les Amazighs dans l'insurrection de 2011 en Libye », nous avons essayé de comprendre comment et pourquoi les Amazighs ont mis en avant l'amazighité dans leur action, lors de l'insurrection de 2011, tout en agissant militairement pour la chute du régime.

Le septième chapitre, intitulé « Les Amazighs dans la nouvelle Libye », montre comment les Amazighs ont agi, depuis la chute du régime de Kadhafi, pour faire valoir, et parfois imposer, leurs droits. Nous avons montré également les difficultés qu'ils ont à trouver un terrain d'entente avec la classe politique libyenne qui reste, dans sa majorité, très fermée à la question amazighe.

Ce que nous avons illustré à travers la langue est valable pour les autres domaines (politique, militaire,...). Ce qui justifie le fait que les questions étudiées dans la troisième partie n'ont pas été approfondies. Nous aurions pu, bien évidemment, le faire, d'autant plus que nous disposons de riches matériaux, mais cela aurait demandé du temps supplémentaire.

Les annexes

Vu leur nombre important (plus de deux cents), les annexes qui ont été un appui aux analyses de notre thèse sont présentées dans un volume à part. Par ailleurs, ces documents pourraient être utiles à des enseignants, chercheurs, journalistes, militants,... C'est le cas par exemple de

tous les documents rédigés en langue amazighe qui sont de précieux matériaux pour les travaux de linguistique.

L'ensemble de ces documents pourraient ainsi servir à des études futures sur la question amazighe en Libye : il s'agit d'un corpus de première main pour la recherche.

Difficultés rencontrées

Si au départ, nous avions envisagé de traiter la période 2011 à nos jours, il a fallu que nous révisions nos ambitions pour plusieurs raisons dont trois principales :

- La place qu'a prise la période kadhafiste (1969-2011) ; et c'était important de la traiter, comme nous l'avons expliqué plus haut ;
- La place accordée au chapitre IV consacré à la langue amazighe en Libye ;
- Enfin, le fait que nous n'avons pas pu achever nos enquêtes de terrain en raison de l'absence d'autorisation de voyager en Libye. En effet, le Président de l'Inalco ne nous a pas accordé l'autorisation de nous rendre en Libye pour les deux derniers séjours, prévus en 2023 et en 2024. Les entretiens et enquêtes prévues n'ont donc pas pu s'effectuer. Et c'est principalement sur la situation en Libye depuis 2011 que ces entretiens devaient porter. D'autant plus que le premier voyage que nous avons effectué en février 2020 nous avons dû l'écourter (nous ne sommes restés que sept jours) à cause de la pandémie du Covid-19. Aussi, lors de ce séjour nous sommes restés uniquement à Zouara à cause de la guerre qu'il y avait à l'époque à Tripoli entre les *Forces armées arabes libyennes* de Haftar et celles du Gouvernement de Tripoli.

Par ailleurs, nous étions très vite confrontés à des difficultés liées à la langue : une bonne partie de la documentation est en arabe qui est la langue principale d'expression écrite des Libyens. Cela a nécessité plusieurs interventions : nous avons dû mettre à contribution des collègues, des amis, des membres de la famille. Bien sûr nous avons fait appel aux traducteurs en ligne qui ont été d'une grande utilité.

Nous étions également confrontés aux mêmes difficultés s'agissant des documents et de la littérature en langue italienne.

Terminologie

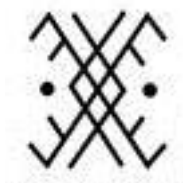
Nous avons fait le choix d'opter pour la terminologie que les Amazighs du nord-ouest de la Libye utilisent eux-mêmes pour se désigner et pour désigner tout ce qui se rapporte à leurs langue, culture et identité. L'usage élargi de l'appellation « Amazighs » pour désigner l'ensemble des locuteurs amazighs quelle que soit la diversité de leurs parlers a été adoptée dans ce contexte d'affirmation de soi. En grande partie, les Touaregs (Amazighs du sud) ne se sont pas approprié cette dénomination à laquelle, pour le moment, ils préfèrent le terme exogène de « Touareg » pour s'adresser au reste de la Libye et pour gérer leurs intérêts post-Kadhafi. Cependant, beaucoup d'entre eux, notamment ceux qui sont originaires de l'Ajjer, perçoivent parfaitement la similitude entre leur auto-appellation, *amahagh*, et le nom *amazigh*. Dans cette étude, c'est de « amazigh » et de dérivés de cette racine déclinées avec les désinences françaises comme « amazighe », « amazighs », « amazighes », « amazighophone » ou encore « amazighité » qu'il sera question. Pour « langue amazighe », il sera parfois fait usage de « tamazight ». De même pour les noms de lieux, nous avons opté pour les dénominations données par celles et ceux qui y habitent.

Transcription de la langue arabe

Pour la notation de l'arabe, nous avons fait le choix de l'usage de la notation usuelle du berbère en vigueur à l'Inalco avec l'intégration de la *hamza* : « ' ».

Raccourcissement des url^s

L'écrasante majorité des liens *Internet* ont subi un raccourcissement : nous avons fait appel aux services gratuits en ligne, essentiellement « <https://urls.fr/> » et « <https://urlr.me/> ».



Première partie

La Libye du point de vue de l'histoire, de la géographie et de l'état des connaissances

I. Les territoires libyens : description et repères historiques

1. LA « LIBYE », LES « LIBYENS » ET LE « LIBYQUE »

Dans l'Antiquité, la « Libye se disait de toute l'Afrique du Nord, de l'Égypte à l'océan Atlantique, et parfois même de l'Afrique entière » (Larcher 2019, p. 2). En effet, la partie du nord de l'Afrique qui allait de l'ouest de l'Égypte jusqu'à l'Atlantique était appelée « Libye », ses habitants les « Libyens » et leur langue le « Libyque ». Les Grecs ont défini la Libye comme étant le vaste territoire « naturellement » délimité par le fleuve du Nil, à l'est, l'Atlantique à l'ouest, la Méditerranée, au nord, et le Sahara au sud (Ghaki 2020, p. 197). Le libyque⁵ est également la première écriture utilisée par les Amazighs. Elle « a perduré en Afrique du Nord proprement dite au moins jusqu'à la fin du monde antique » (Chaker 2008, p. 4395). Comme elle a survécu sous le nom de *tifinagh* chez les Touaregs où elle est toujours en usage.⁶

C'est d'abord le terme « Lebou » ou « Leboï », utilisé par les Égyptiens, repris par les Grecs et les Romains pour « nommer les habitants des territoires s'étendant à l'ouest de l'Empire pharaonique jusqu'aux profondeurs inconnues qui se perdaient dans les sables du désert ». (Bessis 1986, p. 18)

« Occultés durant des siècles, le toponyme "Libye" et l'ethnonyme "Libyens" reviennent, selon Ghaki, sur le devant de la scène au XIX^e siècle » (Ghaki 2020, p. 187). En effet, c'est pendant la période médiévale, avec l'arrivée de l'Islam en Afrique du Nord, que le toponyme « Libye » a disparu de l'usage dans la littérature arabe. Aujourd'hui, le mot « Libye » désigne l'espace reconnu par les Nations unies en 1949 en tant qu'État souverain⁷ qui a accédé à son

⁵ S. Chaker, *L'écriture berbère : libyque et tifinagh* : <https://urls.fr/86hnzi>

⁶ Les *tifinagh*, issues du libyque, en usage chez les Touaregs, ont fait l'objet d'opérations d'investissement et de « modernisation » par les berbérophones du nord, ce qui a donné un *néo-tifinagh* dont l'usage est notamment généralisé au Maroc où il est « institutionnalisé » (Claudot-Hawad 2005, p. 11-12).

⁷ Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU n° 289 (IV), intitulée « Question du sort des anciennes colonies

indépendance en 1951. C'est sous l'occupation italienne (1911-1943) que la Libye a vu se former ses frontières actuelles. Celles-ci sont le résultat de négociations et d'arrangements des puissances coloniales (France, Angleterre et Italie) présentes en Afrique aux XIX^e et XX^e siècles. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, se posa le problème des anciennes colonies italiennes ; et à la Conférence de la paix, en mai 1946, la Grande-Bretagne se déclarait favorable à l'unité et à l'indépendance de la Libye, alors que la France avait opté pour un mandat italien sous l'égide des Nations unies. (Martin 1975, p. 41)

2. LES FRONTIÈRES ET LEUR DÉFINITION - DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

Il est admis que les frontières en Afrique sont purement artificielles et elles sont le produit d'une répartition effectuée *à la règle et au crayon* dans les bureaux des officiers des empires coloniaux en Afrique. Quelques 70.000 km, sur un total d'environ 80.000 km que comptent les frontières africaines, sont directement héritées des partages coloniaux (Foucher 1991, p. 167). Ce sont donc ces frontières, dont « l'artificialité » est attestée, qui ont donné naissance aux États postcoloniaux. Ainsi, on peut affirmer que les frontières qui délimitent la Libye d'aujourd'hui sont nées d'un partage effectué par les puissances coloniales en Afrique aux XIX^e et XX^e siècles. À l'est, la frontière de la Libye a été fixée par le traité italo-anglo-égyptien du 6 décembre 1925. Ce traité laissait à l'Italie l'oasis de Jaghboub (Djaraboub), le long du 25^e méridien est de Greenwich jusqu'au 22^e parallèle. Un incident survenu en 1934 a cependant nécessité de nouvelles négociations. L'incident fut réglé par l'accord anglo-italien du 20 juillet 1934 : la frontière était maintenue au 25^e méridien jusqu'au 20^e parallèle, suivait ce parallèle à l'ouest jusqu'au 24^e méridien qu'elle descendait vers le sud jusqu'à la frontière des possessions françaises⁸.

Au nord-ouest, la délimitation de la frontière a été effectuée avant l'occupation italienne. En effet, restée en litige durant plusieurs années entre les autorités ottomanes et françaises, la frontière entre la Tunisie sous protectorat français et la Tripolitaine sous occupation turque a été finalement fixée par une convention signée le 19 mai 1910 entre les deux parties (Azmi 1949, p. 515). Des « diplomates et militaires, ottomans et français, arrêtent une frontière

italiennes : LIBYE », adoptée en plénière de sa 250^{ème} session, tenue le 21 novembre 1949. <https://urls.fr/jdqwiJ>

⁸ Les possessions françaises sont les espaces occupés/colonisés par la France au XIX^e siècle : Tunisie, Algérie ainsi que l'Afrique occidentale française et l'Afrique équatoriale française qui ont donné par la suite, le Niger et le Tchad.

balisée de la Méditerranée à Ghadamès » (Martel 1983, p. 82-83).

Au sud-ouest, suite à l'accord du 12 septembre 1919 entre la France et l'Italie, il a été procédé à la rectification de toute la frontière depuis Ghadamès jusqu'à Tummo « en l'alignant sur les points les plus saillants du territoire italien ». Une superficie de 120 000 km² a été ainsi concédée par la France aux Italiens. Le tracé de la frontière méridionale de la Libye est fixé par l'accord de Paris du 12 septembre 1919. (Célérier 1935, p. 329-332)

L'accord franco-italien de Rome (janvier 1935)⁹, connu également sous le nom d'« Accords Laval-Mussolini », devait sceller cette question des frontières de la Libye. Le titre II de cet accord, intitulé « Frontière entre la Libye et les colonies françaises limitrophes », fixe les limites de ces frontières. En effet, le « traité de Rome », qui n'était qu'un des éléments des « accords Laval-Mussolini » du 7 janvier 1935, prévoyait le tracé de la frontière entre les possessions italiennes et celles françaises en Afrique occidentale et en Afrique équatoriale. Cette frontière, telle que le traité l'avait prévue, passait au sud de ce qui par la suite est devenu la bande d'Aouzou, intégrée dans le territoire du Tchad actuel. Si le Parlement français (avec ses deux chambres) avait adopté un projet de loi approuvant ce traité, publié au Journal officiel du 27 mars 1935, le président de la République ne l'a pas ratifié. Et même les autorités italiennes avaient annoncé le 17 décembre 1938 leur intention de ne pas ratifier le dit traité, le rendant donc caduc.¹⁰

D'une superficie de 1 759 540 kilomètres carrés, la Libye s'étend sur 1 989 kilomètres du sud-est au nord-ouest et 1 502 kilomètres du nord-est au sud-ouest. Avec 4 348 kilomètres de frontières terrestres, la Libye est frontalière de six États (Tunisie, Algérie, Niger, Tchad, Soudan et Égypte) et déroule un littoral méditerranéen sur près de 1 770 kilomètres.¹¹

Le territoire actuel est né du regroupement, à l'initiative coloniale, de trois entités géographiques qui sont la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Fezzan. Pour des raisons essentiellement climatiques et historiques, c'est au nord, près du littoral, que se concentre l'essentiel de la population libyenne. Dans cet immense territoire, « il n'y a guère plus de

⁹ L'Accord franco-italien de Rome est un traité conclu entre la France et le Royaume d'Italie, signé à Rome en 1935, concernant les possessions coloniales des deux pays en Afrique. Le 7 janvier 1935, le ministre français des Affaires étrangères, Pierre Laval, et le président du Conseil italien, Benito Mussolini, signent les accords franco-italiens à Rome (Milza 1987, p. 180).

¹⁰ « La bande d'Aouzou. De la querelle franco-italienne au différend tchado-libyen », *Le Monde*, 31 mars 1987 : <https://url.fr/vRE29R>

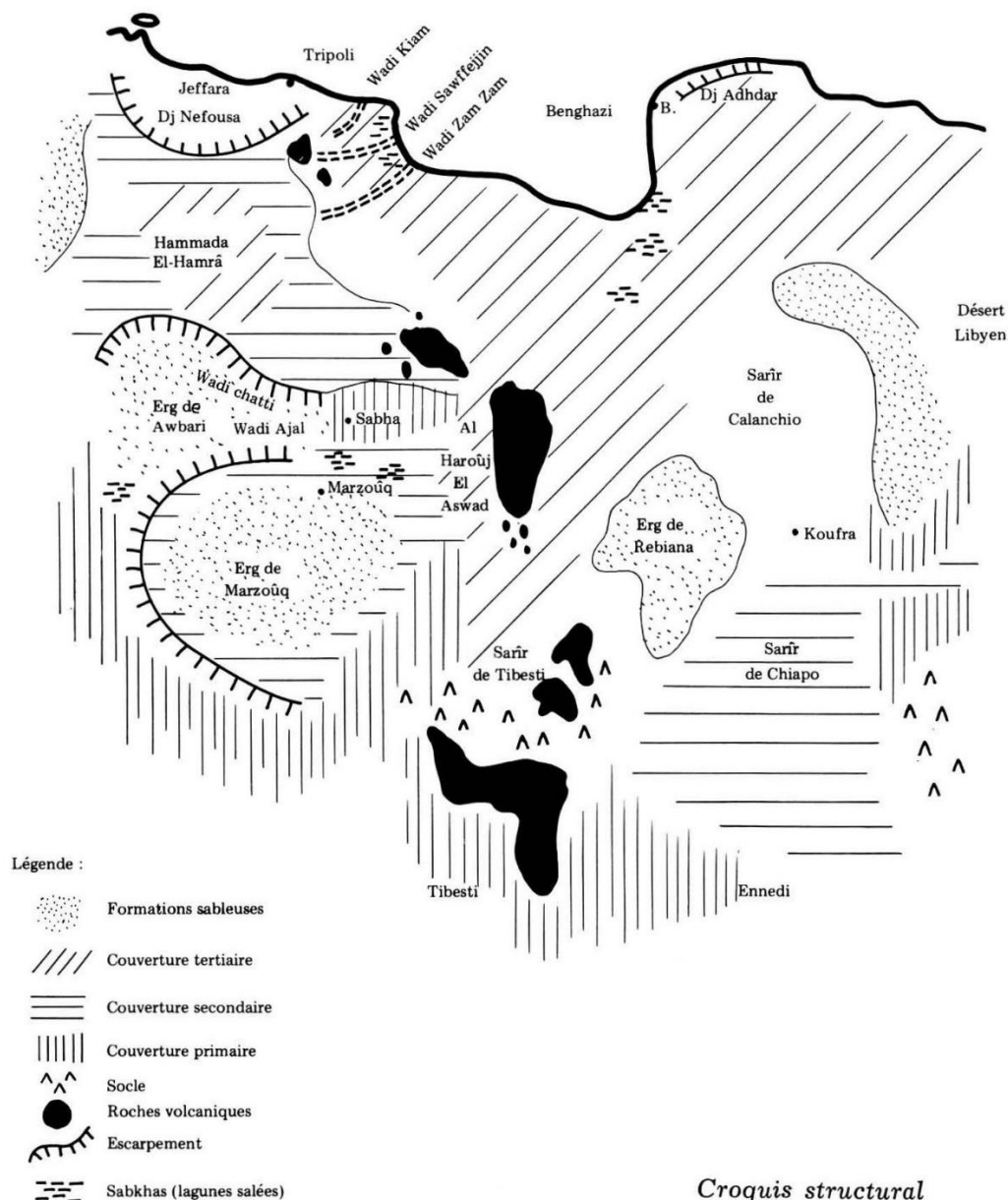
¹¹ *Encyclopédie Universalis* : <https://urlr.me/XgR2TW>

10 % de la surface qui soit utilisable pour la culture sédentaire. La Tripolitaine, de toutes les régions la plus favorisée, n'a pas plus de 10 millions d'hectares de terres productives dont 8 au moins sont en pâturages ; et sur les 4 millions de terres productives que compte la Cyrénaïque, plus de 3,6 millions sont également en pâturages » (Marthelot 1975, p. 54)

Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du littoral, le climat méditerranéen sec se dégrade vers l'aride, voire l'hyperaride dans l'intérieur. Ce qui explique que plus de 80 % de la population est concentrée dans la partie méditerranéenne de la Libye. Près de 53 % de la population est concentrée en Tripolitaine avec Tripoli comme ville principale (1,6 millions d'habitants en 2009), et 27 % en Cyrénaïque avec Benghazi comme ville principale (670 000 habitants). Selon la Banque mondiale, la Libye compte, en 2024, 7.381.023 habitants¹². Ceci étant, ces données sont à prendre avec prudence : en réalité, elles ne sont que de simples projections théoriques. En 2018, par exemple, les estimations divergent entre 6,5 et 7,2 millions selon les institutions internationales. De plus, ces chiffres ne tiennent pas compte du phénomène d'émigration qui touche aussi bien les citoyens libyens que les travailleurs immigrés.¹³

¹² « Population, total – Libya », *Groupe de la Banque mondiale* : <https://urls.fr/sxU4Xj>

¹³ François Moriconi-Ebrard & Rémi Pascal, « Peuplement et urbanisation de la Libye : construction d'une information cartographique », *Géo-confluences*, 21 janvier 2020 : <https://urls.fr/QvE1d7>



Source : Marthelot 1975, p. 52

3. LE TERRITOIRE LIBYEN DEPUIS L'ANTIQUITE

Le territoire dénommé aujourd'hui « Libye », doit cette appellation à l'Italie coloniale. Mansour Ghaki souligne que

« le cas de la Libye actuelle, pour être saisi n'échappe pas à son histoire et à son environnement physique et humain ; il s'inscrit dans une entité, l'amazighité, confrontée au fil du temps antique à l'influence égyptienne, aux rapports avec l'Afrique saharienne et subsaharienne, à l'installation grecque dans sa partie orientale, à l'occupation punique

et romaine en Tripolitaine ». (Ghaki 2020, p. 186)

3.1. Des Phéniciens (XII^e av. J.-C.) à la fin du règne des Hafsides en Tripolitaine (fin du XV^e)

Dès le XII^e siècle avant J.-C., les Phéniciens ont établi des comptoirs en Tripolitaine, une présence qui s'est affirmée à partir du IX^e siècle av. J.-C. Vers le V^e siècle av. J.-C., des comptoirs comme Sabratha, Oea et Leptis Magna ont été fondés : ils deviennent des relais commerciaux sur la côte et étaient sous la dépendance directe de Carthage. À l'est, les Grecs fondèrent, en 631 av. J.-C., la ville de Cyrène et « introduisirent dans cette région les caractères principaux de leur civilisation ». Cette région orientale, la Cyrénaïque, se trouve ainsi, et jusqu'au XVIII^e siècle, « attirée vers l'Égypte et l'Orient méditerranéen ». La Tripolitaine, quant à elle, est attirée par la Méditerranée occidentale. La séparation entre les deux blocs a été accentuée lorsque les Grecs, voulant étendre leur domination vers l'ouest, ont été repoussés par les Carthaginois qui ont détruit leurs colonies fondées entre Leptis¹⁴ Magna et l'extrémité orientale du golfe de Syrte. À la fin du IV^e siècle avant J.-C., la Cyrénaïque passe sous le contrôle de l'Égypte de Ptolémée, et en l'an 107 av. J.-C. Rome occupe la région. (Mantran 1975, p. 16-17)

La Tripolitaine a d'abord dépendu de Carthage avant de passer sous le contrôle de la Numidie de Massinissa, après la seconde guerre punique : « elle connut ensuite une semi-indépendance sous l'autorité de souverains locaux, pendant environ un demi-siècle, jusqu'à la conquête et à l'annexion par les Romains, au milieu du II^e siècle av. J.-C. ». Elle a connu une ère de prospérité commerciale durant toute la période punique, avec, entre autre, Sabratha qui fut « le point de départ d'une route caravanière vers Ghadamès puis, au-delà, vers l'Afrique centrale ». Pendant toute cette période carthaginoise, la langue punique fut utilisée et parlée en Tripolitaine. Elle a continué à l'être même après la conquête romaine jusqu'au II^e siècle ap. J.-C., alors que dans certaines régions de l'intérieur elle a continué à être pratiquée bien plus tard. Selon Mantran, « cette persistance du punique, langue sémitique, a pu ultérieurement faciliter la pénétration de la langue arabe, sémitique elle aussi, et contribuer à limiter la langue berbère à des groupes restreints et isolés. On a pu avancer également que les

¹⁴ C'est à Leptis qu'est né, en 146, Septime Sévère qui, « après une brillante carrière militaire, il s'empara du pouvoir en 193 et devint empereur » (Mantran 1975, p.18).

conceptions religieuses des Phéniciens et des Carthaginois, dans lesquelles l'idée du monothéisme n'était pas absente, avaient pu permettre l'acceptation et la diffusion du Christianisme, puis de l'Islam » (Mantran 1975, p.17).

Lorsque les Romains ont progressivement pris le contrôle de l'Afrique du Nord, après la destruction de Carthage en 146 av. J.-C., ils ont accordé une relative autonomie aux villes tripolitaines¹⁵. Annexée à l'Empire romain dès le II^e siècle av. J.-C., la Cyrénaïque qui a connu des révoltes des populations locales « fut incorporée à l'Empire romain d'Orient au IV^e siècle ap. J.-C. ». La Cyrénaïque a été christianisée dès le I^{er} siècle ap. J.-C., et la Tripolitaine n'a pas tardé à être gagnée par cette religion. En Tripolitaine, au IV^e siècle, « le schisme donatiste s'y répandit ». Selon Mantran, « il eut comme adeptes les Berbères, les petits propriétaires et tous les éléments anti-romains ; on doit voir là une attitude plus politique que religieuse, les Libyens marquant ainsi leur opposition à Rome et, sur un plan social, les paysans indigènes s'opposant aux propriétaires romains ». En Cyrénaïque, c'est « l'hérésie » arienne¹⁶, sur l'instigation d'Arius citoyen de Cyrénaïque, qui s'était dressée contre l'Eglise au cours des IV^e, V^e et VI^e siècles. (Mantran 1975, p. 18-19)

En 430, ce sont les Vandales qui pénètrent en Afrique du Nord. Ils prennent Carthage en 439 et occupent ensuite la Tripolitaine. Cette occupation ayant appauvri la région a permis sa reconquête par les Byzantins en 535. La Tripolitaine se retrouve alors sous la domination byzantine. La Cyrénaïque est restée une province rattachée à l'empire de Constantinople depuis 395, mais « dans le courant du V^e et du VI^e siècle, on assista à une nouvelle colonisation grecque [et] à la fin du VI^e siècle, une nouvelle réorganisation administrative fit de l'ensemble de la Libye un région unique rattachée à la province d'Égypte » (Mantran 1975, p. 20).

En 642, les Arabo-musulmans pénètrent la Cyrénaïque et atteignent Tripoli en 643. « Une nouvelle invasion de la Tripolitaine a eu lieu en 645-46 et s'est poursuivie jusqu'en Africa, où l'exarque byzantin Grégoire fut vaincu à Sbeitla (Sufetula) (Tunisie) en 646 ». C'est avec l'expédition de Hassan ibn Nou'man al-Ghassâni, en 696-697, que la Tripolitaine puis Carthage ont été prises conséquence de la défaite de la résistance de la cheffe berbère Dihya

¹⁵ Leptis, Sabratha et Oea.

¹⁶ L'arianisme a été condamné en 325 et en 381 par l'Eglise qui l'a déclaré « hérésie ».

(Kahena)¹⁷ qui était à la tête de la résistance berbère. Ainsi, « la victoire arabe était maintenant acquise et l'Afrique appelée dès lors Ifrîqîya¹⁸, devint une province de l'Empire musulman, confiée à un gouverneur dépendant du Calife Oumeyyade de Damas », écrit Mantran qui rajoute que « pour de nombreux siècles, cette partition des deux régions devait demeurer un fait acquis : la Tripolitaine serait liée au Maghreb, la Cyrénaïque (sous le nom de Barqa) au Machreq » (Mantran 1975, p. 21-22).

Suite à leur défaite face aux sunnites en Arabie, quelques figures du courant ibadite se rendent en Afrique du Nord où leur conception « de la direction de la Communauté musulmane (libre choix du chef, l'imâm), droit de se révolter contre tout chef coupable d'une faute grave, trouva un écho chez les tribus berbères, réfractaires à la domination étrangère, au chef imposé : elles adoptèrent le kharidjisme, non seulement comme expression de la religion musulmane, mais aussi comme arme politique ». (Mantran 1975, p. 22)

La première conquête militaire de l'Afrique du Nord par les Arabes n'a eu qu'une faible importance numérique en Berbérie. Ainsi, sur *Adrar n Infusen*, Despois dit pouvoir affirmer qu'elle n'en a eu aucune. En revanche cette arrivée des Arabes « a provoqué un mouvement d'opposition qui s'est accru par l'adoption du schisme ibadite et qui parfois s'est affirmé par une violence extraordinaire contre les émirs et les dynasties d'Ifrîqîya¹⁹ » (Despois 1935, p. 139). C'est essentiellement au sein des tribus d'*Adrar n Infusen*, en Tripolitaine, que l'ibadisme a trouvé écho et s'est développé. Les Zenâta qui, eux aussi, ont embrassé l'ibadisme, ont attaqué « les Arabes en Tripolitaine et se rendirent maîtres du pays ». Une riposte vigoureuse du gouverneur de l'Ifrîqîya a eu raison des Berbères vaincus entre 745 et 750. Mais « une autre révolte éclata en 757-58 et se prolongea jusqu'en 761, date à laquelle l'imâm ibadite fut pris et exécuté ». Les révoltes berbères n'ont pas cessé et les derniers soulèvements importants en Tripolitaine ont été enregistrés en 770-771 et en 772-773, même si des insurrections ont eu lieu au IX^e siècle. Vaincus, certains Berbères, notamment ceux d'*Adrar n Infusen*, ont continué à confesser leur rite ibadite. D'autres révoltes ont eu lieu en

¹⁷ De son vrai nom Dihya, elle est connue dans l'histoire sous le nom de « la Kahena », nom qui lui a été attribué par les Arabes. Ibn-Khaldoun, dans son « Histoire des Berbères », présente « la Kahena (devineresse) Dihya, [comme] fille de Tabeta, fils de Nîcan, fils de Baoura, fils de Mes-Kesri, fils d'Afred, fils d'Ousîla, fils de Guérao ». Il rajoute que cette femme, qu'il présente comme celle qui sait « par divination, la tournure que chaque affaire importante devait prendre [...] avait fini par obtenir pour elle-même le haut commandement [...] "gouverna pendant soixante-cinq ans", dit Hani-Ibn-Bekour-ed-Darîci, et "elle vécut cent vingt-sept ans" »¹⁷. (Ibn-Khaldoun 1856, p. 193)

¹⁸ L'Ifrîqîya était constituée par la Tunisie actuelle et la Tripolitaine, tandis que la Cyrénaïque était rattachée à l'Égypte.

¹⁹ Despois a transcrit « Ifrikya ».

Tripolitaine en 805 et en 811-812. La Cyrénaïque et la Tripolitaine orientale « étaient contrôlées par les Berbères Houwâra et faisaient théoriquement partie de la province d'Égypte ». Lorsqu'un émir toulounide d'Égypte a lancé une expédition pour s'emparer de Tripoli en 878-879, les aghlabides et les Berbères d'*Adrar n Infusen* se sont alliés pour repousser les troupes toulounides retournées en Cyrénaïque, accentuant ainsi la séparation entre la Tripolitaine et la Cyrénaïque. (Cf. Mantran 1975, p. 21-23)

À cette époque, la tribu des Nefousa s'étendait aussi bien sur les plaines de la Djeffara occidentale que sur la montagne, et ce sont les Berbères de la montagne de Nefousa qui ont été « l'avant-garde orientale de la grande confédération ibâdite de Tiaret ». Et c'est la montagne et l'ibadisme qui permirent aux Nefousis, selon Despois, « de maintenir leur indépendance contre les Fatimides avant que ces derniers remportent contre eux un "écrasant succès" au X^e siècle » (Despois 1935, p. 139).

La dynastie fatimide qui s'empare du pouvoir en Ifriqiya en 910-911 a réussi à étendre son autorité sur la Tripolitaine après avoir écrasé dans le sang l'insurrection des Berbères. Ces derniers se révoltèrent en 912 et s'emparèrent de Tripoli. Mais cela n'a pas duré longtemps. Ils se révoltent en 922 sans succès. Lors de la révolte de « l'homme à l'âne » (de son vrai nom Abu Yazid), de 938 à 947, les Berbères d'*Adrar n Infusen* lui ont prêté main forte. Robert Mantran se demande « si ces révoltes ne dénotent pas surtout la détermination des Berbères du Djebel Nefousa dans leur refus de la domination étrangère, et, plus encore, de la domination d'une dynastie "orientale" appuyée sur un sectarisme religieux tyrannique » (Mantran 1975, p. 23).

Vers l'an 1000, les Berbères d'*Adrar n Infusen* appuient les Banou Kharzoun, groupe Zenata, pour prendre le contrôle de Tripoli alors sous contrôle des Zirides. Malgré des épisodes de guerre, Tripoli reste sous le contrôle des Banou Kharzoun jusque vers 1095.

Lorsque les Zirides se sont affranchis des Fatmides, ces derniers lancèrent contre eux, en 1050-1051, les tribus arabes de Banou Soulaym et Banou Hilal. Les premiers s'installèrent en Cyrénaïque et les seconds « continuaient vers l'ouest, dévastant tout sur leur passage si l'on en croit l'historien Ibn Khaldoun » (Mantran 1975, p. 24). La résistance berbère fut écrasée, la Tripolitaine prise par les conquérants qui se sont installés principalement sur les zones côtières ; les Berbères se sont retirés dans les montagnes et ont abandonné leurs terres dans la Djeffara occupées par les conquérants arabes. Les Nefoussis sont ainsi devenus montagnards. Leurs terres dans la plaine de Djeffara sont occupées par les Beni Zoghba, appartenant à l'une

des tribus hilaliennes, relayés au XIII^e siècle par les Debbab, de la confédération des Beni Solaym. Même si certains de ceux qui occupent la plaine pourraient être des Berbères, il y a une hostilité des montagnards pour les gens de la plaine qui les ont privés d'une partie de leurs pâturages et de leurs terres à céréales. Il s'est développé donc une sorte de « haine de cultivateurs pour les nomades voleurs et pillards » ou encore « le mépris de minoritaires puritains pour des musulmans dont la foi est trop tiède ». (Cf. Despois 1935, p. 140).

Entre temps, Tripoli a connu une incursion des Normands de Sicile (1146), mais l'arrivée des Almoravides en Ifriqya les a poussés au retrait en 1160.

Les vingt années suivantes constituèrent une période de paix et de renaissance des activités économiques, grâce aux relations plus nombreuses avec les cités marchandes italiennes et espagnoles. Plus tard, vers 1185, c'est Bahâ ad-din Qaragoush, venu d'Égypte, aidé par la tribu hilalienne des Banou Dabbab, qui impose son pouvoir à Tripoli et jusqu'à Gabès en passant par *Adrar n Infusen*. En 1195, ce sont des « aventuriers » venus des Baléares qui interviennent en Tripolitaine qui traverse une période de troubles accompagnée par une destruction d'une bonne partie de la ville de Tripoli. Vers 1230, les Hafside imposent leur autorité en Tripolitaine. Si la période hafside a joué un rôle important dans l'arabisation de la Tripolitaine, l'intérieur du pays est demeuré berbère et l'arabisation n'a touché que la zone côtière. (Cf. Mantran, p. 24-25)

Lorsque, à la fin du XV^e siècle, les habitants de Tripoli se libèrent de la tutelle des Hafside, ils mettent en place un gouvernement qui s'occupait notamment du maintien des relations commerciales jusqu'à l'arrivée des Espagnols qui s'emparèrent de Tripoli en juillet 1510. En 1530, Tripoli est cédée aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (ou Hospitaliers de Rhodes)²⁰.

3.2. Les différentes occupations ottomanes

En 1551, c'est le corsaire turc Tourghout²¹ qui s'empare de la ville. Ce dernier fut nommé, par le Sultan ottoman, gouverneur de Tripolitaine en 1554.

²⁰ L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, aussi appelé ordre des Hospitaliers ou encore La Religion (terme principalement utilisé dans la marine de l'Ordre) est un ordre religieux catholique hospitalier et militaire qui a été fondé initialement dans un but hospitalier vers 1080, quelques années avant la première croisade (1095-1099), et qui a existé jusqu'aux environs de l'année 1800. (Wikipédia : <https://urlr.me/U6dQmp>)

²¹ Les sources occidentales le citent sous le nom de Dragut.

Ayant assuré leur domination sur la Tripolitaine, après avoir repoussé nombreuses attaques espagnoles, les Ottomans élargissent leur domination vers le sud et s'emparent du Fezzan en 1577, mais « en 1582, une insurrection se produisit au Fezzan d'où les Turcs furent chassés » (Lugan 2022, p. 78). Ceci étant, cette période qui va jusqu'au début du XVII^e siècle a été marquée par des épisodes de répression et de révoltes qu'a connus la région d'*Adrar n Infusen*.

Par la suite, Ahmed Karamanli, descendant d'un corsaire ottoman fut porté au pouvoir. Il est reconnu, en 1718, par Constantinople comme gouverneur et pacha. En 1720 il s'affranchit de la tutelle ottomane et se déclare indépendant. Il inaugurerait une dynastie qui devait gouverner la Tripolitaine pendant 120 ans. Le règne des Karamanli a commencé à se fragiliser à partir de 1790. En 1835, des troupes ottomanes débarquèrent à Tripoli où « un gouverneur turc prit en mains le gouvernement de la province, tandis que les membres de la famille Karamanli étaient envoyés en exil à Istanbul » (Mantran 1975, p. 28). À leur débarquement, les Ottomans n'ont établi leur pouvoir que sur Tripoli et ses environs. Ils ont dû faire face aux rébellions de Tripolitaine occidentale, d'*Adrar n Infusen* et du Fezzan. Il leur a fallu sept ans pour pacifier la Tripolitaine occidentale et huit ans pour occuper le Fezzan et Ghadamès. Et ce n'est qu'à la mort de Rhuma²² en 1858 que les Ottomans ont réussi à prendre le contrôle de la région et la pacifier : les Ottomans ont dû faire face à la résistance de la montagne 23 ans durant. Cette résistance aux Ottomans a été évoquée par Reclus Elisée dans le volume 11 de sa *Nouvelle géographie universelle : la terre et les hommes* (1886) :

« Les Berbères de la Tripolitaine proprement dite qui paraissent avoir le mieux conservé le caractère primitif sont les habitants des montagnes de Ghourian et de Yefren : ce sont aussi les indigènes qui ont le plus bravement défendu leur indépendance. C'est dans le Djebel Yefren que commencent toutes les insurrections ; les gens du pays citent toujours avec orgueil les actions héroïques de leurs ancêtres, notamment celles de leur dernier héros, Rhouma, qui pendant des années guerroya contre les Turcs. Par l'énergie militaire, aussi bien que par l'amour du travail, le soin qu'ils donnent à la culture de leurs champs et de leurs vergers, leur intelligence et leur vivacité naturelle, ce sont les "Kabyles" de la Tripolitaine : ils contrastent singulièrement avec les gens apathiques de la plaine. Au nord-ouest du Djebel-Yefren, le Djebel Nefousa est également habité par des tribus berbères, dont quelques-unes parlent encore un dialecte assez rapproché de celui des

²² Chef de la résistance à l'occupation ottomane à *Adrar n Infusen* (voir plus loin : Cresti 2019, p. 87).

Touareg [...] ». (Reclus 1886, p. 66-67).

En effet, ce héros d'*Adrar n Infusen*, du nom de Rhouma, Ruma ou Rhuma « n'est autre que Ghūma ibn Khalifa al-Mahmūdī qui, après que l'Empire ottoman eut rétabli son emprise sur la Tripolitaine, conduisit une révolte qui, partie du Djebel s'étendit rapidement à une très vaste partie de la Tripolitaine occidentale, dont il devint pour un temps le chef ». (Cresti 2019, p. 87)

Vers 1860, l'Empire ottoman impose son pouvoir sur les trois provinces qui forment la Libye d'aujourd'hui : la Cyrénaïque, le Fezzan et la Tripolitaine. Le pouvoir ottoman se préoccupait juste « de maintenir l'ordre et d'assurer leurs positions à Tripoli et à Benghazi [...] La Tripolitaine et le Fezzan – qui constituaient le « vilâyet-i Tarabulus-i Garb » (province de Tripoli d'occident) – étaient alors divisés en quatre « moutassarifats » ou « sandjaks » (sous-gouvernorats), tandis que la Cyrénaïque demeura jusqu'en 1863 une région autonome ; elle devint ensuite une *moutassarifat* dépendant directement d'Istanbul, puis rattachée en 1871 à Tripoli pour redevenir autonome en 1879 » (Mantran 1975, p. 29).

Le peu d'infrastructures modernes (écoles, tribunaux, ...) que le pouvoir ottoman a introduit n'a concerné que les grandes villes, alors qu'à l'intérieur du pays les tribus agissaient à leur guise et « leur soumission au gouvernement ottoman était théorique » (Mantran 1975, p. 29). Et ce n'est qu'avec les interventions française et anglaise, respectivement en Tunisie et en Égypte, que le pouvoir ottoman a cherché à avoir le soutien de la population et à renforcer sa présence militaire notamment sur la frontière occidentale, alors que les Italiens convoitaient déjà ce territoire sous domination ottomane. C'est durant cette période, en 1843, que la confrérie de Sanoussiya²³ fonda sa première Zawiya en Cyrénaïque où l'espace était propice pour le développement de la confrérie, au moment où le pouvoir ottoman était occupé à soumettre la Tripolitaine qui lui résistait. La confrérie voit alors ses *zawiyas*²⁴ se proliférer rapidement notamment en Cyrénaïque.

« En 1902, le nombre des zâwiya était compris entre 150 et 200, et elles couvraient les territoires allant de la Cyrénaïque au Fezzan et du Hedjaz au Waddaï. D'après Evans-Pritchard, on peut préciser leur répartition : 17 en Arabie, dans le Najd ; 31 en Égypte ; 45

²³ La Sanoussiyya (Sanûsiyya) est une confrérie religieuse fondée en 1837 à Mazouna, en Algérie, par Mohammed ben Ali Al-Sanoussi, de la famille Al-Sanoussi.

²⁴ Une *zawiya* (ou *zaouïa*) est un édifice qui sert à une confrérie pour accueillir ses adeptes.

en Cyrénaïque ; 18 en Tripolitaine (ce qui est relativement peu) ; 21 dans le sud libyen, Fezzan et Koufra ; enfin 14 au Soudan et dans le Tchad actuel, ce qui montre la poussée sanoûsîe vers le Sud. Ils se heurtèrent à la France, de plus en plus présente en Afrique Centrale. » (Mantran 1975, p. 30)

À la fin du XIX^e siècle, l'Italie qui a su écarter l'Angleterre et l'Allemagne de la convoitise du territoire qui jusqu'alors était sous domination ottomane, a commencé à préparer le terrain pour une future occupation « en fondant à Tripoli et à Benghazi un certain nombre d'établissements commerciaux et bancaires, ainsi que des entreprises agricoles, des petites usines, et surtout en prenant une place prééminente dans la création d'écoles primaires et techniques » (Mantran 1975, p. 31). Le 4 octobre 1911, la conquête militaire par l'Italie de ce qui allait devenir la Libye a commencé : « Les troupes italiennes débarquèrent à Tobrouk le 4 octobre 1911, à Tripoli le jour suivant, à Darna, Benghazi et Khoms deux semaines plus tard » (Cresti 2019, p. 89, nbp. 9). Les Ottomans, malgré la mobilisation des réseaux de la Sanoussiya ainsi que les différents chefs religieux de Tripolitaine²⁵ qui ont appelé au *jihad*²⁶ contre l'envahisseur, n'ont pu tenir face à l'offensive italienne qui s'est, entre temps, emparé de plusieurs villes importantes comme Tripoli, Khoms, Benghazi, Darna et Tobrouk. Et c'est ainsi, trois mois après la prise de Misrata²⁷, que les Ottomans signent la paix : le 18 octobre 1912 les Italiens et les Ottomans signent, à Lausanne, le traité bilatéral d'Ouchy qui mit fin à la guerre italo-turque. Ils abandonnent ainsi à leur sort les adeptes de la confrérie Sanoussiya, dont ils ont pourtant encouragé, ou du moins facilité, l'implantation ainsi que leurs coreligionnaires qui se sont engagés dans la guerre sainte à leurs côtés. Mais leur départ n'était pas synonyme d'abandon définitif : « aussi, ont-ils délégué leur autorité politique et religieuse au chef de la Sanoussiya, Ahmed al-Charif²⁸, et lui ont-ils permis de continuer la guerre en leur nom » (Ouanes 2009, p. 35). Ainsi s'achevaient, en 1912, plus de trois siècles d'une domination ottomane.

Dans sa conclusion, l'historien Robert Mantran affirme que si l'occupation turco-ottomane a joué un rôle important dans la constitution de la Libye moderne en assurant une relative unité

²⁵ Les tribus d'où sont issus ces chefs religieux et politiques décidés à appuyer la garnison turque « n'aimaient guère les troupes de la Porte, mais la solidarité islamique joua à fond contre les chrétiens italiens qui croyaient d'ailleurs être accueillis en libérateurs » (Martin 1975, p. 33).

²⁶ Guerre sainte musulmane.

²⁷ Cette ville apparaît sous différentes orthographes : Mi-sourâta, Musorata,.. Ici, nous avons opté pour l'orthographe en usage de nos jours : Misrata.

²⁸ L'auteur l'a transcrit : Ahmed Es-Chérif.

des trois régions (Cyrénaïque, Fezzan et Tripolitaine), les Ottomans demeurent des étrangers au pays. Selon l'historien, ce territoire, n'avait encore pu trouver en lui-même « les moyens de se doter d'un gouvernement authentiquement libyen. La conquête italienne allait encore retarder la naissance d'un État où le pouvoir serait assumé par les Libyens eux-mêmes » (Mantran 1975, p. 32).

3.3. *L'occupation italienne (1911-1943)*

Après le départ des Ottomans, les Italiens ont fait face à la résistance des Libyens aussi bien en Cyrénaïque qu'en Tripolitaine et au Fezzan. Ils ont dû mener deux guerres (1911-1917 et 1923-1932) pour asseoir leur autorité.

Federico Cresti qualifie d'atypique la colonisation italienne en Libye, avec un parcours chronologique particulier :

« Amorcée avec le débarquement des troupes italiennes à Tripoli le 5 octobre 1911, elle se termina en 1943, lorsque les armées des forces alliées occupèrent le territoire libyen, établissant des administrations militaires provisoires. Il s'agit donc d'une colonisation brève et marquée par la guerre : de révolte en répression, l'ensemble du territoire ne fut déclaré pacifié qu'en 1932 ».²⁹

La confrérie de Sanoussiya qui a constitué un réseau important de *zawiyas*, notamment en Cyrénaïque, a organisé la résistance armée contre la présence italienne. Le fondateur de la Sanoussiya « a préconisé la croyance dans l'imamat, c'est-à-dire dans la conception théocratique de l'État, ce qui entraîne le refus de l'obéissance à des chefs non-musulmans » (Mantran 1975, p. 31). Cela expliquerait leur hostilité aux Italiens. Les fidèles de la confrérie ont mis en difficulté l'armée italienne : ils remportent une victoire à Darna en 1913 et organisèrent la guérilla. En Tripolitaine, « d'autres chefs conduisaient la résistance : le Chaykh Souf à Zouwâra, Barouni à Azîziya... » (Mantran 1975, p. 31). En effet, à *Adrar n Infusen*, c'est autour de Slimane Barouni que la résistance s'était organisée : ce dernier, « l'un des principaux leaders du Nefousa, fut parmi les organisateurs de la résistance anticoloniale dès les débuts de la conquête » (Cresti 2019, p. 88). Lorsque les navires italiens se sont

²⁹ Federico Cresti, « La Libye : un épisode atypique de la colonisation du Maghreb », *Areion 24 News*, 20 janvier 2021 : <https://urls.fr/d353Yu>

approchés de Tripoli, des notables et chefs, aussi bien amazighs qu'arabes, d'*Adrar n Infusen* ont convergé au domicile de Slimane Barouni à Yefren où ils se sont réunis pour organiser la résistance. « Suite à cette réunion, Slimane Barouni devint le leader de la résistance et lança l'appel au *djihad*³⁰ » (Abousseddik 2018, p. 41). Si la confrérie Sanoussiya, par son réseau de *zaouiyas* et son influence grandissante, a conduit la résistance contre l'invasion italienne notamment en Cyrénaïque, elle n'a cependant pas pu gagner la Tripolitaine. En effet, « les chefs de Musorata, de la Tripolitaine, de Zouara et de Azizia, par jalousie politique ou par simple tactique, lui barrèrent en 1916 la route, refusant ainsi toute concurrence locale » (Ouanes 2009, p. 36).

Cette résistance à laquelle ont fait face les Italiens les a conduits, dès le début de l'occupation, à adopter « une "politique berbère" qui aurait reconnu les particularités de la région du Djebel Nefousa, lui réservant une certaine autonomie par rapport aux "territoires arabes" voisins. Cette politique avait assez clairement pour objectif d'opposer les Berbères ibadites aux Arabes afin de contrôler plus aisément l'ensemble de la Tripolitaine ; or, elle rencontra l'hostilité des hiérarchies militaires qui prônaient une politique différente, confiant les pouvoirs administratifs aux chefs arabes-sunnites qui s'étaient rangés du côté italien » (Cresti 2019, p. 88).

Dans son article de 2019³¹, Federico Cresti nous apprend qu'immédiatement après la prise de Tripoli, le ministre italien des Affaires étrangères a reçu une note³² du Caire attirant son attention sur le lien historique des Berbères avec le *kharijisme*³³, une donnée très importante

³⁰ *Djihad* (ou *jihad*) est la lutte armée au nom de l'islam. S'il est vrai que ce terme est sujet de controverse, le *jihad* auquel a appelé Slimane Barouni n'est sujet à équivoque : c'est un appel adressé aux musulmans d'*Adrar n Infusen* pour prendre les armes contre l'envahisseur non-musulman. Il est vrai que plusieurs définitions circulent et souvent une confusion est entretenue autour du sens à donner à ce terme. « Dans les traités classiques de droit musulman, le *jihād* est bien une guerre faite avec des armes contre des mécréants bien concrets, et non une lutte spirituelle » (Bleuchot 2000, p. 586). Le dictionnaire donne deux définitions : « 1- *Religion*. Effort que doivent fournir les musulmans pour rester dans le droit chemin et combattre les ennemis de l'islam. 2- *courant*. Guerre sainte menée pour propager ou défendre l'islam » : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/djihad>.

³¹ « Les Ibadites du Djebel Nefousa dans la vision coloniale italienne. Les débuts de la "question berbère" en Libye (1911-1913) », paru en 2019 aux Presses universitaires de Rennes est la traduction de « Due volte minoranza: i berberi ibaditi del jabol Nafusa nella visione coloniale. Note sui documenti dell'Archivio storico del ministero dell'Africa italiana dall'inizio dell'impresa di Tripoli alla fine della prima guerra mondiale (1911-1918) », éditions Aracne (Rome) en 2015.

³² *Archivio storico del Ministero dell'Africa Italiana* (ASMAI), 109/1-1, note par Enrico Insabato, 24-12-1911. « Archives historiques du Ministère de l'Afrique italienne » : Cresti 2019, p. 89, n° 10.

³³ Le dictionnaire Larousse définit le kharidjisme comme étant une « secte musulmane intransigeante et rigoriste, qui se constitua en 660 » et précise que la doctrine de cette dernière s'est définie « par des revendications et un rigorisme à l'encontre desquels la majorité de l'islam fit front à travers le sunnisme et le chiisme ». (Larousse : <https://urlr.me/mvPsfr>). Souvent, le *kharijisme* est défini comme étant une hérésie de l'islam. En réalité, « kharidjisme », de la racine arabe « X-R-Ġ » « sortir » est une notion que les faiseurs de l'ordre ont utilisée pour qualifier ceux qui les ont contestés et sont entrés en dissidence : « Sous le vocable sulfureux de "kharijite" »

qui pourrait servir le gouvernement italien dans la définition de sa stratégie pour asseoir son pouvoir en Libye, particulièrement en Tripolitaine. En effet, l'hostilité des Amazighs à l'occupation étrangère ne pouvait laisser les Italiens indifférents. L'auteur de ladite note, l'orientaliste italien érudit de l'Islam, Enrico Insabato, « estimait que le gouvernement italien devait tenir compte de leur appartenance communautaire dans le cadre de sa politique de colonisation en prenant exemple sur l'action de la France en Algérie » dans sa gestion des Mozabites coreligionnaires des Amazighs d'*Adrar n Infusen*. Le Mzab est resté indépendant jusqu'en 1882, date de son annexion. Les Français ont accordé aux Mozabites une relative autonomie qui leur permet notamment la gestion et l'organisation de la religion ainsi que de l'administration de la justice civile. Dans la dernière partie de sa note, Enrico Insabato suggère au gouvernement italien « l'attitude politique à adopter envers les ibadites de Tripolitaine en une période où ils étaient en première ligne dans la lutte armée contre l'Italie » (Cresti 2019, p. 90). Ainsi, pour mettre à mal le soutien qu'exprimaient ces Ibadites aux Turcs, leurs frères dans l'islam, il suggère de se servir d'une *fatwa*³⁴ émise par l'ouléma Kamel contre les Ibadites. Cette dernière qualifie les habitants d'*Adrar n Infusen* d'hérétiques et d'infidèles, ce qui autorise leur attaque et la pratique de la razzia sur eux. Et sur cette base, il suggère d'instrumentaliser la spécificité ibadite pour diviser la société libyenne, ce qui faciliterait son contrôle du territoire. Par la même occasion, essayer de gagner la sympathie des Ibadites et établir avec eux une alliance en garantissant le respect de leur religion. Enrico Insabato est convaincu que les Berbères ibadites de la montagne étaient un important soutien des Ottomans en Tripolitaine, mais ce sentiment vient « du fait qu'une bonne partie d'entre eux obéissaient aux ordres de l'un des principaux chefs de la résistance contre l'occupation italienne, Sulaymān al-Bārūnī » qui était, en effet, à cette époque-là, lié au pouvoir ottoman. (Cresti 2019, p. 91)

Pourtant, à la fin du XIX^e siècle, sous le règne d'Abdulhamid II, les autorités ottomanes ont malmené Slimane Barouni considéré comme un dangereux agitateur. Il était surveillé, arrêté à plusieurs reprises. Il n'a dû sa libération, à chaque fois, qu'à la mobilisation populaire et à l'intervention de notables d'*Adrar n Infusen*. Ces derniers ont dû, une fois, envoyer une délégation à Istanbul pour solliciter la grâce du roi. Exposé à des harcèlements quasi-permanents et craignant pour sa sécurité, il décide de s'exiler en Égypte « où il espérait

l'Islam médiéval a regroupé, pour mieux les amalgamer et les discréditer, des formes profuses de rébellion et de contestation de l'ordre califal » (Aillet 2019, p. 61).

³⁴ La *fatwa* est un avis donné par une autorité religieuse et ça avaleur de décision ou décret dans la religion musulmane.

évoluer dans un espace culturel et politique plus accueillant » (Abousseddik 2018, p. 38.). Au Caire, il fonda en 1906 l'imprimerie *al-azhar al-baruniyya* « Les fleurs "barouniennes" ». En avril 1908, il crée, toujours en Égypte, le journal *al-assad al-'islami* « Le lion islamique » qui est imprimé dans sa propre entreprise (cf. Annexe I-1). « Comme le suggère son titre, le journal traite de la question islamique et s'intéresse à l'idée de l'université islamique »³⁵ et il est présenté comme un « journal hebdomadaire religieux, politique et littéraire ». La devise que Slimane Barouni a choisi pour son journal est un verset coranique : « Et dis : "La Vérité (l'Islam) est venue et l'Erreur a disparu. Car l'Erreur est destinée à disparaître" »³⁶. Il était précisé aussi à la Une du journal qu'il paraissait provisoirement en Égypte. En effet, Barouni comptait le rapatrier en Libye, ce qui n'a pas eu lieu. Mais le journal a cessé de paraître après quelques numéros. En 1908 Slimane Barouni a été également élu comme député du « Djebel el Gharbi »³⁷ au nouveau parlement ottoman. Cela fait suite à « la politique d'ouverture mise en œuvre par le Comité Union et progrès lors de sa prise de pouvoir à Istanbul en 1908 » (Cresti 2019, p. 91).

Le 16 octobre 1912, deux jours avant la signature par les Ottomans et les Italiens du traité d'Ouchy qui met fin à la guerre italo-turque, « le sultan ottoman accordait [par un *firman*³⁸] aux provinces de Libye une pleine et entière autonomie ». Slimane Barouni saisit cette occasion pour proclamer l'indépendance de la Tripolitaine. Face à cette déclaration, le gouvernement italien était divisé. Les uns considéraient l'initiative de Barouni « comme le signe d'une maturité politique surprenante, qui était surtout le fait des groupes berbères ibadites, dont il conviendrait de tenir compte » ; alors que d'autres estimaient qu'il fallait opter pour l'usage de la force et ne pas accorder de crédit à cette proclamation. Pour ces derniers, ce n'était qu'une « manœuvre ayant pour seul but d'affirmer des ambitions et des désirs de pouvoir personnel contraires aux intérêts italiens ». Ceux qui étaient pour la conquête des territoires par la force, menés par le général Ottavio Ragni, alors gouverneur général de Tripolitaine, planifient de soumettre les Berbères à la « politique arabe » en vigueur en Libye. Le général voulait confier les postes de gestion administrative de la région d'*Adrar n Infusen* aux notables arabes « qui avaient choisi d'abandonner la lutte, alors que la

³⁵ Traduit de l'arabe : « wa kama huwa mafhum min 'ism al-ğarida, kanet taeni bi al-qadiyya al-'islamiyya wa fikrat al-ğamiea al-'islamiyya » : <https://urlr.me/cB6dVR>

³⁶ Verset 81 de la sourate 17 (*al-isra* = « le voyage nocturne ») : <https://urlr.me/tEX6dc>

³⁷ « Djebel el Gharbi » (ou « Djebel al-Gharbi ») est le nom attribué à la région d'*Adrar n Infusen* dans le découpage administratif ottoman.

³⁸ *Firman* est un « mot d'origine persane (fermān) mais utilisé surtout chez les Ottomans pour désigner un ordre ou un édit émanant du sultan, ou émis au nom du sultan, après décision prise en conseil impérial ». (Encyclopédie Universalis : <https://urlr.me/pEAMT5>)

population berbère sous la conduite de Sulaymān al-Bārūnī demeurait hostile à toute forme de compromis ». (Cresti 2019, p. 93-94)

C'est le cas des Muntasir de Misrata, l'un des clans les plus puissants de Tripolitaine, qui rendaient des services aux Italiens bien avant l'intervention coloniale et avec qui Ragni entretenait de bonnes relations. Parmi les notables alliés des Italiens, figurait aussi Mohamed Fekkini, « ennemi juré de Sulaymān, allié aux Muntasir, que Ragni allait nommer par la suite *qā'immaqām*³⁹ de la circonscription berbère à Fessato ». C'est cette politique de Ragni qui s'était alors imposée. « À la fin de l'année 1912, on arriva à un accord entre le gouvernement militaire de Tripoli et les chefs arabes, qui se voyaient investis des principales charges administratives, excluant de fait les représentants de la population berbère ». L'initiative de Ragni illustre bien la « politique arabe » que les Italiens voulaient imposer aux Berbères d'*Adrar n Infusen*. (Cresti 2019, p. 94)

Ce qui a facilité la tâche aux Italiens c'est la division des leaders et chefs libyens suite à l'accord d'Ouchy. Certains parmi eux, conscients qu'ils ne peuvent plus compter sur le soutien des autorités ottomanes, par ailleurs fragilisées par des luttes de pouvoir et les guerres en cours, « voient dans cet accord une plate-forme qui leur permet de négocier l'autonomie, voire l'indépendance du pays » (Lahmar 2006, § 18). Ils acceptent donc de faire la paix. D'autres refusent l'accord car, pour eux, leur consentement est synonyme d'acceptation d'une présence coloniale. Ces derniers appellent les populations à poursuivre la lutte armée. En Tripolitaine, les principaux chefs partisans de la paix sont H. Kaabar, de Gharian et M. Fekkini, de Rojbane. Ceux qui ont fait le choix de la poursuite de la lutte armée sont S. Barouni, de Jadou, S. Mahmoudi, de Mhamid, M. Ben A. Bouseifi, de Ouled Bouseif, S. Ben A. Zentani, de Zentane, et M. al-Mahdi Sounni, petit-fils de Abdallah Sounni, fondateur de la *zawiya sanousiyya* à Mizda. Cela a permis aux Italiens de fragiliser le front tripolitaïn et ont réussi à réduire les partisans du *jihad* lors de la bataille de Jendouba en 1913, poussant Slimane Barouni et ses compagnons à l'exil. Cette victoire a permis aux Italiens d'occuper la totalité d'*Adrar n Infusen*. Lahmar a cité Youssef Kharbiche parmi les partisans de la paix alors que tel n'était pas le cas. (Lahmar 2006, § 18)

De son côté, l'armée italienne n'a pas perdu de temps ; après l'accord de paix signé avec les Ottomans, elle a commencé à occuper les territoires qui se situent entre le littoral et *Adrar n Infusen*. Quelques mois après le début des expéditions, au début du mois de février 1913, les

³⁹ *qā'immaqām* (transcrit également *caïmacam*, *caïmacan*, *qaïmaqam* ou *kaïmakam*) est un titre donné à un fonctionnaire de l'administration ottomane qui est la tête du *caza*, une subdivision administrative équivalente à l'arrondissement français. Le *qaïmaqam* est l'équivalent de sous-gouverneur. (Pargoire 1898, p. 96)

troupes italiennes n'auraient « rencontré aucune opposition dans les zones de peuplement arabe que « l'on pouvait considérer comme pacifiées ; de plus, sous le commandement du général Clemente Lequio, les troupes italiennes avaient conquis sans coup férir une bonne partie du territoire dont al-Bārūnī avait proclamé l'indépendance, en particulier al-‘Ujaylat⁴⁰, mais il en allait tout autrement dans le cas de la Montagne berbère ». Dans une missive adressée à cette époque à Rome par le gouverneur Ragni, qui fait le point dans la lettre, sur la situation militaire en Tripolitaine, on lit, au sujet du haut-plateau, que « la partie essentiellement peuplée de tribus arabes, de Garian à Homs, a été soumise ; par contre, à l'ouest de Garian, là où prédomine l'élément berbère [souligné dans le texte], la population est encore sur le pied de guerre »⁴¹. En même temps, des négociations étaient en cours entre des notables délégués par Slimane Barouni et le gouvernement italien. Dans une lettre datée du 22 mars 1913, le ministre des colonies signifie à Ragni que le gouvernement italien était parvenu à un accord avec les délégués berbères et que les chefs d'*Adrar n Infusen* allaient mettre fin à la lutte armée en contrepartie de la mise en place d'une circonscription berbère spéciale dont la gestion administrative serait assurée par des représentants élus parmi les Berbères chapeautés par des fonctionnaires italiens qui en assureraient la direction et le contrôle. Bien entendu, ce seraient aux troupes italiennes auxquelles reviendrait la tâche de protection. (Cresti 2019, p. 95)

À l'occasion des pourparlers avec les chefs tripolitains en février 1913,

« les délégués tripolitains, Moussa Grada et Ali es-Shanta, voulaient ouvrir des négociations à Paris sur la question de l'autonomie du Djebel Nefousa, en internationalisant ainsi l'enjeu et pour tester le soutien de la France envers un tel projet [...]. Une trêve fut même proclamée pendant les négociations, mais rompue dès la mi-mars. Avant que le délégué Es-Shanta puisse communiquer les résultats des négociations, eut lieu, le 23 mars, la bataille d'Asabaa⁴² qui vit la défaite des forces tripolitaines. Un tel changement dans les rapports de force incita Barouni à trouver refuge en Tunisie, où il tenta de continuer les négociations avec Rome pour l'autonomie du Djebel Nefousa » (Montalbano 2023, § 23).

Opposé à ce projet d'autonomie pour les Berbères ibadites, le gouvernement de Tripoli s'est déployé pour faire échouer l'initiative. Ragni a tenté de persuader Rome en leur adressant une

⁴⁰ al-‘Ujaylat (Ajilat, Lejjilat) est une ville située à 35 km à l'est de Zouara.

⁴¹ *Ibid.* ASMAI Libia 150/14-55, *Situazione generale a tutto il 5 febbraio* (Ragni, 5/02/1913). Voir aussi (Del Boca 1993, p. 207).

⁴² Asabaa est située à environ 110 km au sud de Tripoli, entre Yefren et Gharian.

pétition signée par 241 notables d'*Adrar n Infusen* – ibadites et sunnites –, par laquelle les signataires se désolidarisent de Slimane Barouni et ses « complices » qui, selon ces notables, agissent « pour leur propre compte, par ambition personnelle, sans se soucier de mener la population à la destruction et à la mort » (Cresti 2019, p 95-96). Dans le conflit qui opposait le ministre des colonies et le gouvernement de Tripoli, le chef du gouvernement a fini par suivre ce dernier et a fait pression sur le ministre afin qu'il autorise l'intervention militaire. La résistance a été très vite réduite et la totalité de la montagne occupée. Mais début juin 1913, le ministère des colonies remplace Ragni par le général Vincenzo Garioni. Ce dernier a reçu des instructions pour réexaminer le projet qui consiste à tenir compte des spécificités des Ibadites d'*Adrar n Infusen* et travailler sur un projet de mise en place d'« une structure administrative différente du reste du territoire libyen, ce que Bertolini⁴³ désignait comme un *Commissariato governativo* "Commissariat de gouvernement" » (Cresti 2019, p. 96). Le ministre a fourni les éléments qui justifient à ses yeux ce projet qui pourrait parer aux difficultés que présente la zone concernée : sa position frontalière avec des territoires sous administration française et l'hétérogénéité de la composition ethnique et religieuse de ses populations. Il lui précise, en conclusion, que « seul un ensemble de raisons complexes, de nature ethnique et religieuse, peut en effet expliquer la permanence d'un îlot de population berbère ibadite au sein d'un peuplement arabe sunnite qui domine la région depuis des siècles »⁴⁴. D'où l'insistance du ministre pour que la communauté berbère-ibadite soit traitée de manière spécifique. Il a tenu, enfin, à attirer l'attention sur le déplacement d'une partie de la population berbère de la montagne vers la Tunisie, conséquence de la conquête militaire menée par le gouvernement précédent et de sa « politique arabe ». Il convient donc, selon le ministre, de « trouver une formule de gouvernement, un compromis [...] qui permettrait – sans éloigner les arabes sunnites – de satisfaire les Berbères non-sunnites, afin que ceux qui sont restés nous rendent leur confiance et que ceux qui ont choisi de s'exiler reviennent à nous et rentrent dans leur pays d'origine »⁴⁵. La question n'est pas seulement politique, elle est aussi économique : les Berbères sont incontournables dans le commerce transsaharien. Et pour toutes ces raisons, le ministre a confié à des spécialistes des études sur les mœurs, les coutumes et les aspirations des Berbères.

⁴³ Bertolini est le ministre italien des colonies.

⁴⁴ Extrait du message de Bertolini adressé à Garioni, dans *ASMAI Libia* 122/1-3, Bertolini à Garioni, 11 juin 1913, p. 6.

⁴⁵ Extrait du message de Bertolini adressé à Garioni, dans *ASMAI Libia* 122/1-3, Bertolini à Garioni, 11 juin 1913, p. 7.

Des attaques des forces hostiles à la colonisation, contraignent les troupes italiennes au début de l'année 1914 à se retirer sur les villes côtières. L'Italie entre dans la Première Guerre mondiale et perd une bonne partie des territoires libyens. Il ne lui restait que Tripoli et Khoms, en août de la même année.

Pour ranimer la guerre sainte contre les « ennemis de la foi » et mobiliser les *moudjahidines*, le calife ottoman charge, en 1916, Slimane Barouni d'accomplir cette mission en Tripolitaine. Mais avec les conditions difficiles qui y régnaient, de plus une partie de la population d'*Adrar n Infusen* s'était réfugiée sur les côtes, dans la région d'At-Willul, cherchant la protection des Italiens, la mission de Barouni ne prendra pas auprès des montagnards et ne fera donc pas long feu.

Au sortir de la Grande Guerre, le gouvernement italien tente le chemin du compromis. Il promulgue le *Statut*⁴⁶ de la Tripolitaine le 21 avril 1919 et propose, en échange de la reconnaissance de la souveraineté italienne sur la Libye, une sorte d'administration indirecte du pays. Ce Statut accorderait aux populations – arabes et berbères – la citoyenneté italienne et le droit démocratique de la représentation parlementaire. L'arrivée au pouvoir du fascisme en Italie a tout remis en cause. Le *Statuto* a été abrogé en avril 1923 et la répression est devenue un des outils majeurs de la gestion des affaires politiques. La prise du pouvoir par les fascistes en octobre 1922 a été accompagnée par la mise en œuvre d'une politique basée sur la répression militaire des révoltes. Juliette Bessis souligne que « la conquête se transforme dès lors en pacification brutale accompagnée de mesures impitoyables, jusqu'à réduction totale des combattants. La Tripolitaine est pacifiée en 1926, la Cyrénaïque/Barka, et accessoirement Fezzan, en 1931 ». (Bessis 1986, p. 38)

Les fascistes ont ainsi semé une véritable terreur et asséné un coup dur à l'opposition et à la rébellion. Plusieurs chefs de guerre ont été arrêtés et exécutés. C'est le cas de Kahlifa ben Asker, un des chefs d'*Adrar n Infusen* qui est exécuté en septembre 1922 avant même l'accès des fascistes au pouvoir. Omar el-Mokhtar, chef sénoussite, représentant de l'émir Mohamed Idriss, est capturé et exécuté par pendaison publique en septembre 1931. « Fermeture des zaouia, pillages, destructions, arrestations, déportations, confiscations de biens, exécutions, ont pour but de décourager toute opposition ». (Bessis 1986, p. 39)

⁴⁶ « Le Statut » ou « lo Statuto » est le pacte fondamental signé en 1919 avec des chefs de la Tripolitaine en résistance. Avec ce pacte, « les Tripolitains ne seraient plus sujets de l'Italie mais obtinrent la "citoyenneté italienne de Tripolitaine", un statut qui, même s'il était différent de la citoyenneté italienne classique, leur donnait le droit d'adresser des pétitions au parlement de Rome et de créer un parlement local qui pourrait imposer des tributs. Le Statut accordait également la liberté de la presse et d'association, la promotion de la langue arabe et l'abolition du service militaire obligatoire » (Sappino 2025 : <https://urlr.me/wcqr9E>).

En 1927, une « loi générale » est promulguée. « Mise en place en décembre 1928, elle institue une nationalité italo-libyque qui respecte le statut personnel et successoral musulman et accorde une série de protections à la religion et aux coutumes ». (Bessis 1986, p. 49)

En décembre 1934, les trois provinces réunies prennent officiellement le nom de « Libye ». Ainsi, la nouvelle organisation administrative mise en place par les autorités italiennes a vu disparaître les administrations autonomes sous contrôle militaire au profit de quatre commissariats (Tripoli, Misrata, Derna et Benghazi) avec 27 municipalités. Les territoires frontaliers du sud demeurent sous administration militaire. En octobre 1938, le Grand Conseil fasciste décide d'intégrer les quatre commissariats de Libye à la Métropole.

La période fasciste était marquée par une politique arabe affichant une « amitié de l'Italie fasciste envers les peuples arabo-musulmans dominés »⁴⁷. Le but serait de faire oublier la répression et la violence commises parallèlement sur les populations libyennes par ce même régime. C'est une « politique fondée sur un discours démagogique et cynique, étant donné les violences commises parallèlement » sur les populations libyennes. Mussolini reçoit personnellement les congressistes venus participer au « Congrès arabe » qui s'était tenu à Rome de la fin du mois de décembre 1934 au début du mois de janvier 1935. Des moyens considérables sont déployés pour encourager et soutenir les mouvements anticoloniaux dans les espaces dits « arabes » en encourageant la publication d'ouvrages, en diffusant des brochures à grands tirages. Une profusion d'articles, de reportages et d'interviews ont été publiés dans l'essentiel des journaux italiens. Même des soutiens et aides financières ont été accordés à des partis et des organes de presse arabes par le régime fasciste. Cette propagande a eu quelques succès : une certaine presse arabe, syrienne notamment, a même fait « l'apologie de l'œuvre italienne en Libye à propos de la fertilisation des zones semi-désertiques » (Bessis 1986, p. 41-43).

Un fait qu'il convient de signaler, notamment dans le cadre de ce qui est l'objet de notre étude, est la prise de position de la presse italienne qui « soutient le point de vue des nationalistes marocains lorsque ceux-ci s'élèvent en 1930, et le monde arabo-musulman derrière eux, contre la promulgation par la France du *dahir*⁴⁸ berbère soustrayant les berbérophones marocains à la loi coranique au profit des anciennes lois coutumières ». (Bessis 1986, p. 42)

⁴⁷ Pour en savoir plus sur la politique arabe de l'Italie fasciste et ses motivations, voir notamment Forlin 2017.

⁴⁸ Le « *dahir* » est une « décision émanant du Sultan du Maroc, souvent judiciaire ou législative, qu'on associe souvent à l'équivalent d'un décret » (Définition du dictionnaire : <https://urlr.me/NJhwjn>). Pour le « *Dahir* berbère », voir Lafuente 1994.

Dans le prolongement de cette « politique arabo-musulmane »⁴⁹, Mussolini, le « Duce⁵⁰ protecteur de l'islam dans le monde », effectue un voyage en Libye en mars 1937 où il parcourt le territoire conquis depuis les confins égyptiens jusqu'à Tripoli « inaugurant sur son passage routes, écoles, hôpitaux, édifices publics et mosquées » (Bessis 1986, p. 44). Lors de son périple, le *Duce* est honoré à la mosquée de Derna où il reçoit le titre de « lion de l'islam », les salutations du *cadhi*⁵¹ « au nom des quatre cents millions de musulmans (du monde) », qui lui offre le titre d'« étendard de l'islam ». À Tripoli⁵², c'est Youssef Kharbiche qui lui remet l'« épée de l'islam » et lui rend hommage dans une courte allocution (cf. Annexe I-2) à laquelle il répond par un discours en faveur de l'islam et des musulmans :

« [...] l'Italie fasciste entend assurer aux populations musulmanes de Libye la paix, la justice, le bien-être, le respect aux lois du Prophète et veut de plus démontrer sa sympathie à l'islam et musulmans du monde entier. Bientôt Rome vous démontrera par ses lois combien elle s'intéresse à l'amélioration toujours plus grande de votre destin »⁵³.

L'invasion de la Pologne par l'Allemagne le 1^{er} septembre 1939 acte le début de la Seconde Guerre mondiale : le Royaume-Uni et la France déclarent la guerre au III^e Reich le 3 septembre 1939. Le 10 juin 1940, Mussolini se range du côté d'Hitler et l'Italie déclare la guerre à la France et à l'Angleterre. Le 28 octobre de la même année elle envahit la Grèce. Les troupes italiennes, appuyées par L'*Afrikakorps*⁵⁴ du maréchal Rommel, subissent une cuisante défaite en Égypte, lors de la bataille d'El-Alamein (23 octobre – 3 novembre 1942), face à l'offensive britannique soutenue par la première *Brigade Française Libre* (BFL). L'*Afrikakorps* a dû reculer ses forces jusqu'en Tunisie. Le territoire libyen se retrouve ainsi occupé par les Alliés. Le 9 juillet 1943, les troupes anglo-saxonnes, appuyées par les forces américaines prennent possession de l'île de la Sicile.

⁴⁹ Nous précisons « arabo-musulmane » car il est évident qu'il s'agit d'une politique destinée aux populations qualifiées d'arabes considérées comme musulmanes, et c'est l'islam qui demeure au centre de cette politique.

⁵⁰ *Duce* = guide.

⁵¹ Le *cadhi* (en arabe *qadi*) est un magistrat musulman remplissant des fonctions civiles, judiciaires et religieuses. (Cf. *Les cahiers de l'islam* : <https://urlr.me/XJ4QpK>).

⁵² Le *Duce* s'était déjà rendu une première fois à Tripoli en 1926.

⁵³ Discours de Mussolini à Tripoli le 18 mars 1937 en réponse à l'allocution de Youssef Kharbiche qui lui a remis l'« épée de l'islam » (Bessis 1986, p. 208).

⁵⁴ « L'*Afrikakorps* (*Deutsches Afrika Korps* alias DAK en allemand) était une unité blindée d'élite allemande qui combattit en Afrique du Nord pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-45) ». (*World History Encyclopedia* : <https://urls.fr/r6JZts>)

Mussolini mis en difficulté en Italie et se fait renvoyé par le roi puis arrêté le 25 juillet 1943. Le nouveau chef du gouvernement italien, Badoglio, signe l'armistice avec les alliés le 3 septembre 1943 ce qui acte la sortie de l'Italie de la guerre. Si la partie sud de l'Italie se retrouve sous le contrôle des Alliés, Rome et les plus importantes villes du Centre-nord ainsi que les voies de communication sont occupées par les Allemands. Cette situation a fait de l'Italie l'un des principaux théâtres de guerre. En juin 1944, lors de la bataille de Montecassino, les Alliés libèrent Rome des forces allemandes.⁵⁵ Mais l'ultime offensive qui a abouti à la libération totale de l'Italie a eu lieu en avril 1945. Supérieurs en nombre et en matériel face aux troupes allemandes, les Alliés « s'emparent de Bologne le 22 avril, franchissent le Pô et entrent à Vérone le 26 avril. Plus rien ne peut arrêter leur avancée tandis que l'insurrection, menée par la résistance italienne, se développe, apportant son soutien à la libération du territoire »⁵⁶. Les Allemands capitulent le 29 avril et la reddition prend effet le 2 mai 1945.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Cyrénaïque et la Tripolitaine se retrouvent sous occupation militaire britannique et le Fezzan avec Ghadamès sous occupation française. S'en suit une période de flou et de négociations entre nations, partagées entre celles qui, comme les États Unis d'Amérique, sont pour « le droit des peuples à choisir leur forme de gouvernement et la restauration de la souveraineté de ceux qui en ont été privés par la force »⁵⁷, et ceux, comme la France, plus précisément le *Comité français de libération nationale*, qui est opposée à cette charte ainsi qu'à toute volonté de décolonisation. Le sort des territoires regroupés sous le nom de « Libye » était suspendu à ces débats entre nations au sortir de la guerre. La France a d'ailleurs pratiqué une politique d'obstruction à toute « évolution vers l'indépendance de la Libye [...] et revendique même la Tripolitaine ». (Bessis 1986, p. 64-65)

3.4. *De la sortie de la Seconde Guerre mondiale à l'indépendance. L'administration militaire anglo-française (1943-1951)*

L'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de l'Allemagne l'oblige à affronter les forces des

⁵⁵ - Montanari Chiara, « L'Italie dans la seconde guerre mondiale », *Histoiredavigo*, 15 janvier 2017 : <https://urls.fr/wHm6SW>

- « 1939-1945 : repères chronologiques », *Lumni*, 27 mai 2024 : <https://urls.fr/GE2TPN>

⁵⁶ « 3 septembre 1943 – 2 mai 1945. La campagne d'Italie », *Chemins de Mémoire*, Ministère des armées : <https://urls.fr/apLPtU>

⁵⁷ Article 3 de la charte de l'Atlantique (14 août 1941).

Alliés en Afrique du nord. La bataille d'El-Alamein⁵⁸ a permis à ces derniers, menés par la VIII^e armée des forces britanniques, de prendre le dessus sur les forces de l'Axe⁵⁹. Contraint de battre en retraite le 4 novembre 1942, le maréchal Rommel, à la tête l'*Afrikakorps*, a tenté « de sauver ce qui pouvait encore être sauvé » ; ses forces ont été repoussées jusqu'en Tunisie où elles ont été cantonnées.

En effet, la seconde bataille d'El-Alamein qui a débuté le 23 octobre 1942 est considérée comme « l'un des tournants de la Seconde Guerre mondiale [...] qui marque une victoire importante des Alliés menée par le général Montgomery face à l'*Afrikakorps* du maréchal Rommel »⁶⁰. Les forces britanniques prennent le contrôle total de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine.

Le Général Leclerc, à la tête des forces françaises combattantes, achève la conquête du Fezzan italien en Libye et réalise sa jonction avec la VIII^e armée du général Montgomery le 13 janvier 1943. Le général s'exprime le même jour dans l'émission « Les Français parlent aux Français » à radio Londres sur cet événement et ses conséquences :

« Sur le front français de la Libye du Sud, les troupes françaises du Tchad, appuyées par l'aviation française, viennent, en un mois de campagne, sur un terrain et sous un climat qui sont les plus durs du globe, d'achever pour la France la conquête du Fezzan italien ».⁶¹

Ainsi, en janvier 1943, les trois régions du territoire de la Libye sont libérées des forces allemandes et devenues sous contrôle de la Grande Bretagne et de la France. Un accord fut signé à Tripoli, en janvier 1943, « entre les Forces françaises combattantes et les autorités britanniques, qui laissait aux Français l'administration de leur conquête » (Vernier 1947, p. 190-191).

⁵⁸ El-Alamein est une ville égyptienne sur la côte méditerranéenne située à quelques 100 kilomètres à l'ouest d'Alexandrie.

⁵⁹ L'Axe est l'un des camps belligérants pendant la Seconde Guerre mondiale, composé principalement de l'Allemagne, l'Italie et le Japon.

⁶⁰ Stéphanie TROUILLARD, « La bataille d'El Alamein, un tournant de la Seconde Guerre mondiale ? », *France 24*, 23 octobre 2022 : <https://urls.fr/rTAXVh>

⁶¹ « 13 janvier 1943 : le général Leclerc contrôle le Fezzan », *L'Histoire en rafale*, 11 janvier 2021 : <https://urls.fr/6YcE-1>

Si la Cyrénaïque avait un chef, en la personne de Mohamed Idris el-Senoussi, à la tête de la confrérie Sanoussiya et qui bénéficie du soutien et de la protection de la Grande Bretagne, « la Tripolitaine n'avait pas un chef politique, mais une mosaïque de factions. [...] Les avis au sujet de l'émir Idris différaient grandement et une certaine rivalité existait entre les deux provinces. La confrérie sanoûsiê avait peu d'adhérents parmi les tribus tripolitaines et pas du tout dans les villes. Son influence était donc restreinte ». La Tripolitaine « cachait difficilement ses désirs de démocratie et de république » face à une Cyrénaïque qui « restait la province du conservatisme où l'émir Idris jouissait d'une position très forte, ayant, semble-t-il, rallié tout le peuple à lui ». Malgré les divergences, « l'idée s'imposa qu'il n'y avait pas d'autre solution pour l'unité et l'indépendance du pays que de proposer à l'émir d'en prendre la direction ». La province du Fezzan, quant à elle, était soumise à l'occupation des troupes françaises et « ses relations avec les deux autres provinces étaient très lâches et c'est au chaykh Sayyid Ahmed Sayf En-Nasr qu'échut l'administration de la province en collaboration avec les autorités françaises ». Ainsi, en 1948-1949, on ne pouvait pas parler d'unité des trois provinces, et la « Libye unifiée » était loin d'être une réalité. Il convient de noter qu'avec l'appui de l'Angleterre qui, par ailleurs, s'était prononcée pour l'unité et l'indépendance de la Libye à la Conférence de la paix⁶² en mai 1946, l'émir Idriss déclare, le 1^{er} juin 1949, l'indépendance de la Cyrénaïque. C'est la Grande-Bretagne qui avait plaidé pour l'indépendance de cette province sous l'émirat de Sayyid Idriss. La Grande Bretagne a présenté ce projet comme un test avant l'indépendance totale du pays. Pourtant des voix internes se sont élevées contre cette indépendance. C'est le cas de groupements politiques « comme le club 'Oumar El-Moukhtar [qui] ne voulait pas d'une indépendance cyrénéenne sans libération de la Tripolitaine et du Fezzan ». (Martin 1975, p. 41-42).

En septembre 1949, la quatrième session de l'ONU fixe le 1^{er} janvier 1952 comme date limite pour l'accession de la Libye à l'indépendance. Une décision confirmée par l'Assemblée générale des Nations unies lors de sa séance du 17 novembre 1950 avec quarante-neuf voix favorables et sept abstentions dont celle de la France. Pour aider les Libyens à se doter d'une constitution, les Nations unies ont nommé un commissaire assisté par un « Conseil composé de représentants de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, des États-Unis, de l'Égypte et du Pakistan ». Et ce n'est pas sans difficultés que les représentants politiques des trois

⁶² La Conférence de la paix est la deuxième des trois conférences de Paris (1945-1946) qui avaient pour mission de résoudre les problèmes au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Elles ont eu lieu du 9 novembre au 21 décembre 1945, du 25 avril au 12 juillet 1946, et du 29 juillet au 15 octobre 1946. C'est lors de la deuxième conférence que le problème de Libye était soulevé par l'Angleterre. (Larousse : <https://urlr.me/4DCUsQ>).

provinces ont fini par élaborer une constitution approuvée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 7 octobre 1951, proclamée officiellement par le premier roi de la monarchie libyenne, Mohamed Idris al-Sanoussi, le 24 décembre 1951. (Martin 1975, p. 43)

4. LA LIBYE SOUS LE REGIME DE LA MONARCHIE SENOUSSIE

La capitale choisie pour la monarchie est la ville d'Al-Beidha en Cyrénaïque, fief de la confrérie de Sanoussiya qui détient, de fait, le pouvoir. « Le territoire était divisé en trois États : Cyrénaïque, Tripolitaine et Fezzan que coiffait un gouvernement central. Celui-ci détenait en fait les pouvoirs principaux tandis que les affaires secondaires étaient laissées aux gouvernements de chaque province ». Les provinces étaient alors dotées d'une large autonomie. Le 15 décembre 1955, la Libye devient membre de l'ONU. (Martin 1975, p. 4)

La fragile situation de l'État naissant le contraint à faire appel aux pays occidentaux pour ses projets de développement économique qui appellent des aides financières. En effet, un rapport des Nations unies rangeait la Libye « au nombre des pays les plus défavorisés de la planète : 94 % de la population étaient analphabètes, il n'y avait que 18 diplômés et aucun docteur en médecine ; la mortalité infantile atteignait 40 % [...] » (Burgat & Laronde 1996, p 55). Le revenu annuel très faible et l'instabilité de la région exigent une aide militaire à même d'assurer la défense du territoire. C'est ainsi que des accords ont été signés avec la Grande-Bretagne, les États-Unis d'Amérique et l'Italie. La contrepartie pour l'Angleterre et les États-Unis fut l'autorisation d'installer de bases militaires sur le sol libyen. Cette présence militaire est vue d'un mauvais œil d'abord par le voisin égyptien, à l'avant-garde du panarabisme, une idéologie qui a gagné une partie de l'opinion libyenne notamment en Tripolitaine, puis par l'ensemble des États arabes.

4.1. Découverte du pétrole : une aubaine pour la nomenklatura

Localisé en 1955, le pétrole « commence à jaillir à Marsa Brega en juin 1959 » et les premières exportations ont vu le jour en octobre 1961. Les revenus pétroliers atteignent 150 millions de dollars en 1967 et les réserves pétrolières de la Libye sont estimées à 7 % des réserves mondiales. En 1968, la production pétrolière en Libye, dont plus de 95 % était

exportée, représentait 5 % de la production mondiale. Cette situation a fait le bonheur des compagnies pétrolières internationales qui se sont ruées sur le pays pour se partager les concessions et « raflent une bonne partie des dividendes qui gonflent au rythme de la production ». (Bessis 1986, p. 85-86.)

Devant cette nouvelle situation qui permet à la Libye de bénéficier de ressources conséquentes, les populations ont légitimement aspiré à une amélioration de leurs conditions de vie et de leur situation sociale. Ainsi, « le pétrole allait devenir l'incessante préoccupation du peuple libyen, au point que les nomades délaissèrent, dès que possible, leur vie pastorale et que les agriculteurs ne voulurent plus cultiver pensant que la vente de leurs terres et un emploi dans une société pétrolière leur donneraient une vie bien meilleure » (Martin 1975, p. 47). Cela a suscité l'abandon des campagnes par plusieurs agriculteurs et éleveurs pour aller dans les villes rapidement saturées. Conséquence d'une baisse encore plus importante de la production agricole déjà affectée par le départ des colons italiens : en dix ans (1953-1963), le cheptel est passé d'environ un million à un demi-million de têtes ; les cultures ont également régressé. La jeunesse, très nombreuse dans les villes, peine à trouver de l'emploi mais l'assistanat rendu possible par la rente pétrolière masque le chômage. Les exportations pétrolières qui représentaient à l'époque 99 % des exportations du pays ont camouflé l'énorme déficit de la balance commerciale de la Libye confrontée à une explosion démographique, une arrivée d'une immigration (Égypte et Tunisie notamment) et l'augmentation des importations de produits de consommation. Ce « pain béni » permis par l'or noir a accentué la corruption et le clientélisme. À cela s'est rajouté le développement d'investissements non productifs et somptuaires. Se met alors en place « népotisme, gaspillage, incompetence, corruption, luttes d'influence et de pouvoir, complots, [...] dénoncés de plus en plus ouvertement par l'opposition et même par la presse, en dépit d'un contrôle de plus en plus strict » (Bessis 1986, p. 87).

Cette découverte du pétrole et son exploitation n'avait en réalité pas profité à la population ni à un véritable développement du pays. Bien au contraire, le pays a connu une décadence économique puisque les Libyens ont abandonné les secteurs les plus importants qui sont l'élevage et l'agriculture pour s'agglutiner dans les villes. Cette dernière a permis à la caste au pouvoir de grossir sa richesse et aux compagnies pétrolières, toutes étrangères, d'en tirer le plus gros profit de ses dividendes. Il convient aussi de signaler qu'en 1968, dix-sept ans après l'indépendance, la Libye ne comptait que deux universités, une à Benghazi et l'autre à Tripoli,

avec « 2419 étudiants dont 19 femmes et 146 étrangers » (Bessis 1986, p. 89). Certes des efforts relatifs ont été déployés par le régime, mais cela reste loin des attentes des populations et en deçà de ce que la rente pétrolière aurait pu rendre possible. Juliette Bessis estime que ce régime qui allait disparaître le 1^{er} septembre 1969 « n’a pourtant pas un bilan seulement négatif » et a été derrière nombre de réalisations comme les tentatives de modernisation entreprises dans le domaine du bâtiment, les petites industries qui ont été protégées, les infrastructures routières qui ont été développées, l’amélioration de la situation sanitaire ainsi que l’instruction (bien que l’analphabétisme fût de 65 % en 1968), formation de cadres civils et militaires dans des universités étrangères et des universités locales, ... Elle conclut en notant qu’« en dépit de son caractère paternaliste, conservateur et volontiers despotique, ce régime ne fut pas sanglant, les violences et leurs conséquences sanglantes y ont été le résultat de la fanatisation populaire ». (Bessis 1986, p. 93)

4.2. *Une politique répressive d’une monarchie coupée d’une base acquise au nationalisme arabe anti-occidental*

L’État qui vient de voir le jour est très vite confronté à une première crise, moins de deux mois après l’installation d’un gouvernement au printemps 1952. Convaincu d’une fraude électorale ayant conduit à son échec aux élections, le parti du *Congrès national de Tripolitaine* organise des manifestations « qui se transformèrent rapidement en émeute. La répression fut sévère et les principaux chefs du parti arrêtés ». Le parti est dissous et tous les autres sont interdits. De 1952 à 1964, le régime a vécu sept crises ministérielles. (Martin 1975, § 44)

L’*Union générale des travailleurs* appelle à une grève générale qui a eu lieu le 10 septembre 1961, et « le régime réagit durement et procéda à des arrestations en décembre, suivies de condamnations le 3 février 1962. Le climat intérieur s’alourdissait, avec les critiques des *Frères musulmans*, des *nassériens*⁶³, des sympathisants du *Baas*⁶⁴ ». (Burgat & Laronde 1996, p. 57)

⁶³ Les « nassériens » sont les partisans/adeptes de l’idéologie nassérienne, le nassérisme, du nom de Djamal Abdel Nasser fondateur de cette idéologie arabe basée sur sa pensée.

⁶⁴ Le *Baas* est un « parti politique panarabe, socialiste et laïc fondé en Syrie. Il est généralement admis que le parti a été créé en 1944 par les Syriens Michel Aflak et Salahedine Bitar ». Son idéologie est basée essentiellement sur « la réalisation de l’unité arabe, par la suppression des frontières, permettant la mise en commun des ressources de chaque pays. Mais le parti, s’il adhère aux idées socialistes, refuse le communisme et son corollaire que sont la lutte des classes et l’absence de libertés ». (« Parti Baas », *Les Clés du Moyen-Orient* : <https://urls.fr/3MhkU0>)

En 1963, la monarchie procède à une réorganisation administrative avec trois types d'unités (*Muḥafaḍa*, *Mutaṣarifiyyat* et *Mudiriyyat*)⁶⁵ et le développement de conseils municipaux dans les villes : « Le système fédéral et l'autonomie des régions [sont] abolis au profit d'une centralisation unitaire » (Bessis 1986, p. 89). Cette unification était vue comme une étape de l'unité arabe, un désir qui « correspondait à un besoin profond ressenti par le peuple libyen qui avait de plus en plus conscience d'appartenir au monde arabe et d'être solidaire de ce monde » (Martin 1975, p. 46).

Le 13 février 1965, la Chambre des députés, élue le 10 octobre 1964, est dissoute, et des élections ont été organisées le 8 mai 1965. La presse dénonce la corruption des députés de la quatrième législature. Le 29 janvier 1967, éclatent de nouvelles grèves et manifestations étudiantes à Benghazi et ne tardent pas à gagner Tripoli. Les étudiants de Benghazi voulaient obtenir l'autorisation de fonder une « Union générale des étudiants libyens ». (Cf. Saenger 1975)

Au début du mois de juin 1967, la guerre des Six-Jours⁶⁶ provoque des troubles graves avec une grande mobilisation des populations libyennes. Le 2 juin 1967, « les mosquées prêchèrent l'appel à la guerre sainte, des foules descendirent dans les rues et ce jusqu'au 9 juin, s'en prenant aux derniers Juifs, aux Italiens et aux Occidentaux qui fuirent le pays par milliers ». (Burgat & Laronde 1996, p. 58)

La guerre commence le 5 juin, le lendemain le gouvernement proclame l'état d'urgence à travers l'ensemble du territoire et suspend la production du pétrole le 7 juin. L'une des conséquences de ces événements est la violence à l'encontre des Occidentaux mais aussi des nationaux de confession juive. Ces derniers étaient particulièrement visés au point où ils ont été « évacués dans les casernes et des camps notamment à la périphérie de Tripoli, ou encore se réfugient auprès des ambassades, italienne en particulier. On compte une vingtaine de morts et plus du double de blessés ». Et à la fin de l'été 1967, les Juifs avaient presque disparu du paysage : ne restaient que quelques vieux, solitaires, et démunis (quelques cent en tout). « La communauté judéo-berbère de Libye dont la présence sur cette terre fut plurimillénaire a cessé d'exister ». (Bessis 1986, p. 91-92)

Les contrecoups de la « guerre des Six Jours » ont isolé encore davantage la monarchie et l'ont coupé de la base : « l'armée et les nationalistes arabes reprochant au souverain son

⁶⁵ Transcrites aussi : *Mouhâfaza*, *Moutasarriḥiyât* et *Moudîrîyât*. (Martin 1975, p. 46)

⁶⁶ Appelée également la Guerre israélo-arabe de 1967.

manque de solidarité avec l'Égypte et son alignement sur les positions occidentales » (Lugan 2022, p. 112).

Le 26 janvier 1968, s'ouvre le procès de 106 agriculteurs « accusés d'avoir formé un parti clandestin et subversif, rattaché au mouvement national arabe dont le siège est à Beyrouth ». L'audience a été marquée par des incidents qui contraignent le Tribunal de renvoyer le procès au 24 février au terme duquel des condamnations allant jusqu'à six ans de prison ont été prononcées. Le 24 décembre 1968, la première chaîne de télévision libyenne est inaugurée, et le 7 janvier 1969 la Libye réalise sa première exportation de gaz naturel. (Cf. Saenger 1975)

Entre-temps, la monarchie est fragilisée, affaiblie par une instabilité persistante, une opposition de plus en plus remontée par le panarabisme nassériste d'un côté et l'islamisme des *Frères musulmans* de l'autre. D'autre part, les dissensions internes au sein de la famille royale impacte l'exercice du pouvoir qui ne tient essentiellement que par la répression. Pourtant, la vie politique libyenne a été parfaitement calme cette année 1969 et ce jusqu'au 31 août. Le roi s'est relativement retiré de la vie politique laissant au prince héritier l'essentiel de son rôle de représentation, ce qui lui permet d'ailleurs de quitter la Libye le 11 juin « pour la Grèce afin de s'y soigner. Sans être revenu en Libye, il avait commencé le 12 août un séjour en Turquie ». (Bleuchot 1983, p. 17)

Le roi « semble bien qu'il était décidé à abdiquer en faveur de son héritier Hassan Reda. L'été 1969 était donc celui des doutes et des incertitudes » (Burgat & Laronde 1996, p. 58.).

Les Libyens se réveillent le matin du 1^{er} septembre 1969 avec la nouvelle de la destitution de la monarchie. En effet, dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1969, « les principaux bâtiments publics de Tripoli, Benghazi et Beïda, les trois capitales du royaume, furent occupés presque sans coup férir par des détachements de l'armée, aux ordres, disait-on, du colonel Abou Chouireb » (Bleuchot 1983, p. 18). Le royaume de Libye laisse ainsi place à la république arabe libyenne proclamée par le *Conseil de commandement de la révolution* (CCR) qui, dans la foulée, instaure un couvre-feu dans les trois capitales et procède à la stricte fermeture des frontières. Des manifestants sortent dans les rues à Tripoli et à Benghazi pour exprimer leur soutien au nouveau régime. Le 8 septembre, un gouvernement, composé de plusieurs anciens opposants dont certains vivaient en exil, est mis en place sous la présidence du docteur Mahmoud Soleïman Maghrabi⁶⁷. Le 10 septembre, alors que le gouvernement

⁶⁷ Âgé de 35 ans, Mahmoud Soleïman Maghrabi avait été condamné en 1967 à quatre ans de prison et déchu de la nationalité libyenne. (Bleuchot 1983, p. 18)

prêta serment devant le CCR, le nom du président de ce dernier est divulgué : le « colonel » Mu'ammar Kadhafi qui, le 1^{er} septembre, était encore capitaine⁶⁸. La Libye entre ainsi dans une nouvelle ère qui durera quarante-deux ans.

5. CONFLITS TRIBAUX ET GUERRES CIVILES A *ADRAR N INFUSEN* (ENTRE 1915 ET 1922)

Dans le cadre de la chronologie qui vient d'être exposée de façon synthétique, à l'exception de la première période du *jihad* contre la pénétration italienne où les différentes communautés et régions de la Tripolitaine, en particulier d'*Adrar n Infusen*, se sont alliées pour se battre sous la même bannière, celle des Ottomans et de l'islam, *Adrar n Infusen* a connu maintes divisions et conflits, voire des guerres meurtrières entre communautés. C'est essentiellement entre Berbères ibadites et Arabes sunnites, même si dans certaines guerres, notamment celle de 1915, des Berbères ibadites se sont alliés aux Arabes sunnites contre d'autres Berbères ibadites.

En effet, au lendemain de la signature des accords d'Ouchy (18/10/1912), les rangs des *moudjahidines* ont eu deux positions : les partisans de la paix conduits par Mohamed Fekkini et ceux qui préconisaient la poursuite de la lutte contre les forces italiennes menés par Slimane Barouni. Cette dernière position était adoptée principalement par les Berbères d'*Adrar n Infusen*. Les Italiens ayant, bien évidemment, instrumentalisé cette fissure pour accentuer les divisions entre différentes communautés de la montagne et surtout entre leurs chefs. Les divisions ne sont pas restées au stade de différence de points de vue, mais elles ont été très vite accompagnées de violences meurtrières. Des villages attaqués, des biens pillés, des villageois massacrés et d'autres poussés à l'exil. C'est le cas des habitants de Fessato et de Yefren qui ont été attaqués puis chassés de chez eux à deux reprises (1915 et 1921) et sont allés se réfugier dans la Jeffara, près de Zouara et du côté de Watya.

Aux hostilités existantes entre Berbères ibadites et Arabes sunnites, sont venues se greffer des animosités entre différents chefs. À titre d'exemple, celle qui a opposé d'un côté Slimane Barouni, de Fessatou, à Mohamed Fekkini, de Rojbane voisin, de l'autre côté.

⁶⁸ Il semblerait même qu'il n'était que lieutenant à la date du coup d'État : selon Haimzadeh, « il a été rétrogradé de son grade de capitaine pour activisme politique » (Haimzadeh 2011, p. 50). Ce grade de lieutenant au moment du coup d'État est confirmé par Pierre Larcher (1997, p. 137).

Ces conflits armés entre communautés d'*Adrar n Infusen* sont mal documentés. C'est pourquoi il est difficile d'en rendre compte avec détails et de manière exhaustive. Les faits qui sont évoqués dans certains écrits en français ou en italien, durant la période allant de 1912 à 1922, sont peu précis et parfois contradictoires. Ainsi, lorsque Mouldi Lahmar, professeur de sociologie à Doha Institute for Graduate Studies, indique que Kharbiche faisait partie du clan de Fekkini qui, au lendemain des accords d'Ouchy au congrès d'Azizya, a choisi de cesser la lutte armée contre les Italiens et opté pour la paix (cf. Lahmar 2006, § 18), d'autres auteurs indiquent que Kharbiche, un des chefs de Fessato, était sur la même position que celle de Slimane Barouni qui a poursuivi le *jihad* contre les Italiens. Au sujet de ce dernier, Angelo Del Boca écrit :

Among the chieftains supporting him were no longer only Berber notables, such as Musa Grada, Sassi Khazam, Khalifa ben Askar, and Yusuf Cherbisc but also such leading Arabs as Mohammed Ben Abdalla; Mohammed Sof el-Mahmudi; Abubaker Ghirza; and Ali es-Shanta, who had been won over by Suleiman el-Baruni's powerful personality. (Del Boca 2011, p. 42)

« Parmi les chefs qui le soutenaient, il n'y avait plus seulement des notables berbères, tels que Musa Grada, Sassi Khazam, Khalifa ben Askar et Yusuf Cherbisc⁶⁹, mais aussi des Arabes influents comme Mohammed Ben Abdalla, Mohammed Sof el-Mahmudi, Abubaker Ghirza et Ali es-Shanta, qui avaient été séduits par la forte personnalité de Suleiman el-Baruni ».

D'ailleurs, la mémoire collective a retenu que Kharbiche a été un *moujahid* et a servi aux côtés de son compatriote Slimane Barouni jusqu'à la défaite que les troupes italiennes leur ont infligée lors de la bataille de Jendouba en 1913. La plupart des personnes que nous avons rencontrées et qui nous ont accordé des entretiens nous ont fait part de cette version des faits.⁷⁰

Lahmar classe Khalifa ben Asker comme allié de Fessato lors de la guerre civile de 1915 (Lahmar 2006, § 26), alors que dans la réalité Ben Asker s'était allié avec Fekkini pour combattre les forces de Kharbiche. Aussi Slimane Barouni qui a été cité par certains comme étant du côté des Ibadites de Fessato est resté silencieux sur ces conflits. Mais en 1917, ce

⁶⁹ Del Boca transcrit le nom de Youssef Kharbiche « Yusuf Cherbisc » : c'est l'orthographe italienne pour le nom de Youssef Kharbiche.

⁷⁰ Ce sont des personnes originaires des villages de Fessato, région de Youssef Kharbiche, que nous avons rencontrées à Fessato en 2021 et 2022, à Tripoli en 2022 et à Lyon en 2024.

dernier et Fekkini avaient attaqué les réfugiés de Fessato et de Yefren qui se trouvaient au sud de Zouara, faisant croire qu'ils se sont attaqués aux forces italiennes stationnées au port de cette ville. (Cf. Kaabar 2023, p. 204)

Nous ne connaissons pas de correspondances de Kharbiche avec les autorités italiennes qui auraient témoigné de liens, voire d'amitié, avec ces dernières. En revanche, nous avons connaissance d'une lettre émanant du général Emilio de Bono⁷¹, gouverneur de Tripolitaine, adressée à Kharbiche par laquelle il lui fait part de son mécontentement quant à ses « malentendus » et « différents » avec Graziani. La lettre cache à peine les menaces du général qui intime à Kharbiche l'ordre de respecter l'autorité du général⁷² Graziani qui est le représentant et bras droit du gouverneur (cf. Annexe I-3). En effet, Kharbiche aurait refusé d'accompagner, avec ses hommes, les troupes de Graziani dans leur évolution vers l'est.

Mais ces conflits et guerres qu'a connus *Adrar n Infusen* ont marqué l'histoire de la région. Les évoquer nous permettra de mieux appréhender l'histoire de cette région. Cette période et ces événements sont associés à deux personnalités : Mohamed Fekkini, un chef de Rojbane, arabe et sunnite lié à la Sanoussiya, et Youssef Kharbiche, un berbère ibadite de Fessato. Si le premier a bénéficié de plusieurs écrits, le deuxième est méconnu et son nom est très rarement évoqué. Quand il est cité, c'est pour le désigner comme traître et collaborateur de l'ennemi italien.

Plus important encore, pour notre travail, ces conflits ont poussé les habitants de Fessato à abandonner leurs maisons, biens et terres pour se réfugier dans la Jeffara. Chassés par les hommes de Fekkini et ses alliés qui, après avoir saccagé leurs maisons et pillé leurs biens, ces événements ont marqué les populations de Fessato qui en parlent encore de nos jours. Aussi, Youssef Kharbiche est resté dans la mémoire collective comme un homme qui a défendu sa terre et ses habitants et qui a tout fait pour leur permettre de retrouver leur pays. Youssef Kharbiche est cité par les habitants d'*Adrar n Infusen* que nous avons rencontrés comme un *moujahid*, au même titre que Slimane Barouni. Il fait partie des héros de la région. Lors d'activités culturelles ou artistiques qui ont lieu à Jadu depuis 2011, il est rare que ne soient pas exposés les portraits de Slimane Barouni, Youssef Kharbiche et Saïd Sifaw, tous les trois

⁷¹ Le général Emilio de Bono, un des fidèles de Mussolini, a été nommé gouverneur de Tripolitaine de 1925 à 1928.

⁷² À cette date, Graziani était déjà promu au grade de général. À son arrivée en Tripolitaine, en 1921, il était colonel.

originaires de Fessato. Ils sont présentés comme héros à célébrer. Aussi, au musée Barouni à Jadu, une grande pancarte avec les portraits de ces trois personnages, accompagnés de courtes présentations en arabe, est posée à l'entrée. Toutes les personnes, originaires de Jadu, que nous avons interrogées aussi bien à Jadu qu'à Tripoli ou en Europe, connaissent Kharbiche et le présentent comme un héros. Chacun.e a son histoire et sa légende sur l'homme, mais ce qui revient assez souvent est « c'est lui qui nous a permis de récupérer nos terres et vivre dignes chez nous ». Certains sont allés jusqu'à dire que « sans lui, l'histoire de Fessato aurait certainement pris fin en 1915-1916 et que nos villages seraient aujourd'hui de simples ruines ». Alors que d'autres disent que « c'est grâce à lui que nous sommes là aujourd'hui à défendre notre terre et notre identité et que nos adversaires craignent de s'attaquer à nous ». C'est pour toutes ces raisons qu'il nous a semblé important d'essayer de comprendre cet épisode de l'histoire et d'essayer de l'étudier. Bien entendu, nous sommes conscients des difficultés liées notamment à l'absence de références et de documents à ce sujet. L'autre problème vient du fait de notre méconnaissance de la langue arabe qui fait que nous n'avons pas pu exploiter toutes les références dans cette langue qui apportent quelques informations, ne serait-ce que des bribes, à ce sujet.

« Je sais que Youssef Kharbiche était aux côtés de Slimane Pacha Barouni, apportant du ravitaillement et des armes de Tunisie, et qu'il a combattu les Italiens.

Mais lorsque les villages de Fessato étaient incendiés et ses habitants déplacés vers la côte, il a alors cherché à les ramener et il a réussi. Il était loyal envers son peuple déplacé. Y en a qui disent que Kharbiche est un traître, mais en réalité c'est un héros. Ce n'était pas un traître envers son peuple, mais plutôt un héros.

Quant à ceux qui lui reprochent d'avoir pris les armes chez les Italiens, mais qu'a fait l'autre partie (Ieraben) ? Eux aussi avaient pris les armes chez les Italiens ». (Entretien avec Belqassem Madi, Paris / Yefren septembre 2025)

Mais pour rédiger cet aperçu, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, nous avons fait le choix de nous appuyer sur un ouvrage publié en 2023 par Saïd Salah Kaabar qui consacre un chapitre important aux conflits et guerres qui ont marqué *Adrar n Infusen* et notamment la région de Fessato. Il s'est intéressé, en particulier, au personnage de Youssef Kharbiche dont il nous livre une courte biographie. (Cf. Annexe I-4)

Aussi, ces événements qui ont marqué profondément la région de Fessato ne sont pas sans

lien avec la situation actuelle à *Adrar n Infusen*. Ce qui s'était passé entre 1916 et 1922 dans cette région pourrait donner des éléments de compréhension de la situation qui y a régné pendant la période du pouvoir de Kadhafi, notamment les alliances entre les différents groupes. Cela pourrait également permettre de comprendre l'origine de certaines tensions, parfois de conflits, encore d'actualité entre des acteurs de Zentan et ceux de régions amazighophones qu'ils soient d'*Adrar n Infusen* ou d'At-Willul.

Après le 23 mars 1913 qui a marqué la défaite des *moujahidine* à Jendouba, les Italiens et leurs supplétifs libyens ont pris le contrôle du territoire de la Tripolitaine. Au milieu de l'année 1915, durant la Première Guerre Mondiale, l'Italie a retiré ses garnisons des villes et régions de l'intérieur pour les déployer sur le littoral. Ce retrait a créé un vide au niveau de la sécurité. Des populations de certaines régions ont manifesté la volonté de gérer leurs affaires elles-mêmes. À Jadu, la population a demandé à Fekkini de ne plus se rendre au siège de la *qaïmakamat*⁷³. C'est Youssef Kharbiche qui a été chargé de gérer les affaires de Fessato. Fekkini a très mal pris cet affront et a mis en place une stratégie pour isoler Fessato avant de l'attaquer. Il aurait convaincu certains imams de lancer une *fatwa* à l'encontre de Youssef Kharbiche et Sasi Khzam (de Yefren) dans le but de propager au sein des populations d'*Adrar n Infusen* l'idée selon laquelle ces individus seraient « sans religion » et qu'« il n'y a pas d'espoir dans leur islam »⁷⁴. Les conflits armés ont duré plusieurs mois entre des habitants de Fessato et ceux de Rojbane. Fekkini s'est employé à rallier à son camp plusieurs soutiens de Zentan ainsi qu'une partie de Rhibat et de Lahraba. Il a aussi réussi à bénéficier du soutien de Khalifa ben Asker de Nalut. Au début du mois d'octobre 1916, l'ensemble de ces forces ont convergé vers Fessato qu'elles ont cernée de trois côtés (sud, est et ouest). Les affrontements ont duré plusieurs jours et la supériorité numérique des assaillants, sous le commandement de Fekkini d'un côté et Ben Asker de l'autre, a eu raison de la résistance des combattants de Fessato, sous le commandement de Kharbiche. Ce sont pourtant les troupes de Khalifa ben Asker, un berbère ibadite, qui ont effectué l'essentiel du travail qui a réduit la résistance des partisans de Kharbiche. Les habitants de Fessato ont été chassés de chez eux, leurs maisons brûlées et leurs biens pillés. Une fois Fessato tombée et ses habitants partis se réfugier, sous la conduite de Kharbiche, au nord vers le littoral au sud de Zouara et les villes voisines, les hommes de Fekkini se sont dirigés vers Yefren où ils ont affronté les hommes de Sasi Khzam qu'ils ont vaincus. Les villages de Yefren ont eu le même sort que ceux de Fessato. Les

⁷³ Siège de l'administration locale sous la direction du *qaïmaqam*.

⁷⁴ *la din lahum wa la 'amal fi 'islamihum* (Kaabar 2023, p 206).

hommes de Fekkini ont arrêté Sasi Khzam. Fekkini a demandé aux juges religieux de prononcer sa condamnation à mort. Khzam fut alors exécuté à Kikla. Les habitants de Yefren ont rejoint ceux de Fessato près du littoral. Ce n'est qu'en novembre-décembre 1919 qu'une partie des réfugiés de Fessato et de Yefren sont retournés chez eux. Ils ont trouvé une partie de leurs maisons en ruine. Parmi ceux qui ne sont pas revenus en 1919, Youssef Kharbiche et ses hommes qui n'ont pas obtenu des garanties suffisantes pour leur protection. En effet, les Italiens ont refusé de leur fournir les armes qui leur permettraient d'assurer leur propre protection et la défense de leur territoire et de leurs biens en cas d'attaque des forces de Fekkini.

En septembre 1920, un autre conflit éclate, cette fois-ci entre Khalifa ben Asker et Hassan le fils de Mohamed Fekkini. Les premiers affrontements ont eu lieu dans la partie occidentale d'*Adrar n Infusen* où Ben Asker a vaincu les troupes dirigées par Hassan Fekkini. Ces dernières se sont alors repliées sur la partie orientale de la montagne. Ben Askar les a poursuivies et une autre bataille eut lieu à Sih, sur le territoire de Fessato, au sud-est de Jadu à la limite des territoires de Rojbane. Les forces de Ben Asker étaient face à celles de Fekkini, appuyés par des soldats de Zentan. Dans la journée du 13 septembre 1920 (certains écrits parlent du 23 septembre), Khalifa Ben Asker a vaincu les combattants de Rojbane et leurs alliés de Zentan. Lors de cette bataille, Hassan Fekkini fut tué. Un autre conflit armé, toujours entre les hommes de Khalifa Ben Asker, appuyés par les forces de Fessato, et ceux de Mohamed Fekkini eut lieu les 11-12 avril 1921. Les forces dirigées par Ben Asker prennent le dessus. Mais les deux camps ont subi des pertes considérables. Cette situation a contraint Ben Asker de se retirer vers l'ouest de la montagne. Quant aux chefs de Fessato, ils ont décidé de retourner au littoral près de Zouara, alors sous le contrôle italien, pour éviter de revivre la situation de 1916. Mohamed Fekkini ayant du mal à accepter les défaites que Ben Asker lui a infligées et notamment la mort de son fils Hassan, était animé d'un désir de vengeance.

Un an plus tard, début juin 1922, les forces italiennes dirigées par Rodolfo Graziani avaient mené une expédition vers la montagne contre les forces de Mohamed Fekkini. Youssef Kharbiche, avec ses hommes, tous berbères de Fessato et de Yefren, a pris part à cette expédition. Plusieurs accrochages ont eu lieu avant que les hommes de Kharbiche affrontent ceux de Fekkini le 15 juin 1922 à Salamat où ces derniers ont été vaincus. Kharbiche et ses hommes ainsi que ses appuis poursuivent leur marche jusqu'à Fessato sans qu'il y ait d'accrochage avec les forces de Fekkini qui ont pris la fuite vers le sud. Les forces de Kharbiche ont pris possession des villages et territoires de Fessato. Quelques jours plus tard, Graziani et ses hommes restés à Josh après les premiers affrontements ont rejoint les forces de

Kharbiche à Fessato et se sont installés à Jadu. La communication s'est très vite établie avec les habitants de Fessato réfugiés autour de Zouara et ont commencé à revenir pour reprendre possession de leurs maisons, de leurs biens et de leurs terres. (Cf. Kaabar 2023, p. 224-226).

Le 24 août 2022, Kharbiche adresse une lettre aux chefs et notables de la tribu de Rojbane qui se sont réfugiés dans le sud pour les inviter à revenir chez eux, sur leurs terres en leur précisant qu'il ne voulait que la cohabitation dans la montagne en toute fraternité et dans la paix (cf. Annexe I-5).

Bien entendu, nous admettons que notre travail nécessite un approfondissement et une exploration plus rigoureuse des témoignages qui peuvent exister pour des résultats plus complets et suffisamment documentés. Il serait, par exemple, nécessaire de confronter les témoignages et la version des événements rapportés par Kaabar avec le témoignage de Fekkini rapporté par Del Boca dans son ouvrage cité en bibliographie.⁷⁵

⁷⁵ Cette étude fait partie des projets de recherche que nous comptons réaliser dans l'avenir.

II. La berbérophonie / amazighophonie en Libye

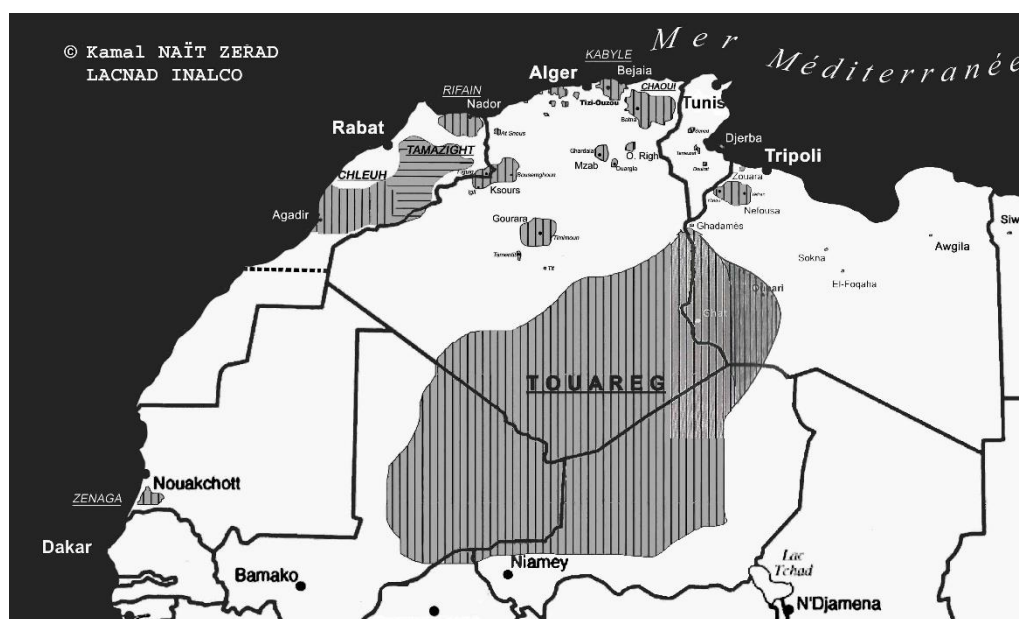
Comme nous l'avons signalé dans le chapitre III « Études amazighes en Libye », en matière de langue amazighe (linguistique, sociolinguistique, littérature, ...), l'essentiel des travaux et des références nous viennent d'Italie. Quelques sources anciennes existent cependant en langue française : Boussoutrot (1900), Motylinski (1898, 1907) et Nehlil (1909). Il y a également les travaux de Despois (1935) qui portent uniquement sur *Adrar n Infusen*. À ces travaux, s'ajoutent également ceux, plus récents, de Jacques Lanfry sur Ghadamès (1968, 1973), de Luigi Serra (1979, 1984). Et encore plus récemment, il y a les travaux de Vermondo Brugnattelli (1994), Marijn Putten (2014), de Lameen Souag (2015) et de Di Tolla (2020, 2022).

1. L'AMAZIGHOPHONIE / BERBEROPHONIE

Pour nommer le vaste territoire où vivent les Amazighs, désigné anciennement par « Afrique du Nord » ou « Afrique mineure », et, plus récemment, par « Maghreb », Bertholon & Chantre ont choisi le terme de « Berbérie », que nous désignons, ici dans notre étude, par « Tamazgha ». En effet, ce territoire est « en réalité le domaine des Berbères » même si plusieurs puissances comme les Grecs, les Romains, les Arabes, les Ottomans et, plus récemment, les Français, les Italiens et les Espagnols ont, « tour à tour étendu [sur lui] leur domination ». Les auteurs de « Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale » considèrent que « si l'on ne s'en tient qu'aux documents que peut fournir la philologie, la Berbérie comprendrait tous les territoires dans lesquels les idiomes berbères seraient actuellement parlés, bien que la masse de leurs habitants y ait adopté la langue arabe ». Les auteurs délimitent le territoire de la Berbérie de l'oasis de Siwa, à l'est, jusqu'à l'Atlantique, à l'ouest. Du Maroc, « il descend, au sud et au sud-ouest, jusqu'au Sénégal et aux confins du Soudan. Cet ensemble comprend avec les Fezzan et les oasis environnantes, la région tout entière de l'Atlas et tout le Sahara ». Aujourd'hui, et en l'état actuel des recherches, on ne

peut omettre de compter l'archipel canarien dans Tamazgha. Cette extension serait en-deçà de l'extension qu'a eue originalement cette dernière. En effet, « les géographes auteurs grecs et romains et, après eux, les géographes arabes du *califat* ont parlé de Berbères habitant le pays actuel des Somalis ainsi qu'une partie de la côte occidentale de la mer Rouge. Toute la vallée du Nil, depuis Khartoum, n'est-elle pas occupée par des peuples d'origine berbère, dont une partie conserve le nom de Berbère oublié par la plupart de leurs frères ? ». Pour conforter leur propos, les auteurs s'appuient sur « le témoignage unanime des auteurs musulmans [qui] atteste que, jusqu'aux premiers siècles de l'Islam, les oasis qui bordent, à l'ouest, la vallée du Nil nubien et celles qui se trouvent à la lisière du Grand Désert furent toutes habitées par des tribus berbères ». (Cf. Bertholon & Chantre 1913, p. I, VII et VIII)

Par ailleurs, Bertholon & Chantre affirment dans leur ouvrage qu'à la fin du XIX^e-début du XX^e la langue amazighe serait parlée à « Sokna, Djefara⁷⁶, Misda⁷⁷, Ghadamès, Ghat, Fesato, Yffren, Oualan⁷⁸, Nalout, Zouagha⁷⁹, Zouara » (1913, p. 510).



Carte 1. - La Berbérophonie / Amazighophonie

2. REGIONS ET ILOTS AMAZIGHOPHONES EN LIBYE

Dans le vaste territoire qu'est la Libye, l'amazighophonie est certes fragmentée mais ce n'est

⁷⁶ Djefara / Djefara / Jefara / Jeffara est la plaine de Tunisie méridionale et de Libye, sur la Méditerranée. La partie libyenne de Djefara se trouve au pied d'*Adrar n Infusen* vers le nord. Les auteurs citent cette région comme étant habitée par des amazighophones, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui puisque toutes les localités qui s'y trouvent sont arabophones.

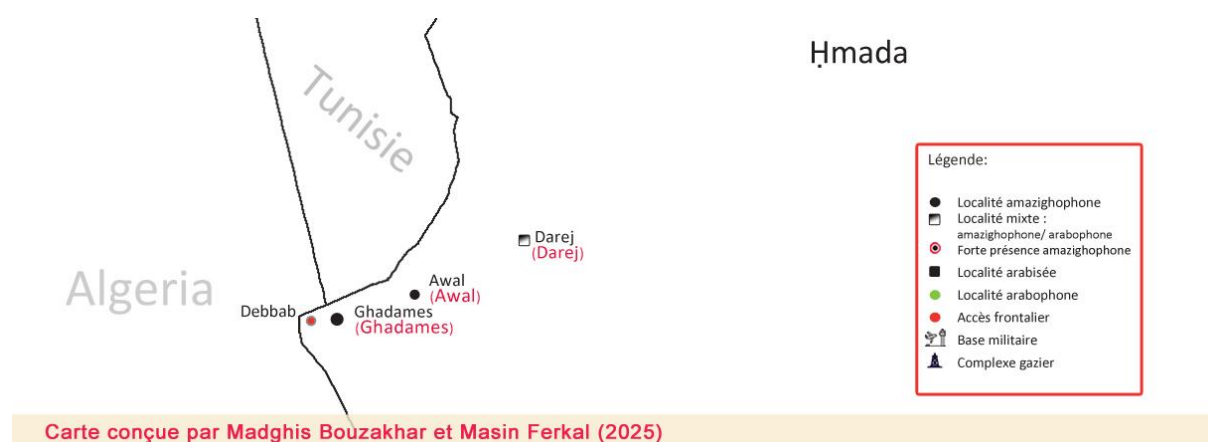
⁷⁷ C'est certainement la ville de Mizda.

⁷⁸ Le nom « Oualan » qui indiquerait une localité en Libye nous est inconnu ; ce serait une erreur de transcription de la localité nommée Ouaddan près de Sokna.

⁷⁹ « Zouagha » est anciennement la région autour de Sabrata. Le port de Sabrata porte d'ailleurs le nom « port de Zouagha » aujourd'hui.

pas pour autant qu'elle est insignifiante. Aussi bien en termes démographiques que géographiques, elle est plutôt concentrée essentiellement à l'ouest : au nord-ouest, le bloc *Adrar n Infusen*⁸⁰ (la montagne des Infusen) et la région d'At-Willul, autour de la ville de Zouara ; au sud-ouest, l'aire touarègue avec deux importants centres urbains, Oubari et Ghat⁸¹.

À l'extrême ouest, au sud du bloc « At-Willul – *Adrar n Infusen* » et au nord du bloc touareg, se trouve Ghadamès, une cité amazighophone située à proximité du point de convergence des trois frontières d'Algérie, de Tunisie et de Libye. Ghadamès est une cité où les habitants sont traditionnellement répartis en trois clans opposés les uns aux autres. Deux sont des Berbères (Beni Waziten et Beni Uled) et le troisième, les Awlad Bellil, revendique une origine arabe.⁸² À quelques 50 km à l'est de Ghadamès, il y a la petite localité d'Awal⁸³, récemment peuplée par quelques 3000 Touaregs ayant quitté Ghadamès suite à un conflit communautaire survenu en 2011. Depuis 2022, une nouvelle municipalité a été créée sous le nom d'Awal.



Carte 9. – Ghadamès⁸⁴ - Awal

Au centre, dans le district de Jufra, dans la région du Fezzan, il y a les oasis d'El-Foqaha⁸⁵ et de Sokna où la langue a certainement disparu mais l'intérêt à l'amazighité est vivace

⁸⁰ Dans leurs écrits, les historiographes arabes ont arabisé le nom de ce massif montagneux en « Djebel Nafusa » (montagne de Nafusa). La littérature coloniale et les orientalistes ont repris l'appellation arabisée.

⁸¹ La ville de Sebha à l'est d'Oubari compte une communauté touarègue conséquente. Parmi les habitants de cette ville cosmopolite : les Toubous, les Touaregs et les Arabes.

⁸² E.B., DESPOIS Jean, LANFRY Jacques et PRASSE K.-G. , 1998, « Ghadamès », *Encyclopédie berbère*, n° 20, p. 3067-3069. <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1913>.

⁸³ Awal est le nom d'un fleuve (*essuf*) à l'endroit où sont installés les membres de la communauté.

⁸⁴ À noter qu'à Ghadamès se trouve un groupe minoritaire non-berbérophone qui se dit d'origine arabe.

⁸⁵ Lors de son séjour dans l'oasis d'El-Foqaha en 1960-1961, Umberto Paradisi qui s'y est rendu pour recueillir des informations sur le parler local, « rapporte que seules trois personnes parlaient efficacement le berbère à cette époque, une dizaine d'autres étant capables de le comprendre ». (Benkato & Pereira 2016, p. 164).

notamment à Sokna⁸⁶ où règne la conscience d'appartenance au monde amazigh. À l'est de la Libye, en Cyrénaïque, c'est à Awjila où la langue amazighe a été attestée. Despois (1935) et De Agostini (1927) signalent que les habitants de l'oasis d'Awjila au sud de la Cyrénaïque sont berbérophones. Ainsi, en Cyrénaïque, où la langue amazighe est sérieusement menacée, c'est dans cette oasis d'Awjila que nous disposons des seules traces de la langue amazighe, mais des témoignages rapportent que la langue amazighe est toujours pratiquée de nos jours, essentiellement par les personnes d'un certain âge (Putten & Souag, 2015). En revanche, et depuis 2011, il y a un intérêt manifeste à l'amazighité et il y a même une volonté d'apprendre la langue. Au début du XX^e siècle, et même dans l'entre-deux-guerres, la langue amazighe était encore pratiquée dans l'oasis d'Awjila selon Despois (1935) qui précise qu'en 1934, il s'y trouvait 1500 habitants amazighophones. *Guida d'Italia* (1929, p. 456) donne le même nombre d'habitants ; « le fait amazighophone était manifestement lié à l'isolement de cette oasis » (Larcher 2019, p. 3).

En revanche, une donnée a attiré notre curiosité et vient contredire ces chiffres donnés par Despois. En effet, selon ce que rapporte Moret, en 1931 on comptait quelques 50 à 70.000 Berbères en Cyrénaïque, ce qui n'est pas négligeable par rapport à la démographie totale : soit 36 à 50 %. La question qui se pose c'est « où étaient ces Berbères ? ». Vivaient-ils autour de l'oasis d'Awjila ?

« La population de la Cyrénaïque est très réduite, comparativement à la superficie ; d'après le recensement de 1931, elle s'élève à 160.450 habitants. Sur ce total, il faut compter 137.700 indigènes, dont près de la moitié de Berbères, le reste formé surtout d'Arabes auxquels se joignent quelques milliers de Nègres et de Juifs. La population européenne, soit 16.000 Italiens et 2.400 étrangers environ, se répartit surtout dans les villes du littoral et dans les villages de colonisation des plateaux, tandis que les autochtones, mi-sédentaires et mi-nomades, se regroupent dans les villes, dans les rares villages de l'intérieur, ou au hasard des conditions plus ou moins favorables de l'habitat et de la vie pastorale que présente le reste de la colonie. (Moret 1936, p. 543-544)

L'on peut également émettre l'hypothèse que « Berbères », dans la vision de l'administration italienne qui a dressé le recensement, signifierait les populations « indigènes » d'origine

⁸⁶ En 2016, dans leur bibliographie annotée, Benkato et Pereira affirment qu'« un berbérophone de Yefren se rendant à Sokna a pu recueillir auprès d'un résident âgé une liste de mots d'environ 200 éléments, dont beaucoup concordent avec ceux de Sarnelli ». Les mots en question, recueillis par Seïd n Yunes, ont été mis en ligne en 2010 sur le site *Tawalat.com*. (Cf. Benkato & Pereira 2016, p. 164)

berbère qui étaient là avant l'arrivée de l'Islam. On peut donc supposer qu'une majeure partie d'entre elles ont été arabisées. Ce seraient, peut-être, ces populations que Moret présente comme « Berbères ».

Dans le même temps, on connaît les problèmes auxquels est confrontée la colonisation italienne au sujet de la connaissance de la démographie de la Libye. En Tripolitaine ce ne fut qu'après la deuxième moitié des années 1920, avec la « pacification », que l'on put commencer les recensements partiels.

« [Jusqu'à cette date il n'a pas été possible de réaliser en Tripolitaine de véritables relevés statistiques]. Le registre de la population n'a pas été établi, dans la municipalité de Tripoli, avant le mois d'octobre 1927, et seulement pour les Italiens, les étrangers et les Israélites de Libye ; tandis que pour les Musulmans on a pensé à un système différent, en cours d'étude. [Le recensement global de la population sera réalisé par le Gouvernement de la Colonie... Entre temps, l'on peut juger satisfaisantes, mais avec beaucoup d'approximation, les données rassemblées par les bureaux de l'administration et par les chercheurs. À partir de ces données] la population de la Tripolitaine peut s'estimer à 600.000 habitants [...] avec une densité de 0.6 habitants par km². [...] La population indigène est calculée à 570.000 habitants, dont 203.000 Arabes ; 135.000 Berbères ; 177.000 Arabo-berbères ; 35.000 "cologhli" ; 16.000 Israélites ; nombreux Nègres. »⁸⁷ (Bertarelli 1929, p. 211).

Dans le même texte (Bertarelli 1929, p. 423 et suiv.), on peut lire pour la Cyrénaïque :

« Les principales données sur la population [...] tirées d'une recognition de la population de 1922-1923 [tout en considérant que la situation en 1929 est très différente à cause de la répression et de l'état de guerre]. Arabes [...] 79.000 ; Arabo-Berbères [...] 97.000 ; Crétois-'Cologhli' [...] 5.000 ; Total Musulmans [...] 181.000 »⁸⁸.

Pour ce recensement de 1922-1923, on constate que le nombre de ce qui est considéré « Arabes » et « Arabo-Berbères » est de 176.000. Dans le même document, on lit :

« Le mélange [de la population originaire berbère avec les Arabes en Cyrénaïque] ne permet pas d'identifier aucun groupe comme intégralement berbère, sauf peut-être celui

⁸⁷ Traduction du texte italien.

⁸⁸ Traduction du texte italien.

de l'oasis de Augila, qui a conservé la langue des anciens Berbères [...] C'est pour cela que le nom le plus adapté pour les groupes d'origine berbère est celui de *arabo-berbères*. Parmi lesquels on doit comprendre ceux qui sont connus sous la dénomination de *Marabtîn*, un mot qui dans l'usage local signifie liés, donc sujets aux Arabes envahisseurs qui les ont réduits à l'état de dépendance et de servage, dans lequel nous les trouvons encore aujourd'hui »⁸⁹. (Bertarelli 1929, p. 211).

Federico Cresti que nous avons interrogé à ce sujet, nous a assuré que, à sa connaissance, « dans les documents statistiques sur la Cyrénaïque de l'époque coloniale, on ne trouve pas la catégorie "population berbère", mais uniquement "arabo-berbère" ».

Les deux oasis de la Tripolitaine Sokna et El-Foqaha, au centre de la Libye, ont parlé tamazight dans un passé récent (Larcher 2019, p. 3). Mais aujourd'hui on a la quasi-certitude qu'il n'existe aucun locuteur de langue amazighe dans ces deux cités. À El-Foqaha⁹⁰, une oasis du district de Jufra, à 270 km au sud de la ville côtière de Syrte, pratiquement sur le même méridien, un parler reconnu comme berbère (Beguinet 1934) a été pratiqué, mais il s'est probablement éteint. « En 1960, une douzaine de personnes seulement savaient encore le parler ». Ce parler « n'a bénéficié que d'une description très sommaire, mais très sûre dans la notation, dans deux articles d'U. Paradisi (1961 et 1963) » (Prasse 1998, p. 2886).

La variante amazighe de Sokna « a probablement déjà disparu ». Elle est la moins documentée de l'ensemble des parlers orientaux, eux-mêmes peu documentés. « Quelques sources inédites sur ce parler ont récemment été trouvées, notamment les deux vocabulaires recueillis par James Richardson, un voyageur anglais, en 1850 ». Ce sont ces dernières qui ont permis à Lameen Souag de publier un article (2017) dans lequel il présente quelques aspects de la grammaire de cette variante donnée pour disparue. Il estime, par ailleurs, que « malgré le manque de documentation du sokni, on dispose déjà d'assez de données pour que le sokni puisse nous aider à mieux comprendre le développement de la négation et de l'accord verbal en berbère, et le rôle du contact des langues dans cette région jadis plurilingue ». (Souag 2017).

Une chose est certaine : les habitants de Sokna, qui se dénomment *Isuknen* ont pratiqué leur

⁸⁹ Traduction du texte italien.

⁹⁰ En parler local : *Elfuqhat* ou *aɣarmi n Elfuqhat* (Prasse 1998).

langue jusqu'au début du XX^e siècle.⁹¹ Bertholon et Chantre (1913) citent Sokna parmi les régions de Berbérie orientale où la langue amazighe était encore pratiquée à la fin du XIX^e-début du XX^e (Bertholon & Chantre 1913, p. 510). Aujourd'hui, nous n'avons pas de preuves tangibles de l'existence de locuteurs de la langue amazighe à Sokna et sa région. Despois (1935) souligne que « le berbère est en voie de disparition à Sokna où la population se souvient d'avoir été autrefois ibadite ». En revanche, il y aurait une conscience de l'appartenance au monde amazigh, et l'intérêt à la langue amazighe et à l'amazighité est réel. Madghis Umadi, un activiste amazigh de Libye, a visité la région de Sokna et affirme ne pas avoir rencontré d'amazighophones. « Je ne pense pas qu'il y ait encore des locuteurs de tamazight à Sokna, mais il y a des gens qui portent la cause amazighe ». (Entretien avec Madghis Umadi, juin 2025). Cet intérêt s'exprime aussi sur la toile *Internet* et les réseaux sociaux comme en témoigne cette page *Facebook* « Tasuknit »⁹² qui s'est fixée pour objectif de faire connaître Sokna et ses environs et « mettre en lumière la langue du terroir et des ancêtres, la langue libyenne de Sokna ».

Au sud, le long de la frontière algérienne jusqu'à celle du Niger, il y a l'aire touarègue autour de la ville de Ghat qui se trouve sur la frontière avec l'Algérie⁹³ et la ville d'Oubari qui se situe plus vers l'intérieur, à 320 km à l'est de Ghat. Dans la ville de Sebha, à environ 200 km à l'est d'Oubari, légèrement au nord, on note une présence touarègue importante, aux côtés des Toubous⁹⁴. Les Touaregs de Libye font partie de la confédération des Kel Ajjer qui est à cheval sur la Libye et l'Algérie. Bien entendu, la langue amazighe chez les Touaregs de Libye, comme à travers l'ensemble de l'aire touarègue, est vivante et n'est objectivement, du moins pour le moment, pas menacée même si les emprunts notamment à l'arabe la fragilisent. Ghat et Oubari pratiquent une sous-variété de la langue parlée par les Touaregs qui est connue sous le nom de « touareg » elle-même considérée comme « variété de la langue berbère ». Les berbérissants la définissent souvent comme langue à part entière notamment en raison de « traits linguistiques spécifiques » qui rendent l'intercompréhension difficile avec les locuteurs du berbère nord, mais aussi du fait que les États malien et nigérien lui ont conféré le statut de « langue nationale » depuis les années 1960. Les Touaregs du sud-ouest de la Libye

⁹¹ Souag (2017) affirme qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, « Rohlfs (1881) a constaté que les Soknis ne parlaient entre eux que le berbère, alors qu'ils savaient tous parler l'arabe ».

⁹² Page *Facebook* « ⵜⴰⵙⴰⵏⵏⵉⵜ / Tasuknit » : <https://www.facebook.com/Tsoknetblog>

⁹³ Ghat est à 84 km de la ville de Djanet, légèrement au nord.

⁹⁴ Les Toubous sont des populations directement au contact des Touaregs du côté est. Comme les Touaregs, les Toubous sont victimes du tracé des frontières. Leur territoire naturel et historique s'est retrouvé au lendemain de la décolonisation de l'Afrique soumis à trois États différents : Tchad, Niger et Libye. La concentration la plus importante des Toubous étant au nord du Tchad, leur territoire s'étend au sud de la Libye et au nord-est du Niger.

(Ghat, Oubari et Sebha) pratiquent une variété locale de *tamaheq* (ou *tahaggart*)⁹⁵ qui est parlée par les Kel Ahaggar, les Taytoq et les Kel Ajjer (Naït Zerad & Ag Solimane 2012, p. 13).



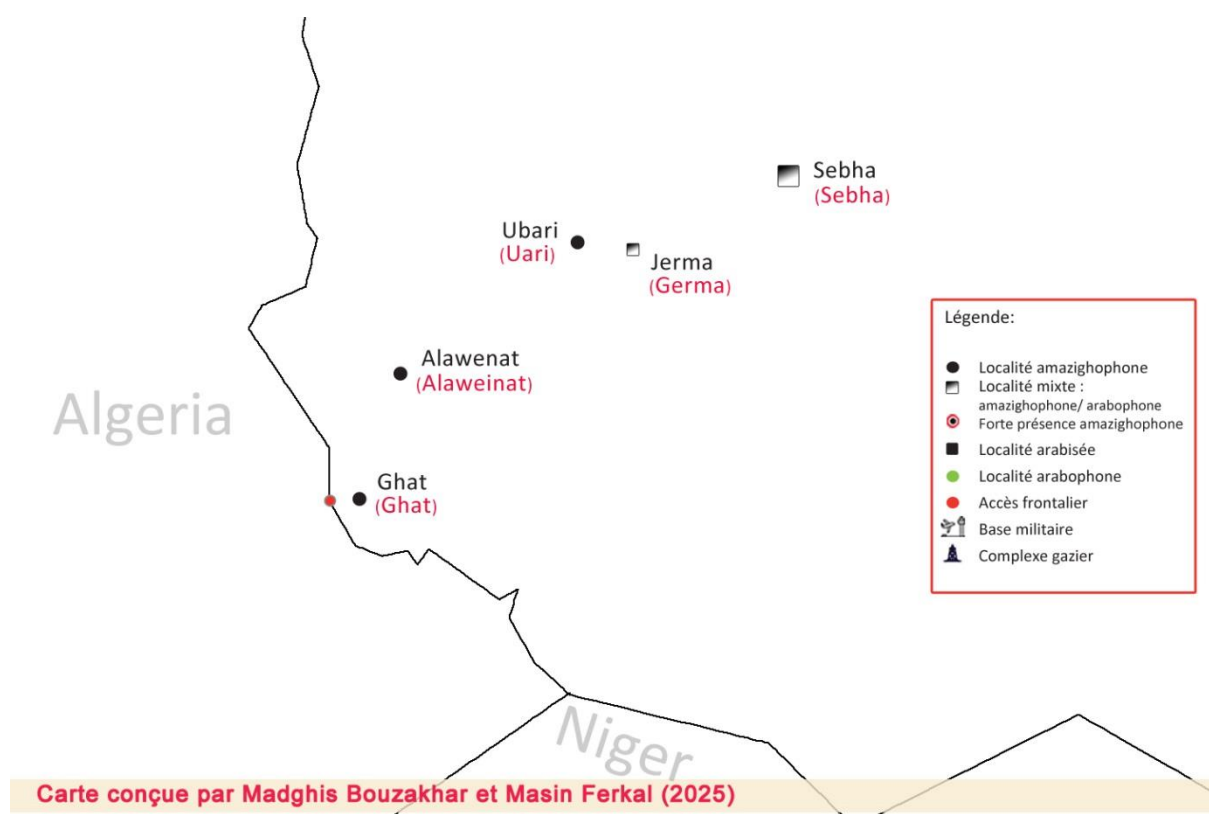
Carte 4. – Les Amazighs du sud.⁹⁶

Il n'est pas exclu aujourd'hui que la variété locale pratiquée par les Touaregs à Ghat, Oubari et Sebha ait évolué au vu d'une arrivée significative⁹⁷ de Touaregs de l'Aïr et de l'Adagh des Ifoghas qui ont fui la répression sanglante des États malien et nigérien qui a commencé depuis 1963. De plus, Kadhafi avait lancé en 1981 depuis Oubari un appel aux Touaregs pour rejoindre la Libye leur promettant de les aider pour libérer leur territoire. C'est pourquoi cet espace nécessite une investigation scientifique pour une description complète de la variété du touareg qui y est pratiquée, d'autant plus que cette partie du monde touareg demeure la moins décrite et la moins documentée.

⁹⁵ *Tamahaq* (ou *tahaggart*) est l'une des sous-variétés régionales du touareg qui comprend au moins quatre : *tamahaq*, *tayert*, parlée principalement par les Kel Ayr, *tawellemet*, parlée par les *Iwellemden* (*Kel-Denneg* et *Kel-Ataram*) et *tamaceq* (ou *tadyaq*), parlée essentiellement dans l'Azawad. Les sous-variétés *tawellemet* et *tayert* sont souvent regroupées sous le nom de *tamajeq* (Naït Zerad & Ag Solimane 2012, p. 13).

⁹⁶ Carte réalisée par nos soins.

⁹⁷ Abstraction faite des échanges existants entre les différentes confédérations touarègues et la libre circulation qui a toujours existé sur ce territoire, même si elle a été affectée par l'instauration de frontières coloniales adoptées par les États issus de la colonisation française.



Carte 6. – Région de concentration des populations touarègues au sud-ouest

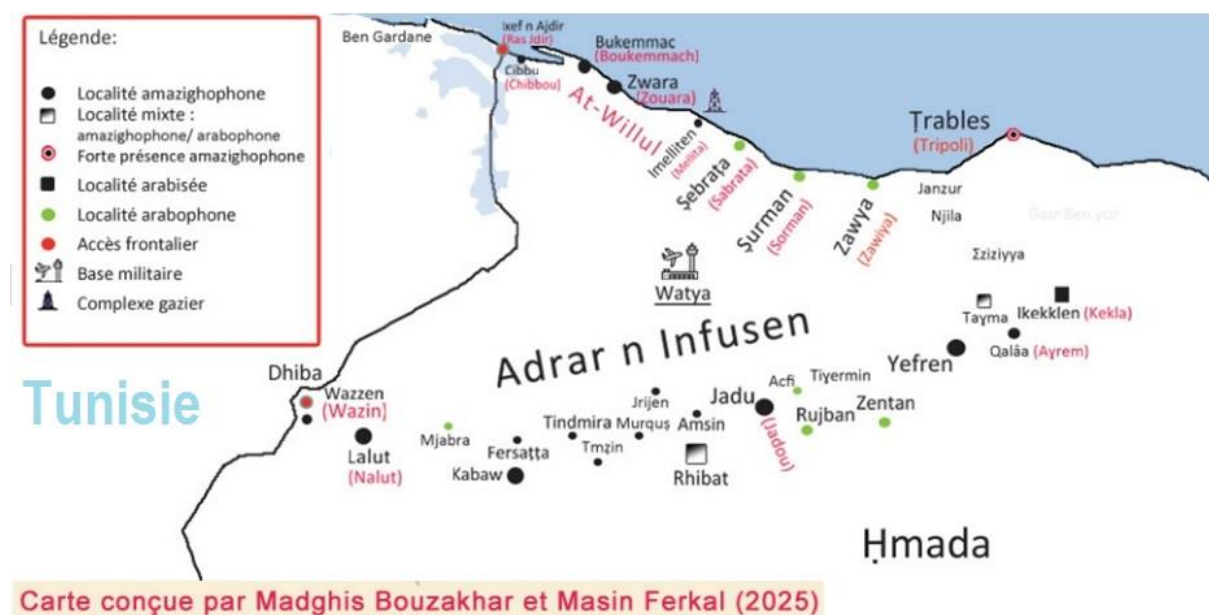
On peut donc conclure qu’au centre et à l’est de la Libye, les traces de la langue amazighe ont presque disparu, et c’est à l’ouest (nord et sud) qu’elle est présente. Et depuis 2011, elle vit un véritable développement.

À cela, il faut rajouter une forte présence d’amazighophones à Tripoli où sont établis de nombreux Amazighs venus principalement d’*Adrar n Infusen*. Ces derniers sont installés dans la partie ouest, notamment dans les quartiers de l’Andalousie et celui de Siraj et jusqu’à la ville de Djanjour (Abdallah & Badi 2019, p. 245). Cette forte présence des Amazighs à Tripoli explique le rôle joué par ces derniers dans la libération de Tripoli en août 2011.

3. L’AMAZIGHOPHONIE AU NORD-OUEST DE LA LIBYE

Aussi bien dans la région d’At-Willul que dans le massif d’*Adrar n Infusen* se trouvent des communautés arabophones avec lesquelles les Amazighs entretiennent parfois, et selon les périodes, des rapports conflictuels. C’est le cas par exemple des tribus de Zentan et de Rojbane, avec lesquelles les rapports ont toujours été tendus. Avec la tribu de Zentan, l’une

des plus importantes démographiquement d'*Adrar n Infusen*, les rapports sont demeurés tendus après 2011.



Carte 5. – Bloc nord-ouest (*Adrar n Infusen* – At-Willul)

Le bloc nord-ouest qui est l'objet principal de notre étude comprend la région d'At-Willul sur la côte méditerranéenne, à l'ouest de Tripoli, et au sud-ouest de Tripoli s'étend le massif d'*Adrar n Infusen* avec comme principales villes : Wazzen, Nalut (Lalut), Kabaw (Kabawn), Rhibat, Jadu, Yefren (Ifren) et Qalâa (Lqelet ou Iyrem).

3.1. At-Willul

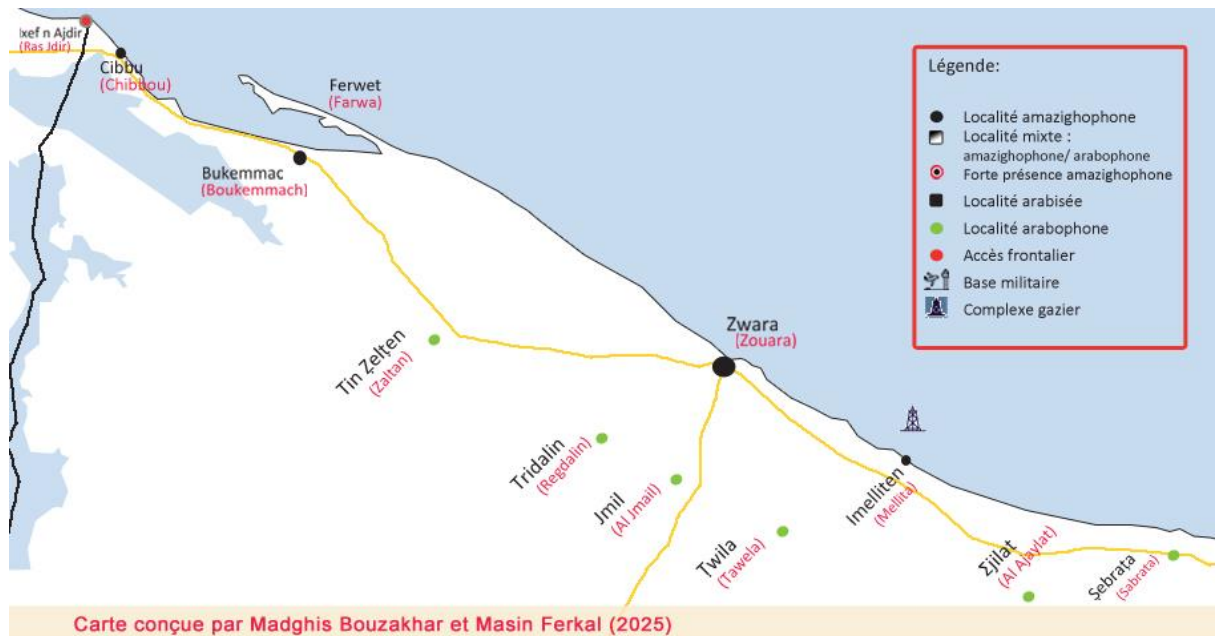
La ville de Zouara, chef-lieu de la région d'At-Willul, fait partie des plus importantes villes de Libye (50.000 habitants)⁹⁸. Sa position géographique, l'importance du port qui s'y trouve ainsi que le complexe de Mellitah⁹⁹ (situé à Imelliten) qui abrite une grande compagnie pétrolière et gazière fait que cette ville amazighe est citée parmi les six plus importantes villes de Libye, aux côtés de Tripoli, Benghazi, Misrata, El-Beïda et Sebha¹⁰⁰. Dans la région d'At-

⁹⁸ Mathieu Galtier, « Autogestion. À Zouara, les Libyens édictent leurs propres lois », *Libération*, 7 avril 2016 : <https://urlr.me/pJNhR7>

⁹⁹ Situé à environ 22 km à l'est de la ville de Zouara, le complexe de Mellitah couvre une superficie d'environ 355 hectares et comprend des installations de traitement du pétrole et du gaz, des réservoirs de stockage de pétrole brut et de produits dérivés, des installations de chargement de GPL et de soufre solide ainsi que tous les équipements nécessaires, y compris les turbines à gaz et à vapeur pour la production d'énergie. <https://urlr.me/Br9RGq>

¹⁰⁰ Chambre de commerce franco-libyenne : <https://www.chambre-de-commerce-franco-libyenne.org/>

Willul, il y a le village Chibbou¹⁰¹ dont dépend Ixf n Ajdir (Ras-Jdir), l'un des postes frontières avec la Tunisie. Par cet accès frontalier transite l'essentiel du trafic routier aussi bien pour les voyageurs que pour le transport de marchandises : il est le principal axe par lequel sont acheminés les échanges commerciaux par voie terrestre entre la Tunisie et la Libye, ce qui en fait un poste stratégique pour cet axe commercial pour les deux pays. Sa fermeture, pour diverses raisons, engendre toujours des perturbations économiques et sociales significatives du côté tunisien, ce qui témoigne de la « dépendance profonde de l'économie tunisienne vis-à-vis de ce corridor vital ». ¹⁰² Mais c'est également à travers ce poste que transite le trafic contrebandier, dans les deux sens, ce qui le place au centre des luttes de pouvoir dans l'ouest libyen. ¹⁰³



Carte 8. – At-Willul

À une vingtaine de kilomètres à l'est de Chibbou, se trouve le village Boukemmach (Bukemmac)¹⁰⁴ sur la route d'Ammi Seïd¹⁰⁵ qui est parallèle à la grande route littorale reliant

¹⁰¹ Officiellement, et sur les cartes, « Cibbu/Chibbou » n'apparaît pas ; seul « Ras Jdir » apparaît. Mais les habitants de Zouara et d'At-Willul de manière générale appellent cet endroit Cibbu/Chibbou.

¹⁰² « Fermeture de Ras Jdir : Quels impacts sur l'économie tunisienne ? », *La Presse*, 7 septembre 2024 <https://urlr.me/qaMVTm>

¹⁰³ « Le poste frontalier de Ras Jdir, au cœur des luttes de pouvoir dans l'Ouest libyen », *Le Monde*, 25 mars 2024 : <https://urlr.me/7fz8j5>

¹⁰⁴ Parfois transcrit « Abu Kammash » : https://www.temehu.com/Cities_sites/abu-kammash.htm

¹⁰⁵ La route d'Ammi Seïd est une route qui relie Boukemmach à Zouara et qui longe la mer. Selon ce qui nous a été rapporté à At-Willul lors de nos différents séjours (entre 2020 et 2022), cette route est empruntée quasi-exclusivement par les habitants d'At-Willul. Le nom qui lui est donné c'est en hommage à un saint local, Ammi Seïd, pour qui un sanctuaire qui porte son nom a été bâti vers l'extrémité de la route, du côté de Boukemmach.

Tripoli à la Tunisie par l'accès frontalier de Ras-Jdir. Boukemmach abrite le site archéologique de Pisida¹⁰⁶ et le Musée archéologique de Bisida (*Asalay n tidnit n Bisida*)¹⁰⁷.



Le site archéologique, découvert en 2001¹⁰⁸, est un cimetière situé dans l'antique Pisida. Le premier archéologue à visiter la région et à y mener des fouilles exploratoires fut Salvatore Aurigemma, en 1912-1913. En 2004, sous le régime de Kadhafi, et sur invitation du Président du Département d'Archéologie de Libye, André Laronde et Mohamed Fakroun, respectivement Inspecteur des Antiquités et Directeur de la Mission archéologique française en Libye, ont visité le site de Boukemmach le 5 août 2004 et le 21 août 2005, en compagnie de membres du Département d'Archéologie de Libye et de Mabrok Zenati, Contrôleur des Antiquités de Sabratha. Après ces deux visites, ils ont publié une note d'information dans laquelle ils décrivent le site et soulignent les efforts déployés par le Département d'Archéologie qui a « effectué des fouilles soigneuses, mais il a aussi pris des mesures de protection et de restauration ». Ils ont cependant noté la nécessité et l'urgence d'assurer une protection de l'ensemble de la nécropole qui se trouve dans le site et qui est « construite en matériaux fragiles. En particulier, les enduits peints, d'une grande fraîcheur et de beaucoup d'originalité, doivent rester sur place, mais ne peuvent en aucun cas rester exposés à l'action du vent marin et des pluies d'hiver ». Ils recommandent également la poursuite des fouilles en cours et leur extension ainsi que la publication de ces fouilles et l'étude du riche matériel découvert. Le compte-rendu de ces deux missions a été publié dans une note d'information en 2005 (Laronde & Fakroun 2005). Mabrok Abdalla Zenati a publié une étude sur le site dans

« ammi » est la réalisation locale de *emmi* « oncle paternel » qui est également une formule de respect. Le nom officiel du lieu-dit en arabe est « Sidi Saïd ».

¹⁰⁶ Pisida est cité par des historiens comme important port commercial, et sur le site se trouve un gisement de sel conséquent : « Le gisement de sel de Pisida, situé à environ 165 kilomètres à l'ouest de Tripoli sur la côte méditerranéenne, couvre une superficie d'environ 50 kilomètres carrés en Libye. De fines couches de sels, d'une épaisseur inférieure à 50 centimètres, se déposent à la surface à la suite de l'évaporation de l'eau de mer qui remonte à la surface par capillarité » : <https://pubs.usgs.gov/publication/ofr6254>.

¹⁰⁷ Page Facebook du Musée archéologique de Bisida : <https://urlr.me/RygV4d>

¹⁰⁸ Galerie photos du cimetière Bisida (Picida) : <https://urlr.me/U5g4jr>

laquelle il établit un aperçu de l'historique des recherches menées sur le site de Boukemmach (Abu Kammash) qui est « identifié à la cité de Pisida mentionnée par Ptolémée ; la Table de Peutinger le désigne sous le nom de *Pisida Municipium*, l'*Itinéraire d'Antonin* sous celui de *Fisida uicus* ». Cette recherche porte sur les cimetières découverts dans l'ancienne ville de Besida dans la région de Boukemmach dans l'ouest de la Libye, qui remontent à des périodes successives qui ne sont pas contemporaines les unes des autres, et présente ce qui a été révélé par les fouilles de ces cimetières, dans lesquelles les résultats de l'analyse scientifique ont montré que la période de leur utilisation s'étendait sur quatre siècles.

« Ces sépultures sont situées à quelques mètres de la rive du lac Abi Kammash, parallèlement à celui-ci. Elles se trouvent non loin à l'ouest des ruines de la ville de Bisida. Les données historiques indiquent qu'elle était située à proximité du port antique et au sud de la presqu'île de Farwa qui borde le lac du nord.

Au cours des travaux initiaux du programme de fouilles et de prospection mené pendant deux saisons en 2001, une cinquantaine de sépultures ont été découverte : elles se trouvaient dans la zone de fouilles initialement proposée, une zone de forme carrée de 100 mètres de côté et se trouve entre la route goudronnée au sud et au nord la rive de la mer. À l'ouest et à l'est du site de fouilles, des fragments de pierre et d'autres découvertes archéologiques témoignent d'une extension plus importante de cette zone. Les investigations ont révélé que les tombes ont été construites à différents niveaux, avec des différences de quelques dizaines de centimètres entre elles et des époques qui se chevauchent. Nous concluons donc ici que les périodes historiques ne sont pas contemporaines. Ces résultats sont corroborés par l'analyse scientifique des artefacts archéologiques découverts à l'intérieur des tombes qui n'ont pas été altérées et ont été conservées dans leur état d'origine. Ils ont été classés par ordre chronologique. Il est apparu que la période d'utilisation de ce cimetière s'étendait sur quatre siècles à partir de l'an 50, et que les différents styles ont été divisés en six types »¹⁰⁹. (Zenati 2023, p. 21)

Depuis 2011, la Municipalité de Zouara s'efforce de protéger le site et de l'entretenir ; des associations locales, comme l'*Association pour l'identité et le patrimoine de Zouara*, activent également dans ce sens. En 2017, par exemple, le Bureau de protection des antiquités de Zouara, en collaboration avec cette association, a lancé une campagne visant à restaurer ce

¹⁰⁹ Traduction de l'arabe.

cimetière¹¹⁰ « afin de le protéger de l'humidité, des précipitations et du changement climatique ». ¹¹¹ Cela ne doit certainement pas suffire dans la mesure où un vestige pareil nécessite des moyens de l'État et une prise en charge qui doit être celle d'un monument archéologique et historique. En mai 2024, la page *Facebook* « Zwaṛa bayna qawsayn » (= « Zouara entre parenthèses ») alertait sur l'état des tombes du cimetière qui « nécessitent une restauration et un entretien urgents en raison de leur importance historique et culturelle pour le pays, car elles sont soumises à divers facteurs climatiques, notamment une forte humidité »¹¹².

Les départements d'archéologie ou d'Histoire ancienne de certaines universités libyennes, notamment à l'ouest, s'intéressent à ce site et organisent souvent des visites pour le faire connaître aux étudiant.e.s dans le cadre de l'étude des sites archéologiques. (Cf. Annexes II-1 & II-2)

Si nous nous sommes attardés sur cette description archéologique du site de Bisida qui n'est pas en lien direct avec l'objet de cette recherche, c'est pour, d'une part, attirer l'attention sur la présence de vestiges historiques et archéologiques importants et qui sont méconnus et, d'autre part, donner une idée du manque d'intérêt des institutions étatiques à tout ce qui est patrimoine préislamique.

C'est à Boukemmach également que se trouve la presqu'île de Farwa (Ferwet). Appelée aussi « langue de Farwa », elle est « formée par une langue de terre longue d'environ douze kilomètres qui, s'avancant dans la mer et parallèlement à la côte du sud-est au nord-ouest, crée une lagune peu profonde, mais fort poissonneuse ». Lorsque Farwa était habitée, une cinquantaine de familles berbères originaires de Zouara et quelques familles arabes provenant de Zaltan y vivaient. Luigi Serra signale que l'emploi presque exclusif par les Berbères de Farwa de leur dialecte « a contraint le peu d'Arabes résidant sur la presqu'île à apprendre la langue berbère : phénomène d'assimilation linguistique de grand intérêt et inverse de celui qui s'opère généralement aux dépens du berbère ». (Serra 1997, p. 2731)

¹¹⁰ « L'ancien cimetière berbère d'Abou Kammash Besida », *Libya Imazighen TV* (ytb), 13 janvier 2012. Film documentaire de l'équipe chargée de la protection des monuments et vestiges archéologiques de la ville de Zouara / At-Willul en Libye, mise en place par l'Association *Libu* pour la culture amazighe. <https://urlr.me/MRZrDs>

¹¹¹ « Lancement d'une campagne pour restaurer l'ancien cimetière de Besida à Boukemmach, à l'ouest de Zouara », *Alwasat*, 24 janvier 2017 : <https://alwasat.ly/news/libya/122672>

¹¹² « Les cimetières archéologiques de Besida dans la région du Grand Zouara », *Zwaṛa bayna qawsayn* (FB), 19 mai 2024 : <https://urlr.me/3vMgp8>

À quelques 40 km à l'est de Boukemmach se trouve la ville de Zouara (Zwara), chef-lieu de la municipalité de la Grande Zouara, « capitale d'At-Willul » dont le territoire s'étend de Chibbou (Ras-Jdir), à l'ouest, à Mellitah (Imelliten), à quelques 20 km à l'est. À mi-chemin entre Zouara et Imelliten se trouvent Al-Manqub et *Afra-n-Fiyr*¹¹³.

Autour de Zouara, il y a quatre villes de moindre importance démographique, toutes arabophones : Zelten/Zaltan (Tin-Zelṭen), Regdalin (Tiridalin), Al-Jmaïl (Jmil) et Alajailat (Ejilat). Depuis 2011, les Amazighs d'At-Willul appellent ces quatre villes le « Croissant noir », de par leur position géographique qui forme une sorte de croissant autour de Zouara. Ces quatre villes peuplées d'arabophones sont historiquement hostiles à Zouara : Kadhafi a eu à instrumentaliser cette hostilité. Aujourd'hui encore, Haftar, qui domine l'est libyen et qui projette de prendre le pouvoir en Libye, a des fidèles au sein de ces quatre villes. Ainsi, les habitants de Zouara entretiennent une certaine méfiance envers ces villes qui sont, selon eux, une source de danger et de menaces : d'où le qualificatif « noir » pour « Croissant ». À quelques 50 km au sud de Zouara se trouve la base militaire de Watya (Lwetyet) investie, depuis 2020, par l'aviation turque¹¹⁴. Cette base est située sur les terres d'At-Willul en bas d'*Adrar n Infusen*, en plein Djeffara. À environ 50 km au sud-est de Zouara et à 30 km au sud de Boukemmach se trouve Alassa (Læeset).

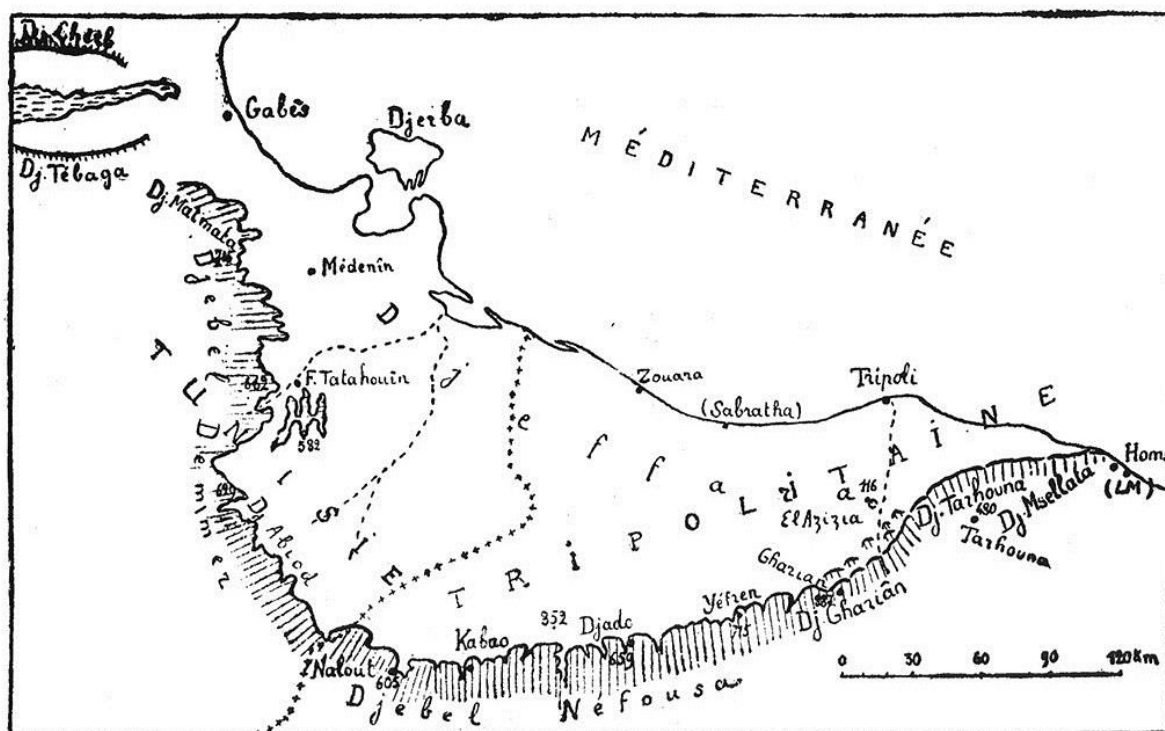
3.2. Villes, villages et hameaux amazighophones d'Adrar n Infusen

Au sud-ouest de Tripoli s'étend le massif d'*Adrar n Infusen* où se situe le plus important groupe amazighophone avec comme principales villes : Wazzen, Lalut (Nalut), Kabaw (Kabawn), Rhibat, Jadu, Yefren (Ifren / At-Yefren) et Qalâa (Lqelâet / Ayrem). Kekla (Ikeklen)¹¹⁵ qui a été amazighophone jusqu'à une date récente est aujourd'hui complètement arabisée, même si certains de ses habitants sont conscients de leur amazighité et la revendiquent.

¹¹³ *Afra n Fiyr* : la grotte du serpent.

¹¹⁴ « La montée en puissance de la Turquie sur la base aérienne d'Al-Watayah », *Fondation pour la recherche stratégique*, 11 août 2020 : <https://urlr.me/JTaz48>

¹¹⁵ Les habitants d'At-Yefren appellent Kekla « Ikeklen ».



Carte 2. – Carte sommaire d'Adrar n Infusen (Despois 1935, p. 2)

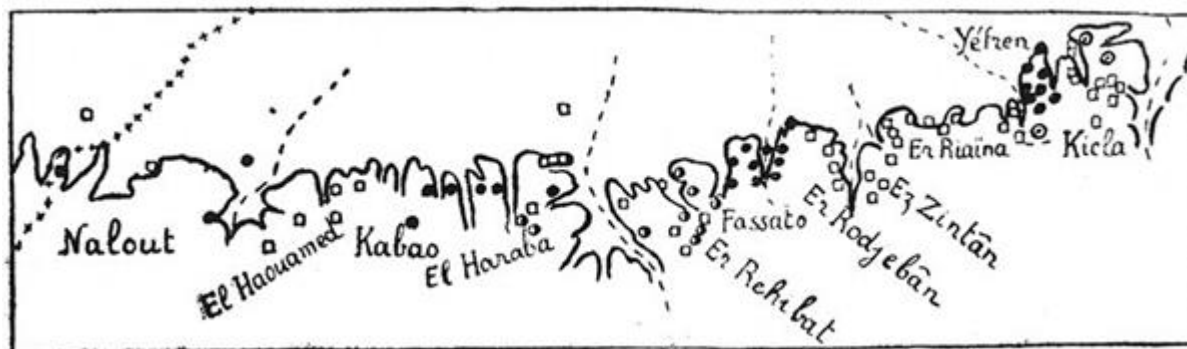
Comme nous l'avons déjà signalé, tous les habitants d'Adrar n Infusen ne sont pas amazighophones. En effet, une partie des agglomérations qui le constituent ont perdu l'usage de la langue amazighe, une autre partie est probablement issue de la pénétration de communautés arabes qui se sont installées dans la montagne. Selon Jean Despois, la langue amazighe est maintenue dans environ la moitié des villages d'Adrar n Infusen, tout comme le rite ibadite¹¹⁶.

« Moins étanche que la Grande Kabylie ou l'Atlas marocain, le Djebel Nefousa ne pouvait opposer une résistance totale à la pénétration des Arabes, et les nomades s'y sont infiltrés, imposant à la moitié de la population leur langue et la pratique du rite malékite; mais la plupart de ces arabophones sont ethnographiquement des Berbères peu à peu gagnés à l'arabisation. Celle-ci est même, dans beaucoup de cas, récente ». (Blanchard 1935, p. 139)

Plus d'une centaine d'agglomérations (petites villes, bourgades, hameaux et surtout villages) sont réparties à travers Adrar n Infusen. La plupart de ces agglomérations sont « installées sur les festons des reliefs de côtes et dominant la Djeffara », d'autres occupent « des sites plus en

¹¹⁶ Voir paragraphe II-6 (Ibadisme).

arrière sur les plateaux » ; c'est le cas de Nalut à l'extrémité ouest de la montagne, Cherwes¹¹⁷ un peu plus à l'est, Fessato et Rhibat¹¹⁸ au centre ». (Ballais et Taïeb 2012)



Carte 3. – Carte linguistique d'Adrar n Infusen du XIX^e – XX^e s. avec ses principales localités

Légende : les ronds noirs désignent les villages berbérophones et les carrés blancs les villages arabophones. Les ronds noirs et blancs indiquent des villages mixtes et les ronds blancs à point noir les villages, qui, autrefois berbérophones, sont arabophones depuis moins de trois¹¹⁹ siècles.

(Despois 1935, p. 144)

En partant de Wazzen, ville frontière avec la Tunisie, vers l'est sur le massif montagneux des Infusen, Ȳasru Itelnin (Ghasrou Itelnine) est un vestige historique situé avant d'atteindre Nalut (Lalut) une des plus importantes villes d'Adrar n Infusen dont l'action a été déterminante pour la libération d'Adrar n Infusen des forces kadhafistes en 2011. Elle a pu constituer une force militaire qui a joué un rôle important dans la libération de Tripoli et de plusieurs autres régions de Libye. Elle est aujourd'hui une force militaire redoutable notamment avec ses colonnes de blindés.¹²⁰

Parmi les quartiers de Nalut, notons Khadwat, Sarkoukam, Sidi Khelifa, Tounin, Aïn Banou, Arrahbat, Tala, Dalala, Chadad, Adber, Touda, Gouirnou, Tnamlilt et Oukhsib.

À l'est de Nalut, il y a la cité amazighophone de Kabaw. Entre les deux, quelques localités arabophones, des villages amazighs en ruine (comme Taghit, Azettoun, Tanoumat et Talat) ainsi que des sanctuaires comme Bouaïcha et Arwaḍ n Zuzan.

La ville de Kabaw est constituée de sept quartiers dont un en ruine : Ulad Eisa (Arra n Eisa), Arra n Yunes, Arra n Ixlifayn, Ineemayn, Ieezzaben (Ieezzaben imaddayn, Ieezzaben iminjen) et Ibannayen (en ruine). Autour de cette ville, il y a les localités Fersta, Tamzin, Tamluccayt, Tendemmira, Cherwes, Marqas, Leḥraba, Bgigla (Bgegila), Jrijen (Jurayjin) et Diqqi.

¹¹⁷ Les auteurs ont transcrit le nom de l'agglomération ainsi : Chrûs ou Srûs

¹¹⁸ Les auteurs ont transcrit les noms des deux agglomérations ainsi : Fâssatû et Raḥibât

¹¹⁹ Despois avait écrit dans sa légende « depuis moins de deux siècles ; près un siècle depuis qu'il ait écrit son ouvrage, il convient de dire aujourd'hui que c'est depuis « trois siècles ».

¹²⁰ « Extraits du défilé militaire organisé à Nalut », Conseil Municipal de Nalut (FB), 26 février 2017 : <https://urlr.me/6AXQau>

Autrefois, Cherwes fut la capitale d'*Adrar n Infusen*. À Kabaw et les localités qui en dépendent, il n'existe pas d'îlots arabophones. Après Kabaw, à l'est, vient la cité de Rḥibat (Alruhaibat) avec les quartiers et hameaux suivants : Alhomran, Awlad Bujdid, Kharba (Al-Kharba), Jeetal (Ġital), Iner (E'nar), Al Qanafidh (Alqanafeed), Cheyyab (Alsheyab) et Fayasla. Rḥibat est une localité où cohabitent populations amazighophones et arabophones.

À l'est de Rḥibat, Fessato (Fessaṭu), aujourd'hui appelée Jadu¹²¹, est l'un des plus importants centres d'*Adrar n Infusen*, avec les villages qui l'entourent et qui dépendent de son administration : Tmezda (Tamizda) / Inir, Regreg (Rigrig), Wifat (Wefat), Jemmari (Jamara), Mezzou, Tinedbas, Ijennawen (Jinnawin), Ėin Zerqa (Eyn El Zarka), Iṭermisen et Ouchbari.

Arrive par la suite, à l'est de Jadu, après les tribus de Rujban et Zentan ainsi que la localité d'Awiniya, la région d'At-Yefren avec ses différents villages : Taqerbust, At Mēan, At Mcura, At-Buxbu, Ind Ugrada, Disir, At-Uyasru, Teqsebt n Ind Madi, At-Zurayt (Tazemrayt) et Cqarna. On signale au moins trois sites historiques : At-Uyasru, Tajbant n Udayn¹²² et Tabrawt. Deux localités de cette région sont mixtes (Amazighs & Arabes) : Ṭrumit et Gerṛaḥ. Les habitants d'Imejrasen (Mezzersan) sont arabisés. On signale également deux lieux-dits : Ėyn al-Yahudi et Taghma.

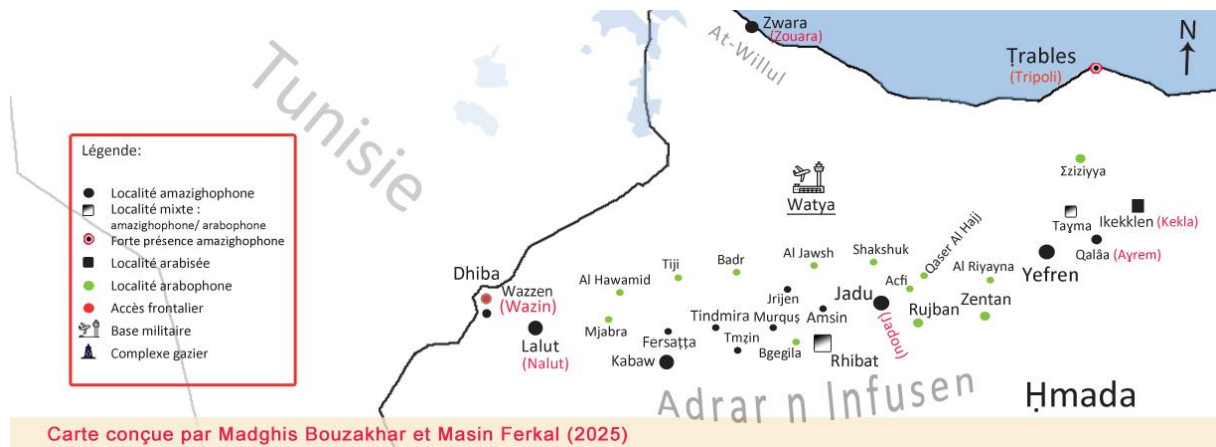
Tout près d'At-Yefren, il y a la cité d'Aghrem (Ayrem) dont le nom officiel est Qalāa (Lqelet) avec ses quartiers : Arnun, Lmendret, Ddcer, Lḥumet, Taqsebt n Ėekka et Frendes.

3.3. Principales localités arabophones d'Adrar n Infusen

Entre Fessato (Jadu) et At-Yefren se concentre l'essentiel des groupes arabophones. Au sud de la bande qui sépare les deux cités amazighophones, la tribu de Rajban (al-Rujban) comprend Tardya, Awlad Jabir, Awlad Attia, Metlala, le site historique Tirk̄t et la forêt Idref, suivie de la tribu de Zentan (Zintan) et d'Awiniya plus à l'est. Au nord de cette bande, il y a Qasr el-Hadj, Fawadil (Al Fawadel), Riyaniya (Alriyaniya) et Awlad Mansour. Cette région autour de Rajban et Zentan est totalement arabophone. Au sud-ouest, on signale la localité de Goualich qui est également arabophone.

¹²¹ Jadu est en réalité l'une des villes et villages de la région de Fessato : elle fut son chef-lieu avant de donner son nom à la région en lieu et place de Fessato. À signaler que le nom de Fessato est toujours en usage.

¹²² *Tajebbant n Udayn* = Le cimetière des Juifs.



Carte 7. – Localités arabophones à *Adrar n Infusen* (à la lisière de Jeffara au pied de la montagne)

Au nord du massif montagneux où sont nichées les principales villes amazighes d'*Adrar n Infusen* (Lalut, Kabaw, Rhibat, Jadu et Yefren), sur la grande route qui mène de Wazzen à Tripoli, en bas de la montagne, à la lisière de Djefara, on trouve : Aïn Ghezzaia (inhabitée), Tkuyt (Takut), Al Hawamid (Lehwamed), Tiji, Badr, Al Jawsh, Chakchouk / Shakshuk (près de Jadu), Bir Eeyyad / Bir-Ayad (près de Yefren), Bir Ghnem et Azizya. À l'exception de Tkuyt (Takut), qui dépend de la municipalité de Lalut et qui est amazighophone, toutes les autres localités sont arabophones.

En résumé, l'amazighophonie en Libye est concentrée principalement au nord-ouest avec le groupe *Adrar n Infusen* - *At-Willul*, plus important, et au sud-ouest avec le groupe touareg moins important en nombre ainsi que la cité de Ghadamès et la localité d'Awal.

4. ESTIMATION DES POPULATIONS AMAZIGHOPHONES

En Libye, comme partout en Afrique du Nord, les institutions étatiques ne procèdent pas à des recensements linguistiques. Il y a lieu également de noter la rareté de travaux de recherche sur les Amazighs de Libye, ce qui rend difficile l'évaluation démographique de la population amazighophone. 10 % de la population globale est le chiffre qui revient le plus souvent dans les quelques travaux consacrés aux Amazighs de Libye. En effet, les seules données disponibles sont des estimations anciennes faites par des géographes ainsi que les chiffres officiels concernant la démographie en Libye. Ce taux de 10 % de la population globale en Libye situe la population amazighophone dans une fourchette allant de 500.000 à 700.000 habitants. (Chaker & Ferkal 2012a, p. 108-109).

5. LA LANGUE AMAZIGHE EN LIBYE

On peut distinguer deux groupes importants : les parlers du nord et le touareg au sud, auxquels il faut ajouter le parler de Ghadamès.

Au nord, le massif d'*Adrar n Infusen* présente au moins deux groupes de parlers amazighs : celui de Wazen, Nalut, Kabaw, Jadu, Jemmari et les parlers de Yefren du côté occidental (Naït-Zerrad 2012, p. 5367). Calassanti-Motyliniski (1935) a signalé, à juste titre, la particularité du parler de la région d'At-Yefren, à la pointe orientale d'*Adrar n Infusen*, qui se distingue de ce qui est pratiqué dans les autres régions du massif par quelques différences sensibles. (Calassanti-Motyliniski 1898, p. 1)

Sur le littoral à At-Willul (Zouara), c'est *Tawillult* qui est parlée. Cette variante présente, certes, des particularités par rapport aux parlers d'*Adrar n Infusen*, cependant il y a intercompréhension entre les habitants d'At-Willul et ceux d'*Adrar n Infusen*.

Les variantes parlées par les habitants d'*Adrar n Infusen*, qui se désignent eux-mêmes par « Imaziyen »¹²³, portent le nom de « temaziyt » (tamaziyt) ou de « mazey ». Si l'on croit Calassanti-Motyliniski, le vocabulaire des parlers d'*Adrar n Infusen* serait moins influencé par la langue arabe que les parlers occidentaux comme le kabyle, le chaoui, ... Cela est dû au fait que l'envahissement d'*Adrar n Infusen* par l'élément arabe « ne s'est produit qu'à une époque relativement récente ». (Calassanti-Motyliniski 1898, p. 2)

Maintenant que la Libye est devenue un terrain accessible avec un monde amazigh mobilisé pour la préservation et le développement de sa langue et sa culture, il est temps que les berbérissants, notamment les linguistes, s'intéressent à cette région et ses parlers pour les décrire et les étudier. Ce travail est nécessaire pour compléter « l'Atlas » des études berbères mais aussi pour faire bénéficier ces études de l'apport oriental¹²⁴ du monde amazigh.

La variante amazighe de Ghadamès, appelée aussi le Ghadamsi, est un ensemble de parlers des quartiers de Ghadamès divisés en deux groupes principaux : parlers des Ayt-Wālid et

¹²³ Imaziyen = Berbères, au singulier « mazey » ou « maziḡ ».

¹²⁴ Cela est valable aussi pour le parler de Siwa ainsi que les parlers de Tunisie où la langue amazighe est pratiquée de nos jours dans huit villages. La fragilité de la situation de cette langue en Tunisie doit interpeller les chercheurs berbérissants et inscrire cette région parmi leurs priorités.

parlers des Ayt-Wazitän. Ces derniers sont étudiés par Jacques Lanfry (1969, 1973). Henri Duveyrier (1864) situe le dialecte pratiqué par les habitants de Ghadamès entre le dialecte pratiqué à *Adrar n Infusen* et le touareg¹²⁵, ce que confirme Adolphe de Calassanti-Motyliniski qui précise, pour sa part, et sur la base de ses observations, que le dialecte de Ghadamès « se rapprochait davantage de celui des Nefousa pour le vocabulaire et la construction grammaticale » (Calassanti-Motyliniski 1904, p. 1-2).

Enfin, au sud-ouest, autour des villes d'Oubari, de Ghat et même de Sebha¹²⁶, où vivent les Touaregs, c'est le touareg qui est en usage plutôt dans sa sous-variété *tamaheq* ou *tahaggart*. (Naït Zerad & Ag Solimane 2022, p. 13)

Selon Calassanti-Motyliniski, la variante de la langue amazighe pratiquée à *Adrar n Infusen* était une langue de production littéraire. Il écrit à ce sujet :

« La langue parlée dans le Djebel a été, longtemps encore après l'invasion arabe, une langue littéraire. *L'âk'ida* qui est la base de l'enseignement religieux chez les Beni-Mzab et leurs coreligionnaires de Djerba et des Nefousa a été rédigée primitivement en berbère, dans une langue qui devait être pour ainsi dire la langue officielle des frères de la secte abadhite, à l'époque brillante de l'imamat des Rostémides ». (Calassanti-Motyliniski 1898, p. 2).

Calassanti-Motyliniski évoque les chroniques ibadites qui rappellent qu'Abou Sahl dit El-Fâresi¹²⁷ a composé en tamazight douze livres « ayant pour sujet des conseils et exhortations des souvenirs et récits historiques. Cet ouvrage, dit le *Siar* de Chemmakhi, fut détruit en partie par les Noukkar, dissidents de la secte ; le reste fut brûlé lors de l'incendie de la *k'alâa* des Beni-Derdjin. L'auteur rajoute qu'en recueillant ce que les gens savaient par cœur de ces poésies, on en fit encore un livre ayant vingt-quatre chapitres ». (Calassanti-Motyliniski 1898, p. 2)

¹²⁵ Voici ce que dit Henri Duveyrier dans son ouvrage *Les Touaregs du Nord* : « Bien que les Ghadamesiens parlent l'arabe avec les Arabes qui fréquentent leur ville, le *temâhaq* avec les Touâreg, le *haoussa* avec leurs esclaves, ils font usage entre eux d'un dialecte berbère particulier qui tient le milieu entre celui des Nefousa et celui des Touâreg. L'isolement absolu de leur ville explique la conservation d'un idiome propre. » (Duveyrier 1864, 256).

¹²⁶ Sebha est une ville mixte où vivent des Touaregs, des Toubous et des Arabes.

¹²⁷ Ce surnom *El-Fâresi* « le Persan » il le doit à sa mère qui était Rostemide.

6. *ADRAR n INFUSEN*, SANCTUAIRE DE L'IBADISME

Une des caractéristiques des Amazighs d'*Adrar n Infusen* est leur pratique religieuse : l'ibadisme¹²⁸, le seul courant encore vivant du kharidjisme, une des trois branches de l'islam à côté du sunnisme et du chiisme. Dans ce cadre, la pratique de l'ibadisme semble être intimement liée à la pratique de la langue amazighe. Calassanti-Motyliniski note que parmi les habitants d'*Adrar n Infusen*, il y a deux types de catégories : les « Arabes » qui pratiquent le rite malékite, et « les Berbères qui ont conservé l'hérésie abadhite » (Calassanti-Motyliniski, 1898, p. IV).

Despois (1935) note, à propos d'*Adrar n Infusen*, que la différence (très importante) de langue est accompagnée d'une différence non moins essentielle de religion :

« alors que presque toutes les populations d'Afrique du Nord sont musulmanes orthodoxes de rite malékite, les berbérophones du Nefousa sont tous des hérétiques ibadites : ce sont des protestants, ce sont les puritains de l'islam. Ils le sont restés depuis leur conversion au début du second siècle de l'hégire. Ils sont les frères en religion des habitants de Zouara et de l'île de Djerba, des Algériens de Ouargla et du Mزاب et des lointaines populations de l'Oman et du Zanzibar ». (Despois 1935, p. 137)

Ce constat de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles est toujours d'actualité : les villes et villages arabophones d'*Adrar n Infusen* pratiquent systématiquement le rite malékite. À noter également que si les pratiquants du rite ibadite sont systématiquement amazighophones, il existe bien parmi les Amazighophones des personnes de rite malékite. Aujourd'hui, il existe même des réseaux salafistes ou encore madkhalistes parmi les Amazighophones.

« L'ibadisme qui, autre fois, était le seul courant pratiqué ici à Lalut, depuis quelques années et surtout depuis la chute de Kadhafi, il y a les salafistes et les madkhalistes qui sont financés par les monarchies du Golf qui sont très présentes depuis 2011. Nous luttons contre ce phénomène, mais vu les moyens qu'ils déploient ils deviennent un vrai danger. En plus, les institutions de l'État sont infiltrées par ces gens qui essayent d'instrumentaliser les *Awqafs* au service de leur idéologie. D'ailleurs, il y a eu même des *fatwas* contre l'ibadisme ». (Entretien avec Aymen B., Nalut juin 2022).

¹²⁸ « Ibadisme », « ibadhisme » ou encore « abadhisme ».

Pour Ahmed Dougha, du parti *Libou*, ne cache pas son inquiétude et établit un lien avec l'usage de la langue :

« L'ibadisme était la seule tendance à *Adrar n Infusen*, mais d'autres tendances comme le salafisme se sont infiltrées. C'est une réalité. Tout cela est lié au courant salafiste wahhabite et au soutien qu'il reçoit des pays riches en pétrodollars et des médias. Mais en réalité, la raison réside dans la faiblesse de l'attachement à la langue amazighe, car elle est la seule protection contre ces tendances ». (Entretien avec Ahmed Dougha, Tripoli juin 2022)

Les réseaux salafistes et madkhalistes ont été également instrumentalisés par le régime de Kadhafi pour contrôler les mosquées, la même stratégie a été poursuivie après 2011.

« L'ibadisme a été pris pour cible dès la révolution culturelle de 1973. La croissance du salafisme en Libye a débuté à la fin des années 1990, sous l'étroite surveillance de l'ancien régime de la *Jamahiriya*. En 2003, il a bénéficié d'une protection, notamment grâce au soutien du fils de Kadhafi, Saadi, qui a publiquement déclaré son adhésion au salafisme. Il semble que l'idéologie salafiste ait été introduite par le régime au sein de son appareil sécuritaire afin de contrôler les mosquées et de propager sa propagande. Depuis 2011, le salafisme et le madkhalisme ont acquis une légitimité et un pouvoir dangereux grâce à leur adoption par de puissantes entités militaires en Libye. Ils ont infiltré l'*Autorité générale libyenne des affaires islamiques et des waqfs* (AGAIE), également connue sous le nom d'*Awqaf*

Et si le salafisme et le madkhalisme s'implantent dans les régions amazighes, c'est pour, entre autres, exercer le contrôle sur ces régions par les services intérieurs et extérieurs qui les manipulent. Et souvent les individus qu'ils recrutent parmi les Amazighs ne cachent pas leur hostilité à l'amazighité ». (Entretien avec Mazigh Bouzakhar, Paris /Tripoli avril 2025)

En effet, les Amazighs de Libye, comme ceux d'ailleurs, sont exposés à l'idéologie islamiste qui tend à asseoir son influence et sa domination en Afrique du Nord.

Les Amazighs d'*Adrar n Infusen* sont des acteurs importants de l'ibadisme au point où les Amazighs du Mزاب, l'autre foyer de l'ibadisme en Afrique du Nord, considèrent Adrar n

Infusien comme une région sainte et qui représente, pour eux, « le fort de l'ibadisme en Afrique ». Calassanti-Motyliniski affirme que « les chroniques abadhites nous ont du reste conservé sur les Nefousa d'amples détails qui pourront permettre de reconstituer l'histoire politique, religieuse et intime de cette puissante tribu berbère ». Le même Calassanti-Motyliniski rapporte que l'imam Abd El-Ouahhâb ben Abd Ar-Rahman ben Rostem disait que « cette religion a triomphé par les sabres des Nefousa et par les richesses des Mezata ». (Calassanti-Motyliniski 1898, p. V)

« Dans l'histoire militante de la secte, les Nefousa ont joué le principal rôle. Leur pays a été le berceau du ouahabisme en Afrique ; ils ont été d'abord vers l'est les sentinelles avancées qui ont défendu l'indépendance berbère contre les premières incursions arabes, puis les principaux soutiens de la dynastie des Rostemides et, pendant longtemps après la chute des souverains de la Tahert abadhite, les conservateurs des pures doctrines de la secte ». (Calassanti-Motyliniski 1898, p. V)

Qualifié par certains de « courant islamique modéré »¹²⁹, l'ibadisme est une branche du Kharédjisme, fondée par Abdellah Ben Ibad vers 747. Les ibadhites ont connu la gloire avec la fondation du « royaume rostémide » de Tahert. Les principes les plus importants qui caractérisent ce rite sont notamment l'« égalitarisme qui semble rejoindre celui des Berbères qui vont s'y reconverter et y trouver un bon argument d'acclimatation » ainsi que la désignation de l'imam qui revient à l'assemblée des croyants. (Salhi 2006, § 6)

Si dans le domaine social, la doctrine ibadite prône des principes égalitaires, ce qui donne une image « démocratique » à l'ibadisme, ce dernier est connu pour son rigorisme dans le domaine de la morale, une rigueur qui peut aller jusqu'à l'excommunication de fidèles qui transgressent les règles. (Agabi 2000, § 8)

Le kharidjisme¹³⁰ semble trouver un terrain propice en Afrique du Nord où il se propage très vite et devient quasiment doctrine nationale des Berbères. En effet, dès le début du VIII^{ème} siècle, ce schisme de l'islam, sous ses formes ibadite et souffrite¹³¹, gagne les tribus berbères

¹²⁹ Salhi (2006) présente l'ibadisme comme étant un « courant islamique modéré », d'autres comme Alili (2005) le qualifient plutôt de « kharidjisme modéré », ce qui semble être plus juste dans la mesure où le kharidjisme est considéré plutôt comme un schisme, voir une hérésie, de l'islam.

¹³⁰ Le kharidjisme est un schisme de l'islam qui, à ses débuts, était multiple et inspira plusieurs tendances. Les quatre principaux groupes qui ont marqué ce schisme sont l'azrakisme, le souffrisme, l'ibadisme et le najdisme. Chacune de ces tendances se rattache à un personnage et à une révolte au VII^e ou au VIII^e siècle. (Alili 2005, p. 162-163)

¹³¹ Le souffrisme ou çofrisme est une des formes du kharidjisme. Ses adeptes, endoctrinés par Abdallah ben Saffâr, sont d'un fanatisme exacerbé au point où « ils ont laissé dans tous les pays où ils sévirent un souvenir des plus tragiques ». (Agabi 2000, § 6)

en Afrique du Nord qui en ont trouvé le prétexte pour combattre la tyrannie des gouverneurs arabes qui, eux, sont sunnites (Agabi 2000, § 9)

Aujourd'hui, en Afrique du Nord, l'ibadisme est circonscrit dans des régions exclusivement amazighophones¹³² : *Adrar n Infusen*, Djerba et le Mزاب.

L'ibadisme, notamment chez les Amazighs d'*Adrar n Infusen*, est un phénomène qui mérite d'être étudié pour comprendre les probables liens entre la pratique de ce rite et l'attachement des Amazighs à leur identité et à la pratique de la langue amazighe. Étudier le phénomène de l'ibadisme à *Adrar n Infusen* pourrait peut-être aider à avoir des éléments supplémentaires pour comprendre l'irruption politique des Amazighs de Libye en 2011 et la façon singulière avec laquelle ils ont mis en avant l'amazighité tout en menant un combat pour la « libération » de la Libye du régime de Kadhafi aux côtés d'autres Libyens. Et au-delà de ce qu'ils ont réalisé en 2011, il y a lieu de noter que quatorze ans après la chute de ce régime, les Amazighs restent la seule force qui a tenu des positions constantes et cohérentes. Cela dans une nouvelle Libye qui n'a toujours pas connu de stabilité, étant versée dans des luttes pour le pouvoir ayant coûté la vie à des dizaines de milliers, voire plus, de Libyens suite notamment aux deux guerres meurtrières (2014 et 2019-2020) qui ont opposé les *Forces armées arabes libyennes* (FAAL) de Khalifa Haftar et une coalition¹³³ de forces armées de l'ouest. Les Amazighs, de leur côté, ont pu entretenir et maintenir leurs forces militaires qui leur ont permis de protéger leur territoire des différentes tentatives d'incursion et notamment de la domination des FAAL. Et, plus important encore, ils ont pu assurer une assise et un ancrage à l'amazighité en prenant des initiatives concrètes en faveur de la langue et de la culture amazighes. Mais ils ont également rendu visibles des symboles de l'amazighité et ont assuré leur promotion.

Il est vrai que lorsqu'on évoque l'ibadisme en Libye, on cite surtout *Adrar n Infusen*, mais l'ibadisme est une réalité également à At-Willul. Peut-être a-t-il perdu du terrain, mais, anciennement, les Amazighs d'At-Willul, tout comme ceux d'*Adrar n Infusen*, étaient de rite ibadite. Luigi de Serra, dans sa note dans l'*Encyclopédie berbère* qui porte sur la presqu'île de

¹³² Dans ces régions où vivent également des non-amazighophones, seuls les amazighophones pratiquent le rite ibadite ; les autres sont de rite malékite (Blanchard 1935, p. 139). Cependant, à Djerba il subsisterait encore quelques non-amazighophones qui seraient de rite ibadite. En effet, lors d'un séjour à Djerba en juillet 2011, j'ai eu à rencontrer des Djerbiens de rite ibadite et qui ne parlent pas tamazight. Ce point précis mériterait une enquête.

¹³³ Cette coalition n'engage pas toujours les mêmes forces. Il y a des forces qui passent d'un camp à un autre ; il y a également des tribus, à l'image de Zentan, qui ont une partie qui s'allie avec un camp et l'autre avec le deuxième.

Farwa signale que « la religion et la langue sont les mêmes à Farwa et à Zouāra. Les pêcheurs berbères de Ra's al-Makhbaz¹³⁴ sont en effet Ibādites et parlent le dialecte berbère de Zouāra ». (Serra 1997, p. 2731)

Nous avons rencontré en 2020, en 2021 et en 2022 des citoyens de Zouara qui sont ibadites ainsi que des membres de l'« Association Abdul Rahman Al-Willuli pour les études ibadites-Zwara » qui est devenue par la suite l'« Association Abdul Rahman Al-Willuli pour l'authenticité et la communication, Zwara ». Cette association a été créée en 2014, après la chute du régime de Kadhafi. Entre 1969 et 2011, les activités des ibadites d'At-Willul étaient quasi-clandestines. Nombreux ibadites ont été arrêtés. Abdelaziz Qarwi, un des membres actifs de cette association, mais aussi l'un des connaisseurs de l'ibadisme à Zouara, a été arrêté durant les années 1980 et emprisonné pendant deux ans de 1984 à 1986.

Le profil de la page *Facebook*¹³⁵ de l'association porte le nom de l'association en tamazight transcrite en caractères néo-tifinaghs et en arabe : *Tamsunt n Ebdrrhman Willul* « Association d'Abderrahman Willul¹³⁶ ». Le logo de l'association porte le nom de Zouara transcrit en caractères néo-tifinaghs (voir les photos ci-dessous). L'association porte le nom de Abderrahman al-Willuli qui est une personnalité issue d'At-Willul et très connue et reconnue dans le monde ibadite.¹³⁷ Parmi ses œuvres encore disponibles, on trouve :

1. « Al-Wululi sur la jurisprudence du culte », composé par Abd al-Rahman al-Zawari et expliqué par Issa Yahya al-Baruni, Tripoli, al-Nour Press, 1970, 111 pages.
2. Un poème en tamazight sur les principes de la religion islamique, à l'intention des enfants et des femmes qui ne maîtrisent pas les règles de la langue arabe (ce manuscrit n'a pas encore été édité).
3. Un résumé des principes de la jurisprudence.

¹³⁴ « Ra's al-Makhbaz » est un autre nom attribué à la presqu'île de Farwa.

¹³⁵ Page *Facebook* de l'« Association Abdul Rahman Al-Willuli pour l'authenticité et la communication, Zouara » : https://www.facebook.com/zuaratamort/?locale=ar_AR

¹³⁶ En tamazight, il est bien noté « Willul » et non « Willuli ».

¹³⁷ Cheikh Abdul Rahim ou Abdul Rahmane ben Souleimane ben Omar Muhammad al-Zouari, connu sous son surnom « Abu Zaid ». Né à Zouara il s'est rendu à Djerba où il a bénéficié d'une formation auprès d'érudits ibadites. Ses compétences reconnues par ses maîtres, il rentre dans son pays natal où il se consacre à l'enseignement de la religion islamique et des principes de l'islam, tant auprès de l'élite que du grand public. Il a continué à se rendre régulièrement à Djerba en exerçant comme prédicateur. Parmi les huit œuvres qu'il a rédigées, notons : 'Al-Willuli', [kada] fi fiqh al-eibadat « "Al-Willuli" sur la jurisprudence du culte » et *Manḍuma cieriyya bi al-barbariyya* « Recueil de poésie en berbère ». (Association du Patrimoine : <https://urlr.me/twqY9B>)



Logo de l'association Abderrahmane al-Willuli



Profil de la page Facebook de l'Association Abderrahmane al-Willuli

Officialisée le 14 novembre 2014, suite à l'Assemblée générale de sa fondation, l'Association Abdulrahman Al-Willuli pour les études ibadites s'est fixée entre autres objectifs :

- « - Présentation et diffusion de l'école de pensée ibadite ;
- Mener des études et des recherches sur cette école, ses origines et ses objectifs ;
- Mettre en valeur le rôle de cette école dans la mise en œuvre du droit islamique et de la Sunna prophétique ;
- Développer les cadres et les compétences qui contribuent à la consolidation de l'école de pensée ibadite dans la société. »¹³⁸

En onze ans d'existence, cette association qui fait la promotion de l'ibadisme « a lancé de nombreuses initiatives qui ont contribué de manière significative à préserver sa noble mission au service de la communauté qui consiste à promouvoir l'authenticité et l'identité de la communauté locale. L'Association Abdul Rahman al-Willuli a su gagner la confiance de la communauté locale et être largement appréciée grâce au succès de ses projets culturels diversifiés et continus ».¹³⁹ Les termes « authenticité » et « identité » n'ont certainement pas été choisis par hasard : ils renvoient à l'identité amazighe de la région.

L'association a organisé le 31 août 2016 une conférence sur l'ibadisme et l'annonce a été rédigée en langue amazighe transcrite en caractères néo-tifinaghs et en langue arabe. En

¹³⁸ « Réunion de l'Assemblée générale de l'Association Cheikh Abdul Rahman Al-Wuli – Zouara », *Zuware Media Center*, 14 novembre 2014 : <https://urlr.me/UAdSgV>

¹³⁹ « L'Association Abdul Rahman Al-Wiluli pour l'Authenticité et la Communication célèbre son onzième anniversaire depuis sa fondation », *Zwara bayna qawsayn* (FB), 26 avril 2025 : <https://urlr.me/rhygfN>

langue amazighe, on peut lire¹⁴⁰ : *A tig tamsunt n Ebdhrhman Lwiluli i tiyriwin n libadiyt agraw a t-yuc mas Eisa Budyia g ass n lirbea 31-08-2016 g asunay n Frhat Hlb af lmaḥud n 5 :30 tamddit*¹⁴¹ « L'association Abderrahmane Lwilluli pour les études de l'ibadisme fera une rencontre que donnera monsieur Aïssa Boudyia le mercredi 31 août 2016 à la salle de Ferhat Hleb à 5h30 de l'après-midi ». (Cf. Annexe II-3)

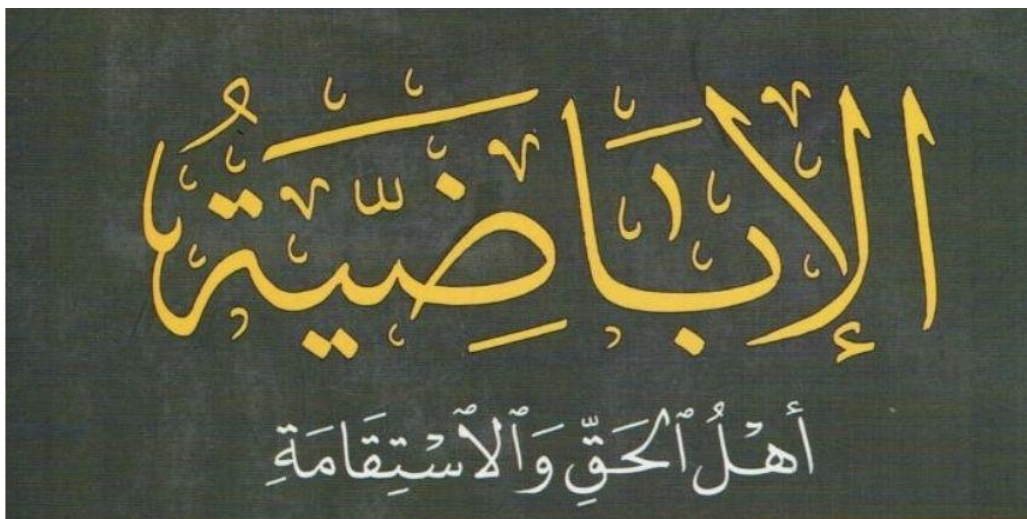
L'annonce rédigée en langue amazighe ainsi que la transcription du nom de Zwara en caractères néo-tifinagh sur la banderole déployée à la tribune avec le nom de l'association (écrit en arabe) montre la place donnée à la langue amazighe, plus généralement à l'amazighité, au sein de cette association culturelle (cf. Annexe II-4). Cela dénote le lien qui est fait entre ibadisme et identité amazighe, ne serait ce qu'auprès de certains fidèles de ce courant ibadite de l'islam. Ceci étant, la rareté de jeunes dans les réunions de cette association et, de manière générale, lors des rencontres ibadites, pourrait être un signe du désintérêt de la jeunesse à ce courant qui sera peut-être amené à disparaître ou à devenir très minoritaire à At-Willul. Une chose est sûre, pour le moment il résiste et il est bien présent.

Il y a aussi, à Zwara, une entité qui se nomme « Les gens de vérité et de droiture dans la ville de Zwara, en Libye » (*Ahl al-ḥaq wa al-'istiḡama bi madinat Zwaṛa - Libya*)¹⁴². Sur la photo de couverture de leur page *Facebook*, il est écrit ceci : *al-ibaḍiya, ahl al-ḥaq w'al-'istiḡama* « Ibadisme, les gens de de la vérité et de la droiture ». Ce qui témoigne d'une présence de partisans de l'ibadisme dans la région d'At-Willul. En revanche, nous n'avons pas observé d'éléments liés à l'amazighité dans les matériaux de communication de cette entité ni dans ses activités.

¹⁴⁰ « Annonce importante », Association Abdul Rahman Al-Wiluli pour l'authenticité et la communication, Zouara (FB), 29 août 2016 : <https://urlr.me/BwpEPy>

¹⁴¹ Il est écrit exactement ceci : « *Atig tamsunt n Ebdhrhman Lwiluli i tiyriwin n libadiyt agraw atyuc mas Eisa Budyia g ass n lirbea 31-08-2016 g asunay n Frhat Hlb af lmaḥud n 5 :30 tamddit* ».

¹⁴² Page *Facebook* « Les gens de vérité et de droiture dans la ville de Zouara – Libye » : <https://www.facebook.com/zuwaralibyhaq>



Page de couverture de la page Facebook de l'entité « Ahl al-ḥaq w'al-'istiqaama »

À Zouara, tout le monde n'est pas favorable à la redynamisation du courant ibadite, et certaines voix s'élèvent publiquement pour s'opposer aux initiatives visant à la promotion et à la revitalisation de l'ibadisme à At-Willul. Ainsi, la création de l'*Association Abdurahman Al-Willuli pour les études ibadites* en novembre 2014 n'a pas été la bienvenue pour certains citoyens de Zouara qui doivent appartenir à d'autres courants, certainement hostiles au courant ibadite. C'est le cas de Salah Dhan qui a réagi à la création de l'association :

« De quels ibadisme parle-t-on ? De celui d'Oman, de celui d'Algérie, de celui des montagnes¹⁴³, ou est-ce la même chose ? Associer la secte à l'ethnie est une grave erreur, car tous les Amazighs ne sont pas ibadites, et tous les Ibadites ne sont pas amazighs. Par exemple, à Oman, la secte est ibadite, et ce sont des Arabes purs... et au Maroc il y a des Amazighs et là-bas ils sont malékites, et de même en Égypte, il y a des Amazighs chaféites, et parmi les Amazighs, il y a des chrétiens, comme aux îles Canaries... et c'est pareil pour de nombreuses ethnies, comme les Arabes, par exemple... La race n'a rien à voir avec la secte, ou y a-t-il une raison derrière tout cela ? Pour information, la plupart des jeunes de Zouara ne croient pas à la secte ibadite et ne s'y associent pas. Ils suivent plutôt ce qui a été authentifié par le Messager de Dieu, ce qui a été prouvé par sa Sunna et la compréhension des savants de la nation, sans adhérer à une secte spécifique. »¹⁴⁴

Une chose est sûre : Salah Dhan, l'auteur de cette réaction, veut parler au nom des jeunes de Zouara et a décrété que « la plupart des jeunes de Zouara ne croient pas à la secte ibadite et ne s'y associent pas » et semble connaître la vraie voie pour être un bon musulman. Sa réaction

¹⁴³ Par montagnes, il veut dire « montagne des Infusen » (*Adrar n Infusen*).

¹⁴⁴ *Zuwara Media Center*, 14 novembre 2014 : <https://urlr.me/UAdSgV>

ne cache pas son hostilité à l'ibadisme. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'il fasse partie de la secte salafiste qui agit à Zouara.

Il est peut-être vrai que la majorité des jeunes de Zouara n'adhèrent pas à l'ibadisme, en témoigne la faible présence des jeunes lors des activités organisées par les milieux ibadites à Zouara, mais cela ne disqualifie pas pour autant l'ibadisme à Zouara.

Pour les Musulmans sunnites, majoritaires dans le monde musulman, les Kharidjites ont été et demeurent toujours ceux-là « qui se sont le plus anciennement opposés à tous les autres » et « ceux qui ont été, aux premiers temps de l'islam, combattifs et dangereux pour les autorités établies » (Alili 2005, p. 162). Cela expliquerait l'hostilité affichée par les sunnites envers les ibadites, une hostilité accentuée par l'appartenance des ibadites, en Afrique du Nord, à une communauté linguistique qui dérange l'ordre établi.

III. Études amazighes en Libye

La partie orientale du monde amazigh est sous-documentée et n'a pas bénéficié de l'exploration et l'intérêt dont a bénéficié la partie occidentale. Le monde amazigh en Libye est ainsi mal connu, particulièrement dans les sources de langue française. Concernant la langue, seules quelques références très anciennes qui datent de la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} et des travaux de Jacques Lanfry sur Ghadamès ont été réalisés. L'essentiel des travaux, et ce pour des raisons historiques liées à la colonisation, sont d'origine italienne. « La situation sociolinguistique du berbère est encore plus mal connue et les observations scientifiques récentes sur cet aspect des choses quasiment inexistantes ». (Chaker & Ferkal 2012a, p. 106-107).

Pour la langue, on peut signaler les travaux de Calassanti-Motyliniski, Francesco Beguinot, Gennaro Buselli, Fernando Zanon, Tommaso Sarnelli, Umberto Paradisi, Jacques Lanfry, Luigi Serra et plus récemment Vermondo Brugnatelli, Anna-Maria Di Tolla et Lameen Souag.

En 1898, Calassanti-Motyliniski notait qu'« il n'a été publié sur le dialecte du Djebel Nefousa que huit fables dans le *Loqmân berbère* de M. René Basset, Paris, 1890, in-12, et un court vocabulaire compilé vers 1830-1831 et que Grimal de Guiraudon a fait paraître¹⁴⁵ dans le *Journal of the Royal Asiatic Society* » (Calassanti-Motyliniski 1898, p. II).

Il y a également les travaux des géographes comme Jean Despois, Danielle Bisson, Jean Bisson et Jacques Fontaine. À l'exception de l'ouvrage de Jean Despois qui, par ailleurs, ne concerne que la région d'*Adrar n Infusen*, ces derniers sont « souvent peu précis sur les questions sociolinguistiques ».

Concernant les sciences sociales, le paramètre amazigh est absent ou vaguement évoqué dans la quasi-totalité des travaux sur la Libye contemporaine.¹⁴⁶ Les observateurs occidentaux de la

¹⁴⁵ « Debaily vocabulary » paru en octobre 1893 (p. 669-698).

¹⁴⁶ Il y a lieu de signaler un article en italien de Baldinetti, *Le istanze amazigh in Libia: la nascita di una società*

Libye sous le régime de Kadhafi ont rarement mentionné les Amazighs comme acteurs culturels, sociaux ou politiques. Il est vrai que la nature du régime kadhafiste était très opaque et rend l'accès aux données très difficile, voire impossible, dans certains cas. « Il est difficile de savoir quelque chose de précis sur l'opposition au régime de la *Jamahiriya*, pour des raisons évidentes : d'une part, elle est secrète ; d'autre part, l'information libyenne en minimise l'importance, quand elle ne cherche pas à dénaturer complètement ses manifestations et ses objectifs » (Bleuchot 1981, p. 551).

En Afrique du Nord, les études berbères ont vu le jour avec la dernière vague de colonisation-occupation européenne ; c'est le projet colonial, essentiellement de la France et de manière marginale de l'Espagne et de l'Italie, qui a impulsé les études berbères. En effet, ces puissances coloniales étaient amenées à s'intéresser aux populations amazighes qui devaient être colonisées d'autant plus que la plus grande résistance rencontrée par ces puissances coloniales venait de régions amazighophones principalement la Kabylie, le pays touareg et *Adrar n Infusen* en Tripolitaine, farouchement hostiles à l'occupation. Il fallait donc dépêcher des militaires puis des missionnaires pour produire des études, des rapports dans différents domaines qui décrivent ces populations, leur langue, leur culture, leur organisation sociale, ... Ces travaux ont permis aux puissances coloniales de mieux comprendre ces populations et leur environnement ce qui leur permet la mise en place de stratégies à même de neutraliser l'hostilité qui viendrait de leur part, et pourquoi pas en faire des alliés. Et, bien entendu, achever le projet colonial en assurant le contrôle de l'ensemble du territoire convoité et ne laisser aucune « poche de résistance ».

Ceci étant, l'Afrique du Nord et le monde berbère n'étaient pas tout à fait inconnus :

« Il serait faux de croire que la France et l'Europe ignoraient totalement l'existence des groupes berbérophones et des dialectes berbères avant 1830. Plusieurs journaux de voyages, des rapports de missionnaires et de consuls en font explicitement mention, parfois même avec beaucoup de précision. Il existe d'ailleurs plusieurs échantillons de langue berbère recueillis avant 1830 ». (Chaker 1982, p. 82)

civile? « Revendications amazighes en Libye : la naissance d'une société civile ? », paru en 2009 dans un ouvrage collectif sous la direction de Baldinetti Anna et Maneggia Amina : *Processi politici nel Mediterraneo : dinamiche e prospettive* « Processus politiques en Méditerranée : dynamiques et perspectives ».

S. Chaker donne comme exemples, les rapports de missionnaires étudiés par M. Morsy¹⁴⁷ et l'article de I. de Saporta¹⁴⁸ sur un vocabulaire arabe et berbère recueilli par un Consul de France au Maroc au XVIII^e siècle.

Mohammed Murabet, dans sa bibliographie de la Libye (1959)¹⁴⁹, signale qu'un voyageur et érudit italien, Giuseppe Haimann, écrivait sur la Cyrénaïque en 1886. Il signale également Minutilli qui, dans sa bibliographie¹⁵⁰ sur la Libye publiée en 1903, recensait environ 1300 publications.¹⁵¹

Dans un compte-rendu de l'ouvrage de Minutilli, publié dans *L'Afrique explorée et civilisée*, (n° 7, 1886), on lit ceci, à propos des motivations de l'auteur :

« Si l'auteur s'est attaché à faire connaître le plus exactement possible la Tripolitaine, après avoir étudié avec soin les récits des derniers voyageurs, en particulier la Cyrénaïque de Giuseppe Haimann, ce n'est pas dans un esprit parfaitement désintéressé, mais bien parce que, suivant lui, il y aurait pour l'Italie une importance majeure à posséder ce territoire. Les avantages qu'elle y trouverait seraient de deux sortes, 1° scientifiques : la Tripolitaine pourrait devenir le point de départ des expéditions dans le Sahara et dans l'Afrique centrale ; en outre cette contrée encore peu explorée présente un grand intérêt, tant sous le rapport de la géographie et de la géologie que sous celui de la flore, de la faune, de l'ethnographie, sans oublier l'archéologie : 2° avantages économiques ; le peu de densité de la population y favoriserait l'établissement de grandes colonies agricoles ; cette province fournirait un excellent débouché à l'émigration italienne ; elle pourrait devenir le grenier de l'Italie moderne ; enfin l'annexion de la Tripolitaine à l'Italie et la construction d'un chemin de fer jusqu'à Alexandrie assureraient à l'Italie le transit des voyageurs et des correspondances pour les Indes, qui, sans cela, risque de passer entre les mains de l'Autriche, lorsque les chemins de fer autrichiens se prolongeront jusqu'à la mer Egée. Aussi l'auteur ne manque-t-il pas de recommander à l'Italie de saisir la première occasion

¹⁴⁷ « Réflexions sur le discours historique à travers l'examen d'un document sur le Maroc au milieu du XVIII^e siècle », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, XV, 1970-1971, p. 105-130.

¹⁴⁸ "Une enquête linguistique au XVIII^e siècle : le vocabulaire arabe et berbère recueilli par L. Chenier, Consul de France au Maroc", *G L.E.C.S.*, XV, 1970-1971, p. 1-16.

¹⁴⁹ MURABET Mohammed, 1959, *A Bibliography of Libya. With Particular Reference to Sources Available in Libraries and Public Archives in Tripoli*, Malta, Progress Press, p. 86.

¹⁵⁰ MINUTILLI Federico, 1903, *BIBLIOGRAFIA DELLA LIBIA. Catalogo alfabetico e metodico di tutte le pubblicazioni (libri, opuscoli, articoli di riviste e di giornali, illustrazioni, carte geografiche, documenti diplomatici ecc.) esistenti sino a tutto il 1902 sulla Tripolitania, la Cirenaica, il Fezzan e le confinanti regioni del deserto*, Torino, Fratelli Bocca, p. 136.

¹⁵¹ Murabet 1959, p. VI.

qui s'offrira de s'emparer de la Tripolitaine. Il va sans dire que nous ne faisons qu'exposer ses idées, et ses vœux, sans nous y associer en aucune manière ».¹⁵²

Les auteurs des travaux effectués à la fin du XIX^e et le début du XX^e siècles ont ainsi été de véritables « éclaireurs du colonialisme ». Tout à fait au début, au XVIII^e siècle, un intérêt particulier a été accordé à la linguistique : des militaires et des missionnaires religieux, principalement français, ont été mobilisés pour cette mission. « Les études berbères ont donc partout commencé sous les auspices du sabre et du goupillon réunis », et une part importante de ces travaux a été publiée avec le concours des autorités coloniales (Gouvernement Général de l'Algérie et le Bureau politico-militaire du Gouvernement de la Tripolitaine¹⁵³). Adolphe Hanoteau qui est l'auteur de plusieurs travaux¹⁵⁴ notamment pour la Kabylie est un général de l'armée française ; Enrico De Agostini, auteur de plusieurs études sur la Tripolitaine et la Cyrénaïque, fut un officier de l'armée italienne. Célèbre spécialiste des questions géographiques et ethnographiques de la Libye, ce dernier y a travaillé pendant de nombreuses années, entre 1912 et 1935, occupant des postes de haut niveau. « Il a été responsable du département de recherche de plusieurs gouvernements coloniaux, secrétaire de la Société géographique italienne de 1935 à 1947 et membre de son conseil de 1947 à 1969 »¹⁵⁵ (Della Valle 1973, p. 313). Il a fini sa carrière avec le grade de général de l'armée italienne. Après trois années passées à l'École de guerre, il rejoint l'état-major général avec le grade de capitaine en 1911. Nommé chef du Bureau de recherche du gouvernement de Tripoli, il a été notamment chargé d'établir les premières cartes topographiques de la colonie et d'étudier ses populations et ses frontières. Ses recherches se concrétisent particulièrement par un ouvrage consacré aux populations de Tripolitaine¹⁵⁶ et un autre aux frontières occidentales et méridionales de la Tripolitaine¹⁵⁷. En 1917 et 1918, De Agostini participa à la Première Guerre mondiale, et en 1922 il retourne en Libye où il est chargé par le gouvernement de Cyrénaïque d'étudier ses populations ; il réalise un ouvrage de plus de 550 pages¹⁵⁸ qui, « avec ses études précédentes et ultérieures, lui valut d'être nommé membre honoraire

¹⁵² *L'Afrique explorée et civilisée*, n° 7 (1886), p. 96 : <https://urlr.me/RaZ6Kz>

¹⁵³ *Ufficio Politico Militare del Governo della Tripoltania*.

¹⁵⁴ Parmi ses publications, notons « Essai de grammaire kabyle » (1858), « Essai de grammaire de la langue Tamachek' » (1860), « Poésies Populaires de la Kabylie du Jurjura » (1867) avec Aristide Letourneux il signe « La Kabylie et les coutumes kabyles », en 3 volumes (1872-1873).

¹⁵⁵ Traduit de l'italien.

¹⁵⁶ « Le popolazioni della Tripolitania. Notizie etniche e storiche » (1917).

¹⁵⁷ « Memoria sui confini ouest e sud della Tripolitania », en collaboration avec Ismail Chemali (1917).

¹⁵⁸ « Le popolazioni della Cirenaica. Notizie etniche e storiche » (1922-23).

étranger de la Société ethnologique de Londres »¹⁵⁹ (Della Valle 1973, p. 308).

L'intérêt que l'État italien portait à la Libye au début du XX^e siècle et ses tentations d'occupation de ce territoire d'Afrique du Nord, alors sous la régence ottomane, a fait que le ministère des Affaires étrangères italien a organisé une mission archéologique en Tripolitaine et en Cyrénaïque ayant principalement des objectifs archéologiques, mais le ministère a tenu à inclure un linguiste, et c'est Francesco Beguinot qui fut choisi sur proposition de l'École orientale de l'Université de Rome. Ce seraient les mêmes raisons qui auraient motivé le gouvernement italien à commander à Ismaïl Chemali une étude qui traite « de l'origine et de l'histoire des tribus berbères et arabes de Tripolitaine ». L'étude publiée en 1916 est accompagnée d'une annexe qui répertorie « les noms des gouverneurs arabes d'Afrique du Nord, hors Égypte, depuis la conquête arabe du VII^e siècle jusqu'en 1912 » (Murabet 1959, p. 57). La publication est « un mémoire présenté à l'Office politico-militaire de Tripoli »¹⁶⁰.

Il faut dire que la montagne de la Tripolitaine « n'occupait qu'une place restreinte dans le cadre des recherches orientalistes dédiées aux différents territoires d'Afrique septentrionale : l'Italie, comme l'ensemble de l'Europe, n'avait de ces espaces qu'une connaissance très relative ». À l'arrivée des Italiens en Libye (1911), les Amazighs d'*Adrar n Infusen*, par ailleurs ibadites, étaient très mal connus. C'est la résistance des Amazighs et leur hostilité à l'occupation qui a suscité l'intérêt italien à ces populations, au-delà de l'intérêt scientifique. Afin de mettre en place une gestion administrative à même de contenir ces populations hostiles, il fallait les étudier pour les comprendre d'où la promotion de recherches sur la société berbère et sur son particularisme religieux, l'ibadisme. Il n'est pas inutile de noter que le particularisme linguistique et religieux de ces populations a été instrumentalisé par les autorités coloniales italiennes pour opposer ces dernières aux populations arabes.

« À la suite de l'occupation française du Sahara algérien, différents écrits avaient vu le jour au tournant du XX^e siècle ; ainsi ceux de Masqueray, de Motylinski et de Basset, qui s'avèrent intéressants également en ce qui concerne le territoire et les populations du Djebel Nefousa ». Mais certaines publications sont superficielles, parfois médiocres lorsqu'elles ne développent pas des clichés notamment sur les populations amazighes. Henri Méhier de Mathuisieulx, par

¹⁵⁹ Traduit de l'italien.

¹⁶⁰ CHEMALI Ismaïl, 1916, *Gli abitanti della Tripolitania : memoria presentata all'Ufficio politico militare di Tripoli*, Tripoli, Tipo-Litografia del Governo della Tripolitania, p. 68.

exemple, qui a parcouru la Tripolitaine peu avant l'occupation italienne, faisait paraître dans certains de ses récits de voyage qui ne sont que des « connaissances superficielles, émaillées de certains stéréotypes fortement teintés de racisme, qui conduisaient parfois les chercheurs italiens à des généralisations peu significatives. C'est ainsi que, dans un ouvrage publié par la Société italienne pour l'étude de la Libye en 1912, on pouvait lire que les Berbères étaient nés de la fusion de trois groupes humains différents, "le proto-arabe, le judaïque et le nègre" ». (Cf. Cresti 2019, p. 85-88)

1. CALASSANTI-MOTYLINSKI, UN PIONNIER DONT LES TRAVAUX ONT CONTRIBUÉ À LA CONNAISSANCE D'ADRAR N INFUSEN (LANGUE, GEOGRAPHIE ET SOCIOLINGUISTIQUE)

À la demande de Calassanti-Motylinki, alors interprète militaire français au Mzab, Brahim ou Slimane Chemmakhi¹⁶¹, originaire d'At-Yefren, lui-même se trouvant au Mzab pour des études théologiques, a composé une relation sur *Adrar n Infusen*. En 1885, le texte de Chemmakhi intitulé *Iyasra d ibridn di Drar n Infusen* « Villages et chemins dans la montagne des Infusen », en langue amazighe transcrite en caractères arabes, est publié. Le texte de Chemmakhi est retranscrit en caractères latins, traduit en français ; précédé d'un aperçu grammatical sur le dialecte des Infusen agrémenté de notes puisées dans les chroniques ibadites (*Kitab as-Siyar*), il est publié par Calassanti-Motylinki en 1898 sous le titre de « Le Djebel Nefousa. Transcription, traduction française et notes avec une étude grammaticale ». En accord avec l'auteur du texte, Calassanti-Motylinki a procédé à « quelques modifications de détail de peu d'importance » du texte de Chemmakhi, ce qui explique que la transcription en caractères latins n'est pas « en concordance parfaite avec la relation de 1885 » (Calassanti-Motylinki 1898, p. II). Despois, qui estime que les notes de Calassanti-Motylinki sont très précieuses, écrit que cette description¹⁶² est « la plus complète et la meilleure de beaucoup dont nous disposions » même s'il concède qu'elle ne doit pas être « exempte de quelques erreurs ». (Despois 1935, p. 338)

¹⁶¹ C'est Brahim ou Sliman Chemmakhi (ou Brahim ben Sliman Chemmakhi) que René Basset cite sous le nom de Brahim en-Nefousi dans son *Loqmân berbère* (Basset 1890, p. 4).

¹⁶² CALASSANTI-MOTYLINSKI (de) Adolphe, 1898, *Le Djebel Nefousa. Transcription, traduction française et notes avec une étude grammaticale*, Paris, Ernest Leroux, 169 p.

L'ouvrage de Calassanti-Motyliniski nous offre par ailleurs un lexique des parlers d'*Adrar n Infusen* qu'il a intitulé « Lexique français-berbère du dialecte du Djebel Nefousa » (chapitre 5 de l'ouvrage : p. 121-155). Ce lexique de 1210 entrées (articles) représente un matériau précieux pour l'étude des variantes amazighes d'*Adrar n Infusen*. Il y a aussi, bien évidemment, le lexique, publié plus tard (1931), de Beguinot : *Vocabolarietto Italiano-Berbero* « Petit Dictionnaire Italien-Berbère » (Beguinot 1942, p. 213-265) et *Vocabolarietto Berbero-Italiano* « Dictionnaire berbère-Italien » (Beguinot 1942, p. 267-323), cette deuxième partie comporte 1462 entrées.

2. FRANCESCO BEGUINOT, FONDATEUR/INSTIGATEUR DES ETUDES BERBERES E ITALIE

Associé, en tant que linguiste, à la mission archéologique du ministère des Affaires étrangères en Tripolitaine et Cyrénaïque, Beguinot quitte le ministère de la Guerre¹⁶³ et se rend en Libye pour se consacrer principalement à l'étude des parlers berbères. Ainsi, l'année 1910 marque un tournant dans ses études¹⁶⁴ : il se rend en Libye et, à partir de ce moment, se met à étudier les « dialectes berbères » qui, jusque-là, n'avaient intéressé personne en Italie. Dans les mois qui ont précédé le déclenchement de la guerre italo-turque, il se trouvait à Zouara où il effectuait une collecte de données linguistiques sur le parler local. Plus tard, il décide d'approfondir ses connaissances sur les parlers d'*Adrar n Infusen* notamment dans la région de Fessato. Dans le cadre de la politique coloniale, l'*Istituto Orientale* de Naples fut transféré du ministère de l'Éducation nationale au ministère des Colonies et réorganisé en 1913. À cette occasion, fut introduite la langue berbère comme nouvelle matière parmi les enseignements assurés au sein de cet Institut ; le cours est confié, fin janvier 1914, à Francesco Beguinot, accompagné d'un assistant autochtone, Saïd el-Barouni. Cette nomination l'a contraint à quitter la Tripolitaine pour rejoindre Naples et en 1915, la chaire de berbère lui fut attribuée, ce qui lui a permis de se consacrer pleinement à ses activités scientifiques et pédagogiques au sein de l'*Istituto orientale* qu'il a dirigé de 1917 à 1921, de 1925 à 1940 et enfin de 1944 à

¹⁶³ En 1901, « Beguinot entra dans l'état-major du ministère de la Guerre, où il resta en service jusqu'en 1910, atteignant le grade de premier secrétaire » (Mauro 1970) : traduit de l'italien. <https://urlr.me/hJZ3bk>.

¹⁶⁴ En 1904, Beguinot soutient sa thèse sur « Les Éthiopiens dans les sources grecques ». Plus tard, après avoir publié plusieurs notes et mémoires dans la *Rivista degli studi orientali*, il obtient un diplôme d'enseignement en langues sémitiques et en histoire de l'Abyssinie¹⁶⁴ en 1910. Jusque-là, il avait étudié la linguistique sémitique en général, avec un intérêt particulier pour l'analyse phonologique des langues de cette famille. Il a travaillé sur l'approfondissement de ses connaissances en éthiopien. (Cf. Mauro 1970)

1947. « Sur le plan scientifique, son activité de berbérisant culmina avec l'ouvrage *Il berbero Nefûsi di Fassâto*, qui reçut un accueil très favorable de la part des spécialistes »¹⁶⁵. En effet, son « *Il Berbero Nefûsi di Fassâto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti* » reste la première – et la seule, jusque-là – étude et description complète d'une variante amazighe en Libye. Cette étude a été revue, complétée et rééditée en 1942. Bien entendu, Beguinot est l'auteur de plusieurs notes sur les parlers des Infusen et de Zouara également. Ces notes et recherches représentent des matériaux précieux, y compris de nos jours, aux berbérissants sur cette partie de l'aire amazighe qui reste encore sous-documentée. Sa première production qui porte sur la question berbère remonterait à 1914 : une note, destinée au service de cartographie du ministère des Colonies italien, consacrée à l'aire linguistique berbère.¹⁶⁶

En 1934, avec les professeurs Elio Migliorini et Eugenio Scarin, Beguinot participe à la sixième mission pour l'exploration scientifique du Fezzan et de l'oasis de Ghat, organisée par la *Société géographique italienne*.

« Cette mission eut des résultats considérables. On doit, notamment, à F. Beguinot d'avoir produit une analyse approfondie de la toponymie figurant sur les cartes au 1/100.000 et au 1/400.000. On lui doit aussi la découverte et l'étude d'un nouveau dialecte de la langue berbère, celui du pays d'El-Fôgaha. C'est, enfin, avec lui, que l'on a commencé à inventorier et étudier les milliers d'inscriptions rupestres en caractères tifinagh. Ces travaux donnèrent lieu à une publication, en 220 exemplaires, de F. Beguinot, où figurent des copies et des photographies d'inscriptions ainsi que des reproductions de moulages d'inscriptions ». (Di Tolla 2015, p. 22)

Il n'en reste pas moins que la quantité importante des matériaux et de documents de travail que Francesco Beguinot a accumulés et « qui sont en grande partie inédits, constituent une masse de connaissances et d'analyses qui demeurent d'un intérêt considérable pour les études philologiques ». (Di Tolla 2015, p. 23)

Dans son article, paru dans l'*Encyclopédie berbère*, qui porte sur l'"Argot", Vycichl consacre une partie à l'argot des berbérophones d'*Adrar n Infusen*. Il s'appuie sur des renseignements que Beguinot a pu recueillir sur l'argot des Berbères de la Tripolitaine qui sont des

¹⁶⁵ « BEGUINOT, Francesco », par di Tullio De Mauro, dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, Volume 7 (1970) : <https://urlr.me/hJZ3bk>

¹⁶⁶ BEGUINOT Francesco, 1914, *L'area linguistica berbera*, Ministero delle Colonie, Ufficio cartografico.

expressions employées devant des étrangers. (Vycichl 1989, p. 882-883).

Francesco Beguinot a eu aussi, à travers l'enseignement qu'il a dispensé à l'Institut l'Orientale, à former plusieurs chercheurs :

« Ses très illustres élèves Gennaro Buselli, Tommaso Sarnelli, A. Castagnetti, Ester Panetta, Antonio Cesàro et Gino Cerbella ont publié des ouvrages sur le berbère et sur la dialectologie arabe maghrébine. Ses contemporains, tels que Raffaele Corso et Umberto Paradisi ont publié des travaux sur la langue et les coutumes des berbères. Ses continuateurs, les Professeurs Antonio Cesàro, l'élève de F. Beguinot, et Luigi Serra qui a travaillé dans la région de Zouara, le premier champ d'étude de F. Beguinot, ont maintenu vivants l'enseignement et la recherche dans le domaine berbère sous ses multiples aspects : langue, littérature, histoire, etc. » (Di Tolla 2015, p. 24)

L'apport de Beguinot à l'étude de la langue amazighe, notamment pour les parlers libyens, est monumental et il reste la référence. « Les études berbères, longtemps et injustement considérées comme une sorte de complément provincial de l'arabe maghrébin, se sont, depuis son époque, beaucoup développées. Francesco Beguinot aura largement contribué, par ses travaux et par son enseignement, à cette promotion des études berbères » (Di Tolla 2015, p. 19). Ceci étant, les textes d'information ethnographique qu'il a produits sont parfois marqués par ces clichés selon lesquels la culture des Berbères « est considérée comme moins évoluée que la culture arabe (écrite, urbaine, etc.) mais bien distincte de celle des Africains "noirs" », une tendance dictée par « l'optique pro-arabe et pro-islamique de l'orientalisme italien, et du discours de la colonisation française », selon Daniela Merolla qui rajoute :

« Dans son *Chi sono i Berberi* (Qui sont les Berbères), Beguinot reprenait le débat sur la permanence et l'adaptabilité des Berbères, et se demandait si l'invasion arabe et l'Islam avaient eu une influence durable sur la "race berbère", tout en affirmant, par la suite, la continuité culturelle (et la "primitivité") des Berbères, dont "la vie indigène se déroule en suivant certaines directions qui sont restées inchangées depuis la plus haute antiquité". De plus, Beguinot considère l'hypothèse d'une origine non autochtone, ou du moins mixte, des Berbères, qui se seraient "africanisés" au long des siècles. » (Merolla 2014, p. 55)

En évoquant un autre écrit de Francesco Beguinot, Daniela Merolla écrit :

« Dans l'ouvrage intitulé *Bianchi mediterranei in zone sahariana* (Blancs méditerranéens dans les zones sahariennes), les Berbères sont bien distincts des populations « négroïdes » - qui auraient été poussées vers les zones sub-sahariennes – et en ce sens Beguinot rejoint la représentation française de la division entre une Afrique blanche, qui inclut les Touaregs et par conséquent le Sahara – et l'Afrique « noire » sub-saharienne. » (Merolla 2014, p. 55)

3. APPORT DE JEAN DESPOIS POUR LA CONNAISSANCE DE LA GEOGRAPHIE ET LA SOCIOLINGUISTIQUE D'*ADRAR N INFUSEN*

Despois qui a consulté plusieurs ouvrages pour la réalisation de son étude, publiée en 1935, affirme qu'en dehors des travaux de Zaccagna, de Fantili, de Trotter et de De Agostini, il n'a trouvé que des données très fragmentaires et dit que toute sa documentation résulte de l'observation et de l'enquête qu'il a menée auprès des habitants d'*Adrar n Infusen* qu'il désigne comme « indigènes ». La bibliographie commentée qu'il propose dans son ouvrage (1935) nous donne une idée de l'état des recherches et études sur *Adrar n Infusen* effectuées jusqu'aux débuts des années 1930 : elle est un état des lieux des recherches et études sur *Adrar n Infusen* qui reste une des régions de la Tripolitaine qui est la moins étudiée. Despois dont l'étude a été publiée en 1935 disait que les chercheurs qui se sont rendus en Tripolitaine à cette époque « ont tous été attirés par le Fezzân » et il précise qu'en plus du fait qu'il n'y ait pas d'ouvrages qui traitent de la région d'*Adrar n Infusen*, « il en est à peine question dans les rares livres d'ensemble récents qui existent sur le pays ». Il nous apprend que « seuls les guides donnent quelques indications précises ». Il signale, par ailleurs, une « belle étude collective » réalisée par une mission de savants sur la partie orientale de la montagne tripolitaine : *La missione Franchetti in Tripolitania : Il Gebel*, parue en 1914 à Firenze-Milano. (Cf. Despois 1935, p. 327-329)

Concernant le milieu/relief, Despois note l'apport de l'étude de D. Zaccagna (1919)¹⁶⁷ qui résulte des itinéraires accomplis par l'auteur de février à juin 1914 ; 24 pages de cet ouvrage portent sur *Adrar n Infusen* et dans sa conclusion « Zaccagna a apporté un sérieux complément aux bonnes études de Pervinquier¹⁶⁸ ». (Despois 1935, p. 329)

¹⁶⁷ « Itinerari geologici della Tripolitania occidentale » (1919).

¹⁶⁸ PERVINQUIERE Léon, 1912, « Sur la géologie de l'extrême-Sud tunisien et de la Tripolitaine », *Bulletin de la Société géologique de France*, 4^e série, XII, Paris, p. 143-193. [18 figures, 2 planches, 1 carte géologique au

Il signale aussi un ouvrage de A. Trotter¹⁶⁹ sur la flore qui est « un instrument de travail indispensable pour les voyageurs » (Despois 1935, p. 331).

Sur les populations d'*Adrar n Infusen*, Despois affirme que l'ouvrage fondamental est « la minutieuse et remarquable enquête que le Colonel De Agostini a faite, dans des circonstances difficiles, lors de la première occupation italienne ». Si Despois pense qu'une mise à jour de l'enquête de De Agostini, qui tienne compte de l'évolution de la situation depuis 1915-1916, est utile, il reconnaît qu'elle « n'apportera que quelques changements de détail » (Despois 1935, p. 332). En revanche, l'ouvrage de Giulio C. Imperatori¹⁷⁰ est jugé par Despois comme « extrêmement médiocre [et] donne sur le Djebel Nefousa oriental des renseignements parfois utiles, mais souvent superficiels et inexacts » (Despois 1935, p. 332).

Sur la langue, il signale, bien évidemment, l'incontournable Beguinot dont l'ouvrage « Il Berbero Nefûsi di Fassâto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti » dans lequel l'auteur « donne quelques renseignements excellents sur la vie matérielle de la région de Djado dans les textes publiés à la fin » (Despois 1935, p. 332). Sur l'anthropologie et l'ethnographie, il note l'ouvrage de Bertholon et Chantre, *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale* (1912-13) qui comprend des éléments sur la Tripolitaine.

Sur l'ibadisme, Despois signale deux textes : « Chronique d'Abou Zakaria » (Alger, 1878) et « Kitab es-Siyar » de Chemmakhi. Il s'agit d'une sorte « de dictionnaire biographique des savants ibadites : il n'est ni imprimé ni traduit en français ». Calassanti-Motyliniski¹⁷¹ a pu relever quelques renseignements géographiques que contient ce texte et les a publiés, avec des annotations, dans son ouvrage « Le Djebel Nefousa. Transcription, traduction française et notes avec une étude grammaticale », il a également donné un résumé très succinct dans « Bibliographie du Mزاب. Les livres de la secte ibâdhite » (1885, p. 15-72)¹⁷² ; Emile Masqueray, quant à lui, a traduit quelques extraits de ce texte et les a publiés dans l'appendice

1/3.000.000]

¹⁶⁹ « Flora economica della libia » (1915).

¹⁷⁰ *I Berberi (El Berber)*, Asmara, 1933.

¹⁷¹ Adolphe de Calassanti Motyliniski (1854-1907), interprète militaire en Algérie, par la suite professeur d'arabe et directeur de la Medersa de Constantine, résida longtemps dans le M'زاب et traduisit en français nombre de manuscrits ibadites. (Cresti 2019, p. 87, nbp. 6)

¹⁷² Aux pages 22-23, l'auteur donne une énumération des manuscrits d'habitants d'*Adrar n Infusen* ; en page 47 il fournit des renseignements sur *Kitab es Siar* ; de la page 48 à 65 on y trouve une table des matières détaillée de ce livre et, enfin, de la page 66 à 70 l'auteur fournit un index des noms de lieu cités dans le livre (Despois 1935, p. 336).

à la chronique d'Abou Zakarya (1878)¹⁷³. Dans « Les sanctuaires du Djebel Nefousa » (1899), René Basset a publié la liste des lieux vénérés d'*Adrar n Infusen* donnée dans l'appendice de *Kitab es Siar*, une liste qu'il commente avec des renseignements puisés dans le même livre (Despois 1935, p. 336). Et concernant la population d'*Adrar n Infusen*, il y a lieu de signaler également l'étude de Beguinot « Note sulle popolazioni del Gebel Nefusa »¹⁷⁴ ainsi que celle de Goguyer « Le sevrage dans le Sahara tunisien »¹⁷⁵.

4. LA BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE D'ADAM BENKATO ET CHRISTOPHE PEREIRA

Adam Benkato¹⁷⁶ et Christophe Pereira¹⁷⁷ ont publié en 2016 une bibliographie annotée de l'arabe¹⁷⁸ et du berbère en Libye, « An annotated bibliography of Arabic and Berber in Libya »¹⁷⁹. Dans leur introduction, ils reconnaissent que « les variétés libyennes d'arabe et de berbère comptent parmi les moins étudiées dans leurs domaines respectifs ». À ce titre, ils signalent que pour la période qui va de l'indépendance de la Libye jusqu'au début des années 2000, « une seule publication scientifique de type monographie a été consacrée à une variété d'arabe ou de berbère en Libye ». C'est ainsi que, pour faciliter la recherche bibliographique aux étudiants et chercheurs qui s'intéressent aux langues (ici l'arabe et le berbère)¹⁸⁰ de la Libye, les auteurs ont publié cette bibliographie dans laquelle ils ont recensé l'ensemble des recherches qu'ils ont jugées pertinentes (jusqu'à mi-2016). Mais cette bibliographie est voulue également comme « une première étape vers la compilation d'atlas dialectologiques arabes et berbères pour la Libye ». Ils entendent par cette publication « identifier les lacunes des recherches actuelles et les perspectives de recherches futures » et ont tenu à y intégrer « les études inédites de nombreux étudiants libyens diplômés à l'étranger, ainsi que sur des ouvrages

¹⁷³ MASQUERAY Emile, 1878, *Chronique d'Abou Zakaria*, Alger, Imprimerie de l'Association ouvrière V. Aillaud et C^{ie}, p. 412.

¹⁷⁴ BEGUINOT Francesco, 1926, « Note sulle popolazioni del Gebel Nefusa », *Africa Italiana*, vol. 45, p. 234-244

¹⁷⁵ GOGUYER Antonin, 1895, « Le sevrage dans le Sahara tunisien », *Revue tunisienne*, Tunis, Imprimerie Rapide (15 pages).

¹⁷⁶ Actuellement, Professeur associé en langues et cultures du Moyen-Orient et titulaire de la chaire présidentielle Bitu Daryabari en études iraniennes (UC Berkeley).

¹⁷⁷ Professeur des universités (arabe), Lacnad-Inalco, Paris.

¹⁷⁸ Bien évidemment, il s'agit là des variétés de l'arabe libyen, dit également arabe dialectal ou *daridja*.

¹⁷⁹ Bibliographie publiée dans *Libyan Studies*, n° 47, 2016 (p. 149-165).

¹⁸⁰ Les auteurs n'ont pas réussi « à trouver un seul ouvrage sur les variétés libyennes du haoussa ou du toubou, ni sur la variété de grec encore parlée par la communauté Gr̥tl̥iya dans l'est de la Libye » (Benkato & Pereira 2016, p. 149)

relativement inaccessibles publiés en Libye ». Pour le berbère, ce qui nous intéresse ici, les variantes de toutes les régions amazighophones sont traitées : Zouara, *Adrar n Infusen*, Ghadamès, Sokna, El-Foqaha, Awjila et le touareg. (Benkato & Pereira 2016, p. 149)

Le fait que le berbère soit sous-documenté, tout comme l'arabe libyen, pourrait être attribué « au fait que la Libye a été très inaccessible aux chercheurs non libyens au cours des dernières décennies ». Les auteurs ont recensé une seule thèse qui porte sur le berbère¹⁸¹, rédigée par un étudiant libyen à l'étranger, et deux mémoires de Master¹⁸². Ils ont aussi signalé une publication en langue arabe qui porte sur la variante de Ghadamès¹⁸³.

Dans la rubrique « Le berbère en Libye : généralités et comparatif », sont signalées des études qui « traitent des aspects généraux de la langue berbère en Libye ou incluent des données significatives sur le berbère libyen dans une étude comparative » ; dix références ont été signalées dont quatre signées par Francesco Beguinot, publiées entre 1914 et 1935. Les références sont ensuite classées par aires géographiques : « Zwara » (23 références), « Jabal Nafusa » (16), « Ghadamès » (20), « Sokna et El-Foqaha » (10), « Awjila » (16) et « Touareg libyen » (4).¹⁸⁴

Pour Zouara, ils signalent les travaux du chercheur anglais Terence Frederick Mitchell qui y a mené « des recherches de terrain dans les années 1940 et a réussi à réunir des informateurs » et publie deux études de son vivant (Mitchell 1953 ; 1957). Par la suite, ses textes ont été rassemblés et publiés sous forme de monographies à titre posthume (Mitchell 2007 ; 2009). Ils signalent aussi les nombreuses études du chercheur italien, Luigi Serra, qui a effectué de nombreuses recherches de terrain (lexique et relations avec d'autres variétés berbères) : sur les 23 références signalées, 15 sont des publications de Luigi Serra, dont 12 ont été réalisées courant des années 1960-1970. (Benkato & Pereira 2016, p. 161)

Pour *Adrar n Infusen*, les auteurs estiment que des recherches de terrain sont urgentes pour

¹⁸¹ YEDDER Abdurahman M., 1982, *The oral literature associated with the traditional wedding ceremony at Ghadames*, PhD thesis, School of Oriental and African Studies, University of London.

¹⁸² GHADGHOUD Hawla M., 2013, *Jespersen's Cycle in Libyan Arabic and Nafusi Berber*, MA dissertation, University of Manchester. ASHOUR Abdulaziz, 2014, *Code switching between Tamazight and Arabic in the first Libyan Berber news broadcast: an application of Myers-Scotton's MLF and 4M Models*, MA dissertation, Portland State University.

¹⁸³ Hārūn Abu Bakr. n.d. *Al-Sahl wa al-masīr fī ta'allum l-luġa al-amāziġiyya bi-lahjat ġadāmis*, Tripoli, Dar al-Firjani.

¹⁸⁴ Entre parenthèses est indiqué le nombre de références signalées.

documenter « la répartition exacte des locuteurs et le statut des différents dialectes » dans une région où cohabitent berbérophones et arabophones. Ils confirment le fait que c'est la variété de la région de Fessato (Jadu) qui a fait l'objet de la majorité des publications (Buselli 1921 ; 1924 ; Cesàro 1949 ; Provasi 1973), mais surtout « la grammaire de référence pour le berbère "nafusi" » de Francesco Beguinot publiée en 1931. (Benkato & Pereira 2016, p. 162)

Concernant Ghadamès, les auteurs signalent les travaux du berbérologue Calassanti-Motyliniski « qui fondait ses travaux principalement sur des documents écrits » ainsi que « la première étude *in situ* approfondie de Ghadamès [qui] fut celle de Jacques Lanfry, un missionnaire catholique qui séjourna à Ghadamès en 1944-1945 et qui produisit une esquisse ethnographique et linguistique (Lanfry 1968) et un lexique d'environ 2 000 mots (Lanfry 1973) » ; c'est sur ces ouvrages que la quasi-totalité des travaux ultérieurs sont basés. Les auteurs signalent cependant une source qu'ils estiment négligée : « la thèse de Yedder (1982), qui contient près d'une centaine de textes transcrits, des informations ethnologiques détaillées et un certain nombre de photographies couleur uniques ». Ils nous apprennent également une présentation de la variante amazighe de Ghadamès en langue arabe réalisée par Hārūn qui fournit dans le document 484 dictons et formules de prière. (Benkato & Pereira 2016, p. 163)

Pour l'oasis de Sokna, des voyageurs européens traversant le désert libyen s'y sont arrêtés et ont rassemblé quelques listes de mots au XIX^e siècle. La liste de 142 mots de George Francis Lyon (1821)¹⁸⁵ constitue « la plus ancienne source publiée, tandis que les vocabulaires de Richardson, établis en 1850, n'ont jamais été publiés et n'ont été redécouverts et analysés que récemment par Souag »¹⁸⁶. La seule étude linguistique de terrain « menée sur la langue sokni fut celle de l'ophtalmologue militaire italien Tommaso Sarnelli dans les années 1920 [...] qui publie, en collaboration avec un informateur de Tripoli, six textes, tous de la littérature populaire, dans une transcription phonétique détaillée, bien qu'idiomatique, avec traduction italienne, ainsi qu'une liste de mots italien-sokni d'environ 500 éléments (Sarnelli 1924) ». (Benkato & Pereira 2016, p. 164)

En 1934, Francesco Beguinot découvre que dans l'oasis de Foqaha on y parle la langue berbère et, en collaboration avec une femme originaire de cette oasis vivant à Zighen, près de

¹⁸⁵ LYON George Francis, 1821, *A narrative of travels in northern Africa in the years 1818, 19, and 20; accompanied by geographical notices of Soudan and of the course of the Niger*, London, John Murray, p. 383. [Liste de mots de la variante amazighe de Sokna en pages 314-316.]

¹⁸⁶ Cf. Souag 2015 et Souag 2017.

Sebha, « il dressa une courte liste de mots qui lui permit de suggérer la proximité de la langue avec le sokni (Beguinet 1935, section 3.1) ». Il a fallu attendre 1960 pour que Paradisi, ayant fait la connaissance à Tripoli de deux locuteurs de la variante amazighe d'El-Foqaha, se rende dans cette oasis pour effectuer un travail de terrain qui lui a permis de publier deux études : une en 1961, « El-Fógāha, oasi berberofona del Fezzân »¹⁸⁷ et l'autre en 1963, « Il linguaggio berbero di El-Fógāha (Fezzân). Testi e materiale lessicale »¹⁸⁸. (Benkato & Pereira 2016, p. 164)

La langue parlée à Awjila (ou *Ašal n awilən*¹⁸⁹/ *Acal n Awilen* = « terre/pays d'Awilen ») « était connue des premiers chercheurs (Basset 1935 ; 1936 ; Zanon 1932), mais les premières études approfondies sur cette langue n'ont été réalisées qu'à la fin des années 1950, grâce aux travaux de terrain d'Umberto Paradisi ». Ce dernier a publié notamment un lexique italo-berbère en 1960 et 15 textes transcrits avec traduction italienne en 1961. Ce sont ces travaux qui ont servi à Marijn van Putten pour compiler une description grammaticale détaillée de la langue parlée à Awjila : « A Grammar of Awjila Berber (Libya): Based on Paradisi's Work » publiée en 2014. (Cf. Benkato & Pereira 2016, p. 164)

Benkato et Pereira confirment que « le touareg en Libye est peu documenté et les seuls témoignages publiés (Krause 1884¹⁹⁰ ; Nehlil 1909¹⁹¹) datent de plus de cent ans ». Ces derniers se sont intéressés à la variante parlée à Ghat. « Brulard (1958)¹⁹² fournit quelques éléments lexicaux, mais il s'agit principalement d'une étude ethnologique ». (Benkato & Pereira 2016, p. 165)

Ainsi, avec ces éléments que Benkato et Pereira nous fournissent sur l'état des travaux relatifs au berbère, principalement la langue, dans leur bibliographie annotée est une base de travail exhaustive pour un état des lieux des travaux effectués sur la langue amazighe en Libye, très utile aux étudiants et chercheurs.

Concernant la langue depuis 2016, nous pouvons signaler quelques travaux sur les parlers

¹⁸⁷ Il s'agit de cinq contes populaires transcrits, accompagnés d'un lexique italo-berbère (cf. Benkato & Pereira 2016, p. 164).

¹⁸⁸ Il s'agit d'une esquisse grammaticale (cf. Benkato & Pereira 2016, p. 164).

¹⁸⁹ « Ašal n awilən » est la transcription des auteurs (Benkato & Pereira 2016, p. 164).

¹⁹⁰ *Proben der Sprache von Ghât in der Sâhârâ: mit haussanischen und deutscher Übersetzung* « Exemples de la langue de Ghât au Sahara : avec traduction en haoussa et en allemand ».

¹⁹¹ Étude sur le dialecte de Ghat.

¹⁹² La musique et la danse à Ghat.

amazighs de Libye et qui viennent pratiquement du même chercheur : Lameen Souag Ce dernier a signé cinq études : « Deux emprunts puniques liés aux raisins en berbère oriental » (2017), « Le parler berbère de Sokna (Libye) à la lumière de nouvelles données » (2017), « Sokna (sociolinguistique) » (2019), « Nefusi as a result of intra-Berber contact » (2023) et « The Tuareg dialect of Ghat in 1850 » (2022). Cette dernière est cosignée avec Adam Benkato.

5. TERENCE FREDERICK MITCHELL

Terence Frederick Mitchell, chercheur à la *School of Oriental and African Studies* (SOAS) de Londres, s'est rendu dans la ville côtière de Zouara à l'ouest de Tripoli pour effectuer des recherches de terrain à la fin des années 1940-début des années 1950. Sur place, il fait la connaissance de Ramdane Azzabi devenu son principal informateur pour *tawillult*, la variante amazighe de Zouara et ses environs (At-Willul). À son retour à Londres, Mitchell fait venir Ramdane Azzabi en Angleterre où il séjourna deux ans, ce qui lui a permis de prendre le temps de travailler sur l'analyse de cette langue sur laquelle il n'y avait pas de travaux.¹⁹³ Ces deux années de travail avec Azzabi à Londres et le travail effectué sur le terrain à Zouara ont permis à Mitchell de publier trois articles fondamentaux sur le berbère de Zouara.¹⁹⁴ Mais l'essentiel des résultats de ses travaux n'a pas été publié. En 2005, Lionel Galand a attiré l'attention de Harry Stroomer sur « l'importance et la grande qualité scientifique » des travaux inédits de Mitchell et l'a encouragé à les publier dans la collection *Berber Studies*¹⁹⁵ qu'il dirige. En juillet 2006, Stroomer a rencontré, en Grande-Bretagne, Mitchell qui lui a remis l'ensemble de ses travaux sur le berbère de Zouara et l'a autorisé à les publier. Terence Frederick Mitchell décède le 1^{er} janvier 2007. Un an plus tard, Stroomer publie dans « *Berber Studies* », *Ferhat, an everyday story of Berber folk in and around Zuara* « Ferhat, une histoire

¹⁹³ La première étude mentionnée par Benkato et Pereira dans leur bibliographie annotée est celle de Mitchell en 1953. Parmi ceux dont les travaux sur Zouara ont été publiés, il y a Eric Hamp (en 1959), Umberto Paradisi (en 1962 et 1964) et Luigi Serra dont les deux premiers articles datent de 1964. On sait que Beguinot a travaillé sur le parler de Zouara, c'est là qu'il a fait ses premières recherches de terrain (vers 1911), mais on ne connaît aucune publication de lui qui porte sur ce parler : la bibliographie exhaustive de Beguinot présentée par Di Tolla (Di Tolla 2015, p. 35-42) ne mentionne aucune étude sur Zouara.

¹⁹⁴ Cf. Bibliographie : Mitchell 1953, 1957a et 1957 b.

¹⁹⁵ *Berber Studies* « Études berbères » est une collection "linguistique et textuelle" publiée par les éditions Rüdiger Köppe (Cologne, Allemagne), dirigée par Harry Stroomer. Elle propose des études qui portent sur les langues berbères, particulièrement "des études lexicales, des descriptions grammaticales, des recueils de textes, des études diachroniques et comparatives". Elle fait une place également à des monographies et des recueils d'articles.

quotidienne du peuple berbère de Zouara et de ses environs ». « L'ouvrage présente les facsimilés des imprimés originaux du texte berbère de Zouara et sa traduction anglaise originale, réalisée par Mitchell lui-même. Avec la publication de cet ouvrage, les berbérologues et autres personnes intéressées disposent de la version originale du plus long corpus de textes berbères de Zouara (229 pages) ». (Stroomer 2008, p. 205)

Un deuxième ouvrage, inédit, est *A Grammar of Zuaran Berber de Mitchell* « Une grammaire du berbère de Zouara de Mitchell », qui est essentiellement une étude du verbe du parler de Zouara. Il a été édité par Harry Stroomer et Stanley Oomen dans le volume n° 26 de la série *Berber Studies* en 2009 sous le titre *Zuaran Berber (Libya): Grammar and Texts* « Berbère de Zouara (Libye) : grammaire et textes ». Les éditeurs de cette étude ont décidé de procéder à quelques modifications afin d'en améliorer la lisibilité. Ils notent que « ce qui rend cette étude particulièrement intéressante est l'attention que T.F. Mitchell a portée aux phénomènes de contact entre l'arabe libyen parlé et le berbère de Zouara. Cela n'est pas surprenant, car Mitchell est un arabisant reconnu ».¹⁹⁶ Cette grammaire présente principalement les recherches de Mitchell sur le système verbal de la variante berbère en usage à Zouara. Elle est accompagnée d'un troisième document inédit de six dialogues (Partie III., p. 154-197)¹⁹⁷ et de la réédition de *Ferhat* (Partie IV., p. 198-343) publié dans *Berber Studies* en 2007 : cette version du texte est plus lisible et est accompagnée de la traduction (en regard)¹⁹⁸ du texte en anglais.¹⁹⁹

Enfin, Stroomer nous apprend qu'un seul élément des documents de Mitchell sur la langue berbère de Zouara reste à ce jour inédit : « un lexique de fiches de berbère de Zouara, contenant environ 1700 fiches (15×10 cm), avec des notes en écriture arabe et en transcription API ». (Stroomer 2008, p. 206)

¹⁹⁶ Introduction des éditeurs (Mitchell 2009, p. IX).

¹⁹⁷ Le document original remis par Mitchell est de 67 pages.

¹⁹⁸ La version est imprimée sur les pages paires, la traduction anglaise sur les pages impaires.

¹⁹⁹ Le texte publié dans le volume 17 de *Berber Studies* (Mitchell 2007) est le manuscrit original de *Ferhat* publié sous forme de facsimilés des textes transcrits par Mitchell et traduits par lui-même imprimés avec « une vieille imprimante à points, ce qui signifie simplement qu'il n'est pas aussi lisible que les imprimés modernes ». (Stroomer 2008, p. 205)

6. ÉTUDES DIVERSES

6.1. *Dahbia Abrous (1992)*

En 1992, Dahbia Abrous, alors en poste à Naples, en Italie, publie une synthèse²⁰⁰ sur les études berbères en Italie qui nous permet d'avoir une idée précise sur les études et travaux de recherche effectués en Italie dans le domaine berbère, jusqu'au milieu des années 1980. Ces derniers ont pour pôle essentiel la chaire de Berbère de l'*Istituto Universitario Orientale* de Naples créée en 1913, deux ans après la conquête de la Libye par l'Italie, où les premiers enseignements de berbère ont été assurés par Francesco Béguinot qui a eu, par ailleurs, à diriger l'Institut.

Abrous a analysé la contribution italienne aux études berbères, notamment dans sa partie recherche, à travers les deux principales publications de l'*Istituto Universitario Orientale* : *Annali dell'istituto orientale di Napoli* (AION), de 1928 à 1986, et *Studi magrebini* (SM), de 1966 à 1985. Ces deux publications sont, toutes les deux, des productions annuelles. « La première couvre un champ très vaste : celui des études dites orientales, c'est-à-dire portant sur l'ensemble du monde musulman (du Maghreb jusqu'en Inde) et à un moindre degré sur l'Extrême-Orient (Chine, Japon) » (Abrous 1992, p. 227)

La zone couverte par les études berbères en Italie est, naturellement, la Libye, principalement *Adrar n Infusen* et Zouara, régions du nord de la Libye où sont concentrées les populations amazighophones. « Du point de vue de la linguistique, la contribution italienne porte donc essentiellement sur les parlers berbères orientaux » (Abrous 1992, p. 228-229). Les études qui portent sur l'ethnographie-ethnologie est une orientation qui « apparaît assez tard dans la production italienne et elle est relativement peu représentée dans les deux périodiques analysés ». Abrous note deux articles parus dans ces périodiques : le premier, paru en 1964, est de Paradisi²⁰¹ et traite du rituel *Awessu* à Zouara, et le deuxième est de Serra²⁰², paru en 1971 et traite de l'ibadisme à Zouara. (Abrous 1992, p. 230)

²⁰⁰ « Les études berbères en Italie » dans *Études et documents berbères*, n° 9 (p. 227-232).

²⁰¹ *I tre giorni di Awūsu a Zuara* « Les trois journées de l'Awūsu à Zuara » : Paradisi 1968.

²⁰² *Gli uomini piu venerati dei Berberi ibaditi di Zuara (Tripolitania)* « Les hommes les plus vénérés des Berbères ibadites de Zuara (Tripolitaine) » : Serra 1971.

6.2. *Federico Cresti*

Dans son étude parue en 2019, Federico Cresti suggère des références incontournables pour certains domaines : McLachlan K. S. (1993), pour une synthèse de caractère géographique d'*Adrar n Infusen* ; Francesco Beguinot (1930, 1934 et 1993), pour une synthèse de caractère historique d'*Adrar n Infusen* ; Anna Maria Di Tolla (2012), « pour une analyse de la question berbère en Libye, qui joint à l'histoire les événements les plus récents du berbérisme » et Anna Baldinetti (2009 et 2014), sur le mouvement et les revendications berbères en Libye.

Federico Cresti, lui-même, est l'auteur de plusieurs travaux sur les ibadites d'*Adrar n Infusen* et s'est intéressé particulièrement à l'un des symboles de la Tripolitaine des temps modernes, Slimane Barouni, à qui il a consacré plusieurs travaux. Slimane Barouni est une personnalité politique qui a marqué l'histoire de la Tripolitaine à la fin du XIX^e et début du XX^e siècles.

6.3. *Virginie Prevost*

Dans son ouvrage « Les mosquées ibadites du djebel Nafusa. Architecture, histoire et religions du nord-ouest de la Libye (VIII^e-XIII^e siècle) » (2016), Virginie Prevost propose une bibliographie exhaustive de 222 titres²⁰³ (p. 203-213) avec une section d'une page qui est consacrée aux sources ibadites : onze références sont citées. Elle donne également un index des noms de personnes, de lieux, de tribus et de groupes religieux à *Adrar n Infusen*.

Au passage, l'auteur mentionne le rôle important que jouent certaines femmes dans la société ibadite médiévale. Certaines ont été conseillères dans l'élection de l'imam ; elles donnent leur nom à des sanctuaires, à une mosquée, comme celle de Nānnā Tālā. Parfois, il s'agit de femmes célèbres vénérées depuis les temps anciens. « Le poids symbolique de ces figures féminines était si puissant qu'elles n'ont pu être effacées de la mémoire collective, même après l'islamisation. Elles ont été intégrées aux récits au prix d'un réajustement de la mémoire collective qui consistait à forger à ces figures mythiques une image de femmes pieuses pour les rendre conformes à l'ibadisme » (p. 36).

²⁰³ La bibliographie de l'ouvrage « Les Mosquées Ibadites Du Djebel Nafūsa : Architecture, histoire et religions du nord-ouest de la Libye (VII^e-XIII^e siècle) », 2016, p. 203-214 (12 pages) : https://urls.fr/Vo_ipx

6.4. Anna Maria Di Tolla

Directrice de la chaire de langue amazighe de l'université *L'Orientale* à Naples, Anna Maria Di Tolla a contribué aux études amzighes sur la Libye par son activité au sein du *Centre des études amazighes* de Naples mais aussi par ses nombreuses publications dans différentes disciplines et qui portent sur les Amazighs de Libye. Elle a aussi dirigé et coordonné la publication d'ouvrages collectifs. Par ailleurs, elle dirige la revue *Studi Africanistici. Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi* « Études africaines. Cahiers d'études berbères et libyco-berbères » qui a consacré de nombreux articles à la question amazighe en Libye.

Parmi ses publications sur les Amazighs de Libye, notons :

- 2013, « À propos des genres littéraires traditionnels dans les régions berbérophones orientales », dans Abdellah Bounfour (éd.), *Revue des Études Berbères (REB)*, vol. 8, Paris, Lacnad-Inalco.
Actes du colloque international « Les "genres" littéraires traditionnels : quelle avancée depuis 2005 ? », organisé par le Lacnad (Inalco) à Paris les 16 et 17 mars 2011.
- 2015, « Ibādī 'aqīda-s in Berber », dans Ersilia Francesca (éd.), *Ibadi Theology. Rereading Sources and Scholarly Works*, Zürich - New York, Georg Olms Verlag Hildesheim 2015, p. 115-128.
- 2017, « I Berberi in Nord Africa tra rivendicazioni, riconciliazione e transizione democratica. LIBIA: Dalle politiche genocidarie di Gheddafi, alla salvaguardia e alle rivendicazioni dell'identità berbera », dans Anna Maria Di Tolla (éd.), *Percorsi di transizione democratica e politiche di riconciliazione in Nord Africa*, Naples, SEI.
[Berbères en Afrique du Nord : entre revendications, réconciliation et transition démocratique. LIBYE : De la politique génocidaire de Kadhafi à la préservation et à la reconquête de l'identité berbère].
- 2017, « Berber Ibādism: political, religious legitimacy and definition of a Specific Identity », dans Reinhard Eisener (éd.), *Today's Perspectives on Ibadi History*, Zürich -New York, Georg Olms Verlag Hildesheim, p. 185-196.
[L'ibadisme berbère : légitimité politique, religieuse et définition d'une identité spécifique]

Actes de la quatrième Conférence sur l'ibadisme et Oman, à Cambridge, du 16 au 18 juin 2014.

- 2018, « Religion and political structure: The Berber-Ibāḍī Perspective in North Africa between diversity and pluralism », dans Abdulrahman al Salimi & Reinhard Eisener (éds.), *Oman Ibadism and Modernity*, Zürich-New York, Georg Olms Verlag Hildesheim, p. 171-180. [Religion et structure politique : la perspective berbéro-ibadite en Afrique du Nord entre diversité et pluralisme]

Cet article est paru dans les Actes de la septième Conférence sur l'ibadisme et Oman, à St. Antony's College à Oxford qui a eu lieu du 23 au 25 mai 2016.²⁰⁴

- 2019, « In Omaggio a Corrado Beguinot (1879-1953) e gli studi berberi », dans Elodia Rossi (éd.), *Corrado Beguinot. Ricordi*, Rome, Aracne.
[En hommage à Corrado Beguinot (1879-1953) et aux études berbères]
- 2021, « La documentation de la production orale berbérophone de Libye (XIX^e et XX^e siècles) : le Djebel Nefoussa », dans Daniela Merolla, Dominique Caubet, Kamal Nait Zerad, Philippe Cassuto (éds.), *Les études berbères à l'ère de l'institutionnalisation de tamaziyt, Mélanges en l'honneur de Salem Chaker et Abdellah Bounfour*, Paris, L'Harmattan, p. 383-406.

6.5. Valentina Schiattarella

Bien que ses travaux ne portent pas sur la Libye, Valentina Schiattarella est l'une des rares spécialistes de la variante amazighe de Siwa, et plus largement du « domaine siwi ». En plus de sa thèse de doctorat qui porte sur le siwi « Le berbère de Siwa : documentation, syntaxe et sémantique », sous la direction d'Amina Mettochi, soutenue à l'EPHE (Paris) en janvier 2015, Valentina Schiattarella a réalisé plusieurs travaux sur cette variante de la langue amazighe. Cette dernière fait partie de ces domaines qui sont très peu étudiés et documentés dans la partie orientale de Tamazgha. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix d'inclure les travaux de Valentina Schiaretta dans cette partie.

Par ailleurs, Valentina Schiattarella a coordonné, avec Anna Maria Di Tolla, un ouvrage collectif sur la Libye, paru en 2020. Il s'agit de « Libya between History and Revolution:

²⁰⁴ Ministère des données et des affaires religieuses. Septième conférence sur l'ibadisme et Oman. Oxford, mai 2016. <https://urlr.me/7qHK3n>

Resilience, New Opportunities and Challenges for the Berbers ». (Cf. Bibliographie)

7. LA CHAIRE BERBERE A L'ORIENTALE DE NAPLES AU XXI^E SIECLE

L'université *L'Orientale* à Naples, en Italie, est, avec l'Inalco, l'un des pôles importants en Europe où se sont développées les études berbères depuis le XX^e siècle. Depuis sa création, la chaire de berbère de *L'Orientale* enseigne la langue berbère dans sa variante d'*Adrar n Infusen* (*tanfusit*) : elle est la seule institution en Europe ayant maintenu sans interruption la tradition des études libyennes avec l'enseignement continu de *tanfusit*. Les études amazighes au sein de cette université se sont poursuivies dans une continuité scientifique et académique accompagnée d'un renouvellement des approches et d'une rupture épistémologique fondamentale avec les approches héritées de la période coloniale.

Depuis 2011, et sous la direction d'Anna Maria Di Tolla, la Chaire de berbère de Naples connaît une activité et une dynamique remarquables.

« Nos études et recherches ont délibérément évolué vers de nouvelles perspectives. Un élargissement thématique avec l'intégration de la littérature, l'histoire et les dynamiques socioculturelles amazighes au nord de l'Afrique, avec un accent particulier sur le Maroc. Une diversification linguistique avec l'intégration, depuis plusieurs années, de l'enseignement du tachelhit en complément du *tanfusit* libyen.

En tant qu'héritier de cette tradition à travers l'enseignement de Luigi Serra, je m'efforce de poursuivre ces études et recherches selon ces nouvelles orientations ». (Entretien avec Anna Maria Di Tolla, août 2025)

Depuis 2011, la Chaire des études amazighes de *L'Orientale* a organisé nombreuses rencontres scientifiques (colloques, séminaires et ateliers) sur la Libye. En plus des rencontres mentionnées en III-9, notons les événements ci-après :

- *TIRA Collaboration and Coordination with Berber Studies and Digitizing Yefren Old Documents* « Collaboration et coordination de TIRA avec le Centre des études

amazighes et la numérisation des documents anciens de Yefren », le 18 janvier 2018. Atelier animé par Madghis Bouzakhar (Association *Tira*, Yefren).²⁰⁵

- *La guerra italo-turca del 1911 in Libia* « La guerre italo-turque de 1911 en Libye », séminaire animé par Laura Trovellesi Cesana (essayiste), les 11 et 12 avril 2019.²⁰⁶

- *La crisi libica. Corso di aggiornamento per giornalisti della Campania* « La crise libyenne. Formation de perfectionnement pour journalistes de Campanie ». Cette initiative est réalisée en collaboration avec l'Association des journalistes de Campanie et a eu lieu à l'université de Naples le 28 mai 2019 en présence d'experts en histoire libyenne, en immigration, en minorités ethniques en Libye et en dynamique géopolitique méditerranéenne. « La rencontre vise à fournir aux journalistes de meilleures clés d'interprétation de la crise libyenne, en utilisant un langage direct tout en maintenant la rigueur des faits et de la recherche historique ».²⁰⁷ Étaient présents à l'initiative Ottavio Lucarelli (Président de l'Association des Journalistes de Campanie), Domenico Pennone (journaliste), Adele del Guercio (Unior), Daniela Pioppi (Unior), Michele Colucci (ISSM-CNR), Anna Maria Di Tolla (Unior), Nadine et Mohammed Shinnib (Association Amazigh-Yefren), Silvana Palma (Unior), Roberto Tottoli (Unior).

- *La Libia tra vicende storiche, ruolo dei berberi, frammentazione e instabilità politica* « Libye : événements historiques, rôle des Berbères, fragmentation et instabilité politique », atelier qui s'est tenu le 29 avril 2021 avec Elizabeth Fentress (University College de Londres), Federico Cresti (Université de Catane), Masin Ferkal (Inalco - Paris) et Mohammed Shinnib (Congrès mondial amazigh).

- *La Libia Indipendente* « Libye indépendante », un webinaire animé par Federico Cresti (Université de Catane), le 20 mai 2021.²⁰⁸

²⁰⁵ <https://archivio.unior.it/ateneo/19250/1/2017-2018.html>

²⁰⁶ <https://archivio.unior.it/ateneo/19251/1/2018-2019.html>

²⁰⁷ <https://archivio.unior.it/ateneo/19480/1/la-crisi-libica.html>

²⁰⁸ <https://urls.fr/h0VoEz>

- *Donne e transizione in Libia* « Femmes et transition en Libye », Intervention d'Anna Maria Di Tolla (Unior) dans le cadre de l'initiative *Futuro Remoto* lors de sa 35^{ème} édition, le 26 novembre 2021.

- *The political crisis in Libya and its effects on the Amazigh cultural rights* « La crise politique en Libye et ses effets sur les droits culturels amazighs », Journée d'étude à l'université de Naples, le 23 mars 2022, avec Anna Maria Di Tolla (Unior), Fathi Abouzakhar (Centre libyen d'études amazighes), Alsadag S.E. Alsadag (Université d'Aljufra), Nadine Shinnib (Association Amazigh-Yefren), Selma Shinnib (Association Amazigh-Yefren), Nassim Ighit (Faculté de Zouara, Université de Zaouia), Mohammed Shinnib (Congrès mondial amazigh), Hisham Ahmadi (Haut Conseil des Amazighs de Libye), Nafia Malti (Faculté de Zaouia, Université de Zaouia).²⁰⁹

8. REVUES ET PERIODIQUES

Peu de revues et périodiques ont consacré des études à la question amazighe en Libye. Et seule la revue *Studi Africanistici - Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi* de l'université de Naples *L'Orientale* a consacré un numéro entier à la question amazighe en Libye. D'autres lui ont consacré un article ou deux, y compris, parfois, dans des numéros consacrés à la Libye ; et il arrive même qu'une revue consacre une édition à la Libye sans qu'il y ait le moindre article sur la question amazighe.

8.1. Encyclopédie berbère

L'*Encyclopédie berbère* reste l'une des sources principales concernant les études berbères. Ainsi, on y trouve plusieurs notes sur les Amazighs de Libye (langue, civilisation, littérature, histoire, ...). (Cf. Annexe III-1)

²⁰⁹ <https://urls.fr/dqt4n3>

8.2. Lamma, la revue d'études libyennes

Il y a lieu de signaler une revue dédiée aux langues de Libye qui accorde une place pour la langue amazighe. Il s'agit de la revue *Lamma*.

Lancée en 2020, « *Lamma*²¹⁰: A Journal of Libyan Studies »²¹¹ se veut « une revue universitaire qui vise à offrir un espace de compréhension critique des idées, des valeurs, des configurations sociales, de l'histoire et des réalités matérielles complexes en Libye ». Les responsables scientifiques et éditeurs de cette revue sont Adam Benkato (University of California, Berkeley), Leila Tayeb (Northwestern University in Qatar) et Amina Zarrugh (Texas Christian University). Le Conseil consultatif (*Advisory Board*)²¹² est composé de onze noms dont sept universitaires. La revue est consultable en ligne sur le portail de « Berkeley - University of California »²¹³.

Voulue comme espace d'interaction et de synergie entre les disciplines, ses responsables scientifiques privilégient « un large éventail de disciplines, de sources et d'approches, en mettant en avant celles qui ont jusqu'ici reçu moins d'attention scientifique ». Un autre objectif consiste à « redéfinir et de remodeler les "études libyennes" » avec des étudiants et chercheurs venant de Libye et d'ailleurs. Dans deuxième numéro de la revue a été publié un long article (75 pages) de Souag et Benkato sur le parler de l'oasis touarègue de Ghat ainsi qu'un texte d'Ibrahim Al-Imam, *Ayet Innej : The Oasis Folks* « *Ayet Innej*²¹⁴ : les gens des oasis ». L'article de Souag et Benkato est une re-transcription et une re-traduction de matériaux linguistiques que l'explorateur britannique James Richardson a pu recueillir à Ghat lors d'un court séjour qu'il y a effectué en 1850. En effet, James Richardson avait demandé à Muhammad Sharif « de traduire une liste de mots et d'expressions dans la variété touarègue, parlée par la tribu *Uraghen* de la région, appelée indifféremment *tamahaq* ou *tamajeq* par ses locuteurs de l'époque ». Après l'analyse de ce matériel inédit, les auteurs de cet article affirment que les résultats « fournissent une quantité considérable de données pertinentes sur la variation sociolinguistique à Ghat, confirmant les notations par ailleurs anormales de

²¹⁰ « Lamma » est un mot arabe qui veut dire « Rassemblement ».

²¹¹ La revue en ligne est accessible à cette URL : <https://escholarship.org/uc/lamma>

²¹² Ali Ahmida (University of New England), Anna Baldinetti (Università degli Studi di Perugia), Igor Cherstich (University College London), Mia Fuller (University of California, Berkeley), Mansour El-Kikhia (University of Texas, San Antonio), Ines Kohl (Aktion Regen), Nora Lafi (Zentrum Moderner Orient), Zahra' Langhi (Libyan Women's Platform for Peace), Madghis Madi (activiste et érudit), Khaled Mattawa (University of Michigan) et Amal Obeidi (University of Benghazi).

²¹³ Portail de Berkeley - University of California : <https://escholarship.org/uc/uch>

²¹⁴ *Ayt Innej* « ceux d'en haut ».

Freeman et prouvant l'importance de la variation, même au sein d'un même idiolecte. [...] Ces expressions révèlent également des archaïsmes morphologiques non attestés chez les Touaregs du Nord ou chez les Touaregs en général, notamment des traces d'un système de marquage des personnes correspondant au "futur" ghadamsi ». ²¹⁵

Dans son article « Research on Language in Libya » ²¹⁶ (2022), Adam Benkato fait le constat que « les langues libyennes ne sont que rarement abordées dans les études qui traitent des langues de la région MENA ²¹⁷ en général, que ce soit dans les domaines de la dialectologie, de la sociolinguistique, du contact linguistique, de la politique linguistique, de l'analyse du discours ou dans presque tous les autres domaines ». En 2022, il n'a donc pas relevé de travaux conséquents sur la langue amazighe.

8.3. *Studi Africanistici - Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi*

La revue *Studi Africanistici. Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi* « Études africaines. Cahiers d'études berbères et libyco-berbères », publiée par les Presses universitaires de l'Université de Naples "L'Orientale", UniorPress, consacre, en 2020, un numéro à la question amazighe en Libye. Ce numéro (volume 7 de la revue) est intitulé *Libya between History and Revolution: Resilience, New Opportunities and Challenges for the Berbers* « La Libye entre histoire et révolution : Résilience, nouvelles opportunités et défis pour les Berbères » ; il est édité par Anna Maria Di Tolla et Valentina Schiattarella. ²¹⁸ (Voir en annexe III-2 les titres et auteurs des contributions)

Ce numéro de *Studi Africanistici. Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi* est la publication des actes du colloque international *Libya between History and Revolution: Resilience and New Narrations of Berber Identity / La Libye entre histoire et révolution : résilience et nouveaux récits de l'identité berbère*, organisé à l'Université de Naples « L'Orientale » du 15 au 17 janvier 2018. L'objectif de ce colloque est « de comprendre une réalité largement méconnue du grand public italien, malgré la colonisation, ses conséquences

²¹⁵ Souag et Benkato 2022, p. 9-10.

²¹⁶ BENKATO Adam, 2022, « Research on Language in Libya », *Lamma: A Journal of Libyan Studies*, n° 2, p. 89-96.

²¹⁷ MENA : *Middle East and North Africa* « Moyen-Orient et Afrique du Nord ».

²¹⁸ Quinze contributions réparties sur cinq parties : « The Conflict in Libya. Notes and Witnesses », « Libya and the Construction of a Political Identity », « Libya and the Italian Colonisation », « History, Representations and Transition in Libya » et « Socio-Political and Linguistic Aspects of Libyan Berber ».

et les relations qui ont toujours existé entre les deux pays [... alors que] la promotion de la logique colonisatrice, puis la rhétorique du régime de Kadhafi, et enfin les représentations actuelles étroitement liées aux crises terroristes, à l’immigration et à la guerre, à l’intérieur comme à l’extérieur du monde islamique, sont toutes bien connues et documentées » (DI Tolla 2020, p. 9). Des chercheurs aussi bien italiens ou venus d’ailleurs (Europe et Afrique du Nord) ont pris part au colloque.

Dans le volume 4 de *Studi Africanistici - Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi*, paru en 2015, consacré à un hommage à Francesco Beguinot, on trouve la « bibliographie de Francesco Beguinot »²¹⁹ proposée par Anna Maria Di Tolla, un article de Kamal Naït-Zerrad autour d’un glossaire arabo-berbère du Moyen-Âge²²⁰ ainsi qu’un article de Madghis et Mazigh Bouzakhar sur des toponymes anciens d’*Adrar n Infusen*²²¹. Le volume 5, qui est la suite de l’hommage rendu à Francesco Beguinot, paru en 2016, contient deux articles consacrés à la Libye : un article de Federico Cresti sur la politique coloniale italienne en Libye²²² ainsi qu’un article de Madghis et Mazigh Bouzakhar qui porte sur la biographie d’Issa Ahmed Said Mugsî²²³.

D’autres revues comme *Studi Magrebini*, *Hérodote*, *Politique Africaine*, La revue du Centre Jacques Bercque, *Études et documents berbères*, ont publié des articles qui portent sur la question amazighe en Libye.

8.4. *Studi Magrebini*.

Revue scientifique internationale fondée en 1966, *Studi Magrebini* est une publication de l’Université de Naples "L’Orientale". En 2017, la revue consacre un numéro (volume XV) à la question amazighe. « Les essais rassemblés dans ce volume cherchent à répondre à certaines questions relatives à l’identité berbère et aux droits culturels, abordées lors de la conférence

²¹⁹ Di Tolla 2015 (cf. Bibliographie)

²²⁰ « Autour d’un glossaire arabo-berbère du Moyen-Âge (‘Dialecte du Djebel Nefoussa’) » (Naït-Zerrad 2015).

²²¹ « Ancient place names in the *Adrar n Infusen*. A field study in Kabaw » (Bouzakhar 2015)

²²² « Conoscenza scientifica e politica coloniale: Francesco Beguinot, l’impresa di Tripoli ed un progetto incompiuto di “Storia dei Berberi” (1911-1923) » (Cresti 2016).

²²³ « Issa Ahmed Said Mugsî: A short biography » (Bouzakhar 2016).

internationale de trois jours intitulée "Transition en Afrique du Nord et acteurs émergents". La conférence s'est conclue par une table ronde intitulée "Amazigh/e – Amazighité – Tamazgha – Berbère – Berbérité : Pratiques linguistiques et analyses métalinguistiques", en hommage à Francesco Beguinot (1879-1953) ».²²⁴

Parmi les articles du numéro, deux traitent de la question amazighe :

- « The Role of Amazigh Libyan Civil Society in the Tamazgha Spring », par Madghis Buzakhar, Mazigh Buzakhar & Nasser Buzakhar (p. 179-204).
- « Tamazgha orientale : émergence/renaissance du combat amazigh après 2011 », par Masin Ferkal (p. 215-242).

D'autres articles ont été publiés dans d'autres numéros de *Studi Magrebini* :

- « Testi berberi in dialetto di Zuara », par Luigi Serra (1966).
- « Le incisioni rupestri di Wadi Tlala (Tripolitania) », par Luigi Serra (1967).
- « Testi berberi in dialetto di Zuara », par Luigi Serra (1968).
- « A proposito dei berberi attuali della Tripolitania », par Luigi Serra (1970).
- « Alcune cerimonie relative a cerimonie e ricorrenze libiche » par Gioia Chiauzzi (1971), p. 77- 111.
- « Materiali per lo studio dell'abbigliamento in Libia », par Gioia Chiauzzi (1974), p. 73.
- « Quelques traits du parler berbère de Zouara (Libye) », par Lionel Galand (2005), p. 187-196.

8.5. *Études et Documents Berbères.*

Nous avons noté trois articles qui traitent de la question amazighe en Libye, parus dans cette revue.

Dans le numéro 37 (2017) :

- « Présentation d'un ouvrage (en cours) sur la question berbère en Libye », par Anna Maria Di Tolla et Valentina Schiattarella, p. 211-215.
- « Le parler berbère de Sokna (Libye) à la lumière de nouvelles données », par Lameen Souag, p. 193-203.

²²⁴ « Emerging Actors in Post-Revolutionary North Africa. Berber Movements: Identity, New Issues and New Challenges », ASAI : <https://urlr.me/pAbfgX>

Dans le numéro 41 (2019) :

- « A note on texts from the library of Adolphe de Calassanti-Motyliniski (1854-1907) », par Paul M. Love Jr., p. 87-95.

Dans un numéro sous presse :

- « Quelques aspects sur la documentation des parlers amazighs libyens », par Anna Maria Di Tolla.

8.6. *Politique africaine*

En 2012, la revue *Politique africaine*, publiée par les éditions Karthala, a dédié un numéro (125) à la Libye : « La Libye révolutionnaire ».²²⁵ Un article est consacré à la question amazighe :

- « Berbères de Libye : un paramètre méconnu, une irruption politique inattendue », par Salem Chaker & Masin Ferkal (p. 105-126).²²⁶

8.7. *Centre Jacques-Berque*

Dans le sillage des mobilisations dites des « Printemps arabes », le Centre Jacques-Berque (Rabat) publie, en 2017, un ouvrage collectif qui « propose une mise à jour des connaissances sur la trajectoire historique des revendications identitaires, linguistiques et politiques amazighes et leur gestion par les régimes politiques d'Afrique du Nord ».²²⁷ L'ouvrage est édité par Mohand Tilmatine et Thierry Desrues, il propose un article qui traite de la question amazighe en Libye :

- « Le surgissement de la cause amazighe en Libye : surprise, espoirs et déconvenues », par Thierry Desrues (p. 233-251).²²⁸

²²⁵ Le numéro 125 de la revue *Politique africaine* (La Libye révolutionnaire) sur le site *Cairn.info* : <https://urls.fr/VJ7lBt>

²²⁶ L'article « Berbères de Libye : un paramètre méconnu, une irruption politique inattendue » sur le site de *Cairn.info* : <https://doi.org/10.3917/polaf.125.0105>

²²⁷ « Les revendications amazighes dans la tourmente des "printemps arabes" » sur le portail *OpenEdition* : <https://urls.fr/IZRKRt>

²²⁸ « Le surgissement de la cause amazighe en Libye : des espoirs de reconnaissance aux déconvenues de la realpolitik », de Thierry Desrues, sur le portail *OpenEdition* : <https://urlr.me/C4UdE7>

8.8. Hérodote

La revue Hérodote, publiée par les éditions La Découverte, a consacré une édition (n° 182), paru en 2021, à la Libye : « Libye. Géopolitique d'un chaos ».²²⁹ On y trouve un article sur les Amazighs de Libye :

- « La lutte des Amazighs en Libye pour la reconnaissance de l'amazighité », par Masin Ferkal (p. 75-92).

En revanche, l'*Année du Maghreb* qui a consacré un numéro entier à la Libye en 2022 n'y a intégré aucune étude sur la question amazighe.

En effet, l'équipe de rédaction de la revue a estimé que « si la recherche s'est surtout attachée à analyser les conflits et à mettre en lumière les contradictions et les intérêts géopolitiques sous-jacents, la dimension sociale des transformations post-2011 reste en grande partie encore à étudier, en particulier la pluralité des modes de mobilisation et de participation politiques, qui s'inscrivent à la fois dans les cadres locaux et au sein d'une histoire et d'une géographie des mobilisations plus larges ». Et c'est pour combler cette lacune que ce dossier est venu contribuer ; « il entend poser les jalons d'une analyse attentive à cette dimension sociale et diachronique afin de questionner les formes du politique et, notamment, les dynamiques de reconstruction de la sphère publique et des luttes pour y prendre part ».²³⁰ Mais voilà que la question amazighe n'a pas figuré parmi les questions traitées par ce dossier publié dans le n° 28 de cette revue « Année du Maghreb » paru en 2022 (volume 2). Nous notons cependant la publication, dans ce numéro, d'un article sur les Touaregs qui se propose « d'interroger, dans une perspective socio-historique, l'évolution de la mobilisation pour l'accès à la nationalité libyenne au sein de la communauté touarègue des années 1950 jusqu'au délicat contexte actuel », et pour ce faire l'auteur s'appuie sur le portail du mouvement civil *La Li al-tamyiz* « Non à la discrimination » formé début 2020 par un groupe de jeunes touaregs de Ghat, d'Oubari et de Sebha.²³¹

²²⁹ Le n° 182 de la revue *Hérodote* « Libye : Géopolitique d'un chaos » sur le portail *Cairn.info* : <https://urlr.me/RpCNBa>

²³⁰ Le dossier « Libye(s) en devenir. Déchiffrer le changement sociopolitique en diachronie et à plusieurs échelles », de *L'Année du Maghreb*, sur le portail *Open Edition Journals* : <https://urlr.me/D6MPu2>

²³¹ « Être touareg dans le Sud libyen en transition: une citoyenneté encore inachevée », de Pauline Poupart, sur le portail *Open Edition Journal* : <https://urlr.me/FCAXgw>

9. RENCONTRES SCIENTIFIQUES.

9.1. *La Libye entre histoire et révolution : résilience et nouvelles narrations de l'identité berbère*

Le Centre des études berbères de l'Université de Naples « L'Orientale » a organisé une Conférence internationale intitulée « La Libye entre histoire et révolution : résilience et nouvelles narrations de l'identité berbère », les 15, 16 et 17 janvier 2018, une conférence consacrée à l'histoire contemporaine de la Libye. (Voir l'affiche en annexe III-3)

9.2. *Journées d'études à l'Inalco*

Deux journées d'études consacrées à la question amazighe en Libye ont été organisées par le centre de recherche *Lacnad*²³² à Paris en 2021 et 2022. (Cf. Annexes III-4 et III-5)

La première, qui s'est tenue le 18 juin 2021, s'est donné pour objectif d'essayer de comprendre le cheminement du mouvement amazigh et ce qui le distingue des différents mouvements que connaît l'espace amazigh aussi bien au nord qu'au sud.²³³

La deuxième journée s'est tenue le 25 mars 2022. Ses travaux ont porté sur la place de la langue amazighe et à son enseignement dans les régions berbérophones en Libye. Ont été évoqués l'enseignement de la langue berbère pendant la guerre en 2011, l'introduction de l'enseignement dans le cycle primaire en 2012 et l'ouverture du département des études berbères à la faculté des Lettres de Zouara (Université de Zaouiya).²³⁴ Cette journée est organisée en collaboration avec *Centro Di Studi Di Berberi* « Chaire des études amazighes » de l'université de Naples *L'Orientale*.

²³² Lacnad : *Langues et cultures du nord de l'Afrique et des diasporas*.

²³³ Programme de la Journée d'études « Les Amazighs et les institutions libyennes depuis 2011 », organisée à l'Inalco le 18 juin 2021 : <https://urlr.me/Yrpc2U>

²³⁴ Programme de la Journée d'études « La langue amazighe dans la Libye post-Kadhafi », organisée à l'Inalco le 25 mars 2022 : <https://urlr.me/4adA7x>

10. THESES DE DOCTORAT / PHD

Nous avons pu recenser cinq thèses qui portent sur la question amazighe en Libye : trois en anglais, une en italien et une autre en arabe. Quatre d'entre elles sont soutenues en Europe, la cinquième en Egypte.

10.1. Abdurahman Yedder

En 1982, Abdurahman Yedder soutient, à Londres, une thèse de doctorat intitulée *The oral literature associated with the traditional wedding ceremony at Ghadames* « Littérature orale sur les cérémonies de mariages à Ghadamès »²³⁵. Cette thèse comprend nombreux textes transcrits en berbère de Ghadamès traduits en anglais ainsi que plusieurs photographies couleur « collées à la main ». Les textes sont tirés de littérature orale autour du mariage. Parmi les informateurs (au nombre de 19) de Yedder, certains sont nés au début du XX^e siècle et ont en mémoire d'anciens textes oubliés par les nouvelles générations. Yedder effectue « une analyse détaillée de la structure sociale de la ville, de l'architecture unique des maisons et de la cérémonie de mariage, longue et complexe ».²³⁶

10.2. Marijn van Putten

En 2013, Marijn van Putten soutient, aux Pays-Bas, une thèse de doctorat sous le titre *A descriptive grammar of Awjila Berber (Libya): based on Umberto Paradisi's material*²³⁷ « Une grammaire du berbère Awjila (Libye) : basée sur le matériel d'Umberto Paradisi ». Une thèse qui se compose de trois parties : la grammaire, les textes et le lexique. La grammaire est la principale partie analytique : elle s'appuie sur l'étude approfondie des textes dans la variante d'Awjila disponibles et du lexique.

N'ayant pas pu effectuer un travail de terrain en raison de la situation politique en Libye, Putten a donc exploité les sources publiées. Il a exploité particulièrement les travaux d'Umberto Paradisi qui ont été sa principale source.

²³⁵ YEDDER Abdurahman M., 1982, *The oral literature associated with the traditional wedding ceremony at Ghadames*, PhD thesis, School of Oriental and African Studies, University of London, p. 431.

²³⁶ *PhD Thesis: Oral literature in Ghadamsi Weddings* (Thèse de doctorat : Littérature orale dans les mariages de Ghadamsi), présentation sur le portail *The Silphium Gatherer* : <https://urlr.me/6h9JBY>

²³⁷ PUTTEN Marijn van, 2013, *A descriptive grammar of Awjila Berber (Libya) : based on Umberto Paradisi's material*, Thèse de doctorat, A. M. Lubotsky, Université de Leyde, p. 346.

Outre la phonologie, la grammaire aborde également la morphologie du nom et du verbe, ainsi que la syntaxe de la langue. En annexe, tous les textes dans la variante d'Awjila publiés ont été inclus, accompagnés d'une transcription phonétique et d'une analyse mot à mot. Le lexique contient également quelques notes étymologiques, comparant le parler d'Awjila aux autres langues berbères, ce qui, selon l'auteur, facilitera les recherches futures sur l'histoire linguistique du parler d'Awjila et d'autres variantes de la langue berbère.

10.3. Salah Adam

Salah Adam soutient en 2018, en Grande Bretagne, une thèse de doctorat (PhD thesis) intitulée *A sociolinguistic investigation of language shift among Libyan Tuareg: the case of Ghat and Barkat*²³⁸ « Une enquête sociolinguistique sur le changement linguistique chez les Touaregs libyens : le cas de Ghat et Barkat ». Cette étude explore une situation de transition chez les Touaregs libyens du sud-ouest de la Libye » qui délaissent leur langue (*tamaheq*), « langue minoritaire autochtone », au profit de la langue arabe, « langue prédominante du pays ». L'auteur a effectué son enquête auprès de deux communautés : les Touaregs de Ghat, « ethniquement et linguistiquement hétérogènes » et ceux de Barkat, « ethniquement et linguistiquement homogènes ». L'enquête s'est concentrée sur l'usage et la transmission du touareg entre générations « ainsi que sur les différents domaines d'utilisation de la langue ».²³⁹

10.4. Chiara Pagano

En 2018, Chiara Pagano soutient, à Rome, une thèse intitulée *Emergere ed evoluzioni di un discorso etnico nella Tripolitania coloniale: la questione berbera (1911-1923)*²⁴⁰ « L'émergence et l'évolution d'un discours ethnique dans la Tripolitaine coloniale : la question berbère (1911-1923) ». Le travail de recherche de Pagano « vise à contribuer à la reconstruction des articulations complexes du processus historique plus large de formation de

²³⁸ ADAM Salah, 2018, *A sociolinguistic investigation of language shift among Libyan Tuareg: the case of Ghat and Barkat*, PhD thesis, University of Essex (Grande Bretagne), p. 381.

²³⁹ Résumé de la thèse publié sur le site de l'université d'Essex (Universssity of Essex) : <https://repository.essex.ac.uk/22318/>

²⁴⁰ PAGANO Chiara, 2018, *Emergere ed evoluzioni di un discorso etnico nella Tripolitania coloniale: la questione berbera (1911-1923)*, Thèse de doctorat dirigée par Alessandro Volterra, Università Degli Studi Roma Tre, p. 416.

l'identité nationale libyenne, en éclairant la manière dont une pluralité d'acteurs locaux tripolitains exploitèrent la rhétorique du particularisme ethnique pour se tailler des marges d'action toujours plus grandes dans une relation dialectique avec les autorités coloniales et les puissances locales rivales ». Dans le résumé de cette thèse on peut lire :

« En se concentrant sur la période chronologique de 1911 à 1923 et en reliant l'étude des événements politiques et sociaux qui ont affecté les groupes arabes et berbères de Tripolitaine durant cette période à la littérature produite en anglais, français, italien et arabe sur les relations entre centres et périphéries impériaux, frontières coloniales et réseaux transrégionaux, la genèse d'un discours politique à orientation ethnique dans l'histoire libyenne est reconstituée. Une analyse critique du matériel documentaire a permis de déconstruire la sémantique des archives coloniales, révélant les dispositifs discursifs et administratifs par lesquels un pouvoir extérieur, tel que celui exercé par l'Italie coloniale, a organisé les sociétés de Jabal al-Nāfūsa et de la ville côtière de Zwāra, recourant, entre autres, à la (re)construction de la distinction ethnique entre Arabes et Berbères. Cela démontre le rôle que la politique coloniale italienne a joué dans la définition des catégories et des identités ethniques en Tripolitaine, ainsi que la complexité et la fongibilité politique des processus de formation, de déconstruction et de manipulation des outils de représentation et d'autoreprésentation de l'appartenance ethnique pendant la première domination coloniale italienne »²⁴¹.

10.5. Eman Mohamed Awad Alfitouri

En 2022, Eman Mohamed Awad Alfitouri soutient, à l'université Canal de Suez en Égypte, une thèse en langue arabe intitulée *Aṭr al-niḍḍam al-siyyasi ʿala al-taʿaddud al-ʿirqi fī 'iṭar al-taḥawwul al-dimuqrāṭi. Dirāsa taṭbiqiyya ʿala amaziḡ Libya*²⁴² « Influence du régime politique sur la pluralité ethnique dans le contexte de la transformation démocratique : étude appliquée aux Amazighs de Libye »²⁴³ (Cf. Annexe III-6). Cette recherche est publiée en 2025 par le Centre libyen des études et l'élaboration des politiques (*al-Markez al-libi li al-dirasat wa rasm al-siyyasat*)²⁴⁴. (Cf. Annexe III-7)

²⁴¹ Traduit de l'italien : <https://arcadia.sba.uniroma3.it/handle/2307/40396>

²⁴² Titre en anglais : *The Influence of Political Regime on Multi-Ethnicity in the Context of Democratic Transformation: An Applied Study on Amazighs in Libya*.

²⁴³ Annuaire des mémoires de magistère et des thèses doctorat soutenus en 2022 à l'université du Canal de Suez (Égypte) : <https://urlr.me/j7RbwH>

²⁴⁴ ALFITOURI Eman Mohamed Awad, 2022, *Aṭr al-niḍḍam al-siyyasi ʿala al-taʿaddud al-ʿirqi fī 'iṭar al-*

L'objectif de cette thèse de doctorat est d'évaluer « l'impact d'une vision partagée entre le système politique et les Amazighs sur la stabilité politique et l'unité nationale de la Libye pendant la phase de transition démocratique ». Mohamed Alfitouri conclut qu'il y a divergence de points de vue entre le système politique et les Amazighs en Libye dans la phase de transition démocratique. Il soutient que son étude a montré la faiblesse des réponses du système politique aux droits des Amazighs aussi bien de la part du *Conseil national de transition* (CNT), de la Commission de la rédaction de la Constitution et du Parlement. Les réponses du *Congrès général national* (CGN) et des activistes amazighs sont d'un niveau moyen. Les résultats de cette étude, selon l'auteur, montrent également que le niveau des droits que demandent les Amazighs est relativement moyen selon leur point de vue. Il note, par ailleurs, de fortes initiatives pour l'auto-gouvernance, du point de vue des militants amazighs. (Cf. Annexe III-8)

À signaler une thèse de doctorat, en cours de finalisation, en linguistique amazighe sur la variante de Yefren, par Mariacarmela Flaviano sous la direction d'Anna Maria Di Tolla (UniOr) et Kamal Nait Zerad (Inalco).

11. OUVRAGES

Quatre ouvrages sont à signaler. Le premier, en arabe, paru en 2017, est une sorte de guide des auteurs amazighs libyens anciens et contemporains. Le deuxième, en français, paru en 2019 et une recherche sur les mouvements amazighs en Afrique du Nord qui consacre une partie au mouvement amazigh en Libye. Le troisième, en italien, paru en 2020, est une réédition revue, enrichie et mise à jour de la grammaire de Beguinot (1931 / 1942). Le quatrième, en italien, paru en 2025, est une étude sociopolitique sur la politique berbère en Libye entre 1835 et 1924.

11.1. Sayr wa mu'alaffat al-amaziy al-libiyyin al-qudama wa al-

taḥawwul al-dimuqrāṭi. Dirasa taṭbiqiyya ʿala amaziy Libya, Thèse de Doctorat (sciences politiques), sous la direction de Salwa El-Said Farrag et Reman Ahmed Abdel Aal, Université du Canal de Suez. [Influence du régime politique sur la pluralité ethnique dans le contexte de la transformation démocratique : étude appliquée aux Amazighs de Libye]

L'idée de l'auteur, Mohamed Ahmad Jarnaz, est de proposer un guide des auteurs amazighs libyens anciens et contemporains, en s'appuyant sur leurs biographies, leurs domaines d'écriture et leurs œuvres. Après avoir répertorié les auteurs anciens et contemporains « de la conquête islamique jusqu'en août 2014, [l'auteur a] jugé nécessaire d'y ajouter d'autres sujets liés à la vie scientifique et culturelle des habitants d'*Adrar n Infusen* ». Il donne également des informations détaillées sur plusieurs des plus importantes villes amazighes de Libye. L'ouvrage, dans sa version définitive, comprend une introduction, trois chapitres, plusieurs index et une bibliographie.²⁴⁵ (Cf. Annexe III-9)

11.2. Les mouvements amazighs en Afrique du Nord : élites, formes d'expression et défis Djabi Nacer (2019)

Un ouvrage collectif coordonné par Nacer Djabi et paru aux éditions Chihab à Alger en 2019, consacre une partie à une étude sur la question amazighe en Libye : « Le printemps amazigh en Libye. Entre les acquis de la révolution et le défi de la division ». L'étude est réalisée par Bilal Abdallah et Dida Badi (p. 239-299).

Cette recherche sur les mouvements amazighs en Afrique du Nord a bénéficié d'un financement d'une organisation canadienne, le *Centre de Recherche du Développement International* (CRDI).

Nacer Djabi qui a coordonné l'ouvrage explique que ce travail est motivé par l'expérience qu'il a eue en 2014 lors d'une conférence sur la question amazighe en Afrique du Nord qu'il avait animée à Beyrouth, au Liban, dans le cadre d'une activité scientifique organisée par le *Conseil arabe des sciences sociales*. En effet, il raconte dans la présentation générale de l'ouvrage que les intellectuels du Moyen Orient qui étaient présents à la conférence ne connaissaient rien de la question amazighe. Il nous apprend que les thèses avancées par les intervenants au débat « n'étaient pas loin des approches dominantes au Moyen Orient, à savoir une certaine méfiance de toutes les spécificités culturelles et/ou ethniques, car supposées dangereuses pour la stabilité des États et des sociétés de la région qui souffre

²⁴⁵ JARNAZ Mohamed Ahmad, 2017, *Sayr wa mu'alaffat al-amaziḩ al-libiyyin al-qudama wa al-muḩaṣirin*, Tripoli, Editions Al-Rawad, p. 520. [Biographies et écrits des Amazighs libyens anciens et contemporains] : <https://urlr.me/HwC2N4>

encore des dérives ethniques sectaires et culturalistes. Le cas de l'amazighité fut assimilé aux autres, sans aucune nuance ni aucune considération pour son histoire particulière » (Djabi 2019, p. 7). C'est cette expérience, dit-il, qui l'a poussé « à redoubler d'opiniâtreté pour réaliser ce projet d'étude de la question amazighe dans sa relation avec la société et l'État en Afrique du Nord ». Il a fait appel, pour cela, à une équipe de chercheurs nord-africains issus de plusieurs disciplines.

La Libye a donc figuré parmi les terrains qui ont fait l'objet d'étude dans le cadre de ce projet. Il convient de signaler que ces deux chercheurs ne se sont pas rendus sur le terrain pour leur enquête ; ils ont réalisé plusieurs entretiens directs avec des Libyens rencontrés en Egypte, en Tunisie et en Algérie. Ils se sont également appuyés sur des questionnaires à travers les réseaux sociaux « avec un panel composé d'acteurs associatifs et politiques choisis sur la base de la diversité des âges, des sexes et de la représentativité des élites traditionnelles et modernes ». (Abdallah Bilal & Dida Badi 2019, p. 244)

11.3. Grammatica di berbero nefusi. Fonetica - Morfologia e cenni di sintassi - Testi - Esercizi – Vocabolario

En 2020 est paru l'ouvrage *Grammatica di berbero nefusi. Fonetica - Morfologia e cenni di sintassi – Testi – Esercizi – Vocabolario*²⁴⁶, « Grammaire berbère nefoussie. Phonétique - Morphologie et syntaxe – Textes – Exercices – Vocabulaire », de Anna Maria Di Tolla et Mohamed Shinnib. L'ouvrage est conçu comme outil pédagogique à destination des étudiants italiens désireux d'apprendre la variante amazighe d'*Adrar n Infusen, tanfusit*.

« La Grammaire du berbère nefoussie est un manuel de référence complet consacré à l'une des principales langues et cultures africaines, qui jouit d'une longue tradition dans les études linguistiques italiennes.

Conçue pour les étudiants italiens, cette grammaire contient des données actualisées sur la langue nefoussie et est le fruit de l'expérience pédagogique de l'auteur et d'une réélaboration des documents originaux disponibles ; il s'agit en particulier de la version actualisée de la grammaire écrite en 1931 par Francesco Beguinot (1879-1953).

L'ouvrage comprend douze unités didactiques consacrées à l'écriture et à la morphologie de la langue berbère. En complément de la partie théorique, il propose divers exercices

²⁴⁶ DI TOLLA Anna Maria & SHINNIB Mohamed, 2020, *Grammatica di berbero nefusi. Fonetica - Morfologia e cenni di sintassi - Testi - Esercizi - Vocabolario*, HOEPLI, p. 288.

grammaticaux et une sélection de textes descriptifs et narratifs accompagnés de leur traduction. La grammaire est complétée par un vocabulaire synthétique italien-nefoussi et nefoussi-italien, ainsi que par des références bibliographiques ». (Présentation de l'éditeur).

11.4. La politica berbera nella Libia coloniale. Identità, reti e conflitti (1835-1924)

Par son ouvrage « La politique berbère en Libye coloniale : identité, réseaux et conflits (1835-1924) »²⁴⁷, paru en 2025, Chiara Pagano tente de reconstruire « de manière critique la (re)production de l'ethnicité amazighe dans l'histoire de la Libye contemporaine, en se concentrant sur la période comprise entre le milieu du XIX^e siècle et l'avènement du fascisme » analysant le discours de certains Berbères opposés aux autorités ottomanes et italiennes. Pour l'auteur, les revendications de ces « Berbères » révèlent « comment la politique berbère promue par les autorités italiennes, et adoptée par certains notables tripolitains, a identifié l'ethnicité comme un instrument privilégié d'organisation hiérarchique de la société coloniale ». L'auteur veut ainsi montrer que c'est à partir de là que « furent posées les bases des dynamiques identitaires qui, aujourd'hui encore, naturalisent l'opposition entre groupes arabes et berbères, projetant leurs origines dans un passé indéfini ».²⁴⁸

12. LE CENTRE LIBYEN DES ETUDES AMAZIGHES A TRIPOLI

Comme nous l'avons dit au chapitre 4 (§ IV-5.15), l'absence d'une véritable équipe de chercheurs et d'académiciens, avec des compétences dans le domaine amazigh, au sein du *Centre libyen des études amazighes* (CLEA), constitue l'une de ses faiblesses malgré le volontarisme qui animait son directeur. En effet, le CLEA a organisé plusieurs rencontres scientifiques et publié de nombreux ouvrages. Ces derniers n'ont pas fait l'objet d'examen par des chercheurs et spécialistes qui détiennent des compétences académiques. Ce qui ne peut garantir la qualité scientifique des publications, ce qu'un Centre d'études qui relève du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche est censé assurer. Aussi, le Centre

²⁴⁷ PAGANO Chiara, 2025, *La politica berbera nella Libia coloniale. Identità, reti e conflitti (1835-1924)*, Rome, Garocci editore, p. 268.

²⁴⁸ Présentation de l'éditeur de l'ouvrage : <https://urlr.me/GCVWxs>

aurait pu établir des partenariats avec des institutions de recherche berbérissantes en Afrique du Nord ou en Europe pour parer à un éventuel déficit de compétences en Libye, ce qui est compréhensible.

Si parmi les nombreuses publications et études du CLEA, certaines présentent une fragilité scientifique évidente, d'autres publications offrent des matériaux intéressants et utiles pour les chercheurs. En effet, ces publications sont généralement l'œuvre de militants et/ou d'érudits de la langue amazighe.

Les chercheurs qui s'intéresseront à la question amazighe en Libye sauront faire le tri dans toute cette documentation et tirer le meilleur profit des matériaux qu'elle suggère.

Nous présentons ces publications en deux catégories :

- 1) Les corpus de littérature orale / Toponymie / Les descriptions des variantes amazighes de Libye / Lexique « moderne » avec néologie
- 2) Analyses diverses (sociolinguistique, sociologie, histoire, ...)

Textes en langue amazighe.

- *Amawal adeblan d unebbed adigan* « Lexique administratif et de gouvernance locale », tamazight-arabe et tamazight-anglais, par Madghis Bouzakhar (2024) ;
- *Amawal Amsyan ; Taerabt-Tamaziyt* « Dictionnaire fonctionnel. Arabe-Tamazight », par Aïssa Messaoud Beghni (2023)
- *Amzarar n tira n iswawen n tmaziyt* « Série d'enregistrements de noms amazighs », par Houda Salem Khezzam (2023) ;
- *Tsisaw n Yinfusen* « Contes des Nefoussis », par Saïd Yousef Amlish & Ali Yahia Moudjdem (2023) ;
- *Tutlayt tamaziyt : tazrawt g tumant n ubeddel. Tajerrumt tamaziyt* « Etude du phénomène de substitution : grammaire amazighe », par Aïsa Yekhllef (2022) ;
- *Tameslayt n tmaziyt : tjerrumt n tantala n tayefernit* « Langue amazighe : grammaire de la variante de Yefren », par Madghis Bouzakhar & Houda Khzam (2021) ;
- *Tameslayt n tmaziyt : tjerrumt n tantala n tafessaṭwit* « Langue amazighe : grammaire de la variante de Fessatou », par Saïd Yousef Amlish & Ali Yahia Moudjdem (2020) ;
- *Amzarar n tira n iswawen n imukan. Tisemdegt – Libya* « Série d'enregistrements de toponymes amazighs. Toponymie – Libye », par Saïd Kaabar, Khalifa Hamrani, Abdella Bouhatna et Houda Khzam (2022) ;

- *Ari s tamaziyt... tifynay* « Écrire en tamazight... tifynagh », par CLEA (2019) ;
- *Tameslayt n tmaziyt. Tantala tasukent – Tizrawin tifyanin* « Langue amazighe. Variété de Sokna – Les études italiennes », par Madghis Bouzakhar (2022).

Cette dernière publication s'inscrit dans l'un des projets du Centre qui consiste à procéder à la traduction d'études liées à la langue amazighe, réalisées par des Italiens pendant la période coloniale. « Le CLEA a effectué la traduction de plusieurs articles et études sur Sokna, El-Foqaha et Zouara, de l'italien à l'arabe. Cette publication qui porte sur le parler de Sokna est la première d'une série d'autres publications que nous comptons réaliser » (Entretien avec Fathi Bouzakhar, avril 2025).

L'ouvrage comprend un lexique et d'anciens contes populaires en tamazight de Sokna. Madghis Bouzakhar, qui a participé à cette publication, a rassemblé des informations sur le Docteur Sarnelli et le juge Dakshi (originaire de Sokna installé à Tripoli).

L'ouvrage a été agrémenté de diverses photos, cartes et documents anciens provenant de différentes sources : certaines en ligne, d'autres du Centre d'études historiques de Tripoli et des archives.

Analyses diverses

- *Asmektay nney mgal udem n yirdal... Ttrutan g usmektay nnsen s yifassen nnsen* « Notre patrimoine face à la culture de la destruction... Ils sabotent leur patrimoine avec leurs propres mains », par CLEA (2021) ;
- *Tifriyin n tissanin n Agraw anamur af "Tilalat n amyanaw amesniles di usnesni n taneflit"* « Actes du Colloque national sur "le rôle de la diversité linguistique dans la promotion du développement" », édité par Huda Salem Khzam (2023) ;
- *Tarmit n useyri tamaziyt ag Libya / Tağribat tadris al-luya al-amaziya fi Libya* « Expérience de l'enseignement de la langue amazighe en Libye », par Salem Fathi Abouzakhar (2022) ;
- *Tasyunt talibit i tizrawin n tmaziyt / BO Libyan Journal for Tamazight Studies* « Revue libyenne des études amazighes », par CLEA (2024).

13. MEMOIRES DE LICENCE DU DEPARTEMENT DE LANGUE AMAZIGHE A LA FACULTE D'EDUCATION DE ZOUARA

Ces mémoires, les premiers de l'histoire de la Libye, et vu la situation des études berbères en Libye, pourraient constituer des ressources qui pourraient servir d'une manière ou d'une autre aux recherches sur la langue amazighe en Libye. Dans tous les cas, ils méritent d'être étudiés et explorés pour voir ce qui pourrait être exploité. Dix-sept étudiants ont eu à soutenir dix mémoires en 2022 et 2023.

Avec la réforme de l'université libyenne de 2018, la nouvelle Licence ne nécessite pas la présentation de mémoires de fin d'études ; les derniers mémoires de Licence de Tamazight ont été ainsi soutenus en juin 2023. (Voir une liste partielle des mémoires de licence soutenus à la faculté de Zouara : Annexe III-10)



Deuxième partie

Exister par la langue

IV. La langue amazighe en Libye : de l'exclusion à l'affirmation

1. LA LANGUE ARGUMENT CENTRAL DANS LA LUTTE AMAZIGHE

Comme partout à travers l'Afrique du Nord, à l'exception du monde touareg²⁴⁹, dans les régions qui ont connu une action et une mobilisation en faveur de l'amazighité, en Libye²⁵⁰, la langue amazighe a toujours été au centre de l'action militante amazighe. Les premières plus importantes expressions en faveur de l'identité amazighe qui ont fait leur apparition durant les années 1970, notamment autour de Saïd Sifaw²⁵¹ Mahroug, ont porté essentiellement sur la langue amazighe. Les années 1980 ont vu accroître le mouvement identitaire amazigh, à la faveur de l'avènement du *Printemps berbère*²⁵² de Kabylie. Et la langue a toujours été

²⁴⁹ Le mouvement touareg se distingue par son caractère politique et territorial. En effet, les Touaregs ont, dès 1957, exprimé des revendications politiques et territoriales et la question touarègue a été marquée notamment par l'action militaire : les Touaregs ont tenté à plusieurs reprises de se défaire des États nigérien et malien par l'action militaire et la négociation politique. Le mouvement touareg n'a pas connu de revendications linguistiques ou tout au moins il n'y pas eu de mobilisations sur cette question. Par ailleurs les États nigérien et malien ont inscrit le touareg comme langue nationale. La langue officielle, donc de travail et de l'enseignement, de ces deux États est le français.

²⁵⁰ Il est question ici de la Libye postcoloniale, depuis son existence en tant qu'entité politique et administrative, autrement dit depuis 1951 date de son accès à l'indépendance.

²⁵¹ Né le 18 avril 1946 à Jadu, à *Adrar n Infusen*, Saïd Sifaw Mahroug est un symbole de la résistance et du combat amazigh en Libye. Ecrivain, poète et penseur, ses écrits ont marqué l'opinion même au-delà de la Libye. Ses écrits poétiques et journalistiques en langue arabe ont marqué son époque par leur qualité. Si sa poésie en langue amazighe a joué un rôle important dans la prise de conscience amazighe en Libye, elle a voyagé à travers Tamazgha et a été même interprétée par un groupe engagé de Kabylie. Sifaw est un libre penseur qui a, depuis son âge, assumé ses idées et positions en décalage par rapport à la pensée dominante. Et dès les premières années du règne de Kadhafi, Sifaw « s'insurge contre la transformation d'un peuple entier en informateur au nom d'une révolution au service d'un régime politique autoritaire » (Desrués 2017, § 8). Ses œuvres et ses positions non conformes à l'idéologie du régime de la *Jamahiririya* lui ont attiré les foudres du colonel Kadhafi et a fait l'objet d'un attentat en février 1979 : une voiture l'a renversé. Ayant échappé à la mort, il passe le restant de ses jours tétraplégique. Et dans cet état qu'il poursuit sa lutte jusqu'à son décès, le 28 juillet 1994, dans une clinique de Sfax en Tunisie. (Ferkal 2021, p. 448-449)

Dans le chapitre V, nous avons longuement évoqué ses œuvres, son combat ainsi que le rôle qu'il a joué dans la construction du mouvement amazigh en Libye.

²⁵² Le *Printemps berbère* est le nom donné aux événements qui ont marqué la Kabylie en avril 1980. En effet, suite à une mobilisation de la communauté universitaire de Tizi-Ouzou en réaction à l'interdiction d'une conférence sur la poésie kabyle ancienne qui devait être assurée par l'écrivain et intellectuel kabyle Mouloud Mammeri, le 10 mars 1980 à l'Université de Tizi-Ouzou, les autorités algériennes ont fait intervenir des forces de répression dans l'enceinte universitaire la nuit du 19 au 20 avril 1980 pour mettre fin à l'occupation de l'Université par les étudiants. Cette intervention musclée, accompagnée d'arrestations, a suscité des

l'élément central de la revendication. La chanson et, dans une moindre mesure, la poésie, moyen d'expression de la langue, ont servi de moyen de sensibilisation à l'identité amazighe. En Libye, la poésie de Sifaw²⁵³ centrée essentiellement sur la question identitaire a joué un rôle non négligeable dans la conscientisation des Amazighs de Libye. Ses poèmes ont voyagé bien au-delà des frontières de la Libye : le groupe kabyle *Imaziɣen Imula*²⁵⁴ « Amazighs des ubacs » a chanté deux poèmes de Sifaw : *Idles-nnwen* « Votre culture » et *Amusnaw* « Le savant ».

Cela n'est pas propre aux Amazighs de Libye. En effet, en Kabylie où le mouvement amazigh est le plus ancré et le plus ancien,²⁵⁵ la langue a toujours été au cœur de la revendication identitaire. Pour Salem Chaker, la langue est un « facteur-clé » qui est posé comme « trait définitoire fondamental de l'identité berbère » dès les premiers travaux de ceux qu'il appelle « les précurseurs »²⁵⁶. Même si l'histoire, la culture et l'organisation sociale ont fait partie de leurs intérêts, la langue demeure le discriminant principal. Dans ses textes, le *Mouvement culturel berbère* (MCB) en Kabylie, né suite au Printemps berbère de 1980, précise assez souvent que « la revendication est avant tout linguistique ». (Chaker 1987, p. 25)

L'association *Tiwizi i Tmazight* « Entraide pour Tamazight²⁵⁷ »²⁵⁸ qui se veut une « association pour le développement de la langue berbère », créée le 11 mars 1954 à Paris, écrit dans son « bulletin intérieur » n° 1 (août 1954) :

manifestations populaires qui ont duré plusieurs jours pendant lesquels l'ensemble des localités de la Kabylie ont été confrontées à la répression des autorités algériennes. Mais c'est la première fois depuis 1962 que des manifestations publiques de protestation et de contestation ont eu lieu en Algérie. La revendication principale de ce mouvement était la reconnaissance de la dimension amazighe (langue et culture). Ce qui est ainsi devenu le « Printemps berbère » a eu des échos dans l'ensemble des régions amazighophones en Afrique du Nord.

²⁵³ Saïd Sifaw Mahroug (souvent cité « Saïd al-Mahroug », notamment en rabe) : dans ce travail nous avons fait le choix de faire usage de « Sifaw », prénom par lequel il est connu dans les milieux amazighs, prénom également associé à ses œuvres en langue amazighe.

²⁵⁴ Le groupe *Imaziɣen Imula* est un groupe engagé créé en 1973 par un groupe d'artistes autour de Ferhat Mehenni, alors étudiant à l'Université d'Alger, dans un contexte d'accentuation par le système algérien de la politique d'arabisation et de la négation de l'identité amazighe : c'était l'époque où la chanson kabyle devient un moyen privilégié d'expression et de revendication (Assam 2022, p. 250-251).

²⁵⁵ Ses racines remontent aux années 1940, au sein de ce qui est connu comme le mouvement national algérien.

²⁵⁶ Ces précurseurs appartiennent aux toutes premières élites kabyles formées à l'École française ; chez eux l'éveil identitaire est avant tout culturel et emprunte immédiatement la voie de la production scientifique (langue, littérature, histoire berbères...). Cette première vague comporte un grand nombre d'instituteurs. (Chaker 1987, p. 14)

²⁵⁷ « Tamazight » c'est en même temps la langue berbère, la culture berbère ou encore la berbère (femme). Mais « Tamazight » peut également signifier la « chose » berbère ou la cause berbère. Dans ce cas, et vu les statuts et ce qui est déclaré dans la littérature de l'association, « Tamazight » signifierait plutôt la langue berbère.

²⁵⁸ Créée en mars 1954 par des militants nationalistes, dans le sillage de la crise dite « berbériste », l'association *Tiwizi i Tmazight* est « dissoute par ses initiateurs, probablement durant le printemps 1955, date à laquelle est paru le troisième et dernier numéro de leur bulletin ». (Guenoun 2021, p. 401)

Elmeqsud-ines : ad texdem i wakken ad tenerni tameslayt n Imaziyen ad tili am nettat am tmeslayin nniḍen n leḡnas merra. « Ur tettidir ara yiwet lumma ḥaca ma s tmeslayt-is ». D nnabi i d-yennan anect-a deg lḥadit.

Son objectif : elle travaillera pour le développement de la langue des Amazighs pour qu'elle soit comme les autres langues de tous les peuples. « Une nation ne peut vivre qu'avec sa langue ». C'est le prophète qui a dit cela dans un *hadith*²⁵⁹.

Dans ses statuts enregistrés à la Préfecture de Paris le 11 mars 1954, *Tiwizi i Tmazight* note que l'association « a pour but le développement et la propagation de la langue berbère ainsi que l'entraide entre tous ses membres ». (Guenoun 2021, p. 250-251)

Après 1962, « l'action et la production de certaines personnalités ont joué un rôle décisif » dans la thématique identitaire. C'est le cas notamment avec l'initiative de Mouloud Mammeri qui, en 1965, a mis en place un cours²⁶⁰ de berbère à la Faculté des Lettres d'Alger, qui était, par ailleurs, juste toléré et ne bénéficiait d'aucun statut officiel. Un noyau de jeunes militants s'est alors formé autour de Mouloud Mammeri dans le cadre de ce cours. D'autres initiatives ont vu le jour au lycée de Tizi-Ouzou, dans quelques lycées d'Alger, à la Cité universitaire de Ben Aknoun, ... À cela s'est ajouté le rôle joué par « la néo-chanson kabyle, notamment avec le succès de Idir (1974), [qui] va donner une assise de masse à la thématique identitaire et va renforcer la crédibilité nationale et internationale de la culture berbère ». (Chaker 1987, p. 20)

L'association « Académie berbère – *Agraw Imazighene* »²⁶¹, créée à Paris en 1966, qui pose la problématique berbère met au centre de son action la langue berbère et l'écriture tifinagh. Dans l'éditorial du premier numéro²⁶² du bulletin *Imazighène* de cette association, Bessaoud Mohand Arab, membre fondateur et principal animateur de l'*Académie berbère*, précise que

²⁵⁹ *Hadith*, dans la religion musulmane, est le « recueil des actes et paroles de Mahomet et de ses compagnons, à propos de commentaires du Coran ou de règles de conduite ». (Larousse).

²⁶⁰ Ce cours a été supprimé à la rentrée universitaire de septembre 1973.

²⁶¹ L'« Académie berbère » est une association loi 1901 qui a vu le jour à Paris suite à une série de contacts et de réunions qui ont eu lieu courant de l'année 1966 avant que le dossier administratif soit constitué et la déclaration effectuée à la préfecture de police de Paris le 3 février 1967 sous le nom de « Académie berbère d'échanges et de recherches culturels (A.B.E.R.C.) ». Suite à des divergences de vue et de stratégie entre membres fondateurs, une scission a eu lieu et un groupe, mené par Bessaoud Mohand Arab, a créé une autre association dénommée « Académie Agraw Imazighène » déclarée à la préfecture de police de Paris le 2 mai 1969. Mais dans sa littérature et notamment à travers son bulletin « Imazighène », à partir du numéro 8 (décembre 1970), cette dernière utilise très souvent le nom « Académie berbère – Agraw Imazighène ». C'est en tous cas dans le cadre de cette association, déclarée en 1969, que l'action militante de sensibilisation à l'amazighité s'est effectuée et qui est communément appelée « Académie berbère ». C'est en tous cas dans le cadre de cette association, déclarée en 1969, que l'action militante de sensibilisation à l'amazighité s'est effectuée et elle est communément appelée « Académie berbère ».

²⁶² *Imazighène*, n° 1, avril 1970, Paris. Document ronéotypé. 11 pages.

ce bulletin « ne se limitera pas à la seule vulgarisation historique » mais qu'« il doit être aussi un outil de défense de la langue berbère plus que jamais menacée de disparition ». Dans l'éditorial du deuxième numéro²⁶³ de ce bulletin, intitulé « Faut-il tuer nos mères ? », Bessaoud Mohand Arab écrit ceci :

« Je voudrais en effet inviter mes frères Berbères à ne pas assassiner leurs parents comme on le leur demande aujourd'hui. Oh ! il ne s'agit pas de leur suppression physique, mais leur mort en tant que gardiens de nos traditions et surtout de leur disparition en tant que dépositaires de notre langue. Non, il ne faut pas que notre langue meure dans nos bras, car non seulement nous nous couperions de nos aïeux, mais nous deviendrons également le peuple le plus pauvre de la terre [...] C'est du reste pour échapper à une pareille catastrophe que notre association a été créée. »

Cela donne une idée de la place accordée à la langue berbère par cette association dans son action, une association qui a été l'une des premières, si ce n'est la première, à poser le problème identitaire en Afrique du Nord et qui a dénoncé l'hostilité de l'État algérien envers la berbérîté. C'est donc la légitimité de la langue berbère en Afrique du Nord qui sert, d'une part, à sensibiliser et à mobiliser les populations afin qu'elles s'engagent dans la défense de la berbérîté et, d'autre part, à formuler des revendications et à exiger des droits auprès des États en Afrique du Nord. D'ailleurs, souvent les différents groupes militant pour la « cause berbère » se gardent de préciser que leur action est politique. Même l'*Académie berbère*, du moins à ses débuts, tenait à préciser ce point. Ainsi, dans son éditorial du numéro 2 du bulletin « Imazighène », Mohand Arab Bessaoud écrit que les membres de l'*Académie berbère* ne sont « animés d'aucun esprit agressif, encore moins de visées politiques » et qu'ils veulent seulement que « les Berbérophones ne soient plus inquiétés parce qu'ils s'obstinent à parler leur langue maternelle », une langue qui, selon lui, est considérée comme « un facteur de division ». Plus tard, en Kabylie, suite au *Printemps berbère* de 1980, naît le *Mouvement culturel berbère* (MCB) dont l'action est qualifiée d'apolitique et dont l'essentiel des revendications sont axées sur des questions linguistiques et culturelles. La revendication centrale fut « la reconnaissance de Tamazight et l'arabe algérien » comme langues nationales. À cette revendication, ont été associées deux autres : « la justice sociale » et « la liberté d'expression ».

²⁶³ *Imazighène*, n° 2, mai 1970, Paris. Document ronéotypé. 14 pages.

Les événements sanglants qui ont marqué l'Algérie en octobre 1988 ont été suivis de changements institutionnels parmi lesquels l'instauration du pluralisme politique et la « liberté »²⁶⁴ d'association. De nombreuses associations culturelles ont ainsi vu le jour : c'est le cas particulièrement en Kabylie où une multitude d'associations culturelles amazighes ont été créées. La plupart de ces dernières soulignent dans leurs statuts l'action en faveur de la langue et de la culture berbères comme objectif principal, voire le seul objectif.²⁶⁵ Cela était valable également pour les associations berbères de la diaspora. Leurs actions sont axées essentiellement sur la valorisation de la langue par différents moyens : diffusion d'outils de vulgarisation de l'écriture, encouragement de la production culturelle (poésie, chanson, ...), enseignement, ...

La partie occidentale du monde amazigh n'est pas en reste : le mouvement demeure d'abord confiné dans les milieux universitaires qui travaillent sur la poésie et les chants populaires, actions qui y sont encore très présentes (Rollinde 1999, § 5). L'AMREC²⁶⁶ (Rabat, 1967), l'*Université d'été d'Agadir* (Agadir, 1980), l'ANCAP-Tamaynut²⁶⁷ (Rabat, 1978) ont eu un discours identitaire qui a puisé dans le concept de la « culture populaire ». À noter que même les termes « berbère » ou « amazigh » n'ont pas été « osés » par ces premières associations, ni dans leurs dénominations ni dans la formulation de leurs objectifs. Pour les universitaires et intellectuels amazighs qui agissaient dans le cadre de ces structures, « la valorisation de la culture populaire signifie la valorisation de la culture berbère ». Et cette notion de « culture populaire » a permis au mouvement naissant de « mettre l'accent sur l'importance de l'oralité comme élément du patrimoine marocain » (Aït Mous 2011, p. 122).

Le dénominateur commun qui émerge du discours des différents acteurs reste la valorisation de Tamazight comme langue à part entière :

« En réponse aux adversaires qui jugent les dialectes berbères inférieurs à la langue arabe présentée comme la langue du Coran et de l'éloquence, les intellectuels amazighs, dont une bonne partie est formée de linguistes, répondent en s'appuyant sur des définitions de

²⁶⁴ En réalité, le régime algérien a toujours gardé le contrôle sur les associations dont la liberté reste très relative. Les associations ont toujours été soumises à des restrictions injustifiées au mépris de ce que stipulent les conventions et pactes internationaux en matière de droits de l'homme et de liberté d'association et d'expression. En septembre 2025, *Human Rights Watch* dénonce un avant-projet de loi de l'État algérien qui « non seulement maintiendrait les contraintes actuelles, mais conférerait au gouvernement un pouvoir excessif de contrôle » : <https://urls.fr/subMDI>

²⁶⁵ La formule « développement et promotion de la langue et de la culture berbères » est assez fréquente.

²⁶⁶ AMREC : *Association marocaine pour la recherche et les échanges culturels*.

²⁶⁷ ANCAP : *Association nouvelle pour la culture et les arts populaires*. Tamaynut « nouvelle ».

la langue fournies par des linguistes internationalement reconnus pour montrer que le critère de l'écriture dans la définition d'une langue relève d'une vision idéologique. Un dialecte n'est pas une langue démunie d'un système graphique mais une langue qui a échoué politiquement. » (Aït Mous 2011, p. 122)

C'est en 1979 que la référence à l'amazighité a vu le jour, de manière claire, avec la création de l'*Association culturelle amazighe* (ACA), créée par Mohamed Chafik et Ali Sedki Azayko. La présence dans les instances dirigeantes de l'ACA de Mohamed Chafik ayant occupé des responsabilités au sein de l'État devait être certainement « un gage de loyauté et de pleine adhésion de l'association à l'unité nationale du Maroc » (Le Saout 2017, § 7).

En 1991 a eu lieu la signature de la *Charte d'Agadir relative à la langue et à la culture amazighes au Maroc*²⁶⁸. Cette « Charte d'Agadir »²⁶⁹ exprime les principales revendications du Mouvement : « la stipulation dans la constitution du caractère national de la langue amazighe, à côté de la langue arabe ; l'intégration de la langue et de la culture amazighes dans divers domaines d'activités culturelles et éducatives, et leur insertion dans les programmes d'enseignement ; le droit de cité dans les médias » (Aït Mous 2011, p. 123).

S'ouvre ainsi une ère où il n'était plus besoin de se cacher derrière la notion de « culture populaire » ou des considérations scientifiques et universitaires. Cependant, les revendications restent axées autour de la langue.

En 1994, l'association *Tilelli*²⁷⁰ « Liberté » pose la question amazighe dans la rue. En effet, des militants, autour de *Tilelli*, participent au défilé du 1^{er} Mai à Imteghren (Errachidia), près de Goulmima où se trouve le siège de l'association, brandissant des banderoles, écrites en langue amazighe transcrite en caractères néo-tifinaghs, et scandant des slogans exigeant « l'introduction de la langue amazighe à l'école et sa reconnaissance constitutionnelle ». Sept militants, dont quatre membres de *Tilelli*, ont été arrêtés et inculpés avant que la totalité des

²⁶⁸ Elle est connue sous le nom de « Charte d'Agadir » en référence à la ville où elle a été signée par six associations : *Association marocaine de la recherche et l'échange culturel* (AMREC), *Association nouvelle pour la culture et les arts populaires – Tamaynut* (ANCAP-Tamaynut), *Association de l'Université d'été d'Agadir* (AUEA), *Association culturelle Ghris* (devenue plus tard « Tilelli », *Association Ilmas* et *Association culturelle de Souss*.

²⁶⁹ Charte d'Agadir relative aux droits linguistiques et culturels, adoptée le 5/08/1991. <https://urls.fr/X06d2x>

²⁷⁰ Le 25 juin 1990, a été créée à Goulmima l'Association Culturelle *Ghris* (Ghris étant le nom de la vallée où se situe Goulmima). Lors de l'assemblée générale tenue le 18 juillet 1992, l'association est rebaptisée « Association Socioculturelle *Tilelli* ».

sept détenus soient libérés le 3 juillet 1994²⁷¹, suite à une forte mobilisation locale et internationale. Cet épisode a donné lieu à un nouveau départ du mouvement amazigh au Maroc. D'un autre côté, les autorités marocaines étaient contraintes de réagir, certainement pour contenir la contestation, en annonçant, dès le 14 juin 1994 par la voix du Premier ministre, lors d'un discours au parlement, « que la télévision marocaine allait désormais diffuser des informations en langue amazighe » (Aït Mous 2011, p. 124). Le 20 août de la même année, c'est le monarque Hassan II qui évoque les « dialectes »²⁷² et l'éventualité de les introduire dans les programmes scolaires, lors du traditionnel discours annuel connu sous le nom de « La révolution du roi et du peuple »²⁷³. L'année 1994 a été ainsi un tournant pour le mouvement amazigh dans cette région du monde amazigh puisque la référence à l'amazighité (langue, culture et patrimoine) n'est plus taboue même si les revendications restent toujours de nature linguistique et culturelle.

Les militants et les différents acteurs qui ont posé la question identitaire légitiment leur action par la langue qui est une réalité vivante qui fait partie du quotidien de millions d'individus. Ceci étant, les militants amazighs s'ils justifient leur combat et leurs revendications par la légitimité de la question linguistique et culturelle, ce n'est pas pour autant qu'ils n'ont pas une autre vision des choses. La nature des régimes auxquels ils ont à faire et les accusations permanentes qui les visent, notamment celle de « berbérisme »²⁷⁴ font qu'ils prennent leurs précautions et se défendent en permanence d'être des ennemis de la nation ou de l'islam. C'est pourquoi dans leur expression publique, notamment dans leurs productions écrites, ils se gardent de s'éloigner des revendications linguistique et culturelle sur lesquelles ils insistent et très souvent se trouvent contraints à préciser la nature « apolitique » de leurs actions. Ils sont en permanente justification. Pourtant, dans la réalité, l'opinion, notamment dans les milieux militants, soutient que la question est éminemment politique et idéologique.

En effet, les militants amazighs posent une question qu'ils savent pertinemment politique et idéologique mais lorsqu'ils s'expriment publiquement ou lorsqu'ils s'organisent, quand cela est possible²⁷⁵, ils insistent toujours sur le caractère culturel de leurs actions qui portent sur le

²⁷¹ Quatre détenus ont été libérés le 27 mai et les trois autres le 3 juillet 1994.

²⁷² Il cite comme dialectes : *tacelhit*, *tamaziyt* et *tarifit*.

²⁷³ Extrait du discours royal du Roi Hassan II, le 20 août 1994 : <https://urlr.me/HqzTSt>

²⁷⁴ Le terme « berbériste » / « berbérisme » a fait son apparition pour la première fois en 1949 au sein du Mouvement national algérien ; il a été utilisé par la direction du PPA-MTLD dans sa propagande pour désigner ses contestataires, tous issus de Kabylie, de « diviseurs, ennemis de la nation, alliés du colonialisme... ». Une direction qui les accuse même de racistes et de régionalistes. (Guenoun 2021, p. 18)

²⁷⁵ Jusqu'à la fin des années 1980, en Algérie il n'était pas possible de s'organiser en parti politique d'opposition ou en association. Les actions politiques ou culturelles ou encore syndicales ne pouvaient se mener que dans le

développement et la promotion de la langue et de la culture.

2. LA LANGUE AMAZIGHE EN LIBYE SOUS LE REGIME DE KAFDHAFI (1969-2011)

En Libye, l'intérêt à la langue amazighe a gagné l'opinion, notamment la plus jeune, durant les années 1970. Avec l'instauration du régime de Kadhafi devenu rapidement un régime autoritaire et répressif, toute association, tout rassemblement et toute expression non autorisés sont condamnés et leurs auteurs encourent de la prison. Certains ont même payé leur engagement de leur vie. Ainsi, tous les travaux effectués sur la langue et la culture amazighes l'ont été essentiellement clandestinement. En revanche, des publications, notamment des revues, ont vu le jour à l'étranger. Les années 2000, en revanche ont vu un autre développement et le régime de Kadhafi semble avoir été dépassé puisqu'il a eu même, comme nous allons le montrer plus loin, à verser dans l'instrumentalisation de la question amazighe.

2.1. La langue amazighe en Libye pendant les décennies 1970, 1980 et 1990.

À l'intérieur, les militants faisaient venir de la documentation de l'étranger, souvent de France au sein des milieux kabyles. À partir de 1980²⁷⁶, des militants amazighs de Libye se rendent régulièrement en Kabylie, notamment à l'occasion de la célébration du *Printemps berbère*, autour du 20 avril²⁷⁷, et retournent toujours chargés de documents portant sur la langue et de

cadre de structures officielles liées au régime en place. Au Maroc, même si la création d'associations était possible, ces dernières n'osaient même pas évoquer de manière claire la question amazighe et ce n'est qu'au début des années 1990 que l'amazighité a cessé d'être un tabou. En Libye, sous le régime de Kadhafi, lorsque des personnes sont simplement soupçonnées d'avoir des intentions de s'organiser, elles sont arrêtées, condamnées à la prison et risquent même la condamnation à mort.

²⁷⁶ Les contacts existaient dès le milieu des années 1970, Saïd Sifaw Mahroug serait le premier à se rendre à Alger, Youcef Hafyana également s'était rendu à Alger et en Kabylie en décembre 1976. (Entretien avec Youcef Hafyana, Février 2025).

²⁷⁷ À partir de 1982, l'Université de Tizi-Ouzou célèbre l'anniversaire du *Printemps berbère*. Tout un programme de diverses activités (expositions, conférences-débats, représentations théâtrales, ...) dont la durée peut aller d'une à deux semaines. La clôture de la célébration se fait par un grand spectacle de musique et de poésie qui a toujours lieu le 20 avril au stade du campus de Oued-Aïssi de l'Université de Tizi-Ouzou, spectacle où interviennent des artistes engagés de Kabylie mais aussi d'autres régions amazighophones. Des milliers de personnes se rendent à ce spectacle-rassemblement ; elles viennent de toutes les régions de Kabylie mais

cassettes magnétiques de chanteurs kabyles. Les documents sont photocopiés et partagés « sous le manteau » parmi la militance amazighe, les cassettes dupliquées et échangées entre militants. En France, durant les années 1980, c'est la coopérative *Imedyazen*²⁷⁸ qui sert de lieu de rencontre de la militance et où se procure la documentation sur la question amazighe. Des militants amazighs de Libye s'y rendaient assez souvent pour se procurer de la documentation qu'ils faisaient parvenir en Libye.

La poésie de Saïd Sifaw Mahroug était largement diffusée et nombre de ses poèmes étaient interprétés par des jeunes chanteurs. Écrivain, poète et penseur, Saïd Sifaw Mahroug est né le 18 avril 1946 à Jadou, une ville amazighe d'*Adrar n Infusen*. C'est à l'âge de 15 ans, alors que la Libye était sous le régime de la monarchie senoussie, qu'il prend conscience de son identité amazighe. Avec l'arrivée de Kadhafi au pouvoir, Saïd Sifaw a continué à défendre ses idées et à les assumer publiquement. Condamné au fauteuil roulant, suite à la tentative d'assassinat dont il avait fait l'objet en 1979, il poursuit son combat surtout par l'écriture. Nombre de ses écrits, notamment sa poésie, traitent de l'amazighité : il a écrit essentiellement en langue arabe mais aussi en langue amazighe, particulièrement la poésie. Au moins deux de ses poèmes²⁷⁹ ont été interprétés, au début des années 1980, par le groupe kabyle engagé *Imaziyen Imula* « Amazighs des ubacs », mené par Ferhat Mehenni, une figure emblématique du militantisme amazigh en Kabylie durant les années 1980. L'un de ces poèmes est intitulé *Idles-nnwen* « Votre culture ».

d'ailleurs également. Des militants amazighs viennent même de Libye. Ce spectacle est en réalité un rendez-vous politique. A cette occasion ont lieu plusieurs interventions à teneur politique.

²⁷⁸ *Imedyazen* (Ateliers berbères de promotion et de diffusion) est une société anonyme coopérative de production à conseil d'administration (SCOP), créée le 2 novembre 1978, radiée du registre national des entreprises le 30 octobre 1989. Son siège, situé dans la rue Lesdiguières (n° 11) dans le quatrième arrondissement à Paris, servait de lieu de vente de livres, de disques et autres documents d'information sur la question amazighe (journaux, revues, revues-de presse, ...). La coopérative a également publié un certain nombre d'ouvrages et édité des disques. Et parmi ses activités l'organisation de spectacles artistiques, et c'est d'ailleurs avec un gala de lancement *Idelli d wass-a* « hier et aujourd'hui » organisé au Palais de la Mutualité à Paris les 2 et 3 novembre 1978 avec notamment Idir, Imazighen Imula, Slimane Azem, Hnifa et Matoub Lounès que la coopérative a signé sa naissance. Mais le siège d'*Imedyazen* fut un véritable « Quartier général » de la militance amazighe et un lieu de diffusion de l'information. *Imedyazen* a eu également à jouer un rôle politique en particulier lors du Printemps berbère de Kabylie (1980) ou encore lors des arrestations de militants de droits de l'Homme en 1985. En effet, cette coopérative « a été remarquée par sa production d'ouvrages, relatifs au domaine berbère, et dans le champ politique avec une activité militante très intense (lors des événements de 1980 en Kabylie, les Ateliers "Imedyazen" ont joué le rôle d'un véritable parti politique et d'une agence de presse et d'informations pour la presse internationale) » (Slimani-Dirèche 1992, p. 234).

²⁷⁹ Il s'agit des poèmes *Amusnaw* « le sage » et *Idles-nnwen* « votre culture » interprétés par Ferhat Mehenni du groupe kabyle « Imaziyen Imula » (album « Chants berbères de lutte et d'espoir », *Imedyazen*, 1981, pour le poème « Amusnaw » et l'album « 20 ans u mazal », éditions *Imedyazen*, Paris, 1983, pour le poème « Idles-nnwen »).

Idles-nnwen²⁸⁰ « Votre Culture »²⁸¹)

Nsuggem tafsut / Yusan-ay-d amwan / Nessawal tafukt / Ugaden yetran /

Agmar ur yemmut / Amnay ur d-iban

« Nous attendions le printemps / Mais voilà que surgit l'automne / Nous appelions le soleil / Les étoiles eurent peur / Le cheval n'est pas mort / Aucune nouvelle du cavalier »

A tiṭ n tazult / A zzin n tisdnan / Rzan-am tankult / Ččan-čem yiḍan

« Ô œil souligné au khôl / Ô beauté des femmes / Ils t'ont cassé la fiole / Tu es dévorée par les nuits »

I yenyān tatut / Tatut i γ-inyan / Ma teyssem cfut / Idles-nnwen kan

« Ce qui tue l'oubli / C'est plutôt l'oubli qui nous tue / Si vous le souhaitez souvenez-vous / Seulement de votre culture »

Suggmet ney eddut / D imal win yellan / A d-yawi tafsut / Ad yekkes amwan / Amnay n tenfust / Aječča ad iban / Idles-nnwen arut / Idles-nnwen kan

« Restez ou partez / Ce qui existe revient / Il ramène le printemps / Il chasse l'automne / Le cavalier du conte / Demain sera de retour / Ecrivez votre culture / Ecrivez seulement votre culture »

Wid innan nemmut / T-tikkerkas i nnan / Wid i nnan eddut / Yidsen kan d iqjan

« Ceux qui ont proclamé notre mort / Ils ont dit des mensonges / Ceux qui nous disent de les suivre / Avec eux il n'y a que des chiens »

Ay ibaben n tamurt / Ismezyin itran / Aneft takerkust / Azaglu d aṭṭan / Aneft tamacahut / N ṛebbi d cciṭan

« Ô ceux du pays / Qui font battre les étoiles / Laissez le mensonge / Le joug [la soumission] est une maladie / Et laissez tomber l'histoire / De Dieu et de Satan »

Les paroles de ce poème des années 1970-1980²⁸² de Saïd Sifaw montrent la conviction du poète et le degré de sa conscience. Certains de ses propos peuvent être qualifiés à l'époque, en Libye, de « blasphème ». C'est le cas du vers dans lequel il conseille de « laisser tomber les histoires de Dieu et de Satan » suggérant plutôt de porter un intérêt à la culture amazighe.

Sept de ses poèmes en tamazight sont publiés par Mazigh et Madghis Bouzakhar qui les ont transcrits en caractères latins et en néo-tifinagh²⁸³.

Toute la poésie amazighe de Saïd Sifaw porte sur l'amazighité. Des notions comme *timmuzya* « berbérité », *Tamazya* « Berbérie », *tagrawla* « révolution » sont courantes dans sa

²⁸⁰ Le poème est tiré de la publication de Mazigh et Madghis Bouzakhar. Nous avons apporté quelques corrections à la transcription : <https://urlz.fr/qC9k>

²⁸¹ Pour la traduction, je suis parti de la traduction de « ziane-online » que j'ai revue et corrigée : <https://urlz.fr/qC9o>

²⁸² Les poèmes ont été écrits par Sifaw fin des années 1970.

²⁸³ Saïd Sifaw, *Isefra n tmusni d tlelli (Isefra n dda Seid Sifaw)*, Infusen, 2016, p. 30 : <https://urlz.fr/qC9M>

littérature. La graphie utilisée par Sifaw pour transcrire la langue amazighe est le latin. Ses écrits en langue arabe, également, portent souvent sur le thème de l'identité.

Saïd Sifaw Mahroug a même entamé une description grammaticale de la variante amazighe d'*Adrar n Infusen*²⁸⁴ qu'il n'a pas pu mener à son terme puisque les séquelles de l'accident dont il a été victime en 1979 ont eu raison de lui en 1994 laissant derrière lui nombreux projets inachevés. Il a également laissé un manuscrit de huit contes transcrits en caractères latins qu'il n'a pas pu publier.²⁸⁵ En 2004, la fondation *Tawalt*, basée en Amérique du nord, a publié un ouvrage de Saïd Sifaw Mahroug intitulé *Tajerrumt n tmaziɣt (takurrast tamezwart)*²⁸⁶ « Grammaire amazighe (premier cahier) » qui reprend les notes laissées par l'auteur et qui portent sur la langue (cf. Annexe IV-1). Cet ouvrage dont la page de garde est en arabe et le titre en tamazight est transcrit en caractères arabes, présentent les notes grammaticales de Sifaw en caractères latins mais les explications et les commentaires de l'éditeur sont en langue arabe. L'éditeur a transcrit les notes manuscrites de l'auteur, contenues dans deux cahiers, en procédant à quelques aménagements. (Entretien avec Madghis Umadi, juin 2025).

Malgré tous les risques auxquels s'exposent ceux qui s'intéressent à la question amazighe, des jeunes de Fessato / Jadu ont réalisé une publication qu'ils ont intitulée *Tasyunt tadelant n tmaziɣt IMENZA* « Revue culturelle de tamazight IMENZA²⁸⁷ ». Le premier numéro de cette revue est daté de juin 1999 et le numéro 2 du mois de septembre de la même année (cf. Annexe IV-2). Ces deux numéros que nous avons pu consulter sont transcrits en caractères latins et réalisés avec un traitement de texte à l'ordinateur ; ils ont été imprimés et dupliqués en quelques exemplaires mais ils n'ont pas pu être largement diffusés. Ils ont surtout circulé de manière clandestine. (Entretien avec Saeed Amlish, novembre 2023). Ces numéros offrent un contenu variable comprenant de la poésie, des contes, des notes sur le tapis, le moulin à huile, la poterie, le métier à tisser, des éléments du lexique dont une bonne partie est reprise

²⁸⁴ Nous avons pu avoir accès à quelques-unes des notes manuscrites de Saïd Sifaw (voir Annexe IV-A).

²⁸⁵ Nous avons pu avoir accès à ce manuscrit de 32 pages qui contient sept contes : *Èica yelli-s n aḥewwat* « Âicha la fille du poissonnier », *Tsisewt sselṭan* « Le conte du roi », *Jmila d Jmil* « Jmila et Jmil », *Tmeṭṭut lli tuṛu abeïr* « La femme qui a accouché d'un chamelon », *Tsisut n Bunfiṣ* « Le conte de Bounfis », *Iḥaj* « Le pelerin », *Trenja bent Mawya* « Trenja fille de Mawya », *Hebheb Remman* « Hebheb grenade » (Annexe IV-B)

²⁸⁶ Nous n'avons pas eu accès à ce document. En revanche, la fondation Tawamalt a annoncé sur son site Internet Tawalat.com la parution de cet ouvrage le

²⁸⁷ *Imenza* = « les premiers », *amenzu* au singulier.

de l'*Amawal*²⁸⁸.

Pour une publication réalisée dans la clandestinité en usant exclusivement de pseudonymes²⁸⁹, *Imenza* est un travail de qualité qui apporte au lecteur des informations et des connaissances intéressantes. C'est également une contribution à l'apprentissage de la langue amazighe (lecture et écriture). Dans l'éditorial du premier numéro, signé *Ameqran*, les rédacteurs expliquent leur objectif :

Tazwart « introduction »

Aymis n imenza, amdan amezwar yewwi tanilla n idles. D bac a yexdem yal idrişen eellan zzat-awen di amdan-uh. Imenza at-tawin agar ifessen nnwen di imeslayen²⁹⁰ imezwaren s tameslayt tamaziyt in yal imura iran ad carken dis, ney in yal imeyra llan di tmurt nney.

« La revue *Imenza*, le premier numéro a pris la voie de la culture. Pour qu'elle fasse chacun des textes qui sont devant vous dans ce numéro. *Imenza* apportent entre vos mains dans les premiers *mots* avec la langue amazighe de tous les écrivains qui veulent y participer ou les lecteurs qui se trouvent dans notre pays »

Anessirem s yakuc an-nessiweđ tawalt tamaziyt s tameslayt tamaziyt.

- *tsisaw tiyerfanin, d awal af tajerrumt tamaziyt, d yella ađriş af amezruy d isefra, d sumata n idrişen ellan didney di yal amdan ad yeffey imal.*

« Nous espérons avec dieu nous allons porter la parile amazighe avec la langue amazighe.

- Contes populaires, notes sur la grammaire amazighe, textes sur l'Histoire, des poèmes et de manière générale des textes dont nous disposons et qui vont paraître dans les prochains numéros »

Dis tamawt (Imulaḥdet) af awal amaynut di yal idrişen, nessemres awal amaynut s amawal n mass Mulud Mâamri d ađriş n awal af Mulud. At tafum tamawt af amawal-uh.

« Il y a une remarque sur les mots nouveaux dans chaque texte, nous avons employé des mots nouveaux de monsieur Mouloud Mammeri et le texte mot sur Mouloud. Vous trouverez une remarque sur ces mots ».

D tanemmirt in yal imura ad carken di (IMENZA). D in yal imeyra... D s temkerra nnwen an naweţ in agmud n ira.

« Et merci pour chaque écrivain qui participe dans *IMENZA* » et à tous les lecteurs, et avec vos miracles nous arriverons au résultat que nous souhaitons ».

²⁸⁸ « *Amawal* » est un lexique réalisé durant les années 1970 par un groupe de jeunes militants et étudiants sous la direction de Mouloud Mammeri qui assurait, à l'époque, un cours informel de langue berbère à l'Université d'Alger.

²⁸⁹ À l'exception des poèmes de Sifaw, signés « Saâid Lmeḥruq », les rédacteurs et dessinateurs ont signé par des pseudonymes : *Ameqran*, *Asiram*, *Amnay*, *Tifawt* et *Medder*.

²⁹⁰ Dans le texte original, c'est écrit « *isemlayen* » : il s'agit sans doute d'une coquille. Nous avons même dû vérifier cela auprès de l'un des fondateurs et animateurs de la revue, Saeed Amlish, qui nous a confirmé qu'il ignore la signification du mot « *isemlayen* » (échange du 3 mai 2025).

On retrouve également *Imenza* comme nom d'une association, clandestine : *Imenza tiddukla tadelsant*²⁹¹ « *Imenza* association culturelle ». En 1993, cette association publie *Timbašin n Jha - Gerdi n Jha* « Les aventures de Jaha²⁹² - La souris de Jaha », une publication consacrée aux aventures de Jaha dont la première publiée (16 pages) est *Gerdi n Jha*. (Cf. Annexe IV-3) Il n'est pas exclu que de nombreuses initiatives individuelles ou collectives à l'image de celles de ce groupe de Jadu qui a publié *IMENZA* aient existé à travers les régions amazighes, à *Adrar n Infusen* et à At-Willul durant les années 1980-1990. Il est difficile aujourd'hui d'effectuer l'inventaire de toutes ces initiatives qui pourraient contribuer à l'écriture de l'histoire du mouvement amazigh dans cette partie du monde amazigh sous la dictature de Kadhafi.²⁹³

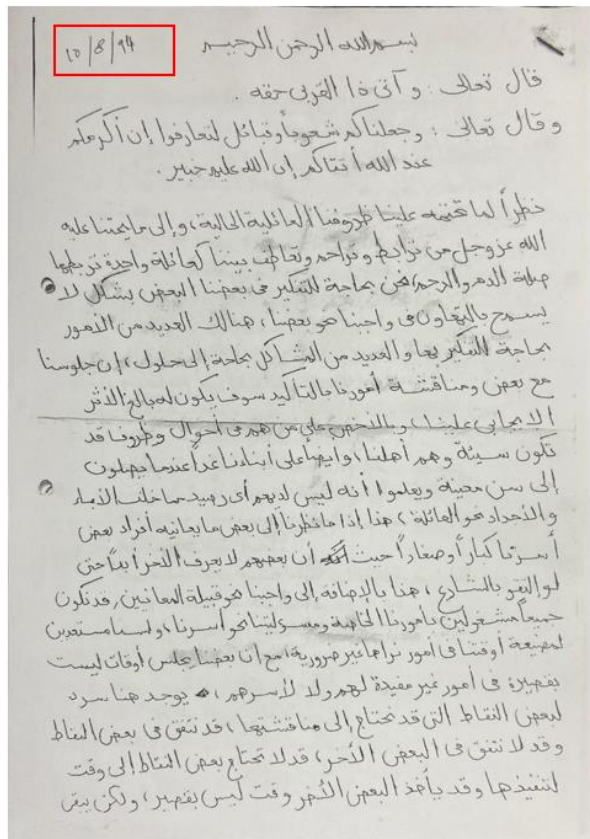
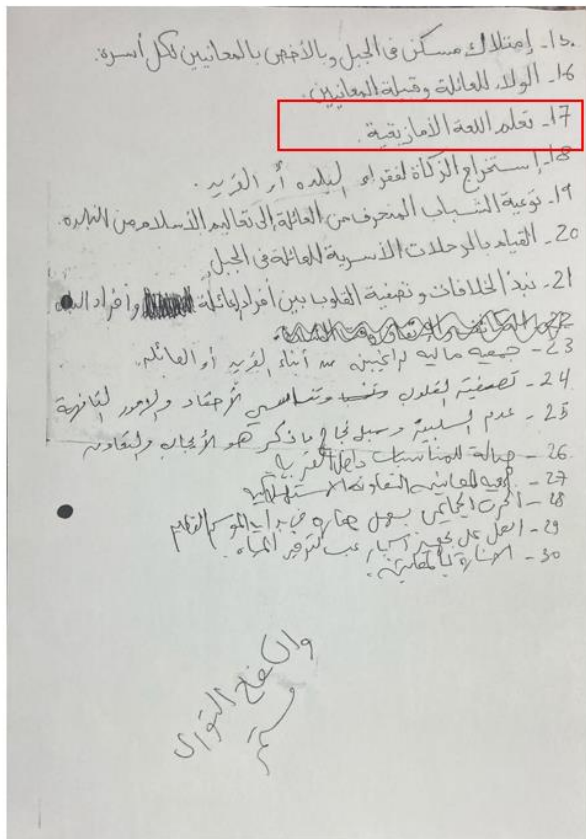
Au-delà de tout ce qui se faisait clandestinement, il convient de noter qu'il arrive que des Amazighs affichent ouvertement leur attachement à leur langue même si cela reste dans des cadres locaux et restreints. C'est le cas, par exemple, des citoyens du village d'At-Mean, dans la région d'At-Yefren, qui, dans un compte rendu, en langue arabe, d'une des réunions du village tenue le 10 août 1994 sur les questions sociales et les propriétés foncières du village, ont explicitement inscrit parmi les points soulevés (point n° 17) l'apprentissage de la langue amazighe (*taɛallum al-luya al-amaziɣiya*). L'attachement à la langue amazighe est donc assumé et revendiqué. La réunion est, bien évidemment, tenue sous le contrôle des agents locaux du régime kadhafiste. Ci-après copie des première et dernière pages du compte-rendu en question.²⁹⁴

²⁹¹ « *Imenza* » est transcrit en caractères néo-tifinaghs alors que « *tiddukla tadelsant* » est transcrit en caractères latins.

²⁹² Jaha est un personnage multiforme et omniprésent depuis des siècles dans tout le bassin Méditerranéen, dans les histoires d'humour. En Afrique du Nord, il est le principal personnage de la littérature humoristique. « Héros populaire devenu un véritable mythe, le personnage de Jaha s'inscrit au cœur même de la tradition arabo-berbère » (Chanfrault, 1995).

²⁹³ Les jeunes qui ont dû participer à des initiatives à cette période (1980-2000) doivent être des quinquagénaires et sexagénaires aujourd'hui ; des enquêtes de terrain pourraient recueillir suffisamment d'informations pour établir une carte de l'action et de la production militantes de ces décennies.

²⁹⁴ Ce document a été mis à notre disposition par Madghis Bouzakhar, lui-même originaire du village d'At-Mean. Le document fait partie des archives de la famille Bouzakhar.



2.2. Les années 2000 : une nouvelle ère et une nouvelle génération de militants pour la langue amazighe

Durant les années 2000, notamment avec l'avènement d'*Internet*, les initiatives se sont multipliées. La question amazighe a évolué, l'État algérien et la monarchie marocaine ont cédé, certainement pour des raisons stratégiques, devant la mobilisation populaire et la détermination de la militance amazighe, ce qui, naturellement, alimente l'espoir auprès des Amazighs de Libye qui multiplient les contacts avec leurs voisins occidentaux, des contacts et échanges rendus plus faciles par la toile *Internet*. Même s'ils sont virtuels, ces contacts ont l'avantage de moins subir le contrôle de la police libyenne.²⁹⁵ Les échanges et la coordination

²⁹⁵ Toute dictature de nature à pratiquer le pouvoir de manière absolue a pour vocation d'exercer le contrôle des populations censées obéir à l'ordre établi. Avec l'évolution technologique, la surveillance systématique des communications est une des pratiques des régimes dictatoriaux qui sont des clients privilégiés d'entreprises américaines et européennes qui leur fournissent du matériel de surveillance. En effet, ces "clients décomplexés", à l'image du régime kadhafiste, pour qui tout est permis, fournissent à ces entreprises un terrain propice pour le test de leurs techniques à grande échelle. (*Le Monde diplomatique*, Janvier 2012 : <http://urlr.me/PZtWqK>). Selon *Le Figaro*, « des ingénieurs de la société Bull et des militaires français retraités ont formé, en 2008, les services de renseignement libyens pour placer la totalité du pays sur écoute », et l'un de ces militaires retraités de la *Direction du renseignement militaire* (DRM) a livré son témoignage au quotidien français et a affirmé que le

avec les Amazighs établis en Europe ou en Amérique du Nord, grâce aux différents sites *Internet* ou aux forums de discussions sur le web, ont aussi aidé à la diffusion des idées, de la littérature, de divers outils et de la documentation en langue amazighe ou qui traitent des langue, culture, civilisation et histoire amazighes. Le site *Tawalt.com*, lancé en mai 2001, se distingue particulièrement par son rôle capital dans le domaine de la langue.

L'arrivée d'*Internet* devenu accessible au grand public a ainsi permis plusieurs rencontres, jusque-là quasiment impossibles. Les premiers sites web dédiés à tamazight ont été une opportunité pour les militants qui s'en sont servi afin d'approfondir leurs connaissances sur la langue. « C'est devenu à la fois une mission et une passion pour nous, et vers la fin de l'année 2002, nous avons rencontré une militante artiste, Numidia Ftis, originaire de Zouara résidant à Tripoli qui était une contributrice particulièrement active dans le site *Tawalt*, surtout durant ses premières années. Diplômée de l'École des arts de Tripoli, en 2002 elle travaillait dans un cybercafé à Tripoli et elle a été à l'origine de la création d'un groupe autour d'un projet qui consiste à faire de la recherche et à documenter la langue et la littérature amazighes » (Mazigh Bouzakhar, Entretien mai 2025). Cette militante a pu réunir un groupe de jeunes militants²⁹⁶ qu'elle a convaincus d'adhérer à son projet et de travailler ensemble sur un programme ambitieux. Ils se sont réparti les tâches telles que la collecte de contes et de proverbes, la collecte et la numérisation de manuscrits, des recherches sur la langue, la collecte du lexique ancien des Infusen et d'At-Willul et la documentation des rituels et coutumes anciens. Ce sont les travaux de ce groupe qui ont alimenté en grande partie les pages du site *Tawalt.com*.

2.2.1. Initiatives en faveur de la langue

En 2006 paraît une « feuille de chou » en deux pages intitulée *Tira*²⁹⁷ dont le premier

système d'écoute libyen a été mis en route fin juillet 2008 et précise que « les cadres de *Bull* étaient très attachés à cette mission qui avait été facturée environ 10 millions d'euros », un produit dont le volet financier est géré par l'homme d'affaire franco-libanais Ziad Takieddine. (*Le Figaro*, 6 septembre 2011 : <http://url.me/G3JpsE>). Le 19 octobre 2011, les organisations FIDH et LDH ont déposé plainte contre la société *Amesys* « pour des faits commis à travers la fourniture au régime de Kadhafi, à partir de 2007, d'un système de surveillance des communications destiné à surveiller la population libyenne » (*FIDH*, communiqué du 21 mai 2012 : <https://urls.fr/mxBZ1>). Bien évidemment, un régime comme celui de Kadhafi ne pouvait pas laisser accès à un outil comme celui d'*Internet* sans contrôle.

²⁹⁶ Parmi ces jeunes, on peut citer : Madghis Bouzakhar, Shokri Agmar, Abeer Galal (connue sous ses pseudonymes Asil et Nomansa sur *Tawalt*), Mazigh Bouzakhar, Wajdi Gliza, ...

²⁹⁷ Et c'est ce nom « *Tira* » qu'on retrouvera plus tard, en 2011 et dans la Libye « nouvelle », jouer un rôle actif et productif en faveur de la langue amazighe en Libye.

numéro²⁹⁸ est entièrement consacré à la langue. Dans son introduction (*Tazwara*), il est écrit : *Tasyunt Tira teffey i ynaenac bac ad agzen tira nney taqburt lli nettat Tifinay, sis ad silin tamaziyt nnsen* « La revue *Tira* est destinée aux enfants pour qu'ils comprennent notre écriture ancienne qui est Tifinagh, avec elle ils vont développer leur langue amazighe ». À la première page, en plus de l'introduction, est donné l'alphabet amazigh *Isekkilen tifinay* « les lettres tifinagh » composé de trente lettres présentées sur quatre colonnes avec, vis-à-vis, leurs équivalents en arabe. À la deuxième page, quatre mots sont suggérés dans un encadré intitulé *eyer* « lire » : *tiblewt* « nuage », *anzar* « pluie », *tfuyet* « soleil » et *usman* « éclairs ». Une deuxième partie intitulée *eymu* « colorier » propose une lune entourée d'étoiles que l'enfant doit colorier. Enfin, une partie intitulée *semnda* « compléter » propose d'écrire les lettres manquantes d'un mot : I ... R ... N. Il s'agit, sans doute, de « T » et « A » pour former le mot *ITRAN* « étoiles ». (Cf. Annexe IV-4)

Des initiatives d'usage de la langue amazighe émanant d'individus ou de petits groupes se sont multipliées notamment à partir de 2005-2006. C'est le cas de ces calendriers imprimés à Tripoli : ce sont des calendriers du ramadan des années 2005, 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010²⁹⁹ (cf. Annexe IV-5). Entièrement écrits en langue amazighe, ces calendriers intitulés, selon les éditions, *uzum n tanemmirt* « le jeûne de la bénédiction » ou *tnemmirin n tuzumi* « bénédictions du jeûne » donnent, pour chaque jour du mois de ramadan, les horaires des différentes prières ; ils donnent aussi l'heure de la prière de l'aïd : *tzallit n tfaška* « prière de la fête », la transcription est donnée en caractères néo-tifinaghs et arabes. Un calendrier annuel a également été imprimé et diffusé en 2007 (cf. Annexe IV-6).

Le calendrier du ramadan fournit les noms des jours de la semaine et les noms des différentes prières écrits en tamazight.

Dans le calendrier de 2005 / 2955³⁰⁰, essentiellement écrit en caractères arabes, seuls les grands titres sont notés en caractères néo-tifinaghs et arabes : *uzum d anmmir*³⁰¹ « jeûne est bénédiction » et *tzallit n tfaška*³⁰² « la prière de l'aïd ». Il donne aussi, uniquement en caractères néo-tifinaghs : *Badr* 17, *Uray n Mkka* 20, *Twatra* 27 qui correspondent respectivement aux 17^e, 20^e et 27^e jours du mois de ramadan. Le calendrier de 2006 / 2956 est

²⁹⁸ Nous ignorons s'il y a eu d'autres numéros qui sont parus.

²⁹⁹ Ce sont les années pour lesquelles nous sommes certains que ce calendrier a été imprimé.

³⁰⁰ 2956 est l'année du calendrier amazigh. L'année du calendrier amazigh est calculée en rajoutant 950 à l'année du calendrier grégorien.

³⁰¹ En caractères arabes, il est écrit : *uzum n tanemmirt* « jeûne de la bénédiction ».

³⁰² *Tafaska* est un terme qui signifie « fête » de manière générale et dans certaines régions, comme en Libye, il est utilisé pour signifier essentiellement la fête de l'aïd.

dans les deux caractères, néo-tifinaghs et arabes : les jours ainsi que les noms des différentes prières sont donnés dans les deux caractères. Ce sont les néo-tifinaghs qui sont mis en avant notamment avec le grand titre, en haut, *tnemmirin n tuzumi*³⁰³ « bénédictions du jeûne » ; le calendrier de 2007 / 2957 est essentiellement en caractères néo-tifinaghs : les jours et les noms des prières sont donnés dans les seuls caractères néo-tifinaghs, le grand titre est donné en caractères néo-tifinaghs *tnemmirin n tuzumi* et en caractères arabes *uzum n tanmmirt*. Ce calendrier propose des motifs amazighs ainsi qu'une grossière représentation de l'Afrique du Nord (Tamazgha) avec les couleurs du drapeau amazigh et son symbole « Ж ». Le calendrier 2008 / 2958 est dans les seuls caractères néo-tifinaghs, les caractères arabes apparaissent seulement en bas du calendrier pour indiquer l'équivalent des caractères néo-tifinaghs. En 2009 / 2959, la totalité du calendrier *uzum n tinemmirin* « jeûne des bénédictions » est en caractères néo-tifinaghs. Il ne donne pas l'heure de la prière de l'aïd (*tẓallit n tfaška*) mais titre en bas : *tfaška tameggazt* « bonne fête de l'aïd ». Le calendrier de 2010 / 2960, le dernier, est essentiellement en caractères néo-tifinaghs, mais il introduit les caractères latins dans le titre « Tnemmirin n Tuzumi 2960-2010 », en bas du calendrier on y lit, en caractères néo-tifinaghs, *Tfaska tameggazt s talwit d tīfan*³⁰⁴ « bonne fête avec la paix et l'abondance ». En plus du calendrier en soi avec les heures des différentes prières quotidiennes pour chaque jour du mois lunaire, le support donne le tableau de l'alphabet néo-tifinagh (lettres) et en bas du calendrier il y a cinq portraits individuels ou collectifs de femmes amazighes titré « Timaziḡin » en caractères néo-tifinaghs avec le symbole de *Tanit*. Les calendriers de 2005 à 2008 se lisent de droite à gauche (dans le sens de la lecture en arabe), les calendriers 2009 et 2010 se lisent de gauche à droite.

Six horaires sont indiqués dans ces calendriers ; les horaires des cinq prières canoniques de l'islam et l'heure à du réveil pour le repas de l'aube précédant le jeûne: *tisekkarin*³⁰⁵. Pour les cinq prières, il s'agit de *talji* « prière de l'aube », *tizarnin* « prière de la mi-journée », *tuqzin* « prière de l'après-midi », *timučču*³⁰⁶ « prière du coucher du soleil » et *tiniṭes* « prière nocturne ».³⁰⁷

³⁰³ En caractères arabes, il est écrit, comme pour le calendrier de 2005, « uzum n tanmmirt ».

³⁰⁴ *Tīfan* est un terme ancien utilisé à At-Yefren avec le sens de « abondance ».

³⁰⁵ *Tisekkarin*, de la racine *kkṛ* « se lever », *skkr* « faire lever / réveiller », et *tisekkarin* pourraient signifier « celles qui font lever / qui réveillent ».

³⁰⁶ Sur le calendrier, en caractères néo-tifinaghs, il est écrit : *timutcu*.

³⁰⁷ Les noms de prières chez les Amazighs de Libye sont quasiment tous identiques à ceux utilisés dans les autres aires berbérophones, comme on peut le vérifier dans l'article « prière » de Naït Zerad paru dans l'*Encyclopédie berbère* (Naït-Zerrad 2015).

Les jours de la semaine sont indiqués avec les noms suivants : *assunīt* (= samedi), *tuḡḡīt*³⁰⁸ (= dimanche), *tasit* (= lundi), *tectrit* (= mardi), *tuqzit* (= mercredi), *assmis* (= jeudi) et *llgmet* (= vendredi).

Ces calendriers ont été réalisés par un groupe de jeunes militants établis à Tripoli: Madghis Bouezakhar (At Mâan - Yefren), Mazigh Bouzakhar (At Mâan - Yefren), Choukri Abderrahmane Yekhlef (Jemmari - Fessato), Mahmoud Slimane Abekkouch (Lhoumt, Qalaat - Yefren). Mais d'autres actions et initiatives sont menées par ce groupe comme la numérisation d'ouvrages et de divers documents portant sur la question amazighe, principalement la langue, ou encore l'enregistrement vidéo d'événements artistiques et culturels.

Ce calendrier du ramadhan semble avoir du succès puisqu'en 2010 trois autres calendriers, en plus de celui de Yefren, ont été réalisés : un calendrier de Tripoli, un de Zouara et un autre de Nalut (cf. Annexe IV-7).

En 2007, Madghis Bouzakhar réalise une brochure de format A5 en couleur de 18 pages intitulée *Tamaziyt-inu. Agemmay-Tira* « Ma langue amazighe. Alphabet-écriture ». Il s'agit d'un outil d'initiation à l'alphabet amazigh. Les 30 lettres que comprend la version de l'alphabet de cette brochure sont écrites en caractères néo-tifinaghs, latins et arabes. Pour chaque lettre, un exemple est donné, il est transcrit en caractères néo-tifinaghs et son équivalent³⁰⁹ est donné en arabe. Chaque exemple est accompagné d'une illustration. (Cf. Annexe IV-8)

Début 2008, les frères Mazigh et Madghis Bouzakhar, résidant en Libye, avec l'aide de leur oncle Nacer Bouzakhar, établi en Grande Bretagne, ont mis en place un groupe d'études amazighes qu'ils ont doté d'une page web hébergée par le site *Internet* de l'université virtuelle *Itran*³¹⁰. Dans le cadre de ce groupe, *Asudu n tizrawin n tmaziyt*³¹¹ « Institut des études amazighes » qui se donne comme première mission « la promotion de la culture et l'identité

³⁰⁸ Sur le calendrier, en caractères néo-tifinaghs, il est écrit : *tudjit*.

³⁰⁹ Pour certains exemples c'est le mot amazigh qui est transcrit en caractères arabes au lieu de l'équivalent en arabe. C'est peut-être les mots pour lesquels l'auteur n'a pas d'équivalents en arabe !!?

³¹⁰ L'université virtuelle *Itran*, fondée en février 2007 par Nacer Bouzakhar, se présente comme un établissement d'enseignement supérieur dont l'objectif est « de proposer des recherches de haute qualité sur le cyberspace WWW (*itrane-university.net*), grâce à une plateforme d'apprentissage en ligne et à une infrastructure *Internet* ». Elle est le fruit d'un travail qui fait appel aux technologies d'apprentissage en ligne. Se considérant « une institution mondiale en ligne », elle se propose d'offrir « un environnement utile à tous les chercheurs du monde entier, quelles que soient leurs origines ethniques, leurs parcours et leurs convictions » : <http://urlr.me/AFqjYs>

³¹¹ *Institute of Tamazigh Studies (ITS)*.

amazighes », ils ont publié un lexique *Amawal n tmazight. Tantala n At-Yefren (Ifraṇ)* « Lexique de langue amazighe. Variante d'At-Yefren (Ifraṇ) ». Ce lexique est le premier consacré à la variante d'At-Yefren. Les auteurs³¹² estiment qu'il y a lieu de saisir la possibilité qu'offre l'outil *Internet* afin de rendre accessibles des données à un plus grand nombre. Les auteurs qui estiment que les divers éléments des différentes variantes de tamazight « se regrouperont et contribueront à l'élaboration d'un dictionnaire commun » semblent avoir des idées précises concernant la langue puisqu'ils affirment que « l'objectif ultime n'est pas de remplacer les dialectes parlés, mais de développer une langue écrite et formelle standardisée, accessible à tous ». Dans ce lexique, ils établissent, lorsque cela est possible, des comparaisons avec d'autres variantes (siwi, kabyle, chleuh, rifain, touareg, ...) en « mettant en évidence les deux aspects importants de la langue amazighe : l'unité et la diversité du vocabulaire ». (Mazigh Bouzakhar, Entretien mai 2025)

Ce lexique de 68 pages, format A4, comprend plus de 1300 entrées notées en caractères latins et néo-tifinaghs³¹³, l'équivalent en anglais de manière systématique et parfois l'équivalent en arabe. Le reste de l'article³¹⁴, avec les différentes définitions, est en anglais. Les entrées sont organisées par ordre alphabétique ce qui a, naturellement, déséquilibré les 24 lettres : la lettre « T » se retrouve avec 28 % des entrées, la lettre « A » avec 21 % et la lettre « I » avec 11 %. Les 21 autres lettres constituent les 40 % d'entrées restantes.

Certes ce lexique présente de nombreuses lacunes et insuffisances aussi bien au niveau de la forme que du fond, mais il a le mérite d'exister. Et l'idée même de le faire relève plus d'une action militante qui consiste, entre autres, à montrer le potentiel de la langue. À signaler que l'un des auteurs, Nurredine Ashammakhi, a signé une édition³¹⁵ enrichie et de ce lexique en 2017 sous le titre « Helsinki amawal n tmazight n Yefren d Lqalaat » (cf. Annexe IV-9).

En 2009, Madghis Bouzakhar a réalisé à l'aide du logiciel Photoshop un lexique de plantes d'At-Ifraṇ (*Imyan n At-Ifraṇ*) sous forme de petite brochure d'une dizaine de pages en couleur³¹⁶. Le lexique est unilingue : les noms des plantes sont donnés en langue amazighe

³¹² Les auteurs sont essentiellement Nasser Bouzakhar, Nurredine Ashammakhi avec la contribution de Madghis et Mazigh Bouzakhar.

³¹³ Les caractères néo-tifinaghs ne sont pas systématiques. En effet, certains articles sont donnés dans les seuls caractères latins.

³¹⁴ Parfois, l'article se limite à l'équivalent du mot.

³¹⁵ Le document de format A4 est de 145 pages est publié porte comme nom d'auteur le seul nom de N. Ashammakhi et édité par *Libyan Society For Tamazight Research* « Société libyenne pour la recherche sur le tamazight » ; en langue arabe le nom de l'éditeur est *al-ḡameiyya al-libiyya li al-dirasat al-amaziyya* « association libyenne pour les études amazighes ».

³¹⁶ C'est avec le matériel qu'il avait à sa disposition au sein de la société de télécommunications où il exerçait à Tripoli qu'il a pu réaliser ce travail.

transcrite en caractères néo-tifinaghs et arabes. Chaque nom de plante est accompagné de deux ou trois illustrations, généralement des images (cf. Annexe IV-10).

En 2006, paraissent deux « feuilles de choux » intitulées *Aqbur* « Ancien » et *Ijdi*³¹⁷-*nney* « Notre sol ». Les deux documents (cf. Annexe IV-11) portent la mention *Uṭṭun amezwar* « premier numéro » en entête, ce qui signifie qu'ils étaient destinés à être des publications périodiques. Cela n'a pas été le cas ; en effet, les deux publications, de deux pages chacune, se sont arrêtées à leurs premiers numéros.³¹⁸ Même dans la présentation, les documents sont annoncés comme périodiques (*tasyunt*). L'entête, à côté du document *Aqbur*, transcrit en caractères latins et néo-tifinaghs, mentionne : *Aqbur seg izri-nney lli tasuta n ass-a* « Ancien, de notre passé à nos jours ». Les deux pages du document sont en langue amazighe transcrite essentiellement en caractères latins, les titres sont notés également en caractères néo-tifinaghs. Parfois, certains mots sont indiqués, entre parenthèses, en caractères arabes. Ce document présente un sommaire de quatre titres, intitulé *G ammas n uṭṭun* (au sein du numéro) : *Timezgidiwin* « Mosquées », *Ismawen n Macahed* « Noms de mausolées », *Inzan-nney* « Nos proverbes » et *Timenkac* « motifs ». À ces articles, vient s'ajouter la présentation du numéro intitulée *Tawalt-nney* « Notre mot » : *G tazwara takti n tasyunt ted nettat aseffey yal cra nney aqbur mi ssent yal iwdan ula tasuta nney n wassa. Aqbur s izri s assa in imal atrar. Ya neḡ Aqbur a tutlay s tmaziyt nnes f tidet n umezruy f idles f tsekla f yal f nney.... Welyuc isul* « Au début l'idée de cette revue est de sortir ce qui nous nous appartient et qui est ancien que tout le monde connaît même à notre époque. *Aqbur* du passé à aujourd'hui et au futur moderne. Laissons *Aqbur* parler dans sa langue tamazight sur la vérité de l'histoire, sur la culture, sur la littérature et sur tout ce qui nous appartient... Ce n'est pas encore fini ». L'expression *Welyuc isul* « Ce n'est pas fini » dans le sens « à suivre » montre que les auteurs du document comptaient publier d'autres numéros. Le deuxième document, *Ijdi-nney*, quant à lui, il est écrit principalement en arabe et en anglais et évoque la toponymie et les monuments funéraires. Sur les deux pages, deux articles sont en arabe un en anglais, et à ces trois articles s'ajoutent un lexique *Amawal n tarakalt* « Lexique de géographie » et un éditorial *Tawalt n Ijdi* « le mot d'*Ijdi* ». L'éditorial est en tamazight : *Tazwara, iffay n tasyunt n Ijdi sis ansefey d*

³¹⁷ *Ijdi* signifie également « sable ». Mais dans le titre de cette publication, c'est plutôt le sens de sol qui lui est donné.

³¹⁸ C'est l'auteur principal de ces deux documents, Madghis Bouzakhar, que nous avons interrogé au sujet de ces deux documents qui nous a donné cette précision.

anesken matta zdenneg d addu Ijdi nney. Netčîn³¹⁹ nzar dis imira wakud anedwel in Ijdi nney adwenni iden Tumast ney iden Iman nney. Yemmal awal umaziḡ : « Ism nnu d awal nnu ». « En premier, avec la sortie de la revue d'*Ijdi* allons faire sortir et montrer ce qu'il ya au-dessus et en-dessous de notre sol. Nous voyons que maintenant est arrivé le temps de retourner à notre sol, notre pays et notre âme. Une expression amazighe dit : "Mon nom est ma langue" ». Amawal n Tarakalt donne six mots en tamazight, transcrits en caractères latins et néo-tifinaghs avec leur équivalenst en anglais : *adrar* « montagne », *awrir* « mont », *zemlet* « pied de montagne », *tisuras* « piste d'atterrissage », *agellu* « col de montagne » et *taferdust* « colline ».

En effet, les années 2000 ont vu une floraison de publications (souvent éphémères) qui traitent de la question amazighe. Cela pourrait s'expliquer par cette soif de la langue et de la culture qu'éprouvent les jeunes amazighs mais aussi par un attachement à l'amazighité et une volonté d'œuvrer à la sauvegarde de la langue et du patrimoine amazighs. Bien entendu, cela est facilité par une prétendue ouverture du régime, plutôt un changement de stratégie, qui a laissé entrevoir une opportunité que la jeunesse a voulu saisir.

Des jeunes de la ville d'Ighrem (Qalâa), près de Yefren, ont réalisé durant les années 1990-2000 le doublage en tamazight de dessins animés qu'ils diffusent sous forme de courtes vidéos, de 4-5 minutes³²⁰. Salah Baden, un de ces jeunes amateurs de doublage, dit avoir réalisé ses premiers doublages en 1996-1997 avec la série de dessins animés « Sindbad » en arabe. « Ces doublages n'apparaissaient pas dans les années 1990, c'est beaucoup plus tard qu'ils sont diffusés timidement, puis après la révolution du 17 février 2011, et la diffusion s'est faite essentiellement sur la plateforme *YouTube* ». ³²¹

Les initiatives viennent parfois de particuliers et dans des cadres privés. C'est le cas par exemple de cette famille qui réalise un faire-part, pour l'invitation à un mariage, entièrement rédigé en tamazight en caractères néo-tifinaghs et arabes (cf. Annexe IV-12). On peut ainsi y

³¹⁹ Théoriquement c'est *neččîn* qui devait être écrit, mais de manière générale le son « č » est rendu « tc » dans les écrits des Amazighs de Libye, pourtant ils s'appuient bien sur *Tajerrumt n Tmaziḡt* de Mouloud Mammeri dans leur pratique d'écriture. Et dans ici, tout en adoptant la lettre « č », l'auteur la' associée à « t » pour marquer la tension.

³²⁰ Voici un exemple d'un dessin animé doublé en tamazight. La vidéo est mise en ligne sur *YouTube* en février 2009 : <https://youtu.be/ASEN3X7di2I?si=eFDuiWmsNGpYfX-8>

³²¹ Salah Baden, 2016 : <https://www.youtube.com/watch?v=Lnh5xymh0AQ>

lire : *Izelwan-nney* « Notre bonheur ». *Tawacult*³²² n *Fethi Buzaxar ezemn-awen af islan n yelli-tsen Marn ass n 30/08/2007. D ncallah izelwan ad ččaren tiddar-nnun* « La famille de Fethi Bouzakhar vous invite au mariage de leur fille Marn le 30 août 2007. Et si Dieu le veut le bonheur remplira vos maisons ». C'est la version transcrite en caractères arabes³²³.

Notre inventaire des différentes initiatives réalisées durant les années 2000 ne prétend pas à l'exhaustivité, cela nécessiterait davantage de temps notamment avec les difficultés d'accès au terrain. De nombreux témoignages font état d'initiatives en faveur de la langue amazighe, mais l'absence d'éléments tangibles – qu'il s'agisse de supports physiques ou numériques – nous empêche d'en rendre compte, conformément aux exigences de rigueur scientifique et académique.

2.2.2. Le régime de Kadhafi adopte une nouvelle stratégie

La multiplication d'initiatives, même timides, à partir de 2005-2006 ne doit pas être sans lien avec la politique de Seïf al-Islam Kadhafi, fils de Kadhafi, qui s'est illustrée par une prétendue ouverture envers les Amazighs et leurs langue et culture. En 2005 lorsqu'il s'était rendu à Yefren et à Zouara et a rencontré, respectivement, les jeunes d'*Adrar n Infusen* et ceux d'*At-Willul*, il a manifesté quelques signes de « prétendue » ouverture ; lors d'une réunion en date du 29 août 2005, il a même déclaré que « la Libye est diverse, et il y a des Amazighs en Libye », et par la même occasion, il aurait promis d'agir pour lever l'interdiction des prénoms amazighs visés par la « Loi n° 24 (2002) »³²⁴ et d'examiner la possibilité d'enseigner la langue amazighe. Il semblerait aussi que « lors d'une célébration artistique à Tripoli, le 1^{er} septembre 2005, en présence du colonel Kadhafi, un jeune homme est monté sur scène et a chanté en langue amazighe »³²⁵. Par ailleurs, le 5 novembre 2005, Kadhafi lui-même avait reçu dans sa tente à Tripoli deux membres du *Congrès mondial amazigh* (CMA), une invitation présentée

³²² Le terme « tawacult » n'est pas utilisé à *Adrar n Infusen* où c'est plutôt le terme « taddart/tiddart » qui est en usage pour désigner en même temps « maison » et « famille ». Dans ce faire-part, c'est le terme kabyle « tawacult » qui est utilisé : cela montre que le faire-part est réalisé par des militants initiés au kabyle et qui s'inscrivent certainement dans une démarche pan-amazighe.

³²³ La version transcrite en caractères néo-tifinaghs donne ceci : *Ansuf yeswen g islan yellit-ney Marn, tislit n wenzar. D ncallah izelwan ad ččaren tiddar-nnwen* « Vous êtes les bienvenus au mariage de notre fille Marn, la fiancée de la pluie. Et si Dieu le veut le bonheur remplira vos maisons ».

³²⁴ Loi n° (24) de 2002 interdisant l'utilisation de toute langue autre que l'arabe dans toutes les transactions. <http://urlr.me/2MCPcF>

³²⁵ « Congrès des Amazighs de Libye : Développements amazighs et constantes libyennes », *Tawiza* n° 102, octobre 2005. <https://tawiza.eu5.org/Tawiza102/libya.htm>

par cette organisation comme une ouverture de Kadhafi envers la question amazighe³²⁶. Peu de temps après, une délégation de cinq personnes de cette même organisation s'était rendue à Tripoli et a rencontré le colonel Kadhafi qui leur a d'ailleurs alloué une aide financière. (Entretien avec Khalid Zerrari, mai 2025).

On peut donc émettre l'hypothèse que la volonté d'ouverture affichée par Seïf al-Islam et l'accueil que Kadhafi a réservé à cette organisation devaient être accompagnés par une relative tolérance de l'activité culturelle amazighe. Une chose est sûre, les militants amazighs, notamment les plus jeunes parmi eux, semblent avoir saisi la brèche pour prendre des initiatives en faveur de la langue et de la culture amazighes.

2.2.3. Une décision « en faveur de l'enseignement » de langues africaines

Le 3 juillet 2001, Baghdadi al-Mahmoudi, Secrétaire adjoint pour les affaires des services, au sein du *Comité populaire général* de la Jamahiriya, a signé une décision (Décision, n° 131 pour l'année 1430³²⁷) portant sur l'enseignement de certaines langues africaines (cf. Annexe IV-13).

Conformément à cette décision, il était convenu de procéder à l'enseignement des langues africaines (touareg, toubou, souahili et peul) en tant que matières facultatives au sein des établissements scolaires et ce pour les élèves de premier niveau de l'enseignement fondamental à partir de l'année scolaire 1430-1431 (2001-2002). L'enseignement de ces langues pour les élèves concernés devait se poursuivre pour les niveaux scolaires suivants (Article 1). La Commission nationale de la recherche scientifique est chargée de la préparation des programmes, des manuels scolaires et de l'ensemble des outils nécessaires pour l'enseignement de ces langues (Article 2), et les comités populaires des *chaâbiyat*³²⁸ – chacun dans son secteur – sont tenus de sélectionner les candidats qualifiés dans ce domaine et de les charger d'enseigner les langues sus-citées au sein des établissements d'enseignement.

³²⁶ « Le Président du CMA rencontre le chef de l'État libyen à Tripoli. Communiqué du CMA », *Tawiza* n° 104, décembre 2005. <https://tawiza.eu5.org/Tawiza104/cma1.htm>

³²⁷ L'année 1430 correspond à l'un des calendriers que Kadhafi a utilisés pendant son règne : il s'est du calendrier qu'il fait partir de la date de naissance de Mahomet, prophète des Musulmans. Cette année 1430 correspond à l'année 2001 du calendrier grégorien.

³²⁸ « ceebiyat/ chabiyat » (au singulier, « caēbiya/chabiya » est un néologisme inventé par Kadhafi et qui désigne en même temps « populaire » et « relative au peuple ». Kadhafi l'a utilisé pour désigner une structure administrative qui serait l'équivalent de « district ». Et c'est le 2 août 1995 que le système des *ceebiyat* est introduit, pour remplacer les *baladiyat* « communes/municipalités ».

Si la décision a bien existé, nous n'avons trouvé aucune trace de sa mise en application et de la réalité de cet enseignement sur le terrain. Les personnes à qui nous avons posé la question ignorent jusqu'à l'existence même de la Décision.

Au-delà du caractère impertinent de cette décision, il y a lieu de se demander si les personnes ayant pris cette décision – qui a dû certainement avoir l'aval de Kadhafi –, connaissent le lien entre « touareg » et « amazigh ». Pour eux, les Touaregs font partie de ces populations du Sahara qui sont sans lien avec les populations du Nord. Car Kadhafi ne peut pas d'un côté combattre la langue amazighe et de l'autre autoriser l'enseignement d'une des variantes de cette langue, le touareg. Cependant, il est à noter que 2001 correspond à la période où Kadhafi s'était tourné vers les États africains du Sahel et du sub-Sahara pour tenter de créer un pôle qui servirait sa propagande et avec lequel il formerait une force politique à son service. D'autant plus qu'il a essuyé une grande déception avec ses « frères arabes » avec qui il n'a pas réussi à faire aboutir son projet panarabiste. N'étant pas parvenu à devenir un grand leader à la tête d'une coalition arabe, il se tourne vers l'Afrique avec l'intention de devenir le « Roi des rois d'Afrique »³²⁹. Et cette initiative en faveur des langues africaines pourrait être un des signes donnés aux peuples africains. En effet, lancé dans une quête de respectabilité après une isolation due à ses liens avec le terrorisme, Kadhafi « s'interposera comme médiateur de plusieurs conflits internes au continent africain, constituera en 1998 la communauté des États sahélo-sahariens, nouvelle entité régionale multidimensionnelle, et se revendiquera héraut d'une vision rénovée de l'unité africaine auprès des instances du continent »³³⁰. Il déploie des efforts considérables pour dénoncer les interférences occidentales, notamment européennes, avec les intérêts des États africains ; il a eu à critiquer la Cour pénale internationale en lui reprochant de « ne juger essentiellement que des Africains »³³¹. Aussi, il milite pour « la mise en place d'un gouvernement régional de l'Afrique »³³². Kadhafi a ainsi affiché un intérêt exceptionnel pour l'Afrique et « ces deux exemples de ses sorties diplomatiques marquent les deux grands axes de sa politique africaine à l'aube des années 2000 ; défendre l'indépendance et l'autonomie des États africains ainsi que la liberté d'agir de leurs dirigeants, qu'ils soient en poste en respectant les règles de la démocratie ou non, et unifier le continent africain sur les

³²⁹ « Kadhafi nommé "Roi des rois d'Afrique" dans le plus pur style totalitaire », *7sur7.be*, 29 août 2008 : <https://urlr.me/zgUdcY>

³³⁰ Nicolas Klingelschmitt, « Du panarabisme décevant au panafricanisme déférent, l'évolution de la politique régionale de Mouammar Kadhafi », *Les Clés du Moyen-Orient*, le 20/12/2018. <http://urlr.me/8wmPQJ>

³³¹ *Ibid.*

³³² *Ibid.*

plans politiques, économiques et idéologiques »³³³.

Mais cette prétendue ouverture aussi bien du père que du fils n'a pas trop duré. En mars 2007, lors de son discours de Sebha, Kadhafi a redit tout le mal qu'il a toujours pensé de l'amazighité. En effet, lors de ce discours tenu le 2 mars 2007, à l'occasion de la célébration du trentième anniversaire de la « Déclaration du Pouvoir du peuple »³³⁴ publiée le 2 mars 1977 à Sabha, Kadhafi s'est livré à une véritable diatribe visant l'amazighité. « L'ennemi ne vient pas directement, mais recrute des agents pour atteindre ses intérêts et nous voler le pouvoir » et il vise directement les militants amazighs en affirmant qu'il ne tolérerait pas « la sédition et le populisme sous divers noms coloniaux, comme la langue amazighe, aujourd'hui disparue ».³³⁵ Ainsi, pour lui, les militants amazighs sont des agents de puissances étrangères qui planifient de diviser les pays arabes. Il termine sa diatribe anti-amazighe en affirmant que « quiconque répand le poison du colonialisme sera écrasé, lui avec ses idées ».³³⁶ Ces propos ont suscité une mobilisation internationale des milieux militants amazighs et leurs sympathisants. La délégation amazighe qui a pris part à la sixième session de l'*Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones* (UNPFII)³³⁷ qui s'est tenue à New-York en mai 2007 a tenu à dénoncer la déclaration de M. Kadhafi niant l'existence du peuple amazigh. Les cinq organisations³³⁸ de la délégation ont qualifié les propos de Kadhafi d'« agression contre ce peuple qui appelle une condamnation ferme de la communauté internationale »³³⁹.

En décembre 2008, des milices kadhafistes des gardiens de la révolution et des agents de sécurité ont lancé une campagne sécuritaire agressive dans la ville de Yefren, une campagne qui vise à intimider et terroriser la population en s'attaquant à des militants amazighs. En

³³³ *Ibid.*

³³⁴ La « Déclaration sur l'avènement du Pouvoir du Peuple » est publiée le 2 mars 1977, suite au discours de Kadhafi prononcé à Sabha. Le *Conseil de commandement de la Révolution* qui a pris le pouvoir en 1969 suite au coup d'Etat est supprimé, la République devient la *Jamahiriyah*, le gouvernement est remplacé par un secrétariat, les ministres par des secrétaires, le Parlement par le *Congrès général du peuple* et Kadhafi « quitte » ses fonctions dans l'État pour n'être que le « Guide de la Révolution ». Le pouvoir est ainsi « remis entre les mains du peuple », à en croire les allégations de kadhafi. <https://mjp.univ-perp.fr/constit/ly1977.htm>

³³⁵ *Addoustour*, 2 mars 2007 : https://urls.fr/WJhO_o

³³⁶ *Tawiza*, n° 120, avril 2007 : <https://tawiza.eu5.org/Tawiza120/libya1.htm>

³³⁷ « L'Instance Permanente Sur Les Questions Autochtones », *Social.desa.un.org* : <https://urls.fr/PDtXUu>

³³⁸ Les organisations sont : TAMAYNUT (Rabat), Confédération des associations amazighes du sud marocain (*Tamunt n Iffus*), Association *Tawessna* (Achtouken – Ait Baha), Congrès Mondial Amazigh, Collectif des femmes du printemps noir de Kabylie (Tizi-Ouzou).

³³⁹ Déclaration de la délégation amazighe (New-York, 16 mai 2007), lors de la sixième session de l'Instance Permanente des Nations Unies pour les Peuples Autochtones qui s'est tenue à New-York, du 14 au 25 mai 2007 : <https://urls.fr/GIzO61>

décembre 2010, deux jeunes militants, les frères jumeaux Madghis et Mazigh Bouzakhar, ont été arrêtés par les services de la sécurité extérieure, accusés d'atteinte à la sûreté de l'État et d'espionnage au profit de services d'États ennemis³⁴⁰, alors que leur détention est motivée uniquement par « l'intérêt qu'ils portent à la culture amazighe »³⁴¹.

2.2.4. Poème prémonitoire ?

En prison, et en attendant leur condamnation qui devait être la peine capitale au regard des accusations dont ils ont fait l'objet, Madghis et Mazigh Bouzakhar s'étaient mis à écrire en tamazight : Madghis a écrit son journal et une pièce de théâtre, Mazigh a écrit des poèmes. Ce qui montre l'attachement de ces militants à l'identité amazighe et l'espoir qu'ils nourrissent de voir le pays se libérer de l'injustice. Un des poèmes écrits par Mazigh Bouzakhar le 3 février 2011, bien avant l'éclatement des manifestations hostiles au régime de Kadhafi qui ont vu le jour à partir du 15 février 2011 à Benghazi, intitulé *Tamagit d tagrawla* « L'identité et la révolution », illustre bien cet attachement à l'identité et l'espoir d'accéder un jour à la liberté.

Tamagit d tagrawla « Identité et révolution

<i>Smektiyed awal n idurar</i>	Souviens-toi des paroles de la montagne
<i>A tamurt tin waḍu</i>	Oh le pays des vents
<i>S errytiyed weṣṣfeṭ n ira</i>	Allume la flamme de l'amour
<i>Ugday ad ettuy</i>	J'ai peur d'oublier
<i>Tella iman-nney tira</i>	Nos âmes y sont écrites
<i>Ula afgan tiru</i>	Avec l'existence d'aujourd'hui
<i>Agdud effyen di berdan</i>	Le peuple sont sortis dans les rues ³⁴²
<i>Xessan ad errzen zaglu</i>	Ils veulent briser le joug ³⁴³

³⁴⁰ Plus précisément, les frères Bouzakhar ont été accusés de collaborer avec les services de renseignements israéliens, le MOSSAD.

³⁴¹ « Libye. Un prisonnier victime de torture. Mazigh et Madghis Bouzakhar », Action urgente, *Amnesty International*, 4 février 2011. <https://urlr.me/T6zpfq>

³⁴² « Le peuple sont sortis dans les rues » est la traduction fidèle de « Agdud effyen di berdan ». En effet, *agdud* « peuple », un masculin singulier, alors que le verbe *effey* « sortir » dans la phrase est conjugué à la troisième personne du pluriel masculin. L'auteur a utilisé « agdud » au sens figuré pour représenter un groupe d'individus : « des gens. « Dans mon imagination, j'ai traité *agdud* comme un pluriel, même s'il est singulier, car je faisais référence à *agdud amazigh* (la nation amazighe) dans son sens collectif et pluriel ». (Mazigh Bouzakhar, entretien mai 2025).

³⁴³ Ici, « joug » symbolise la domination.

<i>Di idurar ekkren meddan</i>	Dans les montagnes, les gens se sont soulevés
<i>Seffdet imeṭṭawen imul</i>	Essuyez les larmes
<i>Tameslayt-nney d tira</i>	Notre langue et notre écriture
<i>Iḍrisen idlisen d usefru</i>	Textes, livres et poésie
<i>Suggmet ad effyen imira</i>	Attendez que nous nous relevions à nouveau
<i>S tmussnit n Sifaw Mulud d Azayku</i>	Avec le savoir de Sifaw, Mouloud et Azaykou
<i>Azru n tussna ar tiremt yella</i>	Montagne de connaissances jusqu'au moment
<i>A timaziḡin nabat d slilu.</i>	Oh femmes amazighes, appelez et lancez des youyous.
<i>Ass n 03-02-2011.</i>	Jour du 3 février 2011 ».

Alors que l'on ne pouvait pas facilement imaginer que des Libyens allaient se révolter et encore moins que Kadhafi puisse tomber, il est à se demander comment l'idée d'évoquer la révolution dans un poème écrit en prison et d'exprimer une idée comme *agdud effyen di berdan / xessan ad errzen zaglu / di idurar ekkren meddan* « Le peuple est sorti dans les rues / ils veulent briser le joug / dans les montagnes, les gens se sont soulevés ». Est-ce la situation qui prévalait à l'époque en Égypte et en Tunisie évoquée dans les « chuchotements répandus dans les murs de la prison de Jadaïda » qui ont inspiré le jeune militant ? En tous cas, Mazigh Bouzakhar reconnaît qu'à ce moment-là, « une conviction s'est imposée : le soulèvement de notre peuple dans les montagnes, à *idurar*, allait se produire ». Et il pense que c'est le résultat d'une « confluence d'espoir, d'intuition et de sentiment brut » qui lui a fait sentir le vent d'un changement inéluctable en Libye.

« Honnêtement, il est difficile d'exprimer pleinement la certitude que j'ai ressentie à ce moment-là. Pourtant, j'avais le sentiment profond que c'était inévitable, que chaque mot gravé dans ce poème se réaliserait – et c'est ce qui s'est passé. Notre cause, la mienne et celle de mon frère Madghis³⁴⁴, était ancrée dans la justice. Nos sentiments sont nés des préoccupations et des souffrances profondes infligées par le terrorisme intellectuel du régime de la *Jamahiriya*. Les mots de ce poème puisaient leur essence dans la lutte naissante d'une nouvelle génération au sein du mouvement amazigh en Libye, nourrie par des années de prise de conscience et d'approfondissement de notre identité. » (Entretien avec Mazigh Bouzakhar, avril 2025).

Bien sûr, la langue est au cœur de l'action artistique, notamment la chanson. Mais l'action artistique sera évoquée dans d'autres parties avec le rôle de la chanson dans la prise de

³⁴⁴ Madghis est le frère de Mazigh, et c'est ensemble qu'ils ont été arrêtés et emprisonnés.

conscience et dans la mobilisation. Il convient d'ailleurs de souligner que c'est la chanson amazighe, notamment kabyle, qui a joué le rôle le plus important dans cette prise de conscience en Libye : les chanteurs libyens étaient (et sont toujours) influencés par les chanteurs kabyles. Et avant 2011, en Libye on écoutait beaucoup les chanteurs kabyles, notamment engagés : Imazighen Imula, Aït Menguellat, Matoub Lounès, Idir, Ideflawen, Oulahlou, ...

2.3. *La langue en diaspora avant 2011*

De nombreuses initiatives contribuant à la défense et au développement de la langue amazighe ont été menées notamment en France par des associations créées par des Amazighs de Libye. Les initiatives sont parfois individuelles. L'action des militants amazighs en exil s'est manifestée, entre autres, par la production littéraire, comme la poésie, mais aussi la publication de revues. Ainsi, on peut signaler la publication de la revue *Ussan* « Les Jours »³⁴⁵, créée en 1982, qui ne dure pas longtemps puisque la revue ⵜⴰⵙⴰⵏⵜ / *Tifinay*, lancée au milieu des années 1980 par un groupe d'Amazighs libyens basés en France et en Grande Bretagne, prend la suite. *Tifinay* se veut un espace pour l'écriture et l'apprentissage de la langue amazighe : "Tifinay" *t-tasyunt iswi-s tira t-tiyri d nelmed n tmaziyt* « *Tifinagh* est une revue, son but est l'écriture, la lecture et l'apprentissage de tamazight » écrivent ses rédacteurs en page de garde. Salem Chaker la décrit comme une « revue de très belle tenue » (Chaker 1992, p. 214-215). Si la page de couverture du premier numéro³⁴⁶ de cette revue ne comprend que le titre de la revue en caractères néo-tifinaghs, accompagné d'une œuvre graphique, le contenu ce sont des textes en langue amazighe entièrement transcrits en caractères gréco-latins accompagnés d'une vingtaine d'œuvres graphiques³⁴⁷. Seuls deux numéros sont parus, le premier en 1985 et le second en 1986. Ils ont été conçus à Londres, en Grande Bretagne, où résidaient quelques-uns des membres du groupe ayant travaillé sur la réalisation de cette revue.³⁴⁸ À noter que les textes sont signés par des pseudonymes : 31 textes sont signés par Azenzar (3), Awray (3), Cicenq (3), Awessu (2), Usman (5), Akakus (6),

³⁴⁵ Nous n'avons pas eu accès à cette revue, mais Salem Chaker a signalé son existence (Chaker 1992, p. 215).

³⁴⁶ Ce numéro de format 21 x 29,7 cm (A4) et de 98 pages ne mentionne pas la date ni le lieu de parution.

³⁴⁷ Les œuvres sont toutes réalisées par des artistes amazighs de Libye qui font partie du groupe de militants qui ont réalisé la revue : Sassi Dehmani, Saoud Sassi et Younes Amensouri.

³⁴⁸ Il s'agit de Younes Amensouri, Sassi Dehmani, Saoud Sassi, Moussa Harim, Othmane Besassi, Nasser Grada, Smail Qaffaz. (Entretien avec Moussa Harim : Lyon, février 2025).

Te8ziz (4) et Isten (5). Deux poèmes, *Tajuift m Gujil* « Le rêve de l'orphelin » et *Tamurt-nney* « Notre pays », ne sont pas signés, *Tazwart* « Introduction » également. En effet, la répression aveugle que pratiquait le régime de Kadhafi et les menaces qu'il faisait peser sur les militants, y compris à l'étranger, fait que ces derniers évitent de s'exposer ou de donner la moindre possibilité au régime de les repérer et de s'en servir notamment pour exercer des pressions sur les membres de leurs familles restés en Libye. Le premier numéro, que nous avons pu consulter, ne comprend aucune mention qui précise la date et le lieu d'impression / édition.³⁴⁹ L'ensemble des textes (poésies, contes et nouvelles) sont rédigés en *tanfusit* et *tawillult*³⁵⁰, y compris un texte consacré à la vie du poète kabyle Si Mohand (p. 31-40). À noter que les auteurs font usage de néologismes, pour la plupart puisés de l'*Amawal*³⁵¹. À la page 2 est donné un tableau de l'alphabet utilisé pour la transcription de la langue amazighe en caractères latins intitulé *Isekkilen n Tmaziyt* « les lettres de Tamazight ». C'est le tableau de l'alphabet « Agemmay » donné par Mouloud Mammeri dans sa « Tajeřrumt N Tmaziyt » qui a été repris en donnant des exemples tirés de *tanfusit* et *tawillult*³⁵². À la fin du numéro, on y trouve un lexique de 110 mots : leur signification est donnée en arabe et en français, l'arabe est transcrit en caractères gréco-latins. (Cf. Annexe IV-14)

En juin 1987 paraît un opuscule de 20 pages, de format 14,5 x 21 cm (A5), intitulé *Taryit* « La Braise ». Cette publication se veut politique : *taryit t-tasertit (siyasiyya)*³⁵³ *ateqqed ASNARAF* « *Targhit* est politique, elle va cautériser le DICTATEUR ». Cette phrase est écrite en bas de la page de garde. En entête, il est noté : *Taryit tteffey kel lemmi aytwakkes fellas iyed* « La braise sort toutes les fois où elle est débarrassée des cendres qui la couvrent ». Et la dernière page des seize intérieures de l'opuscule comprend juste une phrase, en lettres majuscules, en bas d'une œuvre graphique : *Anerz asusem d anwi tilelli nney* « Nous briserons le silence et arracherons notre liberté ». En effet, l'ensemble des textes de cet opuscule, écrit

³⁴⁹ C'est le témoignage de Moussa Harim, l'un des militants qui a participé à la réalisation de cette revue, qui nous a permis d'avancer les dates de 1985 et 1986.

³⁵⁰ « Tanfusit » est la variante amazighe en usage à *Adrar n Infusen* ; « tawillult » est la variante en usage dans la région d'At-Willul, principalement Zouara.

³⁵¹ *Amawal n tmaziyt tatrart (Lexique de berbère moderne)*, Tamaziyt-Tafransist / Tafransist-Tamaziyt « berbère-français / français-berbère », est un document de 131 pages réalisés par un groupe de jeunes étudiants autour de Mouloud Mammeri durant les années 1970 alors que le régime algérien tolérait un cours non-officiel assuré par ce dernier à la Faculté centrale d'Alger. Le lexique a été publié la première fois par la coopérative *Imedyazen* à Paris en 1978. Mais il a circulé principalement sous forme de photocopies.

³⁵² Sur 44 exemples donnés dans *Agemmay* de M. Mammeri, 11 ont été maintenus (*aman, ečč, ađar, argaz, eğğ, imi, tasa, tađša, ul, awal, izi*). Le tableau donné présente 50 exemples, et 31 des mots sont présents dans le vocabulaire kabyle : les onze repris du tableau de M. Mammeri et vingt autres (*abrid, uccen, adrar, ekker, esel, fellas, ayrum, Dihya, ilul, nney, nanna, aerab, ařumi, tira, ass, tamurt, tiřř, ttu, aytma, imaziyen*).

³⁵³ « *siyasiyya* » est la traduction en arabe de « *tasertit* » qui veut dire « politique ».

exclusivement en langue amazighe transcrite en caractères gréco-latins, est d'orientation militante et politique : une critique de la dictature de Kadhafi et ses partisans. Le texte introductif, qui parle de la situation en Libye, donne une idée de la teneur de la publication :

Assu LIBYA tewwed tawala (lmerhelrt) wel dic idwal l deffer, idgen a fellas ayig cara, ayherrek, ayutlay ayar imi s d ayezzef...

Ilibiyyen ttemlawwaḥen g isqaqen n tmura n ddunyet tekmel wel yersen tiwerqin, wel yersen udem, dderen s addu lqaet herrzen g iman sen am igurdan...

Ilibiyyen ttemlawwaḥen, mmuten g tanezruft (ššeḥret) n Čad, yuden in ical, ḥreqen s teffuyt d s tfawet n amgaru (lḥerb), nfexen tzunnun fellasen izan, imat ???

Al lemmi aneqqim nessuggam ?... nessuggam g matta ney nessuggam g MAMMU ????
ASNARAF (ddictatur) iden ??????

G tamurt midden eyan, mellen s lhem d s igen (ljic) neeya s lmaziryet tteggeḥ af ixḥawen nney am ssaqet, neeya s tbewwabin d rraqabet, neeya s tkerkas d s ttelfezyun nel hayek, matta uci nessuggam ??

Midden la dderen g lyurbet, tameddurt d ḍduruf nnsen yesninet kul iḡen, talluft n twerqin d lxedmet d tiwdi, maca (laken) dima ebrek n midden la lejjaḡ g ammas n tḥufret d jar tiymas m uccen... d iḡen inejjaḡ ayig cara, ḥetta ammi d tira n sent n tawalin d azuzer nnesnet g aḍu, mallik tawalt nettat d tigawt (lfeḥl) tamezwart g abrid azeḡrar n azbu (lmuḡawamet) ...

« Aujourd'hui la Libye est arrivée à une étape où il ne peut pas y avoir de retour en arrière, chacun doit faire quelque chose, il va bouger, il va parler, il va ouvrir sa bouche et va crier...

Les Libyens traînent dans les rues des pays du monde entier, ils n'ont pas de papiers, ils n'ont pas de visage, ils vivent sous terre et se protègent comme des rats...

Les Libyens traînent, ils sont morts au désert du Tchad, les gens sont brûlés par le soleil et le feu de la guerre, ils ont gonflé et les mouches se tournent sur eux, la mort ????

Jusqu'à quand nous allons rester à attendre ?... Nous attendons de quoi ou nous attendons de QUI ???? Un autre DICTATEUR ??????

Au pays les gens sont fatigués, ils en ont marre des soucis et de l'armée, nous sommes fatigués de la misère qui est tombée sur nos têtes comme la foudre, nous sommes fatigués des points de contrôles (check-point) et la surveillance, nous sommes fatigués des mensonges et d'une télévision tout simplement désespérée, qu'attendons-nous ??

Les gens vivent en exil, leur vie et leurs conditions sont connus de tous, la question des papiers, du travail et la peur, mais toujours mieux que les gens de l'intérieur qui sont au milieu du trou entre les dents du chacal... aucun ne peut faire quoi que ce soit, même pas

l'écriture de deux mots et leur diffusion dans le vent, car la parole est une vipère première dans le long chemin de la résistance... »

Taryit est du type fanzine, donc autoédité. Cette forme d'édition, apparue aux États-Unis d'Amérique dans les années 1930 a connu un succès au milieu des années 1970, notamment au sein du mouvement *punk* avec sa philosophie *do-it-yourself* (DIY). C'est une forme de presse alternative de l'après-guerre. Ces publications ne répondent à aucune règle ni norme. (Etienne 2019).

Taryit est l'œuvre d'un militant³⁵⁴ qui n'apas mentionné son nom sur le fanzine qu'il a réalisé de manière artistique : des textes courts, qui se résument souvent à des phrases, dont la typographie rappelle des textes frappés à la machine à écrire dans des aplats ou lignes blanches découpés et collés, de façon irrégulière, sur des œuvres graphiques ou des photos en noir et blanc saturées. (Cf. Annexe IV-15)

En 1988, est fondée à Toulouse la revue *Tamazgha* « Berbérie », elle prend la suite de *Tifinay*. Ce sont trois militants³⁵⁵ qui font partie de l'équipe qui a animé la revue *Tifinay* qui l'ont lancée (cf. Annexe IV-16). Elle contient des textes littéraires (contes, poésie) ainsi que des chroniques d'information. « La revue est d'une tonalité générale assez militante, mais les textes sont de bonne qualité » (Chaker 1992, p. 212). Cette revue a été présentée dans *La Revue des revues*³⁵⁶ :

« *Tamazgha* (Berbérie), revue berbère libyenne, en est à son premier numéro. Expression d'un groupe de jeunes étudiants – tous exilés politiques – *Tamazgha* paraît actuellement à Toulouse [...]. Elle est en réalité la continuation d'un organe précédemment paru sous les titres de *Ussan* (Les jours), puis *Tifnagh*. Cette diversité d'appellations est par elle-même le signe d'une quête d'identité fiévreuse et non encore aboutie. Parmi les groupes berbères, les Libyens (du Djebel Nefousa et Zwara) sont les plus éprouvés par le régime en place. Un des effets les plus manifestes est le fait que tous les articles sont signés de pseudonymes pour des raisons évidentes de sécurité. *Tamazgha* offre cette particularité

³⁵⁴ Il s'agit de Saoud Sassi, originaire de Zouara et un des premiers militants réfugiés en France depuis la fin des années 1970.

³⁵⁵ Comme pour la revue *Tifinay*, les auteurs n'ont mentionné pas leurs noms mais plutôt des pseudonymes qu'ils se sont attribués pour signer leurs contributions : Isten Aït-Willul, Aït Akakus et Cicenq.

³⁵⁶ *La Revue des revues* est une publication semestrielle fondée en 1986 par *Ent'revues*. Elle est « consacrée au phénomène des revues dans tous les domaines (arts, sciences humaines et sociales, littérature) : études historiques ; portraits de revuistes ; situations et évolutions actuelles des revues dans différents secteurs ou pays ; monographies et recherches ; documents d'archives ; entretiens ; comptes rendus des nouvelles revues ; bibliographies des publications spécialisées ». (<https://www.entrevues.org/rdr/>)

d'être surtout une revue de création : poésie, contes, graphismes divers particulièrement inspirés des symboles berbères. La totalité des articles est écrite en berbère, transcrite en caractères latins. *Tamazgha*, revue autonome, ne dispose d'aucun moyen institutionnel de financement et compte essentiellement, de ce fait, sur le soutien de ses lecteurs. » (*La Revue des revues*, n° 5, Printemps 1988.)

Elle est également signalée dans un article de J.-P. Péroncel-Hugoz qui écrit que les Libyens « brimés chez eux par le très arabe colonel Kadhafi, publient... à Toulouse la revue *Tamazgha*, montrant que, même en Libye, la berbérîté, à travers contes et poésies, reste vivace et créative » (*Le Monde*, 14 octobre 1988).

Nous avons connaissance de la parution de seulement trois numéros : 1988, 1989 et 1998. La revue a dû marquer une pause de neuf ans pour des raisons que nous ignorons.

À la page 2 du deuxième numéro paru en 1989 est donné un tableau de l'alphabet utilisé pour la transcription de la langue amazighe en caractères latins « Isekkilen n Tmaziyt », le même qui est donné dans la revue *Tifinay*.

Un lexique « Tacelhit – Tanfusit » de 99 mots est donné à la fin de la publication (p. 53-57). Ce lexique a pour but la connaissance des différentes variantes de la langue amazighe et leur comparaison. Sous le titre *Amawal* « Lexique », les rédacteurs le présentent ainsi :

Amawal wuh yuri s sent n tantaliwin ttimaziyin. Tantala temzwart nettat Tacelhit n Merruk, zzares turi s tntala LLibya « Tanfusit ». Iswi m amawal wuh netta d ikaz n tutlayt tamaziyt. « Ce lexique est écrit dans deux variantes amazighes. La première variante c'est le chleuh du Maroc, en face c'est écrit dans la variante de la Libye "Tanfusit". Le but de ce lexique c'est la compréhension de la langue amazighe ».

Si le premier numéro ainsi que le deuxième de la Revue n'affichait que des pseudonymes, le troisième (1998) indique un Directeur de la revue, en la personne de Sassi Dehmani. Le numéro est de format A4, de 88 pages. Le contenu du numéro est de même teneur que les deux précédents numéros. Les textes sont en tamazight et en français avec une prépondérance pour les textes littéraires, notamment la poésie. Et comme pour les précédents numéros ainsi que la revue *Tifinagh*, des œuvres graphiques illustrent notamment les textes littéraires. Concernant la notation de la langue amazighe si la notation en caractères gréco-latins est privilégiée, dans ce numéro il y a neuf pages où des poèmes sont transcrits en caractères néo-tifinaghs et traduits en français.

Une revue intitulée *Asifaw* « Éclaireur » : *tasghunt n imazighen n libya* « La revue des Amazighs de Libye » a également vu le jour. Cette revue éditée à Toulouse s'est arrêtée à deux numéros qui ne sont pas numérotés et ne sont pas datés³⁵⁷. C'est une publication de l'association *Sifaw*, créée en août 1997³⁵⁸. Ce document, en format A4, de 48 pages dans trois langues (berbère, français et arabe), comprend, entre autres, des poèmes de Saïd Sifaw ; un aperçu de la vie de Saïd Sifaw, en arabe ; un texte de l'écrivain touareg Brahim al Kouni en berbère *Iles* « La langue », traduit de l'arabe par Lahbib Fouad. Au-delà de l'amateurisme apparent des animateurs de cette revue, la qualité des textes et de la mise en page est en deçà de celles des deux revues, *Tifinay* et *Tamazya*. (Cf. Annexe IV-17)

En 1983 a circulé un document intitulé « Tuddsa » présenté plus tard comme « le plus ancien texte en tamazight de réflexions sur le M.C.A.³⁵⁹ en Libye – 1983 »³⁶⁰. Sur la première page (page de garde) du document, on peut y lire : *Tuddsa Tamaziyt ? Nettat d admer. Amagday n idles amazi* « *Tuddsa Tamazight ? Elle est le front démocratique de la culture amazighe* ». « *Tuddsa Tamazight* » est le nom d'une « association culturelle berbère » basée à Toulouse³⁶¹ (cf. Annexe IV-18). La page 2 du document présente *Tuddsa* « organisation » en quatre points et énumère ses objectifs qui sont au nombre de quatre :

Tuddsa

- *nettat d admer amagday n idles amazi* ;
« elle est le front démocratique de la culture amazighe »
- *nettat d admer aggagen imaziyen d agdud amazi* ;
« elle est le front des intellectuels amazighs et du peuple amazigh »
- *nettat t-tamilalt i ddas n Imaziyen t-tagmi gar aggagen itraren af imal amzruy d idles nsen* ;
« elle est l'entraide/solidarité pour le renforcement des Amazighs et la recherche entre les intellectuels modernes sur l'avenir de l'histoire et de leur culture »
- *nettat amussu t-tihhugra ttazel a taydemt t-tasellulit timura n Imaziyen*.

³⁵⁷ Nous n'avons pas eu connaissance d'autres numéros autre que ces deux numéros dont nous disposons de copies.

³⁵⁸ En réalité, il s'agit du changement de titre pour l'association « Mouvement culturel berbère – Toulouse – Midi-Pyrénées "MCB" », une association créée en juillet 1995, qui devient à partir du 5 août 1997 « association culturelle Sifaw ».

³⁵⁹ M.C.A. = *Mouvement culturel amazigh*.

³⁶⁰ Ce document de trois pages fait partie d'un dossier intitulé « Amussu adelsan amazigh (Libye) / Mouvement culturel amazigh (Libye). Dossier confidentiel – août 1997 » adressé en août 1997 au président du *Congrès mondial amazigh* par Sassi Dehmani.

³⁶¹ *Tuddsa Tamaziyt*, BP 1096- 31035 Cedex – France.

« elle est le mouvement de la noblesse qui œuvre pour la justesse et la renaissance des pays des Amazighs »

Iswi s « sont but »

- *amahil amezruy d idles amaziɣ*,

« travail sur l'histoire et la culture amazighs »

- *alayem aggagen imaziɣen*,

« faire rencontrer les intellectuels amazighs »

- *tasellulit agdud amaziɣ s idelsan t-tisertiɣin t-tisnukta tiberraniɣin fellas*,

« affranchissement du peuple amazigh de l'emprise des cultures, politiques et idéologies qui lui sont étrangères »

- *asufey t-tilawt t-tugna t-tayrma tamaziɣt igduden n ddunyet*.

« faire connaître la réalité de la personnalité de la civilisation amazighe pour les peuples du monde »

Les pages 3 et 4 du document avec l'intitulé « *Iṣḍaf imejjajen* »³⁶² énumèrent quatorze points. Les quatre pages sont rédigées exclusivement en langue amazighe transcrite en caractères gréco-latins.

Cette association/organisation était une initiative de militants amazighs de Libye exilés en France, sa création et la nature de ce document de quatre pages entièrement écrit en tamazight témoignent de l'engagement politique de ses membres, de leur pratique de l'écriture de la langue amazighe mais aussi de leur contribution à faire de la langue amazighe une langue d'expression écrite et de communication.

Sassi Dehmani³⁶³, poète originaire de Zouara, est un militant actif exilé en France qui a fait partie des fondateurs de *Tuddsa Tamazight*, et a été un animateur majeur des revues *Tifinay* et *Tamazya*. a. C'est à Toulouse, où il s'était installé, que plusieurs initiatives ont vu le jour. Il est derrière plusieurs publications qu'il édite dans un cadre associatif, très souvent sous forme polycopiée. En plus des nombreux poèmes qu'il a publiés dans des revues, il a édité, en 2003, un recueil de nouvelles *Amwan n uccanen* « L'automne des chacals » suivi d'un roman

³⁶² *Iṣḍaf* « lois », pluriel de *aṣaḍuf* « loi ». *Iṣḍaf imejjajen* semble être le « règlement intérieur » de l'organisation *Tuddsa*. Auquel cas « *Iṣḍaf imejjajen* » pourrait être traduit par « lois internes ».

³⁶³ Né en 1950 à Zouara, en Libye, Sassi Dehmani a obtenu une licence d'enseignement général en 1972 et a exercé en tant qu'instituteur à Tripoli jusqu'en 1980 date à laquelle il s'exile en France et s'installe à Toulouse. Peintre, poète et écrivain, il a effectué plusieurs expositions de peintures et a participé à plusieurs récitals de poésie à Toulouse et dans sa région. Certains de ses poèmes et ses contes ont été publiés dans des revues comme *Awal*, *CENT 40*, *Tifinagh* (Rabat), ... C'est lui qui fonde la revue libyenne *Tamazgha* en 1988 à Toulouse. En 2014, il rentre définitivement en Libye et s'installe à Zouara, sa ville natale, où il décède le 16 février 2019.

intitulé *Tunniṭ n itran* « Le cercle des étoiles »³⁶⁴. Il a publié également, toujours avec le même procédé de photocopiés, un lexique³⁶⁵ (non daté) de 69 pages (cf. Annexe IV-19). La partie lexique (tamazight - français) comporte 43 pages, et l'auteur donne dans ce document des éléments lexicaux et grammaticaux :

- Trente-neuf adverbes (de temps, de quantité, de lieu, de manière, d'affirmation et de négation).
- Les pronoms affixes de noms (possessifs)³⁶⁶ : *iw* « à moi », *ik* « à toi » - 2psm), *im* « à toi »-2psf), *is* « à lui/à elle », *nney* « à nous », *nwen* « à vous »-2ppm), *nwent* « à vous »-2ppf), *nse* « à eux » et *nse* « à elles ».
- Les pronoms personnels en position libre (pronoms autonomes) : *neč* « moi », *netta* « lui », *nett* « elle », *necnin* « nous »-1ppm), *necninat* « nous »-1ppf), *neknim* « vous »-2ppm), *neknimat* « vous »-2ppf), *netnin* « eux » et *netninat* « elles ».³⁶⁷
- Onze syntagmes nominaux que l'auteur désigne par « pronoms composés » : *ncidek*³⁶⁸ « moi avec toi », *ncidewn*³⁶⁹ « moi avec vous »), ...
- 60 mots relevant du langage enfantin en usage à Zouara. Il est intitulé *Amawal n imeckunen* « lexique des petits » que l'auteur désigne dans le document de « lexique des mots utilisés pour et par l'enfant (Zwara) ».
- « Lexique des mots de la mer (Zwara-Nfousi) » qui comprend 45 mots.
- « Proverbes nfousi concernant la mer ». *Tegna texmer s ix-f-is* « le poisson est pourri par sa tête » : « pour désigner une personne indésirable dans le groupe ». *Ilel inebber g tirbas* « la mer apporte des éponges » : « pour désigner une personne suspecte dans le groupe ». *Ilel yexs sebea n tkermin*³⁷⁰ *g useggas*³⁷¹ « la mer veut sept cous dans l'année »

³⁶⁴ Le document de 147 pages est de format A4, photocopié. Il comprend sept nouvelles, un roman de 119 pages ainsi qu'un lexique de 5 pages. Le tout transcrit en caractères latins.

³⁶⁵ Le document de 69 pages est de format A4, photocopié. Il est intitulé « *AMAWAL (LEXIQUE). Tamaziɣt-Tafransist* (Berbère-Français). *Tamaziɣt L Libya Tanfusit (Ait Willul)* ». *Syur Sassi Dehmani* « par Sassi Dehmani ». Dans cette publication, on y trouve, à la fin, trois contes bilingues : *Tanfust n sen ayta* « L'apologue des deux frères », *Tanfust lhammet n sebt n ix-fawen* « La bête à sept têtes », *Sidellil* « L'histoire des animaux ».

³⁶⁶ Dans le document, l'auteur les appelle « indications de possession ».

³⁶⁷ L'auteur oublie de donner *cem* « toi »-2psf) et *cek* « toi »-2psm).

³⁶⁸ *Ncidek* = *nc id-k*. *nec* = « moi », *id* = « avec », « k » : pronom personnel affixe de préposition (2psm).

³⁶⁹ *Ncidewnt* = *nc id-wnt*. *nc* = « moi », *id* = « avec », « wnt » : pronom personnel affixe de préposition (2ppf).

³⁷⁰ *Tikermin* est le pluriel de *takrumt* « cou »

³⁷¹ « *tikermin* » est le pluriel de « *takrumt* » qui signifie « cou », en même temps le mot est utilisé pour désigner par exemple « victime » ou « vie humaine ». *Inya snat n tkermin* « il a tué deux personnes » / « il en a fait deux victimes » ; c'est pourquoi l'auteur traduit « *tikermin* » par « personnes » dans le proverbe. Mot à mot, la traduction donnerait : « la mer veut sept cous dans l'année ». Cette interprétation et l'usage du mot « cou » pour désigner une « victime » ou vie humaine » doit être pan-berbère. En effet, en kabyle, par exemple, le mot « *tamgerɛ* » qui signifie « cou » peut désigner aussi « vie humaine » ou encore « meurtre » : *inya tamgerɛ* « il a commis un meurtre ». (Cf. Dallet 1982, p. 273).

qui veut dire : « la mer avale sept personnes dans l'année ».

- 38 mots présentés comme « vocabulaire libyen ancien », avec une bibliographie de cinq références.

- 17 proverbes présentés comme « quelques proverbes berbères libyens / *Awal n imezwaren* » : *am adan g tfawet* « comme une trippe dans le feu », *am barbar isab* « comme un palmier abandonné », *am tragla ur ihuliyen* « comme un étendoir sans vêtements », *ammi thukki eneucet* « comme être affronté à 'ogresse », *aswass af imi am anu* « fait de dormir sur la bouche d'un puits », *d ameqqar am jenna d tfettalt-is am budrenna* « grand comme le ciel et a queue comme un bourdon », *err l wezdi* « ne dévoile rien », *icac yember adbac* « tellement gai jusqu'à se déshabiller », *ilel inebberb g terbas* « la mer fait tomber les éponges », *ileyman utfen tamurt* « les chameaux sont entrés dans le ays », *iyes g tcekwet* « un os est dans la corneuse », *thukkun dis am tiywaw g uberbuc* « être écrasé comme des grains grillés dans un morceau de tissu », *u qelleb-c adyay* « ne tourne pas le caillou », *wula iherrez xir n wulz ikerrez* « celui qui épargne est mieux que celui qui laboure », *ayiw s wadin m zerri* « une datte de la même branche », *d aziwan s wadim n teyla* (la traduction n'est pas donnée).

- Cinq énigmes « Énigmes – *Timilawin* » : *tawwent tcur tazeqqa* « une fève remplit la chambre », *tbed af şşur tnada a Menşur* « debout sur le mur et appelle à Mensor », *teeqel dar is tfal ilel* « attacher le pied pour enjambrer la mer », *ttizidiwin ttizidiwin al wedrar* « d'assiettes en assiettes jusqu'à la montagne », *tetca utcu d tenki ustu* (la traduction n'est pas donnée)³⁷².

- 41 « prénoms amazighs anciens » dont 15 sont des « prénoms des rois pharaoniques libyens ».

- Cinq pages d'expressions et dictons « *Awal-nney* ».

- Deux pages listent 93 toponymes « Toponymie. Noms des lieux, villes, villages, oasis, tribus et de montagnes berbères en Libye ».

Aux débuts des années 2000, et avec le développement de l'*Internet* et sa démocratisation, des militants amazighs de Libye se sont lancés dans le développement de sites *Internet* dédiés à la culture amazighe. Dès 2000, le site *Libyamazigh.org* voit le jour. Consacré essentiellement à la culture amazighe, ses publications sont en anglais. En 2001, un deuxième site fait son

³⁷² « elle a mangé *uĉĉu* et elle a donné le fil ». « *uĉĉu* » veut dire « nourriture » en même temps il désigne un plat à base de céréales typique des régions de Tripolitaine. Ce plat pourrait être approché de ce qui appelé « abazin / tabazint » dans les régions occidentales de la Berbérie.

apparition sur la toile : *Tawalt.com*. Lancé par une organisation basée aux États-Unis d'Amérique qui porte le même nom « Tawalt »³⁷³, ce site est consacré essentiellement à la culture amazighe (histoire, langue et civilisation) et ses publications sont dans quatre langues : berbère, arabe, anglais et français. (Buzakhar 2017, 189-190). En 2008, au moins huit sites dédiés à la question amazighe en Libye ont été recensés (voir tableau en Annexe IV-20). Essentiellement consacrés à la culture, l'histoire, la civilisation et la langue, les sites « libyamazigh.org » et « tawalt.com » donnent parfois des informations générales sur les Amazighs de Libye et les discriminations auxquelles ils sont exposés.

La fondation *Tawalt* a publié plusieurs ouvrages qui ont trait à la culture amazighe en Libye (littérature, histoire, langue, civilisation, ...). Ces ouvrages, pour l'essentiel, ont été mis en ligne sur le site de l'organisation : *Tawalt.com*. Un travail considérable de documentation a été effectué par l'équipe de l'Organisation. Cela a ainsi contribué à vulgariser la connaissance de la question amazighe en Libye mais aussi à valoriser l'élément amazigh et, par là même, à donner une certaine fierté aux jeunes amazighs de Libye qui n'ont connu que le régime de Kadhafi. Régime qui n'a jamais cessé de dévaloriser leurs langue et culture. Celles-ci subissent des attaques régulières de la part du régime qui déploie beaucoup d'efforts pour mener à bien sa politique d'arabisation. Par son action, l'organisation *Tawalt* a contribué à l'émergence d'une « société civile amazighe libyenne » (Al-Rumi 2009).

3. LA LANGUE LORS DE L'INSURRECTION DE FEVRIER 2011

En 2011, lors du soulèvement contre le régime de Kadhafi, la langue, transcrite en caractères néo-tifinaghs³⁷⁴, a très vite été mise en avant, aux côtés d'autres symboles comme le drapeau

³⁷³ « Tawalt » est une fondation culturelle créée à San Mateo en Californie le 22 janvier 2000 dont l'objectif principal est la promotion et la sauvegarde de la culture et le patrimoine amazighs en Libye. (<https://tinussan.com/?p=1877>)

³⁷⁴ Depuis les années 1970 on assiste à des initiatives individuelles ou collectives d'« aménagement » des tifinagh pour les adapter à des variantes amazighes, pour les « moderniser » ou encore pour rendre la forme de certains graphèmes « pratiques » ; la monarchie marocaine les a même « nationalisés » en 2003 en en faisant l'alphabet officiel pour la transcription de la langue amazighe, reconnue langue nationale et officielle. Les caractères appelés « tifinagh » aujourd'hui sont en réalité le résultat de modifications de plusieurs graphèmes de l'alphabet en usage chez les Touaregs auxquels ont été adjoints de nouveaux graphèmes pour noter notamment les réalisations phonétiques propres aux variantes amazighes du Nord. Le système de notation ainsi obtenu se trouve donc éloigné des caractères tifinagh en usage chez les Touaregs. C'est la raison pour laquelle, il est plus objectif de parler de « néo-tifinagh » plutôt que de « tifinagh » concernant l'alphabet en usage chez les Amazighs du Nord. (Claudot-Hawad 2010, p. 3-4)

amazigh³⁷⁵. Il y a eu également l'usage des caractères arabes pour la transcription de la langue amazighe notamment dans les milieux qui n'avaient pas encore la maîtrise des caractères néotifinaghs.

Pour les Amazighs de Libye, la reconnaissance de leurs droits, leur position et la place qu'ils pourraient occuper dans la nouvelle Libye, si le régime de Kadhafi venait à chuter, sont déterminés, dans une première étape, par la reconnaissance de la langue et la place qu'elle aura à occuper. C'est la raison pour laquelle ils ont très vite mis en avant la langue, notamment par son usage partout où cela était possible.

En février 2011, lorsque les Amazighs d'*Adrar n Infusen* et d'At-Willul (Zouara) se sont joints à l'insurrection contre Kadhafi et son régime, la langue amazighe a fait son apparition publique dès les premières manifestations aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. La langue amazighe apparaît dans les banderoles, les pancartes, les différents écriteaux sur les murs ainsi que dans les déclarations orales et écrites.

Plusieurs déclarations officielles des groupes locaux d'insurgés ont été faites en tamazight ou ont été traduites de la langue arabe en tamazight. Lorsque des villes sont libérées, des panneaux en tifinagh et des « ⵝ » (= Z)³⁷⁶ apparaissent spontanément sur les murs des villes et villages amazighs d'*Adrar n Infusen* et d'At-Willul.

L'appel à l'insurrection du *Mouvement du 17 février*, relayé à travers le pays amazigh, notamment sur les réseaux sociaux, a été diffusé en langue amazighe³⁷⁷.

Setma d ayetma, arra n Libya,

Azul fellawen d azul f tamurt-nney, tamurt-nney Libya.

Libya ass-u tessiwel di-nay temmal-anay : zzlet ifassen-nnwen, afus d afus iyel d iyel s

³⁷⁵ Conçu dans les années 1970, au sein de l'*Académie berbère* à Paris, autour de Bessaoud Mohand Arab, il a longtemps circulé sous des formes artisanales avec de multiples nuances de couleurs. En 1998, l'ONG *Tamazgha* (Paris) a pris l'initiative de fixer les nuances des quatre couleurs (bleu, vert, jaune et rouge), harmoniser les largeurs des trois bandes horizontales et reprendre la proposition faite au premier congrès du CMA (*Congrès mondial amazigh*) qui s'est tenu à Tafira (Îles canaries) en ce qui est la forme du symbole « □ ». Le modèle ainsi fixé a été imprimé chez un imprimeur industriel (*Ateliers Le Mee* en Bretagne) en 1998, en plusieurs centaines d'exemplaires. Ce modèle est ainsi devenu le drapeau amazigh largement diffusé et reproduit par nombreuses structures associatives ou commerciales. Le principe sur lequel l'*Académie berbère* s'était appuyé pour le concevoir est bien respecté : trois bandes horizontales de couleurs bleue, verte et jaune ; au milieu, il est frappé de la lettre « Z » de l'alphabet tifinagh, aussi symbole représentant l'amazighité.

³⁷⁶ □, deuxième consonne et médiane du mot aMaZiY / m z y, symbole identitaire universellement adopté par les Amazighs.

³⁷⁷ L'appel à l'insurrection du *Mouvement du 17 Février* (fichier mp3) : <https://urlr.me/fqpWPw>

personne d'un certain âge, entouré par des personnes âgées portant l'habit traditionnel, la personne ayant lu le message en tamazight est plutôt jeune. Cela témoigne du rôle actif joué par la jeune génération dans la promotion de la langue amazighe et dans sa mise en avant lors de l'insurrection de 2011.

La musique a joué un rôle important lors de l'insurrection, et très souvent la guitare, instrument de musique privilégié par une jeunesse acquise à la musique moderne, est présente dans les maquis : les combattants égayaient certains de leurs moments de repos par des parties musicales. Les jeunes interprètent souvent des chansons aussi bien des artistes amazighs de Libye ou d'ailleurs notamment de Kabylie (Idir, Matoub, Aït Menguellat, Oulahlou, ...), mais les textes de certaines chansons sont des poèmes écrits en pleine guerre. C'est le cas par exemple de la chanson *Agrawli itri-nney* de Dania Ben Sasi qui est un poème de son père Tareq Ben Sasi, un poème qu'il a composé au printemps 2011.

En pleine guerre contre Kadhafi, le poète Messaoud Kchneba, originaire de la ville d'Ighram (Qalâa) près de Yefren, écrit un poème dédié aux combattants amazighs engagés dans la guerre contre le régime de Kadhafi intitulé *Azul f arra n Tagrawla* « Salut sur les enfants de la révolution ». Ce poème scandé avec une mélodie par le poète lui-même a été largement diffusé sur le Net et les réseaux sociaux dans une vidéo réalisée par Walid Grada en juin 2011 et diffusée par la Commission de communication de la Révolution du 17 Février (Qalea – Yefren)³⁸² :

Azul fellawn s umaziy

« Salut sur vous en tamazight »

Uf Lqelzet dis lliy, azul fellawn

« Et sur Qalaa où je suis »

Azul fellawn s umaziy

« Salut sur vous en tamazight »

F tziri nečč a tt-ariy, azul fellawn.

« Sur la lune j'écris, salut sur vous »

Azul fellawn ayetma

« Salut sur vous mes frères »

³⁸² Vidéo du poème *Azul f arra tagrawla* diffusée sur la page Facebook de Targa n Yefren : <https://urlr.me/xJu2sP>

Azul ass-u d wayečča, azul fellawn.

« Salut aujourd’hui et demain, salut sur vous »

Azul fara n tagrawla

« Salut sur les enfants de la révolution »

Lli mi ssnen tarewla

« Ceux qui ne connaissent pas la fuite »

Maziḡ seg zzman yella

« L’Amazigh existe depuis la nuit des temps »

Imaziḡn sg zzman llan

« Imazighen ont toujours existé »

Beden ll ara n Rḡuman

« Ils ont résisté aux Romains »

D Lwendal

« Et les Vandales »

D lqeddis yuḡan lfursan

« Et les Chevaliers de Saint Jean »

D Telyan

« Et les Italiens »

Tiru w mira

« Maintenant et en ce moment »

Ad beddn fudm lla yxan

« Ils affrontent les traîtres »

Azul farra n tegrawla

« Salut sur les enfants de la révolution »

Neččin yerney ulawn

« Nous, nous avons des cœurs »

Neččin arra n iẓerwn

« Nous sommes les enfants des pierres »

Neččin yerny ulawn

« Nous, nous avons des cœurs »

Seg At-Willul ll idrarn

« d’At-Willul aux montagnes »

« Salut sur les enfants de la révolution »

berbérisme »³⁸⁷. Les jeunes combattants ont confectionné, dès le début de la révolte, des T-shirts, des casquettes, des autocollants et autres supports avec des drapeaux amazighs et divers textes en tifinagh. (Cf. Annexe IV-22)

À chaque fois que les troupes kadhafistes ont été repoussées des villes et villages des régions amazighes, la population qui prend le contrôle du territoire met en place diverses institutions et organisations provisoires. L'expression en langue amazighe s'est immédiatement imposée : elle se faisait naturellement et fut une évidence, même si la langue de communication à l'écrit, dans l'écrasante majorité des cas, reste la langue arabe.

Les Conseils locaux de transition (CLT) ont fait de la langue amazighe une de leurs langues de travail. Leurs logos et chartes graphiques portent systématiquement des tifinaghs. Dans les expressions graphiques de la quasi-totalité des CLT des régions amazighes, la langue amazighe est placée en première position. Très souvent, et selon les compétences en la matière, les documents officiels sont rédigés en tamazight et en arabe. (Cf. § IV-3.4 : La langue amazighe dans la littérature des Conseils locaux)

Des espaces publics sont nommés en langue amazighe. C'est le cas, par exemple à Yefren, d'un espace nommé *Taddart n Tilelli* « Maison de la Liberté » qui est un ancien espace officiel que le régime de Kadhafi utilisait pour sa propagande et pour asseoir son contrôle des populations : « mataba tawriya » (= « l'exemple révolutionnaire » géré par le Comité révolutionnaire local. Le nom en tamazight, « ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ ⵜⴰⵏ ⵜⵉⵍⵉⵍⵉⵢⵉ » (*Taddart n tilelli*), est placé au-dessus de l'équivalent en anglais, « Freedom House », qui est au-dessus de l'équivalent en arabe « Bayt al-Huriyya ». (Cf. photo 5).

*Dans les villes du Nefousa, à Nalut, Jadu, Yefren, Kebaw ou Kikla, la fuite des troupes kadhafistes provoque un bourgeonnement identitaire : aza (symbole amazigh) peinte sur les murs ou sur les pick-up des igrawliyen « révolutionnaires », en tamazight ; publication de journaux en tifinagh, l'alphabet amazigh ; drapeaux amazighs présents dans les édifices publics aux côtés du drapeau senoussi de la rébellion libyenne ; classes improvisées d'enseignement de tamazight... Dès le printemps, les conseils locaux qui se mettent en place reconnaissent l'autorité du CNT de Benghazi, mais l'informent de leur souhait de voir leur langue accéder à un statut officiel.*³⁸⁸

³⁸⁷ Masin FERKAL, 2012, « *Adrar n Infusen* : Langue et révolution (Témoignage) », *Encyclopédie Berbère* n° 33, Peeters : p. 5369-5377.

³⁸⁸ Plantade Yidir, *Lemonde.fr*, 29 septembre 2011 : <https://urls.fr/d75paU>

Même des documents politiques sont publiés et diffusés en tamazight. Ainsi, six organisations de la société civile à Yefren ont soumis au débat un document de deux pages (en tamazight et en arabe) dans lequel il est question du nouvel État libyen, un État voulu moderne basé sur la démocratie et la pluralité³⁸⁹. Dans la première ébauche du document, les six organisations estiment que tamazight et l'arabe doivent être les deux langues officielles de la Libye et qu'elles doivent bénéficier des mêmes droits dans leurs usages dans les futures institutions nationales.

« La langue amazighe en tant que patrimoine de tous les libyens sans exception, et la langue arabe, sont les deux langues officielles de la Libye. Elles jouissent des mêmes droits et des mêmes privilèges quant à leur utilisation au niveau de toutes les institutions de l'État. L'État travaillera à la protéger, à la perfectionner et à assurer son utilisation dans tous les domaines. L'État veillera aussi à enseigner les langues étrangères les plus utilisées dans le monde afin d'accéder à la science et à la modernité, de s'ouvrir sur les autres cultures et civilisations. »³⁹⁰

Si les combattants dans les régions amazighes ont utilisé la langue amazighe et en ont fait un acte essentiel, les nombreux réfugiés en Tunisie aussi ont tenu à faire usage de la langue et des symboles de l'amazighité. Dès les premières vagues d'arrivants en Tunisie, apparaissent dans les camps de réfugiés des drapeaux amazighs ou encore des drapeaux libyens dont l'étoile est remplacée par le symbole « ⵝ », parfois ce symbole est placé à côté de l'étoile.

3.1. La langue amazighe aussi en diaspora

Dans l'action de la diaspora amazighe, lors de l'insurrection contre le régime de Kadhafi, la langue amazighe était présente dans ses actions de solidarité. Lors d'une manifestation qui a eu lieu le 27 février 2011 à Amsterdam pour dénoncer la répression du régime de Kadhafi et exprimer la solidarité avec les populations, trois associations ont rendu publique une

³⁸⁹ « Pour le mouvement amazigh, la Libye est un État laïc qui ne peut exister sans Tamazight », *Tamazgha.fr*, 30 août 2011. <https://urlr.me/E4z86d>

³⁹⁰ Plantade Yidir, *Lemonde.fr*, 29 septembre 2011 : <https://urls.fr/d75paU>

déclaration³⁹¹ en langue amazighe :

Awal n Amesterdam

Nekkni, imaynasen n Tamazgha, Libyan Working Group, Tamunt n Imazighen n Libya, nusa-d ar Amsterdam akken a d-neg afus i yatmaten-nney Imaziyeen yettnayen deg Libya mgal ameqqran n imcumen Qeddafi iran ad issary Libya ; ad ifak Ilibiyen imi d-kkren mgal-is.

Ameqqran n imcumen ad iyli, ass-a nay azekka ; Tamaziyt a d-teffey seg tillas !

Tudert i Tmaziyt / Tudert i Imaziyeen / Ad narrez wal'an-neknu

Tamazgha - Libyan Working Goup - Tamunt n Imazighen n Libya

Amsterdam, ass n 27 di Furar 2011

« Le mot d'Amsterdam

Nous, les militants de *Tamazgha, Libyan Working Group* et *Tamunt n Imazighen n Libya*, sommes venus à Amsterdam pour appuyer et exprimer notre solidarité avec nos frères Amazighs qui se battent en Libye qui se battent contre le tyran Kadhafi qui veut brûler la Libye et exterminer les Libyens qui se sont soulevés contre lui.

Le tyran va tomber aujourd'hui ou demain, Tamazight sortira de l'obscurité !

Vive tamazight / que vivent les Amazighs / Nous nous briserons mais jamais nous ne nous plierons.

Tamazgha - Libyan Working Goup - Tamunt n Imazighen n Libya

Amsterdam, le 27 février 2011 »

Comme nous l'avons vu précédemment, l'intérêt pour la langue est marquant. À tous les niveaux et dans tous les domaines, une place privilégiée est accordée à la langue amazighe. En effet, la langue est considérée comme vecteur central de l'identité amazighe, et c'est d'ailleurs la langue qui est l'élément déterminant dans l'identification à l'identité amazighe³⁹². C'est par l'usage de la langue amazighe que la résistance à l'arabisation a pu se faire. Et c'est le fait de parler la langue amazighe qui permet généralement de s'identifier à l'Amazighité³⁹³.

³⁹¹ « Trois organisations manifestent à Amsterdam et rendent publique une déclaration commune pour dénoncer la barbarie de Kadhafi », *Tamazgha.fr*, 28 février 2011. <https://urlr.me/8F6JRg>

³⁹² Des exceptions existent : certains nord-africains revendiquent leur amazighité même s'ils ne parlent pas la langue amazighe. Le cas de Kateb Yacine est exemplaire : il est l'intellectuel nord-africain qui a défendu l'amazighité avec le plus de détermination et qui a tenu le discours politique le plus clair, on peut aisément le qualifier de berbériste... Par ailleurs, ces dernières années, en Tunisie par exemple, une dynamique de revendication et d'action culturelle et politique amazighe est menée par des non-amazighophones. Aussi, un mouvement est apparu en Tunisie et en Libye et qui consiste à effectuer l'analyse ADN pour montrer leur amazighité y compris sur le plan génétique. C'est le cas de Muammar Warfelli (Libye) qui milite pour l'amazighité de l'ensemble de la Libye et qui encourage des Libyens à effectuer des tests ADN pour lever tout doute sur leur ascendance amazighe.

³⁹³ À l'exception de la Tunisie où le mouvement berbère, voir berbériste, se développe et prend de l'importance

3.2. Enseignement de la langue

Bien entendu, la volonté d'enseigner la langue s'est très vite exprimée, même pendant la guerre. Ainsi, à chaque fois que des territoires sont libérés du régime de Kadhafi, les populations mettent en place les structures nécessaires pour l'organisation sociale et politique de la vie publique. Et très souvent des associations pour l'enseignement de la langue amazighe sont mises en place. Ce sont généralement, voire exclusivement, les femmes qui s'en occupent (Portes 2011). Malgré l'absence de compétences en la matière, des efforts ont été déployés pour satisfaire la demande.

Pratiquement toutes les villes du territoire amazigh (Jadu, Yefren, Nalut, Zouara ou Kabaw) ont mis en place, pendant la guerre, des associations, appelées également « organisations de la société civile » (Buzakhar 2017 : 193) qui mènent des actions et organisent des activités dans divers domaines, mais la langue et la culture amazighes restent largement privilégiées. Nombre de ces associations avaient mis en place un enseignement de tamazight destiné aux enfants. Cette initiative n'avait d'ailleurs pas échappé à des journalistes et reporters qui se sont rendus à Adrar n Infusen. Certaines télévisions, comme *Al-Jazeera*, en ont réalisé des reportages. Dans son article (*Reuters*, 21 juillet 2011), Peter Graff évoque les écoles qui fonctionnent six après-midi par semaine, de 17h30 à 19h30, dans les villes d'Adrar n Infusen qu'il a eu à visiter³⁹⁴. Ceci n'était pas forcément le cas dans les autres régions de Libye. Thierry Portes (2011) précise dans son article écrit en plein guerre que « Contrairement à toutes les autres villes arabes de Libye, où l'année scolaire s'est interrompue au commencement de la rébellion en février dernier, à Jadu les enfants continuent de prendre le chemin de l'école, chaque jour en fin d'après-midi. Alors que leurs maris et fils partaient au front, un groupe de femmes a pris l'initiative de dispenser des cours de tamazight, la langue berbère ». En effet, aussi bien à Adrar n Infusen qu'à At-Willul, tout a été fait pour ne pas « abandonner » les enfants et malgré la guerre toutes les fois que cela est possible – notamment lorsque les populations n'ont pas quitté leurs villages et villes à cause des

dans des milieux non berbérophones, dans l'écrasante majorité des cas, le mouvement berbère et la revendication berbère sont circonscrits dans les milieux berbérophones. Même si des exceptions, qui restent insignifiantes, existent : c'est le cas de certains intellectuels notamment qui ne sont pas berbérophones mais qui défendent l'Amazighité et qui se considèrent Amazighs. Le cas de Kateb Yacine est édifiant.

³⁹⁴ Peter GRAFF, 2011, "Berber culture reborn in Libya revolt", *Reuters* (21 juillet 2011) : <https://urlr.me/uJWNUs>

bombardements du régime de Kadhafi –, les enfants sont pris en charge pour leur assurer un enseignement minimal. Et, bien entendu, l'enseignement de la langue amazighe fait partie des activités dispensées à ces enfants. Vingt-trois organisations de la société civile ont été recensées à travers le territoire amazigh en 2011 dont vingt-deux sont situées au nord et une seule au sud (Oubari), dans le pays touareg ; neuf parmi elles sont à caractère culturel et s'occupent des langue et culture amazighes (Buzakhar 2017, p. 194).

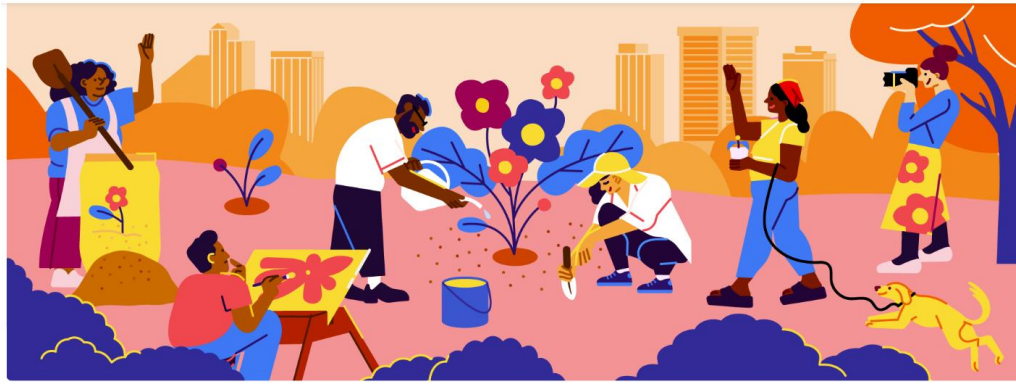
Lorsque la chaîne de télévision *Libya TV (Libya al Ahrar)* est lancée à Doha, au Qatar, pour appuyer l'insurrection libyenne et le CNT, un créneau horaire a été réservé à la langue amazighe : un cours d'initiation à la langue amazighe a été mis en place, en plus du journal quotidien qui traite de l'actualité et qui est diffusé en langue amazighe.

3.3. *Les réfugiés en Tunisie et la langue*

Des réfugiés amazighs de Libye à Djerba (Tunisie), essentiellement d'At-Willul, ont créé, en juin 2011, une association nommée « IDAR » (Association *IDAR* pour l'enfance). Son principal objectif est la prise en charge des enfants des réfugiés. Parmi les activités proposées à ces enfants figure l'enseignement alternatif pour leur éviter une année blanche. C'est le Centre culturel de Midoune, à Djerba, qui accueille les activités de cette association. Le groupe a également mis en place des activités éducatives, culturelles et artistiques. Et dans ce cadre, il est proposé aux enfants du dessin, du chant, des cours d'initiation à la langue amazighe et à l'écriture de tifinagh). Son slogan est « Afus g fus »³⁹⁵ « main dans la main ». Ses dirigeants ont lancé un groupe sur *Facebook*³⁹⁶ qui porte le nom de l'association, « Association *IDAR* pour l'enfance ». Ce dernier se présente comme association civile de jeunesse en charge des enfants libyens résidant à Djerba. Wail Ftis qui assurait le cours de tamazight confie que « l'enseignement de tamazight avec les tifinagh est la plus importante activité de l'association ». À noter qu'au sein de cette association, on apprend également aux enfants l'auto-défense / Self-défense. Ce sont des bénévoles réfugiés avec le concours de Djerbiens, particulièrement des amazighophones, qui ont pris en charge ces activités. (Entretien avec Wail Ftis, Paris / Zouara mai 2023).

³⁹⁵ *Afus g fus* « Main dans la main » est une expression, à travers le monde amazigh, qui renvoie à la solidarité et l'entraide.

³⁹⁶ Page *Facebook* de l'association *IDAR* pour l'enfance : <https://urlr.me/9YRptX>



جمعية إيدار للطفولة
Groupe (Privé) · 111 membres
Annuler la demande Partager

Image de la couverture de la page du groupe « Association IDAR pour l'enfance »

Toujours à Djerba, un autre groupe de jeunes activistes s'est formé autour du journal *Tagrawla* « Révolution » qui donne des informations sur la situation en Libye et apporte un soutien aux combattants. Si leur activité principale était la publication du journal, un groupe parmi eux réfléchit sur l'enseignement de tamazight. Ils ont confectionné des petits manuels d'apprentissage pour enfants, entièrement en tamazight et transcrits en caractères néo-tifinagh. Nous avons pu nous procurer un petit fascicule imprimé³⁹⁷, de bonne qualité, qui présente 52 noms d'animaux. Le fascicule est présenté sous forme de cahier d'écolier avec une page réservée à l'identification de l'élève, son école, sa section et l'année. Une autre page est consacrée à l'alphabet tifinagh avec les équivalents en caractères latins et en caractères arabes. Les noms des animaux sont transcrits en tifinagh et illustrés par les images des animaux cités. L'élève est appelé à réécrire le nom de l'animal en dessous du nom imprimé et à gauche de l'image de l'animal en question. Sur une autre page, l'élève réécrit les noms des animaux à droite des noms déjà écrits mais sans les images. (Cf. Annexe IV-23)

3.4. Tamazight dans la littérature des Conseils locaux lors de l'insurrection. L'exemple du Conseil national local d'At-Yefren

Les citoyens qui étaient confrontés à l'affrontement armé avec les milices du régime de Kadhafi et ses mercenaires étaient contraints de s'organiser militairement, politiquement et socialement. Les hommes, notamment les plus jeunes, se sont mobilisés et ont dû prendre les

³⁹⁷ Il s'agit d'un document format A5 de 28 pages intitulé « Imuddar » (Animaux) – *Adlis n iyeciren* (livre pour enfants) réalisé par ces jeunes dans le cadre de l'organisation « Tasetnit tanamurt n tadelsa tamazight » (Organisation nationale pour la culture amazighe).

armes, lorsqu'ils en avaient ou qu'ils ont pu s'en procurer, pour défendre leurs villes et villages. Des conseils locaux et des conseils militaires, affiliés au *Conseil national de transition* (CNT)³⁹⁸, ont été mis en place dans toutes les localités qui sont entrées en guerre contre le régime de Kadhafi. C'est le cas, des localités amazighophones. Nous nous sommes intéressé au *Conseil national local d'At-Yefren* (CNLAY), à Adrar n Infusen, qui a intégré l'usage de la langue amazighe dans sa littérature. Cela devait être facilité par la présence de personnes ayant la maîtrise de l'écriture de la langue amazighe au sein de ce Conseil ou dans son voisinage.

En effet, les documents officiels du CNLAY sont rédigés dans deux langues : tamazight et arabe. Certains sont rédigés dans la seule langue amazighe. Nous avons pu nous procurer onze de ces documents (*cf.* Annexe IV-24).

La charte graphique du Conseil est dans les deux langues : tamazight et arabe. Ainsi *Agraw n anamur adyaran – At-Yefren* « Conseil national local – At-Yefren » est transcrit en caractères néo-tifinaghs. Quatre des onze documents sont issus de l'administration de l'information du Conseil, la charte graphique inclut *Aggay n asneymes* « Administration de communication ».

Le premier document (*cf.* Annexe IV-24-a) émanant de l'administration de la communication du Conseil est daté du 8 mai 2011. Le titre est *Isalan* « nouvelles / informations » :

Aggay n asneymes yexs awen-yemmel lmaweid n taxuddma-nnes seg semmud (5) n tiwtcu al sa (7) tiwtcu g maqer-nney, kull mantten yres stefsar yen lmaddet n ifsar yen lmaelumat inejjem ad yas yerney, d ansufyeswen.

« L'administration de l'information vous informe que le rendez-vous de son travail [ses horaires d'ouverture] de 5h00 de l'après-midi à 7h de l'après-midi à notre siège. Toute personne ayant besoin d'explication ou des informations à diffuser peut venir chez nous, bienvenue à vous ».

Le texte en langue amazighe transcrit en caractères néo-tifinaghs est suivi de la version transcrite en caractères arabes, et en troisième position la version arabe.

³⁹⁸ Le CNT, *Conseil national de transition*, est l'instance politique mise en place suite à une pressante demande de la Communauté internationale notamment la France qui était d'ailleurs la première à reconnaître cette instance après son annonce le 5 mars 2011 à Benghazi par Moustapha Abdouldjalil, nommé président, qui précise dans son communiqué que le CNT est « le seul représentant de la Libye ». Son siège a été fixé provisoirement à Benghazi.

Deux autres documents émanant de l'administration de la communication du CNLAY sont des messages de condoléances. Ils sont rédigés exclusivement en langue amazighe : d'abord en caractères néo-tifinaghs puis en caractères arabes. Le premier, intitulé *Nawlu* « Condoléances », informe du décès de trois martyrs et présente les condoléances du Conseil aux familles des martyrs, il est daté du 11 mai 2011 (cf. Annexe IV-24-b) :

Seg ulawen-nney ass-a tanemmirt af iman irgazen segdnay eḡḡen ddunit d tmeddurt, d ulin nnej g ujenna :

1- Xafur Siraj Maḥammed Cibani

2- Xafur Eabed Waḥed Buxanfusa

3- Xafur Belqasem Taḥer Grada

Fellasen ad-yaḡfu rebbi, tanemmirt g ixfawen n twaculin-nnesen g Qelæet, ixafuren n tilelli d tidet, arra wedrar læali, tmurt n irgazen d izmawenḵ bedden zzat errṣaṣ s idmarenk sesswen tamurt s idammenk eṭṭeṣt di lehna Libya tella.

« De nos cœurs aujourd'hui, bénédiction sur les âmes des hommes parmi nous, ils ont quitté le monde et la vie et sont monté au-dessus du ciel :

1- Le martyr Siraj Mahemmed Chibani

2- Le martyr Abed Ouahed Bukhanfousa

3- Le martyr Belqasem Taher Grada

Que Dieu leur pardonne, bénédiction sur les têtes de leurs familles à Qalâa, martyrs de la liberté et de la vérité, fils de la belle montagne, pays des hommes et des lions qui se sont mis debout devant le plomb avec leurs abdomens, ils ont arrosé la terre avec le sang, dormez en paix, la Libye y est. »

La version transcrite en caractères arabes donne la traduction du titre en langue arabe : à côté de *Nawlu*, il est précisé en arabe *εaza* ' « condoléances ».

Le deuxième document, intitulé aussi *Nawlu* « Condoléances » et daté du 17 mai 2011, reprend les mêmes termes que le précédent : il informe du décès du martyr Yousef Sijouk des At-Oughasrou. (Cf. Annexe IV-24-c)

Le quatrième document (cf. Annexe IV-24-d) qui émane de la direction d'information, référencé numéro (04), est daté du 12 juin 2011. Il est destiné aux responsables des points de contrôles dans les territoires sous contrôle de CNLAY. Le titre est *Isalan* « nouvelles / informations » :

Isalan.

Yal tibuwabin³⁹⁹ nney seg ammas n laman anamur d aggay n aserdes ljaj n agraw anamur adyaran At-Yefren nexs segdwen ayen-temlem il inijiwen seg asneymes (amazday d ineymisen) belli uqbel ad-tfen d at-adlen g idan ahil n aseymes-nnsen g temnađt-nney, ad-axwan lmwafqet seg aggay n asneymes tabeε Agraw anamur adyaran At-Yefren bac asnnuc⁴⁰⁰ tafrayt n inijiwen ljaj g ammas temnađt-nney bac at-enn̄ten s tilelli.

Tanemmirt d azul.

Agraw anamur adyaran At-Yefren

Azmez : 12/06/2011.

« Information.

Tous nos points de contrôle au sein du territoire sous le contrôle de l'administration militaire du Conseil National local d'At-Yefren, nous souhaitons de votre part d'indiquer à tous les groupes de médias (chaînes et journaux) qu'avant de se rendre aux endroits où ils veulent effectuer leur travail de journalisme ils doivent se procurer l'autorisation au Centre d'information et de communication la nécessité de passer prendre leurs accréditations au Centre d'information et de communication qui dépend du Conseil national local d'At-Yefren pour leur remettre des cartes de circulation qui leur permettront de circuler librement.

Merci et salutations.

Conseil national local At-Yefren,

Date : 12/06/2011 »

Ce document est rédigé en langue amazighe transcrite en caractères néo-tifinaghs et en caractères arabes puis en langue arabe.

Les sept autres documents émanent de la direction du CLNAY, six portent des références *uṭṭun* « numéro » en haut à droite du document (04, 16, 28, 38, 48 et 82), alors que le numéro de référence de l'un de ces documents n'apparaît pas.

³⁹⁹ *Tabewwabt*, au singulier, est un emprunt à l'arabe « bewwaba » qui vient du mot *bab* « porte » et qui veut dire « passerelle » / « passerelle » / « porte d'entrée » / « point d'accès », ... et il est utilisé pour désigner les endroits sur les routes où des militaires installent des points de contrôle des passagers, notamment en véhicules. Ces endroits sont communément appelés « checkpoint ». Cet anglicisme, *checkpoint*, désigne, normalement, un barrage déployé sur une route et tenu par des milices ou des militaires dans des zones de guerre ou de conflits armés. « Le dispositif est souvent constitué de chevaux de frise ou d'obstacles lourds disposés en quinconce pour faire ralentir les véhicules s'y présentant et empêcher tout passage en force » (Wiktionnaire : <https://urlr.me/eHJDXg>). En Libye, lors de l'insurrection de 2011, ces barrages sont déployés soit par les troupes de Kadhafi soit par les rebelles qui combattent le régime kadhafiste.

⁴⁰⁰ « a sen-nuc » : nous leur donnerons.

Le premier document (cf. Annexe IV-24-e), référencé numéro (04), est daté du 2 juin 2011 et émane du *Conseil national local de Yefren* (CNLY). Il présente comme entête *Agraw n anamur adyaran – At-Yefren* « Conseil national local – At-yefren », suivi de l'équivalent en arabe. Il s'agit d'une annonce de la naissance d'une association (publicité) :

Abatu : asiwel i tiddukla

Ayetma-nney tiddukla n Tira i tutlayt d tadelsant n tmaziyt

Azul n iderfan...

G akud bac ad-nessiweţ tinemmirin af matta tucim s tiremt nnwen bac asilim tutlayt d tidlest tamaziyt g amur-nney Libya, d ula ixsay nnwen ad-siwtem tutlayt tayelnawt g desstur n Libya tatrart lemme Libya atexwa tilelli d azarug, sis niga tiddukla n tira i tutlayt d tadelsant n tamaziyt.

Tanemmirt nnwen tameqrant i matta tucim il tametti-nney AyYefren.

Agraw anamur adyaran At-Yefren

Azmez : 02/06/2011.

« Objet : appel à association

Nos frères de l'association *Tira* pour la langue et la culture amazighes.

Salutations de Libres,

C'est le moment pour vous remercier pour ce que vous avez donné avec vos efforts en vue de servir la langue et la culture amazighes dans notre pays la Libye, et votre volonté d'en faire une langue nationale dans la Constitution de la nouvelle Libye lorsque la Libye sera libre et indépendante, c'est pourquoi nous avons créé l'association *Tira* pour la langue et la culture amazighes.

Merci pour ce que vous avez donné à notre société At-Yefren.

Conseil national local At-Yefren,

Date : 02/06/2011 »

Le document référencé n° 16 (cf. Annexe IV-24-f) avec le même entête que le précédent est daté du 17 juin 2011 et indique comme objet (*abatu*) *Tifrin* « Mission »⁴⁰¹ :

Abatu : Tifrin

⁴⁰¹ « Mission » est la traduction de l'objet de la version arabe du document : « Taklif ».

Ayetma \ Agraw anamur adyaran Rrĥbat

Azul n igrawliyen

*Netcin n Agraw anamur adyaran n At-Yefren nexs g tazwara awen-nemmel
tanemmirt af tawwast tameqrart d tazmirt-nnwen i wegraw-nney d afud igerzen,
nexs awen-nemmel belli nefren mass\ Seid Yeles Cnib bac ayexwa segdwen
muwalled n tafiyyit.*

Tanemmirt af tawwast, tudert i Libya Libya tudert

Araw anamur adyaran - At-Yefren

Tawlaft : - sumata, - amsuffey

Azmez : 17/06/2011.

« Objet : Mission

Frères \ Conseil national local de Rhibat

Salut des révolutionnaires

Nous du Conseil national local d'At-Yefren souhaitons d'abord vous dire merci pour votre grand soutien et vos efforts pour notre conseil, nous souhaitons vous informer que nous avons choisi monsieur Said Yelles Chnib pour qu'il récupère chez vous un générateur d'électricité.

Merci pour l'aide, Vive la Libye, la Libye pour la Vie !

Conseil national local - At-Yefren

Copie : - en général, - émetteur

Date : 17/06/2011. »

La version amazighe du texte est suivie de la version arabe.

Le document suivant, numéroté (28), est daté du 20 juin 2011 et émane toujours du CNLAY (cf. Annexe IV-24-g). Il est adressé aux présidents des traversées des postes frontières terrestres de Ouazen et de Dehiba. Il est rédigé en tamazight et en arabe :

Mass\ Aselway n awwur Wazzen

Mass\ Aselway n awwur n Dhiba

Azul n Igrawliyen

*Tused yernay il agraw anamur adyaran At-Yefren amezday \t Zuray Seid Cnib
tesuter i yittaf i tmura n Tunis mayer mi yres jwaz n asikel, d ula addad n tamdint
n At-Yefren mi tasbiht, fellas nexs segdwen ayen-tzahlem il itaf il tmura n Tunis.*

Tanemmirt nnwen tamuqrant, Tudert i Libya, Libya i tudert

Agrawamur adyaran - At-Yefren.

Tawlaft : s umata

Azmez : 20/06/2011.

« Monsieur le président de l'accès Ouazzen,

Monsieur le président de l'accès Dehiba,

Salut des Révolutionnaires,

Elle est venue vers nous au Conseil national local d'At-Yefren l'habitante Zouragh Said Chnib pour se rendre en Tunisie mais sachant qu'elle ne possède pas de passeport, aussi la situation de la ville d'At-Yefren qui n'est pas bonne, c'est pourquoi nous vous sollicitons pour nous faciliter l'accès au territoire tunisien.

Grand merci à vous, Vive la Libye, la Libye pour la Vie.

Conseil national local - At-Yefren.

Copie : en général

Date : 20/06/2011. »

Le quatrième document du CNLAY (*cf.* Annexe IV-24-h) numéroté (38) et daté du 22 juin 2011 est un courrier adressé aux présidents des stocks de marchandises de Jadu et de Rojbane :

Mass\ Anmhal n Ikumar n esselee - Jadu

Mass\ Anmhal n Ikumar n esselee - Rujjban

Azul n Igrawliyen

Nexs segdwen ad-tucem tiyawsiwin n igrawliyyen n At-Yefren seg maëkaruna elli

temxesses i tamdint n At-Yefren, i mass\ Eamer Aḥmed Belqasem Ben Taleb.

Tanemmirt nnwen tameqrant, Tudert i Libya, Libya i tudert

Agrawamur adyaran - At-Yefren.

Tawlaft : s umata

Azmez : 22/06/2011.

« Monsieur le président des stocks de marchandises - Jadu

Monsieur le président des stocks de marchandises - Rojbane

Salut des Révolutionnaires

Nous vous sollicitons afin de remettre la part des révolutionnaires d'At-Yefren en matière de pâtes *macaroni* qui est réservée (destinée) à la ville d'At-Yefren pour le frère Amer Ahmed Belqassem Ben Taleb.

Grand merci à vous, Vive la Libye, la Libye pour la Vie.

Conseil national local - At-Yefren.

Copie : en général

Date : 22/06/2011. »

Le cinquième document est numéroté (48) et daté du 30 juin 2011 (*cf.* Annexe IV-24-i). Il porte comme objet (*abatu*) *Tifrin n anelmad* « Mission de l'étudiant »⁴⁰² :

Abatu : Tifrin n anelmad

Azul n Igrawliyen

Işar ifran i kra i yudan taxedma n tasentit n anelmed di agraw anamur At-Yefren

ismawen nnsen netnin :

1- Mass\ Seid Cnib Seid

2- Mass\ Eisa Ahmed Budaya

3- Mass\ Eli Belqassem Cibani

Tanemmirt nnwen i taxedma i tmura nney

Agraw anamur adyaran - At-Yefren.

Tawlaft : s umata

Azmez : 30/06/2011.

« Objet : Mission de l'étudiant.

Salut des Révolutionnaires.

Il est procédé à missionner quelques personnes pour la tâche de l'enseignement au sein du Conseil national local de la ville d'At-Yefren.

Leurs noms sont les suivants :

1- M. Said Chnib Said

2- M. Aissa Ahmed Boudaya

⁴⁰² Il s'agit là d'une traduction mot à mot : *anelmad* « étudiant ». L'objet indiqué dans la version arabe du document est « Affectation pour les affaires éducatives » (*Taklif li al-cu'un al-ta'elimeyya*).

3- M. Ali Belqassem Chibani

Merci pour votre travail pour notre pays.

Conseil national local - At-Yefren.

Copie : en général

Date : 30/06/2011. »

Le document suivant, portant la référence (*uṭṭun*) 82 et daté du 12 juillet 2011 (*cf.* Annexe IV-24-j), est adressé au *Conseil national de transition* basé à Benghazi :

*Agraw anamur di Benkazi*⁴⁰³

Azul n igrawliyen

Awen nuc tugna seg tafrayt n tamilit n wegraw anamur At-Yefren.

Tanemmirt tameqqrant fellowen.

Agraw anamur adɣaran At-Yefren

Tawlaft : s umata.

Azmez : 12/07/2011.

« Conseil national de transition à Benghazi,

Salutations de révolutionnaires

Nous vous transmettons une copie du compte-rendu de la réunion du Conseil national local d'At-Yefren.

Grands remerciements pour vous.

Conseil national local At-Yefren,

Copie : en général

Date : 12/07/2011 »

Ce message est en langue amazighe et en langue arabe. À noter que la formule de salutations utilisée à la fin du message en arabe est différente de celle utilisée en tamazight. Alors qu'en tamazight, il est écrit *tanemmirt tameqqrant fellowen* « grands remerciements pour vous », en langue arabe il est écrit *as-salam elaykum wa ɣaḥmat allah wa barakatuhu* « Salutations sur vous et bénédiction de Dieu et sa miséricorde ».

⁴⁰³ Sur le document, il bien écrit « Benkazi » avec un « k » au lieu de « γ ». Est-ce une coquille ?!

Le dernier document est daté du 11 août 2011 (cf. Annexe IV-24-k) et s'adresse au commandant de bord d'un avion pour lui fournir une liste de personnes autorisées à voyager pour Benghazi :

Mass Azrekki / keften n asenfag

Azul n iderfan...

Nexs segdwen ad-teddjem i massen ismawen i addya :

- 1- Nasser Salem Buzaxxar
- 2- Madyis Fatḥi Buzaxxar
- 3- Maziṽ Fatḥi Buzaxxar

Asikel in tamdin n Benyazi f asenfag mani yersen taxuddma d iskan n tiddukla, d netnin seg imezday n At-Yefren.

Tanemmirt nnwen i taxudma i tmurt nney ;

Agraw anamur adyaran At-Yefren

Tawlaft : s umata.

Azmez : 11/08/2011.

« Monsieur Azrekki / Capitaine d'avion

Salut de libres...

Nous souhaitons de votre part de laisser les messieurs dont les noms ci-dessous :

- 1- Nasser Salem Buzakhar
- 2- Madghis Fathi Bouzakhar
- 3- Mazigh Fathi Bouzakhar

Le voyage dans l'avion pour la ville de Benghazi où ils ont du travail et vont présenter les organisations de la société civile. Ils sont des habitants d'At-Yefren.

Conseil national local At-Yefren,

Copie : en général

Date : 11/08/2011 »

Dans les sept documents du CNLAY la version amazighe est transcrite uniquement en caractères néo-tifinaghs.

Cette initiative du CNLAY témoigne de la volonté des Amazighs de Libye de faire de leur langue une langue de travail. Certains de ces documents, destinés à la population locale, sont

rédigés dans la seule langue amazighe, ce qui témoigne aussi de la confiance en la capacité de cette langue de constituer un moyen de communication entre Amazighophones. Il est à noter que dans les documents monolingues, la langue amazighe est transcrite dans deux types de caractères : caractères néo-tifinaghs et caractères arabes. Les premiers ne sont pas maîtrisés par tous les Amazighs, les seconds sont, en revanche, à la portée de toutes et de tous, à l'exception des analphabètes.

Les documents présentent parfois quelques erreurs et des coquilles. Certaines notions sont approximatives. Mais tout cela montre également l'importance accordée à la langue amazighe par les auteurs de ces documents qui se sont retrouvés aux commandes des affaires d'At-Yefren.

Il y a lieu également de noter qu'At-Yefren est la région des frères Bouzakhar, Madghis et Mazigh, qui font partie de ces jeunes militants libyens qui maîtrisent la transcription de la langue amazighe et qui ont une culture berbérissante assez riche. Ils ont joué un rôle important dans toutes ces initiatives d'usage de la langue amazighe dans la région d'At-Yefren et à travers l'ensemble d'Adrar n Infusen. Le *Conseil local d'At-Yefren* a donc bénéficié de leur expérience.

3.5. *La langue amazighe et les symboles de l'opposition*

L'opposition s'est organisée autour du *Conseil national de transition* (CNT) mis en place officiellement le 27 février 2011. Le CNT s'est fixé pour objectif la coordination, aussi bien sur les plans politique que militaire, des différentes villes et régions de Libye engagées dans la lutte contre le régime de Kadhafi et qui rejoignent le mouvement insurrectionnel. (Chauvierre 2011, p. 283)

Le CNT, aspirant à la prise de pouvoir après la chute de Kadhafi, s'est doté de symboles comme l'hymne national, le drapeau, ... Il a décidé de rétablir l'hymne national adopté par le Royaume-Uni de Libye en 1955, quatre ans après l'accession de la Libye à son indépendance. Cependant, la nouvelle version adoptée par le CNT omet un couplet de la version originale⁴⁰⁴

⁴⁰⁴ La version de 1955 de l'hymne glorifie le Roi Idriss, alors Roi de Libye : « Vive Idris, descendant des conquérants / Il est en Libye le symbole du djihad / Il a porté la bannière à droite / Nous l'avons suivi pour libérer le pays / Il s'est plié au roi et à la claire conquête / Nous nous sommes centrés sur les hauteurs des étoiles /

qui glorifie le roi Idriss I^{er} de Libye, un couplet remplacé par un autre qui glorifie plutôt Omar Al Mokhtar, un des mythes du mouvement national libyen⁴⁰⁵. Le texte de l'hymne est écrit par le poète tunisien Béchir Laribi⁴⁰⁶ et la musique est composée par le musicien égyptien Mohammed Abdel Wahab (1907-1991)⁴⁰⁷. Naturellement, la langue de cet hymne décidé par le CNT est la langue arabe.

3.6. *L'hymne national libyen en tamazight*

Pour les Amazighs, il n'était pas concevable que l'hymne national de la Libye soit uniquement en langue arabe. En cohérence avec leur vision de la future Libye, et surtout conformément à ce qui semble être une évidence pour les Amazighs engagés dans la guerre contre Kadhafi, la langue amazighe doit trouver sa place dans tous les symboles de la nouvelle Libye, condition *sine qua non* pour donner un sens à leur implication dans cette guerre.

C'est donc tout naturellement que des Amazighs ont procédé à l'élaboration d'une version amazighe de l'hymne national. Le texte est rédigé par Madghis Umadi, mis en musique et chanté par l'artiste Abdellah Achini (Entretien, Madghis Umadi : avril 2024). La musique est bien évidemment celle de l'hymne original : composition du musicien égyptien Mohammed Abdel Wahab. Voici texte de la version amazighe de l'hymne national, *azli anamur* « chant national », intitulé *Iderfan*⁴⁰⁸ :

Une bannière / Libre / Qui ombrageait la patrie avec honneur / La Libye La Libye La Libye La Libye. »
<https://urlr.me/kGT8nJ>

⁴⁰⁵ « Gloire sur Al Mukhtar, le prince des conquérants / Il est en Libye le symbole de la lutte / Il lève tout haut notre drapeau / Et nous le suivons, libérant notre patrie, / Il permet la louange de ses ancêtres / Et suscite dans le ciel l'espoir pour la Libye, / Un drapeau libre / Et un pays riche, / Libye, Libye, Libye. »

⁴⁰⁶ Béchir Laribi (1923-2018) est un poète tunisien, né à Tunis et mort à Tunis. Son poème a été sélectionné suite au Concours de l'hymne nationale libyen organisé au Caire en 1955. <https://urlr.me/qeHCTA>

⁴⁰⁷ « Hymne national de la Libye : paroles, histoire et signification », *HN Monde* : <https://urlr.me/yBfwG5>

⁴⁰⁸ Pour les Amazighs de Libye, « *Iderfan* » veut dire « les libres » (*adref* = « le libre ». Mais le mot existe dans d'autres variantes de tamaziyt avec d'autres significations. Ainsi, dans le dictionnaire de M. Taïfi (2016), « *Iderfi* » signifie « Protégé, épargné (celui qui est attaqué mais pas atteint) ». Par extension, toute personne qui échappe à un danger : rescapé. « *Iderfan* » au pluriel masculin, « *tadrfit* » au féminin singulier et « *tiderfin* » au féminin pluriel (Taïfi 2016, p. 109-110). Dans l'étude sur Ghadamès de Jacques Lanfry, « *derfân* » signifie « les nobles » (Lanfry 1968, p. XXI). « *Adaref* » (*derfan* au pluriel) signifie « noble » ou encore « libre » (Lanfry 1973, p. 76). L'auteur précise par ailleurs que « le terme signifie d'abord libre, mais en même temps noble d'origine ghadamasi » (Lanfry 1973, p. 446). Dans le dictionnaire des racines de Kamal Naït-Zerad, il est indiqué qu'en chleuh « *dderfi* » signifie « affranchi » ou « libéré » et « *tadref* » signifie « libération ». Dans le touareg de l'Ahagar, « *éderef* » signifie « esclave affranchi » quand dans le touareg de l'Aïr « *éderef* » signifie « libération, affranchissement ». (Naït-Zerad 2002, p. 383).

Iderfan⁴⁰⁹

Iderfan... iderfan...

« Libres... Libres »

Iderfan nisi nella

« Libres nous sommes »

G wamur nneγ Libya

« Dans notre pays la Libye »

D nuca...

« Et nous avons donné »

Idamen...

« Le sang »

Idamen... idamen

« Le sang... le sang »

Idamen nuca i Libya

« Le sang que nous avons donné pour la Libye »

Mi nerza d mi nekna

« Pour que nous nous brisons et nous ne plions pas »

Libya... Libya... Libya

« Libye... Libye... Libye »

Mmis n tmura ekker bedd din

« Fils du pays, lèves toi et mets-toi debout là-bas »

D ezzeḡ d ali d exwa tilelli d tagrawla

« Le cri va monter et prends la liberté par la révolution »

D Arab ney d Maziγ mi nettu tamagit

« Arabe ou Amazigh nous n'oublierons pas l'identité »

Nemmut f Libya d ha-nemmut imir-a

« Nous sommes morts pour la Libye et nous allons mourir maintenant »

Mi nzenz-it mi neḡḡ-it

« Nous ne la vendrons pas, nous ne l'abandonnerons pas »

Libya tamurt n Ilibiyyen kull nexs-it

« La Libye est le pays de tous les Libyens nous le voulons »

Libya... Libya... Libya

« Libye... Libye... Libye »

⁴⁰⁹ « Iderfan » est le titre donné par les Amazighs à leur hymne national libyen. La transcription et la traduction sont de nous-même.

Mmis n Libya mmis n izmawen tellid
 « Fils de Libye, fils de lions tu es »
Amezruy s idamen-nnek, ass-u tur-it
 « L’histoire avec ton sang, aujourd’hui tu l’as écrite »
Errez isekraf d tilelli tewwid
 « Brise les chaînes, c’est la liberté que tu as arrachée »
Exwa ixef-nnek ass-u cekk d Alibi
 « Sois fier de toi-même, aujourd’hui tu es Libyen »
S ixfawen d iyallen
 « Avec les cervelles et les bras »
An-nessili Libya n tilelli neggur si-s
 « Nous bâtirons la Libye de la liberté nous irons vers elle »
Libya... Libya... Libya
 « Libye... Libye... Libye »

L’adoption de l’hymne national libyen en tamazight, entonné sur la Place des Martyrs à Tripoli par des dizaines de milliers de manifestants, au lendemain du premier *Congrès national amazigh* qui s’est tenu à l’hôtel Rixos à Tripoli le 26 septembre 2011, vient appuyer la détermination des Imazighen de donner à leurs langue et identité leurs places dans la nouvelle Libye. (Chaker & Ferkal 2012a, p. 117)

Il est à noter que la version amazighe de cet hymne n’est pas une traduction de la version arabe (cf. Annexe IV-25) ; il s’agit d’une adaptation. En effet, le texte en langue amazighe présente des différences avec le texte arabe : sur certains sujets, la version amazighe est aux antipodes de l’hymne en langue arabe. Lorsque dans le texte arabe il est fait appel à Dieu, dans le texte amazigh il est fait appel à l’intelligence humaine et à la force des bras. Dans le texte en langue arabe, on trouve ce passage : « Nos aïeux brandissaient leurs épées quand le combat les appelait / Portant le Saint Coran dans une main et l’épée dans l’autre / Ils ont combattu jusqu’à avoir répandu la religion, la paix et la prospérité dans le monde entier » (cf. Annexe IV-25). C’est une référence à la guerre sainte pour répandre l’islam à travers la planète. Dans la version amazighe, on n’y trouve aucune allusion à une quelconque guerre sainte, ni même pas à la religion ou à l’islam. La version amazighe évoque la Libye, la lutte pour la liberté, la révolution et le sacrifice pour la Libye. L’adaptation amazighe n’est certainement pas le fait du hasard. Sans doute, elle a été bien réfléchie et la démarcation par rapport au contenu de la version arabe devait être une démarche délibérée. Ces deux versions

de l'hymne national d'un même pays traduisent la divergence entre deux visions distinctes de la Libye. « Ce n'est pas une traduction littérale, c'est une poésie exprimant l'Amazighité de la Libye. Je n'ai pas traduit directement pour deux raisons : d'abord parce qu'il est très difficile de traduire la poésie, mais surtout, et essentiellement, car le texte en arabe n'exprime rien de ce qu'on pense et de ce que la nouvelle Libye doit être » (Entretien avec Madghis Umadi, Paris/Montréal 31 janvier 2025).

Bien évidemment, nous ne disons pas qu'il s'agit là d'une divergence entre Arabophones et Amazighophones. Il y a des Amazighophones, et ils doivent être nombreux, qui adhèreraient à une vision de la Libye exprimée par la version arabe de l'hymne, comme il doit y avoir, sans aucun doute, des Arabophones qui adhèreraient à une vision de la Libye exprimée par la version amazighe de l'hymne national. Cependant, la militance amazighe est plutôt acquise, très majoritairement, à cette vision de la Libye exprimée par la version amazighe de l'hymne.

Par ailleurs, la version arabe ne fait aucune allusion à la diversité culturelle et ethnique de la Libye ; la version amazighe, quant à elle, évoque les Arabes et les Amazighs ainsi que l'identité. Même s'il peut être reproché à cette dernière version d'avoir omis d'évoquer les Toubous qui font partie des composantes de la société libyenne, elle a le mérite de prôner l'ouverture, la tolérance et le respect de la diversité.

3.7. La charte graphique du CNT en tamazight

Un des autres actes symboliques des Amazighs, c'est l'intégration de la langue amazighe dans la charte graphique du CNT (voir photo ci-dessous). Ils ont même réussi à convaincre la direction du CNT pour que le sigle « CNT » écrit en néo-tifinagh⁴¹⁰ apparaisse en arrière-plan lors des interventions du président du CNT ou de ses représentants à la télévision. (Ferkal 2017, p. 219).

L'initiative revient à Madghis Umadi et Hajaj Bouraoui qui s'étaient rendus à Benghazi en mars 2011 et ont soumis la proposition aux membres du CNT qui ont, dans leur majorité, accepté. « Si certains ont accepté par calcul et afin de s'assurer le soutien des Amazighs à

⁴¹⁰ « Libye : critique de la participation du Conseil de transition au dialogue de Genève », *Alaraby*, 21 janvier 2015 : un article en arabe dont l'illustration est le président du CNT sur une tribune avec en arrière fond la charte graphique du CNT en quatre langues : arabe, tamazight, anglais et français. <https://urlz.fr/qCsW>

l'opposition, d'autres ont été sincères car ils aspirent à un réel changement en Libye ».
(Entretien avec Madghis Umadi, avril 2024).



Source : *Alaraby*, 21 janvier 2015: <https://urlz.fr/qCsW>

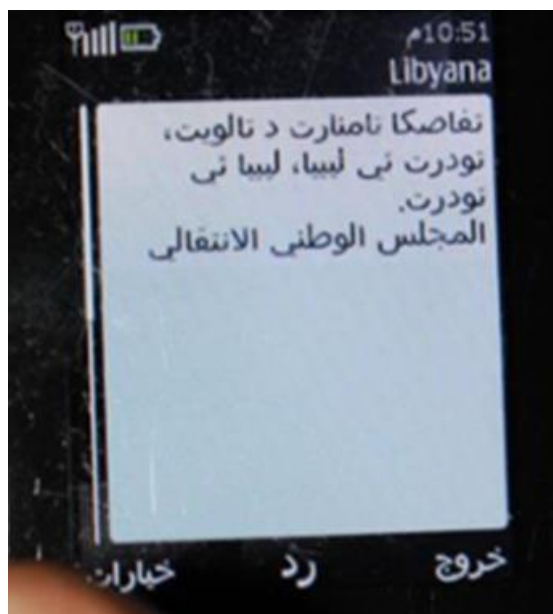
Le CNT a d'ailleurs fait un autre geste fin août 2011, à l'occasion de la fête musulmane de l'aïd, à la fin du mois de ramadhan. En effet, la direction du CNT a envoyé sur les téléphones portables des clients de l'opérateur téléphonique *Libyana*⁴¹¹ un message en tamazight, transcrit en caractères arabes, pour présenter les vœux du CNT à l'occasion de cette fête musulmane (voir photo ci-dessous). Le message est le suivant⁴¹² :

« Tafaska tamnart d talwit. Tudert i Libya, Libya i tudert. » (= « Joyeuse fête et paix. Vie pour la Libye, la Libye pour la Vie. »)

Le message est signé en arabe « al mağlis al-waṭani al-‘intiqali » (= « Conseil national de transition »)

⁴¹¹ Compagnie libyenne de téléphonie mobile créée en septembre 2004. C'est le plus important des deux principaux fournisseurs de services mobiles en Libye. <https://libyana.ly/>

⁴¹² « Eid greeting SMS in tamazight from NTC », Page Facebook d'*At-Yefren Media Center*, le 31 août 2011 : <https://urlz.fr/qCwr>



Source : Page Facebook d'At-Yefren Media Center. <https://urlz.fr/qCwr>

4. MEDIAS ET PUBLICATIONS LORS DE L'INSURRECTION DE 2011

La guerre contre le régime kadhafiste a été accompagnée de stratégies de communication, et divers moyens ont été mis en place un peu partout en Libye. La communication à travers la toile *Internet* aurait joué un rôle important au point où l'on parle de « Révolution 2.0 »⁴¹³ pour ces soulèvements de fin 2010 – début 2011 qui ont marqué principalement l'Égypte, la Tunisie et la Libye.⁴¹⁴

En effet, la jeunesse libyenne, à l'Est comme à l'Ouest, s'est servi du *Web* pour lancer des journaux, des radios et des chaînes *YouTube* pour donner écho à leur lutte et pour mobiliser la

⁴¹³ « Révolutions 2.0 » est inspiré de « Internet 2.0 », ou encore « Web 2.0 » qui est l'expression qui désigne « l'ensemble des techniques et des fonctionnalités qui ont permis de rendre les contributions sur internet plus simples et plus interactives ». C'est la révolution technologique de l'Internet à la fin des années 1990 qui a permis cette possibilité de rendre l'outil accessible aux non-initiés qui n'ont d'aucune maîtrise de langages de publication pour le développement de sites internet. En effet, le Web 2.0 a été une véritable révolution technologique dans la mesure où il permet aux internautes, et sans connaissances techniques particulières, de créer du contenu, le partager et en discuter. Cela a permis de connecter les individus entre eux et de multiplier les interactions. <https://urlr.me/bJZYnd>

⁴¹⁴ Ces soulèvements sont connus également sous le nom de « Révolutions arabes ». Une première vague de révoltes antigouvernementales a éclaté en décembre 2010 en Tunisie, puis une deuxième est apparue en Égypte deux mois plus tard avant que ça gagne la Libye en février 2011. Ces révoltes se sont propagées par la suite en Afrique du Nord et au Moyen-Orient où les différents régimes en place ont été touchés à divers degrés (Gelabert 2013). Si certains pays ont été marqués par soulèvements suivis de troubles graves voir de guerres civiles (Tunisie, Égypte, Libye, Syrie et Yémen), d'autres pays ont vu leurs régimes vaciller et ont connu des troubles particulièrement marquants. (Lacheret 2019).

jeunesse. Aussi, il fallait informer l'opinion internationale et gagner sa sympathie et son soutien en faisant connaître la révolte et les exactions commises par les autorités contre la population.

4.1. Comment les Amazighs se sont saisis des outils de communication

Les Amazighs, à l'ouest de la Libye, ont très vite mis en place des canaux de communication pour informer sur la situation à travers le territoire amazigh mais aussi pour faire connaître leur lutte à travers le monde. Et par la même occasion, ayant mis la dimension amazighe en avant notamment en faisant usage de la langue amazighe et en brandissant systématiquement les symboles amazighs (les caractères tifinagh et le drapeau notamment), les militants amazighs ont donné une visibilité à l'amazighité de la Libye et à leur spécificité en tant qu'Amazighs. À ce sujet, Ángela Suárez Collado affirme que « les réseaux d'informations et l'intensité avec laquelle ils ont communiqué les nouvelles quotidiennes sur l'état des émeutes dans le pays, ont réussi à faire connaître, au-delà des frontières libyennes, la lutte et les initiatives de la population amazighe » (Suarez Collado 2013, p. 391). En effet, la militance amazighe en Afrique du Nord ou dans la diaspora fut surprise par la vivacité de l'amazighité en Libye à travers la multitude de nouvelles, de photos et de vidéos diffusées quotidiennement sur la toile. Ceci a eu un impact sur les militants amazighs au point où « la détermination de la population amazighe libyenne est devenue ainsi un modèle qui a inspiré le militantisme amazigh dans d'autres pays de l'Afrique du Nord » (Suárez Collado 2013, p. 391).

Lors de ce soulèvement qu'a vécu la Libye, dans tous les domaines, y compris militaire, l'engagement de la jeunesse était important. « À *Adrar n Infusen*, la jeunesse s'était engagée avec enthousiasme et détermination même lorsque l'expérience n'était pas au rendez-vous. Beaucoup se sont engagés dans des missions de communication, des missions médicales, d'appui logistique, ... mais nombreux étaient ceux qui avaient pris les armes ». (Entretien avec Hicham Ahmadi, Jadu mai 2022). À l'Est, plusieurs jeunes se sont improvisés journalistes et ont lancé plusieurs médias ayant contribué à l'information sur la guerre mais également sur des sujets de société. La majorité d'entre eux sont des étudiants bénévoles « qui ont quitté les bancs de l'université, fermée pour cause de guerre. La plupart n'ont aucune

expérience dans le métier. Ils font leurs premières armes sur le terrain en informant le public par *Internet* ». (RSF 2011, p. 11). Ils ont fini par monter leurs propres supports sur *Internet* et ont contribué à l'avènement d'un nouveau paysage médiatique libyen.⁴¹⁵

À l'ouest également, les Amazighs ont très vite investi le paysage médiatique : plusieurs initiatives citoyennes ont vu le jour en particulier à *Adrar n Infusen*. Et ce sont de jeunes militants qui ont mis en place des médias qui ont joué un rôle important dans la guerre contre le régime de Kadhafi. Ces médias ont servi également à contrer la propagande de ce dernier. Si dans leur stratégie de communication, les jeunes amazighs se sont employés à informer sur la réalité de la situation à travers le territoire amazigh, ils ont aussi tenu à mettre en avant l'amazighité aussi bien par l'usage de la langue amazighe que par la publication et la diffusion de contenus culturels et pédagogiques. Ainsi, des journaux imprimés, des blogs, des pages – *web*, des groupes *Facebook*, des web-radios, des chaînes *YouTube*, ... ont vu le jour⁴¹⁶. La langue amazighe est omniprésente dans l'ensemble de ces supports, aux côtés de la langue arabe. Certaines publications, et faute de maîtrise de la notation et des règles d'écriture de la langue amazighe, font usage de la seule langue arabe. En revanche, les noms de ces publications sont quasiment tous en tamazight et sont systématiquement transcrits en caractères néo-tifinagh. Dans les publications qui font usage de la langue amazighe, cette dernière est transcrite très souvent en caractères néo-tifinaghs, parfois en caractères arabes. Les caractères gréco-latins⁴¹⁷ sont très rarement utilisés.

Parmi les publications qui ont vu le jour pendant la guerre, notons : *Iderfan* « les livres », *Awarwir n Adrar* « l'écho de la montagne », *Adrar n Infusen* « Montagne des Infusen », *Ussan* « les jours », *Tala* « la fontaine », *Tamusna* « le savoir », *Imesli n Elmizyan* « la voix de la jeunesse », *Tifawin n At-Yefren* « Lumières d'At-Yefren », *Tamellult*⁴¹⁸, *Tira-nney* « notre écriture », *Izerfan* « les droits », *Jadu Tadrest* « Jadu la libre », *Tilelli* « Liberté », *Tagrawla* « Révolution », ... (cf. Annexe IV-26).

Thierry Portes, dans son reportage intitulé « Le printemps des Berbères libyens », publié le 21 juillet 2011 dans *Le Figaro*, affirme que dans *Adrar n Infusen* « les insurgés qui se battent pour libérer leur pays célèbrent la culture des Amazighen⁴¹⁹ » et y précise que « dans chaque

⁴¹⁵ « La naissance des médias "libres" de l'Est libyen », *RSF*, 20 juin 2011 : <https://urlr.me/bJM5es>

⁴¹⁶ Il est à constater que le réseau *Twitter* n'a pas été vraiment utilisé dans les milieux amazighs de Libye.

⁴¹⁷ Nous disons « gréco-latins » du fait que cet alphabet comprend deux lettres grecques : ε et γ.

⁴¹⁸ « Tamellult » est le nom d'un pic montagneux à Ifran (At-Yefren).

⁴¹⁹ Il s'agit là d'une mauvaise transcription de ce que le journaliste avait, certainement, entendu à savoir

ville ou bourgade berbère, les étudiants les plus éduqués, ceux qui parlent l'anglais, ont pris les rênes de la communication et de nombre de centres de décisions des rebelles. Ils sont généralement des partisans engagés de la cause amazighe ». (Portes 2011-a)

Dès le début de la guerre, des jeunes militants amazighs ont mis en place à *Adrar n Infusen* un organe d'information appelé « Nefusa Mountain Media Group »⁴²⁰. C'est le premier magazine, non clandestin, en langue amazighe diffusé en Libye « sur le Net par satellite avec le relai de *Libya Al-Hurra TV* »⁴²¹. Cet organe d'information est aussi traduit en arabe.

Ainsi, la jeunesse amazighe s'est organisée en plusieurs groupes à travers le pays amazigh afin de documenter la guerre et d'alimenter ce groupe de médias. Au-delà de la documentation de la guerre, il était également question de porter à la connaissance de l'opinion l'appartenance au monde amazigh de cette région mais aussi la détermination des Amazighs à recouvrer leur identité et leur liberté en tant qu'Amazighs (Buzakhar 2017, p. 195) en faisant usage du *Web*, en particulier le réseau social *Facebook*. Si *Nefusa Mountain Media Group* a joué un rôle important dans la diffusion de la réalité pendant la guerre à travers le monde amazigh, il est à noter également sa contribution à faire en sorte que les Amazighs de Libye deviennent « un modèle pour les autres Amazighs » (Suárez Collado 2013, p. 391).



Fin mai 2011, la chaîne arabe du Qatar, *Al-Jazeera*, consacre un reportage au « nouveau journal amazigh » *Libya Tadreft* « Libye la libre », qui est la version amazighe de *Libya al-Hurra*⁴²², publié à Jadu (*Adrar n Infusen*). Et dans cette publication, une page est réservée à la langue amazighe. C'est en pleine guerre que des jeunes amazighs d'*Adrar n Infusen* ont lancé cette publication dans une ville qui est « l'une des premières villes à organiser la révolution à *Adrar n Infusen* » dit la journaliste de la chaîne arabophone qui s'est rendue sur place. Younes Hares, le directeur de rédaction de *Libya al-Hurra* déclare à la chaîne que le journal « a joué un grand rôle dans la sensibilisation des combattants, qu'ils soient au front ou restés dans les

« Imazighen ».

⁴²⁰ Le magazine est diffusé sur le site *Libyatadreft.com* (<http://libyatadreft.com>). Le site a cessé de fonctionner depuis et il n'est plus accessible. Son contenu est partiellement accessible sur les archives du Web (*Waybackmachine*) : <https://web.archive.org/web/20120106043004/http://libyatadreft.com/>

⁴²¹ Rapport *RSF*, 2011, p. 16 : <https://urlz.fr/qCje>

⁴²² « *Libya al-Hurra* » c'est le titre principal de la publication, en langue arabe : « Libye la libre ».

villes ou les villages environnants » et il précise que le journal connaît une grande diffusion à travers le pays amazigh et serait même diffusé à Tripoli, la capitale ⁴²³.

« Le journal s'est doté d'une page en langue amazighe qui a débuté par la diffusion de la graphie amazighe tifinagh pour que, notamment, les enfants puissent l'apprendre », explique Aymen, responsable de la page amazighe, à la chaîne de télévision. L'étape suivante, selon Aymen, consiste à diffuser des mots et expressions simples de sorte que les enfants et les jeunes puissent apprendre l'écriture amazighe tifinagh. L'objectif des rédacteurs étant d'aboutir à la publication de poèmes amazighs, d'articles d'histoire amazighe ou encore des légendes et histoires de héros amazighs, tout cela en langue amazighe bien évidemment.⁴²⁴ Ce reportage a été rediffusé quelques jours plus tard (début juin 2011) par la chaîne française en langue arabe, *France 24*.⁴²⁵

Dans un reportage intitulé *Libyan Berbers demand rights* « Les Berbères libyens réclament leurs droits » de la chaîne qatarie *Al Jazeera English* qui s'est rendue dans la ville de Zouara, l'envoyé spécial, Imran Khan, rapporte que « les combattants berbères ont affronté les fidèles de Mouammar Kadhafi dans les montagnes de l'ouest du pays lors du soulèvement libyen contre l'ancien dirigeant. Ils disent maintenant qu'ils veulent que leur langue soit officiellement reconnue et que le nouveau gouvernement doit inclure leurs représentants ». Il donne la parole à Bendeq, artiste-musicien qui a pris les armes lors de l'insurrection contre le régime de Kadhafi, et à la chute du régime il participe à l'enseignement de la langue amazighe en tant que maître d'école. Au maquis ou dans les écoles d'At-Willul, la guitare ne l'a pas quitté. À l'école où il enseigne, en plus des cours de langue, il apprend aussi la musique aux enfants.⁴²⁶

La chaîne *BBC en arabe*, effectue un reportage dans la ville de Jadu en août 2011 et visite une école où des enfants apprennent la langue amazighe transcrite en caractères néo-tifinaghs. Pour l'une des enseignantes, interrogée par la chaîne britannique, ces caractères représentent l'identité, cette identité dont les Amazighs ont été privés par Kadhafi. Elle confie à la journaliste : « Nos origines ont été niées et nous ne pouvions dire publiquement que nous sommes des Amazighs. Dans les hôpitaux, les écoles et autres services publics, nous ne pouvions pas nous exprimer en tamazight et on ne parlait qu'en arabe. Nous étions ainsi

⁴²³ *Al-Jazeera*, 28 mai 2011 : <https://www.youtube.com/watch?v=DwpNabBPKqU>

⁴²⁴ *Ibid.*

⁴²⁵ *France 24*, 3 juin 2011 : <https://urlz.fr/qCjg>

⁴²⁶ « Libyan Berbers demand rights », *Al Jazeera English*, 31 décembre 2011 : <https://urlz.fr/qCjx>

privés de notre identité. Les lettres de tiffinagh sont notre identité, c'est une civilisation ». Un combattant, rencontré sur la ligne de front, explique que la langue amazighe est un héritage culturel de tous les Libyens.⁴²⁷

4.2. Publications « amazighes » parues pendant la guerre

Par « publication amazighes », nous entendons les publications qui sont à l'initiative des Amazighs qui sont entrés en guerre contre Kadhafi et son régime qui ont mis en avant, d'une manière ou d'une autre, l'élément amazigh. Certaines ont fait de la langue amazighe l'une des langues d'expression, certaines ne faisant pas usage de la langue amazighe mais évoquent la question amazighe, d'autres dont le nom est amazigh et souvent transcrit en caractères néo-tifinaghs même si la langue n'est pas utilisée et que la question amazighe n'est pas traitée. Mais dans la quasi-totalité des cas, les sujets traités par ces publications quelles que soient les thématiques (politique, sociale, militaire, culturelle, civilisationnelle, ...) portent essentiellement sur le pays amazigh.

Nous nous sommes intéressés principalement à deux publications, une lancée à l'intérieur du pays, en pleine guerre, *Tilelli* « Liberté », et l'autre lancée à l'extérieur par des réfugiés, *Tagrawla* « Révolution ».

4.2.1. Tilelli (avril – décembre 2011)

La publication *Tilelli* « Liberté » est lancée par de jeunes militants de Yefren (*Adrar n Infusen*) en avril 2011 en pleine guerre contre le régime de Kadhafi avec des moyens de fortune, sous les frappes et attaques des mercenaires du régime. Les trois premiers numéros sont parus à Jadu avant d'élire domicile à Yefren à la libération totale de la région des troupes de Kadhafi.

La gazette a connu deux interruptions pendant la guerre. Et malgré toutes les difficultés auxquelles les rédacteurs ont été confrontés, ils sont restés déterminés à assurer sa publication. Ils ont même revu, en les améliorant, la forme et le contenu de la publication.

⁴²⁷ « Reportage de la BBC sur les Amazighs d'*Adrar n Infusen* en Libye », Chaîne *YouTube Imazighen Libya*, 5 août 2011 <https://urlr.me/E6V5RF>

Tilelli a eu un écho aussi bien à Tripoli, à Benghazi qu'à l'échelle internationale, notamment grâce à son format numérique en ligne. C'est l'une des premières publications à paraître en langue amazighe pendant la « révolution » en Libye. Les rédacteurs de *Tilelli* estiment que l'un de ses rôles est de militer pour redonner considération à *Tamazight* (amazighité), identité historique et culturelle de la Libye. Ils restent convaincus, aussi du point de vue de la réalité que du point de vue historique, que *Tamazight* n'est pas seulement une composante ou un constituant mais plutôt « les racines sur cette Terre, et ce depuis des millénaires »⁴²⁸.

Cependant *Tilelli* a définitivement cessé de paraître, et ce pour de multiples raisons, en décembre 2011, après la parution de son 12^{ème} numéro.

Tilelli milite pour l'amazighité de manière assumée dans l'éditorial du premier numéro. Elle a adopté une politique volontariste d'usage de la langue amazighe et de la diffusion de la modernité. L'amazighité est présentée comme appartenant à tous les Libyens, la Libye étant amazighe. Si la langue amazighe occupe une place prépondérante dans la publication, les articles en arabe, dans les 10 premiers numéros, puis en arabe et en anglais dans les deux derniers numéros traitent exclusivement de la question amazighe (langue, histoire, société, civilisation, littérature, ...) et de questions de société liées à la démocratie, la pluralité, la citoyenneté, ...

Le journal *Tilelli* est porté essentiellement par les frères Bouzakhar libérés en février 2011 : ils allaient être jugés par le régime de Kadhafi et ils encouraient la peine capitale puisqu'accusés de trahison et de collaboration avec le Mossad, services de renseignements israéliens. Leur maîtrise de la langue, fruit de plusieurs années de lectures, de recherche et d'intérêt pour la question amazighe, leur a facilité la production en langue amazighe et, surtout, la capacité à diriger et à coordonner des initiatives en faveur de l'amazighité. Ils ont su mettre à disposition de la communauté leur expérience et leurs savoirs. Ils ont par exemple mis leurs compétences à la disposition du Conseil local d'At-Yefren dont la documentation (décisions, déclarations, etc.) était rédigée en arabe et en tamazight pendant la guerre. Ils ont joué un rôle important à At-Yefren, leur région, où ils ont contribué activement à la mise en place d'un Centre de médias et de communication : *Ammas n At-Yefren n asneymes* « Centre d'At-Yefren de communication ». Ce dernier regroupe plusieurs associations et coordonne leurs activités. Les frères Bouzakhar ont aussi activement pris part à des initiatives en faveur de l'amazighité au

⁴²⁸ Editorial trilingue (tamazight, arabe et anglais) du n° 11 du journal *Tilelli*, premier numéro de la nouvelle version parue à Tripoli.

niveau de l'ensemble d'*Adrar n Infusen*. (Cf. Annexe IV-27)

Nous nous sommes penché sur le magazine *Tilelli* et nous avons passé en revue l'ensemble des numéros parus. (Annexe IV-28)

Le **premier numéro** de la publication *Tilelli*, de format A4, est paru le 7 avril 2011 à Jadu (*Adrar n Infusen*). Le titre est en deux langues : tamazight et arabe. En tamazight, *Tilelli*, il est transcrit en caractères néo-tifinaghs, ⵜⵉⵍⵍⵉ, et en caractères latins. En entête et à côté du titre, on peut lire, en arabe, « Ils peuvent couper toutes les fleurs mais le printemps ne sera pas à eux ! Poète de la révolution - Sicile »⁴²⁹ (voir photo ci-dessous). Ce premier numéro ne comprend qu'une seule page. La publication se veut une « gazette culturelle, intellectuelle et sociale, publiée par la jeunesse de la Révolution du 17 février - Yefren ». Cette indication est mentionnée, en langue arabe, dans les quatre premiers numéros.



Les deux principaux textes dont l'éditorial « La révolution du peuple en marche 1 » sont en langue arabe. On y trouve la devise *Akal - Afgan - Awal* « la Terre - l'Humain - la Parole » transcrite en caractères arabes, en caractères néo-tifinaghs et en caractères latins, traduite en arabe. On y trouve également un poème de Sasi Boujnah intitulé *Tafsut n Imazighen* « Le printemps des Berbères » :

*Salit idney tafsut / Sugmet sugmet ad nas / Aktwa nekker / S wedrar amellal / Team yf-s
tallast / Adbir agar yetma-s / Yulul g usemmiḍ / Yeja aseknu ifar / Ixes tilelli / Nekren
Masinisa / Nekren win yemmut / Ukren tufut-nnes / Af imi n tsisawt / Dis ass ad yas / Ad
nekreẓ di tamurt / Ad yenḡel anẓar / Ad tali tazdayt.*

« Élevez avec nous le printemps / Attendez attendez, nous arrivons / Maintenant nous
sommes réveillés / Avec la montagne blanche / Couverte par l'obscurité / Le pigeon
parmi ses frères / Il est né dans le froid il quitte l'esclavage et s'envole / Il veut la liberté /

⁴²⁹ Cette citation est en réalité un vers du poète chilien Pablo Neruda (1973) *Podrán cortar todas las flores, pero no podrán detener la primavera* « Ils pourront couper toutes les fleurs, ils n'empêcheront pas le printemps ». Pablo Neruda est le nom de plume de Ricardo Eliécer Neftalí Reyes Basoalto (1904 - 1973) qui est un poète, écrivain, diplomate, homme politique et intellectuel chilien. Les rédacteurs de *Tilelli* ont dû confondre « Chili » et « Sicile ».

Ils ont renié Masinisa / Ils ont renié celui qui est mort / Ils ont volé son soleil / Sur la bouche du conte le jour viendra / Nous allons labourer la terre / La pluie tombera le palmier grandira ».

Le numéro 2, tout comme le premier numéro, de format A4 et ne comprend qu'une seule page. Il est paru le 14 avril 2011 toujours à Jadu. Là aussi, les deux principaux textes, l'éditorial « La révolution du peuple en marche 2 » et un texte d'appel à rejoindre la révolution et à soutenir le CNT, sont en langue arabe. En tamazight, il a été introduit un « Lexique de la Révolution » (*Amawal n Tagrawla*) comprenant six termes : *tilelli* « liberté », *tagrawla* « révolution », *izerfan* « droits », *adref* « libre », *tamurt* « pays/Terre », *tugdut* « démocratie », *tidets* « vérité ». Ces termes sont traduits en anglais et en arabe.

Le troisième numéro, paru lui aussi à Jadu le 21 avril 2011, comprend cette fois-ci quatre pages de format A4. La Une donne le sommaire et elle est illustrée par une caricature montrant Kadhafi accroché à la branche d'un arbre disant, en arabe, '*ana huna...* '*ana huna...* « moi, ici... moi ici » = « je suis là ! ». La branche qui représente le pouvoir est sur le point de s'arracher. La caricature est accompagnée d'une légende en tamazight et en arabe : *Agdud yexs ad yessuṭa eaqid*⁴³⁰ « le peuple veut faire tomber le colonel ». Une autre caricature est publiée en page 2 : elle représente Kadhafi avec une légende en quatre langues (français, tamazight, arabe et anglais) : *Gaddafi amenyay* « Gaddafi assassin ». Dans ce numéro, deux pages sur quatre sont consacrées à la langue amazighe.

Un article intitulé *Tilawt n tasertit d tadelant di Libya* « Réalité de la politique et de la culture en Libye » repris de la revue *Tawiza*⁴³¹ n° 161 (2010). L'article est écrit en caractères latins. Le texte est accompagné d'un tableau donnant l'alphabet amazigh dans les deux caractères (néo-tifinaghs et latins) et l'équivalent en arabe. Le « Lexique de la Révolution » (*Amawal n Tagrawla*) est reconduit avec, pour ce numéro, huit nouveaux termes : *agdud* « peuple », *tmagit* « identité », *agraw* « rassemblement », *tira* « écriture », *amezruy* « histoire », *tidmi* « pensée », *tasekla* « littérature » et *isefra* « poèmes ». La deuxième page dédiée à la langue amazighe de ce numéro est consacrée essentiellement à deux poèmes : un, transcrit en caractères néo-tifinaghs, *Seg wezru itnaba* « De la pierre il appelle », signé Mmi-s

⁴³⁰ « *Eaqid* » est le terme arabe qui veut dire « colonel ». C'est le grade militaire de Kadhafi déclaré en 1969 lors du coup d'État et c'est le grade qu'il a toujours gardé. En réalité, Kadhafi n'avait pas le grade de colonel au moment du coup d'État. En réalité, il n'était que lieutenant (Larcher 1997, p. 137).

⁴³¹ *Tawiza* est revue mensuelle qui paraît à Nador, dans le Rif. Créée en 1997, elle a été dirigée par Mohamed Boudhane. La revue a cessé de paraître depuis août 2012. Le dernier numéro paru est le 184.

n Nfusa, et l'autre, transcrit en caractères latins, *Awal d iman* « La parole est soi », signé Ifri. On y trouve sur cette quatrième page de la publication, l'image de Slimane Barouni⁴³², un des symboles des Amazighs de Libye, présenté en langue amazighe en caractères néo-tifinaghs, et des brèves présentations de Massinissa⁴³³ et de Sifaks « Syphax »⁴³⁴ en langue amazighe transcrite en caractères latins.

Le numéro 4, paru à Yefren le 28 avril 2011, est conçu de la même façon que le n° 3. La Une annonce le sommaire du numéro avec une caricature de Kadhafi accompagnée d'une légende en tamazight (transcrite en caractères néo-tifinaghs) et en arabe : *Agdud yewwa tawalt-nnes : effey a Geddafi* « Le peuple a dit son mot : pars⁴³⁵ ô Gaddafi ».

Deux pages entières consacrées à la langue amazighe, cette fois-ci entièrement transcrites en caractères néo-tifinaghs. Un article intitulé *Tamaziɣt, tutlayt n Libya* « Tamazight, langue de la Libye », signé Ifri, et deux poèmes : un de Saëid Sifaw intitulé *Amusnaw* « Le savant » et l'autre signé Ifri intitulé *Awal d iman* « La parole est soi ».

Le numéro 5, de quatre pages, dont le format est globalement identique aux deux précédents, paru à Yefren le 5 mai 2011, a introduit à côté de la devise du journal, en arabe, présente depuis le premier numéro, une deuxième devise en tamazight transcrite en caractères néo-tifinaghs qui est un extrait d'un poème de Lounès Matoub : *Ulayyer nerğ'asirem a nsenned f sşber / amsedrar ur iħekkem xas yeyra yezwer*⁴³⁶ « Il n'est pas d'espoir à guetter en s'accotant sur la patience / Le montagnard ne verra pas son règne, fût-il savant ou esprit sagace »⁴³⁷ avec la mention *Matub Lunis – Dzayer* « Matoub Lounès – Algérie ». La mention, en arabe,

⁴³² Slimane Barouni (Suleiman ben Abdullah al-Barouni) est natif de la région de Fessatou (Jadu) à *Adrar n Infusen*. Il était à la fois érudit, juriste, auteur, combattant, dirigeant politique, poète et journaliste. Il est l'un des symboles que célèbrent les Amazighs de Libye. Il est né en 1870 à Fessatou et décédé en 1940 en Inde.

⁴³³ Massinissa / Masinissa (env. 240-149 av. J.-C.) fut un dirigeant politico-militaire de la Numidie. Il est connu et il est présenté par les historiens comme Roi de Numidie. Après avoir combattu pour le compte de Carthage, sous le règne de son père Gaïa sur la tribu numide des Massyles (Numidie orientale), contre les Romains en Espagne de 211 et 206 av. J.-C., il s'allie à Rome qu'il aide pour envahir Carthage. Il prend le pouvoir à la mort de son père et joue un rôle important. L'historien grec Polybe (XXXVII, 16) a fait l'éloge de Massinissa et Tite-Live voit en lui « le plus grand des rois de son temps » (XXIX, 29, 5.). À la chute de Syphax, qui régnait sur la Numidie occidentale, Massinissa unifie la Numidie. Il a exercé son règne en Afrique du Nord en étant allié de Rome. (Camps 1995, Lassere 2010 & *Universalis* : <https://urlr.me/vaq3GR>)

⁴³⁴ Syphax est connu dans l'Histoire comme Roi des Masaesyles (Numidie occidentale), il meurt prisonnier à Rome en 203 ou 202 avant J.-C. Après avoir été l'allié de Rome contre Carthage, il change de camp sous l'influence de son épouse Sophonisbe, fille d'Hasdrubal Gisco, général carthaginois. (Larousse).

⁴³⁵ Dans le texte en tamazight, il est écrit *effey* « sors », dans la traduction nous avons privilégié le terme « pars » qui convient mieux à l'expression en français.

⁴³⁶ Cette écriture présente quelques erreurs : le son « y » a été noté « g », le son « ħ » est noté « h » et une emphatique « z » confondue avec « z ». Le vers tel qu'il a été transcrit dans le journal est le suivant : « Ulayger nerja asirem an-nsenned f sşber / amsedrar ur uħekkem gas yeyra yezwer »

⁴³⁷ Traduction de Yalla Seddiki (Matoub 2003, p. 190).

« gazette culturelle, intellectuelle et sociale, publiée par la jeunesse de la Révolution du 17 février - Yefren » est rempalcée, toujours en langue arabe, par « gazette culturelle, intellectuelle, politique et sociale, publiée par la jeunesse de la Révolution du 17 février Yefren – Montagne Nafousa », toujours en arabe. En effet, la publication assume son caractère politique, et il y a la précision de la région où se trouve Yefren à savoir la montagne des Infusen (*Adrar n Infusen*).

Dans ce numéro également, deux pages sont consacrées à la langue amazighe, entièrement transcrites en caractères néo-tifinaghs. Au sommaire, un article intitulé *Tameslayt n tilelli* « La parole de la liberté », une nouvelle rubrique *Agdud d tagrawla* « le peuple et la révolution » et deux poèmes : *Tzallit* « la prière », de Saëid Sifaw, et *Adrar n Ifran* « la montagne d'Ifrane », signé Ifri. En page 4, avec les deux poèmes, on peut également lire deux citations transcrites en caractères néo-tifinaghs : *May txesem ecfut idles-nnwen kan* « Ce que vous voulez souvenez-vous, votre culture uniquement ! » et *Tagrawla d tafsut di Libya* « La révolution et le printemps en Libye ».

Dans ce numéro réapparaît la rubrique *Amawal n Tagrawla* « Lexique de la révolution » en page 3 et propose treize nouveaux termes : *Awni* « parlement », *tagdudt* « république », *tanebaqt* « gouvernement », *asqamu* « conseil », *asemmal* « manifeste / communiqué / déclaration », *astayen* « élections », *azarug* « indépendance », *tiyamin* « droits », *tusnas* « reconnaissance », *aneylaf* « ministre », *akabar* « parti », *aymis* « journal / gazette » et *amlsan* « hebdomadaire ».

Le **numéro 6** de *Tilelli*, paru le 12 mai 2011, de même format que les trois précédents, consacre les pages 3 et 4 à la langue amazighe transcrite uniquement en caractères néo-tifinaghs. En page 2, à côté d'un article en arabe qui évoque la liberté d'expression, les rédacteurs ont publié un tableau qui donne les noms de 26 anciens palais situés à *Adrar n Infusen*. Ces noms sont donnés dans un tableau de trois colonnes dont l'une présente les noms amazighs de ces palais transcrits en caractères néo-tifinaghs. Aux pages 3 et 4, on y trouve deux courtes histoires, *Tinfasin tiguzlalin guda* « histoires très courtes » : *Awerwir* « écho » et *Asennaq* « hier ». On y trouve également une brève présentation de Mouloud Mammeri, deux poèmes et le « Lexique de la révolution ». Ce dernier est le même que celui donné dans le numéro précédent. Les deux poèmes sont *Tafat* « Lumière », signé Sassi Dehmani, et *Aman d ical* « L'eau et le sable », signé Ifri.

Le **numéro 7**, paru le 15 juillet 2011, de même format et du même nombre de pages que les quatre précédents. Là aussi, deux pages sont consacrées à la langue amazighe (pages 3 & 4). La page 3 comprend un article intitulé *Tasekla-nney tinfas – uṭṭun I* (Notre littérature Contes – numéro 1 ». Sur la même page on y trouve le « Lexique de la révolution » qui reprend les treize termes publiés dans les numéros 5 et 6. Dans ce numéro, et à la page 3, sont évoqués les motifs amazighs présentés comme un des caractères de l'identité amazighe, sous le titre *Tkella ney timunkacin di Adrar n Infusen* « Motifs décoratifs⁴³⁸ à Adrar n Infusen » : *Nessen belli tkella tella af tlabā ney aḥuli yemmexdem s uzeṭṭa, teggen di⁴³⁹ tisednan d tibucilin tinfusiyyin. Azeṭṭa i Adrar d yudan-nnes netta amatar n tmagit-nney* « Nous savons que le motif décoratif se trouve sur *talaba*⁴⁴⁰ ou *aḥuli*⁴⁴¹ qui se fabrique par le métier à tisser que font les femmes et les filles nefoussies. Le métier à tisser pour la Montagne et ses gens, il est l'indice de notre identité ». Sous le texte, il est indiqué ceci : *Tawlaft af uzelmā n Xali Yusuf Xettali s At-Fessaṭu di adrar-nney Infusen* « La photo à gauche appartient à Youssef Khettali de Fessatou notre montagne Infusen ». La photo en question, à gauche du texte, présente quatre motifs : *Tiṭ n tmalla tameckant* « Œil d'une petite colombe », *Tiṭ n tmalla tameqqrant* « Œil de la grande colombe », *Tamencart tameckant* « Petite scie », *Tamencart n tbelyas* « Scie de "tibelghas"⁴⁴² ».

En page 4 sont publiés deux poèmes : *Alemmi* « jusqu'à quand ? », signé par Ifri, et *Adrar n Ifran* « Montagne d'Ifrane », signé par Seïd Sifaw.

Le **numéro 8**, paru le 21 juillet 2011, est du même format que le précédent (4 pages format A4). La mention précisant la nature du journal est donnée dans les deux langues : tamazight et arabe. En tamazight, elle est présentée ainsi : *aymis n tadelsant tidmit tasertit d tin meddan teffey di At-Yefren – Adrar n Infusen* « gazette culturelle, intellectuelle politique et sociale, paraît à At-Yefren – Adrar n Infusen ».

Ce numéro donne les noms de quatre organisations de la société civile créées à At-Yefren et domiciliées dans le bâtiment qui abrite le Centre d'information d'At-Yefren (*At-Yefren Media*

⁴³⁸ Dans le texte en tamazight, il est écrit « tkella ney timunkacin » : les deux termes « tkella » et « timunkacin » sont des synonymes et signifient « motifs décoratifs ».

⁴³⁹ Les rédacteurs ont certainement oublié un « s ». En effet, c'est probablement *dis* « dans lui » et non pas *di* « dans ».

⁴⁴⁰ *Talaba* est un habit en laine. Le nom est donné aussi bien pour un habit porté par les hommes que pour celui porté par les femmes. Si bien évidemment les femmes et les hommes les portent de manière distincte, l'habit porté par les femmes est caractérisé par son ornement de motifs. Celui porté par les hommes n'est généralement pas orné de motifs sinon d'un seul.

⁴⁴¹ *Aḥuli* est porté exclusivement par les hommes. Il est de même nature que *talaba* et ce qui différencie les deux c'est la manière les porter.

⁴⁴² Nous n'avons pas pu trouver ce que « tibelghas » signifie.

Center) : *Tiddukla n Tira i tutlayt d tadelsant n tmaziyt* « Association Tira pour les langue et culture amazighes », *Tiddukla Tanit i tisednan d ineenec imaziyen* « Association Tanit pour les femmes et les enfants amazighs », *Tasetnit tanamurt n tadelsa tamaziyt* « Organisation nationale pour la culture amazighe » et *Ammas n Adrar n Infusen i tizrawin d useggal n umezruy* « Centre d'Adrar n Infusen pour les études et les recherches historiques ». Dans les deux pages dédiées à la langue amazighe, on y trouve un article intitulé *Iqellalen* « Les potiers », une liste de 13 noms de mausolées et de mosquées à travers *Adrar n Infusen* (*Ismawen n mcahed d timezgidiwin di Adrar n Infusen*), une liste de onze termes dans le « lexique de la Révolution » compris dans des listes publiées dans les numéros précédents et deux poèmes : *Adfel* « La neige », signé Eisa Eacur, et *Tazmart-nney* « Notre force », signé Maġer.

La page 2 comprend un article en arabe intitulé « La poésie amazighe ancienne à la montagne de Nafoussa » et donne en illustration trois vers d'un poème amazigh transcrit en caractères arabes : *Tasid di tmurṭ tefer, tzid dis iges meqer / Tasid di tsifi tbedd, tsusuti si tiṭ tegfed / Teker swalem in tzizut, tenet laz in tmeddurt.*⁴⁴³

Le **numéro 9** est paru le 28 juillet 2011, de format magazine (A4) de quatre pages : il reprend la maquette des numéros précédents. Il donne, en page 2, les noms de neuf organisations de la société civile créées à At-Yefren dont quatre ont été annoncées dans le numéro précédent (n° 8) : *Tiddukla n Tiwetriwin i asegni d asili n timaziyin* « Association Tiwetriwin pour le développement des femmes amazighes », *Tiddukla n tigrawliwint*⁴⁴⁴ *n At-Yefren* « Association des [femmes] révolutionnaires d'At-Yefren », *Tiddukla n Tayri i inaenec imaziyen* « Association Tayri pour les enfants amazighs », *Tiddukla Imedyazen i isefra n Imaziyen* « Association Imedyazen pour les poèmes des Amazighs », *Tiddukla n Ifri i tessanisem amazi* « Association Ifri pour la toponymie amazighe ».

Dans la page 3, entièrement dédiée à la langue amazighe, on y trouve deux textes : *Libya tatrart* « la nouvelle Libye » et *Amussu n tmaziyt* « mouvement de tamazight⁴⁴⁵ ». On y trouve également la rubrique *Amawal n tagrawla* qui reprend onze des termes déjà publiés dans les numéros précédents et y introduit quatre nouveaux : *tigmi* « développement », *tayerma* « civilisation », *agdud* « peuple » et *tiddukla* « association ». Dans cette même page, les

⁴⁴³ Nous n'avons pas pu traduire ce vers : certains termes nous sont inconnus.

⁴⁴⁴ Il doit y avoir une erreur de transcription. Le « t » final dans « tigrawliwint » doit être une coquille ou une erreur : il s'agit d'un pluriel. La traduction donnée en arabe du mot « tigrawliwint » est « ta'irat » qui signifie « [femmes] révolutionnaires », ce qui donnerait en berbère : *tigrawliyin* (pluriel de « tagrawlit »). En revanche « tigrawliwin » signifie « révolutions » (pluriel de « tagrawla »).

⁴⁴⁵ « Tamazight » ici pourrait signifier « la langue amazighe », « la culture amazighe » ou « l'amazighité ».

rédauteurs donnent les noms de huit martyrs : *Ixafuren nney*. La page 4 est dédiée à la poésie : *ussan n tallest* « jours d'obscurité », signé Madyis et *aman d ical* « l'eau et la poussière », signé Ifri. En bas de cette dernière page est écrit *uzum n tinemmirin* « jeûne des bénédictions » : c'était à l'approche du mois de ramadhan qui voit les musulmans observer un mois de jeûne.

Le **numéro 10**, paru le 4 août 2011, consacre deux pages entières à la langue amazighe. En page 3, il donne le tableau de l'alphabet tfinagh (33 lettres) avec l'équivalent en caractères latins et arabes ainsi qu'un exemple pour chaque lettre. Trois textes figurent sur cette page : *Agraw anamur d adyaren* « Conseil national local », *Libya ass-a d ayetc-a*⁴⁴⁶ « Libye aujourd'hui et demain » et *Agrawli d anaruz*⁴⁴⁷ « le révolutionnaire est espoir »⁴⁴⁸. Sur la même page un encadré est consacré aux proverbes « inzan-nney » :

Di At-Yefren yernay guda s inzan « À At-Yefren nous avons beaucoup de proverbes ».

Di asebtar ayed ad nig kra n inzan s awal nney d bac yal ad akzen matta yersen s tasekla d tira ula temektit n mezruyt » dans cet article, nous allons mettre quelques proverbes pour que les lecteurs comprennent ce qu'ils ont comme littérature et d'écrits même de la mémoire de l'histoire ».

Fus-nnes yeqqur « sa main est dure » : se dit de quelqu'un qui est avare. *Tadest-nnes tameqrart* « son ventre est grand » / *Yuc-as af ix-f-nnes* (il lui a donné sur sa tête » / *Yeqr-s-as tamedjit-nnes* « il lui a coupé son oreille ».

Comme dans les numéros précédents, la quatrième page est consacrée à la poésie : *Mant knim* « Qui êtes-vous ? », signé Belqasem Becin, et *Tmagit d tagrawla* « l'identité et la révolution », signé Ifri.

À partir de novembre 2011, *Tilelli* change de forme et devient un journal de format 24,50 x 34,50 cm, avec 8 pages, de la couleur et publie dans trois langues : tamazight, arabe et anglais. Il paraît à Tripoli. Il est annoncé comme un journal mensuel et présenté comme « Revue mensuelle indépendante - culturelle et intellectuelle » : *Aymis n adelsan d tidmi d azarug* « Journal de culture et de pensée et indépendant ». Si les textes en langue amazighe sont transcrits essentiellement en caractères néo-tfinaghs, certains le sont en caractères latins.

⁴⁴⁶ *Ayečča* « demain ».

⁴⁴⁷ De deux choses l'une : soit le rédacteur voulait écrire « anazur » qui veut dire « artiste », soit il voulait écrire « anaruz » qui veut dire espoir.

⁴⁴⁸ Ou le révolutionnaire est un artiste.

Le « Lexique de la Révolution » devient « Lexique de la Liberté » (*Amawal n Tilelli*) et propose dans chacun des deux numéros parus dix-huit différents termes. Un alphabet de 33 lettres, avec comme titre *Lmed tifynay* « apprend tifynagh », est inséré dans les deux pages consacrées à tamazight donnant la transcription de la langue en caractères néo-tifynaghs et latins avec l'équivalent en arabe et un exemple, pour chaque lettre, en tamazight transcrit en caractères néo-tifynaghs.

Dans le **numéro 11**, paru en novembre 2011, on y trouve un article intitulé *Tilawt n tasertit d tadelsant di Libya* « Situation de la politique et de la culture en Libye » signé Maziḡ Buzaxar. Cet article est déjà publié dans le numéro 3 en caractères latins. Dans ce numéro, il est repris en caractères néo-tifynaghs. Trois poèmes transcrits en caractères latins sont publiés dans ce numéro : *Aman d acal* « L'eau et le sable », *Ussan n tallest* « Jours des ténèbres » et *Amusnaw* « Le savant ». On y trouve la rubrique *Tiyri g kra n inzan (jar tinfas d unamek)* « Enseignement de certains proverbes (entre contes et signification) ». Un article transcrit en caractères latins donne le contexte de l'origine du proverbe *Am Xlifa n At-Mmean* « Comme Khlifa des At Mēan » à travers un conte.

Le **numéro 12** est présenté de la même façon que le précédent. Les deux pages centrales consacrées à la langue amazighe proposent, en plus de l'alphabet et le « Lexique de la Liberté », un article intitulé *Tamaziḡt tutlayt Libya* « Tamazight langue de la Libye », signé Emmis n Nfusa, transcrit en caractères néo-tifynaghs et qui est une reprise d'un article paru dans le numéro 4. On y trouve un poème, *Tagrawla n imeyban* « La révolution des démunis », signé Maṣer et un deuxième poème *Tafat* « Lumière » de Sassi Dehmani, déjà publié dans le numéro 6. Les deux poèmes sont transcrits en caractères néo-tifynaghs. La rubrique *Tiyri g kra n Inzan (jar tinfas d unamek)* présente dans ce numéro un article sur le contexte qui donne le sens du proverbe *Talyemt n Ben Delfu* « La chamelle de Ben Delfu », transcrit en caractères latins.

Il y a lieu de noter que certains textes publiés dans certains numéros de *Tilelli* se retrouvent dans des documents publiés courant des années 2000 en Libye.

4.2.2. Tagrawla

Le journal *Tagrawla*⁴⁴⁹ « la révolution » a été lancé par trois militants⁴⁵⁰ d'At-Willul à Djerba, l'un des territoires où sont installés les réfugiés libyens. Très vite, ces trois militants ont été rejoints par d'autres militants, tous d'At-Willul, et le groupe s'est agrandi. Ils ont loué une maison près de Midoune où ils ont mis en place un certain nombre d'activités militantes. Il est notamment question de l'organisation du soutien aux familles réfugiées en Tunisie, la liaison avec l'intérieur et la coordination avec le front notamment à *Adrar n Infusen* où sont allés nombreux jeunes d'At-Willul pour s'entraîner et préparer l'attaque des troupes de Kadhafi présentes à Zouara.

Le journal *Tagrawla* est une publication hebdomadaire paraissant le mercredi. Il est édité par « Les jeunes de la Révolution du 17 Février – Zouara ». Il a commencé à paraître fin mai 2011⁴⁵¹. L'une des particularités de cette publication est sa parution à l'étranger. En effet, douze numéros sont parus à Djerba, durant toute la période où la ville de Zouara fut occupée par les troupes de Kadhafi. Le treizième numéro est paru à Zouara, juste après sa libération. En plus de la version électronique, au moins 1000 copies de ce journal sont imprimées chaque semaine, les militants les font parvenir, clandestinement, au pays. Le contenu du journal se focalise sur l'actualité de la guerre ainsi que sur des informations utiles pour les réfugiés, notamment en Tunisie, avec en permanence un accent sur des écrits de sensibilisation identitaire. Les éléments les plus actifs dans la réalisation de cette publication sont Anwr Bskal, Moufid Bekka, Yunes Ajeyyache, Mohamed Moamar, Wael Ftis, Tariq Ghali, Nasser Azabi, Naguib Boukryat et Abdul Aziz Shalgam. Si le journal a débuté grâce à des efforts financiers personnels, à partir du cinquième numéro c'est le Conseil local de Zouara qui a pris en charge les frais de sa publication.⁴⁵²

Comme la quasi-totalité des publications qui ont vu le jour sur le territoire amazigh ou qui sont à l'initiative des militants amazighs, *Tagrawla* est bilingue : arabe et tamazight. C'est principalement les caractères arabes qui sont utilisés pour transcrire les textes amazighs. « La raison principale est le fait que le lectorat potentiel maîtrise la langue arabe et n'était pas suffisamment formé pour lire en caractères latins ou néo-tifinagh » (Entretien avec Moufid Bekka, Paris / Tripoli le 1^{er} mai 2024).

L'équipe ayant pris en charge la publication n'a pas de connaissances particulières en matière de publication ou de l'outil informatique, elle est juste animée par la volonté de faire. « Nous

⁴⁴⁹ *Tagrawla* est la transcription en caractères latins du nom transcrit en caractères néo-tifinagh : □□□□□□□□

⁴⁵⁰ *Tagrawla* a été lancé par Moufid Bekka, Anwr Bskal et Yunes Ajeyyach.

⁴⁵¹ Le premier numéro est paru le 25 mai 2011.

⁴⁵² Post de Madghis M. Madi sur Facebook le 25 mai 2017 : <https://urlz.fr/qXvP>

découvrons et apprenons au fur et à mesure des techniques (logiciels) de rédaction et de mise en page ce qui nous permet d'améliorer la forme » (Moufid Bekka, Paris / Tripoli le 1^{er} mai 2024).

Dans le **premier numéro**, de deux pages, le nom "Tagrawla" est transcrit en caractères latins et arabes. Ce numéro comprend un poème en tamazight transcrit en caractères arabes. Le drapeau libyen en fond de la publication rend la lecture difficile notamment sur la version électronique (cf. Annexe IV-29).

Le **numéro 2**, paru le mercredi 1^{er} juin 2011, comprend quatre pages. Le nom du journal en première page est, cette fois-ci, en caractères néo-tifinaghs « ⵜⴰⵖⴰⵔⵓⵏⴰ ». En deuxième page, le nom du journal est transcrit en caractères latins, en page 3 en caractères arabes et en page 4 de nouveau en caractères néo-tifinaghs. Dans ce numéro est publié un tableau de l'alphabet néo-tifinagh. Et à part ce dernier, aucun autre texte en tamazight n'y figure.

Dans le **numéro 3** (4 pages), le titre en première page est écrit dans les seuls caractères néo-tifinaghs et dans les pages suivantes, il est dans trois types de caractères (néo-tifinaghs, latins et arabes). L'essentiel du numéro est en arabe. En page 4 on y trouve l'alphabet néo-tifinagh de l'IRCAM⁴⁵³ ainsi qu'une grille de jeu de mots mêlés (cachés) en néo-tifinagh. Le tableau de l'alphabet est suivi de six exemples en tamazight transcrits en caractères néo-tifinaghs, arabes et latins⁴⁵⁴ : *txabit* « jarre », *tickwt* « outre en peau de chèvre », *taklut* « panier », *tajdut* « bol », *timejnt* « pot », *tlabat*⁴⁵⁵ « toge ».⁴⁵⁶

Le **numéro 4**, publié le 15 juin 2011, est globalement de la même forme que le numéro précédent. Une partie de la quatrième page est consacrée à la langue amazighe avec deux

⁴⁵³ IRCAM : *Institut royal de la culture amazighe*, est une institution marocaine fondée par décret royal (Dahir n° 1-01-299) en date du 17 octobre 2001. Il est annoncé le même jour par Mohammed VI dans son discours d'Ajdir, dans le Rif. L'IRCAM a pour principale mission l'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif et doit assurer « son rayonnement dans l'espace social, culturel et médiatique, national, régional et local ». Cette institution royale, dont le siège est fixé à Rabat, est mise "sous protection tutélaire" du roi.

⁴⁵⁴ La transcription en caractères latins ne respecte pas les règles de transcription : en particulier, les graphèmes avec diacritiques ne sont pas utilisés. Vraisemblablement, seuls les caractères que présente un clavier d'ordinateur ordinaire sont utilisés.

⁴⁵⁵ C'est le costume porté par les hommes à *Adrar n Infusen* et à *At-Willul* et qui ressemble au burnous kabyle. Même les non-amazighophones le portent en Libye. On le retrouve également au sud de la Tunisie et dans le Mزاب. Dans certaines régions d'Afrique du Nord, le mot « talaba » désigne un habit de femmes (cf. Taïfi 2016, p. 538). En Kabylie, *talaba* est une pièce de laine tissé à la main qui servir de vêtement ou de couverture (cf. Dallet 1982, p. 442).

⁴⁵⁶ Ce qui est transcrit dans le journal est le suivant : *tkhabit*, *tichkwt*, *taklut*, *tajdut*, *tim3jnt*, *tlabat*.

petits poèmes : *Tagrawla n Libya* « La révolution de la Libye » et *Azul f irgazen* « Salutations sur les Hommes ». Le deuxième poème est accompagné d'un lexique de sept mots dont le sens est donné en arabe. L'alphabet néo-tifinagh est redonné dans ce numéro avec une grille de mots mêlés en néo-tifinagh. Un lexique de huit mots est intégré dans cette page. À l'exception du tableau de l'alphabet néo-tifinagh et de la grille de mots mêlés qui sont transcrits en caractères néo-tifinaghs, le reste de la littérature amazighe de ce numéro est transcrit en caractères arabes.

Le **numéro 5**, paru le 22 juin 2011, ne contient que le tableau de l'alphabet néo-tifinagh et une grille de mots mêlés en caractères néo-tifinaghs.

Dans les textes en arabe, sont souvent introduites des formules, notamment de salutations, en tamazight comme par exemple *Azul ayetma d yessetma !* « Salutations, frères et sœurs ! ».

Le **numéro 6**, paru le 29 juin 2011, intègre le drapeau amazigh en entête des pages 2, 3 et 4 à côté du titre « Tagrawla » transcrit, comme pour les numéros précédents, dans les trois caractères. Avec le drapeau amazigh, il y a la devise *Tanmirt af igrawliyn n Libya*⁴⁵⁷ « Bénédiction sur les révolutionnaires de Libye ».

Il en est de même pour le **numéro 7**. La part de la langue amazighe, en page 4, est toujours assez peu fournie : le tableau des caractères néo-tifinaghs, un ou deux petits textes (généralement des poèmes) transcrits en caractères arabes et un lexique de quelques mots.

4.2.3. Quelques-unes des autres publications parues pendant la guerre

D'autres publications, à l'initiative d'acteurs amazighs, ont vu le jour durant l'insurrection contre le régime de Kadhafi. Nous présentons quelques-unes de ces publications.

4.2.3.1. *Libya Tadreft*

*Libya Tadreft*⁴⁵⁸ / *Libya alḥura*⁴⁵⁹ « Libye la libre », 4 pages, noir et blanc, n° 100, 30 juillet

⁴⁵⁷ « ⵜⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵉⵖⵔⴰⵎⵉⵏ ⵏ ⵉⵔⵉⵔⵉⵏ » (*tanmirt af igrawliyn n Libya*).

⁴⁵⁸ *Libya Tadreft* est la transcription en caractères latins du nom transcrit en caractères néo-tifinaghs : ⵉⵔⵉⵔⵉⵏ.

⁴⁵⁹ *Libya alḥura* est le titre en langue arabe, à côté du titre en tamazight.

2011. Il s'agit d'un journal d'information politique, culturel et sociétal publié par le département de l'information et de la culture du Conseil local transitoire de Jadu. Ce journal est quasi-quotidien (cf. Annexe IV-30).

Dans le numéro (100) que nous avons pu consulter, la page 3 est consacrée à la langue amazighe : elle présente l'alphabet amazigh en caractères néo-tifinaghs (30 caractères)⁴⁶⁰ avec l'équivalent en caractères arabes et un exemple pour chaque lettre transcrit en caractères néo-tifinaghs avec sa traduction en arabe. Une liste des noms de huit animaux transcrits en caractères néo-tifinaghs est donnée en face d'images d'animaux et il est demandé aux lecteurs de lier les noms aux bonnes images : *izem* « lion », *gazeṭ* « coq », *gerdi* « souris », *tegna* « poisson », *zumer* « mouton », *zerzer* « gazelle », *zeyṭ* « âne » et *cecciw* « oiseau ». Il s'agit là d'un jeu. Enfin, il est donné la liste des jours de la semaine (*usan n imalas*) transcrits en caractères néo-tifinaghs et en caractères arabes avec leurs équivalents en arabe : *asunniṭ* « samedi », *tudjit* « dimanche », *tasit* « lundi », *tacertit* « mardi », *tuqzit* « mercredi », *asemmis* « jeudi » et *tlegmet* « vendredi ».

4.2.3.2. *At Wilul*

*At Wilul*⁴⁶¹, 8 pages, A4, couleurs, 16 septembre 2011, n° gratuit : numéro d'essai.

À l'exception d'une page dédiée à l'initiation à la langue amazighe, les sept autres pages sont rédigées en langue arabe et traitent de différentes questions liées à l'actualité locale ou nationale. Ce numéro est publié moins d'un mois après la libération totale et définitive de la ville de Zouara des troupes de Kadhafi et avant la mort de ce dernier (cf. Annexe IV-31).

La page 5, consacrée à la langue amazighe, est intitulée *a nadl a nyr tmaziyt* « nous commençons à apprendre tamazight ». Elle présente l'alphabet amazigh en 28 lettres⁴⁶² en caractères néo-tifinaghs avec leurs équivalents en arabe. Cinq mots en tamazight : *tidreft* « liberté », *tayerma* « civilisation », *amezruy* « histoire », *idles* « culture » et *tagrawla* « révolution ». Suivent trois citations mobilisant les cinq mots présentés plus haut : *Idles ny g*

⁴⁶⁰ Les trente caractères présentés dans le tableau de l'alphabet : *a, b, g, d, ḍ, e, f, k, h, ḥ, ε, x, q, i, j, l, m, n, u, r, y, s, š, c, t, ṭ, w, y, z, ž*.

⁴⁶¹ *At Wilul* est la transcription en caractères latins du titre en néo-tifinagh : ⵏⵝⵉⵍⵓⵝ

⁴⁶² Lettres présentées dans le tableau : *a, b, t, j, ḥ, x, d, r, z, s, c, š, ḍ, ṭ, ž, ε, y, f, q, k, l, m, n, h, w, y, i, e*.

*umezruy*⁴⁶³ « notre culture est dans l'histoire », *Tagrawla a tskn idles g umezruy at-tay tidreft i tayerma* « la révolution montre la culture et l'histoire et arrache la liberté pour la civilisation » et *Tidreft d abrid i tayerma* « la liberté est le chemin pour la civilisation ».

La troisième partie de cette page est consacrée à un poème intitulé *Frefettu* « Papillon ».

À la fin de la page, un lexique (tamazight-arabe) de cinq mots est donné : il s'agit des cinq mots donnés au départ.

L'ensemble du contenu est transcrit simultanément en caractères néo-tifinaghs et arabes sans traduction.

4.2.3.3. *Tasyunt n Tamusna / Tmusna Newspaper*

Tasyunt n Tamusna / ⵜⴰⵙⵓⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵙⵏⴰ « journal *Tamusna* » est lancé par des jeunes de Yefren en collaboration avec « At-Yefren Media Center ». Il a d'abord commencé à paraître en anglais sous le nom de « Tmusna Newspaper ». Nous avons pu nous procurer les six premiers numéros de cette publication que nous analysons dans ce qui suit. Le premier numéro (5 pages) est paru le 12 juin 2011, le deuxième (4 pages) est paru le 13 juin 2011. Les articles de ces deux numéros, entièrement en anglais, portent essentiellement sur la situation dans la région de Yefren pendant la guerre. Le troisième numéro, paru le 21 juin 2011, présente trois versions de quatre pages chacune : anglaise, amazighe et arabe. En effet, il s'agit du même contenu dans les trois langues. La partie amazighe porte le titre « Tasyunt n Tamusna », accompagné du symbole « ✖ » à gauche. Les articles sont entièrement en langue amazighe transcrite en caractères néo-tifinaghs : il s'agit de la version amazighe des articles des éditions anglaise et arabe du numéro ; et comme pour les premiers numéros de la version anglaise, ils portent sur la situation sociale à Yefren. Le premier article *Amate n tikrial n imetan g sbitar en Yefrn* « La pénurie de lits pour les patients à l'hôpital de Yefren » évoque les difficultés qu'ont les services de santé de l'hôpital de Yefren à faire face à une demande accrue. Le deuxième article *Albani ign-t g alluy n Telyan ed tetxarb seg tirbaein n lgdafi* « Les bâtiments qu'ont fait les Italiens endommagés par les troupes de Kadhafi » évoque les destructions provoquées par les attaques et frappes menées par les troupes de Kadhafi pendant la guerre. Le troisième article *Amate n udi g At-Yefrn yega tasbededi el yudan* « La pénurie de carburant à At-Yefren a causé d'énormes difficultés à la population » décrit tous les tracasseries auxquels sont confrontées

⁴⁶³ En caractères tifinagh, la phrase est mal transcrite : *Idles dywamezruy*.

les populations à cause de la pénurie du carburant. Le quatrième article *Anaqaz g radyuwat jar yudan* « Manque de communication radio entre personnes » évoque le manque de moyens de communication et de liaisons radio notamment entre volontaires et différents acteurs chargés d'assurer les moyens nécessaires pour la vie quotidienne des populations.

Le numéro 4 est paru le 30 juin et comporte douze pages (quatre pour chaque version). Comme le précédent, l'édition amazighe comporte quatre articles : *A ttwean bac a tsstfn timura n Yfrn* « Volontaires pour nettoyer la ville de Yefren », *Yudan drus guda elli ettuean el amn elwatani* « Trop peu de volontaires ont rejoint la sécurité nationale », *Tmaziyt tufa abrid enns el tilelli* « Tamazight a trouvé son chemin vers la liberté » et *Aεabbr f tilelli zelg idjet n lbnayat n tmura* « Expression de la liberté sur l'un des bâtiments de la ville).

Le numéro 5 est de quinze pages (cinq pour chaque version), il est paru les 6 juillet 2011.

Taddart n diktaturyet tthawl en taddart n tilelli « La maison de la dictature est transformée en maison de la liberté » est un article qui explique comment les citoyens de Yefren ont transformé le siège de l'un des services du régime de Kadhafi, qui avait pour rôle le contrôle et la répression des populations, en un endroit de liberté d'expression appelé *Taddart n Tilelli* « Maison de la liberté ». *Limmi elbaet n yudan ad styalln alhadjf n tagrawla* « Lorsque quelques personnes exploitent l'objectif de la révolution » est un article qui évoque le pillage du Centre supérieur pour les professions médicales de Yefren par des personnes profitant du vide sécuritaire et n'ayant pas saisi l'importance et le sens de l'action révolutionnaire menée contre le régime de Kadhafi. *Ibrmilen n lknast čurnt seg elknast twessx elbiat n tmura d lmander enns* « Les conteneurs de poubelles pleins d'ordures salissent l'environnement et gâchent le paysage » pose le problème des conteneurs de poubelles qui sont débordés de sacs poubelles et d'ordures, ce qui pose un problème pour l'environnement et qui menace la santé publique. *Guda n ttadrib mahtajinha el igrawliyen* « Les révolutionnaires ont besoin d'avantage d'entraînements » évoque la nécessité d'intensifier les entraînements des combattants qui sont, pour la plupart, non professionnels et qui viennent de différents domaines autres que militaires. Le cinquième article *Arawal n idles n tmaziyt g Libya tadrft* « Écho de la culture amazighe dans la Libye libre » présente *Tasetnit tanamurt n tadelsa tamaziyt* « Société nationale pour la culture amazighe » qui a pour objectif principal la promotion et le développement de la culture amazighe et sa mise en évidence au niveau de la Libye en tant que composante fondamentale de l'identité libyenne.

L'édition amazighe du numéro 6 publié le 19 juillet 2011 comprend 5 pages et indique en

entête de la première page, sous le nom de la publication, ceci : *Tasyunt tasbueit sg tagrawt n Tamusna d afus edn elmrkz*⁴⁶⁴ *n At-Yefrn* « Journal hebdomadaire du groupe *Tamusna* en collaboration avec le Centre d'At-Yefren ». Le premier article, en Une, *Ammatu n yudan ettuean bac a tign ayrum el yudan* « Certaines personnes se sont portées volontaires pour faire le pain aux gens » informe de l'initiative d'un groupe de personnes qui se sont proposées, bénévolement, pour faire le pain pour les populations. *Eddakatra ign elmajhudat guda bac atnagdn* « Les médecins ont fourni beaucoup d'efforts pour sauver des vies » rend hommage à ces médecins qui déploient d'énormes efforts pour sauver les blessés suite aux combats ou aux attaques des troupes du régime de Kadhafi. L'article *Elhutil n Yefren qarrb a yestaqbl edyuf* « L'hôtel de Yefren bientôt accueillera des invités » parle de l'avancement des travaux notamment de nettoyage et d'équipement de l'hôtel de Yefren occupé pendant un moment par les troupes et les mercenaires de Kadhafi avant qu'ils y soient chassés par les combattants. Un autre article *Yuear guda fellanay bac a neteaml idn* « Il est très difficile pour nous de traiter avec certains » évoque les difficultés qu'ont les groupes chargés d'assurer la sécurité des populations et la protection des biens de traiter avec certaines personnes. L'article *Talluft n nnaqs g aman g tmura n Yefren* « Le problème du manque d'eau dans les villes et villages de Yefren » rapporte les problèmes auxquels sont confrontées les populations d'At-Yefren en matière de manque d'eau potable. Le dernier article *Eddakatra ur agmir axsn ad ucn afus el tmura n Yefren* « Médecins sans frontières (MSF) souhaitent venir en aide à la région de Yefren » rend compte d'une réunion qui s'est tenue le 6 juillet entre des membres du Conseil local de Yefren et des membres de MSF pour étudier les possibilités et les meilleures conditions pour que ces derniers puissent se rendre sur place à Yefren et apporter leur aide à la région. (Cf. Annexe IV-32)

4.2.3.4. *Taqermas*

*Aymis n Taqermas*⁴⁶⁵, n° 1, 24 octobre 2011. En couleurs, 8 pages, 25 x 34,5 cm. (Cf. Annexe IV-33)

Le titre de ce premier numéro est transcrit en caractères arabes (*Taqermas*) et, en dessous, en

⁴⁶⁴ Ici il est utilisé le terme « elmrkz », emprunt à l'arabe, pour désigner « centre » alors que ledit centre est nommé en tamazight : « ammas ».

⁴⁶⁵ En réalité c'est *Aymis n Tagermas* « Journal du Phare ». Le « g » est confondu avec le « q » : c'est dû à la méconnaissance de l'alphabet et des règles de transcription de la langue amazighe par les rédacteurs qui ont d'ailleurs commis d'autres approximations dans la notation de la langue amazighe dans ce numéro.

caractères néo-tifinaghs « ⵓⵎⵉⵙ ⵏ ⵜⴰⵖⵉⵔⵎⴰⵙ » = *Aymis n Taqermas*. L'essentiel de ce journal est en langue arabe. Une seule page (page 4) est consacrée à la question amazighe avec un article, en arabe, qui parle de Zouara du point de vue historique *Qaṣr Zwaṛa (Iyrem)* « Palais de Zouara » signé par l'universitaire Shawqi Maamar. Un deuxième article, toujours en arabe, intitulé *al-luṣa al-amaziyya* « la langue amazighe » est signé par Wail Ftis. On y trouve également un lexique de sept mots transcrits en caractères néo-tifinaghs et arabes avec la valeur en langue arabe. Les mots sont considérés comme étant peu, voire pas du tout, utilisés. Le lexique est accompagné de deux citations transcrites en caractères néo-tifinaghs et arabes et traduits en arabe. À noter que la transcription en caractères néo-tifinaghs est approximative : *Libya ca n icenga* « La Libye n'est pas aux traitres/ennemis » et *Libya tadreft* « Libye la libre ».

4.2.3.5. *Izerfan*

*Izerfan*⁴⁶⁶, n° 2, 6 et 7. (4 juillet, 24 juillet et 1^{er} août 2011). Le n° 2 contient deux pages, les deux autres quatre pages chacun. Il est de format A4, en couleurs (*cf.* Annexe IV-34).

Il s'agit de la publication de l'« association *Izerfan* pour les droits de la femme libyenne amazighe » (*Tamesmunt n izerfan n tmaṭṭut talibit tamaziyt*), basée à Jadu. La publication est annoncée hebdomadaire et elle est née en mai 2011.

L'essentiel du contenu de cette publication est en langue arabe. Cependant quelques mots accompagnés d'images sont donnés (n° 6 & n° 7) : *iymay* « couleurs », *zumer* « mouton », *izem*⁴⁶⁷ « lion ». Dans les mêmes numéros 6 et 7, on y trouve l'explication en arabe des différents constituants du métier à tisser (*tayusa n zeṭṭa*) qui sont transcrits en caractères arabes : *zeṭṭa* « métier à tisser », *aḥuli*, *talaba*, *inbern / anber*, *ustu*, *taḡrut*, *ilisen*, *timentā / timentīwt*, *iṣunam/yanim* « roseau », *ulman*, *tijbadin/tajbadt*, *tameččit*, *tlelli* « ficelle », *tiḡerwin/ taḡrut*, *inuren*, *tsudar/ tsadert*, *tlilwin n tmenṭi*, *amerqas*, *zucker* « corde robuste », *tirecwin/ tarca*, *tlilwin n zeṭṭa*, *tareṭwin/ tarṭa*, *iṣersen*, *ticebcubin*.⁴⁶⁸ Dans le numéro 6 on y trouve en page 4 un vers en langue amazighe transcrit en caractères arabes et néo-tifinaghs :

⁴⁶⁶ *Izerfan* est la transcription en caractères latins du nom de la publication transcrit en néo-tifinagh : ⵣⵉⵔⴼⴰⵏ.

⁴⁶⁷ « *Izem* » est un terme utilisé plus dans les milieux militants influencés notamment par la littérature kabyle. À *Adrar n Infusen* ou encore sur la côte, à At-Willul, c'est plutôt le terme « war » qui est utilisé pour désigner le lion.

War / iwaren « lion.s », *twart / twarin* « lionne.s » (Calassanti-Motyliniski 1898, p.138). Il y a également le terme « ṣṣid », emprunt à l'arabe, qui est en usage.

⁴⁶⁸ Il s'agit là d'un vocabulaire technique difficile à traduire.

*ufes d ufes d ufes / sa nari af tallest / sa nari s tfinay / wen-nyes-c a nemmet*⁴⁶⁹ « Main dans la main, dans la main / nous écrivons sur l'obscurité / nous écrivons avec tfinagh / nous ne voulons pas mourir ».



4.2.3.6. *Awal Tamwrt / Tamort Journal / Şahifat Tamurt*

*Awal Tamwrt*⁴⁷⁰ « Journal Tamort », n° 11, 19 septembre 2011, 24 x 34 cm, 12 pages, couleurs (cf. Annexe IV-35).

Awal Tamwrt / Tamort Journal / Şahifat Tamurt est une publication trilingue même si la langue dominante est l'arabe. Dans le numéro 11 que nous avons consulté, neuf pages sur douze sont en langue arabe, deux en anglais. La page qui est dédiée à la langue amazighe (p. 6) est intitulée « Demzeyn » (en caractères tfinagh) et en arabe *Bi al 'amaziyi* « en tamazight ». La moitié de cette page présente la ville de Jadu à *Adrar n Infusen*, mais en langue arabe. Dans l'autre moitié de la page, on y trouve des proverbes amazighs (titre en arabe), transcrits en caractères arabes : *Iṭes kan iytsemyer aṛahu ayesemyer imnicen* « Si le sommeil faisait grandir, lest chats auraient grandi », *Acra xir n lḥeq-nnes* « la chose vaut mieux que son prix », *Isaffen tazzaaln d iwdan tfud* « les rivières débordent d'eau et les gens ont soif », *Lli mi yteqqen imi-nnes teqqnen-as-t* « Celui qui ne ferme pas sa bouche, on la lui ferme ! ». La traduction et l'explication de ces proverbes est en langue arabe. L'autre partie de la moitié de la page consacrée à la langue amazighe présente une grille de mots croisés (le titre est en arabe).

⁴⁶⁹ Ce qui est écrit, c'est plutôt ce qui suit : *ufes d ufes d ufes / sanari af tallest / sanari s tfina / wen nyec anemmet*.

⁴⁷⁰ *Awal Tamwrt* est la transcription en caractères latins du titre du journal en néo-tifinagh : « ⵏⵓⵏ ⵜⴰⵎⵓⵔⵜ » dont le titre est également donné en anglais (Tamort Journal) et en arabe (Şahifat Tamurt).

4.2.3.7. *Tamellult*

*Tamellult*⁴⁷¹, A4, noir & blanc, 8 pages, n° 0, 1 et 2 (9 juillet, 16 juillet et 24 juillet). L'entête reproduite à chaque page de la publication donne le nom de la publication « Tamellult » en langue amazighe transcrite en caractères néo-tifinaghs (à gauche) et en caractères arabes (à droite). Au milieu, entre les deux, « Tamlolt Group » en caractères latins sur un arrière fond qui représente la montagne « Tamellult ». En arabe, il est indiqué *ğarida usbueiyya tuşdır en ğameiyyat TANIT li-lmaṛ'a wa ttifl al-amaziyi bi madinat-Yefren* « gazette hebdomadaire publiée par l'association Tanit pour la femme et l'enfant amazighs à la ville de Yefren ».

Sur les trois numéros de *Tamellult* consultés, seulement le numéro « 0 » contient l'alphabet amazigh (de 34 lettres)⁴⁷² en page 6. Le contenu de la publication est exclusivement en langue arabe, elle traite de l'actualité locale dans la région de Yefren, elle donne quelques éléments d'histoire et de civilisation de la région et parle de la guerre et du régime de Kadhafi. À noter que nombre des textes des trois numéros consultés sont consacrés à l'islam. (Cf. Annexe IV-36).

4.3. *Diffusion et promotion de la langue et sensibilisation à l'amazighité*

En pleine guerre contre le régime de Kadhafi, des militants amazighs, notamment les plus jeunes parmi eux, ont mis en place toute une stratégie de diffusion et de promotion de la langue amazighe, accompagnée d'une sensibilisation à l'amazighité sur des supports aussi bien papier que numériques. Les supports, parfois, sont les murs des bâtiments, les murets qui longent certaines routes ou encore les structures ou monuments qui ornent certains carrefours ou places publiques. Il y a les casquettes, les T-shirts mais aussi les véhicules utilisés par les combattants ainsi que leurs armes. Slogans, noms de héros amazighs, noms de martyrs, de simples mots comme *tilelli* « liberté », *tamaziyt*⁴⁷³, *Imaziyn* « les Berbères », *Libya* « Libye »,

⁴⁷¹ *Tamellult* est la transcription en caractères latins du nom de la publication transcrit en néo-tifinagh : ⵜⴰⵎⴰⵍⵍⵓⵔⵜ.

⁴⁷² Lettres présentées dans le tableau : *a, b, c, d, ḍ, e, f, k, h, ḥ, ε, x, q, i, j, l, m, n, u, r, s, y, s, t, t, w, y, z, g, č, ğ, g°, k°*.

⁴⁷³ « Tamaziyt » peut signifier la langue amazighe, la culture amazighe, la femme amazighe, l'amazighité, ...

les noms des villes et régions amazighes, ... Tout cela, bien entendu, transcrit en caractères néo-tifinaghs. Parfois l'expression peut se résumer en la simple lettre « z » de l'alphabet tifinagh (ⵝ) qui représente le symbole de l'amazighité. (Cf. Annexe IV-37).

Parmi les acteurs qui ont joué un rôle important dans cette stratégie et qui ont fabriqué une multitude de matériaux sont *Ammas n At-Yefren n asneymas* « Centre des médias d'At-Yefren » ainsi que *Tiddukla Tira i tutlayt d tadelant n tmaziyt* « Association *Tira* pour la langue et la culture amazighes » qui ont réalisé et diffusé des autocollants, des flyers, des affiches et ils ont coordonné des actions de décoration et d'embellissement dans les rues des villages d'At-Yefren. Ces acteurs ont compris que si la chute du régime de Kadhafi était nécessaire et importante, ils ont, dans le même temps, compris que l'action militaire devait être accompagnée par un travail culturel et politique à même de faire face à « l'influence omniprésente d'une idéologie arabo-islamiste » ancrée dans la société du fait de plus de quatre décennies d'endoctrinement systématique et méthodique pratiqué par le régime de Kadhafi. « Notre stratégie culturelle en 2011 visait à établir un environnement où l'identité amazighe deviendrait la norme (impression de bulletins d'information, de journaux, de dépliants, d'autocollants, de drapeaux amazighs et bien d'autres choses encore), rendant impossible pour quiconque de nous nier, de nous ignorer ou même d'envisager de nous opprimer. En outre, nous avons compris que les moments de crise offrent des opportunités inégalées pour promouvoir l'identité et la conscience culturelle - des opportunités qu'il ne faut jamais manquer. » (Entretien avec Mazigh Bouzakhar, 5 mai 2025).

En juin 2011, et à l'occasion du treizième anniversaire de l'assassinat de Lounès Matoub, l'association *Tira* pour la langue et la culture amazighes publie un dépliant trois volets en hommage à Lounès Matoub. Le document est intitulé *Tesmektit*⁴⁷⁴ *n Dda Matub Lwines*⁴⁷⁵ « En mémoire de Dda⁴⁷⁶ Matoub Lounès » : c'est la première face du dépliant, en tamazight et en arabe. La deuxième face donne un bref aperçu de la vie de Lounès Matoub et rappelle les circonstances de son assassinat en langue amazighe transcrite en caractères néo-tifinaghs : *Tameddurt n Dda Lwennas* « La vie de Dda Lounès » et *Ass n tamettant n Dda Lwennas* « Le jour de la mort de Dda Lounès » avec la photo de la jaquette du dernier album de Lounès

⁴⁷⁴ Sur l'un des volets du flyer, il est écrit : *Tasmiktit n Ameynas Matub Lunis* « En mémoire du militant Matoub Lounès ».

⁴⁷⁵ Lounès Matoub est transcrit de plusieurs manières : *Matub Lwines*, *Lwennas Meeṭub* et *Matub Lwuines*.

⁴⁷⁶ « Dda » est une particule de respect qui précède généralement les prénoms des personnes d'un certain âge ou encore les personnes à qui on voue un certain.

Matoub « Lettres aux... ». (Cf. Annexe IV-38).

Tameddurt n Dda Lwennas

« Vie de Dda Lounès »

Lwennas Meɛtub ilul g 24 yennayer 1958 di Taddart n Tawrirt n Musa g At Dwala, di tmurt n Leqbayel. Lemmi yewweɛ tesa n iseggasen g lemr-nnes ixedmed snitra-s tamezwarut akk-d cenawi-s imezwura. Tarmit-is tasertayt, tadsant akk-d tugna-s tebda s ifukal jar Leqbayel akk-d isekriyen n wanabaɛ n Ledzayer y 1963-1964. Deg 1968 anabaɛ n Ledzayer yesseyser-d asertay n useereb n Imaziyen, Meɛtub yehbes-d leqraya-nnes kra n iseggasen meed yunag yer Fransa.

« Lounès Matoub est né le 24 janvier 1958 au village de Taourit Moussa à At-Douala, en Kabylie. À l'âge de neuf ans il a fabriqué sa première guitare ainsi que ses premières chansons. Son engagement politique et culturel ainsi que sa chanson ont commencé avec le conflit qui a eu lieu entre les Kabyles et l'armée algérienne en 1963-1964. En 1968, le pouvoir algérien a décidé d'arabiser les Amazighs, Matoub a arrêté ses études et quelques années plus tard il est parti en France. »

Ass n tamettant n Dda Lwennas.

« Jour de la mort de Dda Lounès »

25 n Yunyu 1998 azal n 12:30 n tmeddit, karehbet n Meɛtub temmsbedd yef tama n webrid, bu tmegrad, u yiwen wergaz ur nettwassen ara, yenya Meɛtub, ijreh tlata n tilawen i llant yid-es. Akken kan, azal n sin ney tlata n swaye mbeed tamgert n Meɛtub thuz tamurt n Izawawen merra imi atas n madden i t-ihemlen, ilulufen n lyaci fyen yef iberdan n ttnabin "anabad aqettal". G 28 n yunyu 1998 ilulufen n lyac hedren ussaned yef timenelt n taddart-is am akken a t-zren yef tikelt taneggarut as-fken tanemmirt akken ilaq lhal.

« Le 25 juin 1998 vers 12h30 de l'après-midi, la voiture de Matoub s'est faite arrêtée sur le bord de la route, le criminel, et un homme inconnu a tué Matoub, il a blessé trois femmes qui étaient avec lui. Ainsi, deux ou trois heures plus tard, l'assassinat de Matoub a secoué l'ensemble du pays d'Izwawen⁴⁷⁷ puisque beaucoup des gens qui l'aiment, des milliers d'individus sont sortis dans les rues et crient "pouvoir assassin". Le 28 juin 1998 des milliers d'individus ont assisté à

⁴⁷⁷ Izawawen (au singulier, Azwaw) désigne les Kabyles.

l'enterrement dans son village pour le voir pour la dernière fois pour l'honorer convenablement. »

La face 5 du dépliant donne un extrait de la chanson *Tabraṭ i leḥkumet* « Lettre au gouvernement » en langue amazighe transcrite en caractères arabes.

Cette initiative de rendre hommage à un chanteur engagé kabyle qui représente un symbole du combat amazigh, assassiné dans des conditions toujours non élucidées, alors que la guerre fait rage notamment à *Adrar n Infusen* entre les combattants amazighs et les troupes kadhafistes, témoigne de l'engagement des jeunes amazighs libyens qui, au-delà de célébrer la langue amazighe, inscrivent leur lutte pour l'Amazighité dans un cadre qui va au-delà de la Libye et affirment leur appartenance à un espace plus large.

L'un des autres dépliant 3 volets qui a été conçu et réalisé par l'association *Tira* et publié par le *Centre des médias d'At-Yefren* est intitulé *Takafut izmaz n amanuy di At-Yefren* « Musée de la guerre à At-Yefren », en tamazight, en arabe et en anglais. Dans ces trois langues, le dépliant présente le musée et donne un bref aperçu sur l'encerclement de la ville de Yefren et sa libération : *awal af takafut izmaz n umennuy* « mot sur le musée de guerre » et *awal f tifergi d ass n tilelli At-Yefren* « mot sur l'encerlement et le jour de liberté d'At-Yefren ». Ces textes sont agrémentés de photos prises dans le musée domicilié dans le bâtiment du *Centre des médias d'At-Yefren*. (Cf. Annexe IV-39)

Le *Centre des médias d'At-Yefren* a également publié un calendrier du ramadhan en juillet 2011 (31 juillet → 29 août) ; il est conçu sur le modèle des calendriers réalisés entre 2005 et 2010 pour At-yefren (cf. Annexe IV-40). Le titre, en entête, est en langue amazighe : *użum n tinemmirin* « jeûne de bénédictions », transcrit en caractères néo-tifinaghs. À droite du titre, le drapeau amazigh. En dessous, l'équivalent en langue arabe. Plus bas, et au-dessus du tableau des horaires, il est indiqué en langue amazighe, transcrite en caractères néo-tifinaghs, *akud n użum n remdan di tmurt n Ifran* « le temps du jeûne du ramadhan au pays d'Ifran⁴⁷⁸ ». Le tableau de huit colonnes et trente lignes donne la date, le jour de la semaine et l'heure de chaque prière. Les noms des jours et noms de prières sont donnés en langue amazighe et en langue arabe.

⁴⁷⁸ « Ifran » est l'autre appellation de Yefren ou At-Yefren.

Dans sa démarche de promotion de la langue et de la culture amazighes, le *Centre des médias d'At-Yefren* a également réalisé une série de CD-Roms dans lesquels sont compilés des publications, des fichiers audios, des chansons amazighes de Libye et des polices de caractères amazighes (néo-tifinagh). Les publications et les œuvres audios proviennent de la fondation *Tawalt* (cf. Annexe IV-41).⁴⁷⁹

4.4. La langue amazighe à la télévision : des programmes spécifiques sur Libya TV

Le Qatar qui a soutenu financièrement la guerre menée contre Kadhafi a lancé une chaîne de télévision basée à Doha mise à la disposition de la propagande de l'opposition à Kadhafi, menée par le *Conseil national de transition* (CNT). La chaîne qui possède plusieurs correspondants à travers la Libye veut incarner « le visage de la révolution ». Officiellement, il est dit que *cette chaîne* a été principalement financée par la diaspora libyenne, même si l'État du Qatar, en plus de l'accueillir sur son sol, a aidé à son développement. Le canal qatari *Al-Rayyan*, axé sur des programmations culturelles, a offert ses équipements et l'appui de son équipe technique (RSF, 2011 : p. 18).

Lorsque Mahmoud Shammam a lancé, sur sa page personnelle *Facebook*, une annonce pour recruter des journalistes il a recueilli, en seulement quelques jours, plus de 200 candidatures. Habitué des plateaux d'*Al-Jazeera* dont il a été membre du conseil de surveillance pendant quatre ans, Mahmoud Shammam a annoncé qu'il tient à offrir aux jeunes qui ont été « à la pointe de l'insurrection, une voix prédominante à l'antenne ». Il dit que son principal espoir consiste à « vaincre les années d'endoctrinement du régime Kadhafi ». Il était donc difficile pour lui d'ignorer la donne amazighe et ne pas lui réserver une place au sein de cette télévision qu'il venait de lancer.

Peu de temps après son lancement, *Libya TV* a introduit un journal, *Ineymisen*⁴⁸⁰, en tamazight. Les militants amazighs engagés dans la guerre contre le régime de Kadhafi qui ont très vite saisi l'importance de la communication et des médias et qui avaient mis en place toute une stratégie par la création d'outils de communication spécifiquement amazighs

⁴⁷⁹ Ces quatre CD-Roms nous ont été remis en mains propres lors de notre passage à ce Centre en juillet 2011. Il est probable que d'autres CD ont été réalisés et distribués.

⁴⁸⁰ *Ineymisen* = Informations / nouvelles. <http://tal.ircam.ma/dglai/lexieam.php#>

avaient naturellement prétendu à une place au sein d'un média lourd appartenant au CNT. En effet, la télévision est une opportunité à saisir absolument pour donner davantage de visibilité à la cause amazighe.

Dans un premier temps, la direction de la chaîne a engagé Sana Mansouri, une Amazighe basée en Grande Bretagne, pour présenter le programme *Tamazight Hour* « L'heure de tamazight ». Par la suite, Sana Mansouri a été rejointe d'abord par Madghis Madi avant que l'équipe soit renforcée successivement par Shokri Agmar et Radi Ghawaz⁴⁸¹. Naturellement, le journal d'information en tamazight est devenu *Abrid n tagrawla* « Le chemin de la révolution » et a été suivi, par la suite, par d'autres émissions en langue amazighe dont des leçons d'initiation à la langue amazighe.

Un des actes symboliques et forts des responsables de la programmation amazighe au sein de cette télévision fut la traduction systématique en tamazight des interventions en arabe, lors du journal amazigh. Aussi, la couverture en directe de la *Conférence internationale sur la Libye*⁴⁸² qui a eu lieu à Paris le 1^{er} septembre 2011 a été retransmise en direct en tamazight sur *Libya TV*⁴⁸³. C'est un journaliste amazigh, Madghis Madi, à qui était revenue cette tâche de commenter, en directe et en tamazight, depuis l'Élysée, les travaux de la conférence parisienne⁴⁸⁴.

4.5. Conclusion

Nous constatons que la langue amazighe est présente dans la quasi-totalité des outils de communication mis en place par les Amazighs pendant la guerre. De manière inégale certes, mais chaque groupe, en fonction de ses moyens intellectuels et en fonction de sa maîtrise de la langue et de sa transcription, a essayé de valoriser la langue amazighe, ne serait-ce qu'en l'affichant, et d'assurer sa promotion. Mais il s'agit, par ces initiatives, aussi de montrer que la langue amazighe est bien une langue comme toutes les autres qui a son propre alphabet et

⁴⁸¹ Entretien avec Sana Mansouri, Paris / Londres avril 2022.

⁴⁸² La « Conférence internationale sur la Libye » appelée aussi « Conférence de Paris » a eu lieu à Paris le 1^{er} septembre 2011 sous l'égide de la France et la Grande Bretagne. Elle a rassemblé des délégations d'une soixantaine d'États ainsi que les *Nations unies* qui ont eu à tracer une feuille de route pour les nouvelles autorités libyennes et leur débloquer quinze milliards de dollars des avoirs libyens gelés à l'étranger, en contrepartie de la garantie de la démocratie, de la stabilité et de la réconciliation.

⁴⁸³ « Direct de l'Élysée en tamazight », publié sur la chaîne *Dailymotion* de Madghis Madi en 2011 : <https://www.dailymotion.com/video/xkvx7v>

⁴⁸⁴ « Un journaliste amazigh à l'Élysée », *Tamazgha.fr*, 5 septembre 2011 : <https://urlr.me/PHsUGS>

ses règles d'écriture et qui peut être utilisée dans la communication. L'usage des caractères néo-tifinaghs (appelés tfinagh par les usagers) est dominant. Les caractères arabes sont souvent utilisés lorsque les rédacteurs ne maîtrisent pas les caractères néo-tifinaghs. Mais parfois ils sont également utilisés à côté des caractères néo-tifinaghs pour faciliter la lecture et la compréhension aux lecteurs ne sachant pas lire les caractères néo-tifinaghs. C'est par la même occasion, une façon d'initier le lecteur à ces derniers.

5. LA LANGUE AMAZIGHE DANS LA NOUVELLE LIBYE

Ce que les Amazighs de Libye espéraient et ce qui leur paraissait une évidence c'est l'intégration de l'enseignement de la langue amazighe au sein du système éducatif de la nouvelle Libye. Cette intégration serait le signe du changement et de la réparation d'une injustice subie par cette langue.

L'année scolaire 2011-2012 est une année de flou et d'instabilité politique. Le décès de Kadhafi a été annoncé le 20 octobre 2011 par le CNT qui, dans la foulée, proclame la libération totale de la Libye le 23 octobre 2011. C'est un peu le cas dans tous les domaines : la Libye a été soumise à une période de transition pendant laquelle la gestion des affaires a été effectuée de manière aléatoire d'une région à une autre, d'un domaine à un autre. Dans les régions amazighophones, l'enseignement de la langue amazighe ne s'est pas effectué de la même façon. Si à Lalut, par exemple, l'enseignement n'a commencé qu'à la rentrée 2012-2013, à At-Yefren et à At-Willul, des écoles ont assuré l'enseignement de la langue amazighe par des enseignants d'autres matières ou parfois aussi par des bénévoles – pour la plupart des activistes amazighs impliqués dans la lutte pour l'amazighité bien avant 2011 – extérieurs aux écoles. L'enseignement s'est donc effectué de manière inégale et sans stratégie globale réfléchie et structurée : l'enseignement était porté par des initiatives locales, parfois individuelles. À noter tout de même l'initiative de l'association *Libou* qui a organisé une session de formation pour les enseignants volontaires en février 2012.

Une chose est sûre, l'enseignement de la langue amazighe n'était pas une préoccupation pour les autorités provisoires en Libye qui n'ont pas prévu son intégration pour cette année scolaire : 2011-2012.

5.1. *La première formation d'enseignants de langue amazighe*

Dès le dernier trimestre de l'année 2011, aussitôt que le régime de Kadhafi est définitivement tombé, notamment par la mort de Kadhafi lui-même, des militants amazighs de Libye et de diaspora ont pris contact avec des acteurs amazighs au Maroc pour leur demander de les aider à lancer l'enseignement de la langue amazighe en Libye, notamment par la formation

d'enseignants. Et c'est ainsi qu'un groupe de cinq personnes⁴⁸⁵, dont quatre enseignants de la langue amazighe qui exercent essentiellement dans le Moyen-Atlas, ont été mobilisés pour se rendre en Libye et assurer la formation d'un premier groupe d'enseignants qui allaient lancer l'enseignement de la langue amazighe en Libye. « C'était Monsieur Fathi n Khliha qui m'avait contacté en premier pour participer à l'encadrement de cette première formation de son genre en Libye. Après mon accord de principe, et afin d'organiser le voyage, j'ai rencontré dans le bureau de Fathi n Khliha à Rabat le reste de l'équipe venant du Moyen-Atlas » (Entretien Billouch, juillet 2024).

Pour cette première mission, il s'agissait de « proposer un programme détaillé ciblant la maîtrise par les bénéficiaires des principes de base de l'enseignement de la langue amazighe », sachant que certaines des personnes qui allaient bénéficier de cette formation étaient déjà sur le terrain de l'enseignement que certaines régions, comme à Yefren ou à Fessatou / Jadou, ont entamé durant la guerre. Le but étant donc de mettre à disposition de ces volontaires pour l'enseignement des éléments didactiques et pédagogiques et d'harmoniser leurs pratiques. « Au début, nous étions d'accord pour former 16 formateurs qui, à leur tour, doivent assurer la formation d'autres enseignants » (Entretien Elmbarki, décembre 2024)⁴⁸⁶.

Le militantisme de ces acteurs et leur engagement a joué un rôle dans la réussite de cette mission qui n'est pas en lien avec les institutions marocaines. « J'ai toujours lutté pour une Tamazgha unie et puissante, et c'était l'occasion pour savoir dans quelle mesure cela est possible » affirme Abderrahmane Billouch qui précise qu'à la fin de la mission qui a été une réussite, selon lui, il a veillé, en tant qu'ex-membre de l'IRCAM, à ce que « l'expérience libyenne bénéficie grandement des services de l'IRCAM, notamment en ce qui concerne l'acquisition de l'ensemble de ses publications ».

La formation s'est déroulée à Tripoli, avec l'aide de l'école *Fajr al-Ḥuriya* (Abou Slim) qui a mis à leur disposition les supports didactiques nécessaires pour une telle formation. La stratégie d'action a été mise en place en amont par l'équipe chargée de la mission avant de se rendre en Libye. Sur place, il a été apporté quelques ajustements en concertation avec des membres de la structure organisatrice de la formation, l'association *Libou*. Les tâches, entre

⁴⁸⁵ Il s'agit de Abderrahman Billouch (expert en didactique amazighe), Moustapha Oumouche (président de l'association des enseignants de langue amazighe), Omar Choukri (enseignant de langue amazighe), Hamid Azizi (enseignant de langue amazighe) et Lhoussine Lmbarki (enseignant de langue amazighe).

⁴⁸⁶ Lahoucine Elmbarki, né en 1966 à Tagzirt (Béni Mellal), est enseignant de tamazight dans le cycle primaire. Il a fait partie de l'équipe qui s'était rendue en Libye en février 2012 pour une mission de formation d'enseignants amazighs libyens.

l'équipe de formateurs, ont été réparties selon l'expérience et la spécialité de chacun des cinq membres de l'équipe. Pour le choix de l'alphabet, il n'y a pas eu débat : les Libyens ont déjà arrêté leur choix sur les caractères néo-tifinaghs. En effet, à quelques rares exceptions près, la pratique mise en place dans toutes les initiatives prises lors de la guerre, aussi bien dans l'enseignement que dans les publications et toutes les productions écrites, il a été fait appel aux caractères néo-tifinaghs. « Le choix [de l'alphabet] n'a pas été sujet à discussion, étant donné que l'affaire avait été tranchée en faveur de tifinagh avant notre arrivée ». (Entretien Billouch, juillet 2024).

Pour cette première formation qui a duré neuf jours (du 1^{er} au 9 février 2012), 77 candidats (50 hommes et 27 femmes) se sont portés volontaires. Nombre parmi eux et elles exerçaient déjà en tant qu'enseignants dans le système scolaire libyen. Toutes et tous sont amazighophones. Abderrahman Bilouche qui a coordonné cette mission estime que c'était une réussite. Même s'il reconnaît que « la communication n'a pas été sans difficultés au début », il dit que rapidement « les obstacles se sont dissipés ». Cette formation a joué un rôle important dans le lancement de l'enseignement de la langue amazighe en Libye. Cela a permis à des dizaines d'enseignants de se doter d'outils et de connaissances pour pouvoir mener à bien leur mission d'enseignement. Sur le plan moral également, cette formation a été utile dans la mesure où elle a apporté plus d'assurance aux enseignants qui ont pu se retrouver pendant une dizaine de jours et ont pu échanger et mutualiser les connaissances et les outils.

5.2. La rentrée 2012 : bras de fer entre les Amazighs et le gouvernement.

À la rentrée 2012, alors que la Libye est sortie de la confusion et la fragilité des institutions provisoires mises en place après la chute du régime et que la situation est très différente de celle de la rentrée 2011 marquée par l'instabilité politique, le ministère de l'Éducation de la nouvelle Libye n'a pas intégré l'enseignement de la langue amazighe dans les programmes scolaires au sein des écoles libyennes, ou du moins les écoles des régions amazighophones, au mépris des demandes et exigences des Amazighs notamment à l'issue des travaux du *Congrès national des Amazighs de Libye*, en septembre 2011. Ce dernier a formulé des demandes précises auprès des instances provisoires libyennes, particulièrement au sujet de la reconnaissance de la langue amazighe et son intégration dans le système éducatif. Des efforts

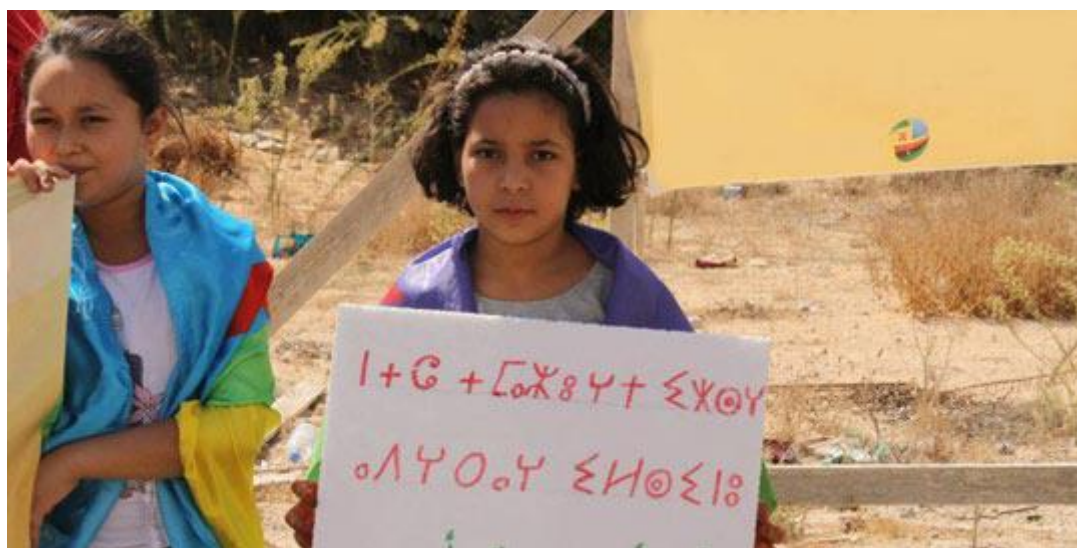
ont été déployés tout au long de l'année scolaire 2011-2012 pour rendre l'enseignement de la langue amazighe effectif, et des initiatives ont été menées pour la formation des enseignants qui allaient prendre en charge l'enseignement de la langue amazighe. Mais l'attitude des autorités provisoires libyennes confirme leur indifférence, voir leur hostilité, à l'amazighité. Cette indifférence des autorités libyennes, qualifiée par certains de mépris, a contraint les Amazighs à agir. « Tous les gouvernements qui se sont succédés au pouvoir en Libye depuis 2011 ont prouvé qu'ils étaient hostiles à Tamazight. Lorsqu'ils sont poussés à bout, et sous la pression populaire, ils font usage de slogans mais aucune initiative sérieuse de nature à garantir une réelle reconnaissance à la langue amazighe et aux droits des Amazighs de manière générale n'a été prise. Cela montre à quel point tous ceux qui sont au pouvoir méprisent Tamazight ». (Entretien avec Ahmed Dougha, Paris / Tripoli juin 2025).

À titre d'exemple, et seulement un mois après la proclamation de la libération totale de la Libye, suite à l'arrestation puis l'assassinat de Kadhafi le 20 octobre 2011, Moustapha Abdouldjalil, alors président du CNT, a été jusqu'à accuser les Amazighs de collaborer avec des forces étrangères hostiles à la Libye. C'était lors d'une intervention téléphonique sur la télévision libyenne *Libya Awalan* (= « La Libye d'abord »), le 28 novembre 2011. En effet, les Amazighs sont sortis dans plusieurs villes amazighes mais aussi à Tripoli, le 23 novembre 2011 et les jours qui ont suivi, pour dénoncer le gouvernement provisoire qui venait d'être mis en place. Cette expression ne semble pas être du goût du président du CNT qui avait fait appel à des éléments de langage chers à Kadhafi et son régime pour discréditer l'action pacifique des Amazighs et par-là même les présenter au reste des Libyens comme étant des ennemis de la nation. (Voir l'interview de Moustapha Abdouldjalil, publiée par la chaîne *Youtube* de *LibyanNewsAgency*)⁴⁸⁷.

Le 5 septembre 2012, quarante-six organisations de la société civile amazighe (*Adrar n Infusen*, Zouara et le pays touareg au sud), avec la coordination du *Congrès national amazigh libyen* (CNAL), ont appelé à une manifestation à Tripoli, devant le siège de la représentation des Nations Unies en Libye, pour demander à cette institution de faire pression sur les autorités libyennes afin que soit faite une place à l'amazighité dans le texte de la future Constitution libyenne. Les manifestants ont tenu à dénoncer la marginalisation qui vise les Amazighs et ont déployé des banderoles et pancartes avec plusieurs slogans et revendications

⁴⁸⁷ « Interview complète de Moustapha Abdouljalil sur la chaîne libyenne *Awallen* », *LibyanNewsAgency* (ytb), 28 novembre 2011 : <https://urls.fr/lGA-Gb>

comme « La non reconnaissance de la langue amazighe dans la Constitution c'est la négation de l'existence des Amazighs sur cette Terre ! », « L'État libyen demeurera raciste tant qu'il n'y a pas de constitutionnalisation de Tamazight », « Non à l'exclusion et à la marginalisation de Tamazight », *We want our Tamazight to be an official language in the new Constitution* « Nous voulons que notre Tamazight soit langue officielle dans la nouvelle constitution », *Why the fear of constitutionalizing tamazight language?* « Pourquoi craindre la constitutionnalisation de la langue tamazight ? », *Midis eccereit il eddestur menyir tutlayt tamaziyt* « Il n'y a pas de légitimité de la Constitution sans Tamaziyt » ou encore « La constitutionnalisation de Tamazight est un soutien à l'unité nationale ». Une fillette, présente à la manifestation, porte une pancarte sur laquelle il est écrit en néo-tifinagh : *Ntc tmazeyt ixsy ad yray ils inu* « Moi, je suis amazighe, je veux étudier dans ma langue ». À l'occasion de cette manifestation, un mémorandum a été remis aux représentants des Nations Unies à Tripoli par une délégation formée par les organisations ayant appelé au rassemblement et qui a été reçue au siège de la représentation onusienne.⁴⁸⁸



Tripoli, le 5 septembre 2012

Le 10 septembre 2012, le Conseil local de la ville de Yefren publie la décision n° 5 relative à la langue amazighe (cf. Annexe IV-42), adoptée lors de la réunion tenue la veille. Le Conseil d'At-Yefren décide de procéder à l'enseignement de la langue amazighe en première année du cycle primaire parmi les matières de base à partir de l'année scolaire 2012-2013. Le Conseil a décidé de prendre en charge l'ensemble des dépenses nécessaires pour la mise en œuvre de cet

⁴⁸⁸ « Les Amazighs de Libye à la croisée des chemins... », *Tamazgha.fr*, 15 septembre 2012 : <https://urlr.me/gf8EvH>

enseignement⁴⁸⁹.

Le 13 septembre 2012, ce sont les présidents des Conseils locaux des villes d'*Adrar n Infusen* et d'At-Willul (Nalut, Kabaw, Rhibat, Jadu, Farseta, Tamlouchayt, Wazzen, Yefren, Tamzine, Tikouit, Qalaa, Zouara) qui se sont réunis à Nalut pour discuter de l'enseignement de la langue amazighe et de sa reconnaissance. Ils ont pris la décision unilatérale d'introduire l'enseignement obligatoire de la langue amazighe dans l'ensemble des écoles du premier cycle des régions amazighophones⁴⁹⁰. Ils ont rendu public un communiqué commun en huit points : « Introduction de la langue amazighe comme matière fondamentale dans les programmes scolaires du cycle primaire » ; « Œuvrer à fournir la matière scolaire, les programmes scolaires ainsi que la couverture de toutes les dépenses nécessaires » ; « Œuvrer à fournir des enseignants spécialisés engagés avec des contrats » ; « Charger les responsables de l'Éducation et de l'enseignement dans ces régions du suivi de ces décisions avec les parties compétentes » ; « Les conseils locaux garantiront l'enseignement de la langue amazighe dès cette année dans le cycle primaire » ; « Œuvrer à la préparation de cadres libyens pour mener la mission de l'enseignement et du suivi, et ce en leur assurant des formations à l'étranger » ; « Il a été convenu de former un comité technique chargé de l'exécution et du suivi de ces décisions ».⁴⁹¹

⁴⁸⁹ « Décision du Conseil local de la ville de Yefren relative à l'enseignement de la langue amazighe en première année du primaire dans les écoles relevant de la compétence du Conseil... », *Targa n Yfrn* (Canal Yefren), 10 septembre 2012 : <https://urlr.me/tB9V5r>

⁴⁹⁰ « Déclaration de Nalut du 13 septembre 2012 », *Zuwara Media Center*, 14 septembre 2012 : <https://urlr.me/dNMsdn>

⁴⁹¹ « Imazighen de Libye sont-ils décidés à prendre leur destin en main ? », *Tamazgha.fr*, 14 septembre 2012 : <https://urlr.me/P54Jnp>



Réunion de Nalut, le 13 septembre 2012 (Source : Zuwara Media Center)

Tout en prenant une décision unilatérale, les Conseils locaux des régions amazighophones ont chargé un Comité technique, composé principalement de spécialistes avec des compétences en langue amazighe et pédagogie de l'enseignement, chargé de la mise en œuvre et du suivi des décisions des Conseils locaux des régions amazighophones. Ce Comité est chargé également d'établir un dialogue avec les autorités provisoires de l'État libyen.

Le 15 septembre 2012, ce Comité de neuf personnes s'est réuni à Tripoli pour mettre en place la stratégie d'exécution des décisions des Conseils locaux amazighs à *Adrar n Infusen* et à Zouara au sujet de l'enseignement de la langue amazighe. Ce Comité est formé de chercheurs, activistes et directeurs/coordonateurs des Bureaux de l'Enseignement dans les villes amazighes. Neuf personnes ont pris part à cette réunion. Quatre chercheurs et activistes amazighs auxquels se sont joints les coordinateurs d'éducation et de l'enseignement de cinq localités (Yefren, Qalâa, Jadou, Nalut et Rhibat)⁴⁹².

Lors de cette réunion, le manuel proposé et les outils l'accompagnant ont été présentés par Madghis Umadi et quelques activistes en précisant qu'il s'agit du fruit d'un travail de plusieurs années qui s'est appuyé sur diverses expériences de l'enseignement de la langue

⁴⁹² Il s'agit de Madghis Moussa Umadi (chercheur, activiste amazigh et président de la Commission de la préparation du manuel et programme scolaires), Salah Youssef Cheriha (chercheur et activiste amazigh), Abdelaziz Moussa Shelghem (chercheur et activiste amazigh), Ali Yahia Moudjdem (chercheur et activiste amazigh), Kamal Slimane Ghiar (coordinateur de l'éducation et de l'enseignement – Yefren), Abdallah Saïd Sassi (coordinateur de l'éducation et de l'enseignement – Qalâa), Youssef Slimane Âazhazi (coordinateur de l'éducation et de l'enseignement – Jadu), Khaled Salah Mzayed (coordinateur de l'éducation et de l'enseignement – Nalut) et Sifaw Mhamed Boukrara (coordinateur de l'éducation et de l'enseignement – Rhibat). Cf. PV de la première réunion de la Commission du suivi de l'exécution de la décision des Conseils locaux amazighs à *Adrar n Infusen* et Zouara au sujet de l'enseignement de la langue amazighe (Annexe IV-43)

amazighe. Le manuel proposé sous forme de livre de lecture est accompagné d'un cahier d'écriture pour l'élève, du livre de l'enseignant, d'un CD des chansons et chants pour enfants pour l'apprentissage des lettres, d'un CD dictionnaire arabe-tamazight et dictionnaire tamazight-arabe et de quatre types de moyens d'explicitation (nombres, lettres, membres du corps humain et animaux). Les débats, lors de cette réunion, ont abordé tous les volets techniques et pédagogiques en lien avec le sujet. À l'issue de la réunion, plusieurs décisions ont été prises. Ainsi, il a été décidé que les Conseils locaux ayant signé la déclaration de Nalut s'engagent à émettre une décision officielle au sujet de l'enseignement de la langue amazighe au sein de leurs écoles en considérant tamazight comme matière fondamentale dans le cursus scolaire. L'enseignement de la langue amazighe débutera dans les localités amazighes courant de l'année scolaire 2012-2013 pour les première, deuxième et troisième années du cycle primaire. Chaque année, il conviendra d'avancer d'une étape scolaire et ce jusqu'au terme de l'enseignement secondaire⁴⁹³. Il a été décidé de mettre en place une session urgente et intensive de formation des enseignants avec une priorité donnée aux enseignants déjà en poste et notamment à celles et à ceux qui sont spécialisés dans les langues. Dans le même temps, il est prévu d'œuvrer à l'élaboration de contrats de travail ainsi que les affectations des enseignant.e.s candidat.e.s. Afin d'organiser l'enseignement de la langue amazighe, il a été envisagé d'effectuer l'inventaire des effectifs des élèves des première, deuxième et troisième années dans chacune des villes dans l'ensemble des régions amazighophones d'*Adrar n Infusen* et d'At-Willul ainsi que le nombre de classes concernées. Il a été demandé une évaluation des coûts de l'impression du manuel scolaire ainsi que des outils qui l'accompagnent, laquelle évaluation devait être transmise aux Conseils locaux qui se sont engagés à prendre en charge, dans leurs budgets propres, les montants nécessaires à la réalisation et à la distribution du manuel scolaire et des outils pédagogiques qui l'accompagnent. Le Comité a envisagé l'organisation pédagogique de l'enseignement de la langue amazighe en fixant quatre séances hebdomadaires réparties de manière à travailler sur le livre de lecture, le chant et le cahier d'écriture. Les Conseils de Zouara et de Yefren ont été sollicités pour assister et soutenir les chargés de la réalisation du travail technique relatif aux outils d'explicitation et les chants pour enfants qui accompagnent le manuel. En parallèle à tout ce travail de mise en œuvre qui s'effectue sur le terrain localement, le Comité, en coordination avec les Conseils locaux, est chargé d'interpeller le Ministère de l'Enseignement pour solliciter des aides mais aussi pour l'informer de la mise en place de cet enseignement et

⁴⁹³ Le cycle primaire comprend neuf niveaux, le cycle secondaire en compte trois.

l'existence d'un manuel scolaire et des outils qui l'accompagnent. Enfin, il est convenu de mettre en place un groupe de travail constitué des coordinateurs des affaires de l'Éducation et de l'enseignement, sous la présidence de Abdelaziz Moussa Shelgem, qui sera chargé d'assurer la coordination avec les Conseils locaux et la Commission de l'élaboration des manuels scolaires et leur impression, mais aussi avec le Ministère de l'Éducation et de l'enseignement. Le groupe de travail assure également le suivi de l'ensemble des éventuels problèmes, difficultés ou entraves qui pourraient être rencontrés dans la mise en œuvre de l'enseignement de la langue amazighe. (Cf. Procès-verbal de la première réunion du Comité de suivi de l'exécution de la décision des Conseils locaux amazighs à *Adrar n Infusen* et Zouara au sujet de l'enseignement de la langue amazighe : Annexe IV-43).

En un temps record, il a été procédé à la réalisation du manuel scolaire (cf. Annexe IV-44), qui a été déjà réfléchi et dont la conception était quasi-prête⁴⁹⁴, et à la formation intensive d'une promotion d'enseignants⁴⁹⁵. Ainsi, début novembre le manuel était prêt et a été distribué aux écoliers. Le manuel est entièrement en langue amazighe transcrite en caractères néo-tifinaghs. Deux livres ont été distribués aux écoliers : un livre de lecture, *Adlis-nnu* / ⵓⵎⵓⵏ ⵓⵎⵓⵏ : « mon livre », et un cahier d'écriture, *Alug-nnu* / ⵓⵎⵓⵏ ⵓⵎⵓⵏ : « mon cahier ». Les manuels des neuf niveaux de l'enseignement fondamental sont présentés et analysés dans le paragraphe « Manuels scolaires ».

⁴⁹⁴ En réalité, la réflexion sur le manuel a commencé beaucoup plus tôt. L'équipe qui était chargée de cette mission, sous la direction de Madghis Madi, disposait déjà l'essentiel des éléments et matériaux qui ont servi à ce travail. (Entretien avec Madghis Madi, Paris / Montréal avril 2024)

⁴⁹⁵ Un premier groupe d'enseignants a été formé lors de la session organisée à l'initiative d'activistes amazighs autour de l'association *Libou* de Zouara en février 2012.



Distribution aux écoliers du manuel scolaire à At-Yefren, le 1^{er} novembre 2012⁴⁹⁶

Tout en assumant leurs responsabilités et en prenant des décisions unilatérales sans attendre l'autorisation des autorités provisoires du gouvernement national, les autorités locales des régions amazighes entendent mettre les autorités nationales devant le fait accompli et devant leurs responsabilités. Il n'y a pas une volonté de rupture même si les divergences sont importantes. Le fait de charger un groupe de travail d'informer le ministère de l'Éducation et de solliciter des aides en est la preuve de cette volonté de garder le dialogue et de pousser les autorités nationales à revoir leurs positions et à adopter les résolutions à même de rétablir les Amazighs dans leurs droits fondamentaux.

Dans la foulée, le Comité de suivi et de coordination de l'enseignement de la langue amazighe a adressé au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement, Slimane Ali Sahli, un mémorandum par lequel il a été informé des initiatives prises par les Conseils locaux des régions amazighophones en insistant sur la légitimité de leurs demandes et l'obligation pour le Ministère de procéder à « l'intégration de l'enseignement de la langue amazighe au sein de l'Éducation en tant que matière fondamentale dans les programmes scolaires des villes amazighophones ». Le 9 octobre 2012, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement

⁴⁹⁶ « Distribution du manuel scolaire de la langue amazighe dans les écoles de la ville de Yefren le 1^{er} novembre 2012 », *Targa Yfrn*, 1^{er} novembre 2012 : <https://urlr.me/uBQZ2s>

adresse une lettre au Premier ministre pour lui faire suivre la demande du Comité de suivi de l'enseignement de la langue amazighe qui sollicite l'intégration de la langue amazighe. Le ministre adresse le courrier au chef du gouvernement pour l'informer et en vue de « prendre les mesures appropriées » (voir le courrier : Annexe IV-45).

Le 18 octobre 2012, le Premier ministre du gouvernement provisoire libyen, par la voix de Mohamed Idriss Trina, Conseiller et directeur du Bureau du Premier ministre, adresse une réponse au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement pour lui demander de lui adresser son point de vue en tant que responsable du secteur de l'éducation, ainsi que ses recommandations. (Cf. Annexe IV-46)

Il est à noter que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement de l'époque, Slimane Ali Sahli, a été à l'écoute des Amazighs et a contribué à faire connaître leurs demandes auprès du gouvernement. De réels efforts ont été fournis par le ministre et ses collaborateurs qui sont restés à l'écoute des Amazighs notamment du Comité de suivi de l'enseignement de la langue amazighe qui sollicite l'intégration par le gouvernement de la langue amazighe dans le système éducatif. Ces efforts ont abouti à l'adoption par le *Congrès général national* (CGN), lors de sa 114^{ème} réunion ordinaire tenue le 30 juillet 2013, de la Loi n° 18 de l'année 2013 portant sur « les droits des composantes culturelles et linguistiques »⁴⁹⁷ (cf. Annexe IV-47).

« Le porte-parole du Congrès national, Omar Humaidan, a déclaré lors d'une conférence de presse que le Parlement avait adopté une loi sur les droits des composantes culturelles et linguistiques, qui reconnaissait les langues amazighe, touareg et toubou comme des composantes linguistiques et culturelles authentiques de la société libyenne, aux côtés de l'arabe. Il a ajouté que la loi oblige le ministère de l'Éducation à imprimer des manuels scolaires en tant que cours optionnels et à les enseigner dans le cadre du programme scolaire libyen dans les régions des trois composantes culturelles et linguistiques et les régions dans lesquelles elles sont présentes ». (*Aljazeera.net*, le 1^{er} août 2013)⁴⁹⁸.

Sept articles explicitent la Loi et définissent les conditions de son application. La loi concerne les langues amazighe, touarègue⁴⁹⁹ et touboue qui sont considérées parmi les composantes

⁴⁹⁷ Loi n° 18 (2013), *Security-legislation.ly* : <https://urls.fr/vVDDY7>

⁴⁹⁸ « La Libye inclut les langues amazighe et touareg dans le programme scolaire », *Aljazeera.net*, 8 janvier 2013 : <https://urls.fr/RhRxrc>

⁴⁹⁹ Cette distinction entre langue amazighe et langue touarègue et, plus généralement, entre Amazighs et Touaregs tient son origine de la déclaration constitutionnelle du 3 août 2011.

(constituants) linguistiques et culturelles de la société libyenne. L'article 2 de la Loi précise que ces composantes « ont le droit d'apprendre leur langue comme matière optionnelle dans le cadre du programme d'études approuvé conformément aux lois et règlements en vigueur, dans les écoles situées dans leurs régions d'origine et ailleurs ». L'article 4 de la Loi charge le ministère de la Culture et de la société civile, en coordination avec les conseils municipaux, de l'organisation de « festivals annuels ou saisonniers pour faire revivre le patrimoine culturel des composantes mentionnées ». L'article 5 indique que « le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique est chargé de créer des centres ou conseils de recherche et historiques chargés de préserver et de développer l'identité culturelle et linguistique des Amazighs, Touaregs et Toubous ».

Si l'adoption de cette Loi a été positivement accueillie par la communauté amazighe, il n'en demeure pas moins que cela est loin de satisfaire leurs exigences, notamment celles exprimées dans le mémorandum remis à la représentation des Nations unies en Libye le 5 septembre 2012 ainsi que l'ensemble des revendications et exigences exprimées lors de la grande rencontre de Tripoli le 26 septembre 2011 reprises et mises à jour par le *Haut conseil des Amazighs de Libye* qui a vu le jour lors du congrès du 13 janvier 2013 à Tripoli. En témoignent les différentes manifestations de protestations qui ont eu lieu aussi bien à Tripoli que dans les différentes villes des régions amazighophones ainsi que les diverses déclarations rendues publiques notamment par le *Haut conseil des Amazighs de Libye* (HCAL). En revanche, cette Loi permet l'intégration de la langue amazighe au sein des programmes scolaires du cycle primaire de manière officielle et oblige l'État à prendre en charge toutes les dépenses inhérentes à la mise en œuvre des dispositions de la Loi (*cf.* Article 3). L'adoption de cette Loi par le CGN peut être également considérée comme une victoire des Conseils locaux des régions amazighes qui ont mis le gouvernement devant le fait accompli et qui n'a pas eu d'autre choix que de valider leur décision, même si les dispositions de la Loi sont loin de satisfaire l'esprit et la lettre de la Décision des Conseils locaux des régions amazighes. Ainsi à partir de la rentrée 2013-2014, l'enseignement de la langue amazighe dans le cycle primaire au sein des écoles des régions amazighophones est devenu affaire du ministère qui l'a intégré dans le programme scolaire en tant que « matière essentielle »⁵⁰⁰, donc obligatoire, comme l'ont décidé les Conseils locaux des régions amazighophones. En revanche, les langues touboue et touarègue n'ont pas été intégrées dans le programme scolaire de l'année scolaire

⁵⁰⁰ Pourtant l'article 2 de la Loi n° 18 (2013) évoque l'enseignement des langues des composantes dans le cadre du programme scolaire « en tant que matière facultative ».

2013-2014 alors que la Loi n°18-2013 les concerne également. Il a fallu attendre l'année scolaire 2019-2020 pour que le ministère de l'Éducation du GNA décide d'adopter la langue touboue dans son programme comme matière de base pour les élèves de l'enseignement primaire. Cette décision a été prise dans un contexte marqué par des développements militaires au Tchad et dans le sud de la Libye où vivent les Toubous et où sévissent les forces de Haftar, chef des *Forces armées arabes libyennes* (FAAL) qui a mené une offensive sur Tripoli et qui a tenté d'asseoir son contrôle sur l'ensemble du territoire libyen⁵⁰¹. En revanche, et jusqu'à la rentrée 2024, la « langue touarègue » n'est toujours pas intégrée dans les programmes scolaires.

Le 15 septembre 2013, le président du Comité de l'enseignement de la langue amazighe a adressé un courrier au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement à propos de la mise en œuvre des dispositions de la Loi 18 (2013) au sujet de l'enseignement de la langue amazighe. Le ministre lui répond, par la voix du directeur du Bureau du ministre, Mostapha Fardj Adjala, le 25 septembre 2013. Dans ce courrier, il est demandé au président de la Commission de la langue amazighe de transmettre au ministère le projet du manuel scolaire de la langue amazighe prêt à l'impression afin d'effectuer les démarches nécessaires pour les contrats de son impression et publication et afin qu'il puisse être prêt pour la deuxième partie de l'année scolaire 2013-2014. Il était question également de l'expert de la langue amazighe désigné par le Comité : le Bureau du ministre précise que le choix de cet expert se fera dans le cadre du Centre des programmes scolaires et des recherches de l'éducation qui va définir la nature de sa mission (à temps complet ou partiel) en fonction du volume du travail qu'il aura à effectuer. Il a évoqué le « volume horaire » de la matière « langue amazighe » qui sera, là aussi, défini par le Centre des programmes scolaires et des recherches de l'éducation en coordination avec l'administration de l'enseignement fondamental et de l'administration de l'inspection de l'éducation. Le ministère a mis en place une Commission chargée de l'intégration de la langue amazighe au sein de la stratégie éducative pour l'étape de l'enseignement fondamental de l'année scolaire 2013-2014. Cette Commission a tenu sa première réunion le 9 octobre 2013 à Tripoli, au siège du Centre des programmes d'enseignement et de la recherche éducative avec la participation d'une douzaine de personnes (dont Abdelaziz Moussa Shelghem, président de la Commission de l'enseignement de tamazight et Madghis Umadi, expert dans la langue amazighe). Lors de cette réunion, et

⁵⁰¹ « La langue touboue est une langue officielle du programme scolaire libyen et est très apprécié », *Noonpost.com*, 17 octobre 2019 : <https://urlr.me/Ukb8Fm>

dans son intervention introductive, le Directeur général du Centre des programmes d'enseignement et des recherches éducatives a insisté sur « le fait que la décision d'enseigner la langue amazighe dans les régions amazighophones (et dans les villes qui souhaiteraient l'enseigner) est une traduction pratique pour les droits de l'une des composantes de la société libyenne, et cela aura des répercussions dans le renforcement de l'unité nationale et les liens entre les enfants de la nation »⁵⁰².

L'enseignement de la langue amazighe dans le cycle primaire est devenu, depuis la rentrée 2013-2014, une affaire du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement. C'est l'État libyen, dans le budget de l'Éducation, qui prend en charge cet enseignement. La mise en œuvre doit se faire en coordination avec les structures mises en place dans les régions amazighes à *Adrar n Infusen* et à At-Willul. Ceci étant, l'enseignement de la langue amazighe a souvent été confronté à des difficultés, des entraves et parfois à des initiatives malveillantes de la part de certains responsables politiques, membres du gouvernement. Comme dans les autres domaines, les Amazighs sont restés en permanent bras de fer avec les autorités du gouvernement provisoire pour que l'enseignement de la langue amazighe puisse se faire dans des conditions normales.

Le 30 mars 2014, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement publie une Décision par laquelle il charge M. Abdelaziz Moussa Shelghem de la mission de « Coordinateur pour l'enseignement de la langue amazighe au Centre des programmes d'enseignement et les recherches éducatives ». Suite à un courrier que ce dernier adresse, en date du 24 octobre 2014, au Ministre de l'Éducation au sujet de la formation des enseignants de la langue amazighe, le Secrétaire général du ministère, Redha Ali Rahouma, s'adresse, dans un courrier daté du 11 novembre 2014, à la directrice générale du *Centre général pour la formation et le développement de l'enseignement* pour lui demander de « coordonner avec Abdelaziz Shelghem pour la réalisation d'une proposition en vue de la formation et de la qualification d'enseignants de la langue amazighe parmi ceux qui répondent aux conditions requises et en partenariat avec le *Centre des programmes et l'administration de l'inspection de l'Éducation* »⁵⁰³. Il assure que le *Centre des programmes d'enseignement et les recherches éducatives* est prêt à prendre toutes les décisions administratives nécessaires pour atteindre cet

⁵⁰² Cf. PV de la réunion du 9 octobre 2013 de la Commission chargée de l'intégration de la langue amazighe au sein de l'étape de l'enseignement fondamental de l'année scolaire 2013-2014 (Annexe IV-C)

⁵⁰³ Courrier référencé « 999-2-2014 » du 11/11/2014 (cf. Annexe IV-D).

objectif.

Lors de cette réunion, il était question du plan scolaire spécifique aux régions amazighophones et il a été acté le rajout de la langue amazighe comme matière à étudier pour les quatre premiers niveaux du cycle primaire (fondamental) à raison de trois séances hebdomadaires. La réunion confirme et adopte les manuels et outils pédagogiques réalisés par le groupe de travail mis en place à l'initiative des Conseils locaux des régions amazighophones à savoir : le manuel-1 de l'élève pour la première année, le manuel-2 de l'élève pour la deuxième année, le manuel-2 de l'élève pour les troisième et quatrième années, le répertoire de l'enseignant pour les première et deuxième années, le répertoire de l'enseignant pour les troisième et quatrième années, le cahier de la langue amazighe pour les quatre niveaux, un CD qui sert d'appui au manuel du niveau 2, un CD de chants en tamazight pour le niveau 2. D'autres aspects relatifs à la mise en œuvre de l'enseignement de la langue amazighe pour l'année scolaire 2013-2014 ont été évoqués comme il a été évoqué aussi la réflexion et le travail sur la mise en place de cet enseignement pour les années suivantes.

Le manuel dédié au premier niveau utilisé durant l'année scolaire 2012-2013 a été adopté pour le deuxième niveau en 2013-2014 ; un nouveau manuel pour le premier niveau a été adopté : il s'agit du cahier d'écriture (*Alug-nnu*) distribué en 2012-2013. Ce dernier a été adopté comme manuel (*Adlis-nnu*) après l'avoir enrichi (il présente plus de mots : quatre fois plus). Un manuel pour le troisième niveau a été aussi réalisé durant cette année scolaire (2013-2014).

5.3. *Rétrogradation du statut de la langue amazighe*

En 2018, et en prévision de la rentrée scolaire 2018-2019, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement, Othmane Abdeldjalil, originaire de Zentane, rétrograde la matière « langue amazighe » et la fait passer en « matière non essentielle »⁵⁰⁴ : elle devient optionnelle dans les programmes scolaires publiés par le ministère, et de ce fait les élèves ne sont pas censés être évalués sur cette matière, le plan scolaire pour la saison 2018-2019 acte cette décision (cf. Annexe IV-48) ; le Ministre a dû s'appuyer sur l'article 2 de la Loi n° 18 de l'année 2013 qui précise que les « composantes culturelles et linguistiques » de la société libyenne « ont le

⁵⁰⁴ *Targa Yfrn* (Canal Yefren), le 6 octobre 2018 : <https://urls.fr/NkEsFh>

droit d'apprendre leurs langues à titre de matières optionnelles dans le cadre du programme scolaire ». Dans une déclaration à *Libya al-Ahrar* (27 juillet 2018), Ramadan Al-Ghadhawi, directeur du bureau de communication du ministère de l'Éducation, a prétexté cette mesure par la présence au sein des écoles d'élèves qui ne parlent pas la langue amazighe.⁵⁰⁵

Les Amazighs ont protesté et ont organisé des manifestations pacifiques à travers les régions amazighes. Les Directions de l'enseignement dans les territoires amazighs ont donné des instructions aux écoles afin que la matière reste obligatoire.

« Nous rejetons la décision parce qu'elle est raciste et marginalise les Amazighs. Alors que nous attendions que le *Gouvernement d'entente nationale* soutienne la langue amazighe et en fasse une langue obligatoire dans les régions amazighophones, nous avons été surpris par cette décision étrange à laquelle nous n'avons pas trouvé d'explication » (Mhamed Bentaleb)⁵⁰⁶

Le HCAL a dénoncé cette mesure, qualifiée de « raciste et discriminatoire » prise par le ministre de l'Éducation et appelle tous les bureaux d'éducation situés dans les régions amazighes à la rejeter et à ne pas l'accepter (*cf.* Annexe IV-49 : déclaration du 26 juin 2018 du HCAL).

Certaines voix ont été jusqu'à appeler à la fermeture des écoles à travers les régions amazighophones jusqu'à l'annulation de cette décision de rétrogradation du statut de la langue amazighe : « Si le ministre de l'Éducation n'annule pas sa décision, toutes les écoles relevant des villes amazighes devraient être fermées jusqu'à ce que cette décision raciste fasciste soit annulée »⁵⁰⁷

Le *Centre libyen des études amazighes* (CLEA) n'est pas resté indifférent devant cette situation et a tenu un séminaire scientifique à Tripoli le 13 octobre 2018 auquel il a invité de nombreuses personnalités et experts dans différents domaines (juristes, pédagogues, linguistes, divers acteurs de la question amazighe, ...). Le séminaire est intitulé *Lmata tutlayt tamaziyt mi dis illuyma ?* « Pourquoi la langue amazighe est-elle sans examens ? ». Les débats et interventions ont abouti à un certain nombre d'observations et de recommandations

⁵⁰⁵ « Le ministère de l'Éducation du Gouvernement d'Entente nationale nie avoir supprimé l'enseignement de la langue amazighe et confirme que celui-ci est sous le total », *Libya al-Ahrar*, 27 juin 2018 : <https://urls.fr/RTBTTEL>

⁵⁰⁶ « Le président du Conseil amazigh en Libye : "Nous sommes confrontés à une marginalisation dans l'éducation" », *Mghrebvoices.com*, 4 avril 2019 : <https://urlz.fr/qUz3>

⁵⁰⁷ Page Facebook de Targa Yfrn (Canal Yefren), 6 octobre 2018 : <https://urls.fr/NkEsFh>

qui ont été synthétisées dans un document adressé au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement. Estimant que l'évaluation sert à déterminer le niveau de réussite de l'élève ainsi que le degré atteint dans l'acquisition d'objectifs pédagogiques spécifiques, le CLEA conclut que cela implique l'obligation de considérer la matière langue amazighe parmi celles pour lesquelles les élèves doivent passer un examen, combien même cette matière est considérée comme optionnelle. Il considère par ailleurs que le processus d'évaluation ne peut avoir lieu qu'à travers une notation qui doit s'effectuer grâce à des devoirs, des tests et des activités dans le cadre d'un contrôle continu, ce qui implique, là aussi, la nécessité de l'inclusion de la langue amazighe parmi les matières concernées par les examens. (Abouzakhar 2022, p. 86-89)

Dans ses conclusions, le CLEA a tenu à préciser que l'article 2 de la Loi n° 18-2013 qui stipule que la langue amazighe peut être enseignée comme langue optionnelle ne doit en aucun cas être exploité et instrumentalisé dans des querelles politiques et justifier le déclassement de la langue amazighe en la plaçant comme matière non essentielle pour laquelle l'élève ne subit pas d'examen, alors que cette langue est enseignée depuis six ans (2012 - 2018) en tant que matière essentielle. Le CLEA rappelle que « la langue maternelle Tamazight, pour ses locuteurs reste la première langue, et il n'est pas humainement, juridiquement, légalement ou socialement possible de la troquer contre une autre langue et de mettre ses apprenants dans une position de choix entre elle et une autre langue » (Abouzakhar 2022, p. 124-131).

La conférence de l'organisation *Tamusni*, tenue à Jadu le 16 décembre 2018, a dénoncé la mesure du ministère de l'Éducation du GNA ayant visé la langue amazighe. Les participants à cette conférence ont insisté sur l'importance d'établir des partenariats entre les institutions éducatives, culturelles et les organisations de la société civile dans les régions amazighes et ont décidé de former un comité chargé d'interpeller le Conseil présidentiel et lui remettre un mémorandum au sujet des mesures prises par le ministre de l'Éducation et de l'enseignement pour l'exclusion de la matière « langue amazighe » parmi les matières essentielles dans les programmes scolaires de l'enseignement fondamental. Par ailleurs, cette conférence qui a réuni le HCAL, des présidents de municipalités amazighes, des superviseurs de l'éducation, des directeurs de Bureaux de la culture, le *Centre libyen des études amazighes* (CLEA) et un certain nombre de représentants d'organisations de la société civile des régions amazighes, a convenu que les maires des municipalités amazighes prendraient la décision de refuser

d'enseigner toute matière à caractère raciste dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux d'éducation, et qu'ils formeraient un comité chargé de suivre et de réviser tous les programmes scolaires.⁵⁰⁸

En 2020, et suite à la mobilisation des Amazighs, le ministère rétablit le statut de la langue amazighe qui devient, de nouveau, matière essentielle, donc obligatoire. Cette décision intervient après la démission d'Othmane Abdeldjalil de son poste de ministre de l'Éducation et de l'Enseignement en octobre 2019⁵⁰⁹, ce qui aurait, fort probablement, facilité la prise de cette décision.

5.4. *Formation des enseignants*

Nous avons évoqué plus haut la première formation qui s'est déroulée du 1^{er} au 9 février 2012, assurée par cinq intervenants venus du Maroc. Cette formation ainsi que d'autres initiatives aussi bien à Jadu qu'à Yefren et Zouara ont pu avoir lieu à la fin de l'année 2011-début de l'année 2012 ; ce sont ces formations qui ont permis d'assurer le démarrage de l'enseignement de la langue amazighe. À la rentrée 2012-2013, lorsque les Conseils locaux ont décidé unilatéralement la mise en place de l'enseignement de la langue amazighe dans les écoles des régions amazighophones, ces derniers avaient chargé le Comité de suivi de procéder à la mise en place de sessions de formation et de recrutement des enseignants. Des compétences locales ont été chargées d'assurer la formation, mais vu l'importance des besoins il a été fait appel, là aussi, à des compétences qui sont venues du Maroc, essentiellement de l'Ircam, pour assurer une session de formation intensive. Cela a permis de satisfaire les besoins pour le lancement, de manière officielle⁵¹⁰, de l'enseignement dans l'ensemble des écoles des régions amazighophones.

À partir de l'année scolaire 2013-2014, c'est le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement qui était censé prendre le relais. Les directions locales dans les régions amazighes ont eu aussi à prendre des initiatives dans ce sens.

⁵⁰⁸ « La Conférence de *Tamousni* dénonce les mesures prises par le Ministère de l'Éducation du Consensus concernant la matière de langue amazighe », *Qanat Libya*, 16 décembre 2018 : <https://urls.fr/sJCQcz>

⁵⁰⁹ « Qui est Othman Abdul Jalil, le candidat à l'élection présidentielle libyenne ? », *Al-Chahed*, 21 novembre 2021 : <https://urls.fr/hYmjW6>

⁵¹⁰ Il est légitime de considérer la décision émanant des Conseils locaux des régions amazighes comme décision officielle combien même les autorités nationales ne l'ont pas validée.

Régulièrement, des initiatives sont prises à Zouara, Jadu, Lalut et Yefren pour assurer des sessions de formation d'enseignants. Les initiatives sont prises par les directions locales de l'Éducation et de l'enseignement⁵¹¹. Certaines sont plus actives que d'autres. C'est le cas, par exemple, de la direction de Jadu qui est dirigée par Saeed Amlish, par ailleurs artiste et poète, qui pratique l'écriture de la langue amazighe depuis les années 1980 ; il fait partie de la première génération de militants amazighs qu'a connus la Libye. Ses compétences conjuguées avec son militantisme font qu'il fait tout pour faire avancer l'enseignement de la langue amazighe.

L'organisation *Tira* a également organisé des sessions de formations et de renforcement des connaissances des enseignants déjà en poste. En 2011 et 2012, *Tira* a assuré des cours d'écriture et de grammaire en tamazight pour les activistes de la société civile et pour les premiers enseignants de tamazight. (Entretien Madghis Bouzakhar, Février 2025)

L'ensemble de ces initiatives sont ponctuelles et très limitées dans le temps. Et il convient de signaler que le Ministère n'a pas mis en place un cadre permanent de formation des enseignants de la langue amazighe à l'image des cadres qui existent pour les autres matières pour lesquelles les enseignants sont formés au sein du *Centre général de formation et de développement de l'éducation*⁵¹². En effet, il y a lieu de s'interroger sur les raisons pour lesquelles la formation des enseignants de la langue amazighe n'ait pas été intégrée au sein de cette institution. Douze ans après l'intégration de la langue amazighe dans l'enseignement scolaire par l'État libyen, l'absence d'un tel cadre témoigne de la mauvaise volonté du ministère qui, pour le moins, n'accorde pas à l'enseignement de la langue amazighe les mêmes possibilités que les autres matières.

5.5. Les difficultés et les entraves

Au-delà de la décision du Ministre Othmane Abdeldjalil de dégrader la langue amazighe en la

⁵¹¹ Ces organismes sont appelés *Muraqabat al-tarḥeḥya w'al-ta'lim* « Suivi de l'éducation et de l'enseignement ». En tamazight, ce service désigné différemment d'une région à une autre : à Jadu, par exemple, il est désigné par « Azzray n asgmi d asslmd n Jadu », à Yefren par « Amaris n usgmi d uslmd g Yfrn » et à Zouara par « Tanmart n usgmi d uslmd – Zwara ».

⁵¹² <https://tedgc.ly/>

privant du statut de matière obligatoire la réduisant à une matière optionnelle pour laquelle les élèves ne seraient pas évalués, les entraves et les difficultés sont nombreuses.

Il y a lieu de noter que les prévisions et le calendrier pour la généralisation de l'enseignement de la langue amazighe dans l'enseignement fondamental n'ont pas été respectés. Alors que, théoriquement, l'ensemble des niveaux scolaires, de la première à la neuvième année, devaient être concernés par l'enseignement de la langue amazighe en 2019-2020, il a fallu attendre l'année scolaire 2022-2023 pour que cet objectif soit atteint. En effet, de 2013-2014 à 2015-2016, seuls les niveaux 1 à 4 étaient concernés par cet enseignement. Pour l'année scolaire 2017-2018, dans les programmes scolaires publiés par le ministère de l'Éducation et de l'enseignement, la durée hebdomadaire de la langue amazighe est passée de trois à deux heures. Si le volume horaire hebdomadaire a été rétabli à trois heures à la rentrée scolaire 2018-2019, la matière a été dégradée au statut de langue non essentielle. Pour l'année scolaire 2020-2021, la langue amazighe est redevenue langue essentielle mais l'horaire hebdomadaire est ramené, une fois encore, à deux heures. Il a fallu attendre l'année scolaire 2022-2023 pour que l'horaire hebdomadaire soit rétabli à trois heures pour les trois premiers niveaux. En revanche, il est maintenu à deux heures pour les six niveaux supérieurs.

Concernant les manuels scolaires, les commissions qui travaillent sur leur réalisation se plaignent du fait que leurs recommandations transmises au Ministère qui est chargé de la fabrication des manuels ne sont pas toujours respectées. Parfois même des erreurs, jugées graves, sont commises. « À titre d'exemple, le manuel de la septième année a été fabriqué de sorte à ce que son ouverture soit à droite alors que l'ouverture des manuels de langue amazighe, tout comme ceux de l'anglais, se fait à gauche. Ainsi, les élèves et les enseignants ont dû travailler avec ce manuel qui présente ce défaut ». (Entretien avec Madghis Umadi, février 2025).

Fin décembre 2016, les responsables de l'Éducation dans les régions amazighes se sont rencontrés à Zouara pour discuter des difficultés rencontrées dans l'enseignement de la langue amazighe. Ont pris part à cette réunion, en plus des responsables de l'Éducation des différentes régions amazighes, le coordinateur de l'Éducation au ministère de l'Éducation, le directeur du Bureau de l'Éducation de Zouara, le Chef du Département de langue amazighe à la Faculté des lettres de Zouara, en présence du président de la municipalité de Zouara ainsi que d'autres membres de la Municipalité. Lors de cette réunion, il a été question notamment

des obstacles et difficultés rencontrés par les enseignants de langue amazighe dans l'accomplissement de leur mission. Ont été posés également les questions relatives aux lacunes en matière de coordination avec les structures du ministère de l'Éducation et de l'enseignement qui peinent à satisfaire les demandes des enseignants concernant les programmes scolaires, les repères de progression ainsi que les outils explicatifs à destination des enseignants. Les différents acteurs de l'enseignement de la langue amazighe présents à cette réunion ont fait part de leurs préoccupations et ont tenu à interpeller les responsables du Ministère sur la nécessité d'agir pour parer aux difficultés et répondre aux attentes exprimées⁵¹³. Ils ont appelé les autorités à se pencher sur les méthodes de développement de l'enseignement, la qualification des enseignants de la langue amazighe ainsi que la mise en place d'un mécanisme de développement des programmes de la langue amazighe.

Un atelier sur le thème « Où en est l'enseignement de Tamazight aujourd'hui et quels sont ses défis ? » (*An mani yewwet aseyri n tmaziɣt d timmaɣin-nnes ?*) a eu lieu à Tripoli le 30 novembre 2020, organisé par le CLEA, en présence du président du HCAL ainsi que les présidents des municipalités de Qalâa et de Yefren. Au terme des travaux de l'Atelier, il a été conclu que l'enseignement de la langue amazighe en Libye est marqué par plusieurs insuffisances qui peuvent provoquer sa régression. Ces faiblesses sont dues essentiellement à la fragile prise en charge administrative et le manque de suivi de la part du *Centre des programmes et de la recherche*, le manque flagrant des ressources nécessaires à l'enseignement de la langue amazighe, l'absence d'un véritable plan d'allocation d'un budget propre pluriannuel à même d'assurer les conditions optimales pour cet enseignement. Il a été souligné également l'absence quasi-totale de tout plan de formation d'enseignants de la langue amazighe. Pour parer à cette situation, les travaux de l'Atelier ont conclu à la nécessité de sursoir à l'introduction de l'enseignement de la langue amazighe au sein de l'enseignement secondaire et privilégier son amélioration et son renforcement au sein du cycle fondamental. Il a été convenu également de demander au ministère de l'Éducation l'ouverture d'un bureau spécial pour l'éducation en tamazight ainsi qu'un conseiller dans le cabinet du Ministre et d'allouer un budget pérenne dédié à la formation des formateurs pour l'éducation en langue amazighe. Mais l'urgence, pensent les participants à l'Atelier, reste la nécessité de la reconnaissance de la langue amazighe comme langue officielle en Libye. (Abouzakhar 2022, p. 151-156)

⁵¹³ « Les responsables de l'éducation des villes amazighes discutent des difficultés rencontrées dans l'enseignement de la langue amazighe », *Agence Fessato*, 31 décembre 2016 : <https://urlr.me/EshQbK>

Le ministère de l'Éducation et de l'enseignement n'a pas mis les moyens nécessaires pour la mise en place d'un plan national de formation des enseignants de la langue amazighe. Cette formation est assurée de manière inégale d'une région à une autre par des initiatives locales, cela sans harmonisation et sans coordination systématiques. Aussi, les enseignants ne sont pas munis de suffisamment d'outils à même de leur faciliter la tâche surtout s'agissant d'une matière relativement nouvelle.

Certains activistes amazighs vont jusqu'à accuser les autorités libyennes de vouloir saboter l'enseignement de la langue amazighe et qu'il y a une volonté délibérée de leur part de ne pas prendre les décisions et les mesures nécessaires pour une réelle prise en charge de l'enseignement de la langue amazighe. « Les lois et les décisions qui émanent de ces autorités n'ont pas été appliquées sur le terrain. L'État n'a pas engagé un budget à la hauteur des besoins de la prise en charge de l'enseignement de la langue amazighe. Et même les fonds dégagés se sont révélés insuffisants pour répondre aux besoins identifiés. Aussi, les salaires des enseignants et enseignantes de langue amazighe sont versées de manière irrégulière et intermittente : certain.e.s perçoivent parfois un salaire mensuel tous les deux ou trois mois, voir plus parfois. En réalité, les gouvernements libyens successifs ne veulent pas de la langue amazighe, mais ils se gardent de l'annoncer officiellement ». (Entretien avec Ahmed Dougha, Paris / Jadu juin 2025).

Plusieurs candidats à l'enseignement de la langue amazighe se plaignent des entraves administratives compliquant l'établissement de leurs contrats. Certains, fonctionnaires au sein d'autres administrations, se voient refuser par leurs hiérarchies les autorisations de changement d'administration et de leur détachement. Certains enseignants ont dû interrompre leur activité puisque leurs contrats n'ont pas été validés ce qui ne permet pas leur rémunération.

5.6. Plans scolaires pour l'enseignement fondamental, de la première à la neuvième année

Le ministère de l'Éducation et de l'enseignement publie, quelques mois avant la rentrée scolaire, les plans scolaires pour l'enseignement fondamental (primaire) et l'enseignement

secondaire.⁵¹⁴ Ces plans précisent les enseignements dispensés pour chaque niveau scolaire avec le nombre d'heures par semaine pour chaque matière en indiquant si la matière est sanctionnée par des évaluations⁵¹⁵ ou non (cf. Annexe IV-50). À partir de la rentrée 2014-2015, pour l'enseignement fondamental, le Ministère publie deux plans : un plan qui concerne les écoles des régions amazighes⁵¹⁶ et un plan pour le reste des régions. À partir de l'année scolaire 2020-2021, un troisième plan est publié : c'est celui qui concerne les écoles des régions s'exprimant en langue touboue. Nous avons consulté l'ensemble de ces plans et avons synthétisé leur contenu, au sujet de la langue amazighe, dans les tableaux ci-après qui donnent, pour chaque année scolaire, les niveaux concernés par l'enseignement de la langue amazighe ainsi que le nombre d'heures hebdomadaires de la matière langue amazighe attribués à chaque niveau.

	Nombre d'heures hebdomadaires								
Niveau	1A	2A	3A	4A	5A	6A	7A	8A	9A
2024-2025	3	3	3	2	2		2	2	2
2023-2024	3	3	3	2	2	2	2	2	2
2022-2023	3	3	3	2	2	2	2	2	2
2021-2022	2	2	2	3	3	2	2	2	---
2020-2021	2	2	2	2	2	2			
2019-2020	3	3	3	3	3	3			
2018-2019	3	3	3	3	3	3			
2017-2018	2	2	2	2	2	2			
2016-2017	3	3	3	4	3	---	---	---	---
2015-2016	3	3	3	4	---	---			
2014-2015	3	3	3	3	---	---	---		
2013-2014									
2012-2013									
2011-2012									

Tableau 1.

 Tamazight matière optionnelle

 Absence d'informations officielles

 Initiative locale

 Enseignement non assuré

 Initiatives locales dans certaines localités.

Introduction de l'enseignement de la langue amazighe dans le cycle fondamental

Niveau ►	Prévisions									Déroutement								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	8	9

⁵¹⁴ Décision n° 1218 de 2023 relative à l'adoption du plan d'études pour l'année scolaire 2023-2024 <https://urlr.me/N2XaBQ>

⁵¹⁵ Les termes, en arabe, utilisés dans les documents du ministère sont *fawq al mağmue* « au-dessus du total » et *taht al mağmue* « en dessous du total ».

⁵¹⁶ Sur le document du ministère il est indiqué ceci : « plan scolaire pour l'étape de l'enseignement fondamental spécifique aux régions parlant la langue amazighe ».

image sur une page et, sur la page en vis-à-vis, l'écopier doit réécrire plusieurs fois et de plusieurs façons le même mot. Le cahier est accompagné, en page 5, d'un tableau de l'alphabet néo-tifinagh, le même que celui qui accompagne le livre de lecture. (Cf. Annexe IV-51)

Le manuel comporte une page de garde où sont portées les mentions suivantes :

- Drapeau libyen suivi, en dessous, de : *awnak n Libya* « État de Libye », *tanylaft n usgmi d uslmd* « ministère de l'éducation et de l'enseignement ».
- Une autre ligne, encadrée, indique : *Yal izrfan n usuzl d yifsar almasn uslmd d usgmi* « tous les droits de diffusion de reproduction sont la propriété de l'Enseignement et de l'éducation »

À noter que toutes les informations que portent les pages de garde sont dans la seule langue amazighe.

À partir de 2014, l'impression, la publication et la distribution des manuels scolaires pour la langue amazighe étaient théoriquement prises en charge par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement. Ces manuels sont censés également être disponibles en téléchargement sur le site de l'*Institut libyen pour les études avancées*, dans la rubrique *al-manhağ al-libi*⁵¹⁸ « Programme d'études libyen ». En juin 2025, seuls les manuels des six premiers niveaux de la matière « langue amazighe » étaient disponibles en téléchargement. Les manuels des 7^e, 8^e et 9^e niveaux n'étaient pas disponibles.

5.7.1. Le manuel scolaire du premier niveau

Adlis-nnu : *aswir amzwaru n uslmd amnzu*.

Pour la rentrée scolaire 2013-2014 c'est le cahier d'écriture (*alug-nnu*) distribué dans les écoles par les Conseils locaux en novembre 2012 qui devient « Adlis-nnu », donc le livre destiné au premier niveau de l'enseignement fondamental. Il comprend 66 pages mais le nombre de mots est passé de 27 à 104. Quatre pages consacrées aux lettres de l'alphabet (sans

asrduk « coq », *akrcun* « ânon », *tayaziğt* « poule », *aşkarray* « cigale », *aşkrun* « tortue », *abxxuc* « cafard », *awqqas* « requin », *tayarzezt* « lapin », *aydi* « chien », *aly°m* « chameau ».

⁵¹⁸ *Al-manhağ al-libi* (= « Programmes scolaires libyens ») : <https://urlr.me/XWAfhM>

illustrations) que l'élève doit réécrire plusieurs fois, deux pages sont consacrées aux nombres, de zéro à dix, en chiffres et en lettres, que l'élève doit réécrire. Le tableau de l'alphabet néotifinagh, le même que celui qui accompagne le livre de lecture, est donné en début du livre (p. 5). Parmi les 27 mots de l'édition de 2012, seuls 25⁵¹⁹ ont été repris. 79 mots ont donc été rajoutés à cette édition :

adlis « livre », *aknari* « figue de Berbérie », *azalay* « bouc », « prune », *udm* « visage », *ubzr* « lézard », *imi* « bouche », *inflz* « clou », *agisi* « fromage », *ikikd* « pois chiche », *tamsrayt* « peigne », *ayys* « cheval », *ayyur* « lune », *tarazal* « casquette », *asari* « coteau », *asrrad* « savon », *adbir* « pigeon », *abucil* « garçon », *abayus* « singe », *abubbaz* « ours », *tasumta* « oreiller », *tasgnit* « aiguille », *tamsragt* « montre », *afdiş* « marteau », *aşrm* « veine », *tifiđas* « fenugrec », *tamnunt* « melon », *anir* « bougie / chandelle », *tişurin* « raisins », *taynjayt* « cuillère », *akrraj* « crayon », *tajddigt* « fleur », *azlalam* « vélo / bicyclette », *alug* « cahier », *tallunt* « fenêtre », *alyṁ*⁵²⁰ « chameau », *amşryi* « thermos », *asywn* « corde », *tayardmt* « scorpion », *tamzzwut* « serviette », *azmmur* « olives », *taşuđa* « bol », *ayaziđ* « coq / poulet », *taşiwa* « assiette », *taxayt* « courge / potiron », *talbixt* « pansement thérapeutique », *tawxsit* « brebis », *uga* « sceau », *iggil* « short », *tajuggt* « piment », *aksl* « tigre », *ifki* « lait », *tabrqiqct* « prune », *iqqayn* « noyaux », *tazwilt* « fraise », *anwal* « cuisine », *tawwurt* « porte », *timsnwit* « cuisinière / four », *azyam* « dauphin », *tasmmamt* « citron », *ađar* « pied », *timfrđt* « balai », *almđad* « gants », *tatmtumt* « tomate », *imţkan* « figues sèches », *tanţtaft* « pince à linge », *tamţtuđt* « femme », *tacacit* « bonnet », *aciciw* « poussin », *ticrt* « ail », *tasfiş* « cassette », *asafar* « médicament », *tadffuyt* « pomme », *tastna* « poubelle », *tasufrt* « cartable », *tastayt* « poêle », *adlaw* « t-shirt », *tadabut* « table », *taddagt* « arbre », *asarid* « lavabo ».

Sur deux pages en vis-à-vis, la page de gauche est intitulée *yr* « lire » et présente quatre mots illustrés par des images et la page de droite présente les mêmes mots (4) sans illustrations et l'élève doit les réécrire plusieurs fois sur un espace dédié.⁵²¹ Sur cette page, en haut, il écrit *ari* « écrire » suivi de la lettre de l'alphabet mise en évidence : *ari ya* « écrire A », *ari yaL* « écrire L », *ari yaZ* « écrire Z », ... La lettre de l'alphabet concernée est écrite en couleur rouge sur les deux pages. Deux pages sont réservées pour chacune des lettres de l'alphabet. Le

⁵¹⁹ Les mots qui n'ont pas été repris sont *asrduk* « coq » et *tayaziđt* « poule »

⁵²⁰ Dans « alug-nnu », édité et distribué aux écoliers en novembre 2012, le mot est écrit « aly°m » : la labio-vélarisation de « y » est notée.

⁵²¹ Voici l'ordre de présentation des lettres, de la page 14 à la page 65 : *ya*, *yU*, *yI*, *yaY*, *yaR*, *yaB*, *yaS*, *yaS*, *yaN*, *yaJ*, *yaL*, *yaV*, *yaZ*, *yaZ*, *yaX*, *yaG*, *yaK*, *yaQ*, *yaW*, *yaM*, *yaD*, *yaT*, *yaC*, *yaF*, *yaT*, *yaD*.

Les thèmes évoqués dans les textes de lectures des douze leçons sont : *tifawin* « bonjour », *tawja nnu* « ma famille », *tinml nnu* « mon école », *taddart nnu* « ma maison », *initt* « couleurs », *ass di yilel* « un jour à la mer », *agadz* « le marché », *imdukkal* « les amis », *tiniri* « le désert », *adrrar* « la montagne », *aftas* « la pêche », *acnyal* « le drapeau ».

5.7.3. Le manuel scolaire du troisième niveau

*Aswir wis kraḍ n usslmd*⁵²⁶ *amnzu* « troisième niveau du premier⁵²⁷ enseignement ». *Adlis n unlmad* « livre de l'apprenant », format 205 x 279 mm, 43 pages.⁵²⁸

Le livre comprend six unités qui traitent chacune d'un thème. *Tayunt* 1 « Unité 1 » : *Tamtti* « société ». *Tayunt* 2 « Unité 2 » : *Tawwnaḍt* « environnement ». *Tayunt* 3 « Unité 3 » : *Tawiza* « volontariat ». *Tayunt* 4 « Unité 4 » : *Tarakalt* « géographie ». *Tayunt* 5 « Unité 5 » : *Tanfust* « conte ». *Tayunt* 6 « Unité 6 » : *Tussna* « connaissance ».

Les quatre premières unités sont structurées de la manière suivante : une image avec un titre accompagnée d'un court texte (3 / 4 lignes) de lecture ayant pour intitulé *ẓr d ssn* « regarder et connaître », une partie intitulée *Tiwinas* « phrases » avec le sous-titre *yr d wals* « lire et répéter » qui présente quatre phrases à lire plusieurs fois suivie et d'un petit lexique (*tamawalt*), une partie intitulée *iluyma* « exercices » avec le sous-titre *yr d wari* « lire et écrire » où il est question de lecture et d'écriture, une partie *urar* « jeu » et l'unité se termine par *tinigt* « chanson ». Les unités 1, 2, 3 et 4 ont quatre pages chacune ; l'unité 5 est sur deux pages seulement, elle présente un texte plus consistant que ceux des quatre premières unités (9 longues lignes) et il est accompagné de six questions de compréhension auxquelles l'élève doit répondre : la partie est intitulée *isesṭan* « questions » sous-titrée *yr d wari* « lire et écrire ». L'unité 6 (trois pages) est consacrée aux nombres (*imḍanen*), les jours de la semaine (*imalass*) et les couleurs de l'arc-en-ciel (*taslit n wnẓar*). Les cinq textes du manuel sont *Tawja nnu* « ma famille », *Aylad nny* « notre rue », *Ijnwan* « les champs », *Tamurt nny* « notre pays », *Awssu* « awssu ».

Ce manuel de troisième année se distingue des autres manuels. Sa structuration est différente de celle du manuel de deuxième année ainsi que du manuel de quatrième année et suivants.

L'unité est appelée, dans ce manuel, *tayunt* alors que dans tous les autres elle est appelée *tagzzumt*.

⁵²⁶ Pour ce manuel, il est écrit *asslmd*, pour l'enseignement (avec une tension sur le « s » alors que dans les autres manuels le « s » n'est pas tendu et c'est *aslmd* qui est écrit.

⁵²⁷ « Premier enseignement » ici veut dire « enseignement primaire ».

⁵²⁸ Les auteurs (*imura*) de ce manuel sont : Eisa yxlf, Mazn Alyali, Eli Mjaddm, Madyis Buzaxxar et Eadl Buzid.

Nous avons également noté l'usage du « e » à sept reprises : p. 7 pour le mot *memmit-sn* « leur fils », p. 33 et p. 34 pour le mot *ilel* « mer » et p. 39 et p. 40 pour quatre fois le mot *yilel* « mer » à l'état d'annexion).

5.7.4. Le manuel scolaire du quatrième niveau

Aswir wis kkuz n uslmd amnzu « quatrième niveau du premier enseignement ». Format 205 x 279 mm, 88 / 64 pages.

La première édition (2014-2015) du manuel du quatrième niveau de l'enseignement fondamental comprend sept leçons qui traitent chacune d'un thème. Le livre est de 88 pages. *Tagzzumt*^{tmz1} « 1^{ère} unité » : *Asgdz* « faire le marché ». *Tagzzumt*^{tis2} « 2^{ème} unité » : *Tirmt* « nourriture ». *Tagzzumt*^{tis3} « 3^{ème} unité » : *Anzwi* « la météo ». *Tagzzumt*^{tis4} « 4^{ème} unité » : *Amuddu* « voyage ». *Tagzzumt*^{tis5} « 5^{ème} unité » : *Tadusi* « santé ». *Tagzzumt*^{tis6} « 6^{ème} unité » : *Tadlsa nny* « notre culture ». *Tagzzumt*^{tis7} « 7^{ème} unité » : *Asunzu* « compétition ». L'édition 2018-2019 (format 168 x 238 mm) ainsi que celle de 2021-2022 (format 205 x 279 mm) ont été réduites à 64 pages et ne comprennent que cinq unités⁵²⁹.

Comme pour le manuel de deuxième niveau, dans ce manuel l'unité est appelée « tagzzumt ». Il en est de même pour les manuels des niveaux suivants (5 à 9).

Chaque unité présente un texte : *Di ugadz* « Au marché », *Tirmt n ksksu* « le couscous », *Anzwi* « Le vent », *Ajimi n imudar* « champs des animaux »⁵³⁰, *Asgnaf* « Le malade », *Tasdlst* « bibliothèque » et *Anbdu* « l'été ». L'apprenant doit regarder et analyser (*zr d ikid*) puis écouter et lire (*sll d yr*). Suit un exercice de compréhension (*Ikaz*) avec la consigne suivante : *stl ikaz nnm/nnk* « évalue ta compréhension ». Suit une partie intitulée *Asmzazal* « comparaison » avec des exercices *akz d smzazl* [1,2,3,4,5,6,7]⁵³¹, *af tamrarut d yusan* [1,2,3,4,5] et *smda s : isi / illa / ad ili* [6]. Une autre partie intitulée *Tamsdfrt* « liste » [1, 2, 3, 5, 6, 7] propose un exercice *ikid d sti* (la leçon 4 propose une partie intitulée *Tamawalt n imudar* [4] avec un exercice *ikid d ssn*. Une partie *Urar* « jeux » propose deux ou trois

⁵²⁹ Voici les cinq unités des éditions 2018-2019 et 2021-2022 : *Tagzzumt* 1 « 1^{ère} unité » : *Asgdz* « faire le marché » ; *Tagzzumt*^{tis2} « 2^{ème} unité » : *Tirmt* « nourriture » ; *Tagzzumt*^{tis3} « 3^{ème} unité » : *Anzwi* « la météo » ; *Tagzzumt*^{tis4} « 4^{ème} unité » : *Amuddu* « voyage » ; *Tagzzumt*^{tis5} « 5^{ème} unité » : *Asunzu* « compétition ».

⁵³⁰ Parc zoologique.

⁵³¹ Entre crochets nous indiquons les leçons (unités) concernées.

exercices selon la leçon : *qqn tawalt s twlaft* [1, 3, 7], *sku tawalt s iskkiln* [2, 3,4, 5, 6, 7], *af tawalin g tmsdftr* [2, 4, 5], *sti irad n tgrst* [3], *sti aylaln* [4] et *ssuds tawinst* [6]. Six leçons (1, 3, 4, 5, 6 et 7) proposent une chanson (*tinigt*) qui doit être écoutée et chantée (*sll d inig*) : *syiy* (1), *tagrst* « l'hiver » (3), *gar asn* « entre eux » (4), *tafkka* « le corps » (5), *amzruy nney* « notre histoire » (6), *turarin* « jeux » (7). La leçon 5 propose une partie intitulée *Tussna* « connaissance » avec un exercice *ssn iyf nnk* « connais-toi » qui donne un vocabulaire du corps (neuf mots de la partie supérieure) : *alli* « cervelle », *imkrđ* « gorge », *idmarn* « poumons », *ul* « cœur », *tasa* « foi », *tadist* « estomac », *tadant* « intestins », *adan* « gros intestin », *islman* « nerfs ».

La leçon 7 propose, en plus, une partie intitulée *Taramust – tunnunt* qui consiste en un exercice qui consiste à classer des sports / loisirs de 1 à 6 par l'apprenant selon ses préférences (*ssuds turarin ammak tyssd sg 1 - 6*). L'autre partie qui compose une leçon c'est *Aswingm* « Observation » qui propose deux exercices : *yr d smda* [1], *swingm d af* [1, 2, 3], *yr d zr* [2, 3], *zr d ikid* [5] et *aws tamsgnft ad tsmrs allaln nns* [5], *aws ziri ad iskn anzwi* [3], *akz amudr s umalu nns* « comprendre l'animal par son ombre » [4], *akz allan s umalu nns* [6], *smda adriş* « terminer le texte » [4, 6], *aws i Mira d Badis* [7]. Une autre partie nommée *Azulz* propose un tableau avec trois colonnes *isigra / uttun / ari* qui doit être complété par l'apprenant. Enfin, une partie intitulée *Asdus d ustal* propose deux ou trois exercices selon la leçon : *yr d snyl* [1, 4], *sll d ari (asftu)* [1], *akz d smda s* [1], *akz d ssmrs* [2, 3, 7], *af asugt* [3], *smda adriş* [4], *snfl tawalin gar immawn s* [5], *smda tiwinas s* [5], *ssfti d smda* [6], *zr d ssnfl* [6], *zr tawlaft d smda adriş* [6], *ssfti* « conjuguer » [7]

5.7.5. Le manuel scolaire du cinquième niveau

Aswir wis smmus n uslmd amnzu « cinquième niveau du premier enseignement ». Format 205 x 279 mm, 88 / 61 pages

Le manuel comprend cinq parties qui traitent chacune d'un thème. *Tagzzumt 1* « Unité 1 » : *Tadusi* « santé ». *Tagzzumt 2* « Unité 2 » : *Tunnunt* « sport ». *Tagzzumt 3* « Unité 3 » : *Tadlsa nney* « notre culture ». *Tagzzumt 4* « Unité 4 » : *Tagama* « nature ». *Tagzzumt 5* « Unité 5 » : *Taramust* « peinture ». À noter que l'unité 1 (*Tadusi*) est l'unité 5 de l'édition 2014-2015 du manuel du quatrième niveau et l'unité 3 (*Tadlsa nney*) est l'unité 6 du manuel du quatrième niveau.

Comme pour les précédents manuels, chaque unité / leçon présente un texte : *Asgnaf* « le malade », *Tazzla* « la course », *Tasdlst* « bibliothèque », *Igr* « la ferme », *Assuny* « dessin ». Les unités sont conçues dans le même format que celui du manuel du quatrième niveau : les mêmes parties avec les mêmes exercices sont repris dans ce manuel.

Ikaz (*stl ikaz nnm/nnk*), *Asmzazal* (*akz d smzazl, af tamrarut d yusan* [1, 2, 3, 5], *smda s : isi / illa / ad ili* [2] ; *Tamsdfirt* (*ikid d sti*), *Urar* (*sku tawalt s iskkiln* [1, 2, 3, 4, 5], *af tawalin g tmsdfirt* [1, 2, 4, 5], *ssuds tawinst* [3]), *Aswingm* (*zr d ikid* [1], *aws tamsgnft ad tsmrs allaln nns* [1], *akz allal s umalu nns* [2, 3, 4, 5], *smda adriş* [2, 3, 4, 5]), *Azulz* (*isigra / uṭṭun / ari*), *Asdus d ustal* (*snfl tawalin gar immawn s* [1], *smda tiwinas s* [1], *mmiti tawalin d smda adriş* [2,4], *smda tiwinas s : wagrau / wanan / idus / imnndrf* [2], *ssfti d smda* [3,5], *zr d ssnfl* [3], *zr tawlaft d smda adriş* [3,5], *smda tiwinas s : imudar / middn / igḍaḍ / akal* [4]). Deux leçons seulement proposent des chansons (*Tinigt*) : *tafkka* « le corps » [1] et *amzruy nney* « notre histoire » [3]. Une partie *Tussna* est priposée dans trois leçons : *ssn iyf nnk* « connais-toi » [1], *ssn tunnunt nnk* « connais ton sport » [2] et *ssn taramust nnk* « connais ton loisir » [5].

5.7.6. Le manuel scolaire du sixième niveau

Adlis nnu « Mon livre ». *Aswir wis sḍis n uslmd amnzu* « sixième niveau du premier enseignement ».

Le manuel du sixième niveau a connu deux différentes éditions : la première distribuée aux écoliers à la rentrée 2018-2019 (format 168 x 238 mm, 58 pages)⁵³² et la deuxième distribuée à la rentrée scolaire 2021-2022 (format 205 x 279 mm, 60 pages). Les deux comprennent cinq parties qui traitent chacune d'un thème. La première (édition 2018-2019) traite des thèmes suivants *Tayrma* « civilisation », *Amzruy-nney* « notre Histoire », *Amsudr* « vivre-ensemble », *Agama* « nature » et *Tadlsa* « culture ». La deuxième (2020-2021) traite des thèmes suivants : *Taydmt* « justice », *Tamnnyat* « la capitale », *Umlan* « médias », *Amzgun* « théâtre » et *Tamssksalt* « culture ». La première édition comprend des textes assez longs (13 lignes en moyenne) avec une taille de caractères relativement petite qui donne en moyenne 40 caractères par ligne. Les textes sont ainsi trop denses et peuvent rendre la lecture difficile, d'autant plus qu'il s'agit de jeunes apprenants. Par ailleurs, la première édition présente

⁵³² Tous les manuels imprimés et distribués à la rentrée 2018-2019 l'étaient sous le format 168 x 238 mm. Étaient concernés les niveaux 1, 2, 4, 5 et 6.

plusieurs textes de lecture dans la même leçon et a introduit des leçons de grammaire (*tajerrumt*). L'édition de 2021-2022 a été allégée : les textes plus courts et leur nombre est réduit (la taille de caractères est plus grande que celle de la première édition), les exercices d'un niveau inférieur à celui des exercices de l'édition 2018-2019, la grammaire est supprimée. Il a été jugé trop tôt d'intégrer beaucoup de lecture et de la grammaire à ce niveau de l'enseignement. Le manuel de 6^{ème} année se trouve ainsi aligné sur le niveau et le format pédagogique des manuels des années antérieures. Les leçons de l'édition 2018-2019 ont été reprises dans les manuels des années suivantes.

Des textes accompagnent les cinq unités sont les suivants : *Asgnaf* « le malade », *Tazzla* « la course », *Tasdlist* « bibliothèque », *Igr* « la ferme », *Assuny* « dessin ». Ce manuel reprend globalement le même format des manuels des précédents niveaux. Chaque unité / leçon présente un texte : *Tasnebdayt* « tribunal », *Asays* « place publique », *Iymis* « journal d'information », *Tasunayt et Tagama* « nature ». Le texte illustré par une image est accompagné de deux activités : *zr d ikid* « observer et analyser » et *sll d yr* « écouter et lire ». Les autres parties qui constituent les unités sont pratiquement les mêmes que pour les unités 4 et 5. *Ikaz* propose l'exercice *stl ikaz nnm/nnk*. *Asmzazal* propose deux exercices (*akz d smzazl* [1, 2, 3, 4, 5], *af amagut* [1, 2], *af tamrarut d yusan* [3, 5] ou *af asugt d ari t* [4]), *Tamsdfrt* [1,2,5] propose l'exercice *ikid d sti, Tanafalit* [3,5] qui propose l'exercice *ari abatu s tawalin tid* « écris quelque chose avec ces mots »⁵³³. *Urar* propose deux exercices : *sku tawalt s iskkiln* « former un mot avec les lettres »⁵³⁴ [1, 2, 3, 5] et *af tawalin g tmsdfrt* « trouver les mots dans le tableau » [1, 2, 3, 5] : c'est une sorte de « mots mêlés ». Dans l'unité 4, l'exercice proposé est *sti tiyawsiwin n umzgun* « sélectionner les objets du théâtre » : il consiste à cocher les mots en lien avec le théâtre dans une liste de douze mots illustrés par des images. Selon l'unité, *Aswingm* propose l'exercice *swingm d af, yr d smda* ou *smda adris* : dans tous les cas, il s'agit d'illustrations d'objets liés au thème de l'unité qui sont suivies de phrases à trous qui doivent être complétées par les noms des objets illustrés. *Azulz* propose l'exercice *isigra / uttun / ari*. *Asdus d ustal* propose l'exercice *ari abatu s tawalin tid* « écris quelque chose avec ces mots »⁵³⁵ [1,2], *akz d ssnyl* « comprendre et copier » [4], *smda adris* « compléter le texte » [4] et *swingm d ari* « réfléchir et écrire » [5]. Dans la troisième unité

⁵³³ Onze mots sont proposés à l'élève qui rédiger un texte en faisant usage de ces derniers.

⁵³⁴ Quatre groupes de lettres sont suggérées pour que l'apprenant forme, avec ces dernières, quatre mots. La réponse au premier groupe de mots est donnée.

⁵³⁵ Exercice d'expression écrite : l'apprenant doit utiliser les quatorze mots qui lui sont suggérés pour écrire un texte. Cet exercice est proposé dans les deux premières unités.

deux exercices sont proposés : le premier *akz d ssmrs* « comprendre et exploiter » consiste à faire écrire à l'élève un texte relatif à l'actualité ; le deuxième exercice *af asugt* « trouver le pluriel » consiste à relier le singulier à son pluriel dans un tableau de deux colonnes avec douze mots (six mots au singulier à gauche et leurs pluriels à droite).

L'unité 4 propose *Tamawalt n umzgun* « lexique du théâtre » avec l'exercice *ikid d ssn* « analyser et connaître ». Dans une liste de dix mots proposés, l'élève doit cocher les mots liés au théâtre : *Sti tiyawsiwin n umzgun* « sélectionner les objets du théâtre ». Cette unité propose une activité supplémentaire : *Tanfust* « conte », avec *tafkrunt d tyarzezt* « la tortue et le lièvre » que l'élève doit lire et comprendre (*yr d akz*).

La cinquième unité propose une partie *Taramust* avec un exercice *swingm d ari* « réfléchir et écrire ». Un court texte inachevé qui décrit une image sur laquelle Sifaw et Matya préparent à manger sur un feu de bois est suivi du travail demandé à l'apprenant. Il est demandé à l'apprenant de rédiger quelques lignes qui doivent comprendre des mots suggérés. *Ari abatu dis tawalain am : tagant – asnwi – isyarn – uccu – tirmt – imddukal* « écrire quelque chose qui doit comprendre les mots comme : forêt - cuisine⁵³⁶ - bois - la nourriture – repas - amis ».

5.7.7. Le manuel scolaire du septième niveau

Adlis nnu « Mon livre ». *Aswir wis sa n uslmd almmas*⁵³⁷ « septième niveau de l'enseignement moyen ». Format 205 x 279 mm, 37 pages (édition 2021-2022).

Le manuel comprend trois parties qui traitent chacune d'un thème : *Tayrma* « civilisation », *Amzruy-nney* « notre Histoire » et *Amsudr* « le vivre-ensemble ». Ces trois unités sont les trois premières unités de l'édition 2018-2019 du manuel de sixième année, amputées de quelques passages. Chaque unité comprend un texte principal : *Tagrza* « labourage », *Azmz n tirna* « date de la victoire » et *Azrak i ufgan* « respect de l'être humain ».

Ce manuel diffère des précédents par la quantité et la nature du travail demandé dans chaque unité ainsi que le niveau d'exigences. Des leçons de grammaire sont également intégrées. En plus du texte principal qui ouvre l'unité, d'autres textes sont donnés.

⁵³⁶ Dans le sens « cuisiner, préparer à manger ».

⁵³⁷ Il doit y avoir certainement une erreur : c'est de l'enseignement fondamental qu'il s'agit.

Comme pour les niveaux antérieurs, le texte principal est accompagné d'une illustration que l'apprenant doit observer et analyser (*zr d ikid*) avant de lire et comprendre (*yr d akz*) le texte. Deux autres pages de textes et d'illustrations suivent la page où figure le texte principal.

La première unité propose une carte du bassin méditerranéen avec comme titre *Adyar n Libya di tgeldit n Numidya* « zone/région de la Libye à l'époque du Royaume de Numidie ». Sur cette carte sont indiquée la Numidie (*Numidya*), les Garamantes (*Yrma*) et la Maurétanie (*Muritanya*). *Izmaz n tyrma tamaziyt* « dates de la civilisation amazighe » présente une frise chronologique historique en onze dates. *Ssn tayrma nnm/ nnk* « connaître ta civilisation », un exercice de lecture (*yr d akz*) propose onze photos présentant des œuvres architecturales des produits artisanaux accompagnés de textes. Vient par la suite la partie consacrée à la grammaire (*tajrrumt*). La leçon de grammaire de la première unité présente *azuni n twinst* « division⁵³⁸ de la phrase » : *amyag* « verbe », *assay /ism* « nom », *tazlya /tanzyt* « particule / préposition ». Il est question du nom (*assay /ism*) caractérisé par l'état (*addad*), le genre (*anaw*) et le nombre (*amdan*). Et c'est le genre qui est étudié : *awtm* « masculin » – *tawtmt* « féminin ». Cette leçon de grammaire est suivie d'un exercice (*Alaymu*) où il est demandé à l'écopier de trouver dans le texte de la leçon deux mots masculins qui commencent par « a » et deux mots féminins qui commencent par « t ».

Une deuxième leçon de grammaire est consacrée à *Amagut* « pluriel » – *Tamagutt* « pluriel » au féminin). Une partie *Ikaz* « compréhension » propose deux exercices : *suffy awtm, tawtmt, asuf d tmagut s umgrd ad* « "faire sortir"⁵³⁹ le masculin, le féminin, le singulier et le pluriel de ce texte » et *sdwl awtm i tawtmt d wasuf i umagut/wasgut nnsn* « Mettre le féminin à la place du masculin et le singulier pour son pluriel ». Une autre partie *Alaymu* propose deux activités : *sslkm amagut s wamda nns* (→), (←) « relier le pluriel à sa terminaison (→), (←) » et *Af tawalin sg* (→), (←), (↑), (↓), (↖) qui est une sorte de « mots mêlés ».

Une partie *Ikaz* propose trois exercices : *stl ikaz nnm/nnk* « évaluer ta compréhension » qui suggère quatre questions sous forme de QCM, *ari matta tukzd sg tgzzumt tad*. « écris ce que t'as compris de cette leçon », *s matta tudl tayrma ?* « quant-est-ce qu'a commencé la civilisation ? » et *siwl af matta tssnd af iyrman n Libya ?* « dis ce que tu connais sur les régions de Libye ». La dernière partie de l'unité, *Asmzazal*, suggère *amawal n tufrayin* « lexique des sentiments »⁵⁴⁰ suivi d'un exercice consistant à écrire des mots (4) au singulier à l'état d'annexion et les récrire, à l'état d'annexion, au pluriel. Les mots sont insérés dans des

⁵³⁸ « division de la phrase » ici plutôt « composition de la phrase » ou « constituants de la phrase ».

⁵³⁹ « faire sortir » ici veut dire : « tirer », « trouver », « repérer » ou encore « souligner ».

⁵⁴⁰ *taggda* « peur », *tayri* « amour », *tumrt* « bonheur » et *urrif* « colère ».

phrases suggérées. Les quatre mots sont à choisir parmi huit suggérés.

La deuxième unité propose une carte du bassin méditerranéen avec un focus sur l'Afrique du Nord faisant apparaître en pointillés les frontières étatiques et mentionnant quatre endroits (Walili, Tugga, Akakus Tayrma) et en dessous des photos qui renvoient à ces quatre endroits accompagnés de textes. L'intitulé de la carte est *Amdya sg iyrman n Tamya* « exemple dans les pays de Tamazgha ».

La partie *yr d akz* propose *Imaziyn n zik* « les Amazighs d'autrefois » avec quelques illustrations en relation avec l'histoire ancienne des Amazighs accompagnées de textes.

La leçon de grammaire est consacrée au verbe (*amyag*) avec quatre de ses aspects : *anaḍ* « impératif », *usmid* « accompli », *arusmid* « inaccompli » et *urmir* « aoriste ». La conjugaison (*Tasftit*) est également abordée. Trois verbes sont conjugués aux quatre aspects présentés dans la leçon : le verbe *bdd* ou *bd* « se mettre debout » ou « s'arrêter », *zri* « passer », *ili* ou *isi* « être ».

La partie *Alaymu* propose deux activités, comme pour la première unité : *yr d sfti imyagn d ari n* « lire et conjuguer les verbes et les écrire ». Les verbes à conjuguer sont donnés entre parenthèses au début de chaque phrase qui comprend des pointillés à compléter avec le verbe conjugué. La deuxième activité *af tatawalin sg* (→), (←), (↑), (↓), (↘) est une sorte de « mots mêlés ».

La partie *Ikaz* est structurée comme dans la première unité et pose le même type de questions mais qui portent, bien entendu, sur le thème de l'unité et les éléments de grammaire étudiés. *Asmzazal* « comparaison » propose *amawal n tazzuln* « lexique des professions » : *asrdas* « soldat », *anaḥur* « artiste », *amusnaw* « savant » et *agllid* « roi ». Ils sont donnés aussi au pluriel. Un exercice de conjugaison en lien avec le lexique est donné la suite de ce dernier.

La troisième unité propose *Tadlsa g Tamazya d ijjt, mac dis imsayn* « la culture dans Tamazgha est une, mais elle est diverse ». Le texte est assez long : avec les illustrations, il tient sur deux pages.

La leçon de grammaire de cette unité est consacrée à *amqqim* « le pronom » qui est présenté sous ses différentes formes. L'exercice (*Alaymu*) propose trois activités. La première, *srs amqqim g udyar nns* « poser le pronom à sa place ». La deuxième *smda s : kmm* « toi » féminin), *kyy* « toi » masculin), *nttat* (elle), *ntta* « lui », *nkknit* « nous » féminin), *nkknit* « nous » masculin), *nttnint* « elles », *nttnin* « eux » + *am, ak, as, any, awnt, awn, asnt, asn*. La troisième, *Af tatawalin sg* (→), (←), (↑), (↓), (↘) est de même type que celles des unités 1 et 2. La partie *Ikaz* est de même format que les deux premières unités.

5.7.8. Le manuel scolaire du huitième niveau

Adlis nnu » Mon livre ». *Aswir wis tam n uslmd almmas*⁵⁴¹ « huitième niveau de l'enseignement moyen ». Format : 205 x 279 mm, 34 pages (édition 2021-2022).

Le manuel contient trois unités, les deux premières sont les quatrième et cinquième unités de l'édition 2018-2019 du manuel de sixième année, amputées de quelques passages. Les unités sont : *Tagama* « nature », *Tussna*⁵⁴² « connaissance » et *Tadlsa* « culture ». Chaque unité comprend un texte principal : *Tayri n tmeddurt* « amour de la vie », *Tasdlist* « bibliothèque » et *Tinfas* « contes ».

Le texte *Tayri n tmeddurt* « amour de la vie » de la première unité est long : 26 lignes sur deux pages avec deux illustrations. Il est suivi d'un lexique de l'arbre avec trois encarts tous liés à la nature. La leçon de grammaire de cette unité est consacrée à *amrnu* « adverbe » : *amrnu n udyar* « adverbe de lieu », *amrnu n wakud* « adverbe de temps », *amrnu n tmamakt* « adverbe de manière » et *amrnu n tsmkt* « adverbe de quantité ». La partie *Alaymu* qui suit la leçon de grammaire propose deux activités : *ig tunndt af umrnu g uḍris* « faire une recherche sur l'adverbe dans le texte » – la recherche est à faire dans un texte illustré par une image – ; *rur af isestan d sitf amrnu g irray nnk* « répondre aux questions et intègre l'adverbe dans tes réponses ». Un autre exercice consiste à compléter quatorze phrases par des adverbes suggérés dans une liste de quinze adverbes. On y retrouve également la grille de mots mêlés, comme dans les exercices suggérés dans les unités du manuel du septième niveau.

La partie *Ikaz* est reconduite dans ce manuel avec le même principe que dans le manuel de septième année avec deux activités : *stl ikaz nnm/nnk* et *rur af isestan s umrnu n wakud d udyar...* « répondre aux questions avec des adverbes de temps et de lieu » et les questions sont *mani d lmmi ntzzu di tiddag ?* « quand et pourquoi nous plantons des arbres ? » et *mani nggur g tfsut d matta ntg ?* « où allons-nous au printemps et que faisons-nous ? ».

La partie *Asmzazal* propose un lexique de xxx *amawal n tufrayin* : *swngim* « attendre », *inzzu* « il éternue », *gzm* « couper ». Suit un exercice avec deux questions : *sfti amyag (s imir arusmid)* et *sti amrnu sg imrna* « conjuguer le verbe à l'inaccompli » et « sélectionner un adverbe parmi les adverbes ». Une liste de six adverbes est suggérée avec des illustrations.

⁵⁴¹ Comme pour le manuel du septième niveau, il s'agit plutôt d'enseignement fondamental et non d'enseignement moyen.

⁵⁴² Dans l'édition de 2018-2019 du manuel de sixième année, cette unité est intitulée *Tadlsa* « culture ». Le contenu est identique.

Le texte de la deuxième unité, *Tasdlist*, tient sur une page et il est suivi d'un dialogue dans une horlogerie entre la vendeuse et un acheteur. Le dialogue est suivi d'un encadré sur l'heure (*tagzzumt n wakud*). Une troisième page est consacrée à trois courts textes : deux portent le même titre, *tussna d ttadl s usestun* « le savoir vient avec le questionnement », et le troisième intitulé *asuggr d ubrbc*.

La leçon de grammaire, *Tajrrumt* porte sur *isestunen* « interrogatifs »⁵⁴³) : *mani ?* « où ? », *malmi ?* « quand ? », *mantn ?* « qui ? », *mamak ?* « comment ? », *manit ?* « combien ? », *matta ?* « quoi ? ».

Alaymu propose trois activités. En plus de l'habituelle grille des mots mêlés, les deux autres activités consistent à placer des interrogatifs adéquats dans des phrases suggérées. Le premier c'est *ssrs tamatart n usestn g udyar nns* : *manit ? - malmi ? - mantn ? - mani ?* Le deuxième c'est *ssitf tamatart n usestun g udyar nns* (*mani ? – malmi ? – mantn ? – mammak ? – matta ?*).

La partie *Ikaz* est sur le même modèle que la première unité. En plus de l'activité *stl ikaz nnm/nnk*, il est suggéré un exercice qui consiste à rédiger des questions pour des réponses suggérées : *ari asestn af tirarin* « écris la question pour les réponses ».

Asmzazal propose *amawal n imyagn* « lexique des verbes » : *suff* « souffler », *sudn* « embrasser », *zgr* « traverser ». L'exercice consiste à placer des verbes dans neuf différents endroits dans un texte : *sti amyag d srs-t g udyar nns* : *izgr-t, isuff, tsudn-t, ittwazgar, isuff-tn, ttwasudm, izgr, tsudn, ttwasuf-tn*.

Le texte de la troisième unité, *Tinfas*, est suivi d'une petite histoire avec illustration intitulée *sn igran g uga n waman* « deux grenouilles dans un sceau d'eau ».

La leçon de grammaire est consacrée aux prépositions (*tinzay*). Les parties *Alaymu*, *Ikaz* et *Asmzazal* sont sur le même modèle que les deux premières unités.

5.7.9. Le manuel scolaire du neuvième niveau

Adlis nnu « Mon livre ». *Aswir wis tza n uslmd amnzu* « neuvième niveau du premier enseignement ». Format 205 x 279 mm, 34 pages (édition 2022-2023).

⁵⁴³ « isestunen » c'est en même temps « questions », singulier « asestun ».

Ce manuel est conçu de la même manière que celui du niveau 8. Cependant il semble être bâclé. En effet, dès la page de couverture on note une erreur : alors que le manuel est destiné aux élèves de neuvième année, la couverture indique en lettres *Aswir wis smmus n uslmd almmas* « cinquième niveau de l'enseignement moyen ».

Le manuel comporte trois unités : *Tazzulin*, *Tsimanit* et *Tumrt* « bonheur ». Les textes principaux de ces unités sont *Imkniyin* « les objets artisanaux », *Ijnwani* « les champs » et *Tafaška* « la fête ».

Le texte d'introduction de la première unité est suivi de deux autres textes : *Tayrma tigit tawiza* « La civilisation est faite par la solidarité » et *Imaziyn d anmudn* « Les Amazighs et l'artisanat ».

La leçon de grammaire de la première unité est consacrée au nom d'agent (*izwl n umaggay*) et au nom d'instrument (*izwl n yimis*) obtenus par la préfixation, respectivement, de « am / an » et « as / tas ».

Alaymu propose deux activités : *siwɛ izwl n umaggay s umyag nns* « relier le nom d'agent à son verbe » dans une liste de 18 noms d'agent et 18 verbes et *af tawalin sg* (la grille de mots mêlés).

Ikaz propose deux activités : *slt ikaz nnm/nnk* et une deuxième activité qui consiste à former des noms d'agents à partir de verbes suggérés et former des phrases avec ces derniers (six verbes sont suggérés : *nni, gmmr, lmd, yrs, sgnf, yrn*).

La partie *Asmzazal* propose un lexique de trois verbes avec illustrations (*sll, frɛ* et *nzy*)⁵⁴⁴ et un exercice où l'élève doit choisir des verbes proposés dans une liste et les placer chacun là où il convient dans des phrases à trous.

Le texte principal de la deuxième unité est suivi de deux textes : le premier porte le même titre que celui de la première unité (*Tayrma tigit tawiza*) et le deuxième *tazɛart tusmaynut* « énergie renouvelable ». La leçon de grammaire de cette unité est exactement la même leçon de la première unité⁵⁴⁵. Il en est de même pour la partie *Alaymu* : les deux activités sont exactement les mêmes proposées à la première unité.

La partie *Ikaz* présente deux activités. En plus du QCM proposé dans la première unité ainsi que les unités du manuel du niveau 8, la première activité, *slt ikaz nnm/nnk*, suggère une

⁵⁴⁴ *sll* « écouter », *frɛ* « balayer », *nzy* « tirer ».

⁵⁴⁵ Les mêmes tableaux d'exemples qui montrent la construction du nom d'agent et du nom d'instrument à partir du verbe sont donnés dans les deux unités. Ce qui témoigne d'une absence de révision et de contrôle strict du manuel avant sa publication.

question *matta ntntin tiddag tila llant dg yijnwan*⁵⁴⁶ *nnwn* ? « Quelles sont les arbres qui se trouvent dans vos fermes ? » à laquelle l'élève doit répondre. La deuxième activité propose à l'élève d'écrire six phrases sur des sujets tirés de contes de la littérature orale : *utlay twsitin n tskla timawit*.

La partie *Asmzazal* est intitulée *amawal n imyagn* « lexique des verbes » mais ne suggère pas, comme pour la première unité ou encore pour les trois unités du manuel du niveau 8, des verbes avec illustrations, il est plutôt demandé à l'élève de noter les verbes contenus dans les textes de la leçon (*ari imyagn ila llan dg tmsirt*). Le deuxième exercice de cette partie qui consiste à choisir des verbes proposés dans une liste et les placer chacun là où il convient dans des phrases à trous est le même exercice que celui de la première unité.

Le texte d'introduction de la troisième unité est suivi de deux autres textes : *Tfaska n unbdū* (*awssu*) et *Id n Innayr* (*Innayr ny ass n Breu*). Ce sont deux textes qui parlent de deux fêtes rituelles chez les Amazighs : *Awssu*⁵⁴⁷, une fête célébrée l'été, et *Yennayer*, la fête du nouvel an amazigh.

Une nouvelle partie intitulée *Taslka*⁵⁴⁸ apparaît dans cette unité, elle présente *Tinfas d tmucuha* « Légendes et contes »⁵⁴⁹. Après avoir donné la définition de *tanfust*⁵⁵⁰ et *tamacahut*⁵⁵¹, il est proposé *tanfust n tyyaḍt n Innayr* « histoire/légende de la chèvre de Yennayer ». Suivent deux questions auxquelles l'élève doit répondre : *matta uci tssnd n tmucuha* ? (Qu'est-ce que tu connais comme contes ?) et *matta ttigd dg tfaska* ? « Que fais-tu pendant la fête ? ».

La leçon de grammaire de cette unité est une reproduction d'une partie de la leçon de l'unité

⁵⁴⁶ Pluriel de « ijenni », terme utilisé plutôt sur le littoral, à At-Willul, et il signifierait ferme ou champs : c'est l'explication donnée par Sassi Dehmani dans son lexique non publié. Les personnes interrogées donnent également « grand jardin » comme signification. A. de Calassanti-Motyliniski (1898, p. 136) donne "teḡemmi" (pl. *teḡemmiwin* ou *teḡemma*) pour la signification de « jardin ».

⁵⁴⁷ *Awssu* ou *Awussu* est le nom d'une fête rituelle répandue en Afrique du Nord, notamment les régions côtières. En même temps, *awssu* est le nom attribué à la période de 40/41 jours comprise entre le 25/26 juillet et le 3/4 septembre du calendrier grégorien. De manière générale, il désigne la période caniculaire. Considérée comme période pénible et redoutable, les femmes et les hommes en profitent pour en faire une période de soins préventifs et curatifs et l'inaugurent par des pratiques purificatrices et réconfortantes pour eux-mêmes et leurs bestiaux. Les habitants d'At-Willul célèbrent à cette occasion une fête de trois jours qui a notamment « pour but d'éloigner du corps et de l'âme toute sorte de dommages et de sortilèges ; puis celui d'obtenir la bénignité des forces naturelles et, enfin, celui de gagner les bonnes grâces de la divinité qui les règle ». L'acte principal du cérémonial est un bain collectif que les femmes, les hommes et les enfants prennent dans la mer « pendant les heures qui précèdent l'aube de tous les trois jours de fête » (Louis et Serra, 1990).

⁵⁴⁸ Il s'agit certainement d'une erreur. Les auteurs ont dû inverser les quatrième et cinquième lettres du mot « l » et « k ». En réalité, l'intention devait être certainement d'écrire *Taskla* « littérature ».

⁵⁴⁹ Traduction libre.

⁵⁵⁰ *Tanfust* (pl. *tinfas* ou *tinfusin*) veut dire « conte » aussi bien à *Adrar n Infusen* (A. de Calassanti-Motyliniski 1898, p. 128) qu'à At-Willul (Lexique de Dehmani). Aussi, *tanfust* signifie conte, fable, histoire ; légende (Taïfi 2016, p. 681).

⁵⁵¹ *Tamacahut* (pl. *timucuha*) semble être un « emprunt » au kabyle et qui signifie aussi « conte ». « Conte, histoire ; histoire merveilleuse. Devinette » (Dallet 1982, p. 482).

précédente (p. 21), elle-même reproduction de la leçon de la première unité (p. 11) : il s'agit du nom d'instrument (*izwl n yimis*). Le contenu de la partie *Alaymu* de cette unité (p. 32) est strictement identique aux activités de la partie *Alaymu* des deux premières unités (p. 12 et 22). *Ikaz* propose trois activités. L'exercice *slt ikaz nnm/nnk* demande à l'élève de citer les fêtes qu'il connaît (*mata tifaskiwin tila tssnd tn ?*). Le deuxième exercice est un QCM, comme pour les autres unités. Dans le troisième exercice il est demandé à l'élève d'écrire ce qu'il sait sur la fête d'*Awssu* : *ari matta tssnd af Awssu* « Écris ce que tu connais sur *Awssu* ».

5.8. Conclusion.

Le manuel scolaire qui a servi à l'enseignement fondamental dans les régions amazighphones de Libye (At-Willul et *Adrar n Infusen*) est essentiellement l'œuvre d'un groupe qui s'est appuyé sur le travail d'un individu, Madghis Umadi, qu'il a entamé quelques années avant 2011 s'inspirant des expériences connues à travers d'autres pays ; c'est notamment l'expérience marocaine qui l'a le plus influencé. Par ailleurs, Abderrahmane Bilouche qui a coordonné deux formations d'enseignants en Libye (2012 et 2013), pédagogue et didacticien, intervient dans la réalisation des manuels des 4^e et 8^e niveaux. Il fait partie également de l'équipe pédagogique qui a travaillé sur la réalisation des manuels scolaires de la matière « langue amazighe » de l'enseignement primaire au Maroc : il a participé à la réalisation de quatre manuels : 2^e, 4^e, 5^e et 6^e années. Aussi, en date du 11 avril 2017, le Centre libyen des programmes scolaires et les recherches sur l'éducation, au sein du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement, a publié une Décision par laquelle il confie à Mohamed Moussa Madi et Abderrahmane Belaïd Bilouche la mission de rédaction du livre de l'élève de langue amazighe pour le sixième niveau de l'enseignement fondamental. Abderrahmane Belaïd Bilouche est chargé également, avec Mazen Messaoud Ghali, de la réalisation du guide de l'enseignant pour le sixième niveau (*cf.* Annexe IV-52).

Nous avons noté également la différence existant entre le manuel du troisième niveau et les manuels des autres niveaux.

Le choix de l'alphabet, fait de manière arbitraire sans concertation interne au niveau des milieux concernés en Libye, témoigne d'une éventuelle influence marocaine. En effet, la notation choisie se base sur des caractères néo-tifinaghs qui s'alignent plutôt sur la version

marocaine : trente caractères ont été adoptés dans la version libyenne contre trente-trois de la version marocaine. La version libyenne s'est passée de trois caractères : l'emphatique *r* ainsi que les labio-vélaires *g°* et *k°*. Si la non-notation des labio-vélaires pourrait se comprendre, l'emphatique *r* n'a pas d'explication puisque ce phonème existe bel et bien dans des variantes d'*Adrar n Infusen* et d'*At-Willul*. Par ailleurs, l'on se demande pourquoi la version libyenne, tout comme la version marocaine, ne fait pas usage des consonnes affriquées représentées graphèmes *č* et *ğ*, pourtant les phonèmes correspondants sont présents dans les différentes variantes libyennes. Concernant, par exemple, le phonème « *č* » lorsqu'il nécessite d'être noté, il est fait appel à la combinaison des graphèmes « *t* » et « *c* » pour le noter « *tc* », ce qui montre la nécessité de noter ce phonème : la non-utilisation d'un graphème déjà existant pour la notation de ce phonème n'a pas d'explication objective, et cela ne saurait être qu'une initiative arbitraire dictée probablement par l'alignement sur le choix officiel des institutions marocaines concernant la notation de la langue amazighe.

Il en est de même concernant le *schwa* « *e* ». Tout comme dans les règles adoptées au Maroc, en Libye, dans le système scolaire et dans toute la littérature des manuels scolaires, le « *e* » est noté de manière exceptionnelle, lorsque son absence induit des confusions, comme dans le cas de *ilel* « mer » qui, en l'absence de « *e* », la notation aurait donné « *ill* » où la succession de deux « *l* » aurait été interprétée comme une tension du phonème « *l* ». Mais même dans la littérature existante aujourd'hui en Libye, en dehors du système scolaire, le « *e* » est très souvent utilisé, ce qui montre que celles et ceux qui pratiquent l'écriture de la langue amazighe sentent le besoin de faire usage de cette lettre d'où son utilité et la nécessité de l'intégrer dans le système de notation en usage à l'École.

Il convient d'ailleurs de signaler que dans la littérature des années 1980, 1990 et même 2000, le « *e* » est couramment utilisé ainsi que les lettres *ğ* et *č*. Et même de nos jours, des praticiens de la langue amazighe font usage de ces deux graphèmes. Madghis Bouzakhar, président de l'organisation Tira et qui pratique l'écriture de la langue depuis la fin des années 1990 et qui a produit des textes et publications en langue amazighe dit utiliser ces deux graphèmes :

« C'est vrai qu'à l'école, l'alphabet utilisé est celui adopté par l'Ircam. Mais en Libye, ceux qui pratiquent l'écriture de tamazight, en dehors du système scolaire, ne font pas forcément appel à l'alphabet de l'Ircam. Moi, personnellement dans mes productions, par exemple j'utilise les lettres « *č* » et « *ğ* » qui ne se trouvent pas dans le système proposé par l'Ircam. » (Entretien avec Madghis Bouzakhar, mars 2025)

Aussi, il y a lieu de noter que le *schwa* ainsi que les phonèmes rendus par les graphèmes « č » et « ğ » sont bien attestés dans la langue. Les rares descriptions faites par des auteurs des 19^e et 20^e siècles⁵⁵² en ont fait usage. D'ailleurs, le cas du pronom personnel *neč/nečč* « moi » confirme la présence de ce phonème rendu par « č », et rien ne saurait justifier sa non-notation par un graphème spécifique qui, de plus, existe dans le système de notation amazigh.

Par ailleurs, nous avons constaté que les manuels des 8^e et 9^e niveaux présentent des lacunes et insuffisances. Le manuel du neuvième niveau a même été bâclé : il est étonnant qu'une équipe de six personnes n'ait pas réussi à opérer les vérifications nécessaires du contenu de trois séquences (27 pages) du manuel au point où deux pages (11 et 12) ont été reproduites trois fois et une page (10) a été reproduite deux fois.

En plus du fait que les missions ne soient pas confiées à des fonctionnaires professionnels qui dépendent du ministère – les missions sont assurées par des personnes qui interviennent de manière intermittente – le ministère semble se satisfaire de cette situation qui est de nature à fragiliser l'enseignement sur le long terme. Des acteurs ont pris conscience du problème et des risques encourus, reste à ce que des initiatives fortes soient prises pour se ressaisir et reprendre le dossier en main, apporter les corrections nécessaires et prendre des décisions à même de mettre en place une véritable structure dotée de tous les moyens étatiques qui lui permettront d'agir de manière professionnelle et pérenne. Il est à se demander également s'il a été fait appel aux compétences locales.

5.9. La Loi n° 18 (2013)

La Loi n° 18 de 2013 est une loi du *Congrès général national* (CGN) portant sur les droits des composantes culturelles et linguistiques, promulguée le 30 juillet 2013, publiée au Journal officiel⁵⁵³ le 25 juillet 2013 (*cf.* Annexe IV-47). Cette loi, de sept articles, institue le droit à l'apprentissage de leurs langues par ce qui est qualifié de « composantes culturelles et linguistiques » de la Libye, elle définit les obligations du Ministère de l'Éducation et de l'enseignement pour la mise en application de cette loi, elle précise la compétence attribuée au

⁵⁵² C'est le cas, par exemple, de Calassanti-Motyliniski (1898) et Beguinot (1942).

⁵⁵³ Journal officiel de l'année 2013, n° 13, 2^{ème} année, publié le 25 septembre 2013 : <https://urlr.me/FQ75U6>

ministère de la Culture pour l'organisation des festivals annuels ou saisonniers ainsi que la compétence attribuée au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la création des centres ou des conseils de recherche et d'histoire.

Dans l'article 1^{er} de la Loi, le *CGN* évoque les langues amazighe, touarègue et touboue. La distinction entre « tamazight » et « touareg » tire ses origines des débats qui ont eu lieu autour de la déclaration constitutionnelle du 3 août 2011⁵⁵⁴. Cette distinction est vue, notamment par les militants, comme une volonté de division entre Amazighs du Nord (*Adrar n Infusen* et *At-Willul*) et ceux du sud (monde touareg). Si les Amazighs du nord ont contesté ces dénominations qui distinguent les deux parties du monde amazigh, du côté touareg il n'y a pas eu une véritable volonté de contester la distinction. Les instances représentatives des Amazighs au nord, le CNAL puis le HCAL notamment, ont effectué plusieurs démarches auprès des Touaregs afin de les intégrer mais en vain. Si certains jeunes activistes touaregs sont intéressés et adhèrent à cette idée d'unifier les rangs des Amazighs du Nord et du Sud et de s'inscrire dans une démarche amazighe, la majorité des Touaregs notamment les notables et les représentants politiques ont préféré se distinguer en tant que Touaregs et ne pas se fondre dans un ensemble amazigh. Ils ont d'ailleurs mis en place en mars 2013 le *Haut conseil des Touaregs de Libye* (HCTL), pendant du HCAL dans le monde touareg. L'origine du problème remonterait à la déclaration constitutionnelle de CNT en 2011. En effet, à cette époque, et lors des débats qui ont eu lieu sur la déclaration constitutionnelle, le représentant touareg au sein du CNT, Moussa Koni, a tenu à ce que l'appellation « Touareg » soit utilisée et a tenu à ce qu'il y ait cette distinction entre « Amazigh » et « Touareg ».⁵⁵⁵ Bien entendu, la convergence des Amazighs d'At-Willul et d'*Adrar n Infusen* avec les Touaregs et les Amazighs de Ghadamès n'est pas souhaitée par les parties hostiles à l'Amazighité en Libye. Une telle convergence offrirait une force considérable aux Amazighs.

« La loi n° 18 de 2013 présente des failles. Par exemple, son article premier stipule que les Amazighs, les Touaregs et les Toubous sont des composantes. Premièrement, les Touaregs sont les Amazighs du Sahara, et cette distinction Amazighs-Touaregs est

⁵⁵⁴ L'article 1^{er} de la Déclaration constitutionnel du *Conseil national de transition* (CNT) du 3 août 2011 stipule que « La langue officielle est l'arabe, et l'État libyen garantit les droits culturels de toutes les composantes de la société libyenne, et leurs langues sont considérées comme des langues nationales ». Ce que stipule cet article, dans la version arabe de la déclaration, version que l'on peut considérer comme officielle, ne précise pas les langues concernées. La version anglaise également. En revanche, la version française précise bien les trois langues : amazighe, touarègue et touboue.

⁵⁵⁵ Entretiens avec Fathi Youssef et Khaïri Hamisi.

malvenue. Aussi, les Amazighs (Touaregs inclus) et les Toubous ne sont pas des composantes culturelles et linguistiques, comme le stipule la loi, mais en font partie intégrante. Le terme "composante" ne saurait s'appliquer aux peuples autochtones » (Entretien avec Ahmed Dougha, Paris / Tripoli juin 2025).

L'article 2 de la Loi stipule que « toutes les composantes linguistiques et culturelles ont le droit d'apprendre leurs langues en tant que matières facultatives dans le cadre du programme d'études approuvé, conformément aux lois et règlements en vigueur, dans les écoles situées dans leur région d'origine et ailleurs ». Il y a lieu de noter le caractère facultatif de l'enseignement de ces langues, alors que les Conseils locaux amazighs ont bien insisté sur le caractère « fondamental » de la langue amazighe : « Introduction de la langue amazighe comme matière fondamentale dans les programmes scolaires du cycle primaire » (Premier point de la déclaration du 13 septembre 2012 des Conseils locaux des régions amazighophones). Dans leur mémorandum remis à la représentation des Nations Unies en Libye le 5 septembre 2011, les organisations amazighes ont exigé la reconnaissance de la langue amazighe comme langue officielle de la Libye, aux côtés de la langue arabe.⁵⁵⁶

La fragilité du statut de la langue amazighe (et de ce qui est appelé « langues des composantes » de manière générale), édictée par cette Loi, est confirmée par un avis rendu par le *Haut conseil de la juridiction* (HCJ). En effet, ce dernier a eu à rendre un avis (réf. 2/5/56) en date du 6 novembre 2018⁵⁵⁷, dans une correspondance adressée au ministre de l'Enseignement délégué (*wazir al-taelim al-mufawaḍ*) qui a sollicité l'institution en date du 9 octobre 2018 pour l'explication du texte de l'article 2 de la Loi 18 de l'année 2013 au sujet des droits des composantes culturelles et linguistiques, suite au différend existant à ce sujet. Le HCJ est sollicité pour dire si la langue spécifique à chaque composante culturelle et linguistique doit être incluse parmi les matières fondamentales au sein de l'ensemble des établissements scolaires et à tous les niveaux de l'enseignement ou leur enseignement se limiterait aux établissements d'enseignements des régions concernées seulement, établissements d'enseignement se trouvant dans les régions où vivent ces composantes. Le HCJ est également sollicité pour se prononcer sur le caractère obligatoire ou facultatif de la matière (*cf.* Annexe IV-53).

⁵⁵⁶ « Les Amazighs de Libye à la croisée des chemins... », *Tamazgha.fr*, 15 septembre 2012 : <https://urlr.me/e2Td5f>

⁵⁵⁷ Le courrier (3 pages) émanant de la Direction du droit du *Haut conseil de la juridiction* est signé par Abd-Elhakim al-Bahloul Aribi, président de la Direction du droit au sein de HCJ.

Le HCJ a tenu à préciser, entre autres, que dans la Loi concernée « le discours législatif » vise en réalité les individus parmi les composantes culturelles et linguistiques, dans la mesure où le droit étant personnel et n'oblige pas son bénéficiaire de le pratiquer, de par sa nature facultative : son exercice repose sur la volonté individuelle de l'apprenant et personne ne peut obliger quiconque à apprendre la langue visée par la Loi y compris au sein des régions concernées par ladite langue. Et c'est sur cette base que le HCJ rend un avis en trois points :

- La langue spécifique aux composantes culturelles et linguistiques citées dans l'article 1 de la Loi n° 18 (2013) n'est pas considérée comme matière fondamentale mais plutôt une matière optionnelle parmi celles étudiées par les écoliers ;
- Le droit à l'apprentissage de la langue spécifique aux composantes citées se limite à la volonté personnelle de l'apprenant, aussi bien dans les régions des composantes ou ailleurs ;
- L'inclusion de cette matière dans les notes « sous le total », sans que la note soit prise en compte dans la moyenne générale de l'élève et sans que cela n'ait d'incidence sur son évaluation ou son « taux de réussite global ».

C'est cet avis par ailleurs qui a conforté le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement dans sa décision de dégrader la langue amazighe en 2018 en la supprimant de la liste des matières obligatoires. Cela montre également que la Loi n° 18 (2013) n'est pas de nature à garantir des droits pérennes à la langue amazighe ou à la protéger. C'est une loi qui a été adoptée, sous la contrainte, pour donner un cadre législatif à une décision unilatérale prise en 2012 par les institutions locales représentatives des Amazighs et éviter un vide juridique. En même temps, elle laisse la possibilité pour des interprétations à même de remettre en cause le statut des langues qu'elle est censée protéger au sein de l'enseignement. L'avis du HCJ en est une illustration.

La juriste Seham Bentaleb, ex-membre de la direction du HCAL, souligne la contradiction entre l'interprétation faite par le HCJ, le texte et l'esprit de la Loi n° 18 de 2013 qui, dans son article 2, « reconnaît explicitement le droit des composantes culturelles et linguistiques libyennes à apprendre leur langue maternelle et à l'utiliser dans l'éducation, les médias et d'autres domaines de la vie, un droit fondamental qui ne peut être réduit ou restreint ». Selon la juriste, « le fait de considérer la matière relative aux langues des peuples autochtones comme une matière facultative qui n'entre pas dans le total général ou dans les notes de réussite vide le texte juridique de son contenu et constitue une violation flagrante de l'esprit

du législateur qui, par cette loi, souhaitait remédier à la marginalisation historique des peuples autochtones en Libye ». La lecture du bureau du droit du HCJ est considérée comme une méconnaissance ou interprétation erronée des normes internationales en matière de droits de l'homme comme par exemple la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones qui souligne « le droit des peuples autochtones à utiliser et à apprendre leurs langues dans le cadre du système éducatif officiel, au même titre que les autres citoyens ». Ainsi, « faire de la langue maternelle une matière facultative sans incidence académique constitue une violation du principe d'égalité et perpétue la discrimination à l'égard de groupes autochtones du peuple libyen ». D'autre part, « priver la langue maternelle de son statut académique à part entière a un impact négatif sur l'appréciation que les élèves ont de leur identité culturelle et affaiblit les chances de construire un système éducatif complet et équilibré qui reflète la diversité nationale ». (Entretien avec Seham Bentaleb, Paris / Tripoli juin 2025).

L'une des motivations de l'adoption de cette Loi pourrait être la volonté d'apaiser le mécontentement, voire la colère, des responsables politiques amazighs et de la population de manière générale qui ont très mal pris l'attitude des autorités provisoires qui affichent un certain mépris envers la langue amazighe. « La loi n° 18 a été adoptée afin d'apaiser la colère des responsables politiques et du peuple amazigh. Avant l'adoption de cette loi, les Amazighs avaient organisé une grande manifestation devant le siège du *Conseil national général* (GNC) le 13 août 2013 » (Madghis Boukzakhar, entretien juin 2025).

Par ailleurs, cette Loi traduit la discrimination qui vise les langues autres que la langue arabe en Libye, dans la mesure où elle ne concerne que ces langues auxquelles des droits restrictifs sont accordés, alors que la langue arabe est considérée comme la seule langue officielle de la Libye qui, ainsi, jouit de tous les droits (*cf.* Déclaration constitutionnelle de 2011)⁵⁵⁸. Elle peut être considérée comme de nature à desservir la langue amazighe et certains activistes appellent à son abrogation. « Cette loi est trompeuse et déformée. Les Amazighs doivent éviter de la promouvoir et réclamer son abrogation ou son annulation afin qu'elle ne soit plus applicable. (Madghis Boukzakhar, entretien juin 2025).

⁵⁵⁸ L'article 2 de la Déclaration constitutionnelle de 2011, rendue publique le 3 août 2011, stipule que « La langue officielle est l'arabe. L'État libyen garantit les droits culturels de toutes les composantes de la société libyenne et considère leurs langues comme des langues nationales ». <https://urls.fr/P4HnqP>

Mais une autre tendance au sein de la mouvance amazighe considère que la promulgation de cette Loi par le CGN consacre la reconnaissance des droits des « composantes culturelles et linguistiques en Libye » même si cette notion de « composantes culturelles et linguistiques » est contestée et rejetée. Il n'en demeure pas moins que cette Loi constitue « une reconnaissance officielle de la diversité culturelle et linguistique au sein de l'État libyen » ce qui l'oblige à « soutenir ces droits sur les plans administratif, matériel et législatif », comme la « liberté d'utiliser la langue maternelle dans les domaines culturel, éducatif et médiatique » et « la création d'institutions culturelles et éducatives dans les langues maternelles des peuples autochtones de Libye ». Cela n'empêche pas celles et ceux qui défendent cette position d'affirmer que la Loi présente des insuffisances et des lacunes qui ne sauraient être occultées notamment parce que « ses dispositions n'ont pas été mises en œuvre dans les institutions de l'État, et aucun organisme compétent n'a été créé pour veiller à son application ». De plus, les langues et les cultures concernées par cette Loi n'ont pas été intégrées dans le système éducatif national. Si la Loi constitue « une étape fondamentale dans la reconnaissance de la diversité libyenne, qui fait suite à un important mouvement politique des peuples autochtones de Libye », elle demeure « incomplète sans une véritable volonté politique, avec l'absence d'outils de mise en œuvre efficaces et une reconnaissance constitutionnelle claire et sans ambiguïté ». Par ailleurs, il est paradoxal de constater que la Loi s'appuie dans son préambule sur la loi n° 24 de 2001 qui interdit l'utilisation de toute autre langue que l'arabe dans toutes les transactions, « une loi raciste promulguée sous le régime du dictateur Mouammar Kadhafi ». (Entretien avec Seham Bentaleb, Paris / Tripoli juin 2025).

5.10. La langue amazighe dans le préscolaire / écoles maternelles

Le Ministère de l'Éducation et de l'enseignement a été, vraisemblablement, à l'écoute de cette demande, et à ce titre il organise le 8 décembre 2019 un « atelier sur la langue amazighe en maternelle »⁵⁵⁹. C'est le service des maternelles (enseignement préscolaire) du Ministère qui en est à l'initiative qu'il présente comme une « contribution à la préservation du patrimoine culturel de toutes les composantes de la société »⁵⁶⁰. Les activités de cet atelier qui s'est tenu dans les locaux du Ministère à Tripoli se sont déroulées en présence du Directeur de

⁵⁵⁹ « Atelier sur la langue amazighe dans les écoles maternelles », Page Facebook du Ministère de l'Éducation et de l'enseignement, 8 décembre 2019 : <https://urlz.fr/qsgm>

⁵⁶⁰ « Le Ministère de l'Éducation du Gouvernement d'Entente nationale organise un atelier sur la langue amazighe », *Al Mouwaṭana* du 8 décembre 2019 : <https://urlz.fr/qshs>

l'Administration et d'un certain nombre de directeurs de l'éducation et responsables des maternelles dans les régions amazighophones. À cette occasion, Abdelaziz Shelgem a animé une conférence par laquelle il a présenté l'élaboration de l'ABC du programme des jardins d'enfants en langue amazighe et a évoqué la normalisation des différentes variantes de la langue.

Mais cette initiative du Ministère ne semble pas avoir eu une suite. Il convient cependant de signaler que fin 2019-début 2020 a vu la situation en Libye s'aggraver avec la guerre civile à laquelle a été confrontée la population notamment suite à la décision de Khalifa Haftar, à la tête des *Forces armées arabes libyennes* (FAAL), de mener une attaque contre Tripoli.

5.11. La Loi d'officialisation de la langue amazighe par le Haut conseil des Amazighs de Libye

Après cinq ans de bras de fer entre les Amazighs et les institutions provisoires libyennes sur la question de la reconnaissance de l'amazighité et notamment sur le statut de la langue, le *Haut conseil des Amazighs de Libye* (HCAL) a décidé unilatéralement de faire de la langue amazighe une langue officielle dans les régions amazighophones. La Loi n° 1 (2967/2017) a été adoptée. (Cf. Annexe IV-54). C'est l'indifférence des autorités nationales provisoires devant les doléances des Amazighs et surtout le rejet de la demande d'introduction de la langue amazighe aux côtés de la langue arabe dans la future Constitution qui a exaspéré les membres du HCAL pour qui cette initiative est une « première étape visant à prendre soin de leur langue, à préserver leur identité et à protéger leur patrimoine culturel sans attendre l'État qui connaît le chaos politique et l'effondrement juridique ». Seham Bentaleb, membre du HCAL, affirme dans un entretien accordé à *Al-Arabiya* que « cette loi fait suite à de nombreuses revendications des militants amazighs et des organisations de la société civile. Cela est considéré comme une réussite pour les Amazighs en Libye, qui estiment que la reconnaissance officielle de la langue doit commencer dans les régions amazighes, et que la lutte se poursuivra avec les organes législatifs pour garantir sa reconnaissance et son officialisation dans la nouvelle constitution »⁵⁶¹. Elle précise par ailleurs que les Amazighs en tant que « peuple autochtone » sont en droit de se protéger de la manière qui leur paraît

⁵⁶¹ *Al-‘amaziḡ fi libya yuelinun “al-‘amaziḡiya” luḡa rasmiya* « Les Amazighs en Libye déclarent "tamazight" langue officielle », *Alarabiya*, 21 février 2017 : <http://urlr.me/kpEgr8>

convenable conformément aux traités, pactes et normes internationaux et fait savoir qu'ils n'ont pas à « demander la permission à des organes législatifs dont le mandat a expiré » de les autoriser à exercer leurs « droits naturels ».

« Nous avons pris cette décision au sein du HCAL pour établir le principe d'égalité avec le reste des peuples de Libye en droits et devoirs, et sur la base de la profondeur historique de la langue et de l'identité des Imazighen dans toute l'Afrique du Nord (Tamazgha) et du rôle civilisationnel actif et vital des Imazighen depuis des décennies. C'est également notre droit à la différence et notre devoir d'assumer nos responsabilités envers les générations actuelles et futures en leur enseignant notre langue, notre identité, notre civilisation et notre histoire ». (Entretien avec Seham Bentaleb, mai 2025).

Cette Loi est adoptée le 20 février 2017 lors d'une réunion qui s'est tenue à Zouara. S'appuyant sur des déclarations, pactes et conventions internationaux ainsi que la déclaration finale du *Forum sur les droits constitutionnels des Amazighs de Libye*, adoptée à Tripoli le 13 janvier 2013-2963 et différents débats et décisions prises lors de ses réunions, le HCAL adopte cette Loi en faveur de l'officialisation de la langue amazighe à travers les régions amazighophones de Libye. La Loi comprend un préambule et 22 articles. Dans le préambule il est rappelé « le principe de l'égalité des droits et des devoirs entre tous les peuples en Libye » ainsi que « l'enracinement historique, linguistique et identitaire des Amazighs à travers toute l'Afrique du Nord, Tamazgha, et le rôle historique et civilisationnel des Imazighen durant des décennies ». Il est également évoqué la nécessité de « renforcer les relations de coopération avec les peuples sur la base du principe de la justice, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la non-discrimination et la bonne volonté ».

Par cette Loi, le HCAL entend doter la langue amazighe de tous les moyens et dispositions à même de la rendre fonctionnelle et généraliser son usage dans tous les domaines. L'enseignement dans le cycle fondamental (neuf premières années de l'enseignement) étant mis en place depuis 2012 et la Loi n° 18 (2013) du *Congrès national général* l'ayant confirmé, reste la nécessité « d'intégrer Tamazight dans les diverses sphères de la vie publique et son utilisation par la population, par les administrations, les Conseils municipaux élus et les administrations locales ainsi que la communication ».

La maîtrise de tamazight est une condition pour l'emploi et l'enseignement dans toutes les

institutions sous le contrôle du HCAL (article 7). Il est recommandé, dans cette Loi, aux responsables des Conseils municipaux et des administrations locales sous le contrôle du HCAL de diffuser leurs déclarations en tamazight ou traduites en tamazight en cas d'impossibilité de les produire en tamazight (article 9). En outre, ces Conseils municipaux et administrations locales ont le devoir d'utiliser tamazight comme première langue pour les panneaux de la publicité et des signalisations routières, des ports, aéroports, passages frontaliers et dans tous les espaces publics, des institutions privées et de la société civile, les édifices gouvernementaux et les galeries officielles à toutes les occasions publiques (article 12). Tamazight doit être intégrée dans le système judiciaire, et les normes et lois coutumières amazighes doivent être l'une des sources de la législation. Aussi, la Loi prévoit que les poursuites et procédures judiciaires soient pratiquées en langue amazighe (articles 13 & 14), et que des interprètes soient mis à disposition dans tous les palais de justice pour celles et ceux qui ne maîtrisent pas tamazight (article 16). La Loi prévoit également que la langue amazighe soit intégrée sur les billets de banque et la monnaie, sur les timbres et les sceaux administratifs ; que tamazight soit utilisée dans l'ensemble des documents officiels notamment ceux délivrés par les Conseils municipaux et les administrations locales : cartes d'identité et passeports, permis de conduire, cartes de résidence et visas pour étrangers, les façades des édifices d'ambassades et des missions diplomatiques et économiques étrangères, les façades des ports et des aéroports, moyens de communication et des services publics, les agences de sécurité, de la défense nationale et de la défense civile, les établissements de santé et les hôpitaux, le transport public, les institutions législatives, exécutives et judiciaires (article 20).

Bien évidemment, cette Loi est plus de l'ordre du symbolique dans la mesure où le HCAL, mais aussi les administrations locales, ne disposent pas des moyens nécessaires pour la mise en œuvre des dispositions de cette Loi. Ceci étant, les dispositions qui sont à leur portée ont été mises en œuvre. C'est le cas par exemple des panneaux de signalisation, des sceaux administratifs, des façades, des panneaux publicitaires – même si ce n'est pas généralisé –, ... La communication écrite ou orale est mise en œuvre de manière inégale à travers les différentes régions d'*Adrar n Infusen* et d'At-Willul. Chaque municipalité agit en fonction des moyens humains et matériels dont elle dispose. La municipalité de Zoura, par exemple, a adopté une politique volontariste et, dans certains cas, même contraignante (voir § IV-5.17.1 Les conseils municipaux et la langue amazighe / Le cas de la municipalité de Zouara). En prenant cette décision, le HCAL entend assumer ses responsabilités en matière de

protection de la langue amazighe et ne pas attendre la reconnaissance d'institutions qui semblent servir une idéologie hostile à l'amazighité. Le HCAL s'appuie sur les conventions et différents textes internationaux qui garantissent les droits des peuples dits autochtones.

« Nous, en tant que peuple autochtone amazigh, avons le droit de nous protéger de la manière qui nous convient, conformément aux traités, conventions et normes internationales. Cette loi vise à activer les droits naturels du peuple amazigh stipulés dans les chartes et traités internationaux, en adoptant et en définissant des politiques et des mécanismes pour l'inclusion et l'intégration de Tamazight dans divers domaines de la vie publique et quotidienne et son utilisation par la population dans les régions amazighes, ainsi que dans les administrations locales, les conseils municipaux élus et la communication. » (Entretien avec Seham Bentaleb, mai 2025).

5.12. LA LANGUE AMAZIGHE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. LE DÉPARTEMENT DE LANGUE AMAZIGHE DE ZOUARA.

La question de l'enseignement de la langue amazighe au sein de l'Université s'est posée dès la chute du régime de Kadhafi en même temps que s'est posée la question de l'enseignement de la langue dans l'enseignement primaire. Sa mise en place est jugée nécessaire, mais elle n'est pas aussi simple à réaliser que l'enseignement primaire. Au-delà de la nécessité d'obtenir une décision institutionnelle, la question centrale qui s'est posée est celle de l'encadrement de cet enseignement dans le cas où la décision institutionnelle est obtenue.

Dès 2012, des militants de Zouara, qui abrite la Faculté des Lettres⁵⁶² qui dépend de l'Université de Zaouia, ont réfléchi à la mise en place d'un enseignement de la langue amazighe au sein de la Faculté. Ils ont ainsi agi sur deux niveaux : le niveau administratif et le niveau militant. Il fallait effectuer des démarches pour que soit créé un département de la langue amazighe, et dans le même temps il fallait envisager l'encadrement de ce département sachant qu'en interne il n'existe pas de compétences à même de l'assurer. Il fallait alors trouver les compétences chez les voisins : les Kabyles, les Chaouis, les Chleuhs, les Rifains ou les Amazighs du Moyen-Atlas, ...

⁵⁶² En 2017, la faculté de Lettres de Zouara devient « Faculté d'Éducation de Zouara » suite à la Décision n° 1742 de 2017 du Ministre de l'Éducation, Othmane Abdoullali Mohamed.

5.12.1. La création du Département de langue amazighe à Zouara

Plusieurs démarches et interventions ont eu lieu notamment à partir de 2013 pour obtenir des autorités provisoires de l'État libyen la décision de création d'un département de langue amazighe à la Faculté de Lettres de Zouara. La Loi n° 18 (2013) du CGN sur les droits des composantes culturelles et linguistiques a certainement contribué à la prise de décision par le ministère de l'Enseignement supérieur. En effet, dans son article 5, cette Loi stipule : « Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est chargé de créer des centres ou des conseils de recherche et d'histoire qui préservent et développent l'identité culturelle et linguistique des Amazighs, des Touaregs et des Toubous, et ces centres ou conseils œuvrent à la protection, à l'authentification, au développement et à la diffusion du patrimoine culturel linguistique de ces composantes » (cf. Annexe IV-47). Même si la recommandation porte sur des centres ou des conseils de recherche et d'histoire, cela ouvre les portes de l'université à la langue amazighe et la Loi, par cet article, encourage l'Université à s'impliquer dans l'action en faveur de la promotion et du développement des langues et civilisation amazighes.

5.12.2. Décision du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique n° (74) du 2015 portant création du Département de la langue amazighe

La décision a été prise en 2015 et a été formalisée par la publication de la Décision n° (74) relative à la création du Département de la langue amazighe en date du 16 mars 2015, signée par Abdelmounâim Abdellah Aldali, alors ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (cf. Annexe IV-55). Dans son article 1^{er}, cette Décision accorde l'autorisation de création d'un département de langue amazighe au sein de la Faculté des lettres de Zouara de l'université de Zaouia.

Cette décision ouvre ainsi la voie au lancement de l'enseignement de la langue amazighe au sein de l'Université.

5.12.3. Mise en place du Département de langue amazighe à la faculté

de Zouara

Suite à la décision du ministère, le Département de langue amazighe a été mis en place le 29 juillet 2015. Le Doyen de la Faculté de Zouara a tenu à garantir les besoins de l'enseignement au sein du Département notamment en matière d'encadrement scientifique. Ainsi, le Département a recruté quatre enseignants titulaires du diplôme de Magistère obtenus à l'Université de Bgayet en Kabylie.

Le Département de langue amazighe de Zouara s'est donné les objectifs suivants :

- Formation d'une génération à même de pouvoir lire et écrire en langue amazighe selon des règles et bases pédagogiques ;
- Le Département veillera à recourir à une institution de référence dans le domaine de la langue et la culture amazighes sur le plan académique ;
- La sauvegarde de la langue amazighe et son développement en tant que langue et culture ;
- Élever la conscience dans les différentes branches de la langue amazighe notamment en matière de formation de cadres d'enseignement et d'éducation en mesure de servir la société.

Une formation pour une Licence de langue amazighe en quatre ans est ouverte dans le cadre de ce Département. Les enseignements, en première année, ont débuté lors de l'année universitaire 2015-2016. Le cursus universitaire adopté est largement inspiré de celui adopté par l'Université de Bgayet en Kabylie. Les langues utilisées pour l'enseignement sont la langue amazighe et la langue arabe.

Le cursus comprend des matières générales, des matières de spécialité, des matières optionnelles ainsi que des matières de renforcement. La formation s'appuie sur les conférences (séminaires), la recherche, les ateliers de travail et la formation sur le terrain.

5.12.4. Le recrutement des enseignants

Des militants amazighs de Zouara se sont mobilisés pour aller à la recherche d'enseignants à même d'encadrer l'enseignement au sein du département. Le personnel qualifié pour cet encadrement n'étant pas disponible en Libye, la formation ne saurait être assurée sur place comme c'est le cas pour l'enseignement primaire, il fallait donc aller prospecter chez les

voisins de l'ouest : en Algérie ou au Maroc. En effet, il fallait s'appuyer sur les compétences qui viendraient d'autres aires dialectales : chaoui, kabyle, chleuh, tamazight, rifain, touareg, ... Mais devant le manque d'une réelle volonté des autorités libyennes qui ne sont pas prêtes à effectuer les démarches pour un recrutement du personnel enseignant, ce sont des militants qui ont pris l'initiative et sont partis à la recherche d'une solution. À Zouara, trois personnes⁵⁶³ ont été chargées de se rendre en Kabylie. Ce sont des personnes qui connaissent le pays kabyle et qui ont des relations locales sur lesquelles ils se sont appuyés pour effectuer leurs recherches. C'est ainsi que ces militants, en s'appuyant sur leurs connaissances qui, pour la plupart, datent d'avant 2011, ont réussi à rencontrer quatre jeunes diplômés de l'Université de Bgayet qui ont accepté de se rendre à Zouara pour assurer la mission qui leur a été proposée.

5.12.5. Première promotion de licenciés de langue amazighe du Département

Alors que la formation a débuté concrètement à la rentrée universitaire 2016-2017, les premiers lauréats de la Faculté de Zouara ont pu passer l'examen pour l'obtention du diplôme de Licence en juin 2022. Il faut dire que les difficultés qu'a connues le Département à la mise en place de la Licence auxquelles est venu se rajouter l'épisode de la pandémie du COVID, en 2020 et 2021, a dû perturber le déroulement des enseignements et a eu des répercussions sur les échéances. Il y a lieu également de noter les entraves administratives auxquelles ont été confrontés les enseignants qui ont dû travailler deux ans durant sans salaires. En effet, la bureaucratie de l'administration libyenne a fait que la situation administrative des enseignants venus de Kabylie n'a été régularisée que courant de l'année 2017. Pendant toute la période comprise entre 2015 et 2017, c'est grâce à la mobilisation de la société civile à Zouara que les quatre enseignants ont pu effectuer leur mission. « Depuis notre arrivée à Zouara en 2015 et jusqu'à la régularisation administrative de notre situation, nous n'avons pas perçu de salaires du ministère, mais la solidarité locale a pris les choses en main grâce aux dons de la société civile ainsi qu'à la générosité des hommes d'affaires de la région, sans oublier les efforts de la Cellule de crise de Zouara dirigée par Seddig Ajeyach. » (Entretien avec Younes Messaoudi, février 2025).

⁵⁶³ Il s'agit de Zidane Amensouri, Nagmi Hamisi et Adnane Saïdi.

La soutenance des mémoires de Licence à Zouara début juin 2022 a été vécue comme un évènement historique. D'ailleurs, la Municipalité de Zouara, en partenariat avec la Faculté de l'Éducation de Zouara, a organisé une grande fête le 22 juin 2022 pour célébrer cet évènement que les responsables du Département de langue amazighe au sein de la Faculté de l'Éducation de Zouara qualifient de « précédent unique dans l'histoire du pays ». L'université de Zaouiya, dont dépend la Faculté de l'Éducation de Zouara, dit dans un communiqué que cette première promotion d'étudiants en études amazighes constituait « un précédent historique au niveau des universités libyennes depuis la création de la première université libyenne en 1955 [...] à mettre au crédit de la glorieuse révolution de Février qui a garanti à toutes les composantes de la société le droit d'exprimer et de préserver leur identité »⁵⁶⁴.

Sur les neuf étudiants que comptait la section, sept ont pu soutenir leurs mémoires de fin d'études en juin 2022 (cf. Annexe IV-56). En tout, quatre mémoires ont été défendus par les sept étudiants :

- *Aglam d tesleḍt n umawal n tiddart n At-Willul* « Description et analyse du vocabulaire de la maison d'At-Willul », présenté par Fadwa Halb et Nouha Alassi, sous la direction de Lakhdar Akdader.
- *Tuddsa n tmetti n At-willul* « Analyse de la société d'At-Willul », par Amel Bechouachi et Nejla Gattousa, sous la direction de Younes Messaoudi.
- *Aglam d tesleḍt n inzan d tenfaliyin* « Description et analyse du vocabulaire des proverbes et expressions », par Riyyad Gattousa et Ruwayda Malti, sous la direction de Nasim Ighit.
- *Asmuti n wadeg anmetti. Assay n tannit s wunuḍ n wadeg anmetti n tqiyyart twillult* « Évolution du statut Social. La relation de Tannit avec le changement social de la jeune fille d'At-Willul », par Ayyad Baqouch, sous la direction de Younes Messaoudi.

5.13. Conclusion

L'enseignement de la langue amazighe en Libye est du fait exclusif des Amazighs eux-mêmes. Pour que la Loi du *Congrès national général* sur les droits des composantes culturelles et linguistiques (Loi 18 – 2013) soit élaborée et pour que d'autres décisions ministérielles soient

⁵⁶⁴ « Une première historique : des étudiants libyens discutent de leurs mémoires de fin d'études en amazigh », *Magreb Voices*, 21 juin 2022 : <https://urlr.me/8TXQnF>

prises au bénéfice des langues et cultures des composantes de la Libye (Amazighs, Touaregs et Toubous), il a fallu la mobilisation des Amazighs qui ont multiplié les démarches mais aussi les contestations. Il convient d'ailleurs de signaler que jusqu'à 2019, seule la langue amazighe est enseignée et seulement à *Adrar n Infusen* et à At-Willul. Ni le touareg ni le toubou ne sont enseignés dans le Sud. Il en est de même de Ghadamès et d'Awal où ni le touareg ni tamazight ne sont enseignés. Et il est inutile d'évoquer Aoujila qui est sous administration du gouvernement de l'Est et des *Forces armées arabes libyennes* de Haftar.

S'il y avait une réelle volonté des autorités politiques provisoires libyennes qui ont pourtant adopté une Loi en faveur de l'enseignement des langues des composantes culturelles et linguistiques libyennes, elles auraient fait en sorte d'intégrer toutes ces langues dans l'enseignement.⁵⁶⁵ À noter qu'il a fallu attendre la rentrée 2019-2020 pour que la langue touboue soit intégrée dans les programmes de l'enseignement primaire.⁵⁶⁶ Le touareg, en revanche, et jusqu'à la rentrée 2024-2025, n'est pas intégré. À Ghadamès et à Awal, la langue amazighe (ou touarègue) n'est pas enseignée dans les écoles.

Concernant l'enseignement supérieur, les autorités libyennes manifestent une véritable mauvaise volonté et ne manifestent aucune volonté d'œuvrer pour l'introduction des études amazighes au sein de l'université libyenne. Et les différentes demandes de différents acteurs amazighs pour la création de départements de langue amazighe au sein des universités et facultés des régions amazighes n'ont pas été entendues par les autorités et sont restées lettres mortes. C'est le cas de la demande des responsables des bureaux de l'Éducation dans les régions amazighes qui, à l'issue du premier forum des enseignants de langue amazighe qui s'est tenu à Nalut en juin 2016, ont appelé le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique à activer la décision de créer un département de langue amazighe à la Faculté d'Éducation de l'Université de Nalut.⁵⁶⁷

Il y a lieu de noter que certains acteurs pensent que c'était une erreur que de procéder à l'enseignement de la langue amazighe alors que les moyens humains faisaient défaut. C'est le cas de Seddig Ajeyyac qui estime qu'

⁵⁶⁵ Les régions de Ghat, Oubari et Sabha pour le touareg, les régions de Mourzouk et Sabha pour le toubou. Ghadamès et Awal pourraient être concernées par le touareg et/ou la langue amazighe.

⁵⁶⁶ Si l'enseignement de la langue touboue a été intégré pour l'année scolaire 2019-2020, le plan scolaire de cette année scolaire ne fait apparaître cet enseignement. Cette introduction devait être une décision prise *a posteriori* de l'adoption de la loi fixant les plans scolaires.

⁵⁶⁷ « Demande d'enseignement de la langue amazighe à l'Université de Nalut », *Libya al-Mustaqbal*, 5 juin 2016 : <https://urlr.me/EHNudX>

« il aurait fallu d'abord former des enseignants compétents. Envoyer les candidats à l'enseignement à l'étranger, aussi bien en Algérie qu'au Maroc mais aussi en Europe pour qu'ils puissent acquérir les compétences nécessaires. Il est important de donner une formation solide à ceux sont censés lancer l'enseignement de la langue amazighe, et leur fournir les outils pédagogiques adéquats. Il est important également d'élaborer des programmes et des manuels scolaires de qualité, avec des méthodes solides. Après quoi l'enseignement pourrait être lancé ». (Entretien avec Seddig Ajeyyac, Farwa novembre 2021).

En effet, il y a cette tendance qui plaide pour un enseignement de qualité. C'est la même tendance qui regrette la précipitation avec laquelle le choix des caractères tifinagh ont été adoptés. Seddig Ajeyyac estime qu'une telle question mérite une réflexion collective. Et lui, personnellement, il nous confie qu'il trouve que la notation à caractères latins (agemmay) est la plus adéquate pour le développement de la langue amazighe.

5.14. Les centres de recherche de la culture et de la langue amazighes

Dès la libération d'*Adrar n Infusen* en 2011, des idées fusent des milieux militants, souvent jeunes, quant à des projets en faveur de la prise en charge de la langue amazighe mais aussi de l'art, de l'Histoire, du patrimoine, etc. Attiya Awjali (al-Aujali)⁵⁶⁸, qui a dirigé le département de la Culture et de la société civile au sein du ministère de la Culture en Libye de 2011 à 2013, a inscrit parmi 22 projets qu'il avait imaginés, dans sa « vision prospective pour un discours culturel alternatif », un Centre d'études amazighes. Il a eu notamment à débattre de sa vision avec des activistes et citoyens de Jadu lors de sa tournée à *Adrar n Infusen* en juillet 2011. Lors de cette réunion, il avait montré son ouverture à l'Amazighité et plus globalement aux idées de modernité et de démocratie. Sa rencontre avec la société civile à Jadu l'a ravi et il a pu exposer sa vision des choses mais il a surtout pu l'enrichir avec les échanges constructifs qu'il a pu avoir avec l'assistance.

⁵⁶⁸ Attiya Awjali a présidé le Comité national pour la préparation des programmes de l'éducation nationale en 2013. Il a dirigé le département de la culture et de la société civile et a été sous-secrétaire du ministère de la culture en Libye de 2011 à 2013.

« Il a été très perturbé par sa rencontre à Zentan avec des groupes salafistes qui lui ont dit qu'ils n'acceptaient pas les idées démocratiques et qu'il fallait appliquer la loi de Dieu. Lors de sa rencontre avec nous à Fessato / Jadu, la situation était très différente : il a parlé de la nouvelle Libye, du pluralisme politique et culturel et de la construction d'un État d'institutions ». (Entretien Abdallah Funas, 3 juin 2024).

Cette ouverture et le poste qu'il occupait a motivé Madghis Bouzakhar pour lui adresser le projet de l'organisation *Tira* pour la création d'un *Centre d'études et de recherches amazighes*. En effet, le 2 octobre 2011, Madghis Bouzakhar, Directeur de l'organisation *Tira*, adresse une lettre bilingue tamazight-arabe (cf. Annexe IV-57) à Attiya Awjali, en tant que responsable des affaires culturelles et de la société civile lui demandant de soutenir le projet de création d'un centre d'études amazighes, lequel courrier est accompagné d'un document de quatre pages qui explicite le projet du Centre avec une présentation qui résume ses principaux objectifs. Il décrit sa structure organisationnelle et administrative ainsi que les différents départements qui le composent qui sont au nombre de six (« Linguistique », « Anthropologie », « Sociologie », « Littérature et art », « Médias / Information » et enfin « Documentation, traduction et diffusion »). Le document est en langue arabe (cf. Annexe IV-58).

Le Centre, tel que proposé par l'organisation *Tira*, est présenté comme une entité qui « s'intéresse à la langue et à la culture amazighes et œuvre à la préservation, au développement et à la promotion de la langue amazighe en tant que langue libyenne qui a survécu et demeuré résistante pendant des milliers d'années jusqu'à nos jours. Parce que la langue amazighe a ses spécificités en tant que langue ayant son propre style dans sa structure linguistique, il est, de ce point de vue, nécessaire de la développer et de la préserver ». Ce Centre qui vise à promouvoir la langue et la culture amazighes a comme principaux objectifs :

- « 1) Réhabilitation de l'héritage culturel, artistique, littéraire et architectural du patrimoine authentique national amazigh de la Libye ;
- 2) Promotion de ce patrimoine culturel humain en le faisant connaître et en encourageant et soutenant les études et les recherches à son sujet ;
- 3) Encourager la création en langue amazighe à travers diverses formes créatives, artistiques et scientifiques en vue de sa contribution aux forums nationaux et internationaux ;
- 4) Former des professeurs et des universitaires dans tous les domaines et disciplines amazighes ».

Une bibliothèque censée couvrir différents domaines et offrir une documentation assez large est prévue dans la structure proposée.

Une autre proposition émanant d'Abderazaq Madi aurait été soumise au ministère de la Culture.⁵⁶⁹

Mais l'évolution de la situation politique en Libye et l'arrivée au pouvoir de personnalités réfractaires à l'ouverture, d'autres personnalités n'ont fait que révéler leurs véritables opinions une fois le régime de Kadhafi est définitivement déchu⁵⁷⁰, a fait que tous ces projets n'ont pas eu de suites favorables.

Il a fallu attendre 2013 et l'adoption de la Loi n° 18 de l'année 2013 portant sur « les droits des composantes culturelles et linguistiques » du CGN pour que de nouvelles perspectives s'offrent aux Amazighs. Cette loi stipule dans son article 5 que « le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est chargé de créer des centres ou conseils de recherche et historiques chargés de préserver et de développer l'identité culturelle et linguistique des Amazighs, Touaregs et Toubous ». Et c'est au regard de cet article que des démarches ont été effectuées auprès des services du ministère de l'Enseignement supérieur afin que cette recommandation de la Loi soit mise en œuvre et traduite dans les faits.

5.15. Centre libyen pour les études amazighes / Ammas alibi i tizrawin n tmaziyt

Aussitôt après la parution de la Loi n° 18 de l'année de 2013 portant sur les droits culturels et linguistiques des composantes libyennes, la *Commission de suivi de l'enseignement de la langue amazighe* adresse un courrier au directeur général de l'*Instance libyenne pour la recherche, les sciences et la technologie* pour lui demander la création d'un centre d'études amazighes s'appuyant pour cela sur l'article 5 de la Loi n° 18 (2013). Le directeur général de l'Instance libyenne pour la recherche, les sciences et la technologie transmet la demande au

⁵⁶⁹ Selon Fathi Bouzakhar (entretien, avril 2024).

⁵⁷⁰ C'est le cas de Fethi Terbel, ministre de la Justice en 2011. Moustapha Abdeldjalil lui-même, alors président du CNT, très favorable à l'instauration de la *Chari'a*, a été jusqu'à accuser les Amazighs de collaborateurs de forces étrangères ennemies.

ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mohamed Hassan Aboubakr, qui, le 9 janvier 2014, s'est adressé au Vice-président du Conseil des ministres pour les affaires de développement afin de solliciter son accord pour la création du « Centre libyen des recherches sur la culture et la langue amazighes » tout en lui soumettant une proposition de projet.

Et c'est ainsi que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Hassan Aboubakr, décide de la création du *Centre libyen pour les études amazighes*⁵⁷¹ (CLEA) dont le siège est fixé à Tripoli⁵⁷². Le Centre jouit d'une autonomie financière et il est rattaché à l'*Instance libyenne pour la recherche, les sciences et la technologie*. Ses missions sont fixées par la Décision n° (247) de l'année 2014, en 10 articles, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche publiée le 27 mars 2014 (cf. Annexe IV-59). Le site de l'*Autorité libyenne pour la recherche scientifique* présente le CLEA comme suit :

« Le *Centre libyen d'études amazighes* (ⵎⵓⵏⵓⵙⵜ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ) a été créé par la décision du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique n° (247) pour l'année 2014. Il est l'un des centres de recherche de l'Autorité libyenne de la recherche scientifique, basée à Tripoli, et jouit d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière »⁵⁷³.

Le 28 février 2016, le Directeur général de l'*Autorité de recherche en sciences naturelles et technologie*, au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, émet une décision⁵⁷⁴ par laquelle il nomme Dr. Fathi Salem Sadek Bouzakhar Directeur général du CLEA et Dr. Abdelaziz Moussa Shelghem Directeur général adjoint du Centre. La structure organisationnelle du Centre a été arrêtée par une Décision⁵⁷⁵ du président du conseil d'administration de l'*Autorité de recherche en sciences naturelles et technologiques*, en date du 12 février 2019 ; elle comprend huit bureaux (Planification et suivi, Révision interne, Affaire juridiques, Direction générale, Qualité, Communication et technique de renseignements, Solidarité internationale, Formation et développement) avec une Direction

⁵⁷¹ ⵎⵓⵏⵓⵙⵜ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ (*Ammas alibi i tizrawin n tmaziyt*).

⁵⁷² Avec la possibilité d'ouverture de sections dans d'autres villes libyennes après décision du Directeur générale de l'instance libyenne de la recherche, les sciences et la technologie.

⁵⁷³ Présentation du *Centre libyen des études amazighes* (CLEA) sur le portail de l'*Autorité libyenne de la recherche scientifique* : <https://urlz.fr/qqx4>

⁵⁷⁴ Décision n° (228) de l'année 2016 au sujet de la nomination du directeur et du sous-directeur du CLEA (voir Annexe IV-60)

⁵⁷⁵ Décision du président du conseil d'administration de l'*Autorité de recherche en sciences naturelles et technologiques*, n° (44) de l'année 2019 portant adoption de la structure organisationnelle du Centre libyen d'études amazighes : <https://tamazight.edu.ly/structure-ar/>

des études et de la recherche qui comprend quatre départements et une Direction des affaires administratives et financières qui comprend quatre départements et onze unités. (Cf. Annexe IV-60)

Dès le départ, le Centre a été confronté à des difficultés liées notamment à la lenteur des procédures financières. Et malgré cela, ses dirigeants ont tenu à mener plusieurs activités. Et c'est lors d'un colloque scientifique de l'Académie Libyenne à Janzour qui s'est tenu le 25 février 2017 que le Centre s'est fait connaître au public. Quatre séminaires ont été par la suite organisés à Tripoli.⁵⁷⁶ Le CLEA a aussi organisé une conférence scientifique à Kabaw (*Adrar n Infusen*) sur l'expérience de l'enseignement de la langue amazighe en Libye. Le Centre a également organisé deux ateliers, un sur la dialectique de l'usage de l'écriture Tifinagh ou les caractères latins, et l'autre sur l'importance des examens/évaluations pour la langue amazighe dans l'enseignement primaire. Depuis que la situation financière a été normalisée et que le Centre a pu bénéficier d'un budget de fonctionnement, il a pu réaliser de multiples activités ainsi que plusieurs publications qui portent notamment sur la langue amazighe.⁵⁷⁷ La structure organisationnelle adoptée comprend quatre départements : « Toponymie et archéologie », « Linguistique et phonétique », « Arts amazighs et patrimoine/héritage » et « Education/pédagogie et enseignement de la langue amazighe ». Ainsi, pour le CLEA, tamazight est désormais « une réalité vivante dans le monde universitaire » et entend travailler pour « la promotion de la production écrite en langue amazighe moderne et l'élargissement de son utilisation ». Parmi les objectifs qu'il s'est fixés, on peut noter « la collecte, l'enregistrement et la publication des variétés de tamazight en Libye », « l'encouragement et le soutien des chercheurs et étudiants dans le domaine de la linguistique amazighe », « l'usage des nouvelles technologies au profit de tamazight » et « l'encouragement de la production scientifique de tout ce qui a trait à la langue et à la culture amazighe ».⁵⁷⁸

Depuis sa création, le CLEA est derrière plusieurs réalisations et a pu assurer sa présence à plusieurs rencontres nationales et internationales. Il a, en particulier, organisé des séminaires (13), conférences (4), des ateliers (11) et a publié au moins onze ouvrages.

S'inscrivant dans la catégorie des centres de recherche qui fournissent « des solutions aux

⁵⁷⁶ « La toponymie en Libye », « Le théâtre libyen », « Tamazight et la liberté de la presse » et « L'écriture féminine en tfinagh dans le désert de Libye ».

⁵⁷⁷ « Qui sommes-nous ? », présentation du Centre sur son site Internet : https://tamazight.edu.ly/?page_id=9

⁵⁷⁸ Présentation du CLEA sur le site de l'Autorité libyenne pour la recherche scientifique en Libye : <https://urlz.fr/qqx4>

questions économiques, sociales et politiques et servent d'intermédiaire entre les chercheurs et les décideurs politiques », le CLEA se veut une institution qui « contribue à apporter une solution à la menace qui pèse sur la langue amazighe en raison de son caractère exclusivement oral » ; il se veut ainsi, entre autres, un intermédiaire entre les chercheurs et les activistes amazighs, d'une part, et les décideurs politiques, d'autre part, sur les questions liées particulièrement à la langue et à la culture amazighes. D'ailleurs, le CLEA a eu à soumettre aux institutions de l'État, notamment le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement, un point de vue scientifique et une réponse concernant la décision du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement, Othman Abdul Jalil, de mettre fin au caractère obligatoire et essentiel de la matière « langue amazighe » dans l'enseignement fondamental, en 2018 : c'était au terme d'un séminaire organisé le 13 octobre 2018 à Tripoli.⁵⁷⁹

L'annonce publique du CLEA a eu lieu le 25 février 2017 lors d'un séminaire scientifique à l'*Académie des études supérieures* à Janzour près de Tripoli, sous le slogan : *Tutlayt tamaziyt seg awal al tirra* « La langue amazighe, de l'oral à l'écrit ». C'était là le point de départ de l'action et la gestion du Centre. Le premier budget lui a été attribué par le gouvernement en 2019. Ainsi, pendant deux ans et demi qui correspondent à la période d'achèvement de la structure organisationnelle et des procédures de recrutement du personnel, ce sont des philanthropes qui ont soutenu le Centre par leurs dons. Un montant total de 6000 DL⁵⁸⁰ a permis un fonctionnement *a minima* du Centre (publications, papeterie, déplacements, ...).

Les trois premières années ont été consacrées à l'organisation de rencontres avec des activistes amazighs à travers des séminaires, des conférences et divers ateliers. Il a été également question de lancer les bases du projet de codification du patrimoine (toponymie, habits traditionnels). La deuxième étape a consisté à s'engager dans la publication, et comme première publication un fascicule intitulé *Ari s tifynay* « Écrire en tifynagh » ayant pour but la vulgarisation de l'alphabet néo-tifynagh. Et pour soutenir l'enseignement de la langue, le

⁵⁷⁹ Suite au retrait de la langue amazighe des matières obligatoires enseignées dans l'enseignement fondamentale décidé par le ministre de tutelle à la rentrée 2018, le CLEA organise un séminaire scientifique intitulé *Lmata tutlayt tamaziyt midis illuyma ? / ИС+о +:ИЗ+ +оС+ЖЭУ+ ЦЭЛЭЭО ЭИИ:УС. ?* « Pourquoi la langue tamazight est-elle sans examen ? ». Le séminaire s'est tenu le samedi 13 octobre 2018 à Tripoli avec la participation de juristes, d'éducateurs et de personnes intéressées par la question amazighe. Les débats et interventions ont abouti à un certain nombre d'observations et de recommandations qui ont été synthétisées dans un document adressé au ministre de l'éducation de l'enseignement.

⁵⁸⁰ Ces dons ont été effectués par Khalid Sadaa (500 DL), Nasser Salem Abuzakhar (1000 DL), le HCAL (1500 DL), *Tira Organisation for Research and Studies* (1000 DL) et l'Association des martyrs de Yefran (2000 DL).

Centre a publié deux grammaires : une grammaire de la variante de Fessato⁵⁸¹ et une grammaire de la variante de Yefren⁵⁸². En effet, l'enseignement est l'un des volets qui mobilisent les efforts du Centre (conférences dans les régions, divers ateliers à Tripoli, une publication sur l'expérience de l'enseignement de Tamazight en Libye, ...).

Un intérêt particulier a été également accordé à l'archéologie dans l'approfondissement de l'identité et le lien avec la géographie de la terre, en particulier à *Adrar n Infusen*, un espace à explorer... Le Centre a prêté attention aux publications sur la langue amazighe dans les langues étrangères, à l'exemple de ce qui a été fait sur la variété de Soukna en italien publié par le Centre en 2022⁵⁸³.

En plus des forums publics, le Centre a souhaité s'orienter vers le travail sur des séminaires spécialisés comme la conférence sur le rôle de la diversité linguistique dans la promotion du développement qui s'est tenue le 31 août 2022 à Tripoli, suivie du séminaire « La technologie au service de Tamazight », toujours à Tripoli, le 22 mai 2023.

En quelques années d'activité, le Centre a lancé des pistes de discussion sur des thèmes importants tels que l'écriture en Tifinagh, l'enseignement de la langue amazighe et l'enseignement à distance, le théâtre amazigh, l'architecture amazighe, la toponymie, tamazight et la liberté de la presse, la sensibilisation à l'importance de l'archéologie et de l'étude des bâtiments historiques, la traduction des recherches sur la langue amazighe dans des langues étrangères, ... Par ailleurs, le Centre a contribué à encourager les personnes intéressées par la langue amazighe à étudier et à faire des recherches, en les récompensant pour leurs études et leurs recherches, notamment par leur publication et leur diffusion.

« Parmi les objectifs les plus importants atteints par le Centre on peut citer la création d'un environnement permettant aux personnes intéressées par la langue amazighe de se rencontrer ; le Centre a tiré profit de leurs discussions et opinions en documentant certaines d'entre elles. Plus important encore, le Centre a encouragé les propriétaires d'œuvres anciennes et nouvelles à les mettre en lumière, à les publier et à les distribuer. Le Centre a également réussi à mettre la technologie au service de la langue amazighe en

⁵⁸¹ AMLISH Saïd Yousef & MOUDJDEM Ali Yahia, 2020, *Tameslayt n tmaziyt : tajerrumt n tantala n tafessatwit* (Langue amazighe : grammaire de la variante de Fessatou), Tripoli, Centre Libyen des études amazighes, p. 53.

⁵⁸² BOUZALKHAR Madghis & KHZAM Huda, 2021, *Tameslayt n tmaziyt : tjerrumt n tantala n tayefernit* (Langue amazighe : grammaire de la variante de Yefren), Tripoli, Centre Libyen des études amazighes, p. 178.

⁵⁸³ BOUZAKHAR Madghis, 2022, *Tameslayt n tmaziyt, tantala taskunit – Langue amazighe, variété de Sukna*, Tripoli, Centre libyen des études amazighes, p. 141.

organisant deux séminaires (2019 et 2023). Depuis 2017, le Centre s'est doté d'une page *Facebook*⁵⁸⁴ et d'un site web⁵⁸⁵. Il a accordé une importance particulière à l'enseignement de la langue amazighe en organisant un premier séminaire à Kabaw, le 17 octobre 2017, sur l'expérience de l'enseignement de la langue amazighe. D'autres séminaires ont eu lieu notamment celui du 30 novembre 2018 sur l'état d'avancement de l'enseignement de la langue amazighe et qui a été sanctionné par la publication d'un ouvrage en 2022 intitulé *L'expérience de l'enseignement de la langue amazighe en Libye*. Nous avons attiré l'attention sur l'importance de l'architecture amazighe en organisant un symposium sur les monuments historiques. Nous avons lancé le projet d'unification des termes administratifs et politiques dans les communes amazighophones. » (Entretien avec Fathi Bouzakhar, mars 2024).

En juin 2024, le CLEA lance la *Revue libyenne des études amazighe*. Le numéro de lancement, trilingue (tamazight-arabe-anglais), s'est doté d'un Comité de rédaction avec un président de la publication, une directrice de rédaction et quatre membres de rédaction. Ce numéro zéro (120 pages) comprend quatre contributions en tamazight, quatre en langue arabe et une contribution en anglais.

Le 23 février 2025, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a publié une décision par laquelle il nomme Ehab Saïd Gnan Directeur général du CLEA succédant ainsi à Fathi Salem Bouzakhar. La passation de pouvoir, entre l'ancien directeur et le nouveau s'est effectuée le 3 mars 2025.

Ce changement est venu suite à une pression d'une partie de la militance amazighe qui reproche à l'ancienne direction, entre autres, l'absence d'une véritable équipe de chercheurs et d'académiciens au sein du Centre, son manque d'ouverture à la société civile. En effet, si la Direction des affaires administratives et financières, avec ses quatre départements et ses onze unités, mobilise la quasi-totalité du personnel salarié du Centre, la Direction de la recherche (avec ses quatre départements) ne mobilise aucun personnel permanent. Certes, il est fort probable que le budget alloué au centre limite ses capacités de recrutement, toujours est-il qu'il est reproché, entre autres, à l'ancienne Direction la négligence de cet aspect qui reste l'objet principal du CLEA, « il est tout à fait naturel qu'un centre d'études amazighes compte

⁵⁸⁴ Page *Facebook* du CLEA : ⵎⵙⵔⵉⵎ ⵏ ⵜⵉⵎⴰⵣⵉⵖⵜ ⵏ ⵜⵉⵎⴰⵣⵉⵖⵜ ⵏ ⵜⵉⵎⴰⵣⵉⵖⵜ / Ammas alibi n tyuriwin n tamaziyt (LLYM) « Centre libyen d'études amazighes (CLEA) » : <https://urlr.me/cJBj3e>

⁵⁸⁵ Site *Internet* du CLEA : <https://tamazight.edu.ly/>

parmi ses équipes de chercheurs et universitaires, c'est même primordial car le véritable travail repose sur ces acteurs » (S. K., entretien septembre 2024).

La nouvelle Direction a inscrit parmi les priorités du Centre « la formation d'une équipe élargie de chercheurs et d'activistes d'élite dans le domaine académique amazighe. Elle a également souligné l'importance de la coopération et de l'ouverture aux différentes parties concernées pour promouvoir la recherche scientifique et le développement du contenu académique amazigh ». Des initiatives et des mesures à même de donner une nouvelle dynamique au Centre sont envisagées par la nouvelle Direction dans le but d'« élargir la portée du travail académique et culturel, en mettant l'accent sur le développement de programmes et de projets de recherche qui promeuvent l'identité amazighe ».⁵⁸⁶

En date du 4 mars 2025, Ehab Gnan, nouveau Directeur général du CLEA⁵⁸⁷, a adressé un courrier au Directeur général de l'Autorité libyenne de la recherche scientifique, conformément à l'article 2⁵⁸⁸ de la Décision n° 247 – 2014 relative à la création du CLEA, pour solliciter l'établissement d'une décision permettant l'ouverture de quatre succursales pour le CLEA à Oubari, Ghadamès, Aoujila et *Adrar n Infusen* qui comprend Nalut, Jadu et Yefren. Cette initiative s'inscrit dans la nouvelle stratégie et volonté de la Direction du CLEA de rapprocher le Centre de la population ; c'est dans cet état d'esprit d'ailleurs que le 15 avril 2025 a été organisé un débat public intitulé « Le Centre libyen des études amazighes pour tous et par tous ». Le but annoncé par la Direction est d'associer un plus grand nombre à l'action du Centre par leur participation, leurs aides et leurs conseils. Le CLEA estime qu'il est nécessaire d'exploiter le potentiel humain existant dans les régions amazighophones et la communication directe avec elles et leur association est déterminant pour agrandir le cercle de participation à l'activité du Centre et l'amélioration de la production scientifique et culturelle d'autant plus que ces régions manquent de structures et de cadres de recherche spécialisés.

⁵⁸⁶ Passation de pouvoir à la direction du Centre d'Etudes Amazighes : Ihab Gnan succède à Fathi Bouzakhar : <https://urlr.me/df6nJN>

⁵⁸⁷ Professeur à l'Université de Nalut, Ehab Gnan a pris ses fonctions comme Directeur général du CLEA, en remplacement de Fathi Salem Bouzakhar, suite à la Décision n° 119-2025 du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, datée du 23 février 2025.

⁵⁸⁸ L'article 2 de la Décision du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (n° 247 – 2014) stipule que le siège du CLEA est fixé à Tripoli avec la possibilité pour ce dernier d'ouvrir des succursales ou des bureaux dans d'autres villes avec décision du Directeur général de l'Autorité libyenne pour la recherche, les sciences et la technologie.

Après le feu vert donné par l'Autorité de tutelle⁵⁸⁹, le Directeur général du CLEA a adressé, fin mai 2025, un courrier aux présidents de toutes les municipalités concernées pour leur demander de mettre à la disposition du CLEA des locaux à même d'accueillir ses bureaux régionaux en attirant leur attention sur la nécessité et l'intérêt pour leurs régions de s'impliquer dans les productions scientifiques et culturelles amazighes en leur précisant également que l'activité de ces bureaux régionaux auront à développer une production et une recherche compatibles avec les spécificités et exigences locales en se concentrant sur leur littérature, leur patrimoine, leur toponymie, leurs traditions, ... La municipalité de Jadu est la première à répondre à cette demande. Dans un courrier du 22 juin 2025, le président de la municipalité de Jadu informe le Directeur général du CLEA de la mise à disposition d'un bâtiment à la disposition du CLEA pour héberger son bureau régional. Le 24 juin, c'est le président de la municipalité de Nalut qui s'adresse par un courrier au Directeur général du CLEA pour l'informer de la mise à disposition du Centre d'un bâtiment en guise de siège pour l'antenne du Centre à Nalut. Le 17 juillet, c'est au tour du président de la municipalité de Yefren⁵⁹⁰ d'adresser un courrier au Directeur général du CLEA pour l'informer que le Conseil municipal de Yefren a donné son accord pour l'ouverture d'une antenne du CLEA à Yefren et qu'un bâtiment est attribué à cet effet. La municipalité d'Awjila, à son tour, décide d'accueillir le CLEA et dans courrier en date du 17 août 2025 le président de la municipalité informe le directeur général du CLEA de la mise à sa disposition de locaux. La municipalité suggère le nom d'Ahmed M. Bensbiâ pour l'administration de l'antenne du Centre à Awjila. (Cf. Annexe IV-61).

Chaque antenne sera dotée de départements qui se focaliseront sur les besoins de la région où elle est mise en place et sur les études qui lui sont spécifiques. « Éducation (pédagogie) », « Linguistique », « Archéologie et topographie », « Littérature et enregistrement du patrimoine » et « Documents et manuscrits » sont les principaux départements dont sera dotée chaque antenne.⁵⁹¹

Le 10 juin 2025, le Directeur du CLEA a rencontré Jalal Othman, président de l'*Autorité générale de surveillance des contenus médiatiques* et ont convenu de la mise en place par cette Autorité, en coordination avec le CLEA, d'un programme de formations destinées à des

⁵⁸⁹ Le Directeur général du CLEA annonce sur sa page *Facebook* l'approbation par L'*Autorité libyenne pour la recherche scientifique* du projet d'ouverture de succursales du Centre libyen d'études amazighes à Ubari/Ghat, Ghadamès, Awjila, Nalut, Jadu, Yefran et Zuwara, 16 mars 2025 : <https://urlr.me/2gcmvE>

⁵⁹⁰ *Tagrawt n Yfrn* « Municipalité de Yefren »

⁵⁹¹ Ouverture d'une antenne du CLEA à Nalut : <https://urlr.me/caYpRr>

professionnels des médias travaillant dans des institutions médiatiques amazighes. Il est convenu que l'Autorité « se chargera de former quatorze stagiaires au code de conduite professionnelle des médias, à la vérification des informations, à la couverture impartiale des élections, ainsi qu'à diverses compétences en matière de travail médiatique ». En effet, le perfectionnement des compétences des cadres de la communication permettra de garantir un contenu médiatique professionnel et une couverture équitable et impartiale de toutes les questions de société.⁵⁹² Le projet a retenu l'attention du Directeur général de l'Autorité qui a donné son accord pour lancer une première session de formation, décision dont il a fait part au Directeur général du CLEA par courrier en date du 15 juin 2025 (*cf.* Annexe IV-62). Une formation de trois jours avec des ateliers spécialisés destinée aux journalistes et animateurs des médias amazighs a été annoncée par le CLEA le 22 juin 2025. Une quinzaine de journalistes représentant des médias de dix villes (Zouara, Yefren, Nalut, Jadu, Aghram / Qalâa, Awjila, Ghadamès, Oubari-Ghat et Tripoli) sont invités à bénéficier de cette première formation dont les ateliers sont conçus de sorte à améliorer les performances et techniques dans différents aspects du travail médiatique.⁵⁹³

5.15.1. Publications du CLEA⁵⁹⁴ :

CLEA, 2024, *Tasyunt talibit i tizrawin n tmaziyt / Libyan Journal for Tamazight Studies* [« Revue libyenne des études amazighes »], n° 0 – Juin 2024, Tripoli, Centre libyen des études amazighes, p. 112.

CLEA, 2024, *Amawal adeblan d unebbeḍ adigan* [« Lexique administratif et de gouvernement local »] (tamazight-arabe et tamazight-anglais), Tripoli, Centre libyen des études amazighes, p. 103.

BEGHNI Aïssa Messaoud, 2023, *Amawal n Tmaziyt - Dictionnaire fonctionnel Arabe-Tamazight*, Tripoli, Centre libyen des études amazighes, p. 98.

KHEZZAM Houda Salem, 2023, *Amzarar n tira n iswawen n tmaziyt* [« Série d'enregistrements de noms amazighs »], Centre libyen des études amazighes, p. 95.

AMLISH Saïd Yousef & MOUDJDEM Ali Yahia, 2023, *Tsisaw n Yinfusen* [« Contes des

⁵⁹² Le chef de l'Autorité générale de surveillance du contenu des médias rencontre le directeur du Centre libyen d'études amazighes pour coordonner un programme de formation, le 10 juin 2025 : <https://urls.fr/yKDiVD>

⁵⁹³ Appel du Directeur général du CLEA aux oragnes de presse pour la désignation de professionnels à même de participer aux formations destinées aux journalistes et présentateurs amazighs (22 juin 2025) : <https://urlr.me/sE9NvF>

⁵⁹⁴ <https://urlz.fr/qqMB>

CLEA, 2019, *Ari s tamaziyt... tifynay* [« Écrire en tamazight... tifynagh »], Tripoli, Centre Libyen des études amazighes, p. 48.

et financière indépendante », selon la Décision qui énumère les missions assignées au Centre : le Centre est chargé des études et des recherches relatives à la langue et à la culture amazighes et de leur promotion dans les forums scientifiques et culturels ; il est chargé de la création, de la traduction et de la publication d'études et de recherches relatives à la langue et à la culture amazighes ; il aura à participer à la mise en œuvre de la politique éducative générale qui inclurait la langue amazighe dans le système éducatif et, enfin, le Centre aura en charge la contribution à la diffusion de la langue amazighe dans l'espace social, culturel et médiatique aux niveaux local et international.⁵⁹⁷

Le Conseil municipal de Zouara prend l'initiative d'adopter cette décision de création du Centre en s'appuyant sur les différentes décisions des institutions en faveur de la langue amazighe, notamment la Loi n° 18 de 2013 portant sur les droits des composantes culturelles et linguistiques qui, dans son article 5, charge le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la création de centres ou conseils historiques et de recherche pour la préservation des langues et identités des composantes nationales.

Le 9 janvier 2018, le Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale émet la résolution n° 30 portant création du « Centre d'Études et de Recherches Amazighes – Zouara » (CERAZ), précisant que ce Centre est doté de la personnalité juridique et d'une responsabilité financière indépendante, affilié au Ministère de l'enseignement⁵⁹⁸. Le 13 mars 2019 a eu lieu la cérémonie de la pose de la première pierre pour la construction du bâtiment devant accueillir le CERAZ. Le maire de Zouara, Hafed Ben Sassi, a déclaré à cette occasion que « le Centre d'études et de recherches amazighes mènera des études et des recherches sur l'histoire, la culture et la langue amazighes et préparera des programmes éducatifs pour tous les niveaux d'études en langue amazighe »⁵⁹⁹. Il a fallu attendre le 30 mars 2022 pour que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche émet la décision⁶⁰⁰ de nomination de la Directrice générale du CERAZ en la personne de Aïda Miloud Kaothara, ce qui permet au Centre d'entamer son activité.

⁵⁹⁷ « La Municipalité de Zouara décide de créer un centre de recherche et d'études amazighes », *Ein Libya*, 17 août 2020 : <https://urlz.fr/qQQq>

⁵⁹⁸ Certainement la résolution veut dire « Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ».

⁵⁹⁹ « Pose de la première pierre pour la construction du Centre d'études et de recherches amazighes à Zouara », *Alwasat*, 13 mars 2019 : <https://alwasat.ly/news/libya/238636>

⁶⁰⁰ Décision n° 506 de l'année 2022 portant nomination de la Directrice générale du CERAZ. Un avenant à cette décision a été émis le 11 avril 2022 portant correction « ajustement » du nom de la Directrice générale : (Décision n° 537).

En tant que structure nationale d'études et de recherche chargée de développer l'enseignement de la langue amazighe, le Centre est doté de deux entités de base : la première est administrative et comprend la Directrice générale, le Conseil d'administration et les services administratifs ; la deuxième, chargée d'une mission académique et de recherche, est composée de plusieurs unités d'étude et de recherche. Le CERAZ a pour objectifs la contribution à l'élaboration de programmes pédagogiques en langue amazighe à différents niveaux en collaboration avec les organismes compétents et l'organisation d'évènements scientifiques. (Entretiens avec Aïda Kaotara, mai 2022 et avril 2024)

Préservation et développement de la langue et de la culture amazighes, développement de la coopération avec les institutions et organisations nationales et internationales, utilisation de la technologie au service de la langue amazighe, encouragement de la production scientifique relative à la langue et à la culture amazighes, conception des mesures organisationnelles et de stratégies pour la promotion et le développement de la langue amazighe, réalisation de toutes recherches ou études sur la langue amazighe et ses évolutions, autant de projets et d'objectifs que se fixe la direction du CERAZ. Et pour mettre en œuvre ces grands axes de recherche et de travail, le Centre s'est doté de six départements « Recherche linguistique » ; « Études didactiques et programmes éducatifs » ; « Études historiques et environnementales » ; « Études anthropologiques et sociologiques » ; « Études artistiques, d'expressions littéraires et de production audiovisuelle » ; « Traduction, documentation et édition » avec treize unités chargées de missions particulières. (Entretien avec Aïda Kaotara : mai 2022 et avril 2024).

En avril 2022, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique reçoit dans son bureau à Tripoli Hedi Berqiq, président du HCAL, et Aida Mouloud Kothara, directrice du CERAZ. Lors de cette réunion, le ministre a tenu à assurer ses interlocuteurs du soutien du ministère au CERAZ nouvellement mis en place « afin qu'il puisse jouer son rôle et atteindre les objectifs pour lesquels il a été créé ».⁶⁰¹

Le Centre a organisé sa première activité officielle à Zouara le 23 décembre 2023. Il s'agit d'un séminaire scientifique sur le patrimoine culturel immatériel. Le CERAZ a saisi l'occasion de la ratification par la Libye de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine*

⁶⁰¹ « Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique reçoit le président du HCAL et la directrice du Centre d'études et de recherches amazighes de Zouara », *Canal Yefren*, 19 avril 2022 : <https://urlz.fr/qS5Q>

*culturel immatériel*⁶⁰² de l'UNESCO pour organiser cette rencontre scientifique. En effet, le 10 novembre 2023, l'État libyen dépose son instrument de ratification de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*⁶⁰³ de l'UNESCO, devenant ainsi le 182^e pays membre (État partie) de la Convention.⁶⁰⁴ Raison pour laquelle le CERAZ a consacré un panel de son séminaire à des sujets en lien avec le patrimoine immatériel. Quatre contributions scientifiques présentées par Dr. Tariq Khaled Al-Adresi, Dr. Ismail Meloud Al-Qarawi, Dr. Amal Ahmed Hamoud et Mme Amal Kamel Abushwashi ont porté sur l'impact juridique de la ratification de la Convention de l'UNESCO par l'État libyen sur le rôle des langues et des conflits entre elles, sur le rôle des familles dans la préservation et la transmission du patrimoine immatériel ainsi que sur les rôles de la littérature et du patrimoine oral dans la préservation du patrimoine immatériel. Un deuxième panel, voulu « Salon culturel », a vu la participation de Youssef Saleh Helmy, Wael Abuzeid Ftis et Shaaban Younis Tayeb qui ont évoqué plusieurs sujets parmi lesquels l'importance des documents historiques. En marge de ce séminaire, s'est tenue également une exposition de documents anciens et de collections historiques.⁶⁰⁵

5.16. Organisations indépendantes et langue amazighe

Plusieurs initiatives en faveur de la langue viennent d'organisations et d'associations indépendantes : Organisations non gouvernementales (ONG) ou Organisations de la société civile (OSC). Certaines parmi elles ont eu une durée de vie assez courte, d'autres activent de manière cyclique, dans l'improvisation et sans planification. La plupart d'entre elles ne bénéficient pas d'aides financières, parfois pour la simple raison que leurs dirigeants ignorent les procédures permettant de postuler en vue de bénéficier de ces aides lorsque certains ignorent jusqu'à l'existence de cette possibilité. Nous ne nous sommes pas fixé comme objectif de faire l'inventaire de ces organisations/associations, mais nous nous sommes

⁶⁰² Adoptée le 17 octobre 2003, la Convention a pour objectifs « (a) la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ; (b) le respect du patrimoine culturel immatériel des communautés, des groupes et des individus concernés ; (c) la sensibilisation aux niveaux local, national et international à l'importance du patrimoine culturel immatériel et de son appréciation mutuelle et (d) la coopération et l'assistance internationales » (<https://urlz.fr/qPGw>).

⁶⁰³ « Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel », *ICH.unesco.org* : <https://ich.unesco.org/fr/convention>

⁶⁰⁴ « La Libye est devenue le 182^{ème} État partie à rejoindre la Convention de 2003 », *ICH.unesco.org*, 10 février 2024 : <https://urlz.fr/qPGH>

⁶⁰⁵ « Premier symposium scientifique sur le patrimoine immatériel à Zouara », *Al-Şabah*, 6 janvier 2024 : <https://urlz.fr/qQQ7>

intéressés à une parmi elles dont l'histoire et l'action méritent d'être relevées. Elle montre l'ancrage de la militance amazighe, la continuité et la permanence de son action. Il s'agit de l'organisation *TIRA* (ONG).

5.16.1. L'organisation *TIRA* (Tripoli)

L'idée de création d'une organisation/association amazighe existait bien avant 2011. Des jeunes militants amazighs, résidant à Tripoli, ont constitué un dossier pour la création d'une association. « Notre première initiative avec d'autres activistes amazighs pour préparer la première annonce et l'enregistrement de l'organisation que nous avons convenu d'appeler *Association Numidya pour la culture Tamazight* c'était en 2008 à Tripoli » (entretien Madghis Bouzakhar, janvier 2025). L'administration n'ayant pas enregistré l'association, Madghis et Mazigh Bouzakhar ont travaillé sur des statuts d'une nouvelle association qu'ils ont appelée « *TIRA* pour la langue et la culture amazighes ». Courant de la même année (2008), ils se sont présentés auprès d'une autre administration de Tripoli, Hay al-Andalus, mais leur dossier n'a pas été, là aussi, accepté. N'ayant pas eu l'autorisation, ils ont poursuivi leur travail de manière informelle. La première annonce et la création officielle de *TIRA* ont eu lieu le 1^{er} avril 2011 en pleine guerre contre le régime de Kadhafi avec comme intitulé « *TIRA - Association pour la langue et la culture amazighes* », et en 2013 elle adopte un nouvel intitulé : « *Organisation TIRA pour la recherche et les études* ».

L'objectif principal de *TIRA* est la promotion des langue et culture amazighes, mais elle œuvre également pour l'éducation civique, les droits de l'homme et la gouvernance locale. Elle s'adresse essentiellement aux jeunes, aux enfants et aux femmes des communautés amazighes d'*Adrar n Infusen*. Elle collabore et coopère avec d'autres ONG/OSC⁶⁰⁶ locales ainsi qu'avec les autorités locales notamment les municipalités.

Depuis 2011, *TIRA* a eu à réaliser de nombreux projets parmi lesquels l'organisation de cours d'écriture et de grammaire en tamazight pour les activistes de la société civile et pour les premiers enseignants de tamazight en 2011 et 2012. Elle a participé au premier rassemblement de la jeunesse d'*Adrar n Infusen* à Rujban, à *Adrar n Infusen*, en juillet 2011 ; elle a participé

⁶⁰⁶ ONG : Organisation non gouvernementale. OSC : Organisation de la société civile.

au premier rassemblement de la jeunesse libyenne à Kabaw (*Adrar n Infusen*), le 18 juin 2011 ; elle a pris part au Congrès national libyen amaziḡ pour la constitutionnalisation de la langue amazighe, tenu à Tripoli le 26 septembre 2011.

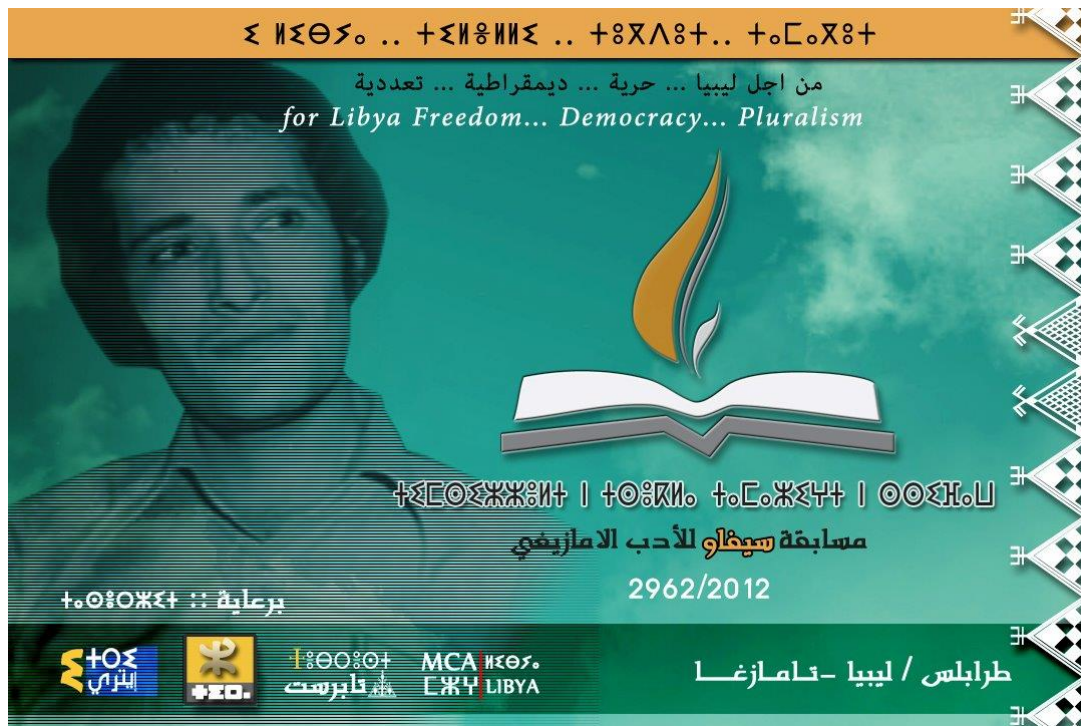
Elle a contribué aux programmes et interventions médiatiques en tamaziḡt avec la chaîne de télévision « Libya Al-Ahrar » (Doha, Qatar), « Ibraren TV » (Tripoli), « Tamazight TV » (Tripoli), « Radio Nefusa » (Jadu), « Radio Lalut » (Lalut), « Radio nationale » (Tripoli), « Shuruq - 99.5 FM » (Tripoli), « Awal 106.3 FM » (Yefren), « Qalaat 107.9 FM » (Qalaat), ... Au sein de la radio *Shuruq*, *TIRA* a créé un programme en tamazight intitulé « S tmaziḡt » : ce sont 12 épisodes avec des invités autour de sujets portant sur différents domaines (mouvement culturel et politique amazighs, activités de la société civile, ...).

TIRA est à l'initiative du magazine *TILELLI* en trois langues (tamazight-anglais-arabe) : 12 numéros parus entre avril et décembre 2011. Ces numéros ont été imprimés et distribués sous formes papier et numérique.

TIRA a soumis une proposition de création d'un département de tamaziḡt au sein du centre d'archives libyen (22/09/2011) et une proposition de création d'un centre d'études amazighes, auprès de la Direction de la Société civile et des affaires culturelles (02/10/2011).

En 2012 *TIRA* a lancé une initiative visant à organiser un concours littéraire amazigh intitulé « Ssifaw »⁶⁰⁷ : *Timsizzelt n tskla Tamaziḡt n Ssifaw - Tṭrables, Libye - Tamazya* « Concours de littérature amazighed Ssifaw. Tripoli, Libye – Tamazgha ». Le slogan du concours est : *I Libya... Tilelli... Tugdut... Tamagut* « Pour la Libye... Liberté... Démocratie... Pluralisme ».

⁶⁰⁷ « Concours Sifaw de littérature amazighe 2962-2012 » (*Timsizzelt n Tsekla Tamaziḡt n Ssifaw* 2962-2012), At-Yefren Media Center, 28 juillet 2012 : <https://urlr.me/bwPrvk>



Entre 2017 et 2020, *TIRA* met en œuvre diverses activités culturelles et artistiques destinées aux enfants : concours de photographie, ateliers pour introduire l'art et le théâtre dans le système éducatif.

Au-delà de l'action éducative et culturelle, *TIRA* a également mis en place un programme de collaboration dans le cadre duquel elle œuvre pour la consultation des municipalités en matière de gouvernance locale, de transparence, de documentation et d'archivage numériques (pour les documents administratifs). Elle a soumis au ministère du gouvernement local de Tripoli trois propositions à examiner pour une éventuelle adoption au niveau ministériel :

- *Inezgi i tissinin, tasentayt n alslay n unebbed adigan* « Droit à l'information, initiative pour réformer la gouvernance locale ».
- *Tafrayt n tuzzma n unebbed adigan* « Code d'éthique pour la gouvernance locale ».
- *Tira n tedrawt tamettiyant* « Code de participation communautaire ».

TIRA fournit un soutien et une assistance aux activistes des nouvelles ONG/OSC dans la région d'*Adrar n Infusen* pour établir et mettre en place une gouvernance réussie, notamment en matière de gestion administrative et des activités.

TIRA a pris l'initiative de fournir au *Centre libyen d'archives et d'études historiques de Tripoli* des manuscrits de la région des Infusen, manuscrits qui proviennent d'une bibliothèque privée

appartenant à une famille de la région qui les a confiés à *TIRA*. Aussi, une collection de documents numérisés appartenant à des familles de la ville de Yefren ont été remis à ce centre d'archives.

En termes de publication, *TIRA* a contribué et a collaboré à la publication de plusieurs ouvrages édités par le *Centre libyen des études amazighes* (CLEA) basé à Tripoli : *Ari s tamaziyt ... Tifinay*, *Tameslayt n Tamaziyt*, *Tajerrumt n Tantala Tayefrnit*, *Tameslayt n Tamaziyt*, *tantala Tasuknit- Tizrawin tiṭelyanin* et *Asmektay nney g udem n werdal* (une brochure de l'atelier sur l'importance de l'Antiquité et des sites et monuments historiques de la région montagneuse des Infusen).

TIRA a réussi à obtenir des financements par des organisations internationales, entre les années 2014 et 2022, pour mener divers projets pour la plupart conçus et préparés en trois langues : d'abord tamazight, puis l'arabe et l'anglais.

Deux projets financés par les Nations unies, à travers le « Programme des Nations Unies pour le développement » basé à Tripoli entre 2014 et 2016 « Constitution et pluralisme linguistique, Tamazight, langue et officielle » et « Méthodes de résolution des conflits ; les jeunes et la société en période de conflit » destinés aux populations amazighophones d'*Adrar n Infusen* ainsi qu'à la communauté amazighe vivant à Tripoli. Trois projets sont financés par l'Union européenne ; un à travers *GVC-Italia* « Wali d ari », une initiative visant à renforcer la coordination et le suivi des actions entre la société civile et les autorités locales) mené à Yefren et Qalâat en 2017, deux projets à travers Geothe Institute « Aktay-nney » qui consiste en de sites historiques de la photographie numérique et « Si isnayen » pour le patrimoine oral d'*Adrar n Infusen*) menés à Yefren, Qalâat et Fersetta en 2019 et 2020. Le Royaume-Uni a financé trois projets pour Tira ; deux à travers l'organisation AdemSmith menés à Tripoli en 2014 et qui portent sur la gestion des finances publiques et sur un guide du budget général de l'État (en amazight et arabe), le troisième mené à Yefren, Qalâat et Fersatta en 2020-2021, à travers *British Council*, intitulé « Projet Azetta ». Enfin, *Tira* a bénéficié d'un financement de l'État canadien en 2015, à travers l'organisation *CliC*, mené à Lalut et Wazen et qui porte sur les droits des femmes et des enfants amazighs pendant les conflits.

TIRA a participé et contribué à des rencontres et conférences internationales (Naples, Tunis, Bayreuth, Milan, ...).

Quelques articles et rapports publiés par TIRA

- ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ / ⵜⴰⵖⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ - ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ / ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ / Tafesna n tazedduyant – aktazal n tametti
 tayarimt « Dimensions de la durabilité - Évaluation du secteur de la société civile ».
<https://urls.fr/eQrtn8>

- *IL MANIFESTO BERBERO DEL DOPO-GHEDDAFI* « Le manifeste berbère de l'après-kadhafi ». <https://urls.fr/or0VF->

- Toponymie ancienne à Yefren, Tasyunt Talibit i tizrawin n tamaziyt. <https://urls.fr/FVqy3N>

- Noms de lieux anciens dans l'*Adrar n Infusen*. Une étude de terrain à Kabaw.
https://urls.fr/JX_7dB

La principale langue de travail (aussi bien à l'oral qu'à l'écrit) de *TIRA* est la langue amazighe. Notons également que ses activités sont destinées exclusivement aux Amazighs d'*Adrar n Infusen* ainsi qu'à la communauté amazighe vivant à Tripoli.

5.17. Les Conseils municipaux et la langue amazighe

Avant la réforme administrative et la décision de création de municipalités décidée par le Conseil des ministres dans le Décret n° 180 du 25 avril 2013, l'administration locale était assurée par les Conseils locaux. Et comme nous l'avons vu dans le chapitre sur l'enseignement de la langue amazighe dans l'enseignement primaire, ce sont ces Conseils locaux qui ont pris la décision unilatérale de l'enseignement de la langue amazighe dans les écoles des régions amazighes du Nord (*Adrar n Infusen* et At-Willul) et qui ont pris en charge les dépenses inhérentes à cet enseignement. La position de ces Conseils est donc unanime et sans équivoque : la langue amazighe est dans ses droits « naturels » et rien ne peut l'en priver. Ces Conseils qui s'inscrivent dans la continuité des Conseils locaux de transition, mis en place lors de la guerre contre le régime de Kadhafi, ont poursuivi le travail entamé par ces derniers en faveur de la langue et de la culture amazighes. C'est ainsi que la langue amazighe a gagné l'espace public, tout comme le drapeau amazigh. Les Conseils locaux des régions amazighes ont tous intégré la langue amazighe, transcrite en caractères néo-tifnaghs, dans leurs chartes graphiques : elle y figure sur leurs papiers en-tête ainsi que sur les frontons de leurs sièges avec le drapeau amazigh. L'ensemble des services publics (hôpitaux, écoles, diverses administrations, ...) déploient le drapeau amazigh à côté du drapeau libyen et leurs noms sont écrits en langue amazighe sur les frontons de leurs bâtiments. Certains Conseils ont même adopté des décisions pour donner un caractère officiel à ces initiatives. C'est le cas du

Conseil local de Yefren qui adopte la Décision n° 9 en date du 4 octobre 2012, une Décision qui demande aux écoles ainsi qu'à d'autres organismes de l'État comme les sociétés et les services publics de déployer des enseignes visibles sur les frontons de leurs sièges en exigeant que ces dernières soient écrites en langue arabe et en langue amazighe (*cf.* Annexe IV-63). Les municipalités qui ont pris le relais des Conseils locaux ont, bien évidemment, poursuivi le travail entamé par ces derniers.

5.17.1. Le cas de la municipalité de Zouara

La Municipalité de Zouara se distingue par le volontarisme qui caractérise son action en faveur de la langue amazighe notamment par la multitude de ses initiatives.

En avril 2016, la municipalité de Zouara a lancé son site web officiel⁶⁰⁸ « Tagrawt Tayrmant n Zwaṛa » en coopération avec le *Centre d'études et de recherches amazighes – Zouara*. Ce site est présenté comme étant le premier site web officiel en langue amazighe. Il comporte trois interfaces, une pour l'arabe, une pour tamazight et une pour l'anglais. Il traite des nouvelles, des activités et des annonces liées à la Municipalité de Zouara. Le directeur exécutif du site, Wissam Jaraḥ, a expliqué à *Ajwa-Net* que le site offre aux citoyens de nombreux services liés aux secteurs locaux, tels que l'état civil, l'immobilier et d'autres secteurs publics de la Municipalité. Le site est divisé en deux sections, l'une pour la Municipalité de Zouara et l'autre pour le patrimoine culturel amazigh, et a été relié à la plupart des sites officiels de la plupart des municipalités⁶⁰⁹.

⁶⁰⁸ L'URL du site est « <http://www.zuwarah.gov.ly/> » mais il semble être suspendu. À notre tentative de nous y connecter (06/02/2025), c'est le message suivant qui apparaît en arabe et en anglais : « This website is suspended! »

⁶⁰⁹ « La Municipalité de Zouara lance le premier site officiel en langue amazighe », *Libya al-mustaqbal*, 10 avril 2016 : <https://urlz.fr/qQQE>



En mars 2018, la Municipalité de Zouara a adopté une décision municipale exigeant l'usage de la langue amazighe sur les panneaux et les publicités dans la ville. Le texte de la décision indique qu'il est requis dans les panneaux et les panneaux d'affichage au sein de la municipalité de Zouara, en plus des conditions générales, que la langue amazighe soit une langue de base dans la publicité avec la possibilité d'utiliser des langues autres que la langue amazighe. Le Doyen de la Municipalité de Zouara a souligné la nécessité de mettre en œuvre cette Décision à partir de la date de sa publication.⁶¹⁰

En mars 2018, le Doyen de la Municipalité de Zouara, Hafedh Bensasi, a adopté une décision exigeant l'usage de la langue amazighe sur les enseignes et panneaux publicitaires ainsi que tous types d'affichages à travers la municipalité. La Résolution n° (6) pour l'année 2018 ainsi adoptée (*cf.* Annexe IV-64) stipule qu'en plus des conditions régissant l'affichage public, « la langue amazighe soit une langue de base dans la publicité avec la possibilité d'utiliser d'autres langues en plus de la langue amazighe ».⁶¹¹ Comme cette décision a suscité une polémique notamment dans les milieux hostiles à la langue amazighe, le Maire de Zouara, s'exprime à travers les médias pour expliquer sa démarche et sa légitimité. Il affirme ainsi que ceux qui se rendent à Zouara, qui viennent de toutes les villes libyennes mais aussi de l'étranger, doivent avoir une idée de l'endroit où ils sont et prendre conscience de la spécificité de cette ville avec ce qui la caractérise sur le plan linguistique et culturel. Il rajoute, dans son intervention, « que

⁶¹⁰ « La municipalité de Zouara exige que la langue amazighe soit la langue principale sur les panneaux et les publicités de la ville », *Almarsad*, 27 mars 2018 : <https://urlr.me/fhyjA6>

⁶¹¹ *Ibid.*

les habitants de la ville de Zouara considèrent qu'il s'agit là d'une étape tardive après une interdiction de plus de 50 ans » soulignant également que « la communauté amazighe a été marginalisée par l'ancien régime, et certaines institutions ainsi que certains gouvernements ne veulent pas que la langue amazighe se répande, ce qui rend impératif de travailler à la diffusion de cette langue ». ⁶¹²

En janvier 2019, le Doyen de la Municipalité de Zouara prend une décision pour l'adoption du calendrier amazigh à travers le territoire de la municipalité.⁶¹³ La Décision n° 2 de 2019 de la municipalité de Zouara stipule qu'il est demandé d'adopter le calendrier amazigh dans tous les services gouvernementaux, les institutions, les organismes et les installations publiques et privées opérant sur le territoire de la municipalité. (Cf. Annexe IV-65)

La nouvelle équipe municipale de Zouara élue en 2023, sous la direction de Hajji Idriss Bouâjaja⁶¹⁴, a, elle aussi, adopté une politique linguistique volontariste en faveur de la langue amazighe. Dans ses instruments de communication, la langue amazighe est placée en tête. La page *Facebook* de la municipalité présente ainsi les informations d’abord en langue amazighe, transcrite en caractères néo-tifinaghs, suivie de la traduction en langue arabe (*cf.* Annexe IV-66). Les communications orales du maire se font systématiquement en langue amazighe, sans traduction.⁶¹⁵ Il s’agit, bien entendu, de communication à destination des citoyens de la commune de Zouara. Lorsque l’objet de la communication vise l’opinion nationale libyenne, l’expression se fait alors en langue arabe.

Voici un exemple de publication sur la page *Facebook* de la Municipalité de Zouara :

[illegible]

⁶¹² « Maire de Zouara : Voici pourquoi la langue amazighe est imposée sur les panneaux d’affichage de la municipalité », *Almarsad*, 30 mars 2018 : <https://urlr.me/GsRh83>

⁶¹³ « La municipalité de Zouara adopte le calendrier amazigh dans les services gouvernementaux », *The Libya Observer*, 25 janvier 2019 : <https://urlr.me/RAx6n2>

⁶¹⁴ Président de la municipalité de Zouara, élu en 2023.

⁶¹⁵ Deux exemples d'intervention du Maire de Zouara dans la seule langue amazighe : son mot à l'occasion de la fête de l'Aïd, le 16 juin 2024 (<https://urlr.me/Nxz8pC>), ainsi que son discours qui porte sur des problèmes que traverse la région, le 27 avril 2024 (<https://urlr.me/GKukhR>).



بالفيديو | كلمة عميد بلدية زوارة السيد حاجي إدريس ابوعجاجة حول ملخص عمل المجلس البلدي. ...

« Discours du maire de Zouara, M. Hajji Idriss Bouâjaja,
sur le résumé des travaux du conseil municipal »

Source : Page Facebook de la Municipalité de Zouara (<https://urlr.me/SyazNf>)

6. CONCLUSION

Les Amazighs de Libye, tout en prenant des initiatives unilatérales en faveur de l'enseignement de la langue amazighe, ils ont méthodiquement effectué toutes les démarches légales nécessaires pour que cet enseignement soit porté par les institutions provisoires, notamment le ministère de l'Éducation et de l'enseignement, et pour que des lois, des décrets et autres décisions administratives, notamment ministérielles, soient adoptées en faveur de cet enseignement. Leur stratégie consiste à agir sans attendre les décisions des institutions et, si cela est nécessaire, de mettre ces dernières devant le fait accompli. D'ailleurs, généralement les décisions de ces autorités ne font qu'approuver et rendre juridiquement légales des pratiques mises en place sur le terrain, même si les lois et autres décisions officielles présentent assez souvent des insuffisances et ne répondent pas aux exigences des amazighs telles qu'elles sont réellement exprimées : c'est le cas de la Loi n° 18 (2013) relative aux « droits des composantes culturelles et linguistiques » qui institue le droit à ces « composantes » d'apprendre leurs langues en tant que matières facultatives. Les Amazighs, quant à eux, ont exigé que l'enseignement de la langue amazighe doit être obligatoire et que la matière « langue amazighe » doit être une matière essentielle, ce qui est le cas dans la pratique. Mais cette « défaillance » de la Loi, fait que certains changements de ministres ont souvent été accompagnés par des initiatives défavorables de ceux parmi ces derniers qui sont hostiles à la langue amazighe ; c'est le cas de Othmane Abdeldjalil, originaire de Zentan qui s'était appuyé sur l'article 2 de cette Loi qui précise le caractère facultatif de la matière pour rétrograder la matière langue amazighe et en faire une matière facultative. C'est pourquoi seule la constitutionnalisation de la langue amazighe est à même de lui assurer une protection. Et c'est ce que les Amazighs exigent.

En revanche, les décisions institutionnelles ne sont pas toujours bien exploitées. C'est le cas de l'enseignement supérieur ainsi que des centres d'études et de recherches. Pour l'enseignement supérieur, seule la Faculté de Zouara a mis en place, et grâce à des efforts militants et individuels, un département de langue amazighe, alors que toutes les grandes villes où se trouvent des facultés ou universités sur le territoire amazigh ont la possibilité d'exiger la mise en place des enseignements de langue amazighe en s'appuyant sur la loi n° 18 (2013) sur « les droits des composantes culturelles et linguistiques », notamment son article 5 qui stipule que « le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

scientifique crée des centres ou des conseils de recherche et d'histoire pour préserver et développer l'identité culturelle et linguistique des Amazighs, des Touaregs et des Toubous, et pour protéger, documenter, développer et diffuser le patrimoine culturel linguistique de ces composantes »⁶¹⁷. C'est le cas notamment de la Faculté d'éducation de Yefren (Université de Zentan), de l'Université de Nalut, de la Faculté d'éducation de Jadu (Université de Nalut), de la Faculté d'éducation de Kabaw (Université de Nalut) et de la Faculté des sciences et des lettres de Ghadamès. Par ailleurs, le département de langue amazighe de la faculté d'éducation de Zouara est fragile et peine à recruter des étudiants ; certains pensent même que sa survie est menacée.

De même concernant les centres d'études et de recherches qui peuvent être créés dans d'autres villes autres que Tripoli et Zouara, lesquels centres pourraient également être spécialisés de questions particulières : histoire, toponymie, arts traditionnels, ... En 2025, le CLEA a mis en place une stratégie de création de succursales / antennes dans différentes villes amazighes.

L'attachement à la langue manifesté par les Amazighs de Libye durant la guerre montre leur conviction profonde et leur détermination à la sortir de l'oubli et de l'exclusion. Cela relève de l'exceptionnel : en pleine guerre et pas des moindres, tellement le régime de Kadhafi a été d'une grande violence, des militants ont trouvé le temps et les moyens de s'occuper de la langue, les enfants arpentent les chemins des écoles pour s'initier au tifinagh. Les Amazighs ont fait appel à des moyens de fortune pour enseigner la langue, parfois même sous les bombardements, alors que l'ensemble du territoire libyen a vu ses écoles fermées. Même en exil (cas des réfugiés d'At-Willul), la langue et son enseignement a fait partie des préoccupations des Amazighs.

Mais, bien entendu, la langue a toujours été une préoccupation pour les Amazighs de Libye qui, malgré la répression et les menaces qui pesaient sur eux, ils ont investi le domaine de la langue par l'écrit, le chant, la poésie, ...

Les écrits en langue amazighe, notamment avant 2011, et dès les premières productions (années 1980), étaient de bonne qualité : les règles de notation connues étaient respectées, alors que nous ne sommes que dans les années 1980. Durant les années 1980 et 1990, ce sont les caractères latins qui ont été choisis pour la notation de la langue amazighe : les Amazighs de Libye se sont alignés sur le choix adopté par les Kabyles et s'appuient sur *Tajerrumt*

⁶¹⁷ Loi n° 18 (2013) relative aux droits des composantes culturelles et linguistiques : <https://urls.fr/kIGpYy>

(grammaire) de Mouloud Mammeri pour la transcription. Les productions littéraires étaient comparables à ce qui se faisait dans les milieux kabyles qui étaient les précurseurs en matière de notation en caractères latins⁶¹⁸ et de production, notamment en France. En effet, les militants amazighs de Libye ont très tôt cherché à s'informer et à se doter des outils nécessaires pour la notation de la langue amazighe : ils se sont procuré la grammaire de Mouloud Mammeri ainsi que l'essentiel de la littérature qui existait à l'époque, une littérature qu'ils reproduisaient en photocopies et qu'ils s'échangeaient « sous le manteau ».

⁶¹⁸ À l'exception de l'*Académie berbère* (Paris) qui avait fait le choix de l'usage des caractères néo-tifinaghs. Cependant, sa production est très limitée et la qualité rudimentaire.

V. Vouloir rester amazighe dans la période kadhafiste : 1969-2011

Si la présentation de la période du règne de la monarchie senoussie est sommaire, la période du kadhafisme fera l'objet d'un intérêt particulier. C'est lors de cette période que naît le mouvement amazigh en Libye. À notre connaissance, pendant la période monarchique la question amazighe ne s'était pas posée et rien ne peut nous permettre d'affirmer que la monarchie ait mené une politique particulière visant les Amazighs ou l'amazighité de manière générale, que ce soit dans un sens ou dans l'autre. Ceci étant, l'arabité de la Libye semblait être une évidence et le choix de la langue arabe était « naturel » : les Amazighs ne remettaient pas en cause cela et n'avaient, à notre connaissance, aucune exigence ou revendication culturelle ou linguistique. Aussi, la monarchie n'avait pas tenu compte de la diversité linguistique et culturelle de la Libye. Dans le même temps, on ne peut pas affirmer que la monarchie ait mené une politique amazighe (ou anti-amazighe), du moins pas à notre connaissance. Et pendant cette période, l'arabisme, le panarabisme et l'islamisme étaient en vogue en Libye, très influencée par l'Égypte voisine.

Cependant, dans la première constitution adoptée par la monarchie (Royaume-uni de Libye) le 7 octobre 1951, il est précisé dans son article 186 que « l'arabe est la langue officielle de l'État »⁶¹⁹, tout comme l'islam qui est adopté comme « religion de l'État » (article 5 de la Constitution). À part cet article, aucune allusion explicite n'a été faite à l'arabité.

La version de la Constitution amendée en 1962 n'a apporté aucune modification sur ces questions ; les modifications portaient surtout sur les pouvoirs et compétences du gouvernement fédéral. La modification de 1963 qui met fin au système fédéral et qui transforme le « Royaume-Uni de Libye » en « Royaume de Libye » revoit l'article 3. Initialement « Le Royaume-Uni de Libye se compose des provinces de Cyrénaïque,

⁶¹⁹ Constitution du 7 octobre 1951 du Royaume-Uni de Libye : <https://mjp.univ-perp.fr/constit/ly1951.htm>

Tripolitaine et Fezzan », il devient « Le Royaume de Libye est une partie de la patrie arabe et une région du continent africain »⁶²⁰. Ainsi, la nouvelle version de la Constitution précise l'appartenance de la Libye à la « partie arabe » : en plus de la définition confessionnelle assumée dès le départ, en 1963 c'est la dimension ethnique que le Royaume de Libye assume et inscrit dans sa constitution. Il s'agit d'une définition hégémonique au profit de l'arabité.

La proclamation constitutionnelle⁶²¹ du 11 décembre 1969, suite au renversement de la monarchie par un groupe de militaires qui ont annoncé l'avènement de la République arabe libyenne dirigée par le *Conseil de commandement de la Révolution* (CCR) est, pour sa part, claire. L'arabité de la Libye, autrement dit son caractère ethnique, est annoncée dans le nom même attribué au nouvel État ainsi mis en place : en lieu et place de « Royaume de Libye », les nouveaux dirigeants ont opté pour « République arabe libyenne » (RAL)⁶²², en arabe : *al-ğumhuriyya al-earabiyya al-libiyya*. Le 2 mars 1977, le nom du pays devient « Jamahiriyya »⁶²³ arabe libyenne populaire socialiste » (*al-Ğamahiriyya al-earabiyya al-libiyya al-caebiyya al-ictirakiyya*). Et depuis les bombardements américains de 1986, le nom devient *al-Ğamahiriyya al-earabiyya al-caebiyya al-ictirakiyya al-euđma* « la Très Grande Jamahiriyya arabe libyenne populaire socialiste ». (Larcher 1997, p. 139)

Le corps de la Constitution ainsi que toutes les mesures législatives entreprises par le nouveau régime, comme nous le verrons dans ce qui va suivre, ne laissent place à aucune ambiguïté. Par ailleurs, le régime kadhafiste a mis en place une véritable politique anti-amazighe. Kadhafi monte régulièrement au créneau pour s'attaquer aux Amazighs, à leur langue et à leur histoire. La question de l'amazighité était vue par Kadhafi et son régime comme une menace qu'il fallait combattre.

1. LA PRISE DU POUVOIR PAR KADHAFI : INSTAURATION D'UN REGIME REPRESSIF BASE SUR L'IDEOLOGIE PAN-ARABISTE ET L'ISLAM.

La personne de Kadhafi est insaisissable et demeure complexe. Beaucoup ont écrit sur le

⁶²⁰ Constitution de 1963 du Royaume de Libye : <https://mjp.univ-perp.fr/constit/ly1963.htm>

⁶²¹ Proclamation constitutionnelle du 11 décembre 1969 : <https://urlr.me/4J3Uf6>

⁶²² Article 1 de la proclamation constitutionnelle du 11 décembre 1969 : <https://urlr.me/4J3Uf6>

⁶²³ « ğamahiriyya » (ou encore « jamahiriyya », « jamahiriya », « ğamahiriya »,...) est le nom du pays « inventé » par Kadhafi pour remplacer *ğumhuriyya* « république ». (Cf. Larcher 1997, p. 139).

personnage et son régime, mais il est difficile de qualifier et l'un et l'autre. En réalité, il est la synthèse de plusieurs qualités : fou, dictateur, despote, tyran, criminel, islamiste, pan-arabiste, pervers, mégalomane, ...

Vincent Hugeux, journaliste français qui s'intéresse à l'Afrique et au Moyen-Orient, a résumé le personnage dans son ouvrage « Kadhafi » (2021) :

« Vivant, il était une énigme. Mort, il demeure un mystère. [...] Muammar Kadhafi persiste à défier ses vainqueurs, ses biographes et ses exégètes. Au panthéon des potentats, l'impérieux Bédouin repose dans le carré des parias, parmi les personnages les plus déroutants et les plus controversés du siècle écoulé. Martyr révérend pour les uns, clown tragique pour les autres. De sa naissance, énigmatique, à son trépas, brutal et crépusculaire, ce fils d'humble berger aura forgé sa légende aux feux de l'outrance et jonglé avec les paradoxes.

Fringant officier épris de liberté, il renverse une monarchie à bout de souffle pour instaurer une implacable tyrannie. Prophète du "pouvoir au peuple", il asservit le sien. Contempteur de la servitude des femmes, il avilit celles qu'il convoite et possède. Pieux musulman, il raille les oulémas, prétend imposer sa lecture du Coran, bouscule l'ordre patriarcal et combat âprement l'islamisme radical. Militaire de carrière, il se révèle un piètre guerrier, comme l'atteste le fiasco tchadien des années 1980. Avocat de la frugalité, il n'est qu'indulgence pour les frasques et les coûteux caprices de ses enfants gâtés. Bédouin rugueux, il se veut penseur, au point d'échafauder une "théorie universelle" censée frapper d'obsolescence toutes les idéologies connues. Patriote farouche, il s' imagine, lui le disciple du *raïs* égyptien Gamal Abdel Nasser, en sauveur de l'idéal panarabe, puis en "roi des rois d'Afrique".

Rendons-lui toutefois cette justice : cavalier aguerrri, le *qaïd as-Thawra* – guide de la révolution – aura su parfois, par instinct de survie, changer de monture à temps. Quitte à flétrir le terrorisme, dont il fut le parrain ; ou à courtiser l'Occident qu'il voulait aux flammes de la géhenne ». (Hugeux 2021, p. 11-12)

C'est dans le même ouvrage que Hugeux consacre un chapitre aux rapports de Kadhafi à l'univers féminin et à la sexualité. Il nous montre comment celui qui use et abuse de son pouvoir convoite les femmes, les avilit et ne recule devant rien. Une universitaire libyenne, militante féministe « familière de plusieurs de ses victimes », pense qu'il est atteint d'une véritable addiction qui crée en lui ce besoin « de posséder, de dominer, d'abaisser ». Elle confie au journaliste, en gardant l'anonymat, qu'« à son tableau de chasse, des Premières

Dames, des épouses de hauts gradés et de ministres, des Slaves, des Maghrébines. Mais aussi des hommes » (Hugeux 2021, p. 320). Hugeux nous apprend, par exemple, que dans son bunker à Bab al-Aziziya, Kadhafi dispose d'un harem avec éphèbes et concubines à sa disposition et il lui arrive d'y rester plusieurs jours surtout lorsqu'il était en conflit avec son épouse Safiya. Il nous livre également la longue liste des femmes tombées dans ses pièges ou encore celles, consentantes, parties accomplir des missions ou tout simplement intéressées par les somptueux cadeaux et sommes d'argent qu'offre « le guide de la révolution ». (Cf. Hugeux 2021, p. 319-343)

Mais c'est l'ensemble des « jeunes officiers » qui ont fomenté le coup d'État, particulièrement ceux qui ont pris la direction du CCR, qui étaient d'obscurs personnages. Jamal Abdel al-Nasser, le *raïs*⁶²⁴ égyptien qui voulait en savoir plus sur ses admirateurs, avait dépêché à Tripoli le journaliste et écrivain Mohamed Heykal qui a rencontré les putschistes. À son retour au Caire, ce dernier confie à Nasser que « ces jeunes gens sont une vraie catastrophe [...] ils sont incroyablement naïfs et scandaleusement purs ». (Lugan 2022, p. 114)

C'est donc Kadhafi, ce personnage insaisissable, le « fou de Tripoli »⁶²⁵, qui va veiller aux destinées de tout un peuple quarante-deux ans durant et prétendra qu'il n'est là que pour guider ce dernier, investi de la mission de « passer de l'ère de la dictature à celle de la démocratie véritable » (Kadhafi 2015, p. 22). C'est lui qui va développer de nombreuses théories sur ceux qui, selon lui, sont appelés « Berbères » par les Romains : il décrète alors qu'ils n'ont jamais existé et ne sont en réalité que des Arabes qu'il fait venir du Yémen. Il n'est pas inutile d'ailleurs de rappeler l'une de ses théories par laquelle il invente une étymologie du mot « berbère » ou « ber-ber » qu'il explique par la nature du déplacement de ces populations qui s'était effectué en « ber »⁶²⁶ (« sur terre » par voie terrestre), ce qui aurait donné, selon lui, « ber-ber ».

1.1. Une arabisation à outrance

La tendance arabiste du régime de Kadhafi a été annoncée dès la prise du pouvoir en 1969. En

⁶²⁴ « raïs » ou « ra'is » est un mot arabe qui veut dire « président » ou « chef ».

⁶²⁵ C'est ainsi que l'appelait l'ancien président égyptien, Anouar El Sadate. <https://urls.fr/dipJjE>

⁶²⁶ « al-berr » qui veut dire « terre ». Un déplacement par voie terrestre, en arabe se dit « berr-berr » ou « ber-ber ».

effet, les artisans du coup d'État du 1^{er} septembre ont aussitôt proclamé la « République arabe libyenne ». Le 10 septembre, lors de sa première prise de parole en public, le Premier ministre du nouveau gouvernement indique les objectifs de la Révolution qui sont la « liberté », « l'unité arabe » et « le socialisme ». Le 19 septembre, le nouveau régime interdit l'usage d'affiches et d'enseignes dans des langues autres que la langue arabe. (Cf. Bleuchot 1983, p. 19)

Le lendemain, « l'usage des dates hégiriennes fut impérativement prescrit dans la correspondance » (Le Tourneau 1983, p. 19).

La Proclamation constitutionnelle du 11 décembre 1969 qui fixe les principes fondateurs de l'État et ses fondements institutionnels ne laisse aucun doute quant à la volonté du régime de faire de l'arabisation un projet prioritaire. Ainsi, dès le préambule, le CCR s'exprime « au nom du peuple arabe en Libye ». Le premier article de la Proclamation énonce que « la Libye est une république arabe [...] » et que « le peuple libyen est une partie de la nation arabe. Son objectif est l'unité arabe totale ». Le nouveau nom du pays, « République arabe libyenne », est confirmé dans cet article. L'article 2 fixe la définition de l'identité libyenne et décrète que « l'islam est la religion de l'État et l'arabe sa langue officielle ». (Cf. Annexe V-1)

En 1970, des commissions regroupant des représentants de Syrie, d'Égypte et de Libye ont été mises en place pour travailler sur les contenus des enseignements à dispenser au sein des écoles de la future *Fédération des républiques arabes*⁶²⁷ qui auront la tâche de former les citoyens de demain. Le même travail devait être effectué par des commissions Libyco-tunisiennes. Après plusieurs réunions, le *Comité supérieur de l'Éducation* présente le projet de réforme de l'enseignement lors de sa réunion du 15 au 17 juillet 1973, projet que le Conseil des ministres a adopté. Et c'est ainsi que « la réforme des examens de l'enseignement primaire, préparatoire et secondaire fut publiée le 11 février, et la réforme des programmes le 11 mars ». (Monastiri 1974, p. 478-479)

Par sa réforme, le régime entend fixer comme objectif principal « la formation équilibrée des enfants sur le plan physique, moral, psychologique et social ». Il envisage surtout de faire de ces enfants des futurs citoyens « croyant en leur religion islamique [et] fiers de leur arabité ».

⁶²⁷ La *Fédération des Républiques arabes* (ou l'*Union des Républiques arabes*) est proclamée à Benghazi le 17 avril 1971. Elle devait regrouper la Libye, l'Égypte et la Syrie. Un accord prévoyant la fusion des trois pays a été signé par Anouar Sadate, Mouammar Kadhafi et Hafez el-Assad (Bessis 1986, p. 110-113).

Cette double préoccupation est omniprésente dans les principaux textes de l'État libyen comme les trois décrets du conseil des ministres qui organisent la réforme de l'enseignement. (Monastiri 1975, p. 479). Nul doute que l'arabisme et l'islam sont des éléments fondamentaux dans l'idéologie que le jeune colonel était en train de bâtir. En effet, « l'Islam est la religion officielle de la Libye laquelle est aussi "une province de la nation arabe" ». (Cf. Monastiri 1974, p. 479)

Selon la réforme de l'enseignement, au niveau du primaire « la méthodologie doit insister sur l'importance de l'attachement aux valeurs de l'Islam, aux valeurs morales et aux valeurs du patrimoine arabe qui doit apparaître comme le pilier le plus important de l'arabisme et qui a son rôle à jouer dans la civilisation ». Dans le secondaire, en plus des savoirs littéraires ou scientifiques, il s'agit de « former des citoyens éduqués, croyants et fiers de leur arabité » et, selon le journal officiel n° 10 du 11 mars 1974 (p. 403), « il importe de les préparer d'une manière plus précise à devenir "la génération d'avant-garde dans la nation arabe qui militera activement pour la réalisation de l'Unité arabe totale" ». La finalité du projet du régime libyen dans la formation des jeunes est de « renforcer en eux leur foi en leur nationalisme, en leur arabisme et dans les valeurs de la religion musulmane et de sa civilisation » (Cf. Monastiri 1974, p. 480).

Concernant l'enseignement secondaire, au terme duquel l'élève obtient un diplôme national, il comporte une année de tronc commun où toutes les disciplines sont enseignées avant que les élèves soient orientés pour les deux années suivantes vers un enseignement littéraire ou scientifique. À ce niveau, les principes généraux des objectifs de l'enseignement tels qu'ils sont voulus par le régime libyen sont plus précis :

« [...] Il est donc nécessaire que leur éducation tienne compte de ce rôle historique qu'ils vont jouer. Il faut ainsi "approfondir leurs connaissances des régimes économiques, sociaux et politiques de la société arabe afin de faire naître en eux l'esprit de militant qui les poussera à défendre les acquis de la révolution et qui les fera réaliser les espérances de la nation arabe". De même il faut "renforcer en eux leur foi en leur nationalisme, en leur arabisme et dans les valeurs de la religion musulmane et de sa civilisation". Pour que cette formation soit complète, il est important aussi que la culture et les connaissances qu'ils auront tiennent compte de l'avancement de la technologie et de la science ; ainsi ils

seront mieux armés pour réaliser les aspirations les plus profondes des masses arabes. »
(Monastiri 1974, p. 480)

Concernant les disciplines enseignées dans le secondaire, l'instruction religieuse (islam) et la langue arabe sont avantagées et sont en première position.

En 1974, et par des lois parues au *Journal officiel* du 14 février, il a été procédé à la création de l'*Office National du Cinéma* ainsi que le *Comité National du Théâtre, de la Musique et des Arts populaires*. L'office du cinéma est chargé « d'appliquer la politique générale du gouvernement dans le domaine cinématographique en ce qui concerne la réalisation des films et leur production, leur distribution, et même leur projection dans les salles publiques ». La loi précise que l'Office « doit réaliser ses objectifs dans le cadre de l'esprit de la philosophie de l'État ». Et parmi les buts qui sont clairement énoncés notons « la propagation de la culture arabe et musulmane ; le développement d'une prise de conscience du nationalisme arabe et la clarification de ses fondements ; faire apparaître la vraie image de la société arabe ; ... ». Ces objectifs restent valables pour le *Comité National du Théâtre, de la Musique et des Arts populaires*. (Cf. Monastiri 1974, p. 484)

À signaler que depuis le décès de Jamal Abdel Nasser⁶²⁸, en septembre 1970, Kadhafi s'était vu comme l'héritier naturel du leader égyptien et a « cherché à s'imposer comme la figure de proue du panarabisme »⁶²⁹.

L'arabisation est ainsi un des piliers de la politique menée par Kadhafi ; elle est une des constantes de son régime. Et comme le montre si bien le programme de l'enseignement, le régime, par sa politique, attache plus d'importance à l'endoctrinement idéologique plutôt qu'à la formation scolaire. À noter que cette « formation » est basée sur la négation de l'histoire de la Libye et de sa réalité sociologique, ethnique et culturelle.

C'est cette politique, en l'accentuant et en la renforçant, qui a régné en Libye durant les quatre décennies du règne de Kadhafi.

⁶²⁸ Jamal Abdel Nasser, ou Gamal Abd el-Nasser, (1918- 1970), prend le pouvoir en Egypte par un coup d'État militaire le 14 novembre 1954 et y resta jusqu'à sa mort le 28 septembre 1970. Son modèle idéologique, le « nassérisme », basé sur le panarabisme et le socialisme, a été une référence idéologique à plusieurs dirigeants d'États en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Il a été le modèle de Kadhafi (*Encyclopédia Universalis*)

⁶²⁹ « Proclamation de l'Union des Républiques arabes », *Perspective Monde*, 17 avril 1971 : <https://urlr.me/VWEebZ>

Le discours hégémonique du régime libyen s'exprime même au sein des instances onusiennes des droits de l'Homme, au mépris de ce que stipulent les conventions et pactes de ces instances. Ainsi, dans le rapport de l'État libyen soumis au *Comité pour l'élimination de la discrimination raciale* (CERD) des *Nations unies* en 2004⁶³⁰, il est dit, au paragraphe 3 (chapitre « population »), que « Les Libyens, qui sont tous de même origine raciale, professent l'islam et parlent l'arabe »⁶³¹. Dans le paragraphe 19 du même rapport, l'État libyen affirme catégoriquement qu'« il n'y a aucune discrimination raciale de quelque sorte que ce soit en Libye. Il n'existe aucune communauté religieuse ou ethnique définie par sa religion, sa race, sa langue, son sexe, sa couleur de peau ou ses affiliations politiques, [...] Le fait que tous les citoyens libyens aient la même origine, la même religion et la même langue a sans aucun doute contribué de manière déterminante à l'absence de discrimination raciale dans le pays »⁶³².

1.2. La répression

Tout en épousant l'idéologie pan-arabiste, Kadhafi a mis en place un régime de nature autoritaire, fondé sur le pouvoir personnel et familial. La répression et la liquidation physique ont fait partie de ses méthodes, légitimées par les textes institutionnels du régime.

La répression s'est très vite manifestée. Elle a débuté dès le mois de décembre 1969. Les premières condamnations ont été appliquées en février 1970 et les premières exécutions en octobre de la même année (Cf. Bessis 1986, p. 166).

Le régime fait état de complots dès le début de sa prise du pouvoir : en décembre 1969, c'est le lieutenant-colonel Hawaz, ministre de la Défense, et Ahmed Moussa, ministre de l'Intérieur, qui avaient été arrêtés ainsi que 28 autres personnes, « accusés d'avoir fomenté un complot contre la révolution ». Ils ont été jugés par un tribunal militaire d'exception lors d'un procès qui a commencé le 11 février 1970, mais le 27 mars le tribunal ajourna son verdict qu'il rend le 7 août, radiant Hawaz et Moussa de l'armée et les condamnant à la prison à perpétuité. Des

⁶³⁰ Rapport de l'État libyen, sous la cote CERD/C/431/Add.5, soumis à l'examen du *Comité pour l'élimination de la discrimination raciale* (CERD) des Nations unies, conformément à l'article 9 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Rapport examiné par le Comité les 2 et 3 mars 2004, à l'occasion de sa 64^{ème} session tenue à Genève du 23 février au 12 mars 2004. Le rapport peut être consulté à l'adresse suivante : <https://urlr.me/G5xyXs>

⁶³¹ Rapport de la *Jamahiriya* arabe libyenne : CERD/C/431/Add.5, p. 2 : <https://urlr.me/G5xyXs>

⁶³² Rapport de la *Jamahiriya* arabe libyenne : CERD/C/431/Add.5, p. 5 : <https://urlr.me/G5xyXs>

peines de prison, allant de 1 à 13 ans, « frappaient la plupart des conjurés et six d'entre eux étaient acquittés ». Mais à « la demande populaire », lors de manifestations publiques, un autre procès fut organisé par le CCR et le Tribunal condamne, le 17 octobre 1970, les deux accusés principaux, Hawaz et Moussa, à la peine capitale et les autres à des peines allant de 3 ans de prison à la perpétuité. Le 24 juillet 1970, Kadhafi « révéla l'échec d'un autre complot où auraient trempé des personnalités de l'ancien régime ainsi que des agents étrangers ». (Cf. Bleuchot 1970, p. 280)

Il est difficile de juger de la véracité de ces accusations et il n'est pas étonnant que le régime ait désigné comme fomenteurs de complots les éléments dont il voulait se débarrasser.

Et depuis, répression, condamnations, emprisonnements, exécutions, souvent par pendaison, font partie du quotidien des Libyens. À noter qu'à partir de 1973, avec l'avènement du « pouvoir des masses », il est devenu très difficile d'évaluer l'ampleur des oppositions en Libye : la seule chose qui intéressait les observateurs ou les médias était le régime et le pouvoir de Kadhafi, le peuple l'était beaucoup moins. Bessis trouve « curieux qu'une fraction de la presse occidentale, la seule peut-être à donner des informations, en dehors de la presse égyptienne, désigne comme "islamistes" ou plus encore comme "fanatiques religieux" les opposants libyens, de façon assez systématique mais pas suffisamment étayée pour être convaincante » (Cf. Bessis 1986, p. 172).

Pour donner une idée de l'atrocité du régime libyen dirigé par Kadhafi, on peut citer quelques exemples de répression documentés notamment par Juliette Bessis.

Le 7 avril 1977, trois étudiants sont pendus publiquement après des manifestations à Benghazi. De là est né d'ailleurs un mouvement d'opposition nommé « mouvement du 7 avril ».

En avril 1980, 28 intellectuels⁶³³ sont arrêtés et traduits devant la cour criminelle en vertu de la loi sur la *Hizbiya*⁶³⁴. Des membres de la tribu des Aït Meriem en Cyrénaïque sont arrêtés suite à une manifestation qui a fait deux morts et trente-cinq blessés. En 1980 également, au

⁶³³ Juliette Bessis ne donne pas de précisions sur ces intellectuels ainsi que les accusations portées sur eux. L'on ne sait pas s'il ne s'agit pas d'éléments qui font partie des 44 accusés d'appartenir à une « Ligue du Maghreb islamique » et pour qui le régime reproche leur orientation « berbériste ». Quarante-deux parmi eux sont issus d'*Adrar n Infusen* et d'*At-Willul*. (Cf. V-3.3 : « Avril 1980 : une vague d'arrestations dans les milieux militants amazighs »)

⁶³⁴ La *Hizbiya*, que Bessis qui la note « Hisbiya » traduit par « appartenance à un parti politique » (Bessis 1986, p. 168) est, pour le régime libyen, un crime pour lequel toute personne qui en est accusé est condamnée à la peine de mort en application des dispositions de la loi n° 71 (1972) : voir plus loin, la paragraphe sur la *hizbiya* (§ V-1.3).

moins 11 opposants sont assassinés à l'étranger. Plusieurs personnes interpellées par la police sont portées disparues. Le 17 février 1983, Kadhafi appelle ouvertement à la liquidation des ennemis de la révolution. En avril de la même année, cinq pendaisons ont eu lieu, dont celle de l'étudiant Muhadhad Affaf à l'université El Fath à Tripoli. Le 16 avril 1984, deux étudiants sont pendus après leur condamnation par le Comité populaire à l'université El Fath de Tripoli devant la présence obligatoire des étudiants. D'autres pendaisons d'étudiants auraient eu lieu en juin de la même année. Juliette Bessis signale des troubles ayant affecté, courant 1984, la région d'*Adrar n Infusen* « entraînant de nombreuses arrestations de Berbères kharijites ». Aux cérémonies de la commémoration du 1^{er} septembre, « jour de la révolution », Kadhafi appelle à « écraser les chiens errants de l'impérialisme américain comme on écrase les chats ». L'année 1985 a été également marquée par une vague d'exécutions qui comptent par dizaines. En novembre, c'est le numéro 2 du régime, le colonel Hassan Hishkal, qui « est liquidé dans l'enceinte de la caserne Aziziya où il a été convoqué ». (Bessis 1986, p. 166-173)

Juliette Bessis dit que l'ONG *Amnesty International* a commencé à donner des informations précises dans ses rapports annuels à partir de 1980 : « l'ONG fait part de centaines d'arrestations et de "procès d'opinion" ». En réalité, cette ONG donnait très peu d'informations. Ces dernières sont loin de rendre compte de l'importance des exactions et de leur gravité. Dans son bulletin mensuel du mois de juin 1980, l'ONG publie un petit encart intitulé « Libye/Appel d'*AI*⁶³⁵ » :

« *AI* a demandé aux autorités libyennes de renoncer à leur projet de liquidation des "ennemis de la révolution". Ce projet a été approuvé par la Jamahariya arabe libyenne au début de février dernier.

Depuis lors, sept ressortissants libyens ont été tués à l'étranger et plusieurs personnes seraient mortes en Libye au cours de leur garde à vue, alors qu'elles étaient détenues pour des délits politiques ou économiques. Parmi ces dernières, on peut citer Amer DEGHAYES, ancien responsable du parti *Baas*, mort peu après son arrestation en février. En mars et avril de cette année, deux délégués d'*AI* se sont rendus en Libye pour assister en observateurs à deux procès de prisonniers d'opinion – qui sont toujours en cours – et pour s'entretenir avec les dirigeants libyens. Ils ont fait part à leurs interlocuteurs de l'opposition sans réserve d'*AI* à la peine de mort et ont attiré leur attention sur le nombre

⁶³⁵ *AI* : *Amnesty International*.

élevé de délits, notamment politiques, qui sont passibles dans ce pays de la peine capitale. »⁶³⁶

Pourtant le premier semestre de l'année 1980 a été marqué par plusieurs arrestations arbitraires suivies de condamnations. C'est à cette période, par exemple, qu'une quarantaine de citoyens amazighs arrêtés, accusés de trahison et de complot contre l'État, ont été condamnés à de lourdes peines.

En janvier 1981, *Amnesty International*, dans la rubrique « Proche-Orient – Afrique du Nord » de son bulletin mensuel, signale qu'« un appel officiel à la liquidation des "ennemis de la révolution", en Libye, a été suivi de l'assassinat de Libyens à l'étranger et du meurtre de plusieurs prisonniers politiques pendant leur garde à vue »⁶³⁷. En avril 1983, elle alerte sur les menaces qui visent les Libyens vivant à l'étranger et fait état de plusieurs assassinats d'opposants libyens, notamment en Grande-Bretagne et en Italie. *AI* écrit dans son bulletin : « Les vies de Libyens vivant à l'étranger sont de nouveau en danger à la suite de la décision du gouvernement libyen de faire traquer et liquider tous les Libyens considérés "hostiles" »⁶³⁸. Dans son rapport annuel de 1984, l'organisation de défense des droits de l'Homme a déclaré :

« Depuis l'appel de février 1980 à la "liquidation des ennemis de la révolution à l'étranger", au moins 14 citoyens libyens ont été tués ou blessés lors de tentatives d'assassinat en dehors de la Libye. En décembre 1983, le Bureau du peuple libyen à Bruxelles a décrit la politique officielle relative aux meurtres de Libyens à l'étranger comme action légale. Dans une réponse écrite à *Amnesty International*, le Bureau a déclaré que "de nombreux pays liquident leurs ennemis politiques secrètement, seule la Jamahiriya annonce publiquement cette politique, parce que nous avons le droit de le faire et toutes les lois nous soutiennent" »⁶³⁹.

Les opposants libyens vivant à l'étranger ont été, en effet, pendant longtemps traqués par les services de Kadhafi et plusieurs d'entre eux ont payé leurs positions de leurs vies. En novembre 1995, Ali Mehmed Abuzeid, un opposant exilé en Grande Bretagne où il crée en 1981 le *Front national du salut de la Libye* (FNSL), fut assassiné à Londres.⁶⁴⁰ Il est connu que « durant les années 1990, Mouammar Kadhafi avait lancé une campagne visant à liquider

⁶³⁶ Bulletin mensuel d'*Amnesty International*, Volume X, n° 6, juin 1980, p. 8.

⁶³⁷ Bulletin mensuel d'*AI*, Volume 11, n° 1, janvier 1981, p. 5.

⁶³⁸ Bulletin mensuel d'*AI*, Volume 13, n° 4, avril 1983, p. 7.

⁶³⁹ *Amnesty International* 1984, p. 284.

⁶⁴⁰ « Un opposant au régime de Kadhafi assassiné à Londres », *Libération* (28 novembre 1995) : <https://urlr.me/dhAvWD>

plusieurs opposants dans des pays arabes et occidentaux »⁶⁴¹. Le corps de Mansour al-Kikhia, un opposant à Kadhafi, « a été retrouvé, 19 ans plus tard, dans une villa des services de renseignement de l'ex-régime. [...] C'est Abdallah al-Senoussi, ex-chef de renseignements sous Mouammar Kadhafi, [...] qui "a reconnu l'enlèvement de Mansour et indiqué par la même occasion le lieu où se trouvait sa dépouille" »⁶⁴². Mais la chasse à l'opposition a commencé déjà durant les années 1970 où des « opposants sont éliminés physiquement jusque dans leur exil » (Bleuchot 1982, p. 450). Cette chasse n'a jamais cessé.

Dans son discours du 2 mars 2007 à Sabha, Kadhafi appelle le peuple libyen à exercer son « pouvoir populaire », à protéger ses richesses et à faire barrage à ceux qui veulent coloniser la Libye. Une Libye riche notamment par son pétrole et sa grande superficie. Il déclare que c'est en instrumentalisant des collaborateurs que l'ennemi entend mener à bien son projet de colonisation. Il explique alors la stratégie de ceux-là qui veulent s'emparer de la Libye :

« Ceux qui convoitent votre pays et qui veulent vous coloniser ne vont pas venir vous voir, vous le peuple les gens sympathiques, et vous diront "nous sommes des colonisateurs, donnez-nous votre pays", mais ils vont faire appel à des collaborateurs à l'étranger auxquels ils vont faire un lavage de cerveau, leur donner de l'argent et leur diront : "Allez parler au nom d'une tribu et au nom de telle région et ruinez le pays, déchirez-le et semez-y la discorde". Et ceux-là aussi ne viendront pas vous dire : "Nous sommes venus pour ruiner et gouverner au profit du colonialisme" et ne vous diront pas qu'ils sont des collaborateurs qui ont subi un lavage de cerveau, qu'ils leur ont donné de l'argent et qu'ils sont restés des années en Amérique et en Grande Bretagne. Non seulement ils ne diront pas cela, mais ils vont prétendre qu'ils sont fidèles au peuple libyen »⁶⁴³.

Par ce discours, Kadhafi pointe du doigt notamment ceux qui ont voyagé à l'étranger. Ces derniers sont ainsi considérés comme des collaborateurs à la solde des forces étrangères qui veulent « coloniser » la Libye et sont donc désignés comme des cibles qui pourraient faire l'objet d'accusation de trahison, accusation passible de la peine de mort.

⁶⁴¹ « Le corps d'un opposant à Kadhafi découvert 19 ans après sa disparition », *Lapresse.ca* (6/12/2012) : <https://urlr.me/k5HUVX>

⁶⁴² *Ibid.*

⁶⁴³ *Libya laysat maydan tağarub wa mu'amarat li al-mustaemirin* « La Libye n'est pas un terrain d'expérimentation et de complots pour les colonialistes », *Al Arab*, 2 mars 2007, p. 6.

1.3. *La hizbiya*

Lors de son discours du 12 février 1971, Kadhafi expose la philosophie du parti unique qui allait être mis en place, l'*Union socialiste arabe* (U.S.A.). Ce dernier, selon Kadhafi, « sera l'organisation politique populaire qui réalisera l'alliance des forces vives et qui éliminera pacifiquement les disparités entre classes, si elles existent »⁶⁴⁴. Ce parti était investi de la tâche « d'appuyer le régime révolutionnaire, mais aussi de "dessiner la politique du futur pour vaincre le présent". L'*Union socialiste arabe* se voit ainsi chargée de la responsabilité capitale de créer une politique et d'inventer une nouvelle idéologie compatible avec l'Islam. Car c'est évidemment la foi en l'Islam, en l'*umma*⁶⁴⁵ qui fait refuser le marxisme et la lutte de classes » (Bleuchot 1971, p. 314).

Le 12 juin 1971, le CCR crée par décret⁶⁴⁶, daté du 11 juin 1971, l'*Union socialiste arabe*, le parti unique de la Libye dont les buts sont :

- « 1) Affirmer et consolider l'Unité arabe, puis l'amener de l'unité nationale naturelle à l'unité politique efficace qui réalisera les intérêts et les objectifs des masses qui la constituent.
- 2) Permettre aux masses d'exercer le pouvoir et de décider, de surveiller et d'orienter la politique. Les masses ont vécu longtemps sous le régime passé, privées de la possibilité de participer à la politique : il était même formellement interdit à tout individu de parler des affaires publiques.
- 3) Réaliser la justice sociale et le droit à l'égalité des chances pour tous grâce au système économique socialiste.
- 4) Empêcher le peuple de tomber sous l'emprise d'une seule classe ou d'un seul individu.
- 5) Mobiliser toutes les forces populaires actives dans un cadre unique au service de la production.
- 6) Protéger la révolution et la rendre populaire.
- 7) Participer en masse à la réflexion sur la réalisation de l'Unité arabe.
- 8) Faire disparaître pacifiquement les disparités de classes. »⁶⁴⁷

⁶⁴⁴ Bleuchot 1971, p. 314.

⁶⁴⁵ « 'umma », ou « oumma » est « la communauté des musulmans, l'ensemble des musulmans du monde » (Larousse) ; C'est aussi la nation musulmane qui regroupe les Musulmans à travers la planète. La notion de la 'umma islamique se place au-dessus de toute autre appartenance (nationale, ethnique, nationale, régionale, ...). Seule l'appartenance à l'islam compte.

⁶⁴⁶ Le décret est paru au Journal officiel du 27 juin 1971.

⁶⁴⁷ *Annuaire de l'Afrique du Nord* (1971), volume 10, p. 826-827.

Les Libyens ont ainsi un cadre qui leur permet d'exercer le pouvoir et de décider, de surveiller et d'orienter. Ce cadre est lui-même sous la « bienveillance » du CCR qui en est « la plus haute autorité »⁶⁴⁸.

Lors de son discours inaugural au premier congrès de l'U.S.A. qui s'est tenu à Tripoli, du 1^{er} au 7 avril 1972, Kadhafi « exprima le souhait que tous les pays arabes adoptent la formule de l'U.S.A., l'U.S.A. étant le symbole de l'unité arabe et de la renaissance de l'Islam ». Lors des débats qui ont marqué ce congrès, le colonel Kadhafi, qui cumule la présidence du CCR et de l'USA, exprime son refus « d'admettre l'existence d'un parti d'opposition "car ceux qui s'opposent à la révolution du peuple s'opposent au peuple". Par contre il pense que dans certains États réactionnaires comme le Maroc l'opposition se justifie pleinement ». (Cf. Bleuchot 1972, p. 308)

Kadhafi ne s'arrête pas là. Le 10 avril 1972, et en application des recommandations du congrès de l'U.S.A., fut adoptée une loi qui interdit la grève et toute forme d'obstruction au travail.⁶⁴⁹ Cette loi considère que « la grève est un crime au regard de la Nation ; elle freine sa marche révolutionnaire et entrave son progrès »⁶⁵⁰. Cette remise en cause de la grève est valable également pour les étudiants : dans l'article 2 de cette loi, il est stipulé qu'« il n'est pas permis de cesser l'assistance aux cours ou d'occuper les locaux d'enseignement dans le but d'en entraver le fonctionnement ou dans tout autre but »⁶⁵¹. Bien entendu, des sanctions sont prévues pour celles et ceux qui viendraient à enfreindre les dispositions de cette loi.

Le 30 mai 1972, s'appuyant sur le décret du CCR promulguant les statuts de l'*Union socialiste arabe* du 11 juin 1971, le CCR, au nom du peuple, promulgue la loi n° 71 de l'année 1972 sur la criminalisation de la *hizbiya*.⁶⁵² (Cf. Annexe V-2)⁶⁵³

⁶⁴⁸ *Annuaire de l'Afrique du Nord* (1971), volume 10, p. 832.

⁶⁴⁹ Loi n° 45 de 1972 portant application des recommandations du congrès national général de l'*Union socialiste arabe*. (*Annuaire de l'Afrique du Nord*, volume 11 de l'année 1972, p. 761-762.)

⁶⁵⁰ *Annuaire de l'Afrique du Nord* (1972), volume 11, p. 762.

⁶⁵¹ *Ibid.*

⁶⁵² Hervé Bleuchot traduit l'intitulé de la loi par « Loi n° 71 de l'année 1972 assimilant à un crime les activités de parti politique ». Il précise qu'il traduit « hizbiya » par « activités de parti politique » et note que « le mot a aussi le sens d'esprit partisan, factieux, ce qui donne inévitablement au premier sens une nuance péjorative ». (Bleuchot 1972, p. 760). La *hizbiya* pourrait être traduite également par « partisannerie » ou « esprit partisan ».

⁶⁵³ Pour la traduction de la loi de la *hizbiya*, voir l'annexe V-3.

Dans son premier article, cette loi rappelle et précise que « l'*Union socialiste arabe* est l'organisation populaire politique unique en République arabe libyenne. Les citoyens y exercent la liberté d'opinion et d'expression dans les limites de l'intérêt du peuple et des principes révolutionnaires conformément aux statuts de l'*Union socialiste arabe* », ce qui conduit le CCR à décréter dans l'article 2 de la loi que

« les activités de parti politique constituent une trahison au regard de la Patrie et de l'alliance des forces populaires actives représentées dans l'*Union socialiste arabe*. Il est signifié par activité de parti politique tout rassemblement ou organisation ou formation, quel que soit sa forme ou le nombre de ses membres, qui se base sur une pensée politique contraire aux principes de la révolution du premier septembre, que ce soit par le but ou le moyen, ou qui vise à modifier les institutions de cette révolution, que ce soit de manière clandestine ou publique, que la pensée sur laquelle ce parti s'appuie soit écrite ou non, ou que ses propagandistes et partisans usent de moyens matériels ou non ».

Suit, dans l'article 3, la sanction qui frappe les contrevenants à cette loi : la peine de mort. Il y est bien précisé qu'« il ne sera pas fait de distinction dans la gravité des peines entre le chef et le comparse ». Quant à « ceux qui auront connaissance de l'existence d'un crime décrit par cette loi et qui n'en informeront pas les autorités, ils seront punis d'un emprisonnement minimum de dix ans » (article 4 de la loi).

Les dispositions de cette loi sont élaborées de sorte que l'accusation de la *ħizbiya* puisse se baser sur de simples dénonciations sans qu'il y ait recours à des preuves matérielles. Ainsi, c'est sur cette loi que le régime s'appuie pour neutraliser toute éventuelle opposition. C'est sur cette même loi que des tribunaux se sont appuyés pour prononcer plusieurs peines d'exécution de militants dont le régime voulait se débarrasser. Plusieurs individus, sans aucune appartenance ni activité politique, ont fait les frais de cette loi.

1.4. Le discours de Zouara et le pouvoir des masses

Le 15 avril 1973, Kadhafi se rend à Zouara à l'occasion de la fête musulmane d'*al-mouloud* (Mawlid)⁶⁵⁴ et prononce un discours qui est un tournant dans l'histoire de la Libye

⁶⁵⁴ Anniversaire de naissance de Mahomet, prophète des Musulmans.

kadhafienne. Ce discours est connu comme le « discours de Zouara » et c'est là que le colonel énonce les cinq points qui « devaient être la charte de la révolution populaire » :

« 1°) Suppression des lois en vigueur. Cette mesure vise les lois de l'ancien régime qui gênent la créativité du peuple. Mais l'Islam demeure la loi intangible.

2°) Élimination de tous les éléments (les "malades") qui s'opposent à la marche de la révolution.

3°) Liberté totale donnée aux masses et au peuple qui sera armé.

4°) Révolution administrative. Tous les fonctionnaires passifs seront destitués.

5°) Révolution culturelle. Toutes les théories importées et contraires à l'Islam et aux objectifs du 1^{er} septembre seront éliminées. Arabisation complète. » (Bleuchot 1973, p. 382)

Les « malades » visés par le point 2 sont « surtout des tenants de l'ancien régime, des Frères musulmans, des communistes et des régionalistes (opposants à l'unité arabe) » (Haimzadeh 2011, p. 60). Ce que suggère le point 5 avec sa révolution culturelle n'est rien que « l'autodafé de tous les livres marxistes, capitalistes et contraires à l'Islam ; le refus de tous les emprunts inutiles » (Haimzadeh 2011, p. 61). Ainsi, ce discours légitime le recours à la violence tout en mettant au centre de la politique qui doit être menée par la République arabe de Libye l'Islam et l'arabisation. Dans sa chronique sociale et culturelle sur la Libye pour l'année 1973, Monastiri écrit que dans « ce discours de Zouara du 15 avril 1973, le discours de Tripoli du 16 avril et d'autres discours et allocutions au cours desquelles le colonel Kadhafi a pris la parole pour expliquer la Révolution Culturelle, nous trouvons que deux mots reviennent le plus souvent comme un leitmotiv de cette Révolution. Ces mots sont : Islam et Arabisation » (Monastiri 1973, p. 500).

1.5. Le Livre vert de Kadhafi, ou la « troisième théorie universelle »

C'est lors de son discours du 27 avril 1975 que Kadhafi commence à fixer sa doctrine avant qu'une partie de celle-ci soit portée à la connaissance lors de la publication d'extraits de son *Livre vert* à la fin de l'année 1975 dans le journal *El Fajr El Jadid*. La première partie de ce livre « critique toutes les conceptions existantes de la démocratie et les englobe toutes sous le

nom de dictature » (Bleuchot 1975, p. 444). Dans cette première partie, Kadhafi dit avoir trouvé la solution à la démocratie :

« La démocratie signifie la responsabilité de toute la société et le contrôle revient donc à la société toute entière. C'est cela la démocratie et elle s'exerce par le biais de l'appareil démocratique qui résulte de l'organisation de la société elle-même en congrès populaires de base et de la règle populaire dégagée par les comités et par le Congrès Général du Peuple (congrès national) où se retrouvent les congrès populaires de base, les comités populaires administratifs, les syndicats, les unions et l'ensemble des autres organisations professionnelles. Selon cette théorie le peuple est "l'appareil de gouvernement" et le peuple est son propre censeur. Ainsi se réalise l'auto-contrôle de la société sur la Loi. » (Kadhafi 2015, p. 29)

Ainsi, Kadhafi annonce au peuple que « le problème de la démocratie est définitivement résolu » et trouve un procédé novateur qui garantit la démocratie directe : « des congrès populaires de base choisissent des comités dirigeants populaires pour remplacer l'administration gouvernementale ». (Bleuchot 1975, p. 444)

La deuxième partie est consacrée à la question économique « Les fondements économiques de la troisième théorie universelle » et annonce que « la solution au problème économique est le socialisme » (Kadhafi 2015, p. 33-52). Il évoque aussi dans cette partie la question des « minorités » affirmant qu'« il n'y a que deux types de minorités. Celles qui appartiennent à une nation qui leur fournit un cadre social, et celles qui, n'appartenant pas à une nation, forment elles-mêmes leur propre cadre ». Il admet que « ces minorités ont des droits sociaux qui leur sont propres ». Il estime que leurs problèmes politiques et économiques « ne peuvent être résolus qu'au sein d'une société populaire dans laquelle les masses détiennent le pouvoir, la richesse et les armes ». Il conclut le chapitre en affirmant que « considérer les minorités comme étant politiquement et économiquement minoritaires, relève de la dictature et de l'injustice ». (Cf. Kadhafi 2015, p. 79)

La troisième partie du livre intitulée « Les fondements de la troisième théorie universelle » (p. 53-88) pose le problème de la loi : « La loi véritable d'une société est la coutume ou la religion : toute autre tentative en dehors de ces deux sources est inutile et illogique ». (Bleuchot 1975, p. 445)

Pour Bessis, « le noyau dur du *Livre vert* consiste à réaffirmer – sans toutefois citer le Coran – que l'islam porte en lui tous les principes d'une société égalitaire, donc socialiste, ce qui par déduction rend nécessaire et suffisant le retour intégral à l'islam pour obtenir un socialisme véritable, purifié du capitalisme exploiteur et du marxisme athée ». (Bessis 1986, p. 122)

2. KADHAFI ET LES AMAZIGHS

Vu la politique arabiste du régime de Kadhafi et son obsession pour la réalisation de l'unité arabe, il n'est pas étonnant que les particularismes, quels qu'ils soient, au sein de la société libyenne ne sauraient être tolérés. Toute expression en faveur d'une quelconque spécificité ou particularité qu'elle soit linguistique, culturelle ou religieuse ne pouvait être considérée que comme entrave au projet arabiste qui est la colonne vertébrale du régime, le carburant de son idéologie. Par ailleurs, étant de nature répressive et autoritaire, le régime ne pouvait réserver à de telles expressions, ou tentatives d'expressions, que l'oppression, la répression, voire la violence. Ainsi, le régime de Kadhafi ne pouvait, objectivement, laisser place aux différences et aux « particularismes » notamment linguistiques qui ne pouvaient être vus que comme concurrents à la langue arabe. Du fait de leur identité spécifique avec leur langue différente de l'arabe, les Amazighs, s'ils n'acceptaient pas de renoncer à ce qu'ils sont pour se fondre dans l'entité arabe posaient un sérieux problème au régime de Kadhafi. Se pose également le problème du rite religieux que les Amazighs du nord de la Libye pratiquent : le rite ibadite. Ce dernier est minoritaire et marginalisé par le courant majoritaire en Afrique du Nord, à savoir l'école malékite⁶⁵⁵ de l'islam sunnite⁶⁵⁶.

2.1. Les propos racistes et anti-amazighs de Kadhafi

Nous allons dans ce qui suit passer en revue l'essentiel des positions exprimées publiquement

⁶⁵⁵ Le « malékisme » est l'une des quatre écoles de jurisprudence de l'islam sunnite, autrefois appelée « école de Médine ». Cette école est répandue à travers l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'ouest, le Soudan et dans certaines parties du golfe arabo-persique. (*Encyclopædia Universalis* : <https://urlr.me/n3uGA7>)

⁶⁵⁶ Le sunnisme est l'une des trois divisions de l'islam. C'est le courant majoritaire parmi les musulmans et certains l'appelle « islam orthodoxe » par opposition aux shītes et aux khāridjites. (*Encyclopædia Universalis* : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/sunnisme/>). Il est également fréquent que les deux courants minoritaires, shīisme et khāridjisme, soient considérés comme des schismes, voire des hérésies.

par Kadhafi et son régime au sujet des Amazighs, de leur langue et de leur culture.

« En 1985, le Guide déclare que la langue tamazight est un "poison" »⁶⁵⁷. Tous les Amazighs qui ont connu, adultes, les années 1980, ont été marqués par des propos de Kadhafi prononcés lors d'un de ses discours de 1985 par lesquels il qualifiait la langue amazighe de poison, disant en substance : « Si vos mamans vous enseignent cette langue, c'est comme si elles vous allaitaient avec du poison du colonialisme ». Tous les acteurs rencontrés à At-Willul, Nalut, Jadu, Yefren, Kabaw et Tripoli entre 2020 et 2022 nous ont évoqué ces propos qui les avaient choqués et qui leur avaient fait prendre conscience du degré de l'hostilité qu'éprouvait Kadhafi envers la langue amazighe. Certains ont même reconnu que ce discours a représenté un tournant dans leurs vies : c'est à partir de ce moment que leur détermination pour défendre cette langue s'est renforcée.

« Entendre ces paroles d'une telle violence et haine m'avait secoué et je me suis dit que je dois me battre : on ne peut pas accepter que notre langue, notre identité soient traitées ainsi » (Entretien avec Youssef Maâmourâa, Jadu mai 2022).

Certains craignaient l'escalade de la répression, voire un « génocide ». Ahmed Dougha, vice-président du parti *Libou*, nous confiait :

« Je me souviens bien de cette époque, lorsque nous avons entendu ce discours de Kadhafi en 1985, nous savions et étions certains qu'il était un véritable ennemi des Amazighs. Nous savions aussi que nous vivions une phase très dangereuse et que nous pouvions être exposés à un génocide à tout moment, surtout avec les arrestations arbitraires de dizaines de militants amazighs en 1980 et dont plusieurs ont été condamnés à mort. C'était une phase très difficile ». (Entretien avec Ahmed Dougha, Tripoli juin 2022)

En effet, c'est lors de la rencontre de Kadhafi avec des lycéennes et lycéens ainsi que les étudiant.e.s des instituts des enseignant.e.s des régions de Nalut, Yefren et Jadu, le 13 avril 1985, que Kadhafi a donné un discours dans lequel, il est revenu sur l'arabité de la langue berbère qu'il ne cite pas cette fois-ci. Il dit à l'assistance :

⁶⁵⁷ « À Tripoli, les Berbères réclament leur place dans la Libye nouvelle », *Le Monde*, 29 septembre 2011 (Plantade 2011a) : <https://urlr.me/kVpeK2>

« Nous qui avons une minorité à la montagne, allons-nous demander à ce que l'on nous enseigne notre langue ancienne ? C'est quoi cet appel réactionnaire que le colonialisme a semé en nous et qu'allons-nous en faire maintenant ? Et avons-nous le temps, alors que nous sommes à l'époque de l'espace, pour lire les choses anciennes ? ». (Kadhafi 1985, p. 619)

Et par rapport à cette langue qui ne saurait être que la langue amazighe, la langue de celles et de ceux à qui il s'adressait à *Adrar n Infusen*, il déclare que

« ce que nous savons, c'est qu'il s'agit d'une langue arabe, car elle comprend les lettres *y*, *q*, *h*, *d* et *x* qui n'existent qu'en langue arabe. Son origine est donc arabe, et des langues similaires existent dans le sud de la péninsule arabique, comme en témoignent les fouilles, les inscriptions et antiquités et l'archéologie. Si ta mère te l'enseigne, cela signifie qu'elle est réactionnaire, qu'elle t'allait du lait du colonialisme et t'arrose du poison qui te fera régresser.⁶⁵⁸ Étudiez la langue arabe et soyez-en attachés. Et si Dieu le veut, vous ne la perdrez pas pour qu'elle soit remplacée par la langue américaine ». ⁶⁵⁹
(Kadhafi 1985, p. 619)

En 1997, Kadhafi déclare que « la défense de tamazight est une conspiration des colons (...), ceux qui la défendent sont des collaborateurs (...) de la France, de l'Amérique et d'Israël » (Plantade 2011b). Des accusations passibles de la peine de mort. En 2010, il déclare à des journalistes marocains venus le rencontrer sous sa tente à Tripoli que les Amazighs « ont disparu et n'existent plus » (Plantade 2011a).

Pour Kadhafi qui tient à l'unité arabe, considérée comme un vecteur essentiel de son idéologie, l'hégémonie arabe est une priorité. Et de ce fait, l'éradication de la langue berbère et l'assimilation totale des amazighophones devaient être parmi ses missions. Il considère que l'unité arabe est un objectif essentiel et la présente comme

« recommandée par Dieu, car le Coran fonde le concept d'arabisme sans qu'il s'agisse d'une théorie raciste, ni de pan-arabisme (3,103)⁶⁶⁰. Le concept est aussi un substitut de l'idée de laïcité, et permet aux non-musulmans – arabes ou pas – une loyauté qu'on ne

⁶⁵⁸ Voici les propos en arabe : *Fa 'in kanet 'ummuka tudaribukka əalayha fa hiyya rağeiyya tarđieuka ħalib al-'istiemar wa tasqika al-sam al-ladi yağəaluka tataxallaf*. (Cf. Annexe V-4)

⁶⁵⁹ Voir le résumé en français de ce discours en annexe V-5.

⁶⁶⁰ « (3, 103) » est une référence au verset 103 de la Sourate 3 du Coran.

peut pas leur demander au nom de l'Islam. Le nationalisme arabe n'est pas sectaire, il recherche la paix et la coopération, sauf avec Israël, car "le nationalisme israélien est un nationalisme agressif" » (Bleuchot 1983, p. 53).

Et pour Kadhafi, « la prétention à vouloir utiliser et maintenir le berbère est une prétention réactionnaire, inspirée par le colonialisme... » (Cf. G. Ebert et H.-G. Ebert 1987).

Ainsi, Kadhafi n'a cessé, tout au long de son règne, de s'attaquer aux Amazighs et leur langue.

2.2. Les théories de Kadhafi sur l'arabité des Amazighs

Les « théories » de Kadhafi sur l'origine arabe des Amazighs / Berbères sont devenues légendes. Elles ont d'ailleurs été reprises et considérées comme des vérités scientifiques dans le cadre académique libyen. À titre d'exemple, Ali El Khadoury, haut responsable de l'archéologie libyenne et proche de Kadhafi, parle de « l'ère des tribus arabes libyennes, qui date de 4 000 ans av. J.-C. », dans la revue française *Dossiers d'archéologie*⁶⁶¹. En cela, « l'arabisme kadhafien n'est donc pas seulement autoritaire, xénophobe, anti-occidental et antisémite, il est fondamentalement raciste, sinon raciste, en ce que sa doctrine se fonde sur la prééminence ontologique des Arabes » (Chaker & Ferkal 2012a, p. 112). Cette politique de Kadhafi est une bonne illustration de la légitimation des pouvoirs par l'« ascendance arabe » connue au sein de tous les régimes depuis l'époque médiévale, mais « elle est tout à fait explicite dans les discours arabes contemporains de la mouvance nationaliste arabe (pan-arabiste, ba'athiste) » (Chaker 2010, p. 5172).

Par ailleurs, en Afrique du Nord, Kadhafi « ne voit pas d'Arabes chrétiens, ni d'Arabes juifs. "Chrétien" ou "Juif", signifie "étranger". Il n'admettra jamais que les Berbères ne soient pas d'origine arabe » (Bleuchot 1983, p. 33). Pour lui, les Nord-africains sont musulmans et à ce titre ils sont une composante de la *'umma* qui est « nécessairement *'arabiya*⁶⁶² d'abord, elle ne saurait recouper des sociétés diverses et s'en accommoder » (Bleuchot 1983, p. 33).

⁶⁶¹ El Khadoury Ali, 1992, « Les civilisations de la grande Jamahiriya », *Dossiers d'archéologie*, n° 167, p. 2-3.

⁶⁶² « *'arabiya* » veut dire « arabe » (au féminin), en langue arabe.

Tout en déclarant qu'il est « difficile de dire s'il y a ou non un problème berbère » en Libye, Pierre Larcher dit qu'il se souvient « d'avoir été témoin d'échanges très vifs entre étudiants arabophones et berbérophones du département de français de l'Université de Benghazi » (Larcher 2001, p. 47). Selon lui, « les politologues spécialistes de la Libye se souviennent qu'en 1980 le colonel Kadhafi, en visite à Djado, capitale du Djébel Néfoussa, avait déclaré que les mosquées ne devaient pas devenir des centres politiques », ce qui fait déduire à l'auteur que cela « revenait à reconnaître par dénégaration qu'il y avait bien une agitation politique, sur une base religieuse » puisqu'on le sait les Amazighs de Libye professent un islam ibadite qui n'est pas apprécié des sunnites malékites. À ce sujet, Larcher renvoie « à la dépêche n° 12 de l'agence JANA⁶⁶³ du 12/7/80 qui donne des extraits du “sermon” prononcé par Kadhafi à la mosquée de Djado, où il nie l'existence de *madāhib* en islam (et notamment d'un *madhab* ibādhite) ». D'autres dépêches (n° 28 et 29, du 12 juillet 1980) « donnent des extraits de la rencontre de Kadhafi avec “les comités populaires et forces révolutionnaires de Djado”, où il affirme que les Berbères sont en fait des Arabes venus du sud de la péninsule arabique et le berbère “un ancien dialecte arabe”... » (Cf. Larcher 2019, p. 48).

En effet, Kadhafi s'était rendu, le 11 juillet 1980, à la mosquée de Jadu où il avait pris la place de l'imam, les fidèles ayant prié derrière lui, et il a tenu le prêche du vendredi. Dans son introduction, il précise que la mosquée est naturellement faite pour prier et pour entendre, lors du prêche du vendredi, la parole de Dieu et rien que la parole de Dieu. Il rappelle que les mosquées ne doivent pas se transformer en lieux de « chaos et de la controverse »⁶⁶⁴ ou qu'on y importe les problèmes de la rue. « Si la mosquée se transforme en un lieu de débat économique, politique ou social, ce ne sera plus la maison de Dieu mais plutôt un lieu administratif... pour un congrès populaire ! », martèle Kadhafi qui affirme, dans son prêche, qu'avec la « révolution religieuse » entamée avec la « révolution du *Fatheḥ*⁶⁶⁵ » il sera procédé à la rectification des pratiques islamiques contraires à la doctrine. Pour lui, les mosquées ne doivent pas être des lieux où des individus viendraient exercer leur influence sur les fidèles en sollicitant du soutien. Il précise qu'il n'est pas question de parler dans la mosquée de rites ou de courants particuliers. Il souligne :

⁶⁶³ JANA : *Jamahiriya News Agency* « Agence de presse de la Jamahiriya ». « Agence de presse libyenne » à sa fondation en 1964, elle devient « Agence de presse de la révolution arabe » en 1971, avant de se transformer en « Agence de presse de la Jamahiriya » (JANA) en 1977.

⁶⁶⁴ Les propos en arabe sont : « [...] *wa la tataḥawel al-masaḡid ila makan li al-ḥaraḡ w'al-maraḡ* [...] » (Kadhafi 1980, p. 546)

⁶⁶⁵ Révolution de *Fateḥ* (*tawṛat al-fateḥ*) est le nom donné au coup d'État du 1^{er} septembre 1969 considéré acte révolutionnaire.

« Dans tous les cas, moi je parle d'une question religieuse d'une très grande importance. Je dis : le Coran nous a précisé qu'il est contre les doctrines. Des versets clairs ont été dits par Dieu le tout puissant contre les doctrines ; la doctrine hanbali, chafite, malékite, ibadite, chiite, sunnite, ... Il y a des versets contre ces doctrines. Il ne doit donc pas y avoir de doctrines dans l'Islam. Les Musulmans ont pris ces doctrines des Juifs et des Chrétiens qui ont embrassé l'Islam à ses débuts et ont essayé de diviser les Musulmans et créer parmi eux des schismes, des partis et des doctrines dans le but de détruire la religion musulmane.

La religion islamique est une religion sans doctrines. Il est très clair que Dieu a envoyé l'ange Gabriel au prophète Mahomet et que ce dernier a transmis aux gens la lettre, laquelle lettre est le Coran et seulement le Coran et rien d'autre. Et lorsque le Coran est réalisé, le prophète est mort car sa mission est terminée » (Kadhafi 1980, p. 546-547)⁶⁶⁶.

Le lendemain, le 12 juillet 1980, Kadhafi rencontre les comités révolutionnaires populaires de Jadu. Après un petit mot sur le regroupement de municipalités et ses intérêts, il évoque la planification du colonialisme et sa politique de « diviser pour régner », en notant que la trahison a permis aux Italiens de vaincre. Il ne serait pas étonnant, à ce sujet, qu'il ait fait allusion à Youssef Kharbiche qui est présenté par plusieurs milieux comme un allié des Italiens. En effet, Kadhafi était à Fessato, le pays de Youssef Kharbiche. Il passe par la suite à l'un de ses sujets préférés qu'il ressasse depuis les premières années de son accès au pouvoir : les Berbères sont des anciens Arabes. Il revient également sur le fait que ce sont les Italiens qui ont inventé la différence Arabes / Berbères. Il se lance par la suite dans l'explication de l'origine du mot « berbère » et il fait remonter cela à l'époque des Romains :

« Lorsqu'ils sont venus coloniser l'Afrique du Nord, les tribus arabes anciennes qui y étaient présentes les ont combattus. Lorsque les Romains ont vaincu, ces tribus se sont réfugiées dans les montagnes [...]. Vos ancêtres en font partie. Et depuis ces montagnes, les tribus organisaient leurs attaques sur les Romains. Ces derniers disaient : ces barbares – c'est-à-dire ces sauvages – nous attaquent par surprise et brûlent nos champs. [...] Ces actes de sabotage et ces attaques étaient considérés par les Romains comme des actes barbares. Comme lorsqu'on constate un acte sauvage et nous disons : ce travail est barbare. [...] Ainsi, les Romains ont commencé à nous appeler les Barbares, les Berbères. Qui sont alors ces Berbères. Ce sont ces gens qui attaquaient les Romains, ceux-là qui

⁶⁶⁶ La traduction est approximative (cf. Annexe V-6)

n'étaient pas civilisés à l'image des Romains. Ce sont ces Arabes qui habitent l'Afrique du Nord et qui commettaient des opérations kamikazes sur les colonies romaines ». (Kadhafi 1980, p. 556)⁶⁶⁷

Par la suite, Kadhafi, qui se répète beaucoup dans son discours, fait allusion aux Kabyles. Certes le mot « qaba'il », en arabe, peut renvoyer à « tribus », mais vu le contexte du discours de Kadhafi (été 1980), il est fort probable que ce mot utilisé par Kadhafi dans son discours renvoie à « Kabyles », dans certains passages :

« Vous connaissez le mot "qaba'il ", il veut dire « tribus arabes » [...]. Des tribus arabes sont venues comme nomades depuis la Péninsule arabique et de *Cham*⁶⁶⁸ vers l'Afrique du Nord. Qui sont ceux-là ? *Qaba'il*, cela pourrait être la tribu de *Banu Hilal*, *Bani Slim*, *Hamir*, *Qahtan*, ... L'essentiel c'est que ce sont des tribus qui se déplacent vers l'Afrique et ils les ont appelées *qaba'il* (tribus). Et le nom *qaba'il* n'existe pas en Europe. Il n'y a aucun européen appelé "celui-ci est des *qaba'il* ". Tu ne peux pas dire à Elisabeth que tu es de telle tribu. La famille d'Elisabeth, c'est juste Elisabeth ». (Kadhafi 1980, p. 557)⁶⁶⁹

Assurément, Kadhafi joue sur la confusion qu'il y a dans la langue arabe entre le mot « tribus » et « Kabyles ». C'est peut-être la façon pour Kadhafi de démontrer à son audience à Jadu, Amazighs des Infusen, que les Kabyles sont des Arabes puisque même leur nom (en arabe) est arabe.

Mais dans la suite de son discours, l'allusion aux événements qui ont marqué la Kabylie en 1980, connus sous le nom de « Printemps berbère », conforte cette hypothèse selon laquelle il visait les Kabyles dans son précédent propos. Tout en blâmant le colonialisme, en particulier le colonialisme romain, il dit :

« Nous ne connaissons pas encore le charançon que le colonialisme nous a laissé, en particulier le colonialisme romain. Ses traces demeurent présentes. Il est possible que Yefren déteste Jadu, et Jadu déteste Yefren ou encore Yefren qui va détester Gharian. Ajilat va détester Zouara et Zouara détesterait Ajilat. Ils cherchent à ce que chaque tribu déteste l'autre tribu et chaque région déteste une autre région. Le colonialisme serait ainsi

⁶⁶⁷ La traduction est approximative (Cf. Annexe V-7)

⁶⁶⁸ *Cham* ou *Bilad al-Cham* « pays de Cham » est le nom donné au Moyen-Orient actuel, appelé également « pays du Levant ». C'est l'appellation d'ailleurs utilisée par DAESCH (l'*État islamique*). En effet, le Cham est la « terre historique des premiers développements territoriaux islamiques après la sortie d'Arabie ». <https://urls.fr/YyMd4o>

⁶⁶⁹ Cf. Annexe V-7.

heureux. Ils publient de nouveaux livres et disent : créez la division au sein de la nation arabe et pour qu'elle ne devienne pas unie. Pour qu'elle ne devienne pas une grande force et une puissance nucléaire. Divisez-là pour qu'on en fasse des mini-États. Ils émiettent la Syrie et le Liban, ils pourraient faire de l'Égypte un État copte et un État islamique. Ils diviseraient l'Afrique du Nord, et vous n'êtes pas sans savoir ce qui se passe en Algérie. » (Kadhafi 1980, p. 557)⁶⁷⁰

Et ce qui se passait à cette période, premier semestre de l'année 1980, en Algérie, c'était précisément les événements qui avaient marqué la Kabylie qui a vu des manifestations populaires contre le régime algérien dénonçant la répression et réclamant la reconnaissance de la langue amazighe. Cet intérêt accordé par Kadhafi aux événements de 1980 en Kabylie permet de supposer qu'il ait probablement peur du phénomène de « contagion ». D'autant plus que les services de renseignements libyens sont au courant des liens et des contacts existants entre des Kabyles et des Amazighs de Libye. Les cassettes magnétiques de musique kabyle et les documents qui portent sur la langue berbère qui circulent sous le manteau à *Adrar n Infusen*, At-Willul ou à Tripoli n'ont pas échappé à ces services. Le déplacement de Kadhafi à Jadu et ses deux discours à l'adresse des populations témoignent de la crainte qui pouvait exister au sein du régime libyen de voir apparaître des mouvements de contestation dans les régions amazighophones. C'est cette crainte qui justifierait les efforts déployés par Kadhafi pour convaincre les populations de l'arabité des Berbères et de la nécessité d'observer toute la vigilance quant à des éléments qu'instrumentaliserait l'ennemi, le colon, qui viendraient influencer les populations pour leur parler de leur particularité en tant qu'Amazighs. Ces éléments, dans la logique de Kadhafi, ne sauraient être que des agents du colonialisme. Et ses deux discours sonnent comme des menaces ou des mises en garde à l'adresse de ceux qui s'aventureraient à essayer de faire comme en Kabylie ou, encore, établir des liens avec les Kabyles.

Mais l'obsession anti-amazighe de Kadhafi ne date pas des années 1980. Durant l'été 1971, Kadhafi effectue une visite à Yefren, dans le cadre de sa tournée à travers les villes de Libye pour faire la promotion de sa politique en insistant sur « l'orientation nationaliste arabe, la libération de la Palestine, l'unité arabe, l'attaque du colonialisme et le sionisme » reprenant ainsi les mêmes thèmes que ceux développés par le président égyptien, Djamel Abdel Nacer. (Cf. Madi 2017, p. 26)

⁶⁷⁰ Cf. Annexe V-5.

Lors de son discours de Yefren, Kadhafi aborde le sujet des Berbères : il dit qu'« ils sont venus du Yémen d'où sont leurs origines et qu'ils sont donc Arabes » (Madi 2017, p. 27). Il a même affirmé : « si j'étais berbère j'aurais été davantage fier de mon arabité »⁶⁷¹.

La veille de sa venue à Yefren, un groupe d'enseignants se sont rencontrés et s'étaient mis d'accord pour lui poser une question bien précise sur laquelle ils se sont mis d'accord : ils l'ont rédigée sur une feuille et ont apposé leurs noms et signatures en bas de la question en précisant le nom de la personne chargée de poser la question. Habituellement, après le discours de Kadhafi, des citoyens ont la possibilité de poser des questions. Cela est bien cadré par le protocole : la question doit être rédigée sur une feuille et remise à une commission chargée de distribuer la parole. La question posée était : « Elle est où la place des Berbères dans la révolution ? » (*ayna mawqie al-berber min al-tawra* ?). Mais à la surprise générale, Kadhafi est descendu de la tribune à la fin de son discours et a quitté la salle avec son staff, ce qui n'est pas de ses habitudes. Généralement, après le discours et l'échange avec l'assistance présente dans la salle, un repas est offert par les habitants et Kadhafi reste pour partager ce moment avec la population.

« Les habitants de Yefren étaient surpris. Ils ont dû partager le repas qu'ils avaient préparé en l'honneur de Kadhafi sans ce dernier. L'absence de moment consacré aux questions-réponses après le discours et son départ précipité est-il dû à notre question ? Peut-être à cause d'autres question ? Ou encore à cause de l'accueil qui ne devait pas être à la hauteur ? Cela est dû peut-être à d'autres raisons ! Une chose est sûre, les habitants de Yefren n'ont pas eu de réponse à cette question » (Madi 2017, p. 27).

Dans son ouvrage *al-ğudur al-tarixiyya li al-qaba'il al-amaziyya* « Les racines historiques des tribus amazighes », Hadi Ounnas Zribi⁶⁷², un écrivain et historien tunisien, consacre un chapitre aux positions de Kadhafi au sujet des Amazighs : *al-qadafi wa eurbat sukkān al-ğabal al-amazi* « Kadhafi et l'arabité des Amazighs habitants de la montagne ». Dans ce chapitre, l'auteur donne notamment des extraits de trois discours de Kadhafi à *Adrar n Infusen* (Yefren, en 1971 ; Nalut, en 1973 ; et Jadu, en 1980), son discours au Parlement

⁶⁷¹ *Law kuntu barbariyyen la kuntu aktar ietizazen bi eurubati* (Madi 2017, p. 26).

⁶⁷² Né en 1936 à Hamma (sud de la Tunisie), Hadi Ounnas Zribi (al-Hadi Wennas Al-Zribi) a étudié à Zitouna avant d'intégrer l'université de Damas où il a obtenu un diplôme en littérature arabe. Il a enseigné dans des lycées et a mené de nombreuses activités syndicales, juridiques et humanitaires. Il est l'auteur de nombreux articles journalistiques et culturels et a réalisé de nombreuses « recherches historiques ». Il a publié plusieurs livres et posséderait de nombreux manuscrits prêts à être publiés (al-Tanweeri.net, 13 juin 2023 : <https://urls.fr/5MLAGs>). Il est l'un des intellectuels nord-africains qui développent la théorie de l'origine arabe des Amazighs et de la langue amazighe.

tunisien le 28 décembre 1988 et sa conférence de presse à Alger en 1990 sous le titre « Les Touaregs, Arabes du Sahara ». (Zribi 2017, p. 175-184)

Dans son introduction à ce chapitre de son ouvrage, Zribi affirme que Kadhafi a attaché une grande importance au sujet de l'arabité des Berbères. Cet intérêt s'était exprimé dès le lancement de la révolution⁶⁷³ notant qu'« il a axé dans ses discours sur le fait que les Amazighs sont les anciens Arabes qui se sont installés en Afrique du Nord. Il refuse de les qualifier de Berbères puisqu'il considère que ce sont les Romains qui leur ont attribué ce qualificatif pour les humilier. Et lui, il tient à les appeler *ġbaliya*⁶⁷⁴ car la majorité d'entre eux habitent dans les hauteurs des montagnes ». (Zribi 2017, p. 176)

Lors de son discours du mois d'août 1971 à Yefren, Kadhafi avait ouvert son discours en disant : « Ô frères, vous savez que je me suis spécialisé dans l'étude de l'histoire – je m'y suis beaucoup intéressé – ainsi que de la science des races humaines. Je vous dis une parole et en toute honnêteté que le peuple libyen est un seul peuple d'une seule origine qui est l'origine arabe » (Zribi 2017, p. 176). Il se lance par la suite dans ses théories sur l'origine arabe des Amazighs. Les propos de Kadhafi ainsi rapportés par Zribi rejoignent ce qui a été signalé par Madi (2017).

En 1973 à Nalut, selon Zribi, Kadhafi dit :

« [...] Le mouvement de l'arabité, de l'île⁶⁷⁵ à cette montagne⁶⁷⁶, avant l'Islam est l'une des pages de l'existence de la nation arabe qui a changé l'histoire. Nous ne pouvons pas la rayer du récit de notre histoire immortelle. Malgré toutes les tentatives du colonialisme pendant des siècles pour effacer l'arabisme de cette montagne et créer la division entre les enfants d'un même peuple, il a échoué dans son projet. Le colonialisme a utilisé toutes les armes, y compris le chaos et la falsification de l'histoire, pour contrôler notre peuple, mais il n'a pas réussi ». (Zribi 2017, p. 177)

Dans ce qu'a rapporté Hadi Zribi dans son ouvrage, Kadhafi n'a pas évoqué la question amazighe directement. Mais son insistance sur l'arabité de la montagne (entendre par là, la montagne des Infusen) et la nécessité de la défendre dans l'une des plus importantes villes

⁶⁷³ La « révolution » ici renvoie au coup d'État du 1^{er} septembre 1969 en Libye.

⁶⁷⁴ *ġbaliya* = montagnards.

⁶⁷⁵ Ici, « île » renvoie l'Arabie Saoudite (Péninsule arabique).

⁶⁷⁶ Montagne des Infusen où se trouve la ville de Nalut où Kadhafi prononçait son discours.

amazighes d'*Adrar n Infusen*, nous permet de supposer que son objectif est d'appeler les populations à ne pas être détournées du véritable combat qui est celui de la défense de l'arabité, et à ne pas croire ceux qui viendraient leur dire que vous n'êtes pas des Arabes.

Zribi a consacré deux pages et demi de son ouvrage à reprendre des extraits du discours de Kadhafi à Jadu en 1980. Dans ces extraits, Kadhafi s'est donné à des explications et autres théories sur l'origine des Berbères, sur le rôle du colonialisme dans l'instrumentalisation de la « berbérité » qu'il aurait lui-même inventé pour diviser la nation arabe, ... Il s'est lancé, comme à ses habitudes, dans l'explication de l'« étymologie » du mot « berbère », puis la démonstration de l'origine arabe de toponymes, ethnonymes et patronymes amazighs, ... Il dit en particulier que « l'appel à la renaissance de la langue berbère est un appel pour le colonialisme. La France a ouvert un institut pour l'apprentissage de la langue arabe ancienne, c'est-à-dire le berbère, est-ce pour notre intérêt ? Non, mais c'est pour combattre la langue arabe, la langue du Coran, pour vous diviser et éradiquer votre religion » (Zribi 2017, p. 180). L'essentiel des propos de Kadhafi, nous les avons soulignés plus haut puisque le discours évoqué par Zribi est certainement le même que celui que nous avons commenté.

Devant les parlementaires tunisiens, le 28 décembre 1988, Kadhafi avait profité de l'occasion pour évoquer la question amazighe. Zribi, qui rapporte des extraits de son discours, écrit que Kadhafi a effectué « une analyse pratique et précise sur l'origine arabe des Berbères en s'appuyant sur nombreuses preuves qui ne souffrent d'aucune contestation » (Zribi 2017, p. 180). Comme d'habitude, dans son discours, Kadhafi se lance dans l'explication de l'origine arabe des Berbères ainsi que la parenté de leur langue avec la langue arabe ancienne. Il dément le fait que Dihya (la Kahéna) et Aksel (Koceïla) aient combattu les Musulmans (Zribi 2017, p. 181). L'auteur de l'ouvrage consacre deux pages entières à des extraits du discours de Kadhafi à Tunis qui porte sur la question amazighe. C'est dire l'importance qu'il accorde à cette question. Pourtant, il était en Tunisie où la question amazighe n'était, à notre connaissance, pas posée à cette époque.

En septembre 1990, s'est tenu un sommet ayant réuni les dirigeants de quatre États (Algérie, Libye, Mali et Niger) à Djanet, une ville touarègue au sud de l'Algérie, pour discuter des conflits armés entre des mouvements touaregs et les États du Niger et du Mali. Zribi écrit que « ce sommet intervient alors que des perturbations ont visé l'épuration ethnique du peuple touareg qui vit au centre du Sahara depuis des millénaires » (Zribi 2017, p. 182). Il rapporte

quelques-uns des propos de Kadhafi lors d'une conférence de presse « Les Touaregs, Arabes du Sahara », tenue au terme du sommet quadripartite :

« Le problème touareg est une question de conflit nationaliste et il n'y a aucune raison pour que ce peuple subisse une épuration. La Libye est le pays d'origine des Touaregs et la Jamahiriya est prête à assurer la protection de ce peuple [...]. Les Touaregs sont des tribus arabes libyennes d'origine yéménites *hmyarites*⁶⁷⁷. Ces tribus sont venues de la Péninsule arabique depuis plus de cinq mille ans. Et les raisons de ce problème sont le fait de considérer que l'élément touareg est différent de l'élément sédentaire dans ces régions. Et de ce côté-là, ils ressentent du racisme. Même si j'appuie les Touaregs, mais je suis opposé aux actes de violence qu'ils sont en train de commettre actuellement, puisque la violence leur nuira plus qu'autre chose. Et cela ne pourrait conduire qu'à des réactions plus violentes de ce qu'ils sont en train de subir. Ce qui ne résoudra pas le problème mais le compliquera davantage. » (Zribi 2017, p. 182-183)

Hadi Zribi précise que lors de cette conférence de presse, « le frère colonel » ne s'est pas limité à évoquer le problème des Touaregs, mais il a concentré son intérêt sur les tribus berbères de manière générale depuis le début des années 1970. Et que Kadhafi assure toujours « que les Touaregs sont un groupe parmi les Berbères-Amazighs qui habitent les déserts et ont leurs coutumes et traditions qui ne diffèrent pas dans leur globalité de celles des Arabes bédouins. Leur langue est issue de la langue *hmyarite* ». Selon ce que rapporte Zribi, Kadhafi se lance dans des explications sur la sociologie des Touaregs et leurs structures sociales en évoquant même le statut de la femme. Il se livre par la suite à des cours de linguistique « démontrant » ainsi les origines arabes de la langue touarègue, en illustrant par des exemples. Kadhafi évoque le rôle des Touaregs dans « l'histoire maghrébine » et précise que ces derniers « ont eu un rôle important dans l'histoire islamique du Maghreb arabe. Ils ont fondé l'État des Almoravides ou "les cagoulés" qui ont instauré le fanatisme nationaliste et ont diffusé l'Islam et la langue arabe dans les régions centrales de l'Afrique. [...] Et pendant l'époque moderne, les Touaregs ont combattu les colonisateurs européens, particulièrement le colonialisme français, à la suite de la Première Guerre Mondiale 1915-1918 » (Cf. Zribi 2017, p. 183-184).

⁶⁷⁷ Les *Hmyarites* (*Hmyar*) est une « tribu d'Arabie méridionale qui se constitue en royaume vers 110 av. J.-C. et unifie progressivement tout le sud de la péninsule Arabique ». Certains chercheurs nord-africains développent l'hypothèse des origines yéménites/ *hmyarites* des Berbères, hypothèse reprise par Kadhafi, et cette volonté faire venir les Berbères de la Péninsule arabique répondent « certainement au désir des Maghrébins de se trouver des ascendants prestigieux en Arabie ». (Robin 2000)

Censée porter sur le sujet principal qui fut l'objet du Sommet de Djanet, à savoir la recherche d'une solution au conflit armé entre les Touaregs et les États malien et nigérien, la conférence de presse convoquée par Kadhafi était axée sur la question amazighe qui semble obnubiler le dirigeant libyen. À signaler que lors de ce sommet quadripartite, Kadhafi s'était vêtu d'un costume traditionnel touareg en prenant soin de se voiler le visage (voir les photos ci-après).

Pour l'anthropologue Hélène Claudot-Hawad, « Kadhafi n'a pas su du tout mettre le turban à la touareg. Il a probablement essayé dans son coin, et donc sans Touareg ». L'objectif de cette imitation, selon elle, serait « surtout de provoquer les sédentaires maliens et nigériens et tous ceux qui prétendent dominer le Sahara » et elle ne pense pas « qu'il l'ait fait pour les Touaregs ». (Entretien avec Hélène Claudot-Hawad, septembre 2025)

Hawad, poète et écrivain touareg, pense, quant à lui, que « Kadhafi veut montrer que c'est lui le fils du désert, c'est lui qui est légitime sur cet espace et non les autres... ». (Entretien avec Hawad, septembre 2025)



Mouammar Kadhafi lors du sommet de Djanet en Algérie.

De gauche à droite : le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi avec le président nigérien Ali Saibou, le président malien Moussa Traoré et le président algérien Chadli Bendjedid lors d'un sommet à Djanet, le 9 septembre 1990. (Photo de Bernard Bisson/Sygma via Getty Images).

Source : <https://urls.fr/Km271X>



Le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, lors d'un sommet à Djanet (sud de l'Algérie),

le 9 septembre 1990. (Photo de Bernard Bisson/Sygma via Getty Images).
Source : <https://urls.fr/mG9sIW>

Nous avons donc vu, à travers ce que nous rapporte l'écrivain tunisien Hadi Zribi, que Kadhafi a déployé des efforts considérables pour convaincre de l'arabité des Amazighs et de la nécessité et le devoir des populations de mener un combat pour la défense de leur pays mais aussi de la nation arabe contre les menaces du colonialisme. Usant de révisionnisme, il manipule et présente certains faits historiques à sa manière, et parfois il en invente. Ainsi, nous avons vu, dans ce qu'a rapporté Hadi Zribi, qu'il dément le fait que Kahéna et Kocēila aient combattu les Musulmans. Et à ce sujet, il n'est pas inutile d'apporter quelques précisions par rapport au cas de Kocēila (Aksil) dont la nature du combat est remise en cause par Kadhafi dans le but, certainement, de valider ses thèses révisionnistes de l'histoire.

Maure ou Romain ? Numide ou Maurétanien ? Chef des Branès ou prince berbéro-romain ? Chef de tribu ou un notable berbéro-romain ? Autant de questions sur lesquelles les sources ne s'accordent pas concernant le personnage de Kocēila. Son histoire est complexe : aussi bien sur son apparition, sur les territoires qu'il a dirigés, sur son statut, sur ses responsabilités militaires et politiques ou encore sur ses réalisations. Les différentes sources divergent et parfois se contredisent. Mais il y a des faits qui reviennent quelles que soient les sources. Et à ce propos, l'historien Yves Moderan qui souligne que « l'origine, l'identité et l'action de ce personnage majeur de l'histoire de la résistance berbère face à la conquête arabe dans les années 670-680 ont fait l'objet de multiples controverses » (Moderan 2008, p. 4255), conclut :

« qu'on le fasse apparaître au temps du gouvernement d'Abû-l-Muhâdjir à Kairouan vers 675 ou à Thabudeos en 683, et qu'on admette ou non son apostasie, Kocēila est toujours donné par la quasi-totalité de nos sources comme un chef qui commandait des Berbères et des Byzantins ». (Moderan 2008, p. 4261)

Incontestablement, il est une légende qui a traversé les siècles et cité très souvent comme le tombeur du chef arabe Oqba ibn Nafiâ, à qui certains récits attribuent le fait qu'il ait atteint l'Atlantique dans sa conquête de la Berbérie écrasant sur son passage toutes les résistances⁶⁷⁸. Selon Ibn-Khaldoun, au retour d'Oqba ibn Nâfiâ, nommé pour la deuxième fois gouverneur arabe de l'Ifriqiya, Abû-l-Muhâdjir, alors limogé et jeté « dans les fers », lui recommande

⁶⁷⁸ « 'Uqba aurait poussé son cheval dans l'océan Atlantique prenant Dieu à témoin qu'il n'y avait plus de terre où porter l'Islam » (Khelifa 2013, p. 5790).

d'accorder une attention particulière à Kocela vu la grande influence que ce dernier exerçait sur les Berbères. Oqba n'écoute pas Abû-l-Muhâdjir et il ne témoigne pour Kocela « que de l'indifférence et du mépris ». Ayant subi l'humiliation d'Oqba, Kocela « prit la fuite » et organise ses fidèles parmi les Berbères. Lors d'une bataille qui les a opposés aux troupes d'Oqba, ces dernières ont été décimées et Oqba trouva la mort. Kocela reprend la main sur l'Ifriqya : c'était en 682-3 (?). Mais en 686-7 (?), les troupes de Zoheir-Ibn-Caïs ont eu raison de Kocela qui trouva la mort lors d'une bataille qui s'est déroulée aux environs de Kaïraouan. (Cf. Ibn-Khaldoun 1852, p. 331-337)

Mais cette légende de l'histoire des Berbères, c'est également ce que la mémoire populaire et la tradition orale en a retenu. Comme l'écrit Hélène Claudot-Hawad (2007), « Koseyla ou Kuseyla, orthographié souvent Kocela dans les publications françaises et Kûsila ou Kasîla en arabe, est un nom emblématique ». Il est associé à l'épisode de la conquête arabe en Afrique du Nord et, « dépeint sous plusieurs facettes, [...] il incarne la résistance locale à la domination de l'Ifriqiya par les Arabes au VII^e siècle ». Il est également « un héros des traditions historiques orales qui, jusqu'à aujourd'hui, sont particulièrement riches et abondantes dans l'Ouest du monde touareg ». Contrairement aux écrits arabes « qui font de Oqba le héros de l'histoire, c'est le personnage de Koseyla qui est doté de valeurs positives dans les traditions orales touarègues [...] ». (Claudot-Hawad 2007, p. 1-3).

Dans son édition du 3 juin 2010, le quotidien politique arabe jordanien, *al-Dustur*, écrit que « le président libyen Mouammar Kadhafi a déclaré que les "Amazighs" étaient d'anciennes tribus disparues", soulignant que le "dialecte quraïchite"⁶⁷⁹ unifiait la nation arabe »⁶⁸⁰. Le quotidien arabe a tenu à faire le lien avec un événement se rapportant à la Kabylie en faisant remarquer que « cette déclaration intervient alors que le *Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie* en Algérie a annoncé, la veille, la formation d'un "gouvernement kabyle provisoire" à Paris ». Pour Kadhafi, « les Amazighs étaient d'anciennes tribus ayant vécu en Afrique du Nord avant de disparaître, comme d'autres tribus de la région ». Ces propos ont été tenus lors d'une rencontre, sous sa tente à Tripoli, avec une délégation marocaine. Il leur explique alors que « si les Amazighs, avec les Meshwache⁶⁸¹, les Libous et les Tehanou⁶⁸², étaient les

⁶⁷⁹ « quraïchite » c'est en référence à « Quraïch » (ou « Quraysh ») qui est le nom de la tribu natale de Mahomet dont dépendait, à l'époque, la Mecque. Le mot "quraïch" veut dire en arabe "celui qui réunit".

⁶⁸⁰ « Kadhafi : Les "Amazighs" sont des tribus éteintes, et le dialecte qurayshite a uni la nation », *al-Dustur*, le 3 juin 2010 : <https://urlr.me/uXE7NU>

⁶⁸¹ Il s'agit de *Meshwesh* ou *Mâchaouach*, qui est la transcription égyptienne Mazices, nom que portaient de nombreuses tribus paléoberbères dans l'Antiquité. « Il s'agit en fait du nom que la plupart des Berbères se donnent eux-mêmes : *Imazighen* (au singulier *Amazigh*). Ce nom a été transcrit par les étrangers sous des formes

anciennes tribus qui vivaient en Afrique du Nord, ces dernières ont disparu, elles sont éteintes et sont finies »⁶⁸³.

Le quotidien jordanien rapporte que Kadhafi a affirmé aux membres de la délégation marocaine « que l'Afrique du Nord a été autrefois soumise à une sécheresse centenaire, qui a entraîné l'extinction de tous les groupes ethniques. [...] Si les Amazighs sont, comme ils le prétendent, une race, une tribu, alors il est inutile de rechercher la langue de ces tribus disparues ». Et au dirigeant libyen de se demander « à quoi bon rechercher ces ossements en décomposition et les extraire, ou extraire la langue ou le dialecte des Banu Rabi'ah⁶⁸⁴, ou celui des Dhubyan, ou des Abs (de la péninsule arabique)... C'est absurde »⁶⁸⁵. Il conclut sur cette question en déclarant que « c'est le dialecte des Qurayshites qui a unifié la nation arabe après la disparition des dialectes arabes, et qui a unifié la religion, créant un livre unique, le Coran, dans ce dialecte, qui est devenu la langue arabe »⁶⁸⁶. Et au passage, Kadhafi a tenu à critiquer « l'utilisation de dialectes arabes que nous ne comprenons pas sur certaines stations de radio »⁶⁸⁷. Le journal jordanien pense que là, apparemment, Kadhafi fait référence à l'utilisation de la langue amazighe à la radio marocaine et a estimé que cela « rendait nécessaires les traductions et nous faisait perdre la communication, le lien, le dialogue et la compréhension entre nous, et nous perdions notre lien avec le Coran »⁶⁸⁸. Il ajoute, cependant, que « libre à quiconque de l'utiliser. Néanmoins, cela doit cesser. Le fanatisme est une pratique dangereuse et une propagande qu'il faut contrecarrer car, ce faisant, nous alimentons la propagande du colonialisme ou de ses agents, comme le *Congrès amazigh*⁶⁸⁹ »⁶⁹⁰. Tout en réitérant sa conviction selon laquelle « les Amazighs sont d'origine arabe », il a affirmé que « si le terme amazigh désigne, comme le prétendent certains livres, une personne nommée

variées » (Camps 1987, p. 15).

⁶⁸² Il s'agit certainement de *Tehenu*, tout comme *Lebou* (pour Libou), que Gabriel Camps évoque comme les différents noms des voisins occidentaux des Égyptiens anciens : « Depuis des siècles, voire des millénaires, les Égyptiens étaient en relations, tantôt guerrières tantôt pacifiques, avec leurs voisins de l'Ouest, ces *Lebou* ou *Libyens*, *Tehenu*, *Temehu*, *Meshwesh*, subdivisés en de nombreuses tribus. (Camps 1987, p. 5)

⁶⁸³ Le propos en arabe est ainsi rapporté : « Ida kana al-amaziḡ ila ḡanib al-mescwac wa al-libyu w al-taḡnuhum al-qaba'il al-qadima al-lati ta'ic fi camal ifriqiya, hadihi indataret w'anqadet w'antahet ». (*al-Dustur*, le 3 juin 2010 : <https://urlr.me/uXE7NU>)

⁶⁸⁴ Banu Rabi'ah, Dhubyan et Abs sont des noms de tribus arabes qui n'existent plus de nos jours.

⁶⁸⁵ Le propos de Kadhafi en arabe : « Mada sa yufiduna ida kunna sa-nebhet een al-eiḡdam al-baliya hadihi wa naxṛuḡuḡa aw naxṛuḡ luyat aw lahḡat bani ṛabiea aw lahḡat dabyan aw eabs... hada eabt ». À noter le jeu de mot de la fin du propos : "eabs" et "eabt" (*al-Dustur*, le 3 juin 2010 : <https://urlr.me/uXE7NU>).

⁶⁸⁶ *al-Dustur*, le 3 juin 2010 : <https://urlr.me/uXE7NU>

⁶⁸⁷ *Ibid.*

⁶⁸⁸ *Ibid.*

⁶⁸⁹ Devant ses hôtes marocains, Kadhafi qualifie le *Congrès mondial amazigh* d'agent du colonialisme alors qu'en 2005 il avait reçu une délégation de cette organisation sous sa tente à Tripoli, laquelle délégation avait reçu de l'argent à cette occasion (Entretien avec Khalid Zerrari, juin 2025).

⁶⁹⁰ *al-Dustur*, le 3 juin 2010 : <https://urlr.me/uXE7NU>

Mezough ou Mezwagh, et que ses enfants étaient nommés Amazigh, alors il ne s'agit pas d'une nation ; il désigne une personne arabe ».⁶⁹¹ Enfin, il appelle au « respect de l'unité nationale, de l'unité d'appartenance et de destin pour ces peuples qui vivent aujourd'hui en Afrique du Nord ou entre l'océan et le Golfe »⁶⁹².

Il est permis de penser que Kadhafi avait bien réfléchi cette rencontre avec la délégation marocaine. L'objectif recherché serait de les convaincre de sa « théorie » et d'en faire des messagers pour les autorités marocaines dont l'initiative de « reconnaissance » de la langue amazighe est vue par le colonel Kadhafi comme une remise en cause de la nation arabe.

Réagissant à ces propos de Kadhafi, en réponse à une question d'un journaliste du quotidien arabe *al-Charq awsat* qui lui fait part de « la déclaration du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi selon laquelle il n'y a pas d'Amazighs et que l'origine amazighe est arabe », Ahmed Boukous estime que « le colonel Mouammar Kadhafi est un homme d'État avec une orientation politique et une position idéologique, mais cela est contré par un discours scientifique qui reconnaît l'existence des Amazighs, leur histoire et la modernisation de leur culture et de leur langue ». L'universitaire marocain qui s'exprime en tant que recteur de l'*Institut royal de la culture amazighe* (Ircam), précise qu'« en tant qu'institution académique, nous ne pouvons pas adopter ce discours, d'autant plus qu'il exclut un aspect de la réalité linguistique et culturelle d'un nombre important de pays d'Afrique du Nord ».⁶⁹³

Il y a lieu de se demander si Kadhafi s'était un jour posé la question à propos du dialecte arabe avec lequel lui-même s'exprime. Il est bien évident que, selon sa propre définition de ce qu'il appelle « dialecte » ou « langue » arabe qu'il a livré à ses hôtes marocains, la langue (ou le dialecte) dans laquelle il s'exprime n'est nullement cette langue dont il parle. Il est à rappeler d'ailleurs la difficulté qu'ont les interprètes à traduire ses discours et écrits. L'incident parvenu aux Nations unies en 2009 en est révélateur : « "Je n'en peux plus !", a crié en arabe, et en direct, au micro, l'interprète libyen du colonel, au bout de 75 minutes de discours devant l'Assemblée générale de l'ONU »⁶⁹⁴. Cet interprète, Fouad Zlitni, a fini par « jeter l'éponge,

⁶⁹¹ *Ibid.*

⁶⁹² *Ibid.*

⁶⁹³ Entretien accordé par Ahmed Boukous, Recteur de l'*Ircam*, au quotidien arabe *al-Charq al-awsat*, repris par le site de l'*Ircam* le 19 juin 2010 : <https://urls.fr/NEIDeG>

⁶⁹⁴ « Kadhafi épuise son interprète avec son discours fleuve à l'Onu », *La Dépêche du Midi*, le 28 septembre 2009 : <https://urlr.me/FmdHe8>

victime d'un [...] épuisement nerveux »⁶⁹⁵. L'incident a été également rapporté par Junaid Ahmed dans un article publié dans *BBC News* le 21 septembre 2010.⁶⁹⁶ Évoquant la pression psychologique « qui est susceptible d'affecter le travail des interprètes travaillant en simultané lors de conférences internationales, sur des plages horaires étendues », Ndiore Valère donne l'exemple de « l'interprète personnel du feu dirigeant libyen Mouammar Khadafi [qui] en a été le symbole, ayant apparemment perdu connaissance après avoir traduit pendant près d'une heure et demie le discours énergique de l'homme d'État, prononcé devant l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2009 » (Ndiore 2020, § 19). Bleuchot, de son côté, signale la difficulté que le traducteur a eue avec le tome 3 du *Livre Vert* de Kadhafi. (Bleuchot 1983, p. 29)

Le quotidien « Al Arab », dans son édition du 2 mars 2007⁶⁹⁷, rend compte du discours de Kadhafi à l'occasion du trentième anniversaire de la proclamation de l'instauration du pouvoir du peuple. Dans son discours, commémorant la naissance de « la première *Jamahiriya* de l'histoire, le frère colonel a souligné que la Libye, qui est au cœur de la libération et de l'unification de l'Afrique, n'acceptera pas de devenir une plaque tournante pour les traîtres ou pour le colonialisme afin de réaliser ses objectifs »⁶⁹⁸. Il a réaffirmé que la Libye appartient aux Libyens et représente l'ensemble de l'Afrique, et que l'Afrique représente également la Libye. Il a ajouté que

« nous sommes tous égaux sur notre terre et que nous formons une tribu africaine. Personne ne peut dire que son origine est telle ou telle, et quiconque le dit est un agent du colonialisme qui met en œuvre la politique du "diviser pour régner". Kadhafi a réitéré dans son discours que "lorsque les colonialistes sont arrivés, ils ont voulu nous induire en erreur sur notre histoire, notre origine et notre civilisation en disant que vous êtes des Berbères et non des Arabes venus du Yémen (Ber-Ber), ou des Arabes phéniciens venus (baħr-baħr). Enfin ils nous sortent les Amazighs qui sont des tribus qui ont disparu depuis l'époque du royaume de Numidie". Pour étayer ses propos, il a cité des archéologues et des cosmologistes / astronomes qui ont confirmé qu'une longue période de sécheresse en Afrique du Nord, qui a duré cent ans, avait conduit à l'extinction complète des tribus Mishwash, Ribu, Libo, Samu, Tahnu et Amazigh.

⁶⁹⁵ *La Dépêche du Midi*, le 28 septembre 2009 : <https://urlr.me/FmdHe8>

⁶⁹⁶ « How Interpreters at the UN Get the Message Across », *BBC News*, 21 septembre 2010, <https://urls.fr/aVsD16>

⁶⁹⁷ Quotidien *Al Arab*, 2 mars 2007, p. 6.

⁶⁹⁸ *Ibid.*

En outre, il a soulevé l'affaire des tentatives de balkanisation des pays arabes et musulmans par les Israéliens ; il a averti la population en l'appelant à la vigilance vis-à-vis des activités de certains groupes occidentaux qui sont organisées pour des fins malsaines »⁶⁹⁹.

Mustapha Antra, journaliste et chercheur universitaire marocain, estime, dans un article paru dans *Middle East Transparent*⁷⁰⁰, que Kadhafi, par ses propos, « menace la présence amazighe en Afrique du Nord et envoie des messages codés au Maroc et à l'Algérie ». En effet, ces deux États, ont pris, chacun de son côté, des « mesures institutionnelles »⁷⁰¹ en faveur de la langue et de la culture amazighes.

2.3. Les lois d'arabisation : Loi n° 12 de 1984 et Loi n° 24 de 2002

Malgré la nature arabiste du régime libyen et toutes les mesures prises pour affirmer l'arabité de la Libye, il a adopté deux lois, une en 1984 et l'autre en 2002, en faveur de l'arabisation et de l'interdiction d'utilisation d'autres langues que la langue arabe. La première concerne aussi l'usage des chiffres : seuls les chiffres arabes sont autorisés.

2.3.1. Loi n° 12 (1984) : interdiction de l'utilisation de langues et de chiffres non-arabes dans toutes les transactions

La loi n° 12 de 1984 sur l'interdiction de l'utilisation de langues et de chiffres autres que les chiffres et la langue arabes dans toutes les transactions a été adoptée par le Congrès général du peuple le 19 avril 1984. Dans son article premier, cette loi « interdit d'utiliser autre que la langue et les chiffres arabes dans toutes les correspondances, documents, panneaux, publicités et publications, au sein de la *Jamahiriya* arabe libyenne populaire et socialiste ». Il est également interdit d'écrire dans toute langue autre que l'arabe sur les moyens de transport et tous les autres véhicules, ainsi que sur les façades des bâtiments ou sur les routes.

⁶⁹⁹ *Ibid.*

⁷⁰⁰ Mustafa Antara, *Middle East Transparent* (arabe), le 28 mars 2007. <https://urls.fr/jrNXNh>

⁷⁰¹ Les mesures institutionnelles prises par les États algérien et marocain en faveur des langue et cultures amazighes restent discutables d'autant plus qu'il y a un décalage entre les textes officiels et la réalité du terrain.

L'interdiction prévue au présent article comprend également l'écriture de mots ou d'expressions étrangers en lettres arabes, avec énumération des cas qui dérogent à cette loi telle que la rédaction des rapports médicaux et scientifiques ou l'usage de termes et expressions étrangers qui n'ont pas été traduits en arabe et qui n'ont pas d'équivalent en arabe. L'article 3 stipule que les sociétés et entreprises étrangères qui font usage d'une langue autre que l'arabe sont appelées à faire accompagner les langues étrangères utilisées par la traduction arabe. (Cf. Annexe V-8.)⁷⁰²

Enfreindre les dispositions de cette loi est passible d'une peine d'emprisonnement d'un mois maximum et d'une amende minimale de 30 DL qui ne devrait pas dépasser 200 DL.

2.3.2. Loi n° 24 de 2002 relative à l'interdiction de l'utilisation d'une langue autre que l'arabe dans toutes les transactions

Cette loi reprend essentiellement les dispositions de la loi n° 12 de 1984, par ailleurs abrogée, en rajoutant quelques précisions comme les noms des rues et des places publiques. (Cf. Annexe V-10.)⁷⁰³

En revanche, un article de cette loi est consacré aux prénoms :

« L'utilisation de noms non arabes et non islamiques est interdite, ainsi que les noms arabes non approuvés par l'Islam et les noms ayant une signification particulière qui n'est pas conforme à l'esprit de l'Islam et à l'identité du peuple libyen. Il est interdit d'enregistrer de tels noms dans des registres et documents de quelque nature que ce soit.

Les noms décrits au paragraphe précédent sont déterminés par un comité spécialisé chargé par le Congrès général du peuple.

Les tuteurs d'enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge scolaire doivent régulariser leur situation conformément au présent article dans un délai maximum d'un an à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente loi ». (Article 3)

Ce que présente de nouveau cette loi par rapport à celle de 1984 est essentiellement l'interdiction de nommer son enfant par un prénom non arabe et islamique. Et « toute personne qui enfreint l'article 3 de la présente loi est passible d'une amende d'au moins 1000 DL et n'excédant pas 5000 DL ». La personne ayant ainsi enfreint l'article 3 de cette loi

⁷⁰² Pour la traduction, voir l'annexe V-9.

⁷⁰³ Pour la traduction, voir l'annexe V-11.

est exposée à « la privation du droit d'obtenir un passeport, une licence ou tout autre document personnel ». Quant aux enfants dont les parents n'ont pas respecté l'article 3 de cette loi « ne pourront pas être inscrits dans des établissements d'enseignement tant que l'infraction n'aura pas été corrigée ». (Article 4).

À noter également que cette nouvelle loi ne concerne pas les chiffres arabes comme tel est le cas dans la loi n° 12 (1984) abrogée. À ce sujet, Mazigh Bouzakhar pense que l'adoption du système numérique universel par le régime libyen

« est le résultat de ses efforts de normalisation des relations avec l'Occident. À partir des années 2000, la Libye s'est activement employée à résoudre d'importants problèmes internationaux, notamment l'attentat de Lockerbie et d'autres affaires liées au terrorisme. Et si la loi n° 12 de 1984 a été modifiée en loi n° 24 en 2002, il s'agissait d'un ajustement bureaucratique interne et externe, affectant principalement l'utilisation de chiffres non arabes dans les affaires financières et civiles ». (Entretien avec Mazigh Bouzakhar, avril 2025)

Mais il y a lieu de se poser des questions sur les raisons qui ont fait que le régime libyen a, dans le même temps, accentué sa politique anti-amazighe dans la mesure où la loi n° 24 (2002) introduit l'interdiction des prénoms non-arabes, alors que la loi n° 12 de 1984 ne concernait pas les prénoms. Ce qui pouvait être vu par les instances internationales comme une atteinte aux droits fondamentaux de citoyens libyens.

« La *Jamahiriya* n'abandonnerait pas facilement son discours sur le plan intérieur. Elle a naturellement préservé son idéologie fondamentale, l'arabo-islamisme, un aspect sur lequel la communauté internationale est peu susceptible d'intervenir en raison du principe de souveraineté nationale ». (Entretien avec Mazigh Bouzakhar, avril 2025)

Dans un communiqué de presse daté du 27 juillet 2003, le Comité exécutif du « Congrès libyen pour Tamazight » (*Agraw a'Libi n'Tmazight*)⁷⁰⁴ appelle à la modification de la loi n° 24

⁷⁰⁴ « Libyan T'mazight Congress » (ALT) est une organisation fondée le 17 septembre 2000 à Londres (Grande Bretagne). Son action est dictée par deux principes fondamentaux : « la garantie des principes des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de la démocratie et de la justice sociale » ainsi que la « garantie de l'appartenance à la civilisation nationale, historique et culturelle de la Libye ». Ses objectifs sont « la protection, la défense et le développement de l'existence, l'identité et la culture amazighes au sein de la nation libyenne » et l'« inclusion des Amazighs et de tous leurs piliers, tant sur le plan populaire que constitutionnel, et garantie de l'ensemble de leurs droits ». (Cf. Manifeste de fondation de l'ALT : <https://urls.fr/yhA09A>)

de 2002 relative à l'interdiction de l'utilisation de toute langue autre que l'arabe dans toutes les transactions). Le Comité dénonce « son application abusive et criminelle qui interdit l'utilisation de noms amazighs ». Selon l'organisation amazighe, cette loi est « qualifiée par de nombreux militants amazighs des droits humains de "loi raciste visant à tuer Tamazight", laquelle loi renforce le programme du régime visant à éradiquer la composante amazighe du tissu national et témoigne de la souffrance des locuteurs amazighs, ciblés dès leur naissance ».⁷⁰⁵

Il est fort probable que cette loi, qui vient remplacer une autre loi sur l'interdiction d'autres langues que la langue arabe, est conçue dans le but principal d'interdire aux Amazighs de donner des prénoms amazighs à leurs enfants. Et accessoirement rétablir « l'usage de chiffres non arabes dans les affaires financières et civiles » car leur interdiction et l'usage exclusif des chiffres arabes pourrait présenter une difficulté et une complication dans les relations économiques, financières et autres avec le monde occidental notamment.

Il n'est pas inutile de signaler que cette loi n° 24 de 2002 est toujours en vigueur en Libye, même avec la chute du régime de Kadhafi. Cela est valable pour l'essentiel des lois de la *Jamahiriya*.

En décembre 2019, par exemple, « le Département de l'état civil du *Gouvernement d'union nationale* (GNA), basé à Tripoli, la capitale libyenne, a annoncé sa décision d'interdire l'enregistrement des prénoms amazighs, suscitant l'indignation, perçue comme une forme de discrimination et de racisme »⁷⁰⁶. Les Amazighs ont protesté contre cette décision et les municipalités des régions amazighes ont refusé de l'appliquer. Il y a eu nombreux refus, notamment à Tripoli, d'enregistrer des prénoms amazighs. En septembre 2025, les services d'état-civil de Hay al-Andalus à Tripoli ont refusé d'enregistrer le prénom Taziri.

Ahmed Dougha nous confie que « c'est l'état de chaos qui donne libre cours à de tels événements » et il estime qu'en l'absence d'une « Constitution à même de garantir légalement les droits des Amazighs, nous assisterons à de telles violations ». Par ailleurs, il affirme que si ce genre d'événements se produit à Tripoli, « à *Adrar n Infusen* et à Zouara, les municipalités ignorent cette loi et les prénoms amazighs sont naturellement enregistrées ». (Entretien avec

⁷⁰⁵ *al-Hiwar al-mutamaddin*, 28 juillet 2003 : <https://urfs.fr/zabLI8>

⁷⁰⁶ « Pourquoi les Amazighs sont-ils interdits de choisir des prénoms pour leurs enfants en Libye ? », *Vice.com* (arabe), 25 août 2020. <https://urlr.me/D3qMcy>

Ahmed Dougha, août 2025).

Le maintien d'une telle loi qui est en contradiction avec la Loi n° 18 de 2013 qui garantit les droits des composantes linguistiques et culturelles en Libye interpelle quant aux réelles intentions des tenants du pouvoir. Mazigh Bouzakhar n'est pas étonné de cette situation :

« De nombreuses lois datant de l'époque de la *Jamahiriya* restent en vigueur. À mon avis, la même élite corrompue (que je qualifierais de mafia) qui dirigeait la *Jamahiriya* est toujours au pouvoir, mais sous une nouvelle apparence.

Le régime de 42 ans n'a pas seulement gouverné par la force ; il a instillé une mentalité destructrice et régressive (une mentalité idiote), et ceux qui incarnent cette mentalité dirigent toujours nos institutions. » (Entretien avec Mazigh Bouzakhar, juin 2025)

Mais comme le souligne Ahmed Dougha, en l'absence d'une Constitution garantissant les droits des Amazighs, accompagnée de l'abrogation de toutes les lois qui sont de la même nature que la loi n° 24 de 2002, les citoyens libyens seront toujours confrontés à ce genre de discrimination.

3. LA REPRESSION DES AMAZIGHS

Il est connu et établi que l'identité des Amazighs de Libye était violemment combattue par Kadhafi en personne « qui exérait l'amazighité » et qui est l'auteur de plusieurs déclarations hostiles aux Amazighs et à leurs langue et culture. (Desrues 2018, § 6)

Pour la période postcoloniale, lorsqu'on pose la question à des acteurs amazighs en Libye sur les personnalités qui ont marqué le mouvement amazigh ou sur les précurseurs de la revendication amazighe, et qui ont subi la répression du régime de Kadhafi, tous, pratiquement sans exception, citent trois noms : Ali Yahya Maammar, Omar Nami et Saïd Sifaw Mahroug. Il y a aussi le nom de Ferhat Hleb, originaire de Zouara, et de Youssef Salah Kharbiche⁷⁰⁷, de Jadu, qui sont parfois cités.

⁷⁰⁷ Youssef Salah Kharbiche est le petit-fils de Youssef Kharbiche qui fut l'un des héros de la résistance d'*Adrar n Infusen* durant l'occupation italienne.

Dans son rapport sur la question amazighe en Libye, publié en 2003, *Agraw a'Libi n'Tmaziyt* « Congrès libyen pour Tamazight », affirme que « les années 70 ont été marquées par l'émergence de deux courants amazighs. L'un influencé par la pensée islamique politique, dont les figures de proue étaient Dr. Omar Nami et Cheikh Ali Yahya Maammar. Le second courant s'est appuyé sur l'identité amazighe libyenne et nord-africaine, dont le représentant culturel le plus éminent était l'écrivain Saïd Sifaw Mahroug »⁷⁰⁸.

Pour Ahmed Dougha, si « Saïd Sifaw Mahroug est incontestablement le père du mouvement amazigh en Libye, Ali Yahya Maammar et Omar Nami étaient en réalité des opposants au régime en place à l'époque, mais pas pour la cause amazighe. Leurs affrontements étaient islamiques et ibadites » (Entretien avec Ahmed Dougha, mai-juin 2022). Mais pour les Amazighs d'*Adrar n Infusen* ou de Zouara, lorsque le régime s'attaque aux leurs pour des raisons politiques, ils les considèrent « combattants de la cause amazighe » (Entretien avec Ahmed Dougha, mai-juin 2022). Cela montre aussi le degré de confusion qu'il y a entre ibadisme et amazighité au sein de certains milieux amazighs en Libye. Dans le même temps, il est de notoriété que l'ibadisme est un rite islamique qui n'est pratiqué que par des Amazighs. Il est évident que lorsque le régime s'attaque à un Ibadite, par ricochet il s'attaque à un Amazigh.

C'est la raison pour laquelle nous avons inclus des cas de répression ayant visé des Ibadites⁷⁰⁹ dans la répression anti-amazighe du régime de Kadhafi.

Si l'œuvre et les positions de Saïd Sifaw Mahroug ne laissent aucun doute sur son action en faveur de l'amazighité, la question pourrait sérieusement se poser concernant Ali Yahya Maammar et Omar Nami. En effet, rien dans leurs œuvres ou leurs actions ni leurs prises de positions ne nous permet de faire un lien avec l'amazighité. Leurs œuvres portent exclusivement sur l'Islam, et essentiellement sur l'islam ibadite. Quant à Youssef Salah Kharbiche et Ferhat Hleb ce sont des militants politiques professant le rite ibadite et ayant fait partie de l'organisation politique *Front national de salut de la Libye* (FNSL)⁷¹⁰, un parti qui

⁷⁰⁸ Rapport ALT 2003, p. 12. <https://urls.fr/hsuqEu>

⁷⁰⁹ Ils sont accusés généralement d'islamisme politique ou d'appartenance à l'organisation des *Frères Musulmans* « al-ixwan al-muslimin » que le régime de Kadhafi appelle, par « déformation » du nom en arabe, *xuwwan al-mislimin*. Le mot « xuwwan » pourrait renvoyer au terme « xawana » qui veut dire « traîtres ». Le « jeu de mot » donnerait ainsi « les traîtres musulmans ».

⁷¹⁰ En arabe, *al-ğabha al-waṭaniya li 'inqad Libya*. Le FNSL est un parti d'opposition au régime de Kadhafi fondé en 1981 et devenu en 2012 *Parti du Front national* (PFN).

constituait le noyau dur de l'opposition libyenne sous le règne de Kadhafi et qui « incarne un projet sinon républicain, du moins séculariste » (Djaziri 2006, § 23). Ferhat Hleb serait impliqué dans l'attaque de Bab al-Aziziya, résidence habituelle de Kadhafi, le 8 mai 1984, ayant visé Kadhafi. L'attaque a été revendiquée par le FNSL depuis les États-Unis d'Amérique. Ferhat Hleb a été exécuté par pendaison à Zouara le 10 juin 1984.⁷¹¹ Mais d'autres militants amazighs d'*Adrar n Infusen* ont été également exécutés à la même occasion. C'est le cas de Mohamed Saïd Chibani, originaire de Tamzin, exécuté le 4 juin 1984.⁷¹² Sassi Ali Zekri et Ahmed Slimane, tous deux de Nalut, exécutés début juin 1984.⁷¹³ D'autres militants ont été tués lors de l'attaque d'Aziziya, le 8 mai 1984. C'est le cas des deux fils de Ali Yahya Maammar, Yahya et Khaled. D'autres militants ont été arrêtés puis assassinés en prison et leurs corps gardés dans des congélateurs retrouvés après la chute du régime de Kadhafi.⁷¹⁴ C'est le cas de Khalifa Brahim Hamassai, de Fessato, de Mohamed Tamzini, de Tamzin, et de Djamal Mesrati, de Sabratha. Le 13 septembre 2013, une cérémonie a été organisée à la Place des Martyrs à Tripoli pour les funérailles des trois corps ainsi retrouvés. Lors de cette cérémonie, avec les honneurs militaires, les cercueils des deux victimes d'*Adrar n Infusen* (Khalifa Hamassi et Mohamed Tamzini) ont été couverts de drapeaux libyen et amazigh.⁷¹⁵ Cela témoigne du lien fait entre l'action de ces militants et l'amazighité.

Kadhafi, de son côté également, semble avoir fait un lien entre l'attaque d'Aziziya en 1984 et les Amazighs. En effet, les Amazighs d'*Adrar n Infusen* étaient nombreux à être impliqués dans cette attaque, ce qui aurait intensifié la méfiance de Kadhafi à l'égard des Amazighs. Après cette attaque qui a échoué, Kadhafi ne s'était pas adressé au chef du FNSL de l'époque, Mohamed Magrif, mais plutôt à Omar Nami, de Nalut. Selon, Salem Madi, il aurait tenu « des propos stupides pour justifier une série de mesures contre les habitants berbères de la Montagne⁷¹⁶ à Nalut, Tamzin et Yefren qu'il a encerclé avec des forces militaires. Il a

⁷¹¹ Vidéo de la lecture de la décision d'exécution de Ferhat Hleb à Zouara, le 10 juin 1984, devant la population qui a assisté à sa pendaison : <https://www.youtube.com/watch?v=hDyEeNQ6ijs>

⁷¹² Vidéo de la lecture de la décision d'exécution de Mohamed Saïd Chibani, le 4 juin 1984, à Tamzin (*Adrar n Infusen*). Une séquence de l'interrogatoire de l'accusé qui reconnaît son implication dans l'affaire de Bab al-Aziziya de mai 1984. <https://urls.fr/D4JLWu>

⁷¹³ Vidéo de la lecture de la décision d'exécution de Sasi Zekri et Ahmed Slimane en juin 1984 au stade de Nalut, devant la population qui a assisté à leur pendaison : <https://urls.fr/nIhlM3>

⁷¹⁴ Il est connu que Kadhafi a assassiné des opposants dont les corps ont été gardés dans des congélateurs ou chambres froides (<https://urls.fr/98jKB5>). Il y avait aussi des milliers de personnes disparues dont les ossements ont été retrouvés dans des charniers après 2011, c'est le cas du charnier près de la célèbre prison d'Abou-Slim à Tripoli : <https://urls.fr/JWrgSW>

⁷¹⁵ Voir une des vidéos de la cérémonie d'hommage et des funérailles des trois militants honorés comme martyrs de la liberté : <https://urls.fr/MSInmp>

⁷¹⁶ « Montagne » ici renvoie à *Adrar n Infusen*.

procédé, à Nalut, à la pendaison d'Ahmed Slimane et Zekri et il a détruit leurs maisons ainsi que celle de Omar Nami. De même à Tamzin, il a exécuté par pendaison Mohamed Chibani et a détruit sa maison. À Yefren, il a détruit la maison de Salem Madi, à Jadu celle de Yahia Amrou. Les enfants d'Ali Yahya Maammar, Khaled et Yahia, étaient parmi les leaders de cette opération ». (Madi 2017, p. 84)

Par ailleurs, Ali Yahya Maammar et Omar Nami font partie des premières victimes du régime de Kadhafi. En effet, dès les débuts des années 1970, ils ont tous les deux, chacun à son tour, connu l'oppression, la prison, la torture, les harcèlements et même l'assassinat dans le cas de Omar Nami.

3.1. L'ibadisme cible du régime de Kadhafi

Dès son accession au pouvoir, Kadhafi a fait de l'islam un des piliers de son régime. Comme nous l'avons montré au début de ce chapitre, le régime que Kadhafi a instauré est un régime « répressif basé sur l'idéologie pan-arabiste et l'islam ». La première Constitution a fait de l'Islam la religion de l'État » (article 2). Il « n'a eu de cesse depuis son avènement au pouvoir d'instrumentaliser l'islam ». Dans le même temps, il a agi pour « neutraliser l'influence des *Frères Musulmans* et de la Confrérie Senoussie ». Et pour se débarrasser de ses opposants, il les a tous régulièrement accusés « d'être des *Frères Musulmans* ayant des velléités contre-révolutionnaires ». (Zoubir 2008, § 3)

Les Ibadites professant un courant islamique sont eux aussi accusés par Kadhafi de *Frères musulmans* à chaque fois qu'il s'attaque à eux. Et de toutes manières, il a décrété qu'il n'y a pas de rite dans l'Islam.

Dans sa lettre qu'il envisageait d'adresser à Kadhafi, Saïd Sifaw Mahroug écrivait à ce dernier :

« Ceux qui appelaient à la reconnaissance de l'ibadisme, comme Ali Maamar et les autres, n'ont jamais eu de penchants berbères, mais vous avez mis une loi toute prête : celui qui appelle à la renaissance du patrimoine ibadite, il appelle au berbérisme, il utilise l'Islam pour convaincre de sa berbérité. C'est ainsi que la première campagne d'épuration avait visé l'ibadisme plus que toute autre chose dans le discours des "cinq points" (*niqat al-xams*) avant de se prolonger pour viser même ceux qui n'ont de relation avec l'Islam

que "la prière sur le prophète"⁷¹⁷ : chaque montagnard (*jebaili*), même s'il est de tendance marxiste, il est accusé jusqu'à ce que son innocence soit prouvée. Et il n'a pas d'autre moyen pour le prouver que par l'adhésion aux services de renseignement, les informateurs ou le réseau des prostitués⁷¹⁸ qui sont maintenant légion. Et grâce à leur prostitution ils sont devenus millionnaires, et vous les connaissez mieux que moi ». (Lettre manuscrite de Sifaw, p. 22)

Le discours / prêche de Kadhafi à la mosquée de Jadu le 11 juillet 1980, qui était une attaque en règle de l'ibadisme au cœur d'*Adrar n Infusen*, témoigne de l'hostilité qu'avait Kadhafi envers les Ibadites et de la confusion, peut-être à raison, qu'il entretient entre ibadisme et berbérisme. (Cf. V.2.2)

3.1.1. Le cas d'Ali Yahya Maammar

Ali Yahya Maammar est né en 1919 à Tkout, un village près de Nalut. Auteur de plusieurs ouvrages sur l'ibadisme⁷¹⁹, il a également écrit de nombreux articles parus dans des journaux et a composé de la poésie. Très jeune il a été à l'école coranique et a étudié auprès du cheikh Abdullah ben Masoud al-Barouni et cheikh Aïssa ben Yahya al-Barouni à *Adrar n Infusen*, avant de se rendre à Djerba pour approfondir ses connaissances dans l'ibadisme. Les échos du mouvement réformateur dirigé par l'imam Cheikh Bayyoud⁷²⁰ à Guerrara au Mzab, encouragèrent Ali Yahya Maammar à s'y rendre en 1937. Il fait connaître ses poèmes, ses chants magnifiques et intemporels et ses talents littéraires dans les cercles littéraires de Guerrara où « il a participé activement à leurs associations culturelles et à leurs sessions intellectuelles, laissant une empreinte encore visible aujourd'hui dans le magazine *Al-Shabab* (La Jeunesse) que l'Institut de la jeunesse publiait à l'époque. Le magazine a connu un grand

⁷¹⁷ « *ṣalat ʿala al-nabbi* », parfois conjuguée à la deuxième personne (singulier ou pluriel selon l'auditoire) de l'impératif est, une expression que les Musulmans utilisent pour introduire leurs propos dans une assemblée. Expression qui existe aussi en berbère : *ṣelli f nnbi* « prie sur le prophète » ou *ṣellit f nnbi* « priez sur le prophète », en kabyle par exemple.

⁷¹⁸ Dans sa lettre, en arabe, Sifaw écrit « silk al-qewwadin ».

⁷¹⁹ Parmi ses ouvrages, notons : *al-ibaḍiyya bayn al-firaq al-islamiyya* « L'ibadisme parmi les équipes islamiques », *al-ibaḍiyya madhab islami muʿtadil* « L'ibadisme est une doctrine islamique modérée », *Samar usra muslima* « Samar est une famille musulmane », *al-fatat al-libiyya wamacakil al ḥayat* « La jeune fille libyenne et les problèmes de la vie », *al-ibaḍiyya fī mawḳib al-tarīx* « L'ibadisme dans la procession de l'histoire », ... *Aljazeera.net*, : <https://ur1s.fr/LatVUI>

⁷²⁰ « Né en 1899 à Guerrara, Ibrahim ibn ʿUmar Bayyud incarne une nouvelle génération d'oulémas ibadites qui s'engagent au début du XX^e siècle dans des trajectoires sociales et intellectuelles inédites, et qui se veulent – à l'instar de leurs confrères sunnites – des réformistes » (Jomier 2023, p. 124).

succès grâce à ses articles critiques, ses poèmes délicats et ses chants mélodieux. Il était également connu pour être un interlocuteur compétent et un débateur libre »⁷²¹. Il s'était impliqué activement dans les activités de ce mouvement. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il a pu rester aux côtés de son professeur, Cheikh Bayyoud. Cela lui a permis « de s'imprégner de ses connaissances et de bénéficier de son expérience »⁷²². Ce dernier ayant observé le jeune étudiant et ayant repéré ses « talents exceptionnels », il lui confie l'enseignement de certaines matières. Les sept années qu'il passe à Guerrara lui ont apporté beaucoup de connaissances et une grande expérience.

En 1944, il retourne à Nalut, son pays natal, pour enseigner et prêcher. Il rejoint le secteur de l'éducation et il fonde un périodique « al-yarae » qui a cessé de paraître au bout de trois numéros. Il est devenu inspecteur de langue arabe pour les districts occidentaux de la Tripolitaine, puis directeur adjoint de l'éducation, de 1967 à 1969, avant de rejoindre le département de la planification et du suivi au ministère de l'Éducation à Tripoli où il s'est installé avec sa famille. À Tripoli, il fonde l'association *Al-Fath* et une école, puis une mosquée, qui porte le même nom et il y organise des cercles d'étude autour de l'ibadisme. Sa célébrité acquise par son activité et sa prolifique production littéraire, qui porte essentiellement sur l'islam et particulièrement l'ibadisme, lui a valu son arrestation par le régime de Kadhafi en 1973. En effet, en mai 1973, quelques semaines après le discours de Zouara et la proclamation de la « révolution culturelle », Ali Yahya Maammar est arrêté par le régime de Kadhafi. Mohamed Yahya Maammar, fils d'Ali Yahya Maammar, raconte l'arrestation de son père à Fathi Fadhili⁷²³ qui lui a demandé un témoignage en prévision de la publication de son livre *ğudur al-şirae fi Libya* « Les racines du conflit en Libye » :

« Emprisonné à la prison *al-ħiřan al-aswed* [Cheval noir], à Bab Ben Ghchir, à Tripoli, où il a été détenu dans la section n° 3, l'une des ailes de la prison. Les gardiens lui ont rasé la barbe, qui n'avait jamais été coupée depuis qu'elle avait poussé, sur ordre de Kadhafi lui-même, qui savait que cela lui causerait un préjudice psychologique, car les ibadites, comme la plupart des courants islamiques, considèrent que se raser la barbe est interdit. Ce qui les a poussés à agir ainsi (c'est-à-dire à raser la barbe) est un petit livret publié par mon père, que Dieu ait son âme, intitulé *muslim walakin yuħliq wa yudaxin* « Musulman

⁷²¹ *Al-maktaba al-saeidiya* : <https://alsaidia.com/node/8>

⁷²² *Ibid.*

⁷²³ Dr. Fathi Al-Fadli professeur à la Faculté d'éducation de Tripoli, Conseiller auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, écrivain, militant politique et animateur d'une émission sur la chaîne satellite *Al-Tanasuh*.

mais il se rase et il fume ». Bien que mon père ait été entouré de toute l'attention et du plus grand respect de la part de tous les détenus, et même des militaires chargés de leur surveillance, son âge et son état de santé ne lui permettaient pas de rester en détention. De nombreux enquêteurs et inspecteurs ont considéré son arrestation comme un scandale pour le régime, et non comme une insulte ou un affront à mon père. Le régime a été contraint de le libérer au bout de sept mois. Lorsqu'il est rentré chez lui, le ministre de l'Intérieur (de l'époque), Al-Khuwaylidi, lui a demandé de venir à son bureau et lui a présenté ses excuses en disant : "Par Dieu, cheikh, nous ne vous visions pas, nous avons commis une erreur à votre égard". L'excuse fut pire que le délit.

La souffrance endurée par le cheikh n'était pas due à son arrestation, ni à celle de son fils, de son neveu et de certains de ses proches, ni à l'arrestation du Dr. Amr Khalifa al-Nami, son élève, son ami et l'un de ses plus proches, mais plutôt dans les harcèlements dont il était victime de la part d'un certain Hassan Ashkal, qui empêchait le cheikh de sortir de son bureau pendant le mois de Ramadan et exigeait de lui d'écrire quelque chose pour la révolution⁷²⁴. Le cheikh a refusé à plusieurs reprises, et la gravité de sa "crise" (essoufflement) ne faisait qu'accroître ses souffrances. Ses amis et ses proches ont eu pitié de lui et ils l'ont "contraint" de satisfaire aux exigences de la "révolution" et il a donc écrit des articles destinés à glorifier et à promouvoir la "révolution". Cependant, quiconque les examine attentivement sera certain qu'ils ont révélé la corruption du régime de Kadhafi »⁷²⁵.

Fathi Al-Fadhili présente Ali Yahya Maammar comme l'un des « grands noms amazighs libyens » dans une note publiée sur le site du *Centre du martyr Ahmed Ahwas pour les études* en février 2025.⁷²⁶

Après sept mois de prison et beaucoup de souffrances, il est libéré mais placé sous étroite surveillance. La mosquée où il donnait ses cours (la mosquée *Al-Fath* à Tripoli) a été attaquée. Il a passé le reste de sa vie subissant les harcèlements du régime. Le 16 novembre 1979, il signe un article paru dans l'hebdomadaire *al-Ushbu' al-siyassi* « la semaine politique », intitulé "*wa 'æeddu lahum"aw al-caeb al-muselleh* « "et ils leur ont préparé" ou le peuple armé ». Dans cet article, le vieux cheikh justifie, par la religion, la nécessité de s'armer

⁷²⁴ C'est la « révolution » de Kadhafi. Autrement dit, on exigeait du prisonnier de rédiger quelques chose e faveur du régime de Kadhafi et de sa « révolution ».

⁷²⁵ Abdullah Al-Aqil, *Ikhwan Wiki*, <https://urls.fr/xCu6cZ>

⁷²⁶ « Grands personnages amazighs libyens : le cheikh de la montagne. Le vénérable cheikh Ali Yahya Muammar », par Fathi Al-Fadhili, *Centre du martyr Ahmed Ahwas pour les études*, 1^{er} février 2025 : <https://urls.fr/E8tPCq>

et fait ainsi « l'éloge » du projet de Kadhafi d'armer le peuple (cf. Annexe V- 12). Le 15 janvier 1980, il décède par une crise cardiaque.

Fathi Al-Fadhili conclut en disant que « la source de cette famille généreuse ne s'est pas tarie, puisqu'elle a donné deux autres martyrs, Khaled Ali Yahya Maammar et Yahya Ali Yahya Maammar, les frères du défunt Mohamed⁷²⁷. Ils ont été parmi les martyrs de l'opération de mai 1984, à la suite de quoi le régime a démoli leur maison dans la ville de Nalut et arrêté leurs autres frères, Hassan, Farid, Abdullah et Issa. C'est ainsi que cette famille noble et précieuse a sacrifié sa vie, ses paroles et son argent pour la cause de Dieu et de la patrie ». ⁷²⁸

3.1.2. Le cas de Omar Nami

Né en 1941 à Nalut et ayant grandi dans une famille conservatrice attachée à l'Islam, Omar Nami⁷²⁹ a étudié auprès de nombreux cheikhs, notamment cheikh Ali Yahya Maammar. Diplômé de langue arabe à l'université de Benghazi en 1962, il s'est rendu en Égypte en 1963 pour poursuivre ses études supérieures, mais il a très vite quitté ce pays (1965) de peur qu'il soit arrêté suite aux vagues d'arrestations dans les milieux des *Frères musulmans* auxquels s'était attaqué Jamal Abdel-Nasser. En 1966, il a réussi à obtenir une bourse pour poursuivre ses études en Grande-Bretagne où il obtient son diplôme de PhD à l'université de Cambridge en 1971, avec une thèse intitulée *Studies in Ibādism* « Études sur l'ibadisme ». ⁷³⁰ Francesca Ersilia estime que cette thèse « est une pierre angulaire de la recherche sur le dogme et le droit *ibādite* ». La spécialiste des sciences islamiques note que dans le chapitre de cette thèse sur la jurisprudence, Nami « réfute la théorie de Schacht⁷³¹ selon laquelle le droit *ibādite* dériverait des écoles sunnites, en montrant que les *ibādites* ont contribué au processus de formation du

⁷²⁷ Mohamed Ali Yahya Mouammar est le fils d'Ali Yahya Maammar. Il avait été emprisonné avec son père en 1973, il a été acquitté par le tribunal et libéré, puis arrêté le jour même où il a été rejugé avec un groupe de ses camarades et condamné à quinze ans de prison. Cette peine a été commuée en prison à vie. Il a réussi à s'échapper de prison et à rejoindre les forces de l'opposition, où il a participé à la création du *Front national pour le salut de la Libye* (FNSL) en Égypte en 1981. Il a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du parti jusqu'à devenir, en 1992, président du bureau permanent et membre de l'instance dirigeante. Le martyr était un écrivain créatif qui s'est illustré dans la lutte contre l'injustice et le renversement des oppresseurs. Il est décédé le 7 juillet 1994, après une vie consacrée au dévouement, au don de soi et à la lutte, et a été inhumé dans la ville de Lexington, dans l'État du Kentucky aux USA. <https://urls.fr/E8tPCq>

⁷²⁸ « Grands personnages amazighs libyens : le cheikh de la montagne. Le vénérable cheikh Ali Yahya Muammar », par Fathi Al-Fadhili, *Centre du martyr Ahmed Ahwas pour les études*, 1^{er} février 2025 : <https://urls.fr/E8tPCq>

⁷²⁹ Son nom est transcrit également « 'Amr Khalīfa Ennami (al-Nāmī) » ou « Amr al-Nami ».

⁷³⁰ <https://alsaidia.com/node/334>

⁷³¹ Joseph Schacht, de son nom complet Joseph Franz Schacht, est un islamologue germano-britannique.

droit islamique, en élaborant leur propre système juridique qui se distingue à maints égards du système sunnite ». (Ersilia 2019, § 12)

Après le coup d'État du 1^{er} septembre 1969 en Libye, il écrit un article intitulé « Paroles pour la révolution », publié dans le journal *al-Tawra* le 4 novembre 1969. « Il y exposait les raisons de la révolution et la mission de l'armée, une mission exceptionnelle, nécessaire et limitée, qui serait suivie de la remise du pouvoir au peuple qui choisirait un système politique et social pour la période à venir ». Dans cet article, Omar Nami énumère les différents courants politiques présents en Libye qui sont, dans l'ordre d'importance : les nationalistes arabes, les baasistes, les nassériens, les communistes et les islamistes. Pour lui, ces différents courants idéologiques qui tiennent à leurs spécificités « doivent avoir toute latitude pour exprimer leurs idées et les présenter sous toutes les formes légitimes qu'ils choisissent ». Il estime également qu'il y a intérêt à tirer profit de l'expérience de tous ces groupes à l'échelle individuelle dans l'appareil administratif de l'État, « tout en évitant de donner à l'un d'entre eux l'accès à tous les postes clés qui lui permettraient d'utiliser les ressources de l'État à ses propres fins ». Dans ce long article sur la révolution et l'Islam, « il a également affirmé que l'Islam est à l'origine et à la base des événements de réforme souhaités en Libye. Il n'y a pas d'autre doctrine en Libye que celle de l'Islam ». ⁷³² (Cf. Annexe V-13)

Omar Nami rentre en Libye en 1971 et il est affecté pour enseigner à l'Université de Benghazi et en 1972 il est transféré à l'Université de Tripoli. Il a été arrêté en 1973 après le discours de Kadhafi à Zouara et le lancement de sa révolution culturelle. Pendant sa détention en prison, il compose plusieurs poèmes et écrit son ouvrage *ḍahirat al-nifaq fi 'iṭar al-mawazin al-islamiyya* « Le phénomène de l'hypocrisie dans le cadre des équilibres islamiques », publié par la Maison salafiste au Koweït en 1979. Libéré à la fin de l'année 1974, en 1975 il est écarté de l'Université de Tripoli et détaché auprès de l'*Association islamique de prédication* qui l'envoie enseigner la langue arabe et les études islamiques à l'université du Michigan, à Ann Arbor aux USA. Durant son séjour américain, il publie un certain nombre de livres, notamment *aḡwibat eulama' Fezzan* « Réponses des érudits du Fezzan » et *al-ṛadd eala ḡmie al-muxalafin* "Réponse à tous les contrevenants". En 1979 il est envoyé au Japon, toujours pour une mission d'enseignement. Mais en 1980, il abandonne son travail d'enseignement et retourne dans son pays natal, Nalut, pour s'occuper de ses parents âgés, tout « en gardant un

⁷³² Ramiz Ramadan Al-Nuwaisri, *Centre du martyr Ahmed Ahwas pour les études* : <https://urls.fr/B3Hjps>

troupeau de moutons dans son village de montagne ».⁷³³

Il a été de nouveau arrêté en 1982, sans qu'aucune accusation ne soit portée contre lui. À la suite des événements de mai 1984, les services de sécurité de Kadhafi ont démoli sa maison à Nalut. Plus tard, des informations ont circulé selon lesquelles il aurait été torturé à mort en prison.

Aussi bien pour Ali Yahya Maammar que pour Omar Nami, il est clair qu'il n'y a rien dans leurs œuvres ou dans leurs actions et positions qui renvoie à l'amazighité. Leur centre d'intérêt est la question religieuse islamique, avec un intérêt particulier à l'ibadisme. Ils semblent également avoir des convictions politiques et ne pas adhérer à l'« idéologie » de Kadhafi, ce qui leur a valu la colère de Kadhafi.

Saïd Sifaw Mahroug, l'autre symbole des Amazighs de Libye, qui, tout comme Ali Yahya Maammar et Omar Nami, a été victime du régime de Kadhafi, a tenu à exprimer à Kadhafi le fond de sa pensée au sujet de l'ibadisme. Dans sa lettre qu'il envisageait d'envoyer à Kadhafi mais qu'il n'avait pas achevée avant son décès, il donne comme exemples les cas des deux Ibadites victimes de Kadhafi :

« Feu Ali Maammar et feu Omar Nami, s'ils étaient originaires de la montagne de Nafusa, ils ne sont pas pour autant Berbères. La question berbère ne les concerne pas, ni eux, ni d'autres, peu connus, qui ne cherchent qu'à faire reconnaître l'ibadisme comme une doctrine islamique. Ce sont eux qui, après le renversement de la monarchie précédente, ont publiquement affirmé que leur complexe résidait dans ce qui suit : les ibadites (terme peu connu du grand public, mais plutôt exprimé par le terme "kharijites" ou "juifs") sont contestés par la majorité malékite qui les considère plutôt des Kharijites non musulmans, ce qui est une impression populaire. Feu Ali Maammar, d'abord pour faire croire qu'ils étaient musulmans et que "Ibadites" ne signifiait pas "Berbères". Car des Berbères ont combattu les Ibadites au début de l'avènement de l'Islam, comme les Berbères de "Wafjuma"⁷³⁴ qui ont attaqué la mosquée de Kairouan et y ont attaché leurs chevaux, ...

Quant à feu Omar Nami, dont vous avez longuement parlé à maintes reprises, il cherchait seulement – ce qu'on appelle en mathématiques – le plus grand dénominateur commun. C'était un Frère musulman "moderne". Lui aussi, la question berbère n'était pas sa

⁷³³ *Who is Amr Al-Nami ?* « Qui est Amr Al-Nami ? », par Safa Alharathy, *Libya Tribune*, 18 septembre 2017. <https://urls.fr/Mw9qd3>

⁷³⁴ Transcrit aussi « Warfajuma » ou « Ouarfajouma » est une sous-tribu berbère des Nefzaoua. Elle était à la pointe de la révolte berbère contre les Omeyyades dans les années 740. (*Wikipédia*)

préoccupation. Il voulait dire : "Laissons tomber l'ibadisme et le malikisme, nous sommes tous Musulmans". Pour le confirmer, il a choisi un personnage des Infusen, à savoir Abou Tahar Ismaïl al-Jitali, et a vérifié l'un des passages de son livre "Qanater al-Khayrāt". Et ce *Qanater al-Khayrāt* est le plus simple qu'al-Jitali ait écrit en termes de compréhension. Quant à la classification, al-Jitali n'a jamais mentionné le terme ibadite dans ce livre. Il était occupé à discuter d'Abou Hamid al-Ghazali, et al-Ghazali était un Arabe sunnite *ash'arite* d'origine persane ». (Sifaw Mahroug, Lettre manuscrite, p. 29)

Sifaw pouvait multiplier ses exemples pour montrer à Kadhafi qu'il était raciste et qu'il ne cherchait qu'à trouver des alibis pour s'attaquer à ces Berbères qu'il considère pourtant comme de « vrais Arabes ». Il lui précise alors qu'il ne s'est intéressé, dans sa Lettre, qu'à ces deux personnes décédées qui étaient victimes d'une idée préconçue selon laquelle « tant que ceux-là et leurs semblables parlent d'ibadisme et d'islamisme⁷³⁵, ce sont des Berbères se cachant derrière l'Islam ». Pour Sifaw, il s'agit là d'une idée préconçue et fausse. En réalité, Ali Yahya Maamar et Omar Nami

« affirment que l'Islam abolit (c'est-à-dire annule) ce qui l'a précédé, que la langue arabe est la langue de la religion et du monde, et que l'Islam est à la fois religion et monde, et d'autres principes encore chers aux fondamentalistes islamistes. Il est bien connu que les islamistes de toutes les régions du Maghreb, ibadites et malékites, comptent parmi les mouvements intellectuels et politiques les plus hostiles à la question berbère. Cela signifie que je suis, moi aussi, le plus hostile à leur égard. Ma génération d'écrivains berbères dit : *Win k-ibeddlen s yibiw, beddel-it s ycem*, autrement dit « Quiconque t'échange par une fève, échange-le par son épluchure »⁷³⁶. Cependant, je dois ajouter que ce groupe, éliminé physiquement, est celui qui peut exprimer ce qu'on appelle l'arabité des monts Nafusa, si seulement leur projet n'a pas été étouffé. Vous auriez appris que dans cette montagne, la première université scientifique et de langue arabe ait été fondée. Dans un village aujourd'hui oublié, *Itermisen* ou *Tarmisa*, est né l'homme de son temps qui s'appelle Abou Moussa Aïssa al-Tarmisi qui a fondé cette université, qui a formé des érudits de la langue arabe dans les diverses sciences de son époque, avant la fondation d'al-Azhar ou d'al-Qayrawan. S'il existait une volonté de quête de la vérité, ce seraient ceux-là qui défendent l'arabité de la montagne, et non cette bande d'ignorants qui exploite l'arabisme pour écraser une langue berbère qui résiste à la mort et à l'extinction.

⁷³⁵ C'est le terme « islamiyya » en arabe que nous avons traduit par « islamisme » : *yataheddatani əala al-ibadiyya wa al-islamiyya*.

⁷³⁶ L'usage de ce proverbe kabyle par Sifaw témoigne sa culture pan-berbère.

Ces deux exemples me permettent de conclure que vous ne croyez pas au nationalisme arabe comme Jamal Abdel Nasser. Si ce dernier était encore en vie et a entendu parler de ces purges contre des individus de l'envergure d'Ali Maammar ou d'Omar Nami, il vous aurait immédiatement désavoué ». (Sifaw Mahroug, Lettre manuscrite, p. 29-30)

C'était une occasion pour Sifaw de livrer à Kadhafi sa vision de l'Islam et de ses défenseurs, quelle que soit leur doctrine, et leur position par rapport à la question amazighe.

3.2. Saïd Sifaw Mahroug, symbole de la résistance amazighe, victime du régime de Kadhafi

En février 1979, le penseur, poète et écrivain amazigh Saïd Sifaw⁷³⁷ Mahroug a été la cible d'une tentative d'assassinat lors d'un « accident » de circulation attribué aux services du régime de Kadhafi. C'était « sur la route de Garji, devant la pharmacie Garji à Tripoli. Alors qu'il sortait de sa voiture pour se rendre à la pharmacie afin d'acheter des médicaments pour son fils, une voiture venant en sens inverse a foncé sur lui et l'a percuté de plein fouet, lui causant de graves blessures qui l'ont laissé paraplégique le restant de sa vie. Cet accident a marqué un tournant tragique dans la vie de Saïd Sifaw, une des figures intellectuelles et culturelles les plus en vue de la lutte pour l'identité amazighe en Libye. Malgré son état de santé difficile après l'accident, il est resté fidèle à ses convictions et à sa vision intellectuelle jusqu'à sa mort ». ⁷³⁸ C'est dans une clinique de Sfax, en Tunisie qu'il décède le 27 juillet 1994.

En 2014, le journal arabe *Al-Wasat* écrivait au sujet de Sifaw :

« La biographie et la vie de Mahroug sont jalonnées de nombreuses tragédies, à commencer par un accident suspect survenu à Tripoli, la capitale, après avoir reçu des menaces personnelles de Mouammar Kadhafi. Il fut intentionnellement percuté par une voiture alors qu'il sortait de son véhicule, causant de graves blessures physiques au poète. Cet accident délibéré résultait du rejet par Mahroug du racisme et de l'intolérance

⁷³⁷ Sifaw/asifaw veut dire, selon nombreux Amazighs que nous avons interrogés, la source de la lumière (faiseur de lumière). Il pourrait venir de la racine « fw » (lumière) à laquelle il a été rajouté le factitif « s » [s + fw]. A Jadou (Fssatou), il est prononcé « Ssifaw » (avec une tension sur le « s ») et viendrait du verbe « ssifew », utilisé dans la variante amazighe de cette région, qui signifie « éclairer ».

⁷³⁸ « Saeed Sifaw... Tentative d'assassinat », *Tinussan* : <https://tinussan.com/?p=4937>

imposés par Kadhafi pendant ses quatre décennies de régime autoritaire. »⁷³⁹

Le même *Al-Wasat* rapporte que l'écrivain Muhannad Banana qui s'est intéressé à l'œuvre de Sifaw trouve que les poèmes de ce dernier « portent un grand fardeau historique et rhétorique qui doit être pris en compte et dont les mystères doivent être déchiffrés ».

Ses qualités littéraires sont reconnues dans le monde intellectuel et littéraire depuis les années 1960. Il a surtout écrit de la poésie qui « se caractérise par une tonalité humaniste. Elle reflète la diversité et l'étendue de sa culture, représentant un courant moderniste fondé sur des visions oniriques, des connaissances ésotériques et l'éveil des rythmes intérieurs »⁷⁴⁰. Il a été membre de l'*Association des écrivains et auteurs libyens* et a été un excellent journaliste et est l'auteur de plusieurs articles littéraires, politiques et culturels dans divers journaux. Il a publié des ouvrages de littérature (contes, poésie) en langue arabe mais certaines de ses œuvres sont restées inédites et d'autres inachevées.

C'est sa lecture du livre *Tarix al-fath al-ʿarabi fi libya* « Histoire de la conquête arabe en Libye », de Cheikh al-Tahir Ahmed al-Zawi, « qui a éveillé sa conscience historique et sa conscience de la nation libyenne purement amazighe »⁷⁴¹.

Saïd Sifaw Mahroug « est considéré par les Amazighs de Libye comme l'un des pères du Mouvement amazigh et un symbole de la résistance amazighe ». Il n'a jamais renoncé à ses idées et convictions, aussi bien sous le régime de la monarchie que sous celui de Kadhafi. Il a été l'un des rares intellectuels à défier Kadhafi et son régime. La lettre qu'il envisageait de lui adresser et qu'il n'a pas pu achever avant son décès illustre le courage de l'homme, la force de ses convictions et sa détermination. Ce qui expliquerait l'acharnement de Kadhafi contre lui. Nous avons eu l'occasion de poser la question à Fathi Bouzakhar, président du *Congrès national amazigh libyen* (2011-2013), Directeur général du *Centre libyen pour les études amazighes*⁷⁴² à Tripoli (2016-2025), pour savoir ce que représente pour lui Saïd Sifaw ainsi que ce qu'il a apporté pour l'amazighité, voici ce qu'il nous a répondu :

⁷³⁹ Lina al-ʿemmari, *Saïd al-Maahruq : ruh barbaariyya tarfuḍ al-nisyan* « Saïd Mahroug : un esprit berbère qui refuse l'oubli », *Al-Wasat*, Le Caire, le 27 septembre 2014 : <https://urls.fr/-tPqml>

⁷⁴⁰ « Saïd Sifaw... Tentative d'assassinat », *Tinussan* : <https://tinussan.com/?p=4937>

⁷⁴¹ *Al-Jazeera.net*, 3 mars 2006 : <https://urls.fr/s2d-jR>

⁷⁴² *Ammas alibi n tizrawin n tmaziyt* « centre libyen des études amazighes », créé en 2014 par la décision n° 247 du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique libyen. Site Internet du Centre : <https://tamazight.edu.ly/ta/tamazight/>; sa page Facebook : <https://urlr.me/tWeXE3>

« Saïd Sifaw est une nation. C'est un révolutionnaire qui a défendu les droits de tamazight et des Imazighen en Libye. Il a essayé de préserver la langue amazighe à travers ses histoires écrites en tamazight et en arabe. Il a également reflété avec ses poèmes les plaies émotionnelles des Imazighen ainsi que l'injustice, l'oppression contre eux. Il a su interagir avec d'autres Amazighs en dehors de la Libye ». (Ferkal 2021, p. 448)

Pour Ahmed Dougha, vice-président du parti *Libou*, « Saïd Mahroug est le père spirituel du mouvement amazigh en Libye. C'est lui qui a allumé la flamme de la lutte amazighe. Il est issu de la langue amazighe en Libye ». Mais la renommée de Sifaw va au-delà des milieux militants libyens et dépasse les frontières de la Libye. Ali Harcherras, un des militants de la première heure de la cause amazighe au Maroc, dit :

« C'était le seul militant amazigh libyen dont je connaissais la biographie. Je connaissais aussi son visage grâce à ses photos qui illustraient les articles de presse qui me parvenaient. J'ai lu quelques-uns de ses poèmes. Ils étaient en arabe. Je ne me rappelle plus si c'étaient des traductions ou des textes composés en arabe ». (Entretien avec Ali Harcherras, Paris/Goulmima avril 2025)

Hacène Hirèche⁷⁴³, un universitaire kabyle vivant en France et impliqué dans les luttes amazighes et démocratiques depuis les années 1970, connaît Saïd Sifaw :

« Said Sifaw est un poète en tamazight et en langue arabe. Son identité et l'histoire de son peuple sont ses thèmes majeurs. Il a sacrifié sa vie pour sa culture. Il a été victime d'un attentat perpétré par les services libyens et je me rappelle que nous avons réagi par des tracts, des articles de journaux et autres dénonciations. Nous avons tout fait pour que le crime commis à huis clos soit dévoilé. C'était un moment plein d'émotions. Il était un homme sensible, courageux et toujours curieux d'en savoir toujours plus. Kadhafi voulait à tout prix faire taire cette voix libyenne de l'amazighité.

Pour les poèmes de Sifaw, j'en connais quelques morceaux et notamment le poème

⁷⁴³ Militant des droits de l'Homme, il rejoint le parti d'opposition du FFS à l'époque du parti unique en Algérie avant de passer au RCD en 1989. Il a fait partie de la quasi-totalité des initiatives prises par l'immigration algérienne en France en faveur de la démocratie en Algérie. Il a été notamment un militant berbère et il a administré la coopérative *Imedyazen* à Paris. Il avait assuré pendant plusieurs années des cours de langue et de civilisation berbère à l'Université Paris VIII.

chanté *ayerrabu*⁷⁴⁴ (le bateau). Je crois me souvenir que c'est un texte "haraga"⁷⁴⁵ avant l'heure ». (Entretien avec Hacène Hirèche, Paris mai 2024)

Ferhat Mehenni, artiste et homme politique kabyle, qui a mis en musique deux des poèmes de Sifaw qu'il a chantés au début des années 1980, affirme qu'il ne connaissait pas « d'acteur culturel ou politique amazigh libyen avant Sifaw », et c'est le cas de l'ensemble des milieux militants kabyles aussi bien en Kabylie qu'en France où la mouvance amazighe était active.

« C'est après lui que j'ai eu l'occasion de rencontrer d'autres militants amazighs libyens à Imedyazen à Paris. Et c'est lui qui avait diffusé l'information de l'existence de cette coopérative et avait invité des compatriotes libyens à s'y rendre.

L'acharnement du pouvoir de Kadhafi sur lui était dû au rôle politique qu'il jouait dans l'éveil des consciences des Amazighs de Libye. Il était le pivot central de toute la mouvance culturelle et militante amazighe de Libye ». (Entretien avec Ferhat Mehenni, le 6 juillet 2022 à Paris)

Ecrivain, poète et penseur, Saïd Sifaw Mahroug est né le 18 avril 1946 à Jadu, une ville amazighe d'*Adrar n Infusen*. Considéré comme « berbériste »⁷⁴⁶ par le régime de Kadhafi, c'est très jeune, alors que la Libye était sous le régime de la monarchie senoussie, qu'il a commencé sa lutte. Il était déjà confronté à l'injustice de la monarchie libyenne : il fut privé de sa bourse qui lui a été retirée alors qu'il était en Égypte pour effectuer des études de médecine qu'il a dû abandonner. Il raconte dans sa lettre à Kadhafi que

« un jour de 1967, au Caire, nous nous sommes réunis en tant qu'étudiants libyens et j'avais pris la parole pour contester l'époque monarchique ; le lendemain, mon nom est affiché dans une liste des étudiants à qui la bourse d'études a été suspendue. Et le conseiller de l'ambassade, Khalifa al-Mountassir, m'avait dit que j'allais être privée de

⁷⁴⁴ Le poème *Ayerrabu* de Sifaw chanté par l'artiste Ali Afdis, originaire de Zouara. Vidéo de la chanson avec le texte du poème transcrit en langue amazighe et traduit en français. Dans *Chroniques Berbères* : <https://urls.fr/qITSyK>

⁷⁴⁵ « haraga » ou *herraga*, est un terme arabe dérivé de la racine « ḤRQ » qui signifie « brûler ». Et « haraga », prononcé *herraga*, signifie « brûleurs » et attribué à ceux qui traversent illégalement les frontières. Et ce sont généralement ces migrants nord-africains qui traversent la Méditerranée sur des barques de fortune risquant leurs vies pour atteindre les côtes sud-européennes.

⁷⁴⁶ Si dans l'absolu « berbériste » est plutôt une qualification positive et valorisante, notamment du point de vue des milieux militants amazighs, ce n'est pas le cas pour le régime libyen. En effet, pour ce dernier - ou tout autre régime en place en Afrique du Nord -, « berbériste », et plus généralement « berbérisme », présente, selon ces régimes, une menace à l'unité nationale et aux valeurs qui font la nation telle qu'ils la définissent, autrement dit arabe et musulmane.

bourse si je ne signais pas un protocole déjà rédigé qui stipule que je prête allégeance au roi qui est, comme il me l'a soutenu, caché dans la tenue du portier du bâtiment. Puis il me pointe avec un pistolet posé sur son bureau. Et j'ai, bien entendu, préféré renoncer à la bourse que de signer le protocole. Sur ce, je suis revenu en Libye et me suis inscrit à faculté de droit abandonnant ainsi les études de médecine au Caire ». (Sifaw Mahroug, Lettre manuscrite, p. 10)

La radio *Libya Tamazight* (Tripoli) a consacré le 28 juillet 2025 une émission⁷⁴⁷ en hommage à Saïd Sifaw et l'a présenté comme un martyr de l'amazighité. Un martyr parmi ceux qui se sont battus par le verbe : *Llan wid yettharaben s wuzzal, llan wid yettharaben s tawalt. Sifaw yħureb s tutlayt* « Y en a qui se battent par les armes, y en a qui se battent par la parole. Sifaw s'est battu par le verbe ». L'un des journalistes qui ont préparé et animé cette émission a rappelé, à cette occasion l'une des paroles de Sifaw, par ailleurs dite dans sa Lettre : *Ana amaziyi faqaṭ, al-amaziyya hiyya diyyanati. Wa al-amaziyi la yumkinuhu an yakun illa tawriyan* « moi, je suis amazigh seulement, Tamazight est ma religion. Et l'Amazigh ne peut être que révolutionnaire »⁷⁴⁸.

Avec l'arrivée de Kadhafi au pouvoir, suite au coup d'État de 1969, Saïd Sifaw a continué à défendre ses idées et à les assumer publiquement. Sans aucun doute, Sifaw restera cette légende berbère de Libye et l'un des symboles de la lutte amazighe. Il est un exemple pour tous les Amazighs de Libye qui se battent pour leur identité et leur liberté.

En 1969, juste après le putsch des militaires, Sifaw publie deux articles dans le quotidien libyen (en arabe), *Al-Maydan*. Le premier, le 26 octobre 1969, intitulé *Tawrat al-aqellid Masinisa* « La révolution de l'Agellid⁷⁴⁹ Massinissa », dans la rubrique *Ṣafaḥat min tarix al-tawarat al-libiyya* « Pages de l'histoire des révolutions libyennes » ; le second, publié le 9 novembre 1969, intitulé *Sulayman al-Baruni : al-ṛaḡul al-ladi ṣnaea axṣab fatarat tarixuna al-ḥadit* « Souleïman Al-Barouni : l'homme qui a fait les périodes les plus fertiles de notre histoire moderne ».

⁷⁴⁷ Emission spéciale – À la mémoire du veilleur de la nuit solitaire : En commémoration du décès de l'écrivain, auteur et militant amazigh Saïd Sifaw Mahroug, *Libya Tamazight* (FB), 28 juillet 2025 : <https://urls.fr/pUtHMs>

⁷⁴⁸ Émission *Libya Tamazight*, « En commémoration du décès de l'écrivain, auteur et activiste amazigh, Saïd Sifaw Mahroug », le 28 juillet 2025, minute 1:28:05 : <https://urls.fr/pUtHMs>

⁷⁴⁹ « Terme pan-berbère, attesté dans tous les dialectes à l'exception du touareg [...] La signification est partout celle de "roi", avec des connotations de puissance marquées : il s'agit souvent d'un "monarque très puissant", parfois même de "Dieu" (sens très courant dans la poésie religieuse) » (Chaker et Camps, 1985).

Dans son article consacré à la révolution de l'*Agellid* Massinissa, Sifaw reproche aux Libyens leur ignorance, et surtout leur mépris, de leur histoire ancienne. Il explique, par exemple, que la figure de Massinissa a été largement négligée, alors que ce roi a initié une véritable révolution politique et intellectuelle en « Libye ». Ce dernier a unifié les tribus pour fonder un État. Dans le même article, il évoque deux autres figures historiques amazighes : Yugerten⁷⁵⁰ et Sifax⁷⁵¹. Il les considère comme des héros de l'histoire libyque/libyenne. Selon Sifaw, leurs révolutions étaient profondément politiques. Il insiste sur le fait qu'ils n'étaient pas des fanatiques, contrairement à la manière dont les décrivent certains auteurs libyens contemporains, souvent influencés par l'arabisme, qui réduisent l'histoire libyenne préislamique aux dominations romaine, phénicienne et autres. (*Al-Maydan*, 26 octobre 1969, p. 4)

Dans le second article, Sifaw voit en Slimane Barouni un véritable héros national, un « moudjahid » au sens strict du *djihad* – autrement dit la guerre sainte des Musulmans contre les mécréants –, car il a dirigé la résistance armée à la tête des *moudjahidines* de Tripoli contre les Italiens. Il ajoute qu'il a contribué à diffuser la pensée islamique en publiant des articles appelant au *djihad* contre les Italiens et les Français. Barouni a également fondé un journal, *Al-Asad Al-Islami* « Le Lion islamique », et a appelé à la création d'un parti politique pour défendre l'Islam qu'il avait proposé de nommer « Parti de défense de la religion ». Il note que Barouni était profondément attaché à l'unité nationale et qu'il avait œuvré à résoudre les conflits ethniques et religieux qui déchiraient la Libye lors de la pénétration coloniale italienne, notamment entre « Arabes et Berbères » (Sifaw écrit ici « Al-Barbar »). Cet article est une réponse à cheikh Othman Al-Qadafi, propriétaire du journal *Al-Liwa' al-Ṭarabulsi*, qui accuse Barouni de semer la *fitna* « discorde » en Libye. Sifaw dénonce ces accusations, affirmant qu'elles reposent uniquement sur l'origine berbère de Barouni. Il rappelle que ce dernier a toujours combattu la division instaurée par les Italiens entre Berbères et Arabes. Il conclut en affirmant que grâce à la révolution libyenne, les vrais héros comme Barouni et

⁷⁵⁰ Yugerten (ou Yugarthen) est connu dans l'histoire par le nom de Jugurtha : il est l'une des figures emblématiques des Amazighs. Il le plus illustre de tous les Africains qui ont joué un rôle important dans l'histoire de la Berbérie. Chef de guerre aux qualités exceptionnelles, il a réussi à faire du petit royaume massyle "un empire rassemblant sous son autorité la plupart des Berbères du Nord, Numides massyles et masaesyles, et une partie des Gétules" et devient maître de cette grande Numidie. En conflit avec Rome, il perd des batailles vers 105 av. J.C. Bocchus occupe la Numidie occidentale et livre Jugurtha aux Romains qui le jettent dans le cachot du Tullianum. Le 1er janvier 104 av. J.-C., il est étranglé sur ordre de Marius après avoir lutté contre la faim et la soif pendant six jours. (Camps & Chaker, 2004)

⁷⁵¹ Connu sous le nom de Syphax, c'est un chef berbère, « premier souverain masaesyle connu, à l'extrême fin du III^e s. a. C. » (Lassère 2019).

Khalifa Askar sont mis à l'honneur. (*Al-Maydan*, 9 novembre 1969, p. 4)

Condamné au fauteuil roulant, suite à la tentative d'assassinat dont il avait fait l'objet en 1979, il poursuit son combat surtout par l'écriture. Nombre de ses écrits, notamment sa poésie, traitent de l'amazighité. Au moins deux de ses poèmes⁷⁵² ont été interprétés, pendant les années 80, par le groupe kabyle engagé *Imaziyen Imula*, mené par Ferhat Mehenni, une figure emblématique du militantisme amazigh en Kabylie durant les années 1980. C'est en 1976 que le premier poème *Amusnaw* « le savant »⁷⁵³ a été remis à Ferhat à Alger par Youssef Hafyana⁷⁵⁴. Ferhat le met en musique, le chante et l'intègre dans son album *Chants berbères de lutte et d'espoir* paru aux éditions *Imedyazen* à Paris en 1981. La même année, Ferhat Mehenni, le meneur du groupe de musique, se rend en Allemagne pour rendre visite à Saïd Sifaw dans une clinique où il se trouvait pour des soins.

« Je lui ai fait écouter, sur son lit, la chanson *Amusnaw* dont le texte était son poème. Il ne m'avait pas dit si la chanson lui a plu ou non, mais il m'avait dit : *a k-d-rnuy wayed ma tezmerd-as !* "je vais te rajouter un autre [poème] si tu peux le chanter !". Il me lit alors le poème *Nessugem tafsut* "Nous attendons le printemps". Et à la fin du poème, là où il dit *Eğğt Rebbi d Ccitan*⁷⁵⁵ "Laissez Dieu et Satan", il m'a regardé pour voir ma réaction. Mais pour moi, il n'y avait rien d'anormal : agnostique que je suis, non-croyant, cela ne m'avait, bien entendu, pas choqué. Il y avait, en revanche une ambiguïté dans cette phrase : est-ce "laissez Dieu et Satan" ou "Laissez Dieu, il est Satan"⁷⁵⁶ ? » (Entretien avec Ferhat Mehenni, le 6 juillet 2022 à Paris)

Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent (IV.2.1), les paroles de ce poème, comme d'autres poèmes d'ailleurs, composés durant les années 1970, montrent le degré

⁷⁵² Il s'agit du poème *Amusnaw* « le savant » et *Idles-nnwen* « votre culture » interprétés par Ferhat Mehenni du groupe kabyle « Imaziyen Imula » (album « Chants berbères de lutte et d'espoir », éditions *Imedyazen*, Paris, 1981, pour le poème « Amusnaw » et l'album « 20 ans u mazal », éditions *Imedyazen*, Paris, 1983, pour le poème « Idles-nnwen »).

⁷⁵³ Dans l'album du groupe *Imaziyen Imula*, « Amusnaw » est traduit par « sage ».

⁷⁵⁴ Sifaw avait confié ce poème à son ami Youssef Hafyana qu'il avait encouragé à se rendre à Alger pour rencontrer les milieux militants kabyles.

⁷⁵⁵ Dans le poème « Idles-nnwen », titre de la chanson également, il est dit : *Aneft tamacahut n Rebbi d Ccitan* « laissez tomber l'histoire de Dieu et de Satan ». En effet, « anef » est un synonyme de « eġġ » (cf. IV-2.1.). La chanson *Idles-nnwen* « Votre culture » est parue dans l'album « Algérie : 20 ans u mazal ! », aux éditions *Imedyazen* (Paris) en 1983. La chanson sur l'album est intitulée « Idles Nwen » et traduite « Culture et identité ».

⁷⁵⁶ En tamazight « Rebbi d Ccitan » peut, en effet, sous-entendre deux propositions : « Dieu est Satan » ou « Dieu et Satan ». La particule « d » est à la fois la préposition « avec » / « et » ou le présentatif (auxiliaire de prédication) c'est/ce sont. Et comme ce « d » est suivi d'un nom propre, « Ccitan », pour lequel l'état libre et l'état d'annexion sont identiques, les deux lectures : interprétation restent plausibles.

d'engagement et de conviction de Saïd Sifaw. Ses idées exprimées dans sa production littéraire sont aux antipodes de l'idéologie du régime de Kadhafi.

Sifaw a laissé son empreinte sur toute une génération qu'il a marquée. Ceux qui l'ont connu ont encore les souvenirs de ce qu'ils ont vécu avec lui et ce qu'ils ont appris de celui qui avait défié Kadhafi qui avait semé la terreur et dont la violence a ensanglanté la Libye. La militance berbère libyenne a été marquée par cette lettre que Saïd Sifaw tenait à adresser au colonel Kadhafi. Une lettre qui est restée au stade de brouillon puisqu'il décède sans l'achever. Cette ébauche de lettre a circulé dans les milieux militants avant qu'elle soit publiée sur certains sites *Internet*, comme *Libya Imal* qui n'est plus en ligne, après le décès du poète-militant.⁷⁵⁷ Dans le texte manuscrit de 45 pages, Sifaw livre, sans détour, le fond de sa pensée au chef de l'État libyen : il dit ce qu'il pense de la Libye, de l'identité, de l'amazighité et même de l'Islam. La lettre est un véritable chef d'œuvre qui mérite d'être traduit et étudié.

En s'adressant à Kadhafi, Sifaw parle de l'Islam comme « d'une religion nationaliste arabe et propre aux Arabes ». Il dit ne rien à avoir avec « cet Islam » car il « se contente de la berbérité laïque » et assume son berbérisme : il parle de l'arrivée de l'Islam en Afrique du Nord comme « une catastrophe, un colonialisme qui n'a cessé, depuis 14 siècles, de pratiquer la liquidation physique, l'assimilation linguistique et religieuse ». Il réaffirme, pour le colonel, son amazighité et il refuse d'être un Amazigh musulman. Il va jusqu'à dire : « la berbérité est ma religion ». Et au sujet des idées révolutionnaires, il dit que « le Berbère ne peut être que révolutionnaire ». Quant au pays amazigh, et en réponse aux idées reçues en Libye selon lesquelles le berbère / la berbérité est circonscrite aux montagnes des Infusen, il dit que « la Libye n'est pas ce pays qui est confiné aux frontières mises en place par les Italiens et les Anglais à l'est et les Turcs et les Français à l'ouest et au sud. La Libye historique s'étend de l'ouest du fleuve du Ni à l'Est jusqu'à la plus occidentale des Îles Canaries à l'ouest, et de la Méditerranée jusqu'à Iznaguen au nord du Sénégal, au Mali et au Niger ainsi qu'à une partie du Soudan ». C'est ainsi qu'il décrit, dans sa lettre, « la terre de la langue berbère et de sa culture ».

Il évoque la question du « parti berbère » imaginé et fabriqué de toute pièce par le régime de Kadhafi et s'est demandé si ça n'a pas été inventé pour « justifier » l'attentat à la voiture dont il a été victime le 21 février 1979. Il dit qu'en 1983 il apprend de la bouche d'un avocat,

⁷⁵⁷ Le document manuscrit, dont nous avons obtenu une copie, comprend 45 pages (cf. Annexe V-14) ; le document tapuscrit publié sur *Internet* comprend 25 pages.

Abderrahmane Janzouri, qu'il a été accusé, en son absence, entre autres d'appartenance au parti d'Aït-Ahmed et à l'*Académie berbère* basée en France.⁷⁵⁸

Ces accusations, généralement infondées, du régime libyen quant à des liens avec les Kabyles témoignent de la « peur » du régime de voir les Amazighs libyens établir des liens avec d'autres Amazighs, notamment les Kabyles. Aussi, le cas de Saïd Sifaw peut être considéré comme un témoignage de la vivacité de la conscience identitaire au sein des Amazighophones libyens.

Alors qu'il était à l'hôpital en Allemagne en 1981, Sifaw reçoit un appel téléphonique l'informant qu'il était accusé dans « l'affaire dite berbère » et que son nom faisait partie des accusés qui étaient tous en prison courant 1980, excepté lui⁷⁵⁹. En 1983, il contacte l'avocat Abderrahmane Janzouri⁷⁶⁰ pour en savoir plus sur cette « histoire de la question berbère et son affaire » (*hikayat al-barbariyya wa qadiyyatuha*). Une affaire qui date de 1980 où des dizaines d'Amazighs d'*Adrar n Infusen* et de Zouara ont été arrêtés et dans laquelle Sifaw fait partie des accusés alors qu'il était coupé de tout depuis l'accident / attentat dont il a été victime le 21 février 1979. L'avocat Janzouri l'informe alors qu'il est accusé, en son absence, d'appartenir au parti d'Aït-Ahmed⁷⁶¹ et qu'il est membre de l'*Académie berbère* basée en France, qu'il est raciste, qu'il est intéressé par la question berbère (*al-barbariyya*), qu'il a déjeuné à Zouara en 1979, qu'il a conçu un dictionnaire en langue berbère, qu'il a donné à ses enfants des prénoms berbères⁷⁶² et d'autres accusations encore. Sifaw estime que ce sont là des accusations qui justifieraient, aux yeux de Kadhafi, l'attentat qui l'avait visé. Cet attentat est survenu suite à la parution de l'article qu'on lui a demandé d'écrire et après sa rencontre avec Kadhafi. Et pour répondre à ces accusations, Sifaw écrit dans sa « lettre » :

⁷⁵⁸ Saïd Sifaw, *Le Livre Noir (Lettre de Saïd Sifaw au Colonel Kadhafi)* : <https://urls.fr/6OhLGn>

Temehu a reproduit ce fichier pdf à partir d'un article publié par le site *Libyaimal.net* qui n'est plus en ligne. La lettre de Sifaw, dans le document publié par *Libya Imal*, repris par *Temehu*, présente 26 pages. À noter également que le contenu de la page 45 de lettre manuscrite n'apparaît pas sur cette version électronique. De même, la version imprimée publiée à Rabat en 2009 (90 pages) par Saïd Baji n'inclut pas le contenu de la page 45 de la version manuscrite.

⁷⁵⁹ En réalité, il n'était pas le seul qui ne soit pas arrêté. Il y avait deux militants qui se trouvaient à l'étranger au moment de la vague d'arrestation d'avril 1980 : Yahya Amrou et Aissa Sijouk. (Fadhili : <https://urlr.me/4jzFGq>)

⁷⁶⁰ Sifaw dit dans sa lettre (manuscrit, p. 14) que Janzouri est un avocat qu'il avait engagé en 1980 pour une affaire civile contre la « Société libyenne d'assurance » (*al-carika al-libiyya li al-ta'min*) lors de son séjour à l'« hôpital du 11 juin pour le pétrole » (*mustacfa 11 yunyu li al-naft*).

⁷⁶¹ Il s'agit du Front des forces socialistes (FFS), fondé en 1963 en Kabylie, passé à l'exil, et dont le chef historique fut Hocine Aït-Ahmed un des leaders de la lutte de libération nationale algérienne contre la colonisation française.

⁷⁶² En effet, Sifaw a donné à ses enfants, courant des années 1970, des prénoms amazighs : une fille *Anyu* et un garçon *Yugurten*.

« Je sais tout d'Aït Ahmed, même si je ne le connais pas personnellement, et je sais tout de cette "Académie berbère", même si je n'en faisais pas partie, mais tout cela est désormais derrière nous... Et il ne s'agit pas là d'un déni pour la protection des accusés. Peut-être qu'Aït Ahmed et Bessaoud Mohand Arab, responsable de cette Académie, le savent, pour s'échanger les insultes comme d'habitude. Mais pourquoi maintenant ? Si ce sont les services secrets libyens qui m'ont chargé des ces accusations, alors ce sont les services secrets les plus stupides et ignorants du monde. Pourquoi ? Je ne dirai pas pourquoi, mais il suffit de dire qu'Aït Ahmed a cessé d'être berbère... avant ma même ma naissance. Il est seulement Kabyle. L'accusation d'appartenance au parti d'Aït Ahmed m'a permis de connaître l'identité exacte de cette personne ; il est complexé par sa guerre avec son ami Ben Bella, et il n'a inclut le berbère dans son programme et celui de son parti qu'après l'attentat perpétré contre ma personne [en 1979] et c'est là qu'il a demandé la reconnaissance de tamazight comme langue officielle. Par conséquent, l'accusation devrait être dirigée contre Ait Ahmed, influencé par ce que j'écris ouvertement dans vos journaux, et non contre moi-même. J'ai entendu dire qu'il vous avait rendu visite l'année dernière⁷⁶³, alors pourquoi ne pas lui avoir posé la question ?

Concernant "l'Académie berbère", je n'avais besoin d'aucune académie, car je suis moi-même une académie berbère. Mais le 18 avril 1985, vous en avez parlé et aviez affirmé que c'était la France qui l'avait créée. Et au nom du pauvre Bessaoud Mohand Arab, je prendrai ici sa défense, pas la mienne. J'ai eu connaissance de cette *Académie* grâce à un article d'un ami de Ben Bella – qui a été emprisonné après le coup d'État de Boumediene –, Mohamed Harbi⁷⁶⁴, que j'ai lu ici dans le magazine *Jeune Afrique*, en 1978. Mohand Arab cherchait à obtenir des fonds auprès d'un des riches kabyles. Ce dernier était un collaborateur à la fois des services secrets algériens et français. Lorsque Bessaoud Mohand Arab l'a intimidé avec un pistolet, un des agents des services secrets français était en embuscade et l'avait arrêté. Ce fut la fin de tout. Et c'était donc surprenant pour vous d'aller à Jadu⁷⁶⁵ et de sermonner les Berbères sur le fait d'être des agents des services secrets français, alors que ce sont ces services secrets français qui ont détruit le responsable de la soi-disant *Académie berbère* qui vivait de la mendicité et les

⁷⁶³ Cette visite devait avoir lieu début des années 1990. Sifaw avait commencé à écrire sa lettre en 1992 et il est décédé e 1994 sans l'avoir achevée.

⁷⁶⁴ Mohamed Harbi est un historien et un niversitaire algérien, spécialiste de l'histoire de l'Algérie. Né le 16 juin 1933 à El-Harrouch. Il a été responsable de la Commission de presse de la Fédération de France du FLN, il a exercé des fonctions au cabinet des ministres des Affaires extérieures du GPRA de Krim Belkacem puis de Saad Dahlab, chargé de la représentation algérienne en Guinée et expert aux premières négociations d'Évian. En 1963, il soutient le gouvernement de Ben Bella avant de passer dans l'opposition clandestine au régime de Houari Boumediene qui le jette en prison avant de le mettre en résidence surveillée à Adrar au Sahara. Il s'évade et rejoint la France où il enseigne aux Universités de Paris 7 puis Paris 8 (Vincennes/Saint-Denis). Sur l'histoire de la guerre d'Algérie et du mouvement national algérien, il est « référence ». (<https://maitron.fr/harbi-mohammed/>).

⁷⁶⁵ Jadu est la ville natale de Sifaw et où il avait une grande influence notamment par ses écrits.

donateurs parmi les travailleurs algériens ».⁷⁶⁶

Au sujet des accusations dont a fait l'objet Sifaw, un des détenus arrêtés en 1980, condamné avant d'être libéré en mars 1988, a rendu visite à Sifaw en 1989. Et à cette occasion, Sifaw l'a questionné au sujet de l'affaire du « parti berbère » dans laquelle il est impliqué. L'ancien prisonnier lui dit alors qu'il s'agit plutôt de « Ligue du Maghreb islamique ». Il lui explique alors qu'un tract avec le nom de cette *Ligue* avait circulé, et toute personne l'ayant lu sans le signaler est considéré comme appartenant à ladite *Ligue*.⁷⁶⁷ Cela met en colère Sifaw qui ne comprend pas comment son nom puisse être impliqué dans une « ligue imaginaire » du Maghreb islamique ; il écrit dans a *Lettre* :

« Ô Seigneur Guide de la Grande Révolution,
Qu'est-ce que l'Islam a à voir avec moi, de toute façon ? Et s'il y a eu un pamphlet, moi je n'en ai pas eu connaissance. Aussi, je n'ai entendu parler de cette *Ligue* qu'en 1989. Je suis hospitalisé depuis le 21 février 1979, sans pouvoir rendre visite à quiconque ni qu'on me rende visite. Et puis, qui est à l'origine de l'idée de cette *Ligue*, Colonel ? Vous en savez plus que moi. Qui en est donc le chef ? [...] Cette *Ligue* est la vôtre ! ». (Sifaw Mahroug, Lettre manuscrite, p. 20)

Pour Sifaw, cette *Ligue* est imaginaire et ne saurait être qu'une invention de Kadhafi lui-même pour justifier l'arrestation d'acteurs gênants qui n'adhéraient pas à son idéologie. Il précise dans sa lettre :

« Vous m'accusez de racisme parce que j'ai dit clairement la vérité, et du moins ma vérité, à savoir que je suis un écrivain berbère. Mais au lieu de m'accuser, comme à mon

⁷⁶⁶ Traduction d'extraits du manuscrit de la lettre de Sifaw : « Du citoyen Saïd Mahroug au colonel Mouammar Kadhafi, commandant de la révolution du 1^{er} septembre », p. 14-15

⁷⁶⁷ En effet, les articles 3 et 4 de la loi de la *ħizbiya* (Loi n° 71 de 1972) stipulent clairement que « seront punis de la peine de mort tous ceux qui auraient appelé à la mise en place d'un rassemblement ou d'une organisation ou d'une formation interdits en vertu de cette loi, ou qui la fondent, l'organisent, l'administrent, la financent ou lui préparent un lieu de réunion. De même tous ceux qui y adhéreront, qui pousseront à y adhérer, par quelque moyen que ce soit, ou qui lui offrent une aide quelconque. De même tous ceux qui se feront remettre ou qui collecteront directement ou indirectement, par quelque moyen que ce soit, de l'argent ou des avantages de quelque nature que ce soit, quelle que soit la personne ou l'autorité donatrice, dans le but de créer le rassemblement ou l'organisation ou la formation interdite, ou d'en préparer la création » et il bien précisé qu'« il ne sera pas fait de distinction dans la gravité des peines entre le chef et le comparse, quelque subalterne que soit son rang dans le parti, ou le rassemblement, ou l'organisation, ou la formation, ou la secte, ou la cellule, etc. » (article 3). La loi va plus loin puisqu'elle stipule, dans son article 4, que « tous ceux qui auront connaissance de l'existence d'un crime décrit par cette loi et qui n'en informeront pas les autorités seront punis d'un emprisonnement minimum de dix ans ». Loi n° 71 de l'année 1972 C assimilant à un crime les activités de parti politique, J.R. (29), 3/7/1972 : 1338-1341 m.

habitude, d'être « un Berbère ou un aigle montagnard », vous avez inscrit mon nom dans votre *Ligue* que vous avez appelée *Ligue du Maghreb islamique*. Cette *Ligue* est similaire à l'« Émirat berbère » que les Italiens ont attribué aux intentions de Barouni et qui fut ensuite repris par les arabophones jusqu'à ce que Barouni fut condamné à jamais, vivant et mort. Il existe une idée préconçue : quiconque porte une plume de cette montagne est un Berbère, un scélérat, même si sa lignée remonte à *Qaḥṭan*, *Eadnan* ou *Yaerub*⁷⁶⁸ ». (Sifaw Mahroug, Lettre manuscrite, p. 28)

Sifaw rappelle à Kadhafi dans sa lettre comment il l'a rencontré :

« Un soir, j'étais au bureau de presse lorsqu'un fonctionnaire m'avait informé que le guide (Gaddafi) avait contacté l'institution pour savoir les noms des écrivains qui étaient là-bas, et que le guide devait être là bientôt et que nous devions y rester.

J'espère que vous vous souvenez de cette rencontre. Votre excellence me demandait si j'étais “de la famille Almahrouq de Jado” et j'ai répondu oui. Après vous m'aviez donné une question qui n'était pas une surprise : “Es-tu parmi ceux qui disent que les Berbères sont Arabes ou bien tu suis les théories du colonialisme qui dit que les Berbères sont des Européens ?”. Comme j'étais jeune et je n'avais jamais vu les Berbères traverser l'Europe ou la Mer Rouge, et comme ce qui m'a intéressé depuis 1962 c'étaient la langue et la culture berbères, je vous ai donné une réponse dans laquelle je n'avais pas menti envers vous ou envers moi même. Je vous ai dit : “une grande partie du dictionnaire arabe inclut tous les dialectes berbères. Aussi, je n'étais pas surpris que vous connaissiez les gens que je fréquentais, et quand vous m'aviez demandé si monsieur Ibrahim al-Kouni était toujours un communiste et qu'il écrivait sur “la société touarègue”, je savais bien que vous étiez aussi en train de mener une enquête sur moi. Je vous ai répondu qu'il “écrivait sur les Touaregs parce qu'il vivait au désert et pas à Tripoli”. [...]

Et je me souviens encore des derniers mots que vous m'aviez adressés : “De toutes façons, chacun sait comment défendre ses intérêts”. »⁷⁶⁹

Pour Sifaw, cette période, fin des années 1970 notamment, fut l'époque des liquidations physiques et morales. Le reste des Berbères ayant échappé à l'Islam ancien devrait être brûlé

⁷⁶⁸ *Qaḥṭan* serait l'ancêtre mythique des « Arabes du sud » ou Arabes « purs » comme les Sabéens et les Himyarites. Ils seraient ainsi des Arabes de « pure souche ». *Eadnan*, selon une généalogie de Mahomet, serait l'ancêtre des Arabes du nord. *Yaerub*, lui serait, selon l'une des légendes arabes, le petit-fils de *Qaḥṭan* (*Yaerub* bin *Yashjub* bin *Qaḥṭan*) et serait l'ancêtre des « arabes purs » ; « certains récits légendaires racontent que *Yaerub* fut le premier à parler arabe et que la langue fut nommée en son honneur ». (*Wikipédia*)

⁷⁶⁹ Traduction d'extraits du manuscrit de la lettre de Sifaw : « Du citoyen Saïd Mahroug au colonel Mouammar Kadhafi, commandant de la révolution du 1^{er} septembre », p. 3-4.

dans l'enfer du nouveau « Islam arabe ». Concernant l'accusation selon laquelle il serait « l'idéologue du berbérisme », Sifaw dit que cela est « un honneur que je ne mérite pas ». Et au sujet des prénoms amazighs de ses enfants, il dit à Kadhafi qu'« il ne manquait plus que de m'accuser de berbérisme pour délit d'avoir des relations sexuelles avec ma femme ! »⁷⁷⁰.

« J'étais le premier à écrire sur votre révolution après la fin de l'état d'urgence, et c'était dans le même mois de septembre 1969. J'ai écrit un article sous le titre *Tawṛa wa laysa inqilaben* "Une révolution et non pas un coup d'État" dans le journal *Al-Maydan*. Dans ce même journal, j'avais écrit dès les premiers jours de votre glorieuse révolution un autre article sous le titre *'Intahet marḥalet al-te'yid wa ḡa'et marḥalet al-taqyim* "La phase de soutien s'est terminée et arrive la période de l'évaluation" dans lequel j'ai indiqué honnêtement interrogeant : "si la base du nationalisme arabe est la race, qu'allons-nous faire des Berbères en Libye ?" [...] Y a-t-il quelqu'un de plus clair que moi sur la question berbère dans cette *Jamahiriyya* ? » (Sifaw Mahroug, Lettre manuscrite, p. 7)

Cette lettre publiée sous le titre de « Livre noir » au Maroc en 2009⁷⁷¹, « retrace les épisodes d'une liquidation annoncée qui avait pour toile de fond un combat inégal entre une conscience amazighe lucide et une idéologie obscurantiste et meurtrière », écrit Anarouz Saadani, enseignant à Khenifra (Maroc) qui estime que « Sifaw est conscient que toute la Grande *Jamahiriyya* est devenue sable mouvant pour chaque amazigh n'ayant pas "prouvé son innocence" en faisant acte de soumission, en acceptant l'esclavage et le statut de collaborateur. C'était la question qui révoltait Sifaw : "Je peux supporter malgré moi le harcèlement des corps constitués de l'État parce que leur ambition est très limitée, mais la catastrophe c'est que le peuple entier se transforme en armée d'informateurs sous l'étiquette de révolutionnaires" ». L'enseignant qui a lu la lettre de Sifaw conclut que « dans ce vaste labyrinthe où règne l'absurde et l'arbitraire, difficile d'imaginer jusqu'où ira l'acharnement, la violence démentielle et la raison meurtrière d'un État qui ramène le commencement de l'histoire d'un peuple au commencement de l'histoire personnelle de son chef d'État... ».⁷⁷²

⁷⁷⁰ Traduction d'extraits du manuscrit de la lettre de Sifaw : « Du citoyen Saïd Mahroug au colonel Mouammar Kadhafi, commandant de la révolution du 1^{er} septembre », p. 15-16.

⁷⁷¹ La présentation de l'ouvrage « Le Livre Noir » de Saïd Sifaw, prévue au Club de la Presse à Rabat le 18 juin 2009, a été interdite par les autorités marocaines qui avaient dépêché sur place des forces de sécurité civiles et militaires. Les autorités de Rabat ont prétexté par un ordre venant du plus haut niveau et cette activité « constituait une menace pour les intérêts suprêmes de la nation ». Des militants amazighs ont dénoncé dans un communiqué cette interdiction.

⁷⁷² Anarouz Saadani, « "Le Livre Noir" et le temps des liquidations », *Tawiza* n° 148-149, août-septembre 2009 : <https://urls.fr/vQwj2O>

Après l'obtention de son diplôme en droit à l'Université de Benghazi, il a été engagé comme conseiller juridique par la société *Al-Waha*. C'est dans le cadre de ses fonctions au sein de cette société qu'il s'était rendu aux États Unis d'Amérique pour une mission de quelques mois. À son retour, en 1974, il est passé par Paris, où il a rendu visite à *Imedyazen* et a rencontré nombre de militants kabyles. Il a rencontré Slimane Azem avec qui il avait pris une photo. Après Paris, il est allé à Alger où il a rencontré Ben Mohamed, et ensemble, ils sont allés voir Mouloud Mammeri au CRAPE⁷⁷³. Sifaw tenait absolument à établir des contacts avec la militance kabyle ; il était convaincu que la question amazighe est une affaire de tous les Nord-africains et que les liens entre les acteurs des différentes régions de Tamazgha sont primordiaux. C'est lors de cette halte algéroise, de l'été 1974, que Sifaw a rencontré également Antonio Cubillo, un indépendantiste canarien opposant à la monarchie espagnole réfugié à Alger. Ce dernier lui a fait part de sa volonté de solliciter l'aide de Kadhafi pour son mouvement, le MPAIAC.⁷⁷⁴ Sifaw le prévient et lui dit alors en anglais :

Take care, don't mention to him about Berbers, he's an anti-Berber. If you need a help from him, tell him than you are Hemrayits (Sifaw Mahroug, Lettre manuscrite, p. 23)

« Attention, ne lui parlez pas des Berbères, c'est un antiberbère. Si vous avez besoin de son aide, dites-lui que vous êtes Hemrayites ».

Le poète Ben Mohamed qu'il avait rencontré en premier, cet été de 1974, à Alger raconte :

« Un ami kabyle, Amar, parti aux États-Unis pour le compte de la *Sonatrach*⁷⁷⁵ avait rencontré Saïd là-bas à Seattle. Saïd, ayant appris que mon ami était kabyle, avait noué une relation avec lui et un jour il lui avait parlé de la radio *Chaîne-2*⁷⁷⁶ à Alger qu'il écoutait en Libye. Il lui avait même parlé de l'émission du matin d'un certain Ben Mohamed. Mon ami a alors dit qu'il connaissait ce Ben Mohamed et il a même montré

⁷⁷³ Le CRAPE est l'héritier du *Centre algérien de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques* (CARAPE), créé en 1955, à l'époque de l'Algérie française. En 1964, le CARAPE devient le *Centre de Recherche Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnographiques* (CRAPE) avant d'être rattaché au *Centre national d'études historiques* (CNEH) en 1984. En 1993, par décret (JO de la république algérienne n° 41, du 20 juin 1993, p. 10), le CNEH est transformé en établissement public à caractère scientifique et technologique ; il est dénommé *Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques* (CNRPAH).

⁷⁷⁴ Antonio Cubillo était à la tête du mouvement canarien MPAIC (*Movimiento por la Autodeterminación e Independencia del Archipiélago Canario* = « Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien ») qu'il a fondé en 1964 et qui s'est engagé dans la lutte armée en 1976 qu'il abandonne en 1979.

⁷⁷⁵ « Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation, et la commercialisation des hydrocarbures » est une entreprise pétrolière et gazière algérienne.

⁷⁷⁶ C'est le nom de la chaîne de radio kabyle qui émet depuis Alger. Elle fait partie de la radio algérienne.

des photos notamment celles des excursions culturelles que nous faisions à l'époque avec Dda Lmulud⁷⁷⁷. Saïd, extrêmement intelligent, avait une très bonne mémoire, avait tout retenu. Mon ami Amar lorsqu'il rentré en Algérie, il m'avait raconté ce qui s'était passé avec Saïd aux USA.

Ce jour-là [été 1974], Saïd était attablé à la terrasse d'une brasserie près de la Place de l'émir Abdelkader. En me voyant passer avec des amis, il m'avait reconnu avec ma barbe et il est sorti de la brasserie et s'était dirigé vers moi. Il me tape à l'épaule, je me retourne et je vois une personne que je ne connaissais pas. Il me dit : "C'est toi Ben Mohamed ?". Je lui ai dit : "d'où tu me connais ?". Il se présente et m'explique l'histoire avec mon ami Amar. J'ai compris, et sur ce j'abandonne mes amis avec qui j'étais et je suis parti, sur le champ, avec Saïd au CRAPE pour rencontrer *Dda Lmulud* [Mouloud Mammeri] où nous avons passé un très bon moment en sa compagnie. Il me parlait très bien kabyle (*ittmeslaay-d taqbaylit timserrehet*) : il aurait appris le kabyle en écoutant la Chaîne 2. C'était le premier Amazigh de Libye qui était venu en Algérie. C'est lui qui avait fait démarrer le mouvement berbère en Libye. Il nous a raconté, avec Dda Lmulud, comment ça s'est passé. Il nous a dit que l'arrivée de Kadhafi au pouvoir instaurant sa République arabe de Libye l'a interpellé et s'est posé la question "et nous [Berbères], notre place elle est où ?". Et c'est là qu'il a commencé à s'intéresser à sa culture berbère qu'il pratiquait déjà. Plus tard, Saïd m'avait envoyé Youssef [Hafyana] puis Abdellah venus me voir à Alger ». (Entretien avec Ben Mohamed, septembre 2025 à Paris)

Après l'Algérie, il est retourné en Libye. Sur place, il encourageait les Amazighs de Libye, notamment les jeunes parmi eux, à se rendre en Algérie et en France pour rencontrer des Kabyles et d'autres Amazighs. Ce sont ses conseils que Youssef Hafyana, de Jadu, a suivi pour se rendre à Alger en 1976 :

« Saïd me disait qu'il faut aller en Algérie pour rencontrer des Kabyles, voir Mouloud Mammeri, Ben Mohamed, Idir, Ferhat *Imaziyen Imula*, ... Pour lui, notre intérêt est de tisser des liens avec nos frères amazighs à l'ouest au lieu de regarder vers l'orient avec lequel nous n'avons rien à voir. En plus, il me disait que les Kabyles font beaucoup de choses : la poésie, la chanson, les recherches sur la langue amazighe, ... Il m'avait parlé également des Kabyles en France et d'*Imedyazen*. En tous cas, pour lui, c'était important de nous rapprocher des Kabyles et tisser de liens avec eux ». (Entretien avec Youssef Hafyana, mars 2025)

⁷⁷⁷ « Dda Lmulud » est le nom affectif attribué à Mouloud Mammeri.

Après Youssef, d'autres sont partis aussi bien en Kabylie qu'à Paris, et toutes les générations qui ont suivi ont fait du voyage en Kabylie, notamment après 1980 et le *Printemps berbère*, un véritable « pèlerinage ».

Sifaw écrit à Kadhafi :

« Il paraît que la question berbère⁷⁷⁸ occupe votre noble tête plus que vos autres problèmes, au point où dans votre discours de Jadu le 18 avril 1985, vous vous adressiez à des populations qui ne s'intéressaient même pas au lieu du lever du soleil et de son coucher et je vous ai écouté dire : "même cet homme qui appelait à la libération des Canaries m'a dit à Alger *We are Hemrayits*, c'est-à-dire nous sommes *Hemrayites*, et que les habitants des Canaries parlent le même dialecte que vous". Ô monsieur le commandant, vous voulez dire Antonio Cubillo, et vous savez bien qu'il est devenu handicapé comme moi parce que les services de renseignements espagnoles l'ont attaqué avec un coup de couteau porté à sa colonne vertébrale en 1978 ». (Sifaw Mahroug, Lettre manuscrite, p. 22-23)

Et Sifaw rappelle au colonel sa rencontre avec Cubillo à Alger en 1974.

Sifaw était une véritable école et un précurseur du mouvement amazigh et, au-delà, de la rationalité, de la laïcité et de la Liberté en Libye. En effet, Sifaw a marqué toute une génération de militants amazighs mais aussi de non amazighophones. Tous ses compagnons et les personnes qui l'ont connu de près ou de loin, toutes les personnes qui ont lu ou écouté et compris ses œuvres, ont été influencées par ses idées et sa vision de l'identité, de la liberté et de l'amazighité. De tous ceux que nous avons rencontrés, et qui se réclament de l'héritage de Sifaw, rares ceux qui ne sont pas critiques, voire hostiles, vis-à-vis de l'Islam ; rares sont ceux qui font le ramadan ; rares sont ceux qui ne consomment pas l'alcool⁷⁷⁹ strictement interdit en Libye ; rares sont ceux qui ne sont pas acquis à la modernité et aux valeurs universelles de liberté et des droits humains. Certains mangent même le porc ou le sanglier lorsque l'occasion leur est offerte. Autant dire qu'ils ne se sentent pas concernés par les interdits de l'Islam. Ceci étant, nous pouvons affirmer que personne, ou quasiment personne, notamment en Libye, n'ose afficher et assumer publiquement ses positions à ce sujet. Autant dire que les gens

⁷⁷⁸ Ou « la question de la berbérie ». En arabe, il écrit : *mas'alat al-barbariyya*.

⁷⁷⁹ Concernant la consommation de l'alcool, toute la société, essentiellement ses hommes, est concernée. Ce sont généralement ceux qui appliquent les lois d'interdiction qui sont les plus grands consommateurs : ils sont ceux qui disposent de plus de facilités de s'en procurer.

mènent une double vie : celle qu'ils ont choisie, en cachette là où ils ne sont pas observés, et l'autre qu'ils mènent dans leur quotidien en famille, au travail et partout où la société les regarde : ils doivent renvoyer à la société l'image qu'elle attend d'eux. Nous pouvons d'ailleurs dire simplement « l'image qu'ils pensent que la société attend d'eux ! ». En effet, il y a d'abord le poids d'une société conservatrice parce que traversée par l'ibadisme. À cela, il y a lieu de rajouter les effets de 42 ans de domination d'un régime qui a sclérosé la société en instrumentalisant tous les moyens de l'État, à commencer par l'École, pour son endoctrinement.

Sur son lit ou sur son fauteuil roulant, chez lui à Tripoli ou à la clinique de Sfax où il avait passé beaucoup de temps, des amis et des militants allaient le voir pour le soutenir mais aussi, et surtout, pour l'écouter et apprendre de lui. Cela sous les yeux vigilants des agents des services de renseignements de Kadhafi omniprésents et qui surveillaient tous les mouvements autour de celui qu'ils ont handicapé faute de le tuer. Et c'est dans cette clinique de Sfax qu'il décède le 27 juillet 1994.

3.3. Avril 1980 : une vague d'arrestations dans les milieux militants amazighs

En 1980, quarante-six citoyens, parmi lesquels Saïd Sifaw, sont accusés, entre autre, d'avoir formé un parti politique. Certains de ces militants avaient sans doute visité la Kabylie, la France et d'autres pays d'Europe. Ils ont donc été en contact avec d'autres Amazighs, en particulier des Kabyles, et se sont procuré des ouvrages et des supports musicaux « qui ne sont pas les bienvenus »⁷⁸⁰ en Libye. Cependant, il n'y a aucune preuve tangible de l'existence de ce prétendu parti politique qui serait inventé par le régime libyen pour prétexter l'accusation de ces militants en vue de leur condamnation en application de la loi sur la *hizbiya*. À ce sujet, plusieurs « informations » non officielles circulent. Parmi elles, celle qui évoque l'appartenance de ce groupe à la « Ligue du Maghreb islamique » : c'est ce que reprend Fathi Fadhili⁷⁸¹, écrivain libyen, dans son article de 2021 dans lequel il affirme que « l'ancien régime a lancé une vaste campagne d'arrestations [...] qui a visé quarante-quatre

⁷⁸⁰ Ils ne sont pas les bienvenus (autant dire interdits) parce que d'abord ils ne sont pas en langue arabe. Puis, ils concernent la question amazighe qui est combattue par le régime de Kadhafi.

⁷⁸¹ Enseignant à la Faculté d'éducation de Tripoli, en Libye, conseiller auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et écrivain politique libyen. <https://urls.fr/i5ixJQ>

citoyens libyens qui avaient créé une association appelée "Ligue du Maghreb islamique", dont quarante-deux Libyens amazighs et deux Libyens arabes »⁷⁸². Malika Boudiaf⁷⁸³, politologue, dit que « le régime a réprimé toute manifestation d'activisme amazigh à la fin des années 1970. Par exemple, les forces de sécurité ont lancé une vague d'arrestations contre la *Ligue amazighe d'Afrique du Nord*. Son leader, Ali Charoui ben Taleb, ainsi que certains de ses camarades ont été jugés par des tribunaux révolutionnaires et condamnés à mort » (Boudiaf 2016, p. 213-214).

Fathi Fadhili donne même des précisions sur la structuration de cette Ligue :

« L'organisation ou la ligue était dirigée par M. Ali Charwi ben Taleb, et son adjoint était M. Salem Moussa Madi, qui était considéré comme le cerveau derrière les visions, les idées et les objectifs de l'association ». (Fadhili 2021)

Omran Boussaoud également nous a confié que « le chef de la *Ligue* est Ali Sharoui ben Taleb et Salem Moussa Madi en est "l'historien" (*al-mu'arrix*)⁷⁸⁴ » (Entretien avec Omran Boussaoud, février 2020 à Zouara).

Salem Moussa Madi⁷⁸⁵, se présente dans son livre *Ẹindama takalamtu al-amaziyyiya. Mudakirrat saġin* « Lorsque j'ai parlé tamazight. Mémoires d'un prisonnier » comme « l'accusé n° 2 de l'affaire de la *Ligue du Maghreb islamique populaire* ». Dans l'entretien que Omrane Abou-Saoud, l'un des accusés, nous a accordé en 2020, il évoque *rabiṭat al-mayrib al-caēbi al-'islami* « Ligue du Maghreb populaire islamique ». Youssef Hafyana, un des autres accusés condamnés à mort, qui nous a accordé un entretien en 2025, soutient qu'il n'a aucune connaissance de l'existence de cette *Ligue*. Saïd Sifaw Mahroug doute de l'existence de cette *Ligue* et pense que c'est une pure invention de Kadhafi. Et comme nous l'avons vu plus haut (V-3.2), Saïd Sifaw Mahroug ne peut faire partie d'une quelconque structure islamique. Il y a lieu de noter que Fathi Fadhili, dans son article, affirme que « l'objectif principal de la *Ligue* était de contrer le discours nationaliste de Mouammar

⁷⁸² FADHILI Fathi, 2021, « Victimes du terrorisme en Libye : victimes de la Ligue du Maghreb islamique », *al-Tanaṣuḥ*, 21 mars 2021. <https://tanassuh.tv/85242142-2/>

⁷⁸³ Malika Boudiaf, docteure en sciences politiques, enseignante à Faculté de droit et de sciences politiques à l'université Hassiba Ben Bouali à Chlef en Algérie.

⁷⁸⁴ Omran Aboussaoud qualifie Salem Madi d'historien de la *Ligue* parce que ce dernier s'occupait des tâches d'écriture. Même en prison, c'était lui, par exemple, que le groupe chargeait d'écrire à l'administration pénitentiaire lorsqu'il était question de protester. À notre connaissance, c'est le seul qui a écrit ses mémoires au sujet de cette affaire et de ce qu'il a vécu en prison.

⁷⁸⁵ Salem Moussa Madi fait partie des personnes que j'envisageais de rencontrer pour réaliser des entretiens avec eux si l'autorisation de retourner en Libye m'avait été accordée.

Kadhafi, [...]. La *Ligue* visait également à consolider la culture et l'identité amazighes, notamment par la reconnaissance officielle de la langue amazighe et la promotion des coutumes, des traditions, de la culture et de l'histoire amazighes ».

C'est dire que la question amazighe est au centre de ce qui est reproché à ces individus. Cependant, il n'existe, à notre connaissance, aucun document (statuts, déclarations, communiqués, ...) attestant l'existence de cette « Ligue ».

Fathi Fadhili précise également dans son article que

« parmi les accusations portées contre les membres de la *Ligue* figuraient la création d'une organisation visant à établir un État amazigh en Libye. D'autres accusations parlent d'un groupe d'Amazighs qui cherchent à faire sécession de la Libye et à établir un État s'étendant au Maghreb arabe [...] » (Fadhili 2021)

Il y a aussi ce prétendu tract (*mancur*), qui serait issu de cette *Ligue* et qui aurait été l'élément ayant déclenché les arrestations. Là aussi, nous n'avons aucune trace de ce tract. Il se dit que c'est Salem Madi qui l'aurait rédigé. Moussa Youssef Chaghouché, l'un des accusés, a confié à Fathi Fadhili que lors des interrogatoires qui ont suivi son arrestation du 20 avril 1980, les enquêteurs l'ont interrogé au sujet de Salem Zambil, un autre accusé dans la même affaire. Il leur a répondu qu'il entretenait des liens d'amitié avec lui. Ce dernier « lui avait rendu visite en novembre 1979 (?)⁷⁸⁶ à son bureau de l'Administration générale des publications du ministère de l'Information, apportant un document intitulé "La Ligue du Maghreb islamique" et lui avait demandé de le photocopier. M. Moussa a réalisé six copies de ce document qui semble présenter les visions, les objectifs et les aspirations de la *Ligue* »⁷⁸⁷.

Plusieurs hypothèses peuvent être émises au sujet de cette *Ligue* et de son intitulé exact, mais une chose est certaine : les accusés et condamnés dans cette affaire ont pour dénominateur commun la défense de l'amazighité ou tout simplement un intérêt à cette question, chacun à sa façon. Et si cette *Ligue* a vraiment existé, elle ne saurait engager que quelques personnes parmi les accusés. Aussi, peut-être qu'il y avait une intention de créer en effet une

⁷⁸⁶ Fathi Fadhili, dans son article, a mentionné « novembre 1980 » ce qui semble être une erreur (une simple coquille). En effet, les deux personnes concernées étaient en prison en novembre 1980. Il nous a semblé logique que ce soit plutôt novembre 1979 que l'auteur voulait écrire.

⁷⁸⁷ Fathi Fadhili précise qu'il n'a pas pu consulter ce document.

organisation mais qui n'avait pas vraiment vu le jour. Peut-être que la création de cette *Ligue* est du fait de seulement certains des accusés qui tenaient à son maintien dans la clandestinité. Il n'est pas exclu également qu'il s'agisse là d'une manipulation des services de Kadhafi comme le laisse entendre Saïd Sifaw dans sa Lettre à Kadhafi lorsqu'il lui dit « votre Ligue ».

Accusés de « militantisme berbère », les suspects⁷⁸⁸ sont présentés devant la Cour criminelle puis devant le Tribunal révolutionnaire et ont été incarcérés et condamnés à des peines allant, pour onze parmi eux, jusqu'à la peine de mort.⁷⁸⁹ Si Juliette Bessis rapporte que, en avril 1980, « vingt-huit intellectuels sont arrêtés et traduits devant la Cour criminelle en vertu de la loi sur la *Hizbiya*. » (Bessis 1986, p. 169), l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, dans sa chronique de 1980 sur la Libye, n'évoque pas ces arrestations. Nous avons vu plus haut (V-1.2 «-Répression») qu'*Amnesty International*, dans son bulletin mensuel, ne signale pas ces arrestations ; et pour toute l'année 1980, elle n'évoque la Libye que dans le numéro du mois de juin alors que l'année 1980 a été marquée par plusieurs exactions et violations des droits de l'Homme. Il y a lieu de noter, au passage, qu'aucun des numéros du bulletin mensuel de cette organisation n'a évoqué les événements ayant marqué la Kabylie cette année-là, événements qui ont pourtant marqué l'histoire.⁷⁹⁰

Selon Fadhili, trois des accusés, tous condamnés à mort, ont vu leurs maisons démolies par les hommes de Kadhafi. Il s'agit de Salem Moussa Madi, Salem Ali Zambil et Yahya Amrou. Ce dernier, homme d'affaires originaire de Jadu, a été condamné par contumace puisqu'il se trouvait à l'étranger au moment des arrestations en 1980.

Mais l'on est sûrs que quarante-quatre personnes ont été accusées et quarante-trois arrêtées et condamnées. Saïd Sifaw Mahroug qui fait partie des accusés n'a pas été emprisonné : il était dans un hôpital à l'étranger. Parmi les personnes accusées, tous étaient originaires de Yefren, Jadu et Zouara, à l'exception de deux qui sont arabophones. D'autres arrestations dans d'autres milieux sur la base d'autres accusations ont eu lieu à la même période. Mais les arrestations, les condamnations et les exécutions n'ont jamais cessé. La deuxième moitié de la

⁷⁸⁸ Voir la liste des quarante-six personnes accusées en Annexe V-15.

⁷⁸⁹ Salem Moussa Madi, dans ses mémoires de prisonnier, parle de onze condamnés à mort (p. 70). Youssef Hafyana, dans l'entretien qu'il nous a accordé, évoque onze condamnations à mort. Fathi Fadhili, lui, parle de quatorze (Fadhili 2021). En même temps, Fadhili précise que Sharif Fahmi Hammali, Yahya Amrou et Aïssa Sijouk ont été condamnés par contumace. Ils n'ont donc pas été arrêtés en 1980. Si Yahya Amrou et Aïssa Sijouk étaient en effet condamnés par contumace puisqu'ils se trouvaient à l'étranger au moment des arrestations en 1980, Sharef Hammali, en revanche, était bien arrêté et fait partie des condamnés à mort. Aussi, Youssef Salem Zambil ne fait pas partie des condamnés à mort : ni Salem Madi ni Youssef Hafyana ne le citent.

⁷⁹⁰ Nous avons parcouru les onze numéros de l'année 1980 et aucun n'évoque l'Algérie ou la Kabylie.

décennie 1970 a connu une tentative de coup d'État en août 1975, pensée et menée par Omar al-Muhaishi⁷⁹¹, un des compagnons de Kadhafi ayant participé au coup d'État de 1969. Cette tentative de 1975 ayant échoué, elle a été suivie de plusieurs vagues d'arrestations, de condamnations et d'exécutions. Tous les milieux étaient visés : islamistes, arabistes du *Baas* ou et les partisans de l'ancien régime, d'autant plus que la loi de la *hizbiyya* le permettait.

3.3.1. Les mémoires de Salem Moussa Madi

Né à Yefren en 1943, Salem Moussa Madi a eu sa première nomination en tant qu'enseignant dans un petit village près de Gharian à la rentrée scolaire 1961-1962. À la fin de la première période scolaire, des inspecteurs ont visité l'école pour constater son fonctionnement et afin d'accompagner les enseignants dans leur mission. Parmi les inspecteurs il y avait Ali Yahya Maammar. Lors de la deuxième inspection qui a eu lieu pendant la même année scolaire, ce dernier propose à Salem Madi l'adhésion à l'*Association pour la revitalisation du livre*⁷⁹² dont le but est la récolte de fonds pour la publication d'ouvrages qui portent sur l'ibadisme et leur mise à disposition dans les bibliothèques.⁷⁹³ En 1964, il est nommé à Yefren où il est resté jusqu'à 1972 année à laquelle il démissionne pour rejoindre le secteur privé et s'installe à Tripoli. Salem Madi raconte sa participation, en 1970 alors qu'il était toujours enseignant, dans les comités / commissions des élections de l'*Union socialiste arabe* (U.S.A.), la seule organisation politique tolérée et qui est, par ailleurs, affiliée au régime.

Il s'installe à Tripoli et crée une société d'importation et d'exportation. Quotidiennement, il se rend dans un café fréquenté par les gens de son village de Yefren et il fait connaissance avec nombreuses personnes dont Khalifa Asta⁷⁹⁴, un homme engagé politiquement. Il raconte dans ses mémoires que, depuis 1973, des rencontres régulières ont lieu entre des personnalités actives et dynamiques issues d'*Adrar n Infusen*. Le noyau de ce groupe est formé de Omar

⁷⁹¹ « Détails de la tentative de coup d'État d'Omar al-Muhaishi contre Kadhafi et ses répercussions sur l'armée libyenne », *Taalim.com* : <https://urls.fr/iETqrN>

Voir aussi « Le mystère entoure le sort d'Omar al-Muhaishi, un officier de l'opposition libyenne caché par Kadhafi », *Al-Arabi TV*, 1^{er} mars 2023 : <https://urls.fr/NhVUVD>

⁷⁹² *Ġma'iyyat ihya' al-kutub*.

⁷⁹³ C'est dans le cadre de cette association qu'Ali Yahya Maammar aurait publié l'essentiel de ses ouvrages : « L'ibadisme dans la planète de l'histoire » (*al-ibadiyya fi kawkab al-tarix*), « L'ibadisme parmi les groupes islamiques » (*al-ibadiyya bayna al-firaq al-islamiyya*) et d'autres encore. (Madi 2017, p. 20)

⁷⁹⁴ Khalifa Salem Asta est originaire de Yefren, politiquement actif au sein du « Parti *Baas* socialiste arabe » (*hizb al-ba'at al-ʿarabi al-ictiraki*). Son activité, son implication et ses compétences ont fait qu'il a réussi à gravir les échelons et à occuper pour devenir un membre important du parti au niveau régional et national. Sur le plan professionnel, il a exercé en tant que fonctionnaire de la Banque centrale de Libye avant de rejoindre le secteur et crée une société de pièces détachées. (Madi 2017, p. 35)

Chemmakhi, financier, Slimane Amrou, officier de l'armée, Mhammed Hamrani, ingénieur d'aviation, Sasi Khalifa, magistrat, Saïd Mahroug, juriste, Khalifa Asta, banquier et Salem Madi qui a rejoint le secteur privé après avoir exercé dans le secteur de l'Éducation. Khalifa Asta aussi a fini par rejoindre le secteur privé et crée une société de pièces détachées. À l'exception de Saïd Sifaw Mahroug, les autres membres appartiennent tous, de près ou de loin, aux courants idéologiques qui traversent la société libyenne de l'époque : le panarabisme (essentiellement le parti *Baas*), le nationalisme arabe, le nassérisme, l'islamisme des *Frères musulmans* et le courant islamique ibadite. Mais lors de leurs rencontres et discussions, les débats et les échanges portent souvent sur « la propagande raciste du concept de la nation arabe, et c'est de là qu'est née la question des Amazighs, développant l'idée que les Libyens appartiennent à l'Afrique du Nord et non pas au Moyen-Orient » (Madi 2017, p. 36).

C'est lors de ces différents échanges et débats que Khalifa Asta a pris connaissance de certains ouvrages, parmi lesquels *kitab al-idaḥ*⁷⁹⁵ « Le livre de l'Explication », ce qui l'a conduit à revoir ses idées et sa vision et a commencé à « se rendre compte de la réalité de la région, de l'histoire et du caractère imaginaire de l'arabité qui est en réalité un synonyme du mot "islam" notamment en Afrique du Nord [...]. Ainsi, il a continué à consolider le concept d'appartenance à la nation (la nation berbère) comme c'est communément appelé, et Amazighs comme il convient de le dire de manière juste » (Madi 2017, p. 37). Khalifa Asta qui a joué un rôle important dans l'animation du groupe de discussion et la coordination entre ses différents membres, de par son activité politique, est décédé lors d'un accident de voiture en septembre 1976.

Hervé Bleuchot, dans sa chronique politique de la Libye pour l'année 1975, observait l'introduction récente de l'idée de l'« opposition ville-campagne » qui s'ajoute à la longue liste des interprétations qui traversent la société libyenne :

« opposition des classes moyennes et supérieures aux classes populaires ; opposition de la tendance pro-maghrébine et de la tendance pro-orientale ; opposition arabe et berbère ; opposition de la tendance libérale à la tendance musulmane intégriste ; opposition des partisans de la construction nationale et des partisans de l'unité arabe ; opposition de la violence d'État à la plèbe ... ». (Bleuchot 1975, p. 455)

⁷⁹⁵ L'auteur est « Abu Saken ʿAmer ben ʿAli ibn Sifaw al-Cemmaxi ». Dans sa présentation, faite par l'éditeur de l'ouvrage, Mohamed ben Omar Abou Setta al-Qasbi al-Nafousi, il est écrit : « ce mot Sifaw est un mot berbère qui signifie "le lumineux" ou "l'illuminant" » : <https://urls.fr/Qq8-vg>

L'opposition arabe-berbère était donc une réalité observée courant des années 1970, ce qui témoigne d'une prise de conscience de cette question berbère qui fait partie des sujets qui alimentaient des débats à l'époque.

Dans ses mémoires, Salem Madi dit que cette période des années 1970 a été riche en débats et discussions. Les rencontres privées dans les domiciles des uns et des autres se sont multipliées et les idées fusaient sur la nécessité d'agir contre tous les slogans instrumentalisés par le régime afin de trouver une alternative. Salem Madi, par exemple, dit qu'il a toujours soutenu l'idée de constitution d'un rassemblement national (libyen). Le souci était, à l'époque, le fait que toute action à caractère national libyen est considérée comme un crime contre l'action nationaliste arabe, et les partisans d'une telle action peuvent être accusés de trahison, avec les conséquences qui s'en suivent. Ce qui fait que très peu de personnes adhèrent à cette option. Les options admises au sein des milieux militants, dans la clandestinité bien entendu, étaient : le nationalisme arabe, l'islamisme qui appelle au *khalifat* (Califat) et son État, l'appartenance à la doctrine communiste qui s'oppose au capitalisme qu'elle combat avec virulence et la mouvance de gauche. Si du côté de la gauche, il y a une ouverture à la discussion sur les droits des Amazighs victimes d'oppression, « aucune importance n'est accordée à la pensée religieuse ». Et « c'est ainsi qu'est née l'idée de créer une pensée politique visant à s'éloigner de la vague nationaliste arabe, de la vague communiste globale et de la vague islamique mondiale [...] Émerge alors l'idée du mécanisme de "Ligue du Maghreb islamique populaire" sur laquelle a eu un débat pendant des années avant qu'elle soit adoptée par un groupe d'activistes ». (Madi 2017, p. 38)

Ce témoignage de Salem Madi nous renseigne de l'hétérogénéité des différents acteurs amazighs. Si tous s'accordaient sur la légitimité de porter la question berbère/amazighe dans le débat politique, et la nécessité de se démarquer de la définition arabe, notamment dans sa dimension « raciste », de la nation libyenne, demeure la question de la religion, plus précisément de l'Islam, qui ne fait pas l'unanimité. Il y aurait une adhésion à l'idée d'intégration systématique de la dimension islamique dans les éventuelles actions politiques auprès d'une partie de ces acteurs. Autrement dit, la dimension amazighe est liée, dans la réflexion d'une partie de l'élite et des acteurs amazighes, à l'Islam. Dans le même temps, certains, notamment Saïd Sifaw Mahroug et ses proches, comme Youssef Hafyana, ne s'inscrivent pas du tout dans cette perspective.

Salem Madi dit de Sifaw qu'« il vit le présent avec une vision d'avenir » et que ses idées « s'éloignent beaucoup de la politique ». Il affirme même que « beaucoup d'écrivains notamment ceux qui étaient dans la presse avaient du mal à saisir les écrits de Sifaw ». (Madi 2017, p. 40)

Les arrestations auraient débuté le 1^{er} avril 1980 et se sont poursuivies jusqu'à la fin du mois de mai.⁷⁹⁶ Salem Madi raconte dans ses mémoires son arrestation, les questions et les interrogatoires auxquels il a été soumis plusieurs jours durant. Le 10 avril, les questions prennent une autre tournure :

« un des hommes chargés de l'enquête est venu me parler de l'Algérie et l'identité de son peuple : quel est le pourcentage des Berbères par rapport aux Arabes ? Est-ce que les Arabes sont la majorité ? Les Berbères ont-ils une influence sur la scène politique en Algérie ? ... Ce sujet a été l'objet de discussion pendant deux heures. Le soir du même jour, très tard dans la nuit, un individu, visage voilé, vient près de la fenêtre (avec une grille métallique) de la pièce où j'étais et me dit d'une voix basse "en Algérie, il y a des événements sanglants, manifestations en Kabylie", et il est parti. Je n'ai, bien entendu, pas pu reconnaître l'homme et je ne savais pas quel était son but en me donnant cette information ». (Madi 2017, p. 57)

Salem Madi, dans ses mémoires, reconnaît avoir reçu des menaces et des intimidations mais il n'a pas fait état de tortures physiques. Cependant, la torture psychologique était quasi-quotidienne. En revanche, Fathi Fadhili rapporte que Moussa Youssef Chaghoucha a subi de la torture physique :

« Les agents de sécurité ont torturé M. Moussa pendant environ 35 jours à la prison d'Ain Zara. La torture impliquait une combinaison de menaces de pendaison, d'exécution et de meurtre, avec des armes brandies et pointées sur la tête de l'accusé, ainsi que des coups, des coups de pied, des gifles, des humiliations, des décharges électriques, des crachats et d'autres méthodes connues des services de Kadhafi. L'oppression, la torture et les mauvais traitements ont continué jusqu'à ce que M. Moussa s'effondre. Il a été transféré au

⁷⁹⁶ Selon les informations dont nous disposons, nous savons que Salem Moussa Madi a été arrêté le 1^{er} avril (Madi 2017, p. 53). Omrane Aboussaoud nous a confié qu'il a été arrêté le 25 mai.

quatrième étage de l'hôpital Andir (non pas par crainte pour sa vie, bien sûr, mais par désir d'informations). M. Moussa raconte qu'il s'est effondré au point de ne plus pouvoir entendre et voir, et qu'il était incapable de parler, de réagir ou d'interagir avec ce qui se passait autour de lui. Il était sous le choc, voire stupéfait, face à l'horreur de ce qu'il avait vécu, et était même incapable de parler à ce moment-là. M. Moussa est resté à l'hôpital pendant trois jours, après quoi il a été renvoyé à la prison d'Ain Zara ». (Fadhili 2021)

Lors de l'interrogatoire, Moussa Chaghoucha a admis avoir photocopié l'exemplaire du document qui lui a été présenté et « il a ajouté qu'il n'avait pas réalisé sa nature, sa sensibilité, sa gravité ni son importance. Il a déclaré aux enquêteurs qu'il n'avait jamais appartenu à l'association ». Les enquêteurs n'ayant certainement pas été convaincus par les déclarations de l'accusé ont dû tout faire pour lui soutirer des informations, y compris par la torture.

Lorsque la Cour criminelle a rendu ses décisions en juillet 1981, ces dernières allaient de l'acquittement pour innocence jusqu'à la prison à perpétuité. À la fin de la lecture des verdicts par le président du Tribunal, l'ensemble des accusés se sont levés et ont entonné d'une seule voix les paroles du poème de Belqassem al-Chabbi, en arabe :

Ida al-caâbu yaman arada al-ḥayat, fa labudda 'an yestağiba al-qader

« Si un jour un peuple veut la vie, alors le destin doit répondre »

Wa labudda li al-layl 'an yanğali, wa labudda li al-qayd 'an yankasiṛ

« Et la nuit doit prendre fin et les chaînes doivent être brisées ». (Madi 2017, p. 69)

Une grande émotion avait alors gagné la salle d'audience et les autorités étaient perturbées par une telle action.

Mais les accusés jugés innocents n'ont pas été libérés et sont restés en prison. L'affaire a été par la suite confiée au Parquet de la sécurité de la révolution (Tribunal révolutionnaire) qui s'est tenu en 1986 et qui a vu les décisions revues à la hausse, avec onze condamnations à mort. Même Youssef Hafyana, jugé innocent par la Cour criminelle, a été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire.

Salem Madi raconte dans ses mémoires qu'un jour les condamnés dans l'affaire dite de la *Ligue du Maghreb islamique* ont été invités à suivre à la télévision le discours de Kadhafi tenu

à Jadu⁷⁹⁷, un de ces discours dans lesquels Kadhafi s'était attaqué à l'amazighité. Pendant une heure et demie, le colonel expliquait les origines arabes des Berbères, usant de toute énergie pour convaincre son assistance et ses auditeurs sur le bien-fondé de ses analyses et déclarations. Il a insisté sur le fait que « tous ceux qui ne partagent pas sa vision sur cette question et qui parlent autrement sur les droits et les origines ne sont que des traîtres et des collaborateurs du colonialisme ». (Madi 2017, p. 66)

Certains des avocats désignés par le Tribunal pour défendre les accusés manquaient d'expérience, d'autres avocats ont eu à assurer avec bravoure leur défense et ont su défendre la liberté d'expression comme principe. Madi dit que « cette affaire a été peut-être une bouffée d'oxygène pour ces avocats qui pouvaient effectuer leur métier d'avocats. Cette affaire et notre défense leur a permis d'exprimer même leurs points de vues personnels ainsi que la vision de la société. Ils étaient de véritables défenseurs et avocats » (Madi 2017, p. 68). Il raconte les relations et la cohabitation avec les détenus politiques incarcérés et accusés pour d'autres affaires, généralement arabistes ou islamistes. Il précise, au passage, qu'ils appartiennent au courant communiste ou islamiste, tous sont acquis à l'arabisme. Les débats et discussions qu'ils ont eus étaient animés de vives polémiques. La question de l'identité de la Libye et sa spécificité nord-africaine ne faisait pas partie de leurs préoccupations : pour les islamistes, c'est le Maghreb islamique⁷⁹⁸ et pour les arabistes c'est le Maghreb arabe.

« Que la Libye soit indépendante avec son identité libyenne, cela était loin des esprits de ceux avec qui nous avons partagé des années de misère en prison. [...] Ils étaient réfractaires à toutes nos idées au sujet des Berbères, des peuples autochtones, la vision nationale, [...]. Un grand fossé nous sépare en matière de principe et de vision [...] Les islamistes parmi eux rêvaient du Califat et d'autres de l'instauration d'un État arabe unique. [...] Même si parfois les discussions se terminent avec des embrouilles et certains en arrivent aux mains, mais le principe de la cohabitation pacifique l'a toujours emporté ». (Madi 2017, p. 73-74)

Madi rapporte dans ses mémoires que les gardiens de prison interdisaient aux prisonniers amazighs de discuter en tamazight avec les membres de leurs familles qui leur rendaient

⁷⁹⁷ Dans son ouvrage, Salem Madi ne précise pas la date de ce discours.

⁷⁹⁸ Salem Madi qui écrit ceci et qui le reproche aux islamistes oublie que lui-même cautionne cette appellation puisqu'il se présente comme membre de la *Ligue du Maghreb islamique populaire*. Cela témoigne du fait que l'appellation donnée à cette *Ligue* n'était pas en adéquation avec les idées défendues et les objectifs assignés.

visite. Les gardiens les obligeaient ainsi à s'exprimer en arabe. Les prisonniers qui osaient protester faisaient face aux menaces des gardiens de mettre fin aux visites. Cette situation a contraint certains des prisonniers⁷⁹⁹ d'écrire à la direction de la prison pour expliquer la situation et protester contre cette interdiction. C'était en 1983. Ils se sont donc adressés à la direction de l'administration pénitentiaire :

« Nous sommes, comme vous le savez, originaires de la montagne de Nafoussa et nous parlons le berbère, notre langue d'origine et qui est la langue libyenne. Mais il se trouve que lors des périodes de visites où nous rencontrons ceux qui nous rendent visite, les échanges se font naturellement en tamazight. Cependant, ceux qui veillent sur le déroulement des visites parmi les militaires et les agents de sécurité adoptent des attitudes incorrectes avec les visiteurs. Pour cela, nous vous demandons de vous pencher sur ce sujet et veiller à trouver la solution adéquate. Avec toute notre considération. »
(Madi 2017, p. 75)

Quelques mois après l'échec, en mai 1984, de l'attaque menée par des militants du *Front national de salut de la Libye* (FNSL) ayant visé le colonel Kadhafi dans sa résidence d'El Azizia, les détenus ont été transférés à la « célèbre » prison de Bouslim⁸⁰⁰ qui se trouve au sein de la caserne de la police militaire.

Un jour, courant de l'année 1986, des officiers sont venus chercher les prisonniers et leur ont fait savoir qu'ils souhaitaient discuter avec eux. Après les avoir rassemblés dans une cour et les avoir fait asseoir par terre sous la vigilance de militaires armés ayant quadrillé la cour, un officier leur dit : « nous souhaitons discuter avec vous aujourd'hui de l'échec de la théorie du capitalisme ainsi que de la théorie marxiste-communiste. La troisième théorie universelle est la véritable alternative capable de transformer toute l'humanité en une félicité éternelle, débarrassée de l'exploitation, de l'oppression, de l'arbitraire et de l'injustice ». Mais les prisonniers ont refusé ce débat et ont fait savoir que les conditions d'un dialogue ne sont pas réunies. En réalité, les officiers sont venus pour tenter de convaincre ces prisonniers politiques d'adhérer aux thèses du colonel Kadhafi, des idées développées dans son *Livre Vert*. (Cf. Madi 2017, p. 91).

⁷⁹⁹ Il s'agit de : Salem Madi, Sassi Khalifa, Omar Chemmakhi, Ahmed Tayeb, Ahmed Mahrez, Mohamed Maayouf, Ali Hammad, Salem Zenbil.

⁸⁰⁰ Appelée aussi prison d'Abou Salim, c'est une « prison de haute sécurité à Tripoli » où les conditions de détention sont très difficiles, parfois inhumaines.

C'est cette année 1986 que la Cour d'appel devant un Tribunal révolutionnaire a repris l'affaire des accusés d'appartenance à la *Ligue*. Après des mois d'instruction, courant du mois de décembre 1986, les verdicts ont été rendus : onze parmi les accusés de l'affaire dite de la *Ligue du Maghreb islamique* ont été condamnés à mort, dix condamnés à la prison à perpétuité et d'autres à dix ou à six ans de prison. Ceux qui ont été condamnés à six ans de prison, comme Omran Boussaoud⁸⁰¹, ont été libérés en 1987. Selon Salem Madi, les verdicts n'ont pas été portés à la connaissance des détenus. Ceux parmi eux qui étaient condamnés à mort l'ont deviné du fait qu'ils ont été placés dans le quartier des condamnés à mort de la prison de Bouslim.

Un soir de la fin du mois de février 1988, des officiers sont allés voir les détenus dans leur cellule et les ont informés qu'ils allaient être déplacés. Chose faite le 1^{er} mars au milieu de la nuit, ils ont été transportés à Tajoura, à environ 30 km à l'est de Tripoli, où ils ont été placés dans une prison de cette ville. Ils étaient quelque 130 à 150 prisonniers rassemblés dans cette prison. « Le même jour, les familles ont été informées et sont venues nous rendre visite après des années où nous n'avons pas eu droit à ces visites ». Par la même occasion, un officier les a mis au courant des jugements décidés par le tribunal révolutionnaire à leur égard. Salem Madi raconte qu'ils entendaient beaucoup de bruits et beaucoup de chants ; mais parmi ces chants, il y avait ce chant particulier d'un chanteur soudanais interprétant un poème d'un autre soudanais intitulé *Aṣbaḥa al-ṣubḥ* « le matin est arrivé ». Il dit sentir quelque chose d'anormal se passer.

« Le 3 mars 1988, au volant d'un bulldozer, Kadhafi détruit les murs d'une prison à Tripoli et libère 400 prisonniers politiques libyens ; deux jours plus tard, la décision est prise de libérer des prisonniers étrangers ». (Djaziri 1988, p. 629)

Devant une foule rassemblée près d'une prison à Tripoli, Kadhafi prend le micro et déclame un extrait du poème *Aṣbaḥa al-ṣubḥ*⁸⁰² « Le matin est arrivé », du poète soudanais Mohammed Miftah Rajab Al-Fitouri,

« *Aṣbaḥa al-ṣubḥ*

Wala al-siḡn wala al-suḡḡan baqi

⁸⁰¹ Omran Boussaoud, arrêté le 25 mai 1980, condamné à six ans de prison par le Tribunal révolutionnaire, il a été libéré en 1987.

⁸⁰² *Aṣbaḥa al-ṣubḥ* « Le matin est arrivé », du poète soudanais Mohammed Miftah Rajab Al-Fitouri, *al-diwan.net* : <https://urls.fr/hzmNal>

*Waida al-fağr ġanaħani yaruffani elayki min al-afaqa*⁸⁰³

Wa ida al-ħuẓn al-ladi kaħala hatayka al-maēaqi

Wa al-ladi cedda witaqen li witaq

Farhatun nabiea min kulli qalbin ya biladi »⁸⁰⁴

« Le matin est arrivé,

Et il ne reste plus ni prison ni geôlier,

Et si l'aube a deux ailes qui battent au-dessus de toi depuis l'horizon,

Et si la tristesse qui a noirci ces paupières,

Qui nous a liés par un lien,

La joie jaillit de chaque cœur, mon pays ».⁸⁰⁵

C'était l'introduction à son discours qui a duré plusieurs minutes⁸⁰⁶ dans lequel il a plaidé pour la liberté faisant part de son incompréhension du fait que des Libyens se retrouvaient dans les prisons. Il estime que l'avènement de la révolution d'*El-Fateh*⁸⁰⁷ est synonyme de liberté pour les Libyens. Il a même dit :

« Ces frères qui se trouvent derrière ces horribles murs, peut-être qu'ils sont victimes d'injustice. Mais eux aussi peut-être qu'ils ont été injustes avec la révolution d'*El-Fateh* ! Peut-être qu'ils ont eu des doutes et qu'ils ont pensé qu'elle n'est pas la révolution de la liberté, ou qu'ils ont imaginé qu'il s'agissait d'une dictature militaire. Peut-être qu'ils ont pensé qu'il s'agissait d'un mouvement bourgeois ou d'une initiative individuelle. Mais à l'époque ils ne devaient certainement pas saisir l'histoire de cette révolution qui a commencé depuis 1959. Je l'ai commencée alors que j'étais élève au primaire, je n'étais ni officier, ni policier, ni gouvernant ; j'étais pieds nus, pauvre, affamé et poursuivi par la police ... Je pense qu'ils sont victimes d'ignorance... »⁸⁰⁸

⁸⁰³ *Min al-afaqi* « depuis l'horizon » a été rajouté par Kadhafi : ne figure dans le poème de Fitouri.

⁸⁰⁴ Cette introduction du discours de Kadhafi est en réalité un extrait du poème *aṣbaħa al-ṣubḥ* « Le matin est arrivé » du poète soudanais Mohammed Miftah Rajab Al-Fitouri. À noter que le sixième vers du poème a été omis par Kadhafi qui est passé du cinquième au septième vers. Le vers omis est : *wa al-ladi baetaprna fi kulli wadi* « et qui nous a dispersés dans chaque vallée ».

⁸⁰⁵ Discours de Kadhafi le 3 mars 1988 près d'une prison à Tripoli, juste avant la destruction de cette prison et la libération des prisonniers : <https://urls.fr/QNZCS0>

⁸⁰⁶ La vidéo ci-dessus est un extrait de 9 minutes du discours de Kadhafi.

⁸⁰⁷ C'est le nom donné au cou d'État du 1^{er} septembre 1969, considéré par Kadhafi et son régime comme révolution.

⁸⁰⁸ Discours de Kadhafi le 3 mars 1988, vidéo *YouTube*, publiée le 27 septembre 2020, <https://urls.fr/QNZCS0> (minute 7:35).

Kadhafi n'est-il pas en train d'expliquer qu'il est inadmissible d'être contre sa révolution et tout ce qu'elle avait apporté. Autrement dit, il est inconcevable d'être un opposant à son régime et de contredire ses choix.

Mais les accusés condamnés à mort dans l'affaire de la *Ligue du Magherb islamique*, quasiment tous Amazighs, savaient ce qu'ils voulaient et n'étaient pas d'accord avec les théories de Kadhafi ni sa révolution. La veille de ce discours de Kadhafi, ils se sont retrouvés dans une pièce face à un officier, Khalifa Heniche⁸⁰⁹. Salem Madi raconte :

« Nous rentrons dans la pièce où se trouvait un officier assis et qui nous avait serré la main, un par un, après quoi nous nous sommes assis. Après nous avoir interrogés individuellement sur la prison, il a commencé à parler. Son discours était un mélange de contradictions : la beauté et la méchanceté, le support et le refus, l'amour et la détestation. Je voulais l'interrompre mais avait refusé de me donner la parole et a continué son discours. Je lui ai dit : permettez-nous de vous répondre, point par point, à ce que vous nous dites. Il n'a pas écouté et a poursuivi dans son discours contradictoire. Il a par la suite permis au premier accusé parmi nous, Ali ben Taleb, de parler. Commence alors le débat et les voix se sont élevées avant de se clamer. Son discours était axé sur une idée et un point de fixation uniques : "il est inadmissible qu'il y ait un différend entre vous et la révolution ainsi que sa direction". Il a essayé d'afficher une souplesse tout en gardant la supériorité, mais son complexe était son refus de reconnaître la vérité. Le débat a pris fin au bout de quelques deux heures ». (Madi 2017, p. 103)

Ce 3 mars 1988, partout était diffusée la chanson « Aṣbaḥa al-ṣubḥu »⁸¹⁰ interprétée par le chanteur soudanais Mohamed Ouardi. C'était pour accompagner le discours de Kadhafi et annoncer la libération des prisonniers.

Comme annoncé par Kadhafi, les prisonniers sont libérés... sauf certains parmi les accusés dans l'affaire de *Ligue du Maghreb islamique*. En effet, onze parmi les condamnés n'ont pas été libérés le 3 mars avec tous les autres détenus censés quitter la prison.⁸¹¹

⁸⁰⁹ Après la mise en place de la Garde républicaine, un réseau spécial connu sous le nom de « Bataillons de sécurité » (*kata'ib amniyya*) est créé au sein de cette organisation, dirigé par Khalifa Heniche. Ces bataillons n'étaient soumis à aucun commandement supérieur et dépendaient directement de Mouammar Kadhafi. Même le chef d'état-major de l'armée ne pouvait demander des comptes à Khalifa Heniche, ni financièrement ni militairement. Il avait le pouvoir d'ordonner l'arrestation de toute personne, civile ou militaire, quel que soit son grade ou sa position. <https://urls.fr/3PJDNT>

⁸¹⁰ La chanson est une interprétation par le chanteur soudanais Mohamed Ouardi du poème du même titre, du poète soudanais Mohamed Fitouri. <https://urls.fr/g9VpWK>

Au matin du 7 mars 1988, il a été demandé aux onze prisonniers de mettre leurs habits civils. Ils ont été transportés dans une voiture et se sont dirigés vers l'une des casernes où ils étaient lors de leur détention. L'accueil était chaleureux. Des formulaires leur ont été distribués pour les renseigner. Ils ont retrouvé leurs effets personnels qu'ils ont récupérés. Plus tard dans la journée, ils ont été invités à suivre des policiers, à pied et avec leurs effets personnels, et se sont dirigés vers le bâtiment du commandement de la police militaire. Dans la cour devant la porte, des officiers les attendaient. Parmi ces derniers, il y avait Khalifa Heniche qui leur dit : « maintenant, vous êtes libérés et vous êtes libres ! Mais ce soir nous souhaitons que vous soyez nos invités. Vous serez nos invités pour une durée qui ne dépassera pas 48 heures ». Les membres de leurs familles qui étaient présents devant la porte ont été autorisés à rentrer pour les voir. Les onze désormais anciens détenus sont restés passer la nuit au sein du bâtiment de la police militaire alors que les membres de leurs familles présents sont rentrés chez eux chargés de leur apporter des habits adéquats pour le lendemain, en prévision de leur sortie. (Madi 2017, p. 103-105)

Le lendemain, le 8 mars, habillés de leurs « tenues nationales »⁸¹², les onze hommes descendent dans la cour et trouvent plus de cinq voitures les attendant. Toutes conduites par des responsables militaires ou sécuritaires, elles se dirigent avec les anciens détenus vers l'édifice de la caserne de Bab Aziziya où se trouve le centre du commandement. Devant un bâtiment qui porte sur ses murs des traces de balles de fusils avec une partie démolie, ils descendent et se font accompagner à l'intérieur de ce bâtiment par l'officier militaire Mohamed Zekri, originaire de Jadu, qui leur indique qu'il s'agit là de la maison du Guide. Il leur explique l'histoire de la frappe anglo-américaine. Il leur montre un registre dans lequel les visiteurs peuvent laisser leurs impressions. Salem Madi s'est proposé auprès de ses camarades pour écrire dans ce registre. Il dit qu'il n'a pas pu s'empêcher d'imaginer sa maison détruite par Kadhafi en 1984 et se dire : « S'il a utilisé sa force pour détruire ma maison à Yefren, quelqu'un qui détient une force plus importante que la sienne est venu démolir sa maison ». Ils se mettent à marcher et arrivent près d'une tente au milieu de la cour, une chamelle pas loin, et à l'intérieur un homme observant l'animal. Lorsqu'ils sont arrivés dans la tente, ils trouvent le colonel Mouammar Kadhafi en train de les attendre. Il leur a souhaité la bienvenue et ils se sont serré les mains. Salem Madi dit qu'il y avait avec lui

⁸¹¹ Huit parmi les condamnés à mort (Omar Chemmakhi, Ali ben Taleb, Sharef Hemali, Salem Zenbil, Ali Hammad, Ahmed Mahrez, Sassi Khalifa et Salem Madi) et trois parmi les condamnés à perpétuité (Belqassem Ghobar, Mohamed Maayouf, Ahmed Tayeb) n'ont pas été libérés le 3 mars. Ils ont été libérés le 8 mars 1988 après avoir rencontré le colonel Kadhafi.

⁸¹² C'est Salem Madi qui parle, dans son livre-témoignage, de « tenues nationales ».

Abdellah Senoussi⁸¹³, Mhamed Zekri⁸¹⁴, Youssef Debri⁸¹⁵, Khaïri Khaled⁸¹⁶ et des gens de Jadu dont l'avocat Sassi Hadj, Saïd Hafiana⁸¹⁷ et d'autres qu'il ne connaît pas. Salem Madi raconte la rencontre :

« Le dirigeant Mouammar Kadhafi a ouvert la discussion. Ses commentaires, initialement généraux, sont progressivement passés à des points précis, notamment le sujet de notre position contre le régime. Pour lui, rien ne saurait justifier la divergence avec le régime. Il confie que personnellement il n'arrive pas à retrouver le sommeil lorsqu'il pense à cette affaire. Il a exprimé son refus de voir les gens de la Montagne être auteurs d'une action contre lui. Il nous a également demandé d'abandonner le sujet des Berbères. Et que les Berbères ne sont que les Arabes d'avant l'Islam qui sont venus de la Péninsule arabique ; ceux qui sont venus après l'Islam ne sont que leurs frères qui les ont rejoints. Il a entendu de notre part des réactions opposées à ce qu'il a exposé, ce qui ne l'a pas empêché de continuer à dire et à répéter que nous sommes d'accord et qu'il n'y a pas de divergence entre nous. En réalité, tout au long de la séance qui a duré deux heures, nous étions sur des bords différents et nous ne sommes accordés sur rien. J'en ai profité pour lui dire que l'injustice est arrivée jusqu'à la démolition de ma maison qui est la maison de ma famille alors que j'étais en prison. Je lui ai demandé de me dire de quel droit cela s'est produit ? Il me répond en disant que nous sommes victimes de rapports qui leur ont été transmis de cette région [Yefren]. Et il affirme que les Arabes arrivés avec l'Islam sont ceux qui commettent ce type d'injustice contre les Arabes d'avant l'Islam. "Même Kharbiche⁸¹⁸ s'est laissé emporter par eux et a commencé à leur lancer des mots".

Nous avons discuté de la question berbère en Libye et en Afrique du Nord ainsi que du conflit arabo-israélien. Mouammar Kadhafi a veillé à ne pas être en contradiction avec nous malgré son insistance sur son point de vue notamment au sujet du racisme et de l'ethnicité ». (Madi 2017, p. 108-109)

⁸¹³ Beau-frère par alliance de Mouammar Kadhafi, il est le chef du Service de renseignements militaires de la Jamahiriya.

⁸¹⁴ Officier militaire proche de Kadhafi, originaire de Jadu.

⁸¹⁵ Youssef Debri est qualifié de « truculent général », un des fidèles du régime de kadhafi et qui est l'un des membres de la junte de 1969. <https://urls.fr/caikhht>

⁸¹⁶ Général de brigade, Khaïri Khaled fait partie des officiers unionistes libres qui ont mené le putsch de septembre 1969. Il était chargé de la répression et la torture des opposants au régime du colonel Mouammar Kadhafi. D'origine turque, son père, Nouri Khaled, était un haut responsable de la sécurité et du renseignement sous la monarchie senoussie. Il est également le frère de la première épouse du colonel Kadhafi, Fathia, mère de son fils aîné, Mohammed. <https://urls.fr/mM5tWr>

⁸¹⁷ Saïd Hafiana, de Jadu, est l'un des hommes de confiance de Kadhafi. C'est sur lui qu'il s'appuyait pour la surveillance et le contrôle d'*Adrar n Infusen*. Parmi les fonctions officielles qu'il avait occupées, celle d'ambassadeur de Libye à Paris. En juin 2011, son nom a été cité dans la liste du cercle le plus restreint des fidèles restés encore autour de Kadhafi : <https://urls.fr/NoKbqO>

⁸¹⁸ Il fait allusion à Youssef Kharbiche et les événements qu'a vécu *Adrar n Infusen* pendant la colonisation italienne.

La discussion avec Kadhafi avait pris fin, les anciens détenus ont rejoint la caserne où les attendaient les membres de leurs familles et sont rentrés chez eux.

Cette rencontre avec Kadhafi témoigne de l'importance que ce dernier accorde à la question berbère. Cela confirme ce que Saïd Sifaw lui a dit dans sa lettre : « Il paraît que la question berbère occupe votre noble tête plus que vos autres problèmes ». Le dirigeant libyen retient une semaine durant onze des détenus, arrêtés et condamnés pour leurs idées sur la berbérité. Cela pour avoir, personnellement, une discussion avec eux et essayer de leur expliquer le bien-fondé de ses théories et les convaincre de renoncer à leurs convictions pour épouser les siennes. Est-ce une tentative de corruption de sa part ? Si Kadhafi a tenu à rencontrer ces personnes, c'est peut-être aussi parce que les officiers qui avaient tenté de dialoguer avec les détenus en 1986 pour les convaincre d'adhérer aux thèses développées par le colonel Kadhafi dans son *Livre Vert* avaient échoué dans leur mission. Et même la deuxième tentative pour laquelle il avait mis à contribution l'un de ses bras droits, Khalifa Heniche, à la veille de la libération des détenus et de la « démolition des prisons », n'avait pas porté ses fruits.

3.3.2. Le témoignage de Youssef Hafyana

Youssef Hafyana, né à Jadu en 1950, fait partie des accusés lors de la vague d'arrestations de 1980. Arrêté en avril 1980, il a été jugé innocent par la cour criminelle en 1981 qui l'a acquitté mais la Cour d'appel, qui était un tribunal révolutionnaire, l'a condamné à la peine capitale. Il est libéré comme certains de ses camarades le 3 mars 1988.

Très proche de Sifaw qu'il voyait régulièrement à Tripoli où il était établi, il a été très vite sensibilisé à la question amazighe.

En juillet 2011, répondant aux questions du journal *Miadeen*, il dit : « je suis né en 1950, mais maintenant je suis de ceux qui sont nés le 17 février⁸¹⁹ »⁸²⁰.

« L'affaire pour laquelle j'ai été emprisonné est l'affaire de tous les Libyens. Nous, les Amazighs, appartenons à cette région d'Afrique du Nord dont les racines sont amazighes,

⁸¹⁹ Il s'agit du 17 février 2011, date du départ de l'insurrection populaire en Libye contre le régime de Kadhafi, appelée « Révolution du 17 février ».

⁸²⁰ Ahmed Laribi, *Yusef Hafyana min mawalid 17 fibrayer 2011* « Youssef Hafyana né le 17 février 2011 », *Miadeen*, le 27 juillet 2011, p. 6-7.

et nous avons nos traditions, nos coutumes et nos préoccupations quotidiennes. Une catégorie parmi nous a essayé de s'intéresser à cette langue et sa préservation à travers une élite bien précise. Parmi eux Saïd Mahroug connu dans les milieux littéraires et culturels libyens. Cette idée est partie dès le début des années 1970. Nous avons commencé par des petites réunions de discussions et de débats sur la culture amazighe. Je me souviens que nous nous réunissions à l'hôtel de la plage (*Funduq al-caṭi*) et des échanges ont lieu avec des intellectuels et des hommes de lettres. Nous évoquions la thèse de l'unité sachant que nous étions une infime minorité. Me concernant, je n'ai pas fait de grandes études, mais pour moi c'était une question existentielle et je me posais des questions simples : comment était Tamazight ? Comment elle est venue ? Comment sera son avenir ?

C'était le début des congrès populaires et les comités révolutionnaires. Le discours que le « tyran »⁸²¹ avait prononcé à Zouara a été suivi par le test de toutes les idées politiques libyennes. [...] Je me souviens d'un discours violent tenu par ce tyran, par lequel il défiait l'ensemble des intellectuels culturels et politiques et les menaçait de démolir leurs vies. Et c'est là que les arrestations d'écrivains et de représentants politiques avaient commencé. À cette époque Saïd Sifaw Mahroug était victime d'un accident et parti se soigner à l'étranger. Moi, je résidais à Tripoli où nous avions un groupe avec des éléments venus de Nalut, Yefren, Jadu et Zouara et nous travaillions sur un programme ou une pseudo-organisation pour mettre en évidence la question amazighe en Afrique du Nord. Et c'est ainsi que nous avons été arrêtés et sans aucune raison. Peut-être que d'autres personnes parmi celles qui ont été arrêtées avaient publié des tracts ou autres choses, mais au sein de notre groupe nous n'avions aucune idée sur une quelconque organisation. Il se peut que je fusse arrêté pour le simple fait que je suis amazigh. Et même lors des interrogatoires au sein de l'« appareil terroriste »⁸²², ou les services de sécurité intérieure, on m'a dit « toi tu n'es pas redevable, mais il y a plusieurs réserves te concernant ». C'est peut-être parce que j'ai dû voyager en Algérie et en France où j'ai rencontré des intellectuels et artistes comme par exemple l'écrivain Mouloud Mammeri et le poète Ben Mohamed ou encore Ali Sayad. À l'époque, je ne savais pas que j'étais surveillé, mais après le premier procès lors duquel j'étais jugé innocent, vient le Tribunal révolutionnaire, pour le procès en appel, et il a été dit à mon sujet qu'"il n'appartient pas à une organisation, mais il y a plus grave dans la mesure où il a voyagé en Algérie et il a rencontré plusieurs personnalités". L'innocence est ainsi transformée en condamnation à mort : c'était en 1986. Et je suis libéré en 1988 suite à *Aṣbaḥa al-ṣubḥ* ». (*Miadeen*, 27 juillet 2011, p. 6)

⁸²¹ En arabe *ṭayya* « tyran » ou « despote » : c'est le surnom de Kadhafi et c'est ainsi que Youssef Hafyana le cite dans l'entretien.

⁸²² C'est Youssef Hafyana qui qualifie ce service d'« appareil terroriste ».

Lorsque nous avons posé la question à Youssef Hafyana au sujet de la *Ligue du Maghreb islamique*, il affirme n'avoir aucune relation avec cette organisation. Il évoque des rencontres entre certains intellectuels à Tripoli, parmi lesquels Saïd Sifaw, Salem Madi et Ali ben Taleb. *Nek ur ssiney lbulitik, tggurey d Seid, selley. Seid yur-s læeqleyya a ynaqec* « Moi, je ne connais pas la politique, j'accompagnais Saïd et j'écoutais. Lui, il avait la patience et la capacité pour débattre », disait Youssef Hafyana qui travaillait à l'époque dans une usine de verre à Tripoli. Sa préoccupation première fut la culture et la langue amazighes. Il s'intéressait beaucoup à l'art, notamment la musique et le chant. Même s'il assiste à des discussions sur des sujets relatifs à la situation politique en Libye, il se contente généralement d'écouter. Très lié à Saïd Sifaw, souvent, lors des rencontres des fins de journées à l'hôtel *Cati'* à Tripoli ou au domicile de l'une des personnes qui se rencontrent pour débattre, il se retrouve à assister à des discussions parfois passionnées.

« Salem Madi, Ali ben Taleb et d'autres personnes faisaient de la politique dans leur coin. En 1978-1979, avec des personnes de Zouara et de Nalut, ils ont écrit un document, "parti de la Ligue du Maghreb islamique". Plus tard, les services de sécurité ont pris les premiers, peut-être cinq. Quelqu'un est venu me voir me disant : "fais attention, je pense que les éléments de ton groupe sont en prison !".

En prison, j'apprends que les agents du régime me suivaient et savaient que je suis parti en Algérie, en France et que j'allais souvent à Zouara. Ils savaient que je faisais circuler des cassettes et des documents. J'étais certes un activiste amazigh, mais je n'avais pas d'activité politique. Mais lorsqu'ils ont arrêté ce groupe de la *Ligue du Maghreb islamique*, mon nom figurait sur la liste. Lorsque j'ai été interrogé en prison au sujet de la *Ligue* et de Salem Madi, j'avais dit que je connais Salem Madi mais je n'ai rien à voir avec cette *Ligue*. D'ailleurs, la Cour criminelle qui avait prononcé le premier jugement ne m'avait pas condamné et m'avait déclaré innocent. Sauf que je n'ai pas été libéré : on m'avait gardé en prison, tout comme d'autres qui étaient jugés innocents. En 1986, nous sommes passés devant un tribunal révolutionnaire qui m'avait condamné à la peine capitale. Entre temps, en 1984, il y a eu une tentative d'assassinat de Kadhafi, et parmi les auteurs il y avait plusieurs personnes de Nalut. Les choses se sont ainsi compliquées. Et c'est là d'ailleurs que nous avons été transférés de la prison de Tripoli à la prison de Bouslim. À cette époque, nous étions peut-être une centaine d'Amazighs en prison.

Lors de l'instruction en vue du procès en appel devant le Tribunal révolutionnaire, en 1986, on m'a reproché mes voyages en Algérie. Un des agents qui menait l'enquête m'a

dit une fois : *ya mwessex, anta mcit el-lğazayer, mcit el-lmeyreb u gabelt flan, flan, ...*
« Sale type, t'a été en Algérie, t'as été au Maroc, t'as rencontré un tel, un tel, ... ». Ils
m'ont tout sorti. Mon acquittement de 1981 s'est ainsi transformé en condamnation à
mort. Nous étions onze à écoper de la peine capitale ». (Entretiens avec Youssef Hafyana,
Paris / Jadu-Tripoli, mars 2025)

La prison de Kadhafi et sa terreur n'ont pas ébranlé la fougue du jeune Amazigh de Jadu qui a
tout reconnu et assumé ses activités en faveur de l'amazighité devant les enquêteurs lors de sa
détention. Lors du procès également, il a maintenu ses positions, c'est également le cas des
autres détenus :

« Devant le Tribunal j'ai tout reconnu de ce que j'avais fait. Même Salem Madi n'a rien
nié : il a reconnu faire partie de ceux qui ont rédigé le document de la *Ligue* ». (Entretiens
avec Youssef Hafyana, Paris / Jadu-Tripoli, mars 2025)

Il nous confie également que l'un des enquêteurs a dit à Sharif Hammali, l'un des deux
arabophones du groupe qui est de Janzour, *anta wac dext-k fihum, anta earbi...* « Toi, en quoi
ça te regarde leur affaire, toi tu es un arabe... ». Cela confirme que l'affaire est en réalité
« l'affaire des Berbères » et que la question amazighe est le véritable alibi de l'arrestation de
ce groupe. Et pour cause, la présence parmi les prévenus d'un Libyen non amazighophone
surprend l'enquêteur qui trouve cela anormal.

En prison, il n'y avait pas que des personnes hostiles ; il y avait aussi des individus sensibles
et qui doivent certainement ne pas cautionner la politique de Kadhafi. C'est ainsi qu'un des
agents enquêteurs est allé voir Youssef Hafyana dans sa cellule, tout seul, et lui a dit : « toi, tu
n'as rien à voir avec la *Ligue*, mais ton dossier est bien lourd (*yeččur* = "il est plein"). T'a été
en Algérie, t'as voyagé en France, t'as distribué des livres, des documents en tamazight, ...
Alors fais attention à ce que tu diras ». Youssef était donc prévenu quant à ce qui allait lui être
reproché.

D'ailleurs, il a confié que parmi les dizaines de prévenus dans cette affaire, « il y a des
individus qui ne sont pas liés à la *Ligue*, ils n'ont pas de liens avec la question amazighe, ils
n'ont pas voyagé en Algérie, il leur est juste reproché d'avoir lu ou d'avoir eu entre les mains

le "tract"⁸²³ ». Au sujet de ce « tract », Youssef Hafyana dit avoir eu une discussion avec Salem Madi en prison lui reprochant de l'avoir donné « à des gens qui ne savent rien sur Tamazight ».

À propos de la torture, Youssef Hafyana nous a affirmé qu'il n'a personnellement pas été torturé physiquement, même s'il reconnaît que la torture psychologique était aussi très difficile à supporter. Il reconnaît aussi que la torture physique était une pratique courante sous le régime de Kadhafi qui pratiquait également la liquidation physique et les exécutions par pendaison sur des places publiques. D'ailleurs, il dit qu'il lui arrive souvent, notamment au début de la détention, d'entendre des cris de personnes qui semblent subir la torture.

Ces Berbères que Kadhafi voulait montrer comme exemple pour terroriser les militants amazighs et étouffer l'intérêt à la question amazighe au sein de la société, ont surpris par leur refus de l'injustice et de l'humiliation même en prison : ils n'ont pas renoncé à leurs convictions ni à leur dignité. À ce sujet, Youssef Hafyana se souvient de l'altercation qu'ont eue Ali Ben Taleb, Amar Chemmakhi et Salem Madi avec un agent de la cantine de la prison. Ce dernier, a mal parlé aux trois détenus qui discutaient entre eux en tamazight : il leur avait demandé de ne pas parler dans cette langue, *kalam al-cayaṭin* « paroles des diables / Satan ». Ils ont protesté et ont refusé de manger et ont entamé une grève de la faim. Suite à cela, l'administration de la prison a tout fait pour corriger. Ils leur ont même donné un repas « spécial ». C'est Abdellah Senoussi en personne qui est venu pour résoudre le problème. Il avait même corrigé l'agent (Djoumâa) qui était à l'origine du problème.

Youssef Hafyana a quitté la prison le 3 mars dans le cadre de la décision de Kadhafi. Son père et sa mère sont décédés lorsqu'il était en prison. Fils unique, il se retrouve démuné et sans famille. Grâce à la solidarité, il a réussi à reprendre une vie normale. Il a repris aussi son activité en faveur de l'amazighité.

3.3.3. Quel lien avec la Kabylie ?

⁸²³ Le « tract » ou « *al-mancur* » est ce document qui aurait été rédigé par Salem Madi et ses camarades au nom de la *Ligue du Maghreb islamique*. Document qui aurait déclenché l'opération des arrestations de 1980.

On peut légitimement penser que cette vague d'arrestations de 1980 de militants amazighs issus d'*Adrar n Infusen* et de Zouara, autour d'une affaire dite de la *Ligue du Maghreb islamique*, est justifiée par la volonté du régime de Kadhafi d'intimider, voire de terroriser, les populations amazighes. L'un des objectifs est de les contraindre à abandonner leur intérêt à la berbérîté. Kadhafi en personne, et à plusieurs reprises, a invité les Berbères à ne pas parler de berbérîté ni de langue berbère en précisant qu'une telle démarche ne saurait être qu'une manière de collaborer avec le colonialisme. Nous avons vu que Kadhafi a tenu à rencontrer une partie des détenus le 8 mars 1988 avant de les libérer : Il leur a répété la nécessité d'abandonner le sujet des Berbères.

En même temps, nous avons vu comment l'acharnement de Kadhafi sur les Berbères a suscité l'effet inverse de ce qui est attendu par le régime. La résistance et l'adhésion à la nécessité d'œuvrer pour la défense de la berbérîté a gagné du terrain. Nous avons vu comment les détenus ont assumé leurs positions et idées en prison et comment ils les ont également assumées face à Kadhafi lui-même le 8 mars 1988 juste avant leur libération. Pourtant, il y a eu aussi des exécutions par pendaison en 1984 à Zouara, Nalut et Tamzin ainsi que la démolition, la même année, de maisons de militants à Nalut, Jadu et Yefren.

Cela a probablement donné à réfléchir à Kadhafi qui a dû revoir sa stratégie. Il aurait probablement tenté, entre autres, de récupérer le mouvement amazigh. Peut-être même a-t-il pensé à corrompre des acteurs de ce mouvement ?

Aussi, les contacts, même timides, existant entre des militants amazighs libyens et des militants kabyles inquiètent au plus haut niveau en Libye. Le choix de 1980 et plus précisément du mois d'avril pour procéder à cette vague d'arrestations est difficile à considérer comme une simple coïncidence avec les événements qui ont marqué la Kabylie à la même période (mars-avril 1980) et qui ont donné le *Printemps berbère de Kabylie*.

Les nombreuses questions posées à Salem Madi lors de l'interrogatoire du 10 avril 1980 sur les Berbères en Algérie (cf. V-3.3.1) témoignent de ce lien fait avec les événements en Kabylie à la même période. La personne venue à la fenêtre de Salem Madi le soir du 10 avril 1980 pour lui dire "en Algérie, il y a des événements sanglants, manifestations en Kabylie" conforte cette hypothèse du lien avec la Kabylie.

Mais Kadhafi est allé à Jadu, en juillet 1980 et dans son discours devant les comités révolutionnaires populaires il fait allusion aux Kabyles et attire leur attention sur ce qui se passait, à la même période, en Algérie (cf. V-2.2.).

Nous avons noté également les reproches faits à Youssef Hayana concernant son voyage en Algérie et sa rencontre avec des Kabyles.

Autant d'éléments qui militent en faveur de l'existence d'un lien entre la vague d'arrestations au sein des milieux militants amazighs en Libye et les événements de Kabylie.

3.4. La traque des Amazighs

Depuis 1982, et pratiquement tous les ans, suite au *Printemps berbère*⁸²⁴ de Kabylie en 1980, des militants amazighs se rendent en Kabylie pour assister aux festivités du *Tafsut n Imaziɣen* « Printemps des Berbères » à Tizi-Ouzou. Il arrive que certains d'entre eux soient interceptés aux frontières à leur retour en Libye. Les services les malmènent, les intimident, leur confisquent les documents écrits et sonores qu'ils détiennent, et il arrive même qu'ils soient incarcérés.⁸²⁵

Même les militants qui ont réussi à quitter le pays et s'exiler à l'étranger n'ont pas échappé à la répression du régime de Kadhafi. Ses services secrets ont pu agir à l'étranger et nombre d'opposants ont été assassinés. C'est le cas, à titre d'exemple, de Youssef Salah Kharbish assassiné le 26 juin 1987 à Rome, en Italie. Alors qu'il était en exil, « Kharbish est resté actif dans la lutte politique contre le régime du colonel Mouammar Kadhafi au sein du *Front national pour le salut de la Libye* »⁸²⁶. Il était membre de son comité exécutif et secrétaire de son bureau au Caire. « L'opposition libyenne à l'étranger accuse le gouvernement libyen

⁸²⁴ Le « Printemps berbère », ou encore « Tafsut n Imaziɣen », est le nom avec lequel est connu le mouvement de contestation qui a marqué la Kabylie courant du mois d'avril 1980. Ce mouvement est considéré comme l'un des événements politiques majeurs de l'Algérie indépendante (S. Chaker). Pour la première fois depuis 1962, des manifestations de grande ampleur s'expriment contre le pouvoir en place et protestent contre l'oppression faite notamment aux Amazighs et la marginalisation et l'exclusion de leur langue et culture. La revendication principale des manifestants était la reconnaissance de la langue amazighe. C'est notamment l'intervention des forces de police algériennes dans l'enceinte universitaire de Tizi-Ouzou, la nuit du 19 au 20 avril 1980, qui a déclenché un mouvement populaire de manifestations qui a gagné l'ensemble de la Kabylie. Des manifestations violemment réprimées par les autorités algériennes. La date du 20 avril est, depuis, devenue symbolique et célébrée tous les ans en mémoire du « Printemps berbère ». La symbolique de cette date et du mouvement qui en est né a gagné l'ensemble du monde amazigh où « Tafsut n Imaziɣen » est célébrée.

⁸²⁵ *Les Berbères en Libye*, rapport alternatif de Tamazgha au Comité des droits économiques, sociaux et culturels, novembre 2005, 26 p. <https://urlr.me/y3daOq>

⁸²⁶ *Aljazeera.net*, le 26 novembre 2005 : <https://urlr.fr/F0Eou4>

d'avoir orchestré son assassinat »⁸²⁷.

En 2004, le régime de Kadhafi aurait établi une « liste noire » de plus de deux-cents personnes à interpeller, car accusées d'avoir voyagé en Tunisie pour assister à un concert du chanteur kabyle Idir. Un communiqué, signé « Mouvement culturel de Zouara », daté du 25 novembre 2004, s'adresse aux organisations des droits de l'Homme et aux associations amazighes. Les signataires demandent à ces dernières d'agir afin d'éviter une « catastrophe », celle de l'arrestation de dizaines de jeunes qui seraient accusés de trahison et de collaboration avec des forces étrangères selon ce qui est sous-entendu par le communiqué du *Mouvement culturel de Zouara*. Les auteurs du communiqué ont dû, en introduction, faire appel à des formules islamiques pour « prouver » l'impossibilité qu'ils soient des collaborateurs de forces étrangères :

« Au nom de Dieu le clément et le miséricordieux,

Nous commençons par le nom de Dieu pour prouver au monde que nous ne sommes pas des collaborateurs de la France ni d'autres pays. Et pour prouver également que nous sommes fidèles et défenseurs de l'Islam, du Prophète, du Coran et du nom de Dieu ».

(Voir le communiqué en langue arabe, Annexe V-16, et sa traduction en Annexe V-17)

De retour des Îles Canaries où il a participé au Festival de la musique amazighe organisé à Las Palmas en avril 2006, l'artiste Abdellah Achini, originaire de Zouara, est arrêté et interrogé par la police libyenne. Un an plus tard, en 2007, son passeport lui fut retiré et l'artiste frappé d'une interdiction de quitter le territoire libyen. Un jugement *ad hoc* a été rendu à son encontre par un tribunal libyen : « il est condamné à cinq ans de prison ferme en mai 2009, et début janvier 2011, il entame une grève de la faim pour protester contre sa condamnation ».⁸²⁸

Le 24 décembre 2008, des membres violents des comités révolutionnaires et de *Libya al-Ghad* « La Libye de demain » – un groupe réformiste présumé dirigé par Saïf al-Islam⁸²⁹ Kadhafi – ont envahi Yefren et ont attaqué les maisons d'activistes berbères. Tout en scandant des slogans anti-berbères, ils ont couvert les murs de graffitis à la gloire de Kadhafi et de propos hostiles aux Berbères. Ils ont également agressé des personnes venues protester contre

⁸²⁷ *Ibid.*

⁸²⁸ « Quelques chansons de l'artiste Achini », *Tamazgha*, le 20 février 2011 : <https://urlr.me/QeCnqa>

⁸²⁹ Saïf al-Islam est l'un des fils de Kadhafi.

cette attaque. Des vidéos de cette opération violente ont été largement diffusées sur *YouTube*, rapportées notamment par le site *Tawalt.com* mais aussi par des chaînes de télévision en arabe, comme MBC⁸³⁰. La région de Yefren a été encerclée et les communications avec l'extérieur perturbées. Répondant aux questions de cette chaîne, l'activiste Fathi Khalifa affirme qu'il y a bien évidemment « des demandes et revendications claires et directes exprimées à travers la littérature du Mouvement amazigh libyen, notamment celle logique et légitime de notre reconnaissance en tant que peuple, composante de la société libyenne »⁸³¹.

En décembre 2010, Madghis et Mazigh Bouzakhar, tous deux militants de la cause amazighe, ont été arrêtés et incarcérés par les services libyens de sécurité intérieure. Accusés d'espionnage et de collaboration avec des services étrangers alors que la réelle motivation des services de renseignements libyens est l'intérêt porté par ces deux frères à la langue et à la culture amazighes ainsi que leur engagement en faveur de ces dernières. (Cf. V-3.5.)

À la même période, en décembre 2010, deux chercheurs de l'*Institut royal de la culture amazighe* (Ircam), Hassan Ramou et El Mahfoud Asmahri, se sont rendus en Libye dans le cadre d'un travail de recherche sur les greniers collectifs « igudar » de Tunisie et de Libye. Après avoir effectué leur travail à Chenini et Douiret, deux villages amazighophones près de Tataouine au sud de la Tunisie pas loin de la frontière libyenne, les deux chercheurs sont allés à Nalut, à l'extrême ouest d'*Adrar n Infusen*, où se trouve un grenier (*yasru*) très connu. « Le 19 décembre, alors qu'ils s'apprêtent à regagner la Tunisie, ils sont arrêtés par les autorités libyennes. Interrogés sur l'objet de leurs recherches, ils sont placés en garde à vue »⁸³². Ces arrestations ont été dénoncées par l'*Observatoire amazigh des droits et libertés* (OADL)⁸³³. *Amnesty International* a également signalé la disparition de ces chercheurs de l'Ircam et précise que les deux hommes « ont quitté la Tunisie pour la Libye le 14 décembre et ont passé les quatre jours suivants à Nalut, dans le massif du Nefoussa (ouest du pays), ville célèbre pour son grenier amazigh. Leurs familles ont perdu contact avec eux depuis le 19 décembre,

⁸³⁰ La chaîne saoudienne *MBC*, basée à Londres, évoque ces événements dans son bulletin d'informations en langue arabe : https://youtu.be/UsPpBRM_1k

La chaîne de l'organisation *Imazighenlibya* sur *YouTube* a mis en ligne une vidéo de l'attaque : <https://youtu.be/YKzsQnl1im4>

⁸³¹ « Les milices de Kadhafi attaquent les Amazighs libyens à Yefran », Rapport MBC – décembre 2008, *ImazighenLibya*, 5 janvier 2009 (min. 1:14). <https://url.fr/g6WgBD>

⁸³² « Deux Marocains passent des greniers berbères aux geôles de Kadhafi », *Jeune Afrique*, 26 janvier 2011: <https://urlr.me/a2wZ6U>

⁸³³ « L'apartheid contre les Amazighs de Libye », déclaration de l'OADL, *Kra Isallen*, numéro spécial, janvier 2011, p. 2 : <http://tamazgha.fr/IMG/pdf/Bouzakhar.pdf>

veille de leur retour prévu en Tunisie »⁸³⁴. Il a fallu l'intervention des autorités marocaines pour qu'ils soient libérés. Ils regagnent le Maroc le 6 janvier 2011⁸³⁵. Les autorités marocaines, dans le souci de calmer la situation, affirment que « les deux hommes sont partis sans solliciter d'autorisation ou d'aide du ministère⁸³⁶, alors même qu'ils travaillaient sur un sujet très sensible. S'ils nous avaient contactés, nous leur aurions conseillé la plus grande prudence »⁸³⁷. Ces propos des autorités marocaines évoquant « la plus grande prudence » et « sujet très sensible », montrent à quel point la question amazighe, y compris dans son volet culturel ou scientifique, est un sujet sensible en Libye. En effet, « le régime libyen est connu pour son hostilité à l'égard de la culture amazighe »⁸³⁸.

Alors que le régime libyen avait, depuis 2005, montré une certaine ouverture à la question amazighe, il n'en demeure pas moins que la méfiance envers tout ce qui touche à cette question est toujours présente. Tout ce qui échappe au contrôle des autorités devient suspect et intolérable. L'arrestation de ces deux chercheurs de *Ircam*, une institution marocaine, en est l'une des illustrations.

À Yefren, d'où sont originaires les frères Bouzakhar, la police libyenne est intervenue auprès du propriétaire de *Taddart Iselyan* « Maison Iselyan », une maison-musée dédiée au patrimoine amazigh⁸³⁹. Les policiers ont pris des photos et ont cherché à savoir les raisons de passage des touristes dans ce lieu. Suite à cette visite, des ordres ont été donnés aux agences de tourisme pour dénoncer tout contact ou conversation entre les touristes et la population amazighe d'*Adrar n Infusen*. Ce qui est confirmé par l'article de Françoise Germain-Robin, publié par le quotidien *L'Humanité* le 31 janvier 2011, dans lequel elle note la crise que traverse la Libye. Une crise, selon elle, qui est illustrée notamment par « la répression antiberbère ». Elle évoque l'enlèvement des frères Bouzakhar et signale qu'au même moment, « toutes les précautions étaient prises pour éviter les rencontres entre Berbères et étrangers : barrages renforcés dans les régions berbères et interdiction de faire étape dans les villages du

⁸³⁴ « L'arrestation de quatre hommes renforce les craintes d'une répression de la culture amazighe », *Amnesty International*, 6 janvier 2011 : <https://urls.fr/T20ceP>

⁸³⁵ *Yabiladi*, 7 janvier 2011 : <https://urlr.me/8tcvAj>

⁸³⁶ Il s'agit du ministère des Affaires étrangères.

⁸³⁷ « Deux Marocains passent des greniers berbères aux geôles de Kadhafi », *Jeune Afrique*, 26 janvier 2011: <https://urlr.me/a2wZ6U>

⁸³⁸ *Ibid.*

⁸³⁹ "Taddart n Iselyan" est une initiative des membres de la famille Umadi qui ont fait de leur maison familiale ce mini-musée (<http://tamazgha.fr/Taddart-Iselyan.html>)

djebel Nefoussa »⁸⁴⁰. Un conseiller politique de l'ambassade américaine, qui aurait « enfreint l'interdit », a été interpellé à Yefren en novembre 2010 et il a été tout simplement expulsé du territoire, selon le même article. *Taddart Iselyan* est une modeste maison où ses propriétaires y ont rassemblé principalement des objets artisanaux locaux, y ont aménagé certaines pièces qu'ils ont équipées de mobilier local ; le but étant « la préservation et la protection du patrimoine civilisationnel, l'architecture et l'urbanisme des Amazighs des Infusen ». La maison-musée est en même temps un endroit ouvert aux touristes, même si le tourisme était, à l'époque de Kadhafi un domaine difficile, nous explique Brahim Umadi, un professionnel du tourisme :

« Nous étions soumis à une surveillance et un contrôle permanents. Lorsque des touristes viennent dans les localités amazighes, des agents du régime, en civil, sont souvent présents pour surveiller les échanges entre les populations et les touristes. Le régime exerçait une pression sur les guides touristiques amazighs qui sont généralement les intermédiaires entre les populations et les touristes, il arrive même que les services de sécurité nous intimant l'ordre de ne pas conduire les touristes dans certains endroits. Très souvent, lorsqu'il s'agit de touristes européens et que les services de sécurité ne sont pas présents, ces derniers nous convoquent et exigent de nous des compte-rendu détaillés des échanges entre touristes et populations. Kadhafi avait combattu notre langue et notre culture »⁸⁴¹.

3.5. Arrestation des frères Bouzakhar

Paradoxalement, Madghis et Mazigh Bouzakhar portent des prénoms amazighs alors que nous savons que le régime libyen interdit les prénoms non-arabes⁸⁴². Les frères Bouzakhar ont constitué une bibliothèque assez riche au domicile de leurs parents à Tripoli. Mazigh Bouzakhar a fait un voyage à Paris en 2009 et avait même visité le *Centre de recherche*

⁸⁴⁰ GERMAIN-ROBIN Françoise, « Fissures dans le système Kadhafi », *L'Humanité*, 31 janvier 2011.

⁸⁴¹ Entretien avec Brahim Umadi, octobre 2011. Brahim est un professionnel du tourisme, il est de la famille Umadi, propriétaire de *Taddart Iselyan*. Nous l'avons rencontré en octobre 2011 lors de notre visite à *Adrar n Infusen*. <https://urls.fr/zrPwJI>

⁸⁴² L'employé de l'hôpital, chargé d'inscrire les nouveaux nés sur le livret de famille, avait demandé au père s'il était marié à une étrangère – à l'époque, en Libye, la loi autorisait le mariage des Libyens avec des femmes étrangères –, ce à quoi le père avait répondu par la positive. Le jeune employé avait alors demandé au père d'écrire lui-même les prénoms des garçons pour éviter des erreurs d'orthographe. Voici comment les deux garçons se sont retrouvés avec des prénoms amazighs que la loi libyenne ne tolérait pas (Entretien avec Fathi Bouzakhar, mai 2019).

berbère à l'Inalco. C'était l'occasion pour lui de se procurer des ouvrages portant sur le domaine berbère. Les deux frères s'intéressaient notamment à tout ce qui porte sur la langue berbère. Ils ont fait des voyages en Kabylie et au Maroc où ils ont rencontré des militants et visité des lieux symboliques comme la maison de Lounès Matoub. Ils ont constitué un fond documentaire très important par les ouvrages qu'ils se sont procurés lors de leurs voyages mais aussi toutes les investigations qu'ils ont pu effectuer en Libye. Tous les deux ingénieurs, ils maîtrisent l'outil informatique et pratiquent couramment l'anglais. Ils ont été à l'initiative de nombreux de modestes projets en Libye, notamment avec l'avènement de l'*Internet* (nous avons signalé nombre de ces initiatives dans le chapitre qui porte sur la langue berbère en Libye sous le régime de Kadhafi : IV-2.2). Mazigh Bouzakhar a publié plusieurs contributions dans le magazine *Tawiza*⁸⁴³ qui paraissait à Nador dans le Rif.

Le mardi 14 décembre 2010, Madghis Bouzakhar a reçu une convocation des agents de la sûreté extérieure⁸⁴⁴ ; le motif de la convocation n'étant pas clair, mais une fois sur place, il a été placé en détention. Deux jours après, le jeudi 16 décembre, c'était au tour de son frère jumeau, Mazigh, d'être arrêté : des agents habillés en civil se sont présentés au domicile des parents des frères Bouzakhar à Tripoli pour l'arrêter⁸⁴⁵. Et à cette occasion, la police a confisqué l'ensemble des ouvrages et documents de la bibliothèque familiale.

Le site *Tawalt* rapporte que les services de renseignements libyens accusent les deux frères d'avoir eu des discussions au sujet de la situation des Amazighs de Libye avec un touriste italien, en visite à Yefren.

Quelques jours après l'arrestation des deux frères, les policiers libyens ont procédé à l'interrogation du père des deux jeunes militants et ont confisqué l'ensemble des compacts disques (CD) ainsi que les disques durs des ordinateurs qui se trouvaient au domicile familial des deux militants⁸⁴⁶. Le père des deux frères, Fathi Bouzakhar, a déclaré au journal *Le Monde*⁸⁴⁷ que ce qui est reproché à ses fils est leur intérêt pour la culture amazighe. Il dit

⁸⁴³ Le magazine *Tawiza*, dirigé par Mohamed Boudhan, a cessé de paraître depuis 2012. Il est disponible en ligne : <https://tawiza.eu5.org/index.htm>

⁸⁴⁴ La Sûreté extérieure est l'*Agence libyenne de renseignements*.

⁸⁴⁵ Mathilde Gérard, « Libye : "Mes fils, en prison pour leur attachement à la culture berbère" », *Le Monde*, le 18 février 2011 : <https://urlr.me/NPEZsv>

⁸⁴⁶ « Mazigh et Madghis Bouzakhar toujours entre les mains des services de police libyens. », *Tamazgha.fr*, le 31 décembre 2010 : <https://urlr.me/nCfAtS>

⁸⁴⁷ « Libye : "Mes fils, en prison pour leur attachement à la culture berbère", *Le Monde*, 18 février 2011 : <https://urlr.me/YNhsWT>

également que « pour les forces de l'ordre, la culture amazighe est une menace pour la sécurité du pays » ce qui justifierait l'interdiction de *tamazight* en Libye. Pour Fathi Bouzakhar « les autorités libyennes pensent que les Berbères fomentent un complot contre le régime, orchestré de l'extérieur ». Il affirme que ses fils « sont ainsi soupçonnés d'"espionnage et de collaboration avec Israël et les sionistes" ».

Aussitôt après ces arrestations, une mobilisation s'est mise en place pour dénoncer ces arrestations. Des actions ont été menées. En France, les associations *Tamazgha* et *Afafa* ont rendu publique, le 20 décembre 2010, une déclaration par laquelle elles ont tenu à dénoncer un acte arbitraire et exigeaient la libération de Mazigh et Madghis Bouzakhar⁸⁴⁸. Une pétition a été lancée et un premier rassemblement a été initié par cinq organisations amazighes⁸⁴⁹, quatre basées en France et une aux Îles Canaries, qui ont appelé à un rassemblement au Trocadéro à Paris, le 23 janvier 2011, pour dénoncer l'arrestation des frères Bouzakhar et exiger leur libération. Des militants, artistes, écrivains et représentants associatifs étaient présents à ce rassemblement⁸⁵⁰. Une pétition internationale, lancée par *Tamazgha* et portée par plusieurs organisations, a recueilli de nombreuses signatures⁸⁵¹. Et à l'occasion du rassemblement du Trocadéro, *Tamazgha* a publié un numéro spécial de son bulletin d'information « *Kra Isallen* »⁸⁵², un quatre pages entièrement consacré à l'arrestation des frères Bouzakhar ainsi que celle du chanteur Abdellah Achini emprisonné également par les autorités libyennes. Le but était de sensibiliser l'opinion sur la situation répressive qui régnait en Libye et qui visait les militants amazighs.

Suite à cette mobilisation de la militance amazighe, notamment en Europe, des organisations internationales de défense des droits de l'Homme ont réagi afin de dénoncer l'arrestation des frères Bouzakhar. C'est le cas d'*Amnesty International* qui s'est mobilisée pour demander la leur libération.⁸⁵³ Cette organisation écrivait à ce propos que « deux frères ont été arrêtés le 16

⁸⁴⁸ « *Tamazgha* et *Afafa* dénoncent l'enlèvement des deux militants amazighs de Libye », *Tamazgha.fr*, 21 décembre 2010 : <https://urlr.me/KUDjYJ>

⁸⁴⁹ Il s'agit des associations et organisations suivantes : *Tamazgha* (Paris), *Afafa* (Roubaix), *Taferka* (Montreuil), *Tamaynut-France* (Clichy), *CNC* (Iles Canaries)

⁸⁵⁰ « Paris : solidarité avec les frères Bouzakhar », *Tamazgha.fr*, 27 janvier 2011 : <https://urlr.me/ZWKrnC>

⁸⁵¹ « Pour la libération des détenus politiques amazighs en Libye », *Tamazgha.fr*, jeudi 20 janvier 2011 : <https://urlr.me/37HQ4z>

⁸⁵² *Kra Isallen*, bulletin d'information de l'association *Tamazgha* - numéro spécial - Janvier 2011 – (ISSN : 0183-0309) : <https://urlr.me/Hb5pB4>

⁸⁵³ « Libye. Un prisonnier victime de torture. Mazigh et Madghis Bouzakhar », *Amnesty International*, 4 février 2011 : <https://urlr.me/pQPTA8>

décembre à Tripoli. Il pourrait s'agir de prisonniers d'opinion, détenus uniquement en raison de l'intérêt qu'ils portent à la culture amazighe »⁸⁵⁴.

Mazigh Bouzakhar nous confie :

« Mon frère Madghis et moi-même étions détenus à la prison de Jedayda, une prison tristement célèbre et l'une des plus grandes de Tripoli. Nous avons été placés dans la section 9, une aile généralement réservée aux personnes condamnées à perpétuité ou en attente d'exécution »⁸⁵⁵.

Leur arrestation a été accompagnée par des perquisitions dans la maison familiale :

« le régime, dans un acte d'ignorance flagrante, a confisqué un trésor de connaissances dans notre maison de Yefren : des livres de bibliothèque, des travaux de recherche, des documents vitaux, des photographies précieuses et des enregistrements vocaux inestimables de contes anciens, de rituels et d'autres formes de littérature orale. C'est l'acte d'un régime qui craint manifestement le savoir et l'intellectualisme, qui tremble devant la culture, l'histoire et l'identité. Les accusations portées contre nous par la Cour de sûreté de l'État du régime étaient sans ambiguïté, découlant uniquement de la possession de livres en tamazight, de la publication d'articles sur la culture tamazight, de l'affichage du drapeau amazigh et de la participation à des événements culturels amazighs »⁸⁵⁶.

C'est en faveur du soulèvement de février 2011 que les deux militants ont échappé à une condamnation. Aussitôt la liberté retrouvée, ils ont rejoint les combattants à Yefren où ils ont joué un rôle très actif notamment dans les domaines de l'organisation, de la communication et de la production en langue amazighe.

Il est vrai que Kadhafi avait un réel problème avec les Amazighs et la berbéricité de manière générale. Il voyait peut-être cette question comme un élément gênant pour la vision nationaliste arabe qu'il voulait hégémonique en Libye, voire même au-delà. Il avait, dès le début de sa prise du pouvoir, intégré dans ses discours des éléments de langage hostiles à

⁸⁵⁴ « ACTION URGENTE - Libye : un prisonnier victime de torture », *Amnesty International*, 4 février 2011 : <https://urls.fr/YzSqrX>

⁸⁵⁵ Entretien avec Mazigh Bouzakhar, Paris/ Tripoli janvier 2025.

⁸⁵⁶ Entretien avec Mazigh Bouzakhar, avril 2025.

l'amazighité. Les rapprochements de militants amazighs de Libye avec la Kabylie notamment n'étaient pas du goût du régime libyen. Les événements qui ont marqué la Kabylie au printemps 1980 auraient, probablement, eu une influence sur le régime libyen qui a dû craindre la « contagion ». L'arrestation des militants amazighs de Libye en avril 1980, au moment où les étudiants de l'Université de Tizi-Ouzou étaient dans un bras de fer avec le régime algérien sur un fond de revendication amazighe, est une coïncidence qui autorise toutes les interrogations. D'autant plus que lors des interrogatoires auxquels ont été soumis les militants amazighs arrêtés par le régime libyen, ces derniers se sont vu reprocher leurs liens avec l'Algérie. Des questions sur les Berbères en Algérie ont été posées à certains des accusés. Aussi, Kadhafi lui-même s'était déplacé en juillet 1980 à Jadu où il avait tenu un discours (12 juillet), consacré essentiellement à plaider l'arabité des Berbères et leur langue. Il avait même fait allusion aux Kabyles et aux événements que vivait l'Algérie à cette période.

4. INSTRUMENTALISATION DE LA QUESTION AMAZIGHE

Lorsque Kadhafi a compris que sa politique répressive et offensive envers les Berbères n'a pas eu les résultats souhaités, il a dû revoir sa stratégie. De plus, les initiatives des États voisins, l'Algérie et le Maroc, en faveur de la langue berbère devaient être vues comme des entraves à sa politique. Les contacts et les échanges entre les Berbères de Libye et ceux des pays voisins deviennent de plus en plus difficiles à contrôler. La naissance du *Congrès mondial amazigh* en 1995 auquel des militants libyens avaient participé et qui est devenu un cadre qui permet aux Amazighs de Libye de s'exprimer et de faire connaître leur situation a dû être, là aussi, un élément qui aurait compliqué la tâche au régime de Kadhafi qui voit sa politique et ses théories sur les Berbères mises en difficulté.

Si Kadhafi était exposé à des difficultés avec les Amazighs du nord (*Adrar n Infusen* et *At-Willul*), au sud, avec les Touaregs, il n'a pas rencontré de sérieux problèmes et il a plutôt su les intégrer dans son système et il a pu en faire de fidèles alliés.

4.1. Instrumentalisation des Touaregs

En 1980 Kadhafi a manifesté un intérêt envers les Touaregs des pays voisins (Niger et Mali) ;

il a été jusqu'à proclamer que la Libye est le pays de la cause touarègue. Si l'appel de Kadhafi n'a pas eu d'impact dans les milieux nomades enracinés dans la société traditionnelle, des cadres ainsi que de nombreux « Ichoumar »⁸⁵⁷ ont répondu à l'appel et se sont rendus en Libye dans l'espoir de préparer la libération de leurs territoires. Enrôlés dans l'armée de Kadhafi, très souvent contre leur gré, ils se sont très vite rendu compte du décalage qu'il y a entre leurs aspirations et les positions idéologiques et politiques du chef de l'État libyen. Ils ont compris également qu'ils ne peuvent pas compter sur son soutien à la lutte armée pour l'autonomie des Touaregs. (Claudot-Hawad 1987, p. 56).

Si de nombreux Touaregs ont fini par quitter la Libye, ne voulant pas tomber dans le piège de Kadhafi, certains, pour des raisons diverses, y sont restés. En effet, comme l'explique bien Hélène Claudot-Hawad, « la seule alternative proposée aux exilés touaregs est leur intégration au monde arabe et musulman demeurant évidemment sous l'hégémonie libyenne ». À ceux qui acceptaient de renoncer à leur identité, a été donné la possibilité de vivre sur le sol libyen en étant « égal en droit » aux citoyens libyens. Et vu la discrimination raciale dont étaient victimes les Touaregs au Mali et au Niger, certains parmi eux ont fait le choix d'y rester.

En 1985, et en prévision du lancement du projet des tribus du Grand Sahara⁸⁵⁸, Kadhafi demande aux Touaregs de Libye de restaurer le système d'organisation traditionnelle et d'élire leurs chefs coutumiers. Une autre « faveur » faite aux Touaregs est celle de pouvoir, depuis 2006, adopter des prénoms vernaculaires pour les nouveau-nés alors qu'une loi⁸⁵⁹ prohibant l'usage de prénoms non-arabes est en vigueur dans le reste du pays. (Badi 2010, p. 12-13)

⁸⁵⁷ *Ichoumar* (ou "chouméra") est un mot emprunté au français "chômeurs", mais qui prend dans ce cas un sens particulier traduisant un état de vagabondage à la recherche d'un travail (Claudot-Hawad 1987, p. 56).

⁸⁵⁸ La vraie dénomination est « Ligue populaire et sociale des tribus du Grand Sahara » qui est une association créée le 10 avril 2006 à Tombouctou par Mouammar Kadhafi. Elle était dirigée par le Libyen Rafa Madani et Mouammar Kadhafi en était le président suprême. L'association regroupe des représentants des populations de toute la zone saharienne, du Maroc au Soudan, mais aussi de divers autres pays comme Djibouti et Oman, considérant la péninsule d'Arabie, la Syrie et la Mésopotamie comme faisant partie de cette aire.

La cinquième – et dernière – édition a eu lieu en 2010 à Gao où 90 pays sont représentés, en présence des présidents du Tchad, de la Mauritanie, des Comores et de la Tchétchénie aux côtés de Kadhafi. La 6^e édition, prévue en 2011 en Égypte, n'a pas eu lieu. Cette *Ligue* est présentée comme une organisation qui œuvre à la réalisation du développement et à l'amélioration des conditions de vie sociale des communautés qui peuplent cette région. <https://urlr.me/jrwsn5>

⁸⁵⁹ Loi n° 24 de l'année 2002 relative à l'interdiction de l'utilisation de toute langue autre que l'arabe dans toutes les transactions.

En 2007, à l'occasion de la deuxième rencontre des tribus du Grand Sahara, des dignitaires touaregs⁸⁶⁰ présents ont proclamé Mouammar Kadhafi « grand Amghar⁸⁶¹ » des Touaregs. Par cet acte, les tribus touarègues tenaient, semble-t-il, à « affirmer au monde qu'elles prêtent allégeance au Guide Kadhafi, se soumettent à son commandement et mettent leur avenir entre ses mains »⁸⁶².

En 2009, alors que Kadhafi envisageait d'intervenir dans le conflit qui opposait les Touaregs et l'État du Niger, il invite des représentants des Touaregs de Libye dans sa tente à Syrte et leur demande d'intervenir auprès des Touaregs des autres pays, notamment du Niger, afin d'adhérer à sa démarche qui vise, selon lui, à amener la paix dans le Sahara. Il s'agit là, bien entendu, de l'instrumentalisation des structures traditionnelles touarègues transfrontalières pour la gestion des conflits politiques de la région Saharo-sahéliennes. (Badi 2010, p. 13)

Pour Kadhafi, l'objectif principal reste le désir d'avoir la mainmise sur la région et, au-delà, l'Afrique subsaharienne notamment à partir des années 1990 où il a accru sa présence sur l'ensemble du continent africain multipliant les investissements dans divers domaines pratiquement dans tous les pays notamment dans l'immobilier et l'hôtellerie. « Il a personnellement financé la construction de la plupart des centres islamiques universitaires africains et de dizaines de mosquées sur tout le continent. Il subventionne personnellement les écoles coraniques et autres institutions à destination de la jeunesse musulmane d'Afrique. Il rémunère par exemple quelque 500 maîtres d'école coranique au Mali. Il est passé bienfaiteur d'organisations islamiques africaines de tous types ». Il a même réussi à s'imposer au sein de *l'Organisation de l'unité africaine* (OUA). Il projetait même d'« imposer son concept et des institutions à une Union africaine qu'il rêvait de présider à vie ». (Damome 2011, p. 126)

4.2. *Kadhafi et le Congrès mondial amazigh (2005).*

⁸⁶⁰ Ces personnes sont pour la plupart liées aux régimes dans lesquels ne se reconnaissent pas les populations touarègues. Beaucoup de Touaregs considèrent ces individus qui tiennent leur « représentativité » des États qu'ils servent comme des courtisans, des opportunistes, intéressés surtout par l'argent de Kadhafi.

⁸⁶¹ Selon les variantes berbères, « amyar » peut prendre plusieurs significations. En kabyle : Vieux/vieillard, beau-père, ancien, et sage (Dallet 1982, p. 508). En tamazight (Moyen-Atlas) : en plus des mêmes significations qu'on retrouve en kabyle, il peut signifier aussi « chef » (Taïfi 2016, p. 598). En touareg, il peut signifier, entre autre, maître, homme qui détient une autorité quelconque ou encore chef : d'un campement, d'une tribu, d'un gouvernement, d'un État, d'une entreprise, ... (De Foucauld 1951, p. 1237)

⁸⁶² ELRAZ Khaled, 2007, « Kadhafi proclamé leader des sultans touaregs », *Afrik.com* (2 avril 2007) : <https://urlr.me/KF2y9R>

Invitée par les autorités libyennes, une délégation du *Congrès mondial amazigh* (CMA) a séjourné à Tripoli du 4 au 7 novembre 2005 et a rencontré Kadhafi le 5 novembre⁸⁶³. Dans sa déclaration, le CMA dit que Kadhafi « a affirmé que les Amazighs de Libye peuvent jouir pleinement de leurs libertés et que la langue amazighe, langue de la Libye, sera reconnue et enseignée ». Le même CMA poursuit en affirmant que « M. Kadhafi a souhaité que le dialogue puisse se poursuivre et qu'une coopération active puisse être instaurée afin de réaliser des projets concrets ». Dans une intervention en langue arabe à la télévision officielle libyenne, en date du 5 novembre 2005, le président du CMA, reçu par Kadhafi, a dit son émotion et sa joie d'être reçu par le « Guide » dont il a fait l'éloge et qu'il présente, entre autres, comme un exemple de lutte contre le colonialisme et l'impérialisme. « Un homme qui a des positions de principe en faveur de la liberté, contre le colonialisme et la marginalisation qui mérite d'être soutenu », disait le président du CMA.⁸⁶⁴

Kadhafi a tenu quelques réunions avec le CMA après leur première visite en 2005, prolongée à son invitation. Ces actions de Kadhafi et de son régime constituaient clairement une stratégie s'inscrivant dans une politique plus large visant à améliorer l'image internationale de la *Jamahiriya*. » (Entretien avec Mazigh Bouzakhar, Paris / Tripoli, juin 2025)

Il se trouve qu'à la même période, dix jours après cette rencontre, une délégation de la *Jamahiriya* arabe libyenne s'est rendue à Genève pour présenter le deuxième rapport de l'État libyen sur l'application du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, devant le *Comité des droits économiques, sociaux et culturels* qui l'a examiné les 16 et 17 novembre 2005. Lors de cet examen, la délégation libyenne a eu une position qui est aux antipodes des propos qu'aurait tenu le chef de l'État libyen devant la délégation du CMA le 5 novembre à Tripoli.⁸⁶⁵ Ainsi, M^{me} Faiza Younis Albasha, représentante du secrétariat des affaires sociales du *Congrès populaire général*, dit, en réponse aux questions des experts du Comité onusien à Genève, que « la loi sur le renforcement des libertés et la Charte verte disposent que les droits des minorités, quelles qu'elles soient, doivent être scrupuleusement respectés et s'étonne donc des informations selon lesquelles des minorités

⁸⁶³ Cf. Déclaration du CMA en date du 7 novembre 2005 « Le Président du CMA rencontre le chef de l'État libyen à Tripoli » : <https://urls.fr/ZUUwq7> (Cf. Annexe V-18)

⁸⁶⁴ « Belkacem Lounès chez Kadhafi », *Kabyles*, 26 octobre 2011 [YouTube] : <https://youtu.be/rAvpk8uCmWQ>

⁸⁶⁵ Les seules informations disponibles au sujet de cette rencontre sont celles rapportées par le CMA. Les autorités libyennes n'avaient communiqué au sujet de cette rencontre. Et nous savons que Kadhafi a pour habitude d'essayer de convaincre ses hôtes berbères du bien fondé de sa théorie selon laquelle « les Berbères sont d'anciens Arabes ».

comme les Berbères seraient victimes de discrimination, notamment en ce qui concerne l'emploi de leur propre langue ». Elle ajoute que « les Berbères sont arabes et musulmans comme les citoyens libyens ». Elle affirme, par ailleurs, que « la langue berbère n'est aucunement remise en cause »⁸⁶⁶. En évoquant les minorités, M. Derbi, chef de la délégation libyenne, a l'impression que « les membres du Comité considèrent que les Berbères sont dans une situation défavorable. Il y a pourtant des mariages mixtes, les Berbères sont souvent sédentarisés et sont considérés comme des citoyens libyens. Ils peuvent à ce titre participer aux congrès populaires du lieu où ils résident et sont représentés dans ces instances » (CESCR : E/C.12/2005/SR.44, § 55).

M. Zamouna, un des membres de la délégation libyenne, dit que « l'existence de minorités n'est pas reconnue sur le plan juridique, mais que chaque région peut promouvoir ses propres spécificités culturelles. La population apprécie les nombreux festivals culturels, notamment touaregs et berbères⁸⁶⁷, qui sont organisés dans tout le pays » (CESCR : E/C.12/2005/SR.46, § 27). Il poursuit en précisant que « tous les Libyens choisissent librement le prénom de leurs enfants et ne font l'objet d'aucune restriction en la matière. La délégation libyenne réaffirme que la loi n° 24 vise uniquement à préserver l'identité arabe et préconise de ne pas donner de prénoms étrangers, notamment anglophones. Les civilisations grecque, phénicienne, romaine et arabe cohabitent harmonieusement dans le pays et aucun citoyen n'est victime de discrimination ». (CESCR : E/C.12/2005/SR.46, § 28)

Un autre membre de la délégation, M. Alnami, dit que « tous les citoyens libyens appartiennent à la même communauté. Il y a certes des spécificités et des dialectes régionaux mais la langue officielle est l'arabe et tous les Libyens sont de confession musulmane ». (CESCR : E/C.12/2005/SR.46, § 30)⁸⁶⁸.

Tout laisse à croire que l'invitation de la délégation du CMA par Kadhafi n'est pas sans lien avec l'absence à Genève du CMA qui a pourtant l'habitude de s'y rendre pour présenter des

⁸⁶⁶ Compte-rendu analytique de la première partie (publique) de la 44^{ème} séance, de la 35^{ème} session, du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, tenue au Palais Wilson, à Genève, le 16 novembre 2005, à 10 heures (9 pages) : CESCR : E/C.12/2005/SR.44, § 36 : <https://urlr.me/TRGPYA>

⁸⁶⁷ On observe souvent cette disjonction « Berbères/Touarègues » qui peut être attribuée à l'ignorance : en effet, pour des non-connaisseurs du monde amazigh, il n'est pas évident de savoir que les Touaregs font partie de la famille linguistique amazighe. Mais les milieux avertis le savent. Et dans le cas du CESCR, et d'autres comités onusiens, ses membres sont théoriquement informés et reçoivent beaucoup d'informations d'organisations et associations amazighes. Mais les membres du CESCR, semblent avoir repris la terminologie de l'État libyen qui entretient cette disjonction certainement dans le but de diviser.

⁸⁶⁸ *Ibid.*

rapports alternatifs. Ainsi, l'on peut émettre l'hypothèse que Kadhafi aura tenté de montrer à l'opinion, y compris au Comité onusien, que la Libye respecte les droits des Amazighs qui sont même honorés puisqu'ils sont invités dans sa tente.

4.3. *Seif el-Islam chargé de gérer la question amazighe*

La période qui a suivi l'invitation des représentants du CMA par Kadhafi à Tripoli correspond également à l'époque où Seif al-Islam tenait des propos « favorables » à *Tamazight*, mais il n'est pas exclu qu'il cherchait à corrompre les militants amazighs !

« Seif al-Islam a eu l'ingéniosité d'intégrer les "Berbères de service"⁸⁶⁹ à son cercle intime. Cela lui a permis de les utiliser comme un outil pour surveiller leur société, de les établir comme une élite représentant *Imazighen*. Il cherchait en réalité à tenter de paralyser le mouvement amazigh et de fragmenter le réseau des jeunes militants. À mon avis, cela a également constitué un test pour notre propre peuple. Malheureusement, *Imazighen*, en particulier les anciens, les personnes instruites et les responsables gouvernementaux, se sont faits piéger. Ils sont tombés dans le discours trompeur du régime sur l'ouverture et la réconciliation, et dans le piège de la reconnaissance de la prétendue composante amazighe au sein de la prétendue identité libyenne. » (Entretien avec Mazigh Bouzakhar, Paris / Tripoli, juin 2025)

En 2007, dans le sillage du lancement de son mouvement *Libya al-Ghad* « La Libye de demain », le fils du colonel Kadhafi, Seïf el-Islam, a fait appel à des relais locaux à Yefren et à Jadu pour faire croire aux Amazighs qu'il allait leur accorder des droits alors que l'objectif était de miner le mouvement amazigh et de diviser les Amazighs. C'est ce qu'explique un article publié au nom de *al-ḥaraka* « Le mouvement » qui précise que les populations de Zouara ne sont pas tombées dans le piège et n'ont pas répondu à l'invitation. En revanche,

⁸⁶⁹ Pour Mazigh Bouzakhar, les « Berbères de service » sont les Amazighs qui collaborent avec le régime, généralement pour contrôler, surveiller et parfois réprimer les militants de la cause amazighe. Cette expression qui se décline parfois en « Kabyle de services », « Chleuhs de service », « Touaregs de service »,... est très courante dans les milieux militants amazighs en Afrique du nord. C'est une autre façon de désigner ces individus de « traîtres ». Bien entendu, pour certaines de ces personnes qualifiées de « Berbères de service », il s'agit là d'un choix qui consiste à agir dans le respect des lois du régime en place. D'autres, considèrent qu'ils ont fait le choix de soutenir le régime et sont convaincus que l'amazighité participe à la division de la nation telle qu'elle est définie par le régime en place. En Libye, précisément, des Amazighs adhèrent à la vision de Kadhafi et défendent le régime. Par ailleurs, certains Amazighs sont des fonctionnaires et/ou agents de l'État dans différents secteurs et sont amenés, dans le cadre de leurs fonctions, à faire appliquer des lois du régime, lesquelles lois peuvent être hostile à l'amazighité.

Nalut a été évitée, probablement pour un manque de confiance, et Kabaw aussi n'a pas été impliquée dans ce plan.⁸⁷⁰

Un autre article, émanant toujours d'*al-ḥaraka*, évoque avec beaucoup d'amertume et de déception la corruption qui a gagné les milieux amazighs en Libye. L'auteur se pose la question sur la concentration des efforts du régime sur la région amazighe. Il signale le nommé Hadi Dira qui est derrière des divisions et des querelles entre jeunes de Yefren et d'Awinya, entre jeunes de Zentan et Mechachia et c'est lui qui a réussi à fissurer la cohésion qui régnait à Yefren. Il a semé la haine et la jalousie entre ses habitants et a nui à Yefren. Vient par la suite Sassi Grada qui a recruté des éléments qui le renseignent et qui lui font des rapports. C'est à travers lui que s'est faite la signature de l'affaire Seïf el-Islam annonçant à l'opinion qu'il allait accorder ses droits à Tamazight alors que le but, la stratégie, était plutôt de provoquer l'implosion du mouvement amazigh de l'intérieur.⁸⁷¹

Seïf a aussi rencontré des membres du CMA à Tripoli et a promis, selon cette organisation, son soutien à des projets en faveur de l'amazighité. Le président du CMA a même échangé des courriers avec lui au sujet de leurs projets qui, par ailleurs, n'ont jamais vu le jour. (Cf. Annexe V-19)

Seïf el-Islam est également directeur de la *Fondation Kadhafi pour le développement*, et c'est à ce titre qu'il a reçu des membres du CMA « dans le cadre des célébrations du Festival de la jeunesse libyenne ». Le journal en ligne marocain *Hespress* donne des précisions au sujet de cette rencontre :

« La visite de la délégation de l'Organisation amazighe intervient en réponse à une invitation qu'elle a reçue de Seïf al-Islam Kadhafi, le fils du colonel Mouammar Kadhafi, lors de la récente réunion du Conseil fédéral à Alger. La délégation, qui comprend le président du Congrès Lounes Belkacem, le vice-président Khalid Zerrari du Maroc, Jaime des Îles Canaries et Cheikh Baye du Mali, discutera du statut des Amazighs en Libye, de la levée de l'interdiction d'activité du mouvement culturel amazigh dans ce pays et des moyens de coopération entre le Congrès et la Fondation Kadhafi pour le développement dans le domaine de l'équité amazighe ».⁸⁷²

⁸⁷⁰ L'article a été publié sur le site « Libya watanona » (<http://www.libya-watanona.com/>) qui n'est plus en ligne mais que nous avons pu consulter à travers « Internet Archive » (archive.org) : <https://urlr.me/4QqHXXK>

⁸⁷¹ « À propos des Amazighs et de l'amazighité », *Libya-watanona.com* : <https://urlr.me/fgzYUs>

⁸⁷² « Le fils de Kadhafi reçoit des membres du Congrès amazigh », *Hespress*, 21/08/2009 : <https://urlr.fr/WVvezj>



La délégation du CMA avec Seif Islam Kadhafi à Tripoli en 2009

De gauche à droite : Jaime Saenz, Khalid Zerrari, Belkacem Lounes, Seif Kadhafi, Cheikh Baye et Abderezzak Madi⁸⁷³

Khalid Zerrari a confié à *Hespress* que « le Congrès signera un protocole d'accord avec la *Fondation Kadhafi pour le développement* qui comprendra un certain nombre de sujets, dont les plus importants sont liés à l'intégration de l'opposition amazighe libyenne à l'étranger et à l'organisation de séminaires sur la composante amazighe en Libye »⁸⁷⁴.

5. RESISTANCE ET AFFIRMATION IDENTITAIRE DES AMAZIGHS

Si la prise de conscience, même timide, a vu le jour les années 1960, l'action en faveur de la berbérarité a commencé à prendre forme et à être visible dès les années 1970.

Saïd Sifaw Mahroug raconte comment il a découvert le mot « berbère » et sa signification en 1962, alors qu'il est âgé de 16 ans. C'est la lecture de l'ouvrage de Cheikh Taher Ahmed al-Zawi qu'il a trouvé au Centre culturel arabo-égyptien à Tripoli. Sifaw cherchait à comprendre

⁸⁷³ C'est Nabil Fares, du village de Shqarna, un ami proche de Seif Kadhafi qui a fait venir Abedrazzak Madi, de Yefrendans l'entourage de Seif.

⁸⁷⁴ « Le fils de Kadhafi reçoit des membres du Congrès amazigh », *Hespress*, 21/08/2009 : <https://urls.fr/WVvezj>

le sens du mot « Libye » et tombe sur ce livre *Tarix al-fath al-ʿarabi fi Libya* « Histoire de la conquête arabe en Libye » :

« Ma curiosité a été piquée par un mot que je n'avais jamais entendu de ma vie : "Berbère". J'ai été surpris de voir comment les habitants de « Luwata » s'étaient convertis à l'Islam. Puis Amr ibn al-Aas leur a imposé la *jizya*⁸⁷⁵, et ils étaient pauvres. Il a enlevé leurs filles et leurs garçons et les a envoyés au palais du calife, Omar ibn al-Khattab, le souverain le plus juste du monde. J'ai ensuite été surpris de voir un chef arabe nommé Basr ibn Artā'ah marcher jusqu'au pays de Waddan, arrête son roi et lui coupe les mains et les pieds avant de le traîner devant son peuple à Waddan ». (Lettre manuscrite de Sifaw, p. 25)

C'est dans cet ouvrage qu'il apprend que le lieu-dit « Umm al-Qurb » à *Adrar n Infusen* est en réalité « Nanna Tala » en berbère. Sifaw affirme qu'il n'a jamais entendu le mot « berbère » auparavant. Il connaissait « Mazegh » ou « Amazigh », mais dans la rue, en dialecte arabe courant, il entendait plutôt « Khamisi / Khawamis », « Jabali », ou encore « Aâqab al-Jabali ». Sifaw dit alors que « dès la fin de la lecture du livre, j'ai compris que tous les Libyens sont berbères. Il n'y a aucune différence, si ce n'est que le groupe majoritaire a oublié le berbère à cause de l'Islam, tandis que les autres l'ont conservé, sans distinction ethnique ou nationale ».

Le discours offensif de Kadhafi en faveur de l'arabisme et son insistance sur l'arabité des Libyens, très vite accompagnés d'une hostilité affichée envers la berbérité, a suscité une réflexion et des réactions au sein des milieux amazighs. Le discours nationaliste arabe de Kadhafi a été vécu comme un discours raciste par nombre de personnes au sein des Amazighs. Des rencontres et des débats dans certains milieux intellectuels à Tripoli notamment, dans les universités de Tripoli et de Benghazi, évoquent la question amazighe.

« Notre activité en faveur de tamazight a commencé à l'université ; j'étais avec Khaled Ftis, lui aussi de Zouara. Lorsque Kadhafi est arrivé et a déclaré la république arabe, cela ne pouvait pas être admis pour nous et nous ne pouvions rester indifférents. Je me souviens d'un ami qui est resté sept jours au lit, il était malade de ce qu'il venait d'entendre. Mais bien avant l'arrivée de Kadhafi, ici à Zouara, dans le cadre du club

⁸⁷⁵ *Jizya* ou *djizya* est la taxe (capitation ou tribut) imposée aux non-musulmans (dhimmîs), sujets d'un État musulman. (*Les Cahiers de l'Islam*, <https://urls.fr/q8HnO1>)

sportif *Jazira*, on organisait des activités culturelles comme le théâtre. Et en 1974, j'ai fait découvrir à des élèves dans un lycée, ici à Zouara, les tfinaghs : lorsque l'enseignant est parti, je suis resté avec les jeunes et je leur ai présenté cet alphabet. C'est un Algérien, de la région de Batna, qui me l'avait fait découvrir. Il y avait aussi un artiste kabyle qui venait à cette époque et qui nous parlait de ça ». (Entretien avec Omran Boussaoud, Zouara, février 2020)

Le témoignage de Omran Boussaoud, un des militants qui fait partie de ceux qui étaient arrêtés en 1980 et qui a passé six ans de prison, nous donne une idée de l'état d'esprit qui régnait durant les années 1970 à At-Willul et à *Adrar n Infusen* malgré la politique répressive de Kadhafi.

À cette époque aussi, plusieurs militants amazighs donnaient des prénoms amazighs à leurs enfants. C'est le cas de Omran Boussaoud qui avait nommé ses deux garçons : Mazigh et Wiyar. Il nous a confié, lors de l'entretien, que c'était pour lui « un acte de résistance et de lutte contre le régime de Kadhafi ».

D'autres militants ont donné des prénoms amazighs à leurs enfants à cette époque. C'est le cas de Saïd Sifaw Mahroug (Anyar et Yugurten), Sassi Salem Al Haj, de Jadu, (Marn), Salem Saeed, de Rehibat, (Kassila et Kahina), Aïssa Bouudia, de Yefren, (Shishanq et Ayur), Chabane Boussaoud, de Zouara, (Yedder, Sifaw et Tlaytamas), Amer Lama, de Jadu, (Anyar et Zaima) et d'autres encore.

La nature répressive et autoritaire du régime de Kadhafi n'a pas empêché les Amazighs de Libye de rester attachés à leur identité et de militer, dans la mesure de leurs moyens, particulièrement à l'intérieur, pour la sauvegarde de leur langue et de leur culture.

« En Libye, le mouvement amazigh s'est opposé aux politiques du régime de Kadhafi, qui niait le patrimoine, l'histoire et la langue amazighes. Pendant plus de 40 ans, l'oppression structurelle et culturelle des Amazighs sous Kadhafi a influencé la formation de l'identité du groupe dans le pays. La Révolution culturelle, annoncée par Kadhafi à Zouara en 1973, reposait sur la suprématie et le nationalisme arabes, s'inspirant de l'Égyptien Gamal Abdel Nasser. La Libye a été proclamée nation arabe et tous les Libyens ont été qualifiés d'Arabes. Les langues et cultures des peuples autochtones n'étaient ni reconnues ni mentionnées. Les ouvrages faisant référence au tamazight et à l'histoire amazighe étaient interdits ». (Khalifa 2025, p. 6)

En 1979, Aïssa Salem Sijouk⁸⁷⁶ a mobilisé des camarades et ont écrit sur les murs de la ville de Yefren en tifinagh. Ce qui a suscité la colère des appareils de l'État. Cet acte a été considéré comme « une rébellion par rapport au régime ce qui a conduit ce dernier à mettre la ville de Yefren sous surveillance » (Madi 2017, p. 46).

Les évènements qui ont marqué la Kabylie en 1980, la mobilisation suscitée aussi bien localement qu'en France ont été vécus comme un bol d'oxygène par des Amazighs de Libye. Le Printemps berbère de Kabylie les a confortés dans leurs positions mais il les a surtout encouragés à poursuivre leur résistance et leur lutte.

Dans leur article, Abdallah et Badi soutiennent que le panarabisme exacerbé de Kadhafi et sa politique répressive ont contribué à la mobilisation autour de l'identité amazighe. Les politiques de modernisation et de développement menées par Kadhafi essentiellement à Tripoli et sa province, qui se trouve habitée essentiellement par les Amazighs, en a profité à ces derniers qui s'en sont servi. Pendant les années 1970, c'est dans les campus universitaires que le Mouvement amazigh s'enracine. (Abdallah & Badi 2019, p. 252)

À noter également que l'émergence culturelle des Amazighs de Libye « est confortée par l'ibadisme majoritaire, qui constitue un facteur de renforcement de la conscience d'une spécificité ethnoculturelle dans l'ensemble libyen, majoritairement arabophone et sunnite » (Chaker & Ferkal 2012a, p. 110).

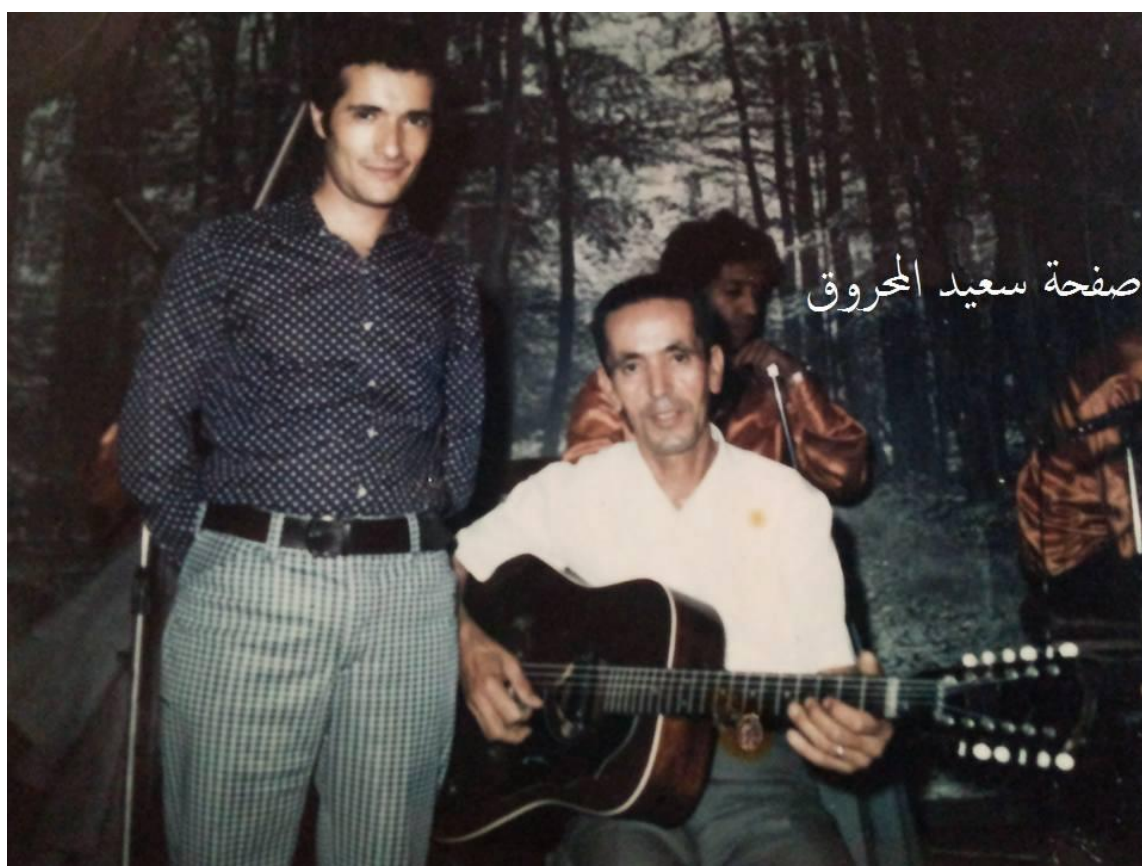
L'affirmation identitaire berbère en Libye, même si elle peut paraître timide, elle a essentiellement pris forme dans le sillage du Printemps berbère de Kabylie à partir de 1980. Les publications de groupes berbères libyens exilés en Europe, nées courant des années 80 ainsi que les visites discrètes de jeunes Libyens en Kabylie notamment à l'occasion des célébrations du *Printemps berbère*, en sont les signes. Ceci étant, la conscience identitaire et la résistance berbères remontent aux années 70. En témoigne le cas de Saïd Sifaw Mahroug qui était confronté à l'hostilité des autorités déjà à l'époque du régime monarchique.⁸⁷⁷ L'intérêt des militants berbères de Libye à la Kabylie remonte même aux années 1970, avec

⁸⁷⁶ Aïssa Sijouk fait partie des accusés de 1980, condamné à mort par contumace.

⁸⁷⁷ Temehu : <https://urlr.me/yaxRzd>

notamment des initiatives de Saïd Sifaw qui aurait rencontré Mouloud Mammeri. (Brent 2013, p. 74)⁸⁷⁸

Sur une page *Facebook* consacrée à Saïd Sifaw, on voit une photo du poète-écrivain avec le chanteur kabyle Slimane Azem (voir ci-dessous). La photo serait prise en France, probablement à Paris, et certainement en 1974, lors du passage de Sifaw à Paris.⁸⁷⁹ Il s'agit là, effectivement, du moins de la part de Saïd Sifaw, d'une preuve de la volonté de rapprochement des milieux kabyles. Aussi, le fait que le groupe *Imazighen Imula* ait chanté des poèmes de Saïd Sifaw dès 1981 laisse supposer l'existence de contacts entre Saïd Sifaw et le groupe engagé, antérieurement à cette date.



Saïd Sifaw Mahroug, debout, à gauche, avec Slimane Azem, assis, à droite

Peut-on supposer que d'autres militants amazighs de Libye sont dans la même situation que Saïd Sifaw ? Nous savons que Youssef Hafyana, un proche de Saïd Sifaw, a visité Alger en 1976 et y a rencontré des militants et personnalités kabyles comme Mouloud Mammeri, Idir,

⁸⁷⁸ Dans son mémoire de *Bachelor*, Jesse George Brent évoque des contacts entre Berbères de Libye et de Kabylie qui remonteraient aux années 1970. C'est le cas notamment de Saïd Sifaw qui aurait rencontré Mouloud Mammeri en 1971 (p. 74) : <https://urlr.me/CJ9Yj6>

⁸⁷⁹ La photo remonterait forcément à une époque qui précède la date où Saïd Sifaw a fait l'objet d'une tentative d'assassinat avec une voiture (1979) à la suite de laquelle il est condamné au fauteuil roulant.

Ferhat Mehenni, Ben Mohamed, Mustapha Ben Khemmou, ... À la fin de l'année 1979, il a visité Paris et a rencontré des militants kabyles à la coopérative *Imedyazen*. En effet, Youssef Hafyana nous a confié tout cela dans l'entretien qu'il nous a accordé en mars-avril 2025.

À Jadu, Zouara et Yefren, les groupes de militants amazighs savaient tous que Youssef a voyagé en Kabylie et à Paris puisqu'à chacun des voyages il revenait avec de la documentation et des cassettes magnétiques ou des disques platine de musique kabyle qui ont fait le tour de tous les militants.

Moussa Harim nous a confié que lorsque Youssef est arrivé à Paris en 1979, il s'était rendu à l'adresse du siège connu de l'*Académie berbère* et il était étonné de le trouver fermé. (Entretien avec Moussa Harim, Lyon, février 2024)

Vu la répression qui a sévi dans le pays pendant toute la période kadhafienne, il est difficile d'évoquer objectivement l'état de la prise de conscience et de résistance chez les Amazighs de Libye. Cependant, la répression dont ils ont fait l'objet ainsi que les déclarations insistantes de Kadhafi contre les Amazighs et leurs langue et culture sont autant d'indices révélateurs de l'existence d'une prise de conscience mais aussi d'une activité en faveur de la berbérité en Libye. D'ailleurs, la façon dont la question amazighe a fait irruption en 2011 lors de l'insurrection contre le régime de Kadhafi ne peut que conforter l'hypothèse selon laquelle la conscience identitaire chez les Amazighs de Libye est ancrée et a des racines qui sont loin d'être fragiles.

En 1975, un groupe de militants amazighs d'At-Willul (Zouara) a décidé de jouer un rôle plus actif dans le mouvement amazigh. Ils ont contesté les décisions et la politique arabisante du régime de Kadhafi. Ils se sont mis à distribuer à Zouara et à *Adrar n Infusen* des publications amazighes ainsi que des cassettes et disques de musique, qu'ils ont fait venir essentiellement de France. Certains parmi eux ont formé un groupe de musique et chantaient en berbère lors de fêtes de mariage et autres occasions pour la première fois de l'histoire récente de Zouara. Des contacts avec d'autres activistes à Jadu, à Nalut et à Yefren se sont noués. Mais très vite, la plupart des membres du groupe ont quitté la Libye et se sont exilés en Europe et en Amérique du nord où certains ont essayé de poursuivre l'action.⁸⁸⁰

Le *Mouvement culturel berbère* (MCB) né du *Printemps berbère* de 1980 en Kabylie a été un

⁸⁸⁰ « Berbérisme en Libye », *Temehu.com* : <https://urlr.me/vQqD9T>

exemple et un modèle pour le Mouvement amazigh en Libye. Dans le même temps, l'activité berbère en Kabylie et la production littéraire et militante des Kabyles aussi bien en Kabylie qu'en France est la source principale d'information et de documentation pour les Amazighs de Libye. Cette influence du MCB « se ressent dans la littérature moderne produite par les Amazighs d'*Adrar n Infusen* et de Zouara » (Buzakhar 2017, p. 189-190).

Mais c'est bien avant 1980 et la naissance du MCB que la militance amazighe de Libye regardait vers la Kabylie et essayait de tirer profit de ce qui se faisait par les Kabyles notamment en terme de production littéraire et artistique. Cela se constate à travers l'usage de *Tajerṛumt*⁸⁸¹ « grammaire » de Mouloud Mammeri, connue sous le nom de *Tajerṛumt n Dda Lmulud* « La grammaire Dda Mouloud »⁸⁸², parue à Paris en 1976 et qui a circulé notamment sous forme de photocopies dans les milieux militants en Libye. Mais avant *Tajerṛumt*, il y avait aussi l'*Amawal*, un « lexique de berbère moderne » paru en 1974. Si *Tajerṛumt* leur a été utile pour l'adoption d'un système de notation et la connaissance des règles d'écriture, l'*Amawal* a été exploité pour l'utilisation notamment de néologismes du lexique « moderne ». Concernant la notation de la langue amazighe, lorsqu'ils font usage des caractères tifinagh, ils font appel à l'alphabet néo-tifinagh de l'*Académie berbère*.

5.1. Les années 2000 et l'avènement de l'Internet

Avec la démocratisation de l'Internet au début des années 2000, l'activisme amazigh en Libye a pris une autre dimension. Les militants n'étaient plus obligés de voyager pour se procurer de la documentation, des documents sonores ou vidéo. Les militants n'étaient plus contraints de s'échanger les documents sous le manteau, même les documents sonores commençaient à circuler sur la toile en format numérique.

Des sites Internet, des blogs ont vu le jour. Diverses publications qui portent sur la question amazighe en Libye ont commencé à gagner la toile.

Des Amazighs de Libye écrivent également sur des sites amazighs notamment marocains. En effet, la langue la plus utilisée, après la langue amazighe, par les Libyens pour l'écriture étant

⁸⁸¹ MAMMERI Mouloud, 1976, *Tajerṛumt n tmaziyt (Tantala taqbaylit)*, Paris, François Maspéro, p. 118.

⁸⁸² « Dda Lmulud » (Dda Mouloud) est la formule affectueuse utilisée pour nommer Mouloud Mammeri. « Dda » est l'abréviation de « dadda » qui signifie, en kabyle, l'oncle paternel, le grand frère et par extension toute personne d'un certain âge. Dans d'autres régions berbères, « dadda » pourrait signifier « père » ou « grand-père » selon les régions.

la langue arabe. Ce sont donc des sites de Berbères marocains, comme *Tawiza.com*, qui publient en langue arabe, qui leur servent de tribunes d'expression. L'arrivée des réseaux sociaux, notamment *Facebook*, et les plateformes *Dailymotion* et *YouTube*, pour la publication de vidéos, ont contribué de manière très importante à la diffusion du savoir et de l'information dans les milieux libyens. Même si au départ l'accès à *Internet* et l'utilisation des ordinateurs étaient soumis à un contrôle strict de la part des autorités libyennes, mais les populations trouvaient souvent le moyen de contourner les interdictions. Et très vite, le phénomène est devenu difficilement contrôlable.

Il y a lieu de signaler que l'État libyen s'est équipé de moyens importants et sophistiqués pour contrôler la société et surtout l'opposition. « Une technologie de surveillance des communications (baptisée "système Eagle") fournie par la société française *Amesys* a bien été utilisée massivement par le régime libyen de Mouammar Kadhafi pour réprimer ses opposants. De très nombreux Libyens ont ainsi été fichés, arrêtés et torturés, grâce à cette surveillance numérique. Un système qui serait toujours opérationnel, dans une Libye en plein chaos, quatre ans après la chute de Kadhafi »⁸⁸³.

5.2. Tentatives de création d'associations amazighes : des initiatives pour tester la sincérité du régime

En 2008, un groupe de militants ont eu l'idée de « tester » le régime libyen et ils ont pris l'initiative de créer une association amazighe : « Association *Numidya* pour la culture amazighe ». Les initiateurs avaient comme objectif de mettre le régime devant ses contradictions. Un régime qui, d'une part, mobilise jusqu'au chef de l'État, Kadhafi, pour attaquer l'amazighité et démontrer qu'il n'y a point de Berbères ni de langue berbère ; et, d'autre part, il fait croire à une ouverture envers les Berbères et leur culture.

« Lors de réunions organisées par des militants du mouvement amazigh à Tripoli, cette initiative a été perçue comme une occasion de sonder les intentions du régime de la *Jamahiriya*. À cette époque, le CMA avait rencontré Kadhafi à plusieurs reprises et avait également noué des contacts avec les communautés amazighes de Tripoli et de Yefren.

⁸⁸³ COLLOMBAT Benoît, 2016, « Libye : les preuves de la surveillance numérique Made in France », *France Inter*, 15 mars 2016 : <https://url.fr/WDlXgx>

Cette initiative de création d'une association visait à provoquer une réaction de la *Jamahiriya*, tentant ainsi de placer le régime dans une situation de politique *de facto*. L'objectif sous-jacent de notre association était de contester les intentions du régime et d'observer sa réaction. » (Entretien avec Mazigh Bouzakhar, Paris/Tripoli, juin 2025)

Mazigh Bouzakhar, le premier signataire des statuts⁸⁸⁴ de l'association, dit que l'objectif de *Numidya* est « d'œuvrer ouvertement et clairement à la préservation de la langue et de la culture amazighes dans la région des Infusen, à Zouara et dans d'autres communautés amazighophones de Libye ». Il a fallu donc que les initiateurs puissent rassembler au moins cinquante noms qui doivent signer les statuts et figurer sur le dossier à remettre aux autorités. En effet, l'article 2 de la Loi n° 19 (2001)⁸⁸⁵ stipule que « Pour constituer une association, elle doit disposer de statuts signés par les membres fondateurs, à condition que leur nombre ne soit pas inférieur à cinquante membres, et elle doit disposer d'un siège spécial pour mener à bien ses activités ».

Cinquante-et-une personnes ont signé les statuts et les statuts ont pu être remis à l'administration :

« Conformément à la loi du régime, nous devions recueillir 50 noms. Si nombre d'entre eux étaient des amis proches et soutenaient sincèrement la cause de l'amazighité, nous avons inclus d'autres noms malgré quelques désaccords. Il s'agissait avant tout d'une expérience visant à évaluer la position du régime ». (Entretien avec Mazigh Bouzakhar, Paris / Tripoli, juin 2025)

On peut se demander comment est venue l'idée à ces militants de créer une association pour promouvoir Tamazight. Il est vrai qu'à cette période, Kadhafi et son régime faisaient croire à une légère révision de leur position concernant Tamazight. Comme il pouvait s'agir tout simplement d'un changement de stratégie : peut-être voulait-il intégrer la militance amazighe dans son système pour la détourner de ses véritables objectifs et vider le mouvement amazigh de son sens ?

⁸⁸⁴ Le document remis aux autorités est intitulé *Al-niḍam al-asasi li ḡameiyyat Numidya li al-taqafa al-amaziḡiya* « Régime fondamental de l'association *Numidya* pour la culture amazighe » (cf. Annexe V-28).

⁸⁸⁵ Loi n° 19 de 2001 relative à la réorganisation des organisations de la société civile, publiée le 28 décembre 2001 : <https://urlr.me/3fCgmp>

Pour Mazigh Bouzakhar, Kadhafi voyait loin...

« Le régime considérait *Imazighen* comme plus qu'un simple groupe culturel et ethnique ; il les voyait comme un réseau de communautés s'étendant du Maroc à la Libye. Toute alternative au panarabisme et à l'idéologie islamique dans la région de Tamazgha était perçue comme une menace existentielle pour le régime.

Il est intéressant de noter que Seïf al-Islam, le fils de Kadhafi, entretenait des relations avec des individus, en particulier avec les "Berbères de service". Nombre de ces individus, qui se disaient militants amazighs dans les années 1990, sont ensuite devenus des partisans de Seïf al-Islam et de son père. Malheureusement, certains d'entre eux ont même été emprisonnés dans les années 1980. » (Entretien avec Mazigh Bouzakhar, Paris / Tripoli, juin 2025)

Comme nous l'avions noté précédemment (IV-16.1.), l'administration n'a pas enregistré l'association.

« Notre démarche n'avait pas abouti, cependant nous avons saisi l'occasion de mettre à l'épreuve l'hypocrisie du régime, et cela s'est avéré précieux. C'était un effort difficile, mais enrichissant, de rejoindre des amis du mouvement amazigh pour créer une association amazighe durant les dernières années de la *Jamahiriya*, un moment que je considère comme historiquement significatif, un témoignage en soi. » (Entretien avec Mazigh Bouzakhar, Paris / Tripoli, juin 2025)

Suite à ce refus, et comme nous l'avions signalé en IV-16.1., Madghis et Mazigh Bouzakhar ont travaillé sur une autre tentative avec l'association *Tira* en sollicitation une autre municipalité, celle de *Hay al-Andalus*, qui n'a pas accepté leur dossier.

Il n'est pas exclu que d'autres initiatives et tentatives de création d'associations amazighes ont eu lieu pendant les années 2000. Une chose est sûre, aucune association amazighe n'a existé avant 2011.

Nous savons aussi qu'en 1997, un groupe d'Amazighs avait écrit une lettre au président du parlement libyen (Congrès général du peuple) au sujet de l'exclusion de la question amazighe. Les membres du groupe affirment dans leur missive qu'ils souhaitent assumer leurs devoirs au

même titre que les autres composantes du peuple libyen, mais il se trouve qu'« ils n'ont pas les mêmes droits en raison de la marginalisation de leurs culture et identité ». Ils imploraient le président du Parlement :

- « - De donner une permission pour la formation d'une association culturelle qui s'occupera de la spécificité de la culture amazighe (promouvoir le patrimoine civilisationnel commun qui est l'une des composantes de l'identité nationale) ;
- Ouvrir les champs médiatique et de l'information pour traiter le sujet amazigh oublié ;
- Autoriser un appel au tribunal du peuple – avec le soutien de la commission libyenne des droits de l'homme – pour clarifier le statut juridique de la question amazighe ;
- Inscrire la question amazighe à l'ordre du jour des Congrès populaires. »⁸⁸⁶

C'est sur la Loi n° 111 de 1970⁸⁸⁷, relative aux associations, promulguée le 10 septembre 1970, que ces Amazighs se sont appuyés pour rédiger un projet de principe de constitution de l'« Association libyenne de la culture populaire » qui devait s'occuper de la spécificité amazighe, mais qui n'a jamais vu le jour. Une autre tentative infructueuse pour la création d'une association amazighe.

5.3. « *Taddart n Iselyan* », un mini-musée berbère à Ifran.

"Taddart n Iselyan" est une initiative des membres de la famille Umadi qui ont fait de leur maison familiale un mini-musée. L'initiative a été prise du temps du régime de Kadhafi, et ce n'est pas sans difficultés et diverses tracasseries que le projet a vu le jour. Mais l'endroit est resté sous surveillance et rien de tous les mouvements autour de cette maison n'échappait à la vigilance des comités révolutionnaires kadhafistes. Ces yeux vigilants veillent notamment à limiter le passage de touristes étrangers dans cet endroit.⁸⁸⁸

Taddart n Iselyan est vieille de près de deux siècles. Elle est restée pendant 21 ans à l'abandon jusqu'à ce que Belqassem Madi, le propriétaire, ait décidé d'effectuer des travaux de restauration en 1998. En 2002, la maison-musée a été officiellement ouverte aux visiteurs.

⁸⁸⁶ Extrait de la lettre envoyé par un groupe d'Amazighs au Secrétaire du Congrès populaire général, en date du 20 août 1997. (Cf. Annexe V-29)

⁸⁸⁷ « Loi n° 111 de 1970 relative aux associations, promulguée le 10 septembre 1970 », *Lawsociety.ly* : <https://urlr.me/MErZt9>

⁸⁸⁸ « Taddart Iselyan », *Tamazgha.fr*, 20 février 2012 : <http://tamazgha.fr/Taddart-Iselyan.html>

« La maison était abandonnée. Une seule pièce était fonctionnelle et elle était louée à un tailleur. J'ai pensé que mes deux sœurs, Khadija et Aïcha, devaient également avoir accès à notre ancienne maison. J'ai donc commencé par restaurer une pièce. Elles se sont rapidement jointes à moi. De ce premier effort est née l'idée d'ouvrir la maison aux visiteurs, comme un témoignage du patrimoine architectural amazigh d'*Adrar n Infusen*. Aussi mettre en valeur les modes de vie traditionnels. Dans un premier temps, la maison était ouverte aux visites, par la suite nous l'avons aménagée pour que certaines pièces puissent être utilisées pour l'hébergement ». (Entretien avec Belqassem Madi, Paris / Yefren août 2025)

Belqassem Madi nous a confié qu'il y a eu un projet gouvernemental qui proposait la démolition des anciens villages de Yefren, des sites d'importance historique. Des citoyens de la région, dont lui-même, ont signé une pétition par laquelle ils ont demandé l'abandon du projet auprès de l'Autorité d'urbanisme et de l'Administration des villes historiques. Une démarche qui avait porté ses fruits puisque le projet a alors été interrompu. « *Taddart n Iselyan* ainsi que les maisons environnantes de "Tiqsibt n Ind Madi"⁸⁸⁹ ont été reconnues comme sites d'importance historique ». En revanche, la maison a toujours fait l'objet d'une surveillance régulière des autorités libyennes qui, occasionnellement, convoquent le propriétaire pour des interrogatoires.

La maison musée reçoit des touristes qui viennent de différents pays et parfois de la région même ou d'autres régions en Libye. La maison a suscité un réel intérêt ce qui a permis, par la même occasion, d'avoir une rente pécuniaire qui a servi à soutenir les efforts de préservation de la maison ainsi que de modestes pour les membres de la famille qui y travaillent.

Les services de sécurité libyens avaient l'œil sur tous les mouvements qui s'effectuaient autour de cette maison :

« J'ai été convoqué une fois par les services de renseignement, interrogé au sujet de la maison, et on m'a demandé de fournir un rapport sur ce qu'était *Taddart n Iselyan*. La personne qui m'a interrogé a déclaré que cela avait été demandé par Abdullah Senoussi⁸⁹⁰. Mon fils, Tashfeen, chargé de la gestion de la maison, a eu un accrochage avec la sécurité du ministère des Affaires étrangères en raison de leur comportement grossier. De ce fait, il a été interdit de voyager à partir de 2008. Nous étions également surveillés par la sécurité intérieure et celle du ministère des Affaires étrangères. Un jour, Khweldi Hamidi,

⁸⁸⁹ « Tiqsibt n Ind Madi » est un des villages de la région de Yefren.

⁸⁹⁰ Chef des renseignements libyens, un des hommes de confiance de Kadhafi.

alors chef de la sécurité intérieure, a publiquement exigé que mon fils Tashfeen soit "amené". Ces propos ont été tenus lors d'une réunion avec des habitants de Yefren, et nous en avons été informés par un habitant de mon village, Tarek Ayad Hagig ». (Entretien avec Belqassem Madi, Paris / Yefren, août 2025)

Ce n'est peut-être pas un hasard que Belqassem Madi soit à l'origine de cette initiative. En effet, en 1979 il a effectué un travail de recherche dans le cadre de ses études en histoire à l'université de Tripoli. Ce travail intitulé *al-ḥaḍara maḥmūm* « La civilisation est un concept » présente en 24 pages des éléments de la civilisation amazighe. Il précise en introduction que suite au discours du « frère colonel Mouammar Kadhafi » à la faculté des lettres de l'université Qar Younes, à Benghazi, au département d'histoire au sujet de l'étude de la langue libyenne ancienne. Belqassem Madi propose alors ce travail pour qu'il soit une preuve à ceux qui sont intéressés par « la connaissance des véritables histoire et civilisation de cette nation ». (Cf. Annexe V-20)

Et lorsqu'on lui demande pourquoi il a eu cette initiative, il nous répond :

« Le sentiment que certains termes sont voués à disparaître, malgré leur importance dans la vie quotidienne, m'a incité à effectuer cette recherche. Ces termes étaient importants pour la société, et nous pourrions en tirer profit et les transposer aux inventions modernes. Il est nécessaire de les documenter et de les préserver pour une utilisation future dans les dictionnaires. Et pour faire mon travail et réduire les risques d'être inquiété par les services de renseignement de Kadhafi, j'ai dû exploiter son discours sur la langue libyenne. Je n'ai pas été interrogé par les autorités de sécurité ». (Entretien avec Belqassem Madi, Paris / Yefren septembre 2025)

6. LE MOUVEMENT AMAZIGH EN EXIL

C'est à la fin des années 1970 et au début des années 1980 que le mouvement d'exil dans les milieux militants amazighs a commencé à prendre de l'ampleur.

Le discours de Zouara de 1973 avec la révolution culturelle de Kadhafi a été suivi d'une série d'initiatives et d'actions. Il y a eu la destruction des instruments de musique occidentaux ainsi que tous les livres qui ne plaisent pas au Guide de la révolution. L'adoption de la loi de la *ḥizbiya* qui considère comme crime l'exercice d'une expression ou activité politique en

dehors des cadres définis par la *Jamahiriyya*. Cette loi a intensifié la chasse aux intellectuels qui n'ont pas rejoint le régime. Cette situation a poussé beaucoup de Libyens à prendre le chemin de l'exil pour échapper à la répression. D'autant plus que l'élimination physique des opposants était une pratique courante.

Comme nous l'avons vu précédemment (V-3.2), en février 1979, Saïd Sifaw Mahroug avait fait l'objet d'un attentat à la voiture qui visait certainement son assassinat : il s'en est sorti mais il est resté handicapé, paraplégique, toute sa vie. Avril 1980, des dizaines de militants amazighs d'At-Willul et d'*Adrar n Infusen* ont été arrêtés par les services libyens accusés de constitution d'un parti politique avec les conséquences que cela implique : la condamnation à mort (V-3.3.). En 1984, ce sont exécutions par pendaison en public auxquelles avaient assisté les populations à Zouara et à *Adrar n Infusen*. Tout cela conjugué avec la politique de terreur qu'exerçait le régime de Kadhafi sur les populations. Des militants et intellectuels amazighs avaient fait le choix de quitter la Libye et se réfugier en Europe et en Amérique du Nord.

6.1. *L'exil en Europe et en Amérique du Nord de militants amazighs et leurs initiatives*

De nombreuses initiatives essentiellement de nature culturelle contribuant à la défense et au développement de la langue amazighe ont été menées notamment en France essentiellement par des associations créées par des Amazighs de Libye. D'autres initiatives ont été prises dans le domaine des droits de l'Homme pour dénoncer les exactions et répressions. La capacité du régime de Kadhafi à agir même à l'étranger fait que l'action politique, du moins de façon publique, n'a pas été privilégiée par la militance amazighe. Rappelons que la loi de la *hizbiya* condamne toute initiative politique, et nombreux ceux qui ont été exécutés car tombés sous cette accusation. Certains ont été atteints même à l'étranger où ils sont exilés.

L'action des militants amazighs en exil s'est donc manifestée notamment par la production littéraire, comme la poésie, mais aussi la publication de revues. Ainsi, on peut signaler la publication des revues *Ussan*, *Tifinagh*, *Tamazgha*, *Taryit* et *Asifaw*. (Cf. IV-2.3).

L'un des militants actifs exilés en France est un poète originaire de Zouara. Il est derrière

plusieurs publications qu'il édite dans un cadre associatif, très souvent sous formes photocopiées. Il s'agit de Sassi Dehmani, basé à Toulouse. En plus des nombreux poèmes qu'il a publiés dans des revues, il a publié, en avril 2003, un recueil de nouvelles « Amwan n uccanen » (L'automne des chacals) suivi d'un roman intitulé « Tunniṭ n itran » (le cercle des étoiles)⁸⁹¹. Il a publié également, toujours avec le même procédé de photocopiés, un lexique (non daté) de 69 pages.⁸⁹² En août 1997, il avait fourni à la direction du *Congrès mondial amazigh* un dossier sous le titre « Amussu adelsan amazigh (Libya) », un dossier qu'il a voulu « confidentiel » dans lequel il a signé de son nom une note d'information de 15 pages sur la situation des Imazighen en Libye. (Cf. Annexe IV-19)

Lors des différentes rencontres du *Congrès mondial amazigh*, des militants amazighs de Libye étaient toujours au rendez-vous. À sa création en 1995 à Saint-Rome de Dolan, dans le sud de la France, deux militants résidant en France, étaient présents. En 1997, une délégation est venue de Libye participer au congrès de Tafira⁸⁹³.

Aux débuts des années 2000, et avec le développement de l'*Internet* et sa démocratisation, des militants amazighs de Libye se sont lancés dans la création de sites *Internet* dédiés à la question amazighe. Dès 2000, le site *Libyamazigh.org* voit le jour. Consacré essentiellement à la culture amazighe, ses publications sont en anglais. En 2001, arrive un deuxième site sur la Toile : *Tawalt.com*, lancé par une organisation basée au Canada et qui porte le même nom « Tawalt »⁸⁹⁴, il est consacré essentiellement à la culture amazighe (histoire, langue, civilisation) et ses publications sont dans quatre langues : berbère, arabe, anglais et français. (Buzakhar 2017, p. 189-190)

En 2008, au moins huit sites dédiés à la question amazighe en Libye ont été recensés (voir tableau en Annexe IV-20). Essentiellement consacrés à la culture, l'histoire, la civilisation et à la langue, les sites « *Libyamazigh.org* » et « *Tawalt.com* » donnent parfois aussi des informations sur les Amazighs de Libye.

⁸⁹¹ Le document de 147 pages est de format A4, photocopié. Il comprend sept nouvelles, un roman de 119 pages ainsi qu'un lexique de 5 pages. Le tout transcrit en caractères latins.

⁸⁹² Le document de 69 pages est de format A4, photocopié. Il est intitulé « Amawal » (Lexique). *Tamaziyt-Tafransist* (Berbère-Français). *Tamaziyt L Libya Tanfusit (Ait Willul)*. Syur Sassi Dehmani. Le lexique est suivi de trois contes bilingues.

⁸⁹³ Le *Congrès mondial amazigh* (CMA) a tenu sa première assemblée générale à Tafira, près de Las Palmas à Gran Canaria, aux Îles Canaries.

⁸⁹⁴ « Tawalt » est une organisation culturelle créée en 2001 dont l'objectif principal est la promotion et la sauvegarde de la culture et le patrimoine amazighs en Libye. <http://www.tawalt.com/?p=59>

L'organisation *Tawalt* a publié plusieurs ouvrages qui ont trait à la culture amazighe en Libye (littérature, histoire, langue, civilisation, ...). Ces ouvrages, pour l'essentiel, ont été mis en ligne sur le site de l'organisation : *Tawalt.com*. Un travail considérable de documentation a été effectué par l'équipe de l'Organisation. Cela a ainsi contribué à vulgariser la connaissance de la question amazighe en Libye mais aussi à valoriser l'élément amazigh. Par la même, cela a permis de donner une certaine fierté aux jeunes Amazighs de Libye qui n'ont connu que le régime de Kadhafi. Régime qui n'a jamais cessé de dévaloriser leurs langue et culture. Celles-ci subissent les attaques régulières de la part du régime qui déploie beaucoup d'efforts pour mener à bien sa politique d'arabisation. Aisha Al-Rumi considère que l'organisation *Tawalt*, par son action, a contribué à l'émergence d'une « société civile amazighe libyenne » (Al-Rumi, 2009).

Vers la fin des années 2000 et juste avant l'insurrection qu'a connue la Libye en 2011, plusieurs sites *Internet* dédiés à la question amazighe en Libye ont vu le jour.

Le 17 septembre 2000, des militants amazighs de Libye ont créé à Londres « Libyan Tmazight Congress » (A.L.T.)⁸⁹⁵ sous forme d'organisation (fondation) nationale libyenne qui regroupe les personnes désireuses d'œuvrer pour la cause amazighe (*T'mazight*⁸⁹⁶). Les fondateurs ont tenu à préciser les principes fondamentaux qui animent leur initiative à savoir la défense des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, de la démocratie et de la justice sociale ainsi que le respect de la civilisation nationale, historique et culturelle de la Libye. Et parmi ses objectifs, l'ALT compte œuvrer pour que la culture et la civilisation amazighes soient intégrées dans l'identité nationale de la Libye et pour que l'amazighité (*T'mazight*) soit reconnue à tous les niveaux, populaire et constitutionnel, et que tous les droits lui soient garantis. (Voir le manifeste de fondation de l'A.L.T. en Annexe V-21)

6.2. *Internationalisation de la question amazighe en Libye : actions auprès d'instances onusiennes*

⁸⁹⁵ Le sigle officiel « A.L.T. » correspond aux initiales de l'appellation de l'organisation en langue berbère : *Agraw a'Libi n'Tmazight*.

⁸⁹⁶ C'est le terme « T'mazight » qui a été systématiquement utilisé dans la déclaration de fondation de l'ALT pour désigner « tamazight » ou l'« Amazighité » : <https://urlr.me/ueDjn5>

Durant les années 2000, l'État libyen a eu à présenter des rapports devant des organes des droits de l'Homme des *Nations unies*, notamment deux d'entre eux : le *Comité pour l'élimination de la discrimination raciale* (CERD) et le *Comité des droits économiques, sociaux et culturels* (CESCR). En 2004, la Libye a présenté un rapport devant le CERD, et en 2005 un autre rapport devant le CESCR. Les ONG^s ont la possibilité de participer aux sessions de certains organes de l'ONU, et c'est le cas justement pour le CERD et le CESCR⁸⁹⁷. Les ONG^s ont, par exemple, la possibilité de communiquer des informations concernant la situation d'un État partie. L'information écrite doit être aussi précise, fiable et objective que possible pour qu'elle soit retenue par les Comités.⁸⁹⁸

En 2004, à l'occasion de sa 64^{ème} session, le CERD a examiné les quinzième à dix-septième rapports périodiques de l'État libyen⁸⁹⁹, soumis en un seul document (CERD/C/431/Add.5)⁹⁰⁰, lors de ses 1626^e et 1627^e séances tenues à Genève les 2 et 3 mars 2004. La délégation de l'État libyenne était surprise par la présence d'organisations amazighes venues contredire le rapport de l'État.

Les experts que les représentants de deux ONG^s ont rencontrés en marge des séances officielles et qui ont reçu en amont leurs rapports ont été sensibilisés à la situation des Amazighs en Libye. Les membres du CERD ont eu ainsi à poser plusieurs questions à la délégation de l'État libyen au sujet de la situation des Amazighs et des discriminations dont ils se plaignent. Ils ont fait usage de l'essentiel des éléments d'information que les deux ONG^s leur ont fournis. La délégation de l'État libyen semblait embarrassée par toutes les questions qui ont porté sur la question amazighe. Dans leur réponse concernant les Amazighs et leurs droits linguistiques et culturels, les membres de la délégation libyenne affirment que « les Berbères sont des Arabes venus du Yémen avant l'Islam... L'essentiel des mots qu'ils utilisent

⁸⁹⁷ En effet, le secrétariat du Haut-commissariat des droits de l'Homme a fixé les conditions de participation des ONG^s qui, avant l'examen du rapport de l'État concerné, peuvent, entre autre, préparer et soumettre un rapport alternatif. Au cours des sessions qui se déroulent à Genève, organiser des réunions informelles pour les membres des dits comités (CERD et CESCR), faire un travail de lobbying à Genève et assister aux sessions des comités lors de l'examen des rapports des États en présence des délégations étatiques. Le « Guide pour la société civile » peut être consulté sur le site du CERD : <https://urlr.me/eS24Zm>

⁸⁹⁸ CESCR, "Information Note for civil society and national human rights institutions" : <https://urlr.me/2kywHp>

⁸⁹⁹ Dans les documents officiels, il est question de « Jamahiriya arabe libyenne » pour désigner l'État libyen. C'est le nom officiel de cet État depuis 2 mars 1977, date à laquelle la « République arabe libyenne » adopté en 1969 devient « Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste », nom complet annoncé à l'occasion de la proclamation du pouvoir du peuple à Sebha. (Bleuchot 1983, p. 161). Le nom abrégé utilisé est « Jamahiriya arabe libyenne ». A noter qu'en 1986, le régime adopte définitivement le nom de « Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste », tout en conservant la forme abrégée Jamahiriya arabe libyenne dans les usages diplomatiques.

⁹⁰⁰ Rapport de l'État libyen - CERD/C/431/Add.5 : <https://urlr.me/gbtMjP>

ressemble à l'arabe... Leur dialecte est minoritaire... Et personne parmi les Berbères, eux-mêmes, n'a demandé à l'étudier... Le problème berbère existe dans d'autres pays mais pas en Libye... »⁹⁰¹. Les réponses de la délégation de l'État libyen n'ont pas convaincu les experts onusiens qui sont revenus à la charge et ont posé d'autres questions et ont demandé des explications. (Cf. Annexe V-22)

La délégation libyenne qui semble avoir mal pris l'« insistance » des experts sur la question amazighe a réitéré que « les Berbères font partie de la société libyenne, arabe et musulmane, et sont entièrement assimilés et intégrés... ». Et elle s'est interrogée, par ailleurs, « sur les visées politiques racistes et raciales des questions relatives aux Berbères... »⁹⁰².

La question amazighe est revenue à plusieurs reprises lors des échanges entre les membres du CERD et la délégation de l'État libyen, comme le montre bien le communiqué de presse du CERD rendu public le 3 mars 2004 et dans lequel il établit une synthèse des discussions et débats ayant eu lieu entre les experts membres du CERD et la délégation libyenne venue présenter son rapport.⁹⁰³

Sans surprise, dans ses conclusions et observations (CERD/C/64/CO/4)⁹⁰⁴, le CERD a relevé des points problématiques dans le rapport de l'État libyen. Les arguments de la délégation libyenne n'ont pas su convaincre les membres du CERD qui ont alors émis des recommandations en faveur de la reconnaissance du berbère. Ainsi, le Comité « prend note de nouveau de l'écart existant entre l'appréciation de l'État partie selon laquelle la société libyenne serait ethniquement homogène et des renseignements indiquant que des populations amazigh, touareg et noire-africaine vivent dans le pays » (CERD/C/64/CO/4, § 5)⁹⁰⁵. Le Comité appelle donc « l'attention de l'État partie sur sa recommandation générale IV (1973)⁹⁰⁶ ainsi que sur le paragraphe 8 de ses principes directeurs, et recommande de nouveau à l'État partie de faire figurer dans son prochain rapport périodique des renseignements sur la composition ethnique de la population libyenne »⁹⁰⁷. Le Comité note

⁹⁰¹ « Question amazighe : la Libye rompt le silence », *Tamazgha.fr*; 3 mars 2004 : <https://urlr.me/sP2HSZ>

⁹⁰² *Ibid.*

⁹⁰³ Communiqué de presse du CERD (3 mars 2004) : <https://urlr.me/DMvRTQ>

⁹⁰⁴ Observations finales du CERD suite à l'examen des rapports présentés par la *Jamahiriya* arabe libyenne conformément à l'article 9 de la Convention (23 février 12 mars 2004) : <https://urlr.me/rY7Mkm>

⁹⁰⁵ *Ibid.*

⁹⁰⁶ Cette Recommandation porte sur la « Composition démographique de la population ». Elle a été adoptée lors de la huitième session du CERD en 1973 (U.N. Doc. A/9018). <https://urlr.me/scFuhE>

⁹⁰⁷ En 1998 déjà, lors de sa 52^{ème} session qui s'est tenue à Genève du 2 au 20 mars, le CERD notait parmi ses préoccupations « l'affirmation par l'Etat partie qu'il n'existe pas de minorité ethniques sur son territoire fait abstraction de l'existence, en particulier de Berbères, de Touaregs, d'Africains noirs, etc., qui selon certaines

également que « d'après certaines informations, la langue et la culture amazighs ne sont pas reconnues dans la Jamahiriya arabe libyenne et les Amazighs sont empêchés de préserver et d'exprimer leur identité culturelle et linguistique » (CERD/C/64/CO/4, § 15). Il rappelle donc à l'État libyen qu'il est tenu « aux termes de l'article 5 de la Convention, de respecter les droits des Amazighs de jouir de leur propre culture et de parler leur propre langue en privé et en public, librement et sans discrimination. Il invite l'État partie à favoriser l'exercice du droit d'association pour la protection et la promotion de la culture amazighe et à prendre des mesures, en particulier dans le domaine de l'éducation, afin d'encourager la connaissance de l'histoire, de la langue et de la culture des Amazighs ». (Cf. Annexe V-24)

Et pourtant, dès 1998, le CERD, dans ses conclusions suite à l'examen des 11^e, 12^e, 13^e et 14^e rapports présentés par la Libye (CERD/C/299/Add.13), avait souligné que « l'affirmation par l'État partie qu'il n'existe pas de minorités ethniques sur son territoire fait abstraction de l'existence, en particulier, de Berbères, de Touaregs, d'Africains noirs, etc., qui selon certaines informations, seraient victimes d'actes de discrimination en raison de leur origine ethnique » (CERD/C/304/Add.52, § 12). Dans le paragraphe 14 du même document, « le Comité recommande à l'État partie de fournir dans son prochain rapport des renseignements détaillés sur la composition démographique de sa population [...] ».

Les recommandations et conclusions de 2004 du CERD ont été largement diffusées par des organisations et associations amazighes, notamment sur le Web, ce qui a été accueilli avec enthousiasme par les Amazighs de Libye. L'organisation *Tamazgha* (Paris) a rendu public une déclaration par laquelle elle en a profité pour dénoncer « les politiques et idéologies ayant programmé l'assimilation des Imazighen et leur arabisation ». (Cf. Annexe V-25)

En 2005 c'est le *Comité des droits économiques, sociaux et culturels* (CESCR) qui a eu à examiner le rapport de l'État libyen (E/1990/6/Add.38)⁹⁰⁸ lors de sa 35^{ème} session tenue à Genève du 7 au 25 novembre 2005. Côté présence des ONG à cette session, le CMA n'y était pas et n'avait pas présenté de rapport alternatif alors qu'il l'a fait un an auparavant auprès du

informations, seraient victimes de discrimination en raison de leur origine ethnique ». Ainsi, dans ses conclusions le Comité exhortait l'Etat libyen « à adopter des politiques propres à favoriser les droits des minorités ethniques et à assurer leur égalité », conformément aux dispositions de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. (Cf. Annexe V-23)

⁹⁰⁸ Deuxième rapport périodique présenté par la *Jamahiriya* arabe libyenne en vertu des articles 16 et 17 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels : <https://urlr.me/hVsaRH>

CERD.⁹⁰⁹ L'ONG *Tamazgha* s'était rendue à la session et avait présenté un rapport alternatif sur « Les Berbères en Libye »⁹¹⁰.

Lors de l'examen du rapport de l'État libyen par le CESCR, la quasi-totalité des experts, membres du Comité, ont eu à interpellé la délégation libyenne quant aux droits des Amazighs. Le rapport remis par *Tamazgha* aux membres du Comité a été une source d'information importante pour eux. Pour cette session, *Tamazgha* avait invité deux Amazighs de Libye en exil et a organisé des entretiens avec les membres du Comité qui ont permis d'approfondir certaines questions et apporter davantage d'éléments d'information et d'explication pour les experts. Ces derniers ont eu ainsi suffisamment d'éléments concrets qui illustrent la situation que vivent les Amazighs de Libye. La délégation de *Tamazgha* a eu notamment à insister sur la Loi 24 de l'an 1369⁹¹¹ (2002) relative à l'interdiction d'autres langues que l'arabe. Une loi qui, en réalité, vise surtout langue amazighe.⁹¹²

Lors des échanges avec les experts du CESCR, la délégation de l'État libyen est restée campée sur ses positions concernant la question amazighe ainsi que la définition de l'identité libyenne. Dans son rapport soumis au CESCR, l'État libyen réaffirme que « l'ensemble de la population est de confession musulmane et de langue arabe, langue officielle de l'État ». Mais les experts du CESCR n'ont pas manqué durant les trois séances qui ont marqué l'examen du rapport de l'État libyen d'exprimer leurs préoccupations quant à la situation des Berbères qui, selon les mêmes experts, « ne semblent avoir aucun statut en Libye, pays où les langues autres que l'arabe sont interdites ».⁹¹³

Dans ses conclusions et observations (E/C.12/LYB/CO/2)⁹¹⁴, au terme de l'examen du rapport de l'État Libye, le CESCR note « avec préoccupation que la population amazighe n'est pas

⁹⁰⁹ Nous avons expliqué plus haut (§ V-4.2) que les autorités libyennes avaient invité une délégation du CMA du 4 au 7 novembre 2005 à Tripoli, laquelle délégation a été reçue par Kadhafi le 5 novembre 2005.

⁹¹⁰ « Les Berbères en Libye. Rapport alternatif de *Tamazgha* au Comité des droits économiques, sociaux et culturels », *Tamazgha*, 2005 : <https://urlr.me/cGftsM>

⁹¹¹ Kadhafi a eu à adopter un calendrier particulier. Il le fait démarrer de l'année de la mort de Mahomet. Tout en étant d'inspiration islamique, ce calendrier de Kadhafi est plutôt solaire et non pas lunaire contrairement au calendrier des autres Musulmans...

Voir « Mouammar Kadhafi a donné de nouveaux noms aux mois de l'année... Les connaissez-vous ? », *Al-Nahar*, 17 février 2020: <https://urls.fr/A2VGHv>

⁹¹² « Les experts des Nations unies accablent l'État libyen », *Tamazgha.fr*, 20 novembre 2005 : <https://urlr.me/Zrq5As>

⁹¹³ *Ibid.*

⁹¹⁴ Observations finales du Comité des droits économiques, sociaux et culturels suite à l'examen du rapport présenté par la *Jamahiriya* arabe libyenne conformément aux articles 16 et 17 du Pacte du CESCR (7-25 novembre 2005) : <https://docs.un.org/fr/E/C.12/LYB/CO/2> (Cf. Annexe V-26)

reconnue en tant que minorité dans l'État partie et que la langue amazigh ne jouit d'aucune reconnaissance ni d'aucun statut juridique, alors que selon certaines informations, les Amazighs représentent un fort pourcentage de la population » (E/C.12/LYB/CO/2, § 22). Le comité onusien s'inquiète également de ce que « l'enseignement de la langue amazighe soit interdit à l'école, de même que l'usage de cette langue en public, notamment dans les médias et dans les démarches administratives. En outre, les associations et institutions culturelles amazighs ne seraient pas autorisées à exercer librement leurs activités dans le pays » (E/C.12/LYB/CO/2, § 23), et il se déclare « profondément préoccupé par la loi interdisant l'usage d'autres langues que l'arabe dans de nombreux domaines, ainsi que l'enregistrement de noms autres qu'arabes pour les nouveau-nés » (E/C.12/LYB/CO/2, § 24).

Ces préoccupations du Comité l'amènent à formuler des recommandations et suggestions à même de répondre à ses préoccupations. Ainsi, il recommande à l'État de faire en sorte que les associations et institutions amazighes puissent être « autorisées à exercer leurs activités librement ». Le Comité recommande à l'État libyen d'envisager d'adopter « des mesures visant à garantir que les Amazighs aient suffisamment de possibilités d'apprendre leur langue maternelle ou de suivre un enseignement dans leur langue maternelle, que leur accès aux médias soit facilité et qu'ils se voient octroyer le droit d'utiliser leur langue dans leurs relations avec l'administration. » (E/C.12/LYB/CO/2, § 41). Bien évidemment, le Comité recommande vivement à l'État libyen « d'abolir la loi n° 24 de 2002⁹¹⁵ ainsi que le Comité de rectification des noms » (E/C.12/LYB/CO/2, § 42).

Malgré la répression du régime de Kadhafi, doublée parfois de tentatives d'instrumentalisation, le mouvement amazigh arrive à sensibiliser des institutions internationales quant à la discrimination qui vise les Amazighs de Libye. Cela montre également que le mouvement amazigh en Libye est une réalité qui n'a pas laissé le régime de Kadhafi indifférent.

⁹¹⁵ Le CESR, dans ses observations, a mentionné « loi n° 24 de 1991 ». Nous nous sommes permis de rectifier par « loi n° 24 de 2002 » qui est la bonne référence. En effet, c'est la datation du régime de Kadhafi qui induit en erreur puisque comme nous l'avons souligné dans une note précédente que Kadhafi a adopté un calendrier particulier et il arrive souvent que même l'administration libyenne se trompe. Parfois, c'est la conversion qui est mal effectuée.

6.3. Mobilisations publiques.

Au moins deux mobilisations du mouvement associatif amazigh en Europe ont vu le jour.

La première a eu lieu en 2007 lors de la venue de Kadhafi en France, à l'invitation de Nicolas Sarkozy, alors président de la République française. La deuxième, lors de l'arrestation de Mazigh et Madghis Bouzakhar en décembre 2010 par la police libyenne.

6.3.1. Venue de Kadhafi à Paris et à Rome

Du 10 au 15 décembre 2007, Mouammar Kadhafi s'était rendu à Paris pour une visite de 5 jours dont une visite officielle de trois jours. Le colonel Kadhafi a été invité par le président de la République française de l'époque, Nicolas Sarkozy. Cette visite a fait couler de l'encre et a été dénoncée par la classe politique mais aussi par de nombreux intellectuels. Même au sein de la majorité, plusieurs voix se sont démarquées : c'est le cas, par exemple, de Ram Ayade, alors ministre de la Culture, qui a estimé que le colonel Kadhafi devait comprendre que la France « n'est pas un paillason sur lequel un dirigeant, terroriste ou non, peut venir s'essuyer les pieds du sang de ses forfaits »⁹¹⁶. Même si la secrétaire d'État chargée des Affaires étrangères et des droits de l'homme n'était pas opposée à tout dialogue avec la Libye, elle trouvait que le choix de la date de la venue du dirigeant libyen était « scandaleusement fort ». En effet, la date coïncidait avec la *Journée mondiale des droits de l'homme*.

Pour la présidence française, il s'agissait, par cette invitation, d'aider la Libye à revenir au sein de la communauté internationale. C'est du moins ce qu'a tenté d'expliquer David Martinon, porte-parole de la présidence qui a déclaré que « Cette visite marquera une étape significative dans le retour progressif de la Libye au sein de la communauté internationale, qui a été rendu possible par un certain nombre de gestes politiques très importants ».⁹¹⁷

Pour le journal *Le Monde*, la visite de Kadhafi à Paris fut une semaine de calvaire pour le président Sarkozy.⁹¹⁸

L'opposition libyenne a eu aussi à dénoncer cette visite. Le mouvement amazigh n'était pas

⁹¹⁶ Rama Yade : « La France n'est pas un paillason », in *Le Parisien* daté du 10 décembre 2007 [Entretien - Propos recueillis par Nathalie Segauens et Henri Vernet] : <https://urlr.me/BPjrg2>

⁹¹⁷ *Libération*, 7/12/2007 : <https://urlr.me/fbmYpK>

⁹¹⁸ « Le Guide que Sarkozy n'oubliera pas », *Le Monde*, 15 décembre 2007 : <https://urlr.me/p5Gw8k>

en reste. Des militants berbères libyens sont venus de plusieurs pays d'Europe, notamment d'Angleterre, des Pays-Bas et d'Italie, pour manifester à Paris et dire ce qu'ils pensent de Kadhafi et de son régime. Et à leur grande surprise, ils ont été empêchés de s'exprimer, et certains d'entre eux ont été arrêtés par la police parisienne.

La Fondation *Tawalt*, à Paris, avait lancé un appel à un rassemblement sur la place Saint Augustin à Paris « contre la venue en France de celui qui impose l'une des plus vieilles dictatures en place »⁹¹⁹. Pour la Fondation *Tawalt*, le but de cette visite officielle était « la vente à la Libye d'armes de fabrication française »⁹²⁰.

Des organisations et associations amazighes se sont jointes à l'initiative de *Tawalt* et ont appelé à leur tour aux rassemblements de dénonciation de la venue de Kadhafi en France. C'est le cas de *Tamazgha*, basée à Paris, qui déplore cette visite et « appelle l'ensemble des Imazighen et leurs amis à exprimer leur indignation en se joignant notamment à l'appel de la Fondation *Tawalt* qui appelle l'opinion à manifester contre cette visite ».⁹²¹

La manifestation a été interdite dès le premier jour (10 décembre) et certains manifestants ont été arrêtés par la police. C'est le cas de Fethi n Khelifa, un membre de *Libyan Working Group*, qui a témoigné, en langue berbère, dans une vidéo⁹²² tournée le 10 décembre par *Tamazgha* et publiée sur sa chaîne *Dailymotion*.

En effet, la préfecture de police de Paris avait interdit le rassemblement, mais les opposants sont passés outre, annonce RFI le 10 décembre. Cette radio précise que « selon la préfecture de police de Paris, 80 personnes ont été arrêtées pour participation à manifestation interdite : 26 près du parvis des droits de l'homme, au Trocadéro. Cinquante-quatre interpellés près du palais de l'Elysée et de la résidence du Guide »⁹²³.

La visite de Kadhafi en Italie, du 29 au 31 août 2010, avait également suscité des polémiques particulièrement au sein de la gauche italienne. Le parti *l'Italie des Valeurs* avait appelé à des rassemblements devant l'ambassade libyenne et la caserne de *Tor di Quinto*. « Au cours de son séjour de 48h, Moammar Kadhafi a donné deux cours sur l'Islam à des jeunes femmes

⁹¹⁹ « Sarkozy reçoit Kadhafi », *Amazighworld.org*, 5 décembre 2007 : <https://urlr.me/FbkjR3>

⁹²⁰ *Ibid.*

⁹²¹ « Un rassemblement contre la venue du dictateur Kadhafi en France », *Tamazgha.fr*, 7 décembre 2007 : <https://urlr.me/KAhPYq>

⁹²² « Entretien avec Apulius à Paris », *Tamazgha (DM)* : <https://www.dailymotion.com/video/x3s8ie>

⁹²³ « Première rencontre à l'Elysée, RFI, 10 décembre 2007 : <https://urlr.me/gNm5T6>

recrutées par une agence de mannequins, les exhortant à se convertir⁹²⁴ tout en leur remettant une copie du Coran »⁹²⁵. Ce qui n'a pas manqué de provoquer un tollé dans la classe politique italienne, scandalisée par une telle démarche. De leurs côtés, « L'Église et les défenseurs des droits de l'Homme critiquent, eux, l'accord de refoulement des immigrés, craignant le sort qui leur est réservé au retour »⁹²⁶. En effet, le 30 août 2008, l'Italie et la Libye avaient signé un traité d'amitié⁹²⁷ qui permet en particulier le refoulement en Libye des candidats à l'immigration. Et c'est peut-être parce qu'il attendait beaucoup de cette amitié que le 5 août 2011, alors que Kadhafi était poussé dans ses derniers retranchements, il avait adressé un message⁹²⁸ à son « ami » Silvio Berlusconi afin de lui demander d'agir pour que cessent les bombardements de l'Otan sur la Libye, en rappelant « le pacte d'amitié scellé moins de deux ans plus tôt entre l'Italie et la Libye »⁹²⁹. (Voir la lettre en Annexe V-27)

6.3.2. Mobilisation à Paris suite à l'arrestation des frères Bouzakhar

Aussitôt après l'arrestation de Madghis et de Mazigh Bouzakhar à Tripoli, respectivement les 14 et 16 décembre 2010, un appel à mobilisation a été d'abord initié à Paris où des rassemblements ont été organisés avec des déclarations de dénonciation et des appels à la libération des deux frères arbitrairement arrêtés.

À Paris, c'était autour de *Tamazgha* que la mobilisation s'était organisée. À noter que les deux frères, Madghis et Mazigh, étaient membres de *Tamazgha*. Sans l'avoir mis en avant dans le but de les protéger, *Tamazgha* s'était mobilisée aussi pour la libération de deux de ses

⁹²⁴ L'AFP a rapporté aussi que, selon les médias italiens, « chaque participante a été rémunérée 80 euros pour assister au discours de Kadhafi ». La même AFP nous apprend que, selon une jeune femme présente à la réunion de Kadhafi, ce dernier avait « affirmé que "les femmes sont plus respectées en Libye qu'en Occident" et a invité les participantes à épouser des hommes libyens ». « Colère en Italie après un nouveau show de Kadhafi », AFP, 31 août 2010 : <https://urlr.me/7nW6Q2>

⁹²⁵ « Kadhafi quitte l'Italie », Associated Press, le 31 août 2010 : <https://urlr.me/3jGUsM>

⁹²⁶ « Mouammar Kadhafi plante sa tente à Rome », RTS, le 30 août 2010 : <https://urlr.me/aQqYDz>

⁹²⁷ Le traité d'amitié prévoit « des investissements italiens de 5 milliards d'euros en compensation de la période coloniale, dont la construction, pour environ 3 milliards d'euros, d'une autoroute littorale de 1 700 km en Libye » (*Le Figaro*, le 31 août 2010 : <https://urlr.me/7nW6Q2>)

⁹²⁸ C'est Alessandro Londero, le directeur de l'agence d'hôtesse *Hostessweb* « qui fournissait le parterre de spectatrices pour les conférences données par Kadhafi lors de ses nombreuses visites officielles dans la capitale italienne » qui a eu la mission de remettre la missive au chef du gouvernement italien. (*Paris Match*, le 24 octobre 2011 : <https://urlr.me/EQxF5d>)

⁹²⁹ *Paris Match*, le 24 octobre 2011 : <https://urlr.me/EQxF5d>

membres.⁹³⁰

Pour dénoncer la politique anti-amazighe du régime libyen ainsi que l'arrestation arbitraire de militants amazighs, quatre associations⁹³¹ ont appelé à un rassemblement au Parvis des droits de l'Homme au Trocadéro à Paris, le dimanche 23 janvier 2011. C'était l'occasion pour ces associations de sensibiliser sur la situation des droits de l'Homme en Libye. Et à la même occasion une pétition exigeant la libération des frères Bouzakhar a été lancée.

« Le régime libyen s'est toujours distingué par le sort qu'il réserve aux voix discordantes. Sa logique répressive n'a pas changé malgré les accolades diplomatiques récentes (France, Italie...) » dit le texte de la pétition qui donne comme exemples des arrestations le cas de « Abdellah Achini [qui] est un artiste amazigh [...] condamné à 5 ans de prison ferme en mai 2009 » ainsi que « les deux frères, Mazigh et Madghis Bouzakhar [à qui le régime] reproche d'avoir discuté de la situation amazighe avec un touriste de passage ! » arrêtés en décembre 2010.⁹³²

Cette mobilisation de militants amazighs, notamment libyens, en Europe pour dénoncer le régime libyen et afin d'organiser la solidarité avec les Amazighs victimes de répression en Libye montre également que malgré tous les moyens que le régime de Kadhafi a mis en œuvre pour faire taire la militance amazighe et l'opposition de manière générale, les Amazighs de Libye parviennent, au péril de leur vie, à résister et à travailler pour défendre leur identité, leur langue et leur culture.

7. CONCLUSION : ATTACHEMENT DES AMAZIGHS DE LIBYE A L'AMAZIGHITE

⁹³⁰ Sous le régime de Kadhafi, un Libyen qui adhère à une organisation étrangère (ou basée à l'étranger) pouvait être accusé de collaboration avec des forces étrangères, ennemies de la Libye. Dans le cas de l'organisation *Tamazgha* qui ne cachait pas son hostilité au régime libyen et à son idéologie – de plus, elle avait publié deux rapports sur les Berbères de Libye par ailleurs présentés à des mécanismes du Haut-commissariat des droits de l'Homme des Nations unies – ne pouvait être considérée que comme organisation à la solde de puissances étrangères hostiles à la Libye. Ce qui explique la prudence observée en 2010 pour ne pas faire savoir que les frères Bouzakhat sont membres de *Tamazgha*.

⁹³¹ Il s'agit des associations *Tamazgha* (Paris), *Afafa* (Roubaix), (Montreuil) et *Tamaynut-France* (Clichy).

⁹³² *Mille Bâbords*, 21 janvier 2011 : <https://urls.fr/AT7hzC>

Pour conclure ce chapitre sur la « résistance et l’affirmation identitaire des Amazighs », il convient de noter les risques pris par les acteurs de l’action militante et/ou culturelle. Ils sont ainsi allés à l’encontre de la politique du régime de Kadhafi qui, sur le plan identitaire et culturel, n’admet pas la remise en cause de l’hégémonie arabe. Et l’affirmation identitaire amazighe est considérée par le régime comme une remise en cause de la définition « arabiste » de l’identité libyenne dans les textes officiels de la Libye de Kadhafi.

Plus grave encore, lorsque les politiques d’exclusion, de marginalisation et de répression du régime de Kadhafi sont dénoncées cela s’apparente, selon l’idéologie du régime, à de la « *hizbiya* » qui relève de trahison.

Les militants qui agissent en faveur de l’amazighité s’exposent ainsi à la répression de Kadhafi qui peut aller jusqu’à la condamnation à mort ou à la liquidation physique pour ceux qui résident à l’étranger.

Sous le règne de Kadhafi, les Amazighs de Libye ont été non seulement systématiquement écartés de la politique, de l’Histoire et de la mémoire officielles mais ils ont subi une forte répression (Morone & Pagano 2016). Leur identité était « violemment combattue par le "Guide de la révolution" en personne qui exécrait l’amazighité » (Desrués, 2017). Les propos tenus par Kadhafi en 1985 lorsqu’il déclare que « les mères qui transmettent cette langue à leurs enfants ne font que leur donner à téter le poison du colonialisme » illustrent cette hostilité qu’il voue à l’amazighité.

Toute expression en faveur des langue et culture amazighes était, alors, assimilée à une activité politique condamnée par la loi de la *hizbiya* pour « trahison au regard de la Patrie et de l’alliance des forces populaires actives représentées dans l’Union socialiste arabe » (Bleuchot 1982, p. 192). Des bibliothèques à *Adrar n Infusen* ont été incendiées par le régime, se débarrassant ainsi d’un pan de la mémoire écrite de ce peuple (Claudot-Hawad 1987, p. 56). En février 1979, le penseur, poète et écrivain amazigh Saïd Sifaw Mahroug considéré comme « berbériste »⁹³³ par le régime libyen, a été la cible d’une tentative d’assassinat lors d’un « accident » de circulation attribué aux services du régime de Kadhafi⁹³⁴.

Deux mois avant le soulèvement qui a marqué la Libye en 2011, le régime arrête les frères

⁹³³ Pour le régime libyen - ou tout autre régime en place en Afrique du Nord -, « berbériste » ou « berbérisme », présente, selon ces régimes, une menace à l’unité nationale et aux valeurs qui font la nation telle qu’elle est définie par ces mêmes régimes, autrement dit « arabe et musulmane ».

⁹³⁴ *L’Orient littéraire*, Avril 2011 : http://www.lorientlitteraire.com/article_details.php?cid=11&nid=3418

Bouzakhar, Mazigh et Madghis, originaires de la ville de Yefren, accusés d'intelligence avec l'ennemi⁹³⁵. Pour *Amnesty International*, « il pourrait s'agir de prisonniers d'opinion, détenus uniquement en raison de l'intérêt qu'ils portent à la culture amazighe »⁹³⁶.

Le poème *Tamagit d tagrawla* « L'identité et la révolution » écrit par Mazigh Bouzakhar en prison alors qu'il était conscient de la condamnation qui l'attendait donne une idée du courage et de la conviction de ce militant qui ne devait pas être une exception. (Cf. IV-2.2.4)

L'attitude des détenus d'avril 1980 et l'affront qu'ils ont opposé à Kadhafi. Les mots forts que Saïd Sifaw Mahroug a exprimés dans sa lettre à l'adresse de Kadhafi et d'autres faits encore montrent que les Amazighs de Libye n'étaient pas prêts à renoncer à leur identité et le régime de Kadhafi ne leur faisait pas peur.

Malgré la répression, l'autoritarisme et la terreur du régime de Kadhafi, nombreux Amazighs de Libye n'ont pas renoncé à leur identité. La résistance dont ils ont fait preuve en dépit de la violence de la répression du régime de Kadhafi autorise à penser qu'une vive détermination en faveur de l'Amazighité a animé une frange de la société ; celle ayant pris conscience de son identité et qui a refusé l'assimilation imposée.

« Kadhafi était terrifiant pour beaucoup, mais à vrai dire, nous étions dans la fleur de l'âge et l'enthousiasme était palpable. Nous l'avons défié sur de nombreux points. Il interdisait les chansons amazighes, mais nous les chantions ; il avait même fait une loi pour interdire les prénoms amazighs, nous avons donné des prénoms amazighs à nos enfants. Moi, personnellement j'ai deux enfants qui portent des prénoms amazighs : Amnay, né en 1999, et Badis, né en 2007. Il y avait aussi d'autres terrains sur lesquels nous l'avons défié. Et nous n'avons jamais perdu l'espoir qu'un jour Tamazight triomphera. C'est aussi la raison pour laquelle nous n'avons pas hésité un seul instant à nous engager dans la lutte lorsque l'occasion s'était présentée en février 2011 ». (Entretien avec Ahmed Dougha, Paris / Tripoli mai 2025)

Et même lorsque des militants ont pris conscience des menaces et des dangers, cela ne les a pas empêchés de se battre et de prendre des risques...

« En toute honnêteté, j'avais peur... Non pas de Kadhafi personnellement, mais du régime lui-même. Le régime de Kadhafi utilisait notoirement divers appareils de sécurité, avec

⁹³⁵ <http://www.tamazgha.fr/Enlevement-de-deux-militants-de-la.html>

⁹³⁶ *Amnesty International* : <https://ua.amnesty.ch/urgent-actions/2011/02/019-11>

un vaste réseau d'agents, même au sein des familles, y compris des notables tribaux ou villageois et des personnalités religieuses comme les imams de mosquées.

Par conséquent, notre engagement, que ce soit avant 2011, sous le régime, ou pendant la révolution de 2011, comportait des risques importants. Bien que l'entreprise fût périlleuse, si nous n'avions pas agi, le résultat aurait été tout autre.

Lors des conflits, les êtres humains sont mis à rude épreuve par une pression extrême, ce qui révèle l'importance capitale de telles circonstances pour atteindre des objectifs cruciaux. Le risque en valait la peine pour une cause d'honneur, pour notre patrie et la mémoire de nos ancêtres ». (Entretien avec Mazigh Bouzakhar, mai 2025)

Troisième partie

Un préalable à l'adhésion nationale : l'amazighité

VI. Les Amazighs dans l'insurrection de 2011 en Libye

1. LE SOULEVEMENT EN LIBYE

Dans le prolongement des mouvements de contestation qui ont marqué certains pays dirigés par des États arabo-musulmans, notamment les voisins égyptien et tunisien, la Libye a été confrontée, à la mi-février 2011, à des manifestations de contestation. Ces dernières ont très vite dégénéré en mouvement insurrectionnel militaire suivi de l'intervention de puissances occidentales, une intervention menée essentiellement par la France. Comme l'analyse Ali Bensaad, la contestation en Libye s'est « manifestée avec une singularité qui va au-delà d'une simple déclinaison locale de ces mouvements » puisque « la contestation a connu une militarisation forte et rapide » (Bensaad 2012, p. 5).

1.1. Contestations en Afrique du Nord et au Moyen-Orient

Tout commence en Tunisie lorsque, le 17 décembre 2010, Mohammed Bouazizi, un jeune vendeur ambulant, se donne la mort par immolation à Sidi Bouzid, dans le sud tunisien, en signe de protestation contre la saisie de sa marchandise par la police. Ce fut le point de départ d'une vague de contestations qui s'est propagée sur l'ensemble du territoire jusqu'à Tunis, la capitale, gagnée par la contestation le 11 janvier 2011. La détermination des manifestants a poussé le président Ben Ali, qui était au pouvoir depuis 1987, à prendre la fuite vers l'Arabie saoudite. S'ensuit la mise en place d'un gouvernement d'union nationale le 14 janvier 2011.

Le 25 janvier 2011, c'est au tour de l'Égypte de connaître une première manifestation sur la place *Tahrir* au Caire. S'ensuivent alors plusieurs semaines d'action et de mobilisation de manifestants exigeant la chute du régime. Le 11 février 2011, le président Hosni Moubarak, à la tête de l'État depuis 1981, quitte le pouvoir.

En Syrie, c'est l'arrestation et la torture de quinze enfants à Deraa, ville du sud du pays, qui ont écrit sur le mur de leur école « un slogan entré dans l'histoire : *Jay alek eil ed-dor ya doctor* "Ton tour arrive, docteur"⁹³⁷ »⁹³⁸ qui provoquent la réaction des populations qui sont sorties le 15 mars 2011, dans cette ville, pour exprimer leur mécontentement lors d'un timide rassemblement. Mais la violente répression qu'a connue le rassemblement qui a eu lieu dans la même ville le vendredi 18 mars a donné le véritable point de départ d'une insurrection qui a gagné la totalité de la ville : « a révolution est lancée et se répand comme une traînée de poudre dans le reste du pays ».⁹³⁹

Le Yémen et le Bahreïn ont vu aussi des mouvements de contestation au début de l'année 2011, mais les régimes ont su rapidement étouffer ces mouvements.

Des tentatives ont vu le jour aussi bien en Algérie qu'au Maroc où est né le *Mouvement du 20 Février*⁹⁴⁰. Ces tentatives n'ont pas été loin et ont été très vite maîtrisées par les régimes.

1.2. *Printemps arabe ou Printemps amazigh ?*

Cette ère de contestations dans ces pays a été qualifiée par nombre d'observateurs de « Printemps arabes ».

⁹³⁷ « Docteur » est le surnom de Bachar Al-Assad, ophtalmologue de formation, président de Syrie depuis 2000.

⁹³⁸ Hélène Sallon, Elvire Camus et Ferial Alouti, « Du soulèvement populaire au conflit international, 7 ans de guerre en Syrie », *Le Monde.fr*, : <https://urlr.me/wKTYVQ>

⁹³⁹ *Ibid.*

⁹⁴⁰ Le *Mouvement du 20 Février* (M20F) est né suite à des manifestations qui ont eu lieu le 20 février 2011 dans plusieurs villes du Maroc ayant rassemblé des milliers de personnes qui ont répondu à un appel lancé initialement à travers divers réseaux sociaux créés sur le web 2.0. Les initiateurs exigeaient des réformes tel « l'instauration d'un régime démocratique issu d'une assemblée constituante, l'application des principes de la bonne gouvernance dans les affaires publiques, la reconnaissance du pluralisme social et identitaire de la société marocaine, l'élargissement de l'accès de la population à la santé, l'éducation et l'emploi ». Le Mouvement doit ainsi son nom à la date de ces premières manifestations qui se sont reproduites plus au moins périodiquement tout au long de l'année 2011. (Desrués, 2012).

L'expression de « Printemps arabes »⁹⁴¹ ferait, selon certains analystes, référence au « Printemps des peuples » de 1848 auquel il a été comparé, à l'image du « Printemps de Prague ». Certains parlent également de « révolutions arabes », de « révoltes arabes » ou encore de « réveil arabe », lorsque d'autres parlent de « révolution *Facebook* », d'une « révolution *Twitter* », voire d'une « révolution 2.0 ». Il est incontestable que l'usage des réseaux sociaux et des géants de l'*Internet* a joué un rôle important dans ces soulèvements.

Les médias et l'opinion « arabe » ainsi que l'opinion internationale, dans sa majorité, ont très vite repris cette terminologie de « Printemps arabe ». Quant aux milieux amazighs et leurs médias, ils l'ont, bien évidemment, rejetée lui préférant très souvent le « Printemps amazigh ». Dans leur article « "Le sentiment d'être chez soi" sur les sites amazighs et le "printemps arabe" : déconstructions et renégociations sur le Web », Daniela Merolla & Abdelbasset Dahraoui écrivent ceci : « Que le terme de "printemps arabe" soit absent ou remis en question sur les sites et les blogs amazighs, l'attention est surtout portée sur "l'irruption politique" des Imazighen libyens et sur le réveil amazigh tunisien » (Merolla & Dahraoui 2017, § 21). Il est donc clair qu'au sein des milieux berbères, il y a cette volonté de se démarquer de ce qui est qualifié de « Printemps arabe ».

Au niveau des médias internationaux, il convient de noter quelques exceptions. Dans son édition du 27 février 2011, *Métro-Montréal* publie un article signé par Antoine Char, intitulé « Le "printemps berbère" de Kadhafi ». Dans cet article, l'auteur revient sur la politique anti-amazighe de Kadhafi ainsi que le rôle que pourraient jouer les Amazighs (Berbères) pour « semer les graines de la démocratie dans la nouvelle Libye ». Au moment où l'écrasante majorité des médias martèle l'opinion de « révolution arabe », de révolte de peuples arabes, de situations dans les « pays arabes », *Métro-Montréal* a su mettre le doigt sur une réalité historique de la Libye et rappeler à ses lecteurs l'amazighité de la Libye et de l'Afrique du Nord de manière générale.⁹⁴²

Thierry Portes, dans *Le Figaro* le 21 juillet 2011, titre son article « Le printemps des Berbères

⁹⁴¹ Certains utilisent « printemps arabe » pour parler des événements lorsque d'autres lui préfèrent le pluriel « Printemps arabes » car ils considèrent que ces soulèvements ont tous leurs spécificités ; ainsi le pluriel est mieux à même de rendre compte de la diversité de ces mouvements regroupés sous cette appellation.

⁹⁴² *Tamazgha.fr*, « Métro-Montréal évoque l'Amazighité de la Libye », 1^{er} mars 2011 : <http://tamazgha.fr/Metro-Montreal-evoque-l-amazighite.html>

libyens ». Dans cet article il évoque l'attachement des combattants amazighs à leur berbérité et leur détermination à faire en sorte que leur lutte soit celle qui, en plus de les débarrasser de la dictature de Kadhafi, leur permette de renouer avec leur identité, leur langue et leur culture⁹⁴³. Le titre de l'article sonne comme une réponse des Amazighs à ceux qui souhaitent « catégoriser » le combat des Libyens comme étant un combat d'Arabes ou un combat pour une « cause arabe », notamment par l'usage de l'expression « Printemps arabe ». Dans le même article, Thierry Portes note que les Amazighs, « premiers à s'insurger, en même temps que les Arabes de Benghazi, à l'autre extrémité du pays », mènent un double combat, « militaire et politique, pour la reconnaissance de leur langue et de leur identité dans la future Libye, celle de l'après-Kadhafi »⁹⁴⁴.

Madghis, Mazigh et Nasser Buzakhar ont fait le choix de l'usage de « Printemps de Tamazgha » (*Tamazgha Spring*) et considèrent que le vocable « Printemps arabe » est une volonté tendancieuse des médias arabes, comme *Al-Jazeera*, ou encore les médias nord-africains. Ils estiment que « l'expression est utilisée de manière abusive et provocante par ces médias arabes » (Buzakhar 2017, p. 20-21).

« L'utilisation du terme "Printemps arabe" était anticipée, les régimes en proie aux soulèvements étant des foyers d'arabisme et d'islamisme. Sa diffusion sur la chaîne *Al Jazeera* suggérait une stratégie délibérée.

Cependant, le mouvement amazigh, actif dans les médias lors de la révolution de 2011 dans la région des Infusen, a réagi en mettant en avant le drapeau amazigh. Il l'a notamment utilisé dans des bulletins d'information imprimés et en ligne, et l'a hissé sur les véhicules militaires des Infusen, en guise de contre-symbole clair à l'étiquette de "Printemps arabe". Sans oublier l'utilisation de *tamazight* dans nos publications et l'émission télévisée *Abrid n Tagrawla* "Le chemin de la liberté" sur *Libya Al-Aharar*, qui a suscité un message et une réaction positifs ». (Entretienb avec Mazigh Bouzakhar, juin 2025)

Dans tous les cas, concernant la Libye, le qualificatif de « Printemps arabe » est inapproprié et ne correspond guère à la réalité du terrain. En effet, l'implication des Amazighs dans la guerre contre le régime de Kadhafi, leur rôle déterminant dans la libération notamment de Tripoli qui a conduit à la chute du régime, rendent cette expression malvenue. La nature même de leur

⁹⁴³ Thierry Portes, « Le printemps des Berbères libyens », *Le Figaro*, 21 juillet 2011 : <https://urlr.me/a4mMVC>

⁹⁴⁴ *Ibid.*

combat fait qu'il est difficile d'inscrire ce dernier dans un cadre dans lequel les Amazighs ne se reconnaissent pas et qui ne reflète nullement les principes et les symboles qui ont alimenté leur action. Les Amazighs non seulement ils ne se sont pas engagés pour un quelconque printemps arabe, mais ils ont même expressément exprimé leur rejet d'être assimilés à des Arabes. Ils ont clairement précisé qu'ils mènent un combat pour se libérer et de la dictature de Kadhafi et de l'arabisme afin de renouer avec leur amazighité. Le rôle des Imazighen en Libye était incontestablement essentiel et certains les considèrent comme étant les véritables héros de la « révolution ».

The most dramatic battles and advances were in the largely Berber Western Mountain region, where, again, Qaddafi armored units relentlessly shelled small towns and villages but were fought off (with less help from NATO initially, which I think did not recognize the importance of this theater).

« Les batailles et les avancées les plus spectaculaires ont eu lieu dans la région montagneuse occidentale, majoritairement berbère, où, une fois encore, les unités blindées de Kadhafi ont bombardé sans relâche petites villes et villages, mais ont été repoussées (avec une aide moindre de l'OTAN au départ, qui, je pense, n'a pas reconnu l'importance de ce théâtre) ».⁹⁴⁵

À noter que dès le 17 février, apparaissaient sur les murs des villes et villages d'*Adrar n Infusen* des slogans comme « Amazighs et Arabes : frères pour la Libye » ou encore « Amazighs + Arabes = Frères de Libye »⁹⁴⁶. Des discours aussi ont tenu à préciser que « Amazighs et Arabes » main dans la main pour combattre Kadhafi et son régime ». Même la version amazighe du nouvel hymne national libyen intègre cette différence Amazighs/Arabes (cf. IV-7.4.).

Pour Madghis, Mazigh et Nasser Buzakhar, le terme « Tamazgha » a trouvé sa place dans les médias et le discours politique pendant les « révolutions » et les soulèvements qui ont eu lieu en Afrique du Nord, particulièrement en Libye. (Buzakhar 2017, p. 20-21). Ils rajoutent que les soulèvements et les « révolutions » à travers le territoire amazighophone en Libye ont favorisé l'émergence d'une conscience politique auprès des Amazighs qui ont su donner une visibilité à l'amazighité (langue, culture et symboles), notamment à travers les médias. Ainsi,

⁹⁴⁵ Juan Cole, « Top Ten Myths about the Libya War », *Juancole.com*, 22 août 2011 : <https://urlr.me/FRs3aH>

⁹⁴⁶ Voir une capture d'écran d'une vidéo tournée à Yefren où il était écrit sur un mur lors de manifestations ayant eu lieu à travers des villes amazighes (*Adrar n Infusen*, At-Willul et Ghadamès) entre le 17 et le 25 février 2011 (Photo 1). <https://youtu.be/cYIV1AHy7vQ>

une autre terminologie, avec notamment « Amazigh » et « Tamazgha », a été adoptée par les Aamazighs. Tout comme le drapeau amazigh aussi qui s'était très vite propagé. (Buzakhar 2017, p. 20-21)

Ahmed Dougha se souvient des débats que cette expression avait suscités dans les milieux amazighs et de leur réaction :

« Nous avons rejeté l'expression "Printemps arabe" dès le début. Nous avons affirmé que pour nous il s'agissait du "Printemps amazigh, car les événements se déroulaient en Afrique du Nord. Cependant, nous avons participé activement à cette révolution, parce que nous voulions nous débarrasser du régime dictatorial qui régnait en Libye. Nous avons hissé le drapeau amazigh partout à travers nos régions, nous l'avions aussi brandi sur nos armes. » (Entretien avec Ahmed Dougha, Paris / Tripoli mai 2025)

1.3. *La contestation du régime de Kadhafi*

Dans le sillage des révoltes qu'ont connu la Tunisie et l'Égypte et du départ des principaux dirigeants, notamment les présidents, des appels à manifestation et au changement en Libye se sont multipliés sur *Internet*. « La jeunesse libyenne exprime massivement son opposition au régime sur *Facebook*, *Twitter* et *YouTube* »⁹⁴⁷.

Le 1^{er} février 2011, Jamal al Hajji, un auteur et commentateur politique, est arrêté à Tripoli par des membres des forces de sécurité vêtus en civil. Il est accusé d'avoir heurté un homme avec sa voiture, mais selon *Amnesty International*, dans un communiqué daté du 8 février 2011, l'homme a été « pris pour cible après avoir appelé à l'organisation d'actions de protestation pacifiques dans le pays ».⁹⁴⁸ Cette arrestation a suscité le lancement de plusieurs groupes *Facebook* qui ont publié un appel à manifester le 17 février en Libye. L'un des groupes a lancé comme slogan « Révolte du 17 février 2011 : pour en faire une journée de colère en Libye » ; un autre groupe invite le peuple libyen à descendre dans la rue pour « une journée de colère contre la corruption et le népotisme »⁹⁴⁹.

L'arrestation, le 15 février, d'un des avocats des familles des victimes de la prison d'Abou

⁹⁴⁷ Rapport RSF, juin 2011 : p. 7.

⁹⁴⁸ Communiqué d'*Amnesty International*, 8 février 2011 : <https://urlr.me/w3q2Wf>

⁹⁴⁹ « Un groupe *Facebook* appelle à manifester jeudi en Libye », *Libération*, 14 février 2011 : <https://urlr.me/Sa6weZ>.

Salim⁹⁵⁰ a donné lieu à des manifestations spontanées le jour-même devant le quartier général de la police à Benghazi. Toute la nuit les manifestants ont scandé des slogans hostiles au régime, certains évoquaient même sa fin. L'intervention musclée et violente de la police n'a pas mis fin à la protestation. L'avocat est libéré le lendemain, 16 février, mais la contestation s'est poursuivie. Pour l'*Observatoire mondial des droits de la défense et des violations des droits des avocats* (IDHAE) qui s'était mobilisé pour la libération de l'avocat libyen, cette arrestation est l'effet déclencheur de l'explosion qu'a connue la Libye.⁹⁵¹

Les manifestations du 17 février qui ont gagné plusieurs villes de Libye, réclamant le départ du colonel Kadhafi, au pouvoir depuis 1969, se sont heurtées à une violente répression policière.

Très vite, les manifestations se sont transformées en une insurrection armée donnant suite à une guerre entre le régime de Kadhafi et ses opposants qui exigent son départ.

Très vite, le 27 février, est mis en place le *Conseil national de transition* (CNT) et est devenu le cadre autour duquel s'était organisée l'opposition. Le CNT s'est ainsi fixé pour objectif la coordination des différentes villes et régions de Libye engagées dans la lutte contre le régime de Kadhafi et qui rejoignent le mouvement insurrectionnel. (Chauvierre 2011, p. 283)

1.4. Implication des Amazighs dans l'insurrection

Les Amazighs se sont très vite joints au mouvement de protestation en Libye. D'ailleurs la ville de Zouara⁹⁵² est tombée aux mains des manifestants dès les premiers jours, tout comme Benghazi, Tobrouk, Misrata, Khoms, Tarhouna, Zliten et Zaouia.⁹⁵³

Cependant, les Amazighs ont évité de paraître comme ceux qui ont pris l'initiative à l'ouest.

⁹⁵⁰ Au cours de la matinée du 29 juin 1996, dans la prison d'Abou Salim, 1270 prisonniers, détenus pour délit d'opinion, ont été assassinés à l'arme automatique et à la grenade en un peu plus de deux heures, en présence de Moussa Koussa et d'Abdallah Senoussi, deux des responsables des services secrets libyens et bras droits de Kadhafi. (Burgat 2014 : <https://iremam.hypotheses.org/4498>)

⁹⁵¹ « Fethi Terbil, l'avocat qui incarne la contestation contre Kadhafi arrêté », IDHAE, 15 février 2011 : <https://urlr.me/9Twzcy>

⁹⁵² La ville de Zouara est très vite tombée entre les mains des combattants Amazighs (24 février) avant d'être reprise par les forces de Kadhafi la mi-mars (*Le Figaro*, 14 mars 2011). Mais *Igrawliyen* ont fini par prendre définitivement le contrôle de la ville aux alentours du 20 juillet. Cependant, la ville a fait face à des attaques et notamment des tirs d'artillerie lourde fin août (*Le Monde*, 25 août 2011).

⁹⁵³ « Libye : répression sanglante des manifestations, première apparition de Kadhafi », *Le Monde Afrique*, le 21 février 2011 : <https://urlr.me/hCYzEX>

« Nous nous sommes très vite retrouvés à Tripoli, entre militants des différentes villes d'*Adrar n Infusen*. Nous avons décidé naturellement de nous joindre au mouvement et avons décidé d'appeler nos villes à se rebeller. Mais nous nous sommes mis d'accord de laisser les villes arabophones, notamment Zentan, prendre l'initiative. Si l'initiative était venue des Amazighs, les autres auraient trouvé cela suspect. Ce qui n'avait pas empêché des manifestations spontanées dès le 17 février. Comme dans plusieurs endroits, des jeunes se sont attaqués aux symboles du régime » (Entretien avec Chabane Bousetta, Nalut juin 2022).

L'appel à l'insurrection du *Mouvement du 17 février* a été relayé à travers le pays amazigh et il a été diffusé en *tamazight*. (Cf. IV-3)⁹⁵⁴.

À l'image de tous les appels aux manifestations et au soulèvement contre le régime de Kadhafi, l'appel aux Amazighs a été largement répandu sur *Internet* et les réseaux sociaux.

Le 17 février, une manifestation a eu lieu à Nalut avec des slogans hostiles à Kadhafi et à son régime. Les citoyens se sont également exprimés sur les murs de la ville où l'on pouvait lire, entre autre, « Le peuple souhaite la chute du régime », « Le peuple souhaite l'exécution de Kadhafi », « Que tombe Kadhafi », « La liberté ou la mort », « Que tombe le dictateur », « Mort à Kadhafi » ou encore « La Libye pour tous ! ».⁹⁵⁵ On pouvait lire également sur les murs des slogans en tamazight : « ⵓⴽⵉ ⵙⴰⵍⵓⵜ ⵏ ⵏⴰⵍⵓⵜ » (*Azul af Nalut* / Salut pour Nalut) ou encore « ⵙⴰⵍⵓⵜ ⵏ ⵏⴰⵍⵓⵜ » (*Imaziyn* /Imazighen).

⁹⁵⁴ Appel à l'insurrection en *tamazight* : http://tamazgha.fr/IMG/mp3/Appel_lybie.mp3

⁹⁵⁵ Vidéo tournée lors de la manifestation du 17 février 2011 à Nalut : *Imazighen Libya* (ytb), 22 février 2011, <https://youtu.be/-Xxk5vwb--U>



Une banderole déployée à Nalut le 17 février 2011.

Plusieurs symboles « ✖ » ont été mis sur les murs. (Cf. photos 1 et 2). À noter que les manifestants de Nalut, et ce dès le 17 février, ne demandaient pas « le départ de Kadhafi » mais plutôt son exécution et sa mort. C'est dire la profondeur de l'hostilité des populations amazighes à Kadhafi et son régime. Sur les murs de Nalut, on pouvait ainsi lire, dès le 17 février, des slogans très violents vis-à-vis de Kadhafi :

Al ħuriyya aw al-mawt « La liberté ou la mort », *yasquṭ al-Qaddafī* « Que tombe Kadhafi », *Al-caṣb yurid dabḥ al-Qaddafī xa'in wa ʿamil* « Le peuple veut l'égorgeement de Kadhafi, traître et collaborateur », *Al-caṣb yurid iḍdam al-Qaddafī* « Le peuple veut l'exécution de Kadhafi », *Al-caṣb yurid isqaṭ al-niḍam* « Le peuple veut la chute du régime », *La li al-murtaḏaqa* « Non aux mercenaires », *Yasquṭ al-diktatur* « Que tombe le dictateur », *Al Qaddafī xinzir* « Kadhafi est un porc », *Al-mawt li al-Qaddafī* « Mort à Kadhafi », *Qeddaḥī ʿar* « Kadhafi est une honte », *Libya li al-ġamīe* « La Libye est pour tous », *Benḡazi + Nalut = al-ħuriyya* « Benghazi + Nalut = Liberté », *Li kulli ḡalim nihaya* « Pour chaque injuste une fin », *Saḡaṭa ʿadduwu sayidduna Muḥamed šella allah ʿalayhi wa sellama* « L'ennemi de notre seigneur Mohammed, que Dieu le bénisse et lui accorde la paix, est tombé », *Saḡaṭa ʿadduwu al-islam* « L'ennemi de l'Islam est tombé », *Meemmer yahudi* « Moammar est juif », ...⁹⁵⁶

⁹⁵⁶ « Révolution du 17 février des Amazighs de Libye : Ville de Nalut, le 17 février 2011 », *Imazighen Libya* (ytb), 22 février 2011 : <https://urlr.me/yNURsm>

Il faut dire que la région de Nalut a énormément souffert de la violence et la cruauté de Kadhafi. Plusieurs personnes ont été exécutées sur des places publiques, des maisons de militants démolies, des personnalités arbitrairement emprisonnées à l'exemple d'Ali Yahya Maamar et Omar Nami (cf. V-3.1.). Ce dernier n'est jamais sorti de prison et personne ne connaît le sort qui lui a été réservé. Le petit fils de Youssef Kharbiche a été exécuté à l'étranger.

Sur les murs de la ville est déployée une grande affiche en couleur et imprimé avec les couleurs du drapeau de la monarchie, adopté par les insurgés, et sur laquelle est inscrit : *Libya hurra wa al-Qaddafi berra* « La Libye et libre et Kadhafi dehors ».



Capture d'écran d'une vidéo de la manifestation du 17 février à Nalut (<https://urlr.me/yNURsm>)

Les manifestants ont, à cette occasion, brûlé le portrait de Kadhafi et ont déployé le drapeau de la monarchie qui est réhabilité pour être celui de la contestation⁹⁵⁷.

Notons, par ailleurs, que les citoyens de Nalut ont, dès la première manifestation de contestation, affiché des symboles identitaires amazighs. Le lendemain, le 18 février, les

⁹⁵⁷ Le drapeau que les opposants à Kadhafi ont adopté n'est rien que celui du régime monarchique qui a régné sur la Libye de 1951 au 1^{er} septembre 1969. Il est composé de trois bandes horizontales : rouge, noir et vert. Il est frappé au milieu d'un croissant blanc et d'une étoile blanche à cinq branches. <https://urlr.me/uRwWKv> Chaque bande est associée à une des provinces de la Libye : Tripolitaine, Fezzan et Cyrénaïque. Les couleurs sont les couleurs qui se retrouvent sur de nombreux drapeaux d'États arabes. Le croissant, quant à lui, est considéré comme symbole de l'Islam et il représenterait l'unité des Musulmans. Les cinq branches de l'étoile signifieraient les cinq piliers de l'islam. <https://urlr.me/rnzhsd>

citoyens qui ont poursuivi les manifestations ont démoli la géante statue du Livre vert de Kadhafi.⁹⁵⁸

À Zouara, une manifestation nocturne a eu lieu le 19 février durant laquelle les manifestants scandaient des slogans anti-Kadhafi.⁹⁵⁹ Le lendemain, le 20 février, une autre manifestation, toujours de nuit, a eu lieu dans cette ville.⁹⁶⁰

À Ghadamès, une autre localité amazighe à l'extrême ouest, aux frontières avec l'Algérie, une manifestation a eu lieu le 21 février dans les rues de la ville où les citoyens ont brandi le drapeau de la monarchie et ont scandé des slogans hostiles à Kadhafi et son régime.⁹⁶¹

Le 22 février, c'est à Qalâa (Ighrem), à l'est, près de Yefren, que des manifestations ont eu lieu pour appeler à la chute du régime de Kadhafi. Des citoyens ont lu une déclaration par laquelle ils annoncent leur adhésion au mouvement de contestation et leur détermination à combattre le régime de Kadhafi. La déclaration a été lue d'abord en arabe avant de la traduire en tamazight.⁹⁶²

À Yefren, des manifestations ont eu lieu le 25 février. Les manifestants ont dit leur adhésion au soulèvement contre le régime de Kadhafi et l'ont exprimé dans leurs slogans, leurs discours et déclarations ainsi que sur les murs de la ville.⁹⁶³

Le 6 mars, à Ghadamès des citoyens ont investi des bâtiments du régime de Kadhafi, ils ont brûlé ses portraits et des symboles du régime. Sur un mur on aperçoit un grand « Ж ».⁹⁶⁴

L'ensemble de ces événements ont été filmés et les vidéos diffusées sur *Internet* et les réseaux

⁹⁵⁸ « Nalut : La statue du Livre Vert détruite le 18 février 2011 », *Imazighen Libya* (ytb), 27 février 2011 : <https://urlr.me/xwG2Pk>. Vidéo tournée à Nalut le 18 février 2011 montrant des citoyens détruire la statue du Livre vert de Kadhafi.

⁹⁵⁹ « Manifestation nocturne à Zouara », *Imazighen Libya* (ytb), 19 février 2011 : <https://urlr.me/crBHdy>

⁹⁶⁰ « Manifestation nocturne à Zouara », *Imazighen Libya* (ytb), 20 février 2011 : <https://youtu.be/4X7sM8iTrmQ>

⁹⁶¹ « Révolutionnaires de Ghadamès : 21 février 2011 », *Imazighen Libya* (ytb), 20 février 2011, 8 mars 2011 : https://youtu.be/ZW1j77sOf_g

⁹⁶² « Déclaration des révolutionnaires amazighs de Qalaa - Agharm, le 22 février 2011 », *Imazighen Libya* (ytb), 3 mars 2011 : https://youtu.be/y9Pg8CixI_o

⁹⁶³ « Révolution du 17 Février : Manifestation des Amazighs de Yefren contre Kadhafi, le 25 février 2011 », *Imazighen Libya* (ytb), le 25 février 2011 : <https://youtu.be/cYIV1AHy7vQ>

« Révolution libyenne : Manifestation à Yefren, le 25 février 2011 », *Imazighen Libya* (ytb), le 22 avril 2011 : https://youtu.be/Cb4oqDscs_4

⁹⁶⁴ <https://youtu.be/zYs6dV8vHLk>

sociaux.

« Dès les premiers jours du soulèvement, des conseils militaires locaux appuyés par des officiers déserteurs se sont mis en place dans la région amazighophone de l'Adrar Nefoussa » (Desrues 2017, § 12). La présence des officiers déserteurs était importante : leur expérience a servi à organiser les jeunes combattants dont la plupart n'ont aucune connaissance des armes ou de la guerre. Parmi eux des enseignants, des ingénieurs, des étudiants, des fonctionnaires de diverses administrations, ... Des conseils civils en parallèle à ces conseils militaires ont été également mis en place.

The leaders of this uprising are equally varied: one burly military commander, Talibi, in civilian life is an Amazigh poet. Other revolutionaries we met were doctors, engineers, tribal elders, even a web-savvy youth in a baseball cap.

« Les chefs de ce soulèvement sont tout aussi variés : un commandant militaire costaud, Talibi, est dans la vie civile un poète amazigh. Parmi les autres révolutionnaires que nous avons rencontrés, on compte des médecins, des ingénieurs, des anciens de tribus, et même un jeune homme doué pour le web, coiffé d'une casquette de baseball ». (The Guardian, 28 février 2011)⁹⁶⁵

Fathi Haslouk, président du Conseil local de Jadu à sa mise en place en février 2011, se souvient de ce qui a marqué le début du soulèvement :

« Dès le 17 février, des jeunes ont affronté les éléments du régime et se sont attaqués à des bâtiments et des symboles et ont tout brûlé. Les 18 et 19 février le mouvement s'était intensifié mais c'était dans l'anarchie : un véritable désordre. Nous étions confrontés à des questions pratiques et il fallait bien qu'on s'organise et qu'on agisse pour organiser une jeunesse déterminée. À Jadu, nous avons mis en place un conseil civil avec Moussa Younes, Khaled Zekri, Abdellah Bger et moi-même ; un conseil militaire avec Ali Amlich, Khelifa Smema et Abdellah Douaï. Du côté militaire, il fallait absolument organiser et coordonner les jeunes combattants et ne pas les laisser livrer à eux-mêmes ; sur le plan politique, il fallait coordonner avec le CNT qui venait d'être mis en place et veiller à assurer les services du quotidien aux citoyens. Dans certaines régions, ils avaient aussi à gérer les familles qui ont dû quitter le pays pour aller se réfugier en Tunisie. À

⁹⁶⁵ Ghait Abdul-Ahad, « Libya's Berbers join the revolution in fight to reclaim ancient identity », *The Guardian*, 28 février 2011: <https://urlr.me/MSGp2r>

Jadu, les familles avaient fait le choix de ne pas quitter le pays. » (Entretien avec Fathi Haslouk, Tripoli juin 2022).

Les notables de la ville de Nalut, à la frontière avec la Tunisie, ont, à travers un communiqué (*bayan – mubayaʿa*) diffusé sous forme de vidéo sur les réseaux sociaux le 27 février 2011, fait savoir qu'ils font allégeance au *Conseil national de transition* (CNT) formé et mis en place à Benghazi. Le communiqué lu en arabe est suivi de la lecture d'un message en tamazight⁹⁶⁶. Alors que le communiqué en arabe est lu par une personne d'un certain âge, entourée par ailleurs par des personnes âgées portant l'habit traditionnel, la personne ayant lu le message en tamazight est plutôt un jeune homme qui ne portait pas l'habit traditionnel. On peut supposer que la question amazighe est plutôt portée par la jeunesse, cette jeunesse qui a eu également à mener l'action militaire. La guerre a été en effet menée par des jeunes qui pour la plupart ne maîtrisaient pas le maniement des armes : ils avaient appris sur le tas.

Le jour où les notables de Nalut ont rendu publique leur déclaration, à Jadu, une autre ville d'*Adrar n Infusen*, une déclaration (cf. Annexe VI-1) a été rendue publique par les « Révolutionnaires de Jadu » qui déclarent que leur région s'est soulevée dès le 19 février et affirment leur détermination à combattre le régime de Kadhafi. Ils précisent également que les habitants de Jadu, comme l'ensemble des habitants d'*Adrar n Infusen*, adhèrent au Gouvernement provisoire mis en place à Benghazi, et ils concluent leur communiqué en disant : « Nous sommes déterminés à sacrifier notre sang pour que la nouvelle Libye devienne le pays des droits de l'Homme ». La déclaration⁹⁶⁷ est signé *Ibucilen n tagrawla n 17 Furar* « les jeunes de la Révolution du 17 février »⁹⁶⁸.

Dans son édition du 27 février 2011, *Métro-Montréal* publie un article qui évoque la « montée aux barricades » des Amazighs contre la « Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste » et précise que « Zouara, leur fief dans l'ouest, a d'ailleurs été une des premières villes à s'extirper des griffes du "guide suprême" »⁹⁶⁹.

Le 28 février 2011, Ghaith Abdul-Ahad, envoyé spécial du quotidien anglais *The Guardian* qui s'était rendu à Zentan publie un article intitulé « Les Berbères de Libye rejoignent la

⁹⁶⁶ « Déclaration de Nalut (27 février 2011) », *Dailymotion* : <https://urls.fr/2ZV94I>

⁹⁶⁷ La traduction de la déclaration est en Annexe VI-2.

⁹⁶⁸ « Tawalt n igrewliwen n Jadu di *Adrar n Infusen* », *Tamazgha.fr*, 5 mars 2011 : <https://urlr.me/qeNwSP>

⁹⁶⁹ « *Métro-Montréal* évoque l'amazighité de la Libye », *Tamazgha.fr*, 1^{er} mars 2011 : <https://urlr.me/QZhXaM>

révolution dans leur combat pour recouvrer leur identité ancienne »⁹⁷⁰. L'auteur décrit un vaste territoire dans l'Adrar des Infusen qui est sous le contrôle des combattants amazighs décidés à aller jusqu'au bout du combat pour recouvrer leurs droits fondamentaux⁹⁷¹.

Dans une déclaration rendue publique le 1^{er} mars 2011 (cf. Annexe VI-3), la *Jeunesse amazighe de Libye* rappelle l'amazighité de la Libye et sa profondeur dans l'histoire. La déclaration est rédigée sous forme de lettre à l'adresse de l'ensemble des forces vives du pays qui auront en charge la mise en place de la Constitution de la nouvelle Libye. La *Jeunesse amazighe de Libye* tient à ce que tamazight ne soit pas, encore une fois, oubliée de l'Histoire⁹⁷². Sur le plan confessionnel, la *Jeunesse amazighe de Libye* précise, dans sa missive aux forces vives libyennes, que « la Libye est un pays pluraliste sur le plan religieux, et personne ne peut ignorer cette réalité » et insiste sur la place que devra avoir l'ibadisme dans la Libye de demain.

Le site libyen *Ossanlibya*⁹⁷³ rapporte, fin février 2011, que des émissaires de Kadhafi auraient été dépêchés à *Adrar n Infusen* pour rencontrer les chefs des tribus amazighes pour traiter avec eux des revendications des *Imazighen* en Libye. Il aurait été proposé « la création d'un institut des études amazighes ainsi que d'un complexe où la langue amazighe sera étudiée dans le cadre d'un nouveau système scolaire ». Des aides financières aux chefs des tribus auraient été également proposées. Les émissaires sont retournés les mains vides ; leurs propositions n'ont pas pu entamer la détermination des populations amazighes engagées dans le soulèvement contre le régime de Kadhafi⁹⁷⁴.

Le 2 mars 2011, l'agence *Associated Press* (AP) titrait une de ses dépêches « Nalut, petite ville "libérée" de Libye, entre peur et espoir ». Le journaliste d'*Associated Press* a passé deux jours avec ceux qu'il a qualifiés dans son article de « "révolutionnaires" auto-proclamés à Nalut ». Il a décrit la vie menée dans cette ville libérée des mains des forces de Kadhafi

⁹⁷⁰ *The Guardian*, 28 février 2011 : <https://urlr.me/MSGp2r>

⁹⁷¹ « Les Berbères de Libye se joignent à la révolution dans leur combat pour recouvrer leur identité historique », *Tamazgha.fr*, 6 mars 2011 : <https://urlr.me/Ytpm2r>

Il s'agit de la traduction de l'article de *The Guardian* (28/02/2011)

⁹⁷² « La jeunesse amazighe de Libye plaide pour un État de droit respectueux de l'ensemble des composantes de la Libye », *Tamazgha.fr*, 8 mars 2011 : <https://urlr.me/rA7BWh>

⁹⁷³ *Ossanlibya* est un site d'information qui publie en arabe et qui a été très actif lors du soulèvement de 2011. Aujourd'hui il est inaccessible.

⁹⁷⁴ « Kadhafi tente de corrompre les Berbères de Libye », *Tamazgha.fr*, 28 février 2011 : <https://urlr.me/UXxvHw>

depuis le 19 février. Certains membres de ces forces avaient rejoint la population alors que les autres ont pris la fuite⁹⁷⁵.

Le 18 mars 2011, des citoyens de la ville de Qalâa, près de la ville de Yefren au sud-ouest de Tripoli, ont manifesté dans les rues de la ville et ont scandé des slogans en langue berbère hostiles au régime de Kadhafi et favorables à la liberté. Dans une vidéo diffusée sur *YouTube*, on entend les slogans/chants suivant⁹⁷⁶ :

Neččin arra n idurar, itali awal-nney i lenneĵ

« Nous sommes les fils des montagnes, nos voix s'élèvent au ciel »

Nexsa a nexdem s ulawen bac a nedder d irgazen

« Nous voulons travailler avec nos cœurs (honnêtement) pour vivre comme des hommes »

Libya tamurt-nney, a s-nuc idammen-nney

« La Libye est notre patrie, nous lui donnerons notre sang »

Mammu yemeafes s uțar, ițtes mamek as ad yas ?

« Si quelqu'un se fait piétiner de la façon, comment peut-il retrouver sommeil ? »

1.5. La solidarité de la diaspora amazighe

La diaspora amazighe avait très vite réagi et a exprimé sa solidarité et son soutien. À Paris, particulièrement, des associations amazighes étaient déjà mobilisées pour les frères Bouzakhar arrêtés arbitrairement en décembre 2010 par les services extérieurs libyens. Plusieurs actions étaient déjà organisées pour dénoncer le régime libyen (cf. V-3.5.).

Dès le 21 février 2011, plusieurs personnes se sont rassemblées à la Fontaine des Innocents à Paris, répondant à un appel spontané⁹⁷⁷ pour dénoncer les crimes de guerre commis par Kadhafi sur les populations libyennes qui se révoltent contre son régime. Plusieurs militants étaient présents à ce rassemblement où des drapeaux amazighs étaient brandis et ont entonné des slogans favorables aux Amazighs de Libye et hostiles au régime de Kadhafi. Au moment où les médias faisaient passer l'insurrection du peuple libyen pour une « révolution arabe »,

⁹⁷⁵ « Nalut, une ville berbère libérée... », *Tamazgha.fr*, 3 mars 2011 : <https://urlr.me/quMz2v>

⁹⁷⁶ « Révolution libyenne : Manifestation à Qalâa, le 18 mars 2011 », Imazighen Libya (utb), 19 mars 2011 : <https://urlr.me/UCAG3m>

⁹⁷⁷ « Rassemblement de solidarité avec le peuple libyen » le 21 février : <https://urls.fr/n0OPCK>

ces manifestants à Paris rappellent à l'opinion la présence de berbérophones en Libye et les racines amazighes de ce pays. En plus des nombreux drapeaux déployés, les manifestants ont déployé notamment une banderole imposante sur laquelle est écrit : « Halte à la répression des Berbèr[e]s par le dictateur Kadhafi »⁹⁷⁸.



Fontaine des Innocents à Paris, le 21 février 2011.

Le 22 février l'organisation *Tamazgha* (Paris) appelle la communauté internationale à condamner fermement les massacres que commet le régime de Kadhafi sur le peuple libyen et à intervenir pour y mettre fin⁹⁷⁹. (Cf. Annexe VI-4)

Le dimanche 27 février, à Amsterdam, aux Pays-Bas, quelques centaines de personnes ont manifesté à la célèbre place « The Dam square » à l'appel de l'organisation *Libyan Working Group* en solidarité avec les Libyens qui se sont soulevés contre le régime de Kadhafi. Plusieurs organisations ont soutenu ce rassemblement et ont tenu à apporter leur solidarité aux Libyens qui luttent au pays. Il s'agit de *The Social Party (SP)*, *the Working Party (WP)*, *Euro-mediterean Organisation for Development* et *Dutch-Libyan Solidarity Organisation*. Des représentants de *Tamazgha* (Paris) se sont rendus à ce rassemblement et

⁹⁷⁸ « À Paris, des manifestants dénoncent les crimes de guerre commis par Kadhafi... », *Tamazgha.fr*, 22 février 2011 : <https://urlr.me/XCPUmg>

⁹⁷⁹ « Tamazgha appelle à l'intervention de la communauté internationale... », *Tamazgha.fr*, 22 février 2011 : <https://urlr.me/GetgJ2>

une déclaration commune signée par trois organisations (*Libyan Working Groupe*, *Tamunt n Imazighen n Libya* et *Tamazgha*) a été rendue publique à l'issue du rassemblement.⁹⁸⁰ (Cf. Annexes VI-5 et VI-6)

Le 9 avril 2011, *L'Internationale Touarègue* et *Tamazgha* ont organisé à Paris un rassemblement de solidarité avec les Libyens en lutte. Dans leur appel, les deux organisations estiment que « le despote de Tripoli doit tomber rapidement pour arrêter l'effusion de sang en Libye et appellent à une large mobilisation aux côtés des Libyens qui se battent au quotidien contre les forces de Kadhafi ». Les deux organisations appellent de leurs vœux pour que les Libyens sachent « bâtir une nouvelle Libye tournée vers la modernité, dotée d'un État de droit qui saura garantir leur place à chacune de ses composantes », lequel État doit assurer leurs droits à tous les Libyens et « réconcilier ce pays avec son histoire ». Elles estiment que l'oppression des Amazighs devra cesser et que ces derniers puissent retrouver leur place en Libye.⁹⁸¹

Le 15 mars 2011, onze organisations amazighes⁹⁸² à travers le monde appellent à une intervention urgente de la communauté internationale en Libye. Le 16 mars, elles ont été rejointes par cinq autres organisations⁹⁸³. Elles estiment que cette intervention est nécessaire « pour mettre fin aux massacres perpétrés contre les populations par le régime du despote Kadhafi ». Dans leur déclaration, les organisations amazighes ont tenu à mettre la communauté internationale devant ses responsabilités.⁹⁸⁴

Le 9 avril 2011, quatre organisations amazighes⁹⁸⁵ ont initié un rassemblement à la place du Trocadéro à Paris pour exprimer publiquement leur solidarité avec les Libyens en lutte. Au-delà de la solidarité avec le combat des Libyens de manière générale, les organisateurs du rassemblement voulaient ce rassemblement comme une expression amazighe sur la place

⁹⁸⁰ « Trois organisations manifestent à Amsterdam et rendent publique une déclaration commune pour dénoncer la barbarie de Kadhafi », *Tamazgha.fr*, 28 février 2011 : <https://urlr.me/qsS6cW>

⁹⁸¹ « Rassemblement de solidarité avec les Libyens en lutte, à Paris le 9 avril 2011 », *Tamazgha.fr*, 3 avril 2011 : <https://urlr.me/8EVyUG>

⁹⁸² *AFAFA* (Roubaix), *Amyaway Imazighen* (Rabat), *Association Mohamed Elkamel des Bidonvilles - Tiddas* (Khemissat), *AZETTA* (Rabat), *Internationale Touarègue* (Bordeaux), *Libyan Working Group* (Amsterdam), *OADL* (Rabat), *Tamazgha* (Paris), *Tamunt n Imazighen n Libya* (Londres), *Tilelli* (Goulmima), *ZARI* (Marseille).

⁹⁸³ *Tamazgha-OC* (Toulouse), *Espace culturel berbère européen Afus deg Wfus* (Roubaix), *Thaddart n Imazighen* (Bruxelles), *Association Tawmat de Catalunya* (Barcelone), *Associació catalanoamaziga Itran* (Barcelone).

⁹⁸⁴ « Onze organisations amazighes appellent à une intervention en Libye », *Tamazgha.fr*, 15 mars 2011 : <https://urlr.me/ynUzXS>

⁹⁸⁵ Il s'agit des organisations suivantes : *Tamazgha*, *Internationale Touarègue*, *AFAFA* et *Tamaynut-France*.

publique en faveur de la lutte des Libyens pour sensibiliser l'opinion à la place de l'amazighité en Libye « mais aussi pour attirer l'attention sur les régions amazighophones qui sont complètement oubliées malgré leur souffrance quotidienne »⁹⁸⁶. L'expression publique et la solidarité ont été également motivées par l'importance, selon les organisateurs, que les voix amazighes s'expriment en tant que telles au moment où l'opinion et les médias ont tendance à catégoriser la lutte des Libyens dans les luttes arabes et les Libyens en tant que peuple arabe. D'ailleurs, à Paris les associations amazighes ont refusé de se joindre à l'action du *Collectif du 17 février* ayant manifesté en soutien avec la Libye le même jour à la même heure au Trocadéro. Les organisations amazighes tenaient à ce que leur message « ne soit pas fondu au milieu de toute la confusion qui règne dans nombre de rassemblements en faveur de la Libye notamment avec des slogans et des banderoles pro-arabes »⁹⁸⁷.

Le 22 avril, une pétition internationale intitulée « N'abandonnons pas les Libyens ! » a été lancée par des organisations et plusieurs personnalités amazighes demandant « une intervention plus soutenue et efficace permettant de neutraliser la puissance de feu du dictateur Kadhafi ». Au vu de la situation en Libye et la violence sans limites des troupes de Kadhafi, les signataires « demandent à la communauté internationale de neutraliser le dictateur Kadhafi le plus rapidement possible et de mettre hors de danger de mort les populations et les réfugiés » et demandent également « d'élargir la résolution 1973 de l'ONU en vue d'une offensive terrestre » à même d'assurer des corridors humanitaires aux frontières pour acheminer l'aide humanitaire et sanitaire. Plus de trente organisations et associations et plusieurs centaines d'individus dont nombreuses personnalités du monde universitaire, politique et artistique ont joint leurs signatures à cette pétition.⁹⁸⁸

Le défilé du 1^{er} Mai à Paris a été une occasion aux organisations qui soutiennent le combat des Amazighs de Libye de faire entendre leur voix et faire parler de l'amazighité en Libye, sensibiliser l'opinion sur la gravité de la situation notamment à l'ouest du pays. Les centrales syndicales françaises avaient placé les défilés du 1^{er} Mai 2011 sous le mot d'ordre de la « solidarité internationale ». À cette occasion, *Tamazgha*, présente au défilé, a diffusé un document (cf. Annexe VI-7) ayant trait à la situation en Libye en attirant l'attention sur la Tripolitaine.

⁹⁸⁶ « Imazighen de France solidaires du combat des Libyens », *Tamazgha.fr*, 12 avril 2011 : <https://urlr.me/QFyWzG>

⁹⁸⁷ *Ibid.*

⁹⁸⁸ « N'abandonnons pas les Libyens ! - "Pétition" », *Tamazgha.fr*, 24 avril 2011 : <https://urlr.me/aduTDR>



Des militants amazighs au défilé du 1^{er} Mai 2011 à Paris

Le 9 mai 2011, vingt-et-une organisations et associations amazighes⁹⁸⁹ à travers le monde appellent l'OTAN afin d'intensifier ses efforts en Libye. Elles se sont adressées particulièrement aux nations engagées dans l'application de la Résolution 1973⁹⁹⁰ « pour leur demander de répondre aux demandes des forces d'opposition au régime de Kadhafi qui ne cessent d'appeler à l'aide afin de mettre fin aux souffrances de centaines de milliers de Libyens qui subissent au quotidien la barbarie du régime de Kadhafi ».⁹⁹¹

La militance amazighe dans la diaspora, notamment en France, a soutenu sans réserve le combat des Libyens contre Kadhafi tout en se démarquant des mouvements de soutien qui

⁹⁸⁹ Tamazgha (Paris, France), AFABA (Roubaix, France), OADL (Rabat, Maroc), Association culturelle n'Imazighen asbl (Belgique), Association Arraw n Ghris (Goulmima, Maroc), Section Amrec Errachidia (Imteghren, Maroc), Taferka (Montreuil, France), Réseau amazigh pour la citoyenneté - AZETTA (Rabat, Maroc), Association Aourir pour la Culture et le Sport (Agadir, Maroc), Association YUBA II (Bruxelles, Belgique), Organisation Alnif-Région (Alnif, Maroc), Agraw-Imazighen di Biljika (Belgique), Espace Culturel Berbère Européen Afus Deg Wfus (Roubaix, France), Tamaynut-France (France), Association Anaruz n Demnat (Maroc), Collectif des Amazighs de France pour le changement démocratique au Maroc (Paris, France), Tiwizi 59 (Lille, France), Association Azal (Asnières, France), Association Franco-amazighe de Mulhouse (Mulhouse, France), Association Corso-berbère (Corse), Association Ayt Umarg (Palaiseau, France).

⁹⁹⁰ La Résolution 1973 est une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée le 17 mars 2011, lors de sa 6498^{ème} séance. Elle concerne la Libye et la révolte populaire à laquelle était confronté le régime de Kadhafi. Elle permet aux pays qui le souhaitent de participer à une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye pour protéger la population civile, et de prendre toutes mesures nécessaires pour protéger les populations et les zones civiles menacées d'attaque en Libye. La Résolution exige un cessez-le-feu immédiat et la cessation totale des violences et de toutes les attaques et exactions contre la population civile (voir le texte de la Résolution : <https://www.un.org/press/fr/2011/CS10200.doc.htm>).

⁹⁹¹ « Libye : des organisations amazighes exhortent l'OTAN d'intensifier ses efforts », Tamazgha.fr, 10 mai 2011 : <https://urlr.me/PKqWre>

s'inscrivent dans un cadre arabe. La militance amazighe, tout comme les Amazighs en Libye, a, naturellement, tenu à mettre en avant l'amazighité de la Libye.

Cette solidarité de la diaspora amazighe s'est poursuivie tout au long de la guerre menée par les Libyens contre le régime de Kadhafi. Et même après la chute de ce régime, il y a eu des rassemblements de solidarité notamment pour dénoncer l'attitude des nouvelles instances libyennes qui sont restées globalement hostiles à l'amazighité. En France, c'est essentiellement autour de *Tamazgha*⁹⁹² que la mobilisation s'est organisée.

1.6. *Kadhafi face aux Amazighs pendant le soulèvement de février 2011*

Même lors de la guerre de 2011, Kadhafi après avoir essuyé une fin de non-recevoir à la proposition faite aux Amazighs de l'ouest libyen afin qu'ils le rallient⁹⁹³, il avait mis tous les moyens pour écraser la région et la détruire. Il n'avait donc pas caché ses penchants racistes et anti-amazighs.

Ainsi, en mars 2011 et selon le site arabe *MediaArabe.info*, Kadhafi aurait donné l'ordre de détruire les villages et exterminer les Amazighs de l'Ouest (*Adrar n Infusen*). Selon ce site, Ibrahim Dabbachi, numéro 2 de la délégation libyenne à l'ONU qui a rejoint l'insurrection, a mis en garde « contre l'extermination de la population programmée par Kadhafi. Il a donné ses ordres à ses mercenaires pour détruire tout et raser entièrement les régions rebelles, et de tuer tout ce qui bouge. Dabbachi ajoute, depuis l'ONU à New York, que des unités de Kadhafi et des colonnes de blindés sont massées à l'ouest de Tripoli, à Jabal Al-Gharbi, avec l'ordre de

⁹⁹² En effet, *Tamazgha* a joué un rôle important dans l'organisation de la solidarité avec les Amazighs de Libye dans leur combat contre le régime de Kadhafi. Au niveau de l'information, *Tamazgha*, notamment à travers son site *Internet*, a effectué un travail considérable : c'est l'une des rares sources d'information francophones qui rapporte des informations de terrain relatives à la situation dans le pays amazigh en Libye. La Rédaction de *Tamazgha.fr* était en relation avec des militants sur le terrain qui l'alimentaient en nouvelles au quotidien. La Rédaction de *Tamazgha.fr* travaillait également avec des groupes et des sites amazighs libyens basés en Europe, notamment le site *Ossanlibya* qui publie en langue arabe. Cela explique d'ailleurs la récurrence, dans notre recherche, des références renvoyant à *Tamazgha.fr*, notamment dans ce chapitre consacré à l'insurrection contre le régime de Kadhafi.

⁹⁹³ Selon le site *Ossanlibya*, des émissaires de Kadhafi ont rencontré les chefs des tribus amazighes d'*Adrar n Infusen* pour évoquer les culturelles des Imazighen en Libye et ont promis « la création d'un institut des études amazighes ainsi que d'un complexe où la langue amazighe sera étudiée dans le cadre d'un nouveau système scolaire que les autorités compteraient mettre en place » tout en promettant des aides matérielles aux chefs des tribus. <http://tamazgha.fr/Kadhafi-tente-de-corrmpre-les.html>

détruire les villages et d'exterminer la population berbère et amazigh. Dabbachi presse le Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités et à décréter une zone d'exclusion aérienne et de voter une résolution, sous le chapitre 7, autorisant le recours à la force pour protéger la population »⁹⁹⁴.

Des opposants ont également dénoncé l'attitude génocidaire de Kadhafi qui « incite des tribus à exterminer les Amazighs de Libye » et alerté l'opinion internationale.⁹⁹⁵

Lors de la gigantesque manifestation de soutien à son régime qu'il avait organisée le 15 août, sur la Place verte à Tripoli, il s'était adressé à la foule par téléphone, et son discours ainsi que les images de la manifestation étaient transmis en direct sur la télévision officielle libyenne⁹⁹⁶. Dans ce discours, il appelle ses partisans à marcher sur les régions amazighes d'*Adrar n Infusen*⁹⁹⁷ et à massacrer ses habitants, considérés comme traîtres, qui se sont alliés notamment avec la France qui leur a livré des armes. À signaler que les agences de presse ont omis de rapporter ces propos graves de Kadhafi. C'est Yidir Plantade, dans son blog « Voix berbères » sur le site *Lemonde.fr* qui a fait connaître ces propos de Kadhafi et son appel à la purge des Amazighs (cf. Annexe VI-8). Selon Yidir Plantade, si Kadhafi « se montre plutôt conciliant avec les habitants de Benghazi (Est du pays), son attitude est particulièrement ferme vis-à-vis des habitants du Nefousa, à majorité amazighe » (Plantade 2011b).

2. LES AMAZIGHS DANS LE SOULEVEMENT

Comme nous l'avons exposé au chapitre IV, dès le déclenchement de la guerre contre Kadhafi, les Amazighs qui n'ont pas hésité à rejoindre l'insurrection ont naturellement reconnu l'autorité de la direction et de la représentation mise en place à Benghazi ; ils se sont donc inscrits dans le combat de libération de la Libye par la chute du régime de Kadhafi, mais ils ont, en même temps et avec beaucoup de détermination, fait savoir que la Libye de demain

⁹⁹⁴ « Halte au génocide programmé : les Berbères menacés » : <https://urls.fr/5hy4M4>

⁹⁹⁵ « Libye : Kadhafi incite des tribus à exterminer les Amazighs de Libye », *Echoroukonline.com*, 17 mars 2011 : <https://urlr.me/wUjSvP>

⁹⁹⁶ La vidéo de l'intervention de Kadhafi, avec les images du rassemblement, peut être visionnée sur ce lien : <https://player.vimeo.com/video/25897585>. À partir de 1 min. et 30 s., se trouve le passage où il appelle à la purge des Amazighs.

⁹⁹⁷ Dans son discours, Kadhafi utilise l'appellation « Djabal el-Gharbi » (la montagne de l'ouest) : c'est le nom officiel dans l'administration libyenne d'*Adrar n Infusen*.

ne saurait être celle qui exclut les Amazighs. La question amazighe a donc, dès le départ, accompagné leur combat et ils l'ont en permanence mise en avant. Et c'est sans complexe, mais avec grande fierté, qu'ils ont fait usage de la langue amazighe. Les symboles de l'amazighité (drapeau, le tifinagh, le symbole « □ », la musique amazighe, ...) ont accompagné leur combat aussi bien au front que dans les régions libérées mais aussi dans les camps de réfugiés en Tunisie.

« Le soulèvement de 2011 a offert l'occasion de rompre avec la répression et d'intégrer l'identité amazighe dans un nouveau cadre démocratique et participatif. Les Amazighs ont donc activement participé à ce soulèvement. Durant cette période, leur identité a été mise en avant dans ce que certains chercheurs ont appelé la Renaissance amazighe. Cette évolution s'inscrit dans une tendance plus large de politiques identitaires dans la Libye postrévolutionnaire, où divers groupes négocient leurs rôles au sein du cadre national de l'État ». (Khalifa 2025, p. 15)

Les acteurs amazighs ayant pris part au mouvement insurrectionnel contre le régime de Kadhafi avaient ainsi posé la question amazighe à tous les niveaux, comme une évidence qui ne saurait être discutée ni négociée. Comme nous l'avons montré au chapitre IV, ils ont procédé à l'enseignement de la langue amazighe durant la guerre ; ils ont mis en place des organes de communication, d'éducation et de diffusion culturelle. Une véritable éclosion d'initiatives de divers types ont vu le jour en parallèle à l'action militaire qui n'a réellement cessé qu'après la libération de Tripoli fin août 2011. À aucun moment les acteurs amazighs n'ont accepté de négocier l'amazighité. Mieux encore, ils saisissaient toutes les occasions pour faire en sorte que les acteurs non-amazighophones (ou ceux qui se disent Arabes en Libye) prennent une position claire quant à la légitimité de *Tamazight*.

En revanche, les acteurs non-amazighophones de ce qui est devenu rapidement le CNT (*Conseil national de transition*) n'avaient pas affiché leur véritable position : si aux débuts de la guerre, il y avait une acceptation de la légitimité de la place de l'amazighité dans la « nouvelle Libye », lorsque la chute du régime de Kadhafi paraissait à l'horizon, il y a eu un changement d'attitude, et les positions hostiles à l'amazighité ont ressurgi. Les Amazighs l'avaient-ils prévu ? En tous cas, ils semblent avoir adopté la bonne stratégie en posant la question dès le début et en pleine guerre et ne sont pas tombés dans le piège d'attendre la chute du régime pour s'occuper de ces questions considérées par certains comme secondaires.

« Nous avons tenu à poser la question de la reconnaissance de Tamazight dès notre implication dans la révolution. L'expérience algérienne nous a été beaucoup utile. Pour nous, il n'était pas question de reléguer au second plan une question aussi vitale que celle de notre identité. Par ailleurs, nous savions que l'idéologie nationaliste rabe est bien ancrée en Libye et il n'était pas question pour nous de faire confiance aveugle. » (Entretien avec Chabane Bousetta, Nalut juin 2022).

Les Amazighs de Libye, et particulièrement ceux de Fessato et de Yefren, ne semblent pas avoir la mémoire courte : les conflits qu'a connus la région pendant la colonisation italienne ayant contraint leurs ancêtres à aller se réfugier sur les terres d'At-Willul ont marqué toute la région (cf. I-5.). La confiance n'est donc pas totale, raison pour laquelle ils veulent des actes et non pas des déclarations de bonnes intentions. Car l'hostilité vis-à-vis des Amazighs est une réalité et le régime de Kadhafi a su l'inculquer dans les esprits des Libyens. Peter Graff l'avait observé :

« Bien qu'elles combattent côte à côte, les unités restent séparées. Lorsqu'elles ont pris le village d'al-Qawalish la semaine dernière, l'un des premiers gestes des unités rivales a été de taguer à la hâte les noms de leurs villages arabes ou berbères d'origine sur les murs des villages.

Un combattant rebelle arabe à Zintan a grimacé lorsque le reporter a fait référence aux montagnes de Nafusa.

"Ne dites jamais les monts Nafusa. C'est comme ça que les Berbères les appellent. Nous, nous les appelons les montagnes de l'Ouest", a-t-il dit.

Mais n'êtes-vous pas tous amis ?

"Nous sommes amis pour l'instant", répondit le combattant, s'arrêtant un instant pour réfléchir. "Pour la révolution". »⁹⁹⁸

Peter Graff rapporte qu'un combattant amazigh, Anfusi, « reconnaît que l'hostilité entre Arabes et Berbères perdurera probablement au-delà du règne de Kadhafi ». Il lui confie : « Nous allons nous découvrir mutuellement. Cela prendra du temps. Peut-être cinq ans, peut-être dix ans, pour construire notre pays ».

En effet, Anfusi avait raison et quatorze n'ont pas encore suffi pour les Libyens puissent s'entendre.

⁹⁹⁸ Peter Graff, « Berber culture reborn in Libya revolt », *Reuters*, 21 juillet 2011 : <https://urls.fr/YFqEsv>

C'est cette réalité que les Amazighs de Libye connaissent bien qui les guide pour déterminer l'attitude à tenir. Ils sont demeurés catégoriques et déterminés pour que l'Amazighité retrouve la place qui est la sienne dans la nouvelle Libye. D'abord, ils considèrent qu'il s'agit là d'un droit naturel, mais aussi parce qu'ils ont pris leur part dans la guerre contre le régime de Kadhafi, et ils estiment qu'ils y ont joué un rôle déterminant. En effet, sur le « front de l'Ouest » (Tripolitaine), « l'engagement militaire des Berbères a représenté une contribution décisive à l'effondrement final du régime, au contrôle de la frontière avec la Tunisie et à la prise de Tripoli » (Chaker & Ferkal 2012a, p. 105).

Dans leur étude, Abdelaziz BLILID et Laurence FAVIER (2018) expliquent la façon dont les activistes amazighs en Afrique du Nord ont su établir une articulation entre une « revendication culturelle »⁹⁹⁹ et la revendication politique. Ainsi, tout en participant dans l'action politique de contestation des régimes en place, ils ont exprimé la revendication culturelle et identitaire ; les pages amazighes sur *Facebook* ont tissé des liens avec les différents mouvements contestataires. Pour le cas particulier de la Libye, les deux auteurs expliquent dans leur article que « Les pages amazighes sur *Facebook* sont liées à plusieurs autres pages qui rassemblent les participants aux soulèvements en Libye » et précisent que « cette liaison et cette communication avec les autres pages ont aidé les Amazighs à trouver leur place dans les manifestations anti-Kadhafi ». Plusieurs pages *Facebook* créées par les Amazighs de Libye sont consacrées au thème de la revendication de l'officialisation de la langue amazighe. (Blilid & Favier 2018, § 54)

La chaîne *Al Jazeera TV* (en arabe), dans un reportage diffusé le 28 mai 2011, dit que « les Amazighs sont les habitants de la montagne occidentale depuis des milliers d'années. Kadhafi a essayé d'étouffer leur identité depuis quarante ans, et de leur interdire de parler leur langue, mais le journal *La Libye Libre*¹⁰⁰⁰ l'a ressuscitée sur ses pages, ce qui prouve le désir chez les rebelles contre le pouvoir de Kadhafi de faire entendre la voix de toutes les composantes de la société libyenne et d'insister sur le fait que la Libye est à tous »¹⁰⁰¹.

⁹⁹⁹ L'auteur considère que la revendication amazighe est à caractère culturel. En effet, si dans certaines régions en Afrique du Nord les militants amazighs ont opté pour une approche purement culturelle et se contentent de revendications culturelles qui consistent en la reconnaissance de la langue et de la culture amazighes, dans d'autres régions, notamment en Libye, la démarche de la militance amazighe est aussi politique.

¹⁰⁰⁰ *Libya al-hurra / Libya tadreft* (cf. IV-4.2.3.1.)

¹⁰⁰¹ « Libyan Amazigh Newspaper "Tadreft" published in Jadu (Nefusa mountains, Libya) », *Imazighen Libya*, 28 mai 2011: <https://urlr.me/dpWvjY>

Depuis que les Amazighs d'*Adrar n Infusen* et de Zouara « ont rallié, dès les premiers jours, l'insurrection populaire, la culture berbère s'est libérée par l'apparition de radios et journaux, la création d'associations et de musées, l'instauration de cours de langue amazighe et la floraison de chansons ancestrales »¹⁰⁰².

2.1. L'Amazighité associée à la lutte pour la chute du régime

Dès le début de la révolte en Libye, lorsque les Amazighs se sont joints au mouvement, l'appel à l'insurrection du *Mouvement du 17 février* a été diffusé en langue amazighe¹⁰⁰³. La ville de Zouara¹⁰⁰⁴ est tombée aux mains des manifestants dès les premiers jours. À Nalut, dès la première manifestation, des slogans en tamazight comme « ⵓⴽⵉⵏ ⵏ ⵏⵓⵏⵓⵔⵉⵢⵓ » (*Azul af Lalut*) « Salut sur Lalut » ou encore « ⵉⵏⵓⵏⵓⵔⵉⵢⵓ » (*Imaziyn*) « Imazighen » et le symbole « ⵝ »¹⁰⁰⁵ (lettre « Z » de l'alphabet *tifinagh*) sont inscrits sur les murs de la ville au milieu d'autres slogans, en arabe, hostiles à Kadhafi et à son régime. Le 1^{er} mars 2011, la *Jeunesse amazighe de Libye* a tenu à rappeler l'amazighité de la Libye et sa profondeur dans l'histoire à travers une déclaration voulue comme lettre à l'adresse de l'ensemble des forces vives du pays qui auront en charge la mise en place de la Constitution de la nouvelle Libye, et a fait savoir qu'elle ne souhaite pas que *tamazight* soit, encore une fois, l'oubliée de l'histoire¹⁰⁰⁶. Sur le plan confessionnel, la *Jeunesse amazighe de Libye* précise, dans sa missive, que « la Libye est un pays pluraliste sur le plan religieux, et personne ne peut ignorer cette réalité » et insiste sur la place qui devra être accordée à l'ibadisme dans la Libye de demain.

Les Amazighs d'*Adrar n Infusen* et d'At-Willul ont dès le début de leur soulèvement inscrit leur combat dans un double objectif : se débarrasser du régime de Kadhafi et accéder à leurs droits légitimes en tant qu'Amazighs. Nous avons vu plus haut comment le quotidien *Métro-*

« La chaîne de télévision *Al Jazeera* (arabe) fait état du lancement du nouveau journal amazigh, *Tadreft*, publié à Jadu (*Adrar n Infusen*), symbole du renouveau des Imazighen dans la Libye post-Kadhafi ».

¹⁰⁰² « Printemps arabe, été berbère », Chawki Amari, *SlateAfrique.com*, 11 août 2011 : <https://urlr.me/2AkxfS>

¹⁰⁰³ Fichier audio de l'appel aux Amazighs de Libye : <https://urls.fr/PrSVwL>

¹⁰⁰⁴ Tombée entre les mains des combattants Amazighs le 24 février, Zouara a été reprise par les forces de Kadhafi à la mi-mars (*Le Figaro*, 14 mars 2011). Aux alentours du 20 juillet, la ville a été définitivement libérée.

¹⁰⁰⁵ ⵝ, deuxième consonne et médiane du mot aMaZiY / ⵉ ⵝ ⵓ, symbole identitaire universellement adopté par les Amazighs.

¹⁰⁰⁶ Cette déclaration signée « La jeunesse amazighe de Libye » est diffusée dans réseaux sociaux et sur des sites libyens ; sa version française a été publiée par *Tamazgha.fr* : <https://urls.fr/MsPKUG>

Montréal évoque le rôle que pourraient jouer les Amazighs pour « semer les graines de la démocratie dans la nouvelle Libye »¹⁰⁰⁷. Thierry Portes (*Le Figaro*, 21 juillet 2011) évoque l'attachement des combattants amazighs à leur amazighité et leur détermination à faire en sorte que leur lutte soit celle qui, en plus de les débarrasser de la dictature de Kadhafi, leur permettra de renouer avec leur identité, leur langue et leur culture ; il note également que les Amazighs mènent un double combat, « militaire et politique, pour la reconnaissance de leur langue et de leur identité dans la future Libye, celle de l'après-Kadhafi »¹⁰⁰⁸.

« Si nous nous battons contre Kadhafi et ses mercenaires ce n'est pas pour revivre l'exclusion, la marginalisation et l'humiliation » disait Abdallah, un jeune combattant de Yefren, rencontré dans cette ville en juillet 2011. « Notre combat c'est également celui pour la dignité, la fin de l'humiliation et de l'injustice. Il n'y pas pire que lorsqu'on est privé de sa langue, sa culture et son identité » poursuivait Abdellah.

Ce souci de rappeler quasi-systématiquement l'amazighité de la Libye et l'absolue nécessité pour les autorités de la nouvelle Libye d'en tenir compte seraient motivés par leur méfiance à l'égard des non-amazighophones, particulièrement les tenants de l'idéologie arabo-islamique, au sein des institutions provisoires, connus pour leur tendance hégémoniste et leur hostilité aux identités historiques des régions considérées comme conquises par l'Islam. En Afrique du Nord de manière générale, les États en place considèrent que « l'arabo-islamisme est le ciment exclusif de la nation ». Abrous et Claudot-Hawad expliquent comment le discours algérien sur l'identité puise de l'aire arabo-islamique « le trait définitoire essentiel de l'identité algérienne ». Et cette référence à l'arabo-islamisme est « exclusive » (Abrous & Claudot-Hawad 1999). Cela reste valable pour les autres régimes en place en Afrique du Nord.

Tout au long de l'insurrection, les acteurs amazighs impliqués dans l'action politique, médiatique ou militaire ont fait usage de la langue amazighe ainsi que de symboles de l'amazighité tels que le drapeau, les *tifinagh*, le symbole « □ », ... À côté de la musique et des chants amazighs, ces symboles ont accompagné leur combat. L'amazighité a été posée comme un préalable qui ne saurait être discuté ni négocié. Ce principe s'est concrétisé par

¹⁰⁰⁷ Antoine Char, « Le "printemps berbère" de Kadhafi », *Métro Montréal*, 27 février 2011 [article mis en ligne par Tamazgha.fr le 1^{er} mars 2011] : <https://urls.fr/UjhpYo>

¹⁰⁰⁸ Thierry Portes, « Le printemps des Berbères libyens », *Le Figaro*, 21 juillet 2011 : <https://urls.fr/m3RZFa>

l'organisation d'actions culturelles particulières comme l'enseignement de la langue amazighe durant la guerre ou encore la mise en place d'organes de communication, d'éducation et de diffusion culturelle. Nous avons largement traité ces questions dans le chapitre IV.

En revanche, si des acteurs non-amazighophones au sein du CNT affichaient, lors des premiers mois du soulèvement, une acceptation de la légitimité de la place de l'amazighité dans la « nouvelle Libye », les positions hostiles ont fini par ressurgir. De leur côté, les différents représentants des Amazighs, et dans leur écrasante majorité, sont demeurés déterminés. D'abord, ils considèrent qu'il s'agit là de « droits humains fondamentaux », mais aussi parce qu'ils ont pris leur part dans la guerre contre le régime de Kadhafi en jouant un rôle déterminant.

Aussi bien sur la méthode que sur l'opportunité de placer l'exigence de reconnaissance comme un préalable, les acteurs amazighs ont été traversés par un débat contradictoire. C'est la position dite « radicale » des « partisans d'une reconnaissance pleine et entière de l'identité amazighe » qui l'a emporté sur la position de ceux qui estiment que certaines exigences pourraient créer des tensions compromettant l'établissement d'un régime démocratique (Ferkal 2021, p. 79). Au sein même du CNT, les Amazighs présents étaient partagés : certains comme Fathi Benkhelifa « revendiquent l'officialisation de tamazight dans la Constitution », alors que d'autres, comme Othman Ben Sassi, considèrent que sa reconnaissance comme langue nationale « telle qu'elle est prévue par les termes de la feuille de route¹⁰⁰⁹ est suffisante ». (Desrues 2018, § 13)

Pour les partisans de la position défendue par Othman Ben Sassi

« la mise sur agenda de la question linguistique risquerait de susciter des tensions et de mettre en péril la priorité des priorités qui, à leurs yeux, reste l'établissement d'un régime démocratique ». (Desrues 2018, § 13)

En revanche, ceux dont les positions sont jugées radicales

« sont convaincus que seule une égalité de jure du tamazight avec l'arabe serait à même

¹⁰⁰⁹ Le CNT avait élaboré en mars 2011 sa « feuille de route » dans un document de 37 articles qui définissent les grandes étapes de la transition que le CNT entend mettre en œuvre dans la Libye post-Kadhafi. Ce document a été remanié en août 2011. <https://urlr.me/Dyb32A>

de garantir une reconnaissance pleine de leurs droits linguistiques et culturels au sein de la communauté nationale et de compenser leur situation démographique minoritaire ». (Desrues 2018, § 13)

En effet, l'idée selon laquelle il faut d'abord instaurer un régime démocratique qui nécessite l'union de l'ensemble des forces, après quoi des questions considérées comme secondaires seraient traitées. Meilleur moyen de renvoyer la question amazighe aux « calendes grecques ». La militance amazighe, partout en Afrique du Nord, a l'habitude d'entendre cet argument. Dans le cas libyen, l'argument ne semble pas fonctionner, même lorsqu'il est défendu par des Amazighs.

2.2. La langue et la « révolution ».

Comme nous l'avons évoqué précédemment (IV.3), dès le début de la révolte en février 2011, lorsque les Berbères d'*Adrar n Infusen* et d'At-Willul (Zouara) se sont joints à l'insurrection, la langue berbère a fait son apparition publique aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Les déclarations officielles des groupes locaux d'insurgés ont été faites en berbère ou ont été traduites de manière simultanée de l'arabe. Lorsque des villes sont libérées, des panneaux en tifinagh et des « □ » (Z)¹⁰¹⁰ apparaissent sur les murs des villes et villages amazighs d'*Adrar n Infusen* et d'At-Willul.

De même à Ghadamès, une ville au sud-ouest, lorsque celle-ci s'est libérée des forces kadhafistes, fin août 2011, Abdellah Hiba, porte-parole médiatique de la ville de Ghadamès, qui se trouvait à Benghazi, annonce, à la chaîne arabe « Al-Ane »¹⁰¹¹, la libération de la ville ; il a tenu à s'adresser aux habitants de Ghadamès en langue amazighe.

Lorsque les *Igrawliyen*¹⁰¹² « Révolutionnaires » ont récupéré les premiers véhicules « pick-

¹⁰¹⁰ □ : deuxième consonne et médiane du mot aMaZiY / □□□, symbole identitaire universellement adopté par les Amazighs.

¹⁰¹¹ « Révolutionnaires de Ghadamès : Bataille pour la libération de la ville de Ghadamès, le 29 août 2011 », *Imazighen Libya*, 2 septembre 2011 : <https://urlr.me/mu9vy3>

¹⁰¹² *Igrawliyen* « Révolutionnaires » en tamazight est le nom par lequel les combattants amazighs d'*Adrar n Infusen* et d'At-Willul (Zouara) se font désigner. Tout comme le combat qu'ils mènent contre kadhafi, ils l'appellent *tagrawla* « révolution ».

up »¹⁰¹³ qu'ils ont eu à utiliser dans leur lutte armée contre les troupes de Kadhafi, ils les ont aussitôt ornés d'inscriptions en néo-tifinagh. À *Adrar n Infusen*, des autocollants imprimés, apposés notamment sur les portières des véhicules, portent la mention *Igrawliyen n Adrar n Infusen* « Révolutionnaires de la montagne des Infusen » en tamazight transcrits en caractères tifinagh, avec l'équivalent en langue arabe en-dessous. Nombreux sont les véhicules sur lesquels les combattants ont apposé avec de la peinture des inscriptions en tamazight ; généralement c'est pour mentionner la ville de leur appartenance ou encore certains slogans comme *Tilelli* « Liberté » ou encore *Tamazight* « la berbérité ». Les jeunes combattants ont confectionné, dès le début de la révolte, des T-shirts avec divers textes en tifinagh. (Chaker & Ferkal 2012b, § 6)

À chaque fois que les troupes kadhafistes ont été repoussées des villes et villages des régions amazighes, la population qui prend le contrôle du territoire met en place diverses institutions et organisations provisoires. L'expression en langue amazighe s'est immédiatement imposée : elle se faisait naturellement et fut une évidence, même si la langue de communication à l'écrit, dans l'écrasante majorité des cas, reste la langue arabe.

Les Conseils locaux de transition (CLT) ont fait de la langue amazighe une de leurs langues de travail. Leurs logos et chartes graphiques portent systématiquement des tifinaghs. Dans les expressions graphiques de la quasi-totalité des CLT des régions amazighes, la langue amazighe est placée en première position. Très souvent, et selon les compétences en la matière, les documents officiels sont rédigés en tamazight et en arabe¹⁰¹⁴. (Cf. Annexes IV-24-a à IV-24-k)

¹⁰¹³ Le pick-up (ou pickup), aussi appelé SUT (*sport utility truck*), est un véhicule utilitaire léger muni d'une benne ou d'un espace ouvert à l'arrière. Ce type de véhicule est apparu aux États-Unis. La *Ford T* connaît sa première version « pick-up » en avril 1925. Ce type de véhicule est très utilisé par les paysans et agriculteurs. En Afrique, la camionnette est un véhicule assez répandu, notamment le pick-up *Toyota*, très utilisé durant des guerres comme celle entre le Tchad et la Libye en 1987, au point que cette dernière fut nommée la « guerre des Toyota ». Depuis, les camionnettes sont massivement utilisées par les milices armées pour le transport de soldats. Ils sont parfois équipés d'une mitrailleuse ou d'un lance-missiles. Lors de la guerre civile de 2011 en Libye, le pick-up a joué un rôle très important : il a été utilisé aussi bien par les troupes de Kadhafi que par les combattants de la rébellion.

Si la mobilité est une des raisons du succès du pick-up, sa robustesse, sa résistance et la facilité de sa réparation sont également très appréciées par ses usagers. Il n'y a pas que les milices armées ou les armées de plusieurs États africains qui en font usage et qui l'apprécient puisque sa version ultra-moderne à six roues a déjà été utile à des scientifiques pour voyager jusqu'au pôle sud, avec du matériel de récolte de données météorologiques et environnementales installés à l'arrière à la place des mitrailleuses. (*Slate.fr*)

¹⁰¹⁴ Ce point a été présenté en IV.3.4 : « Tamazight dans la littérature des Conseils locaux lors de l'insurrection. L'exemple du Conseil national local d'At-Yefren ».

Dans la région de Yefren, qui regroupe une dizaine de villages, très vite après la libération du chef-lieu, le bâtiment qui abritait le tribunal de la ville sous l'ère de Kadhafi a été utilisé pour accueillir un Centre d'information nommé *Ammas n At-Yefren n asneymas* « Centre d'information d'At-Yefren ». En plus de son rôle d'information, le Centre abrite diverses associations de la société civile : *Tanit*, association pour les femmes et les enfants d'At-Yefren, *Tira* pour la langue et la culture amazighes, l'*Association nationale pour la culture amazighe*, le *Centre d'Adrar n Infusen pour les études et la recherche historiques*, l'*Association Ifri* pour la toponymie amazighe, *Tiwattriwin* pour l'émancipation de la femme, l'*Association des artistes amazighs*. Ce centre abrite également le *Projet Asirem* pour la solidarité avec At-Yefren ainsi que le Musée de la guerre d'At-Yefren. Deux associations assurent régulièrement des cours de tamazight aux enfants dans cette ville. Toutes ces associations ont l'amazighité au centre de leurs activités. Enseignement de *tamazight*, promotion de l'art amazigh, travail sur la toponymie, etc. Les langues de travail aussi bien du Centre que de ces associations sont conjointement la langue amazighe et la langue arabe. Leurs documents sont systématiquement établis en tamazight et en arabe, et parfois en anglais comme troisième langue. La langue amazighe est toujours placée en première position. (Cf. Chaker & Ferkal 2012b, § 8)



Pancartes apposées sur des portes du bâtiment abritant le Centre à Yefren, juillet 2011

Des espaces publics sont nommés en premier en langue amazighe. C'est le cas, par exemple à Yefren, d'un espace nommé *Taddart n Tlelli* « Maison de la Liberté » qui est un ancien espace officiel que le régime de Kadhafi utilisait pour sa propagande. (Cf. photo 3)

Même des documents politiques sont publiés et diffusés en tamazight. Ainsi, six organisations de la société civile à Yefren ont soumis au débat un document de deux pages (en tamazight et en arabe) dans lequel il est question du nouvel État libyen. Ce dernier est voulu moderne basé sur la démocratie et la pluralité. Dans la première ébauche du document, les six organisations estiment que tamazight et l'arabe sont les deux langues officielles de la Libye et qu'elles

doivent avoir les mêmes droits dans leurs usages dans les futures institutions nationales.

Si les combattants dans les régions amazighes ont utilisé la langue amazighe et en ont fait un acte essentiel, les nombreux réfugiés en Tunisie aussi ont tenu à faire usage de la langue et des symboles de l'amazighité. Dès les premières vagues de réfugiés arrivés en Tunisie, apparaissaient dans les camps de réfugiés des drapeaux amazighs ou encore des drapeaux libyens dont l'étoile est remplacée par le symbole « ⵓ ».

Beaucoup de militants amazighs réfléchissaient dans ces bases de repli à l'avenir de la Libye et de l'amazighité. Tels ces militants installés à Djerba où une maison avec une grande cour est devenue leur quartier général. Nombre d'entre eux sont originaires d'At-Willul (Zouara). Si leur activité principale était la publication du journal *Tagrawla* « Révolution » dans les deux langues, tamazight et arabe, parmi eux un groupe réfléchit sur l'enseignement de tamazight. Ils ont confectionné des manuels d'apprentissage notamment pour enfants. Ces petits manuels sont entièrement en tamazight, transcrits en caractères néo-tifinagh.

Peter Graff (*Reuters*, 21 juillet 2011) rapporte qu'une maison d'édition amazighe à *Adrar n Infusen* a publié quatre livres en juin 2011. Cela montre l'intérêt accordé par les Amazighs, en plein guerre, au livre et à l'édition en langue amazighe.

2.3. Les symboles : le drapeau, le « ⵓ » et les néo-tifinaghs.

Comme expliqué précédemment, le symbole qui est systématiquement affiché aussi bien par les combattants que par les populations civiles, en Libye et dans les camps de réfugiés en Tunisie, est le « ⵓ » (lettre « Z » de l'alphabet tifinagh), sous diverses formes, considéré comme symbole de l'amazighité. Si certains ont pu l'imprimer sur des supports en lettres d'imprimerie, d'autres le réalisent eux-mêmes avec de la peinture notamment sur les véhicules militaires (cf. photo 4) ou les murs dans les villes et les villages, les places publiques ou encore les carrefours (cf. photos 5 & 6).

L'autre symbole présent et fréquent est le drapeau amazigh¹⁰¹⁵ qui a fait son apparition très

¹⁰¹⁵ Le drapeau amazigh a été créé dans les années 1970 par l'organisation *Agraw Imazighen* (Académie berbère)

vite lors des manifestations mais aussi sur les fronts de combats contre les troupes kadhafistes.

Lorsque les *Igrawliyen*¹⁰¹⁶ « Révolutionnaires » ont récupéré les premiers véhicules « pick-up » qu'ils ont eu à utiliser dans leur lutte militaire contre les troupes de Kadhafi, ils les ont aussitôt ornés d'inscriptions en tifinagh. À *Adrar n Infusen*, des autocollants imprimés, apposés notamment sur les portières des véhicules, portent la mention *Igrawliyen n Adrar n Infusen* « Révolutionnaires de la montagne des Infusen » en tamazight transcrite en caractères tifinagh, avec l'équivalent en langue arabe en-dessous. Et très souvent, la lettre « □ » est apposée avec des moyens de fortune sur les portières ou encore les capots des véhicules. (Cf. Chaker & Ferkal 2012b, § 7)

Nombre de jeunes ont confectionné, dès le début de la révolte, des t-shirts et des casquettes avec la lettre « Z » (ⵝ) en tifinagh, symbole de l'amazighité. Cela pouvait d'ailleurs être observé dans plusieurs reportages réalisés sur place par les télévisions étrangères comme *El-Djazeera*¹⁰¹⁷. Nombreux sont les combattants qui portent des t-shirts et/ou des casquettes avec des symboles amazighs : certains avec le signe « ⵝ », d'autres avec des drapeaux amazighs au dos (voir photo 7), d'autres avec divers textes en tifinagh. Certains combattants avaient orné leurs armes d'un signe « ⵝ ».

« Témoins de la vitalité de la langue amazighe, des graffitis utilisant l'alphabet tifinagh se sont multipliés sur les murs des villes à côté des inscriptions en arabe et en anglais ».

(Desrues 2018, § 14)

et son dirigeant charismatique, Mohand Aarab Bessaoud. Il est « officiellement » adopté en 1997 par un grand nombre d'organisations amazighes lors du premier *Congrès mondial amazigh*. En 1998, il est « standardisé » dans sa forme actuelle et diffusé par l'ONG *Tamazgha*. Il est aujourd'hui utilisé par toutes les organisations identitaires amazighes à travers l'Afrique du Nord, depuis les îles Canaries jusqu'à l'Égypte. (Plantade, 01/09/2011)

¹⁰¹⁶ *Igrawliyen* « Révolutionnaires » est le nom par lequel les combattants amazighs d'*Adrar n Infusen* et d'At-Willul (Zouara) se font désigner. Tout comme le combat qu'ils mènent contre Kadhafi, ils l'appellent *tagrawla* « Révolution ».

¹⁰¹⁷ *Al Jazeera* est une chaîne de télévision qatarie, basée à Doha au Qatar. Elle est lancée par l'émir du Qatar le 1^{er} novembre 1996. Le but de l'émir était de mettre fin à la mainmise des Saoudiens sur le paysage médiatique international arabe et à briser le contrôle des gouvernements des États arabes sur l'information nationale. Avec un « bon » équilibre de panarabisme, d'islamisme et de libéralisme, la chaîne a su conquérir l'opinion notamment dans le monde dominé par les États arabes. La couverture du « printemps arabe » par *Al Jazeera* n'est que l'illustration de la concomitance entre la ligne éditoriale de la chaîne et la politique étrangère du Qatar (Mourid, 2014). Nombre d'observateurs estiment que la chaîne a joué un rôle non négligeable dans le développement des révoltes qu'ont connu certains pays notamment la Libye.

Dans un article publié par l'agence *Reuters* le 21 juillet 2011, Peter Graff qui s'est rendu à *Adrar n Infusen* rapporte que la ville de Jadu, qui compterait quelque 20.000 habitants, est devenue un centre de la renaissance de la langue et de la culture amazighes.

« Depuis quelques semaines, une station de radio émet d'ici en arabe et en amazigh, dans ce que les militants berbères considèrent comme les premières conversations dans leur langue sur les ondes libyennes depuis quatre décennies.

Une maison d'édition amazighe a imprimé quatre livres au cours du mois dernier [juin 2011]¹⁰¹⁸, présentés comme les premières publications en Libye dans cette langue depuis la prise du pouvoir par Kadhafi.

Et il y a l'école de Mira, où les cours ont lieu six soirs par semaine de 17h30 à 19h30.

Les enfants étudient la langue amazighe aux niveaux élémentaire et avancé, ainsi que l'anglais, et chantent dans la cour. [...]

À proximité se trouve un musée, avec des objets locaux étiquetés avec défi dans l'écriture autrefois interdite, des objets portant les motifs géométriques distinctifs que les Berbères disent faire partie de leur patrimoine ».¹⁰¹⁹

Le drapeau a très vite fait son apparition sur les pickups des combattants, au niveau des check-points et sur des bâtiments publics récupérés par les combattants. Même certains particuliers l'ont déployé sur les toits de leurs maisons. Des commerçants ont peint les portes de leurs magasins aux couleurs du drapeau amazigh. Si certains drapeaux ont été fabriqués par des moyens de fortune au départ, plus tard des quantités importantes de drapeaux fabriqués en sérigraphie sont parvenues à *Adrar n Infusen* et Zouara. C'est principalement l'organisation *Tamazgha*, basée à Paris, qui s'était chargée de faire parvenir des drapeaux en quantité aux Amazighs de Libye.

À Yefren, le centre de commandement militaire a fait flotter, juste après la libération de la ville, en juillet 2011, sur ses bâtiments un drapeau amazigh aux côtés du « nouveau »¹⁰²⁰ drapeau libyen. (Voir photo 8)

Lorsque les combattants d'At-Willul ont définitivement pris le contrôle de la ville de Zouara, ils ont, tout de suite après, marché sur le poste frontière avec la Tunisie, Ras-Jdir, qu'ils ont

¹⁰¹⁸ L'article est publié le 12 juillet 2011.

¹⁰¹⁹ Peter Graff, « Berber culture reborn in Libya revolt », *Reuters*, 21 juillet 2011 : <https://urls.fr/YFqEsv>

¹⁰²⁰ Lors de La guerre qui a suivi le soulèvement populaire en Libye en 2011, le drapeau qui a été brandi et qui a été adopté n'est rien que le drapeau de la monarchie d'Idris sanoussi de 1951.

libéré des mains des troupes de Kadhafi. Une fois ils ont pris le contrôle de ce poste frontalier, ils ont aussitôt déployé le drapeau amazigh aux côtés des drapeaux libyen, tunisien et qatari¹⁰²¹.

Un autre phénomène a très vite fait son apparition dans les régions amazighophones. Nombre de jeunes combattants décédés lors des affrontements avec les troupes de Kadhafi ont vu leurs dépouilles mortelles enveloppées dans des drapeaux amazighs. De manière générale, et à travers l'ensemble de la Libye, c'est le nouveau drapeau de la Libye qui accompagne les dépouilles des combattants tombés sur le champ de bataille. En mai 2011, des photos de l'enterrement d'un jeune combattant, originaire de Jadu, ont été publiées sur *Internet* (cf. photo 9). On y aperçoit une dépouille mortelle enveloppée dans un drapeau amazigh. Cela est une preuve de l'attachement des habitants d'*Adrar n Infusen* à leur amazighité. Le geste symbolique signifie également que ces jeunes combattants sont morts aussi pour l'amazighité.¹⁰²²

Fin août, lorsque la capitale Tripoli a été totalement libérée, le centre d'information de Yefren (At-Yefren Media center) a publié une « image insolite » qui montre un drapeau amazigh, flottant sur le toit d'un bâtiment du complexe militaire de Bab al-Aziziya, ex-résidence principale de Mouammar Kadhafi. Yidir Plantade qui en a rendu compte sur son blog le 1^{er} septembre 2011¹⁰²³ dit que « cela était proprement inimaginable il y a encore quelques semaines ». Il précise également que « la charge symbolique de ce drapeau amazigh flottant sur l'ancienne résidence du "guide", transformée en curiosité touristique par la population, est donc particulièrement forte »¹⁰²⁴.

À Ghadamès, lorsqu'elle s'est libérée des forces kadhafistes, fin août 2011, les populations ont aussitôt déployé le drapeau amazigh à côté du drapeau libyen.

Lorsque les révolutionnaires d'Oubari et Kabaw ont libéré la ville d'Oubari en juin 2011, on voyait sur des vidéos diffusées à cette occasion des drapeaux amazighs brandis et les

¹⁰²¹ « At-Willul déploient le drapeau amazigh au poste frontière de Ras Jdir », *Tamazgha.fr*, 4 septembre 2011 : <https://urlr.me/2ej8wY>

¹⁰²² « *Adrar n Infusen* : le combat est aussi pour Tamazight... », *Tamazgha.fr*, 23 mai 2011 : <https://urlr.me/F7Z3nj>

¹⁰²³ Yidir Plantade, « Tripoli : le drapeau amazigh flotte chez Kadhafi », *Voix berbères*, 1^{er} septembre 2011 : <https://urlr.me/VX4DNW>

¹⁰²⁴ *Ibid.*

véhicules ornés du symbole « □ ». Plusieurs des combattants « igrawliyen » portaient des habits ayant des tfinagh et le drapeau amazigh¹⁰²⁵.

Un des autres actes symboliques des Amazighs, c'est le fait d'imposer que le sigle « CNT » écrit en néo-tfinagh¹⁰²⁶ apparaisse en arrière-plan lors des interventions du président du CNT ou de ses représentants à la télévision. (Cf. photo 10)

Nous avons évoqué précédemment (cf. IV-3.7.) les gestes qu'a eus la direction du CNT envers la langue amazighe (adoption du tfinagh dans sa charte graphique ; message en langue amazigh envoyé fin août 2011, à l'occasion de l'Aïd en langue amazighe, aux abonnés de l'opérateur téléphonique *Libyana*).

D'autres symboles ont fait leur apparition dans le pays amazigh. Comme par exemple l'affichage des portraits de personnalités amazighes libyennes. C'est le cas de Souleiman al-Barouni, un écrivain et homme politique qui dirigé la résistance des Amazighs à l'occupant italien à *Adrar n Infusen*, à la veille de la Première Guerre mondiale. Son portrait a été déployé au sein de plusieurs bâtiments officiels récupérés par les combattants¹⁰²⁷.

Nous avons vu plus haut (IV-3.6.) comment les Amazighs ne trouvaient pas concevable que l'hymne national libyen soit uniquement en langue arabe. Ils avaient donc adopté une version amazighe de cet hymne qui a d'ailleurs été entonné sur la Place des Martyrs à Tripoli par des dizaines de milliers de manifestants, en septembre 2011 à l'occasion d'un grand rassemblement amazigh. Et comme nous l'avons expliqué, la version amazighe de l'hymne national libyen est en décalage sur certains points relatifs à la vision de la future Libye. (Cf. IV-3.6.)

2.4. La musique dans la « révolution ».

À l'est comme à l'ouest, la musique a joué un rôle non négligeable lors du soulèvement de février 2011 en Libye. À l'est, le rap semble avoir été le genre privilégié et celui qui a

¹⁰²⁵ Voir une vidéo sur *YouTube* : <https://youtu.be/lc0upaNNbVw> : visionnée le 11 mars 2019.

¹⁰²⁶ « Libye : critique de la participation du Conseil de transition au dialogue de Genève », *Alarabi*, 21 janvier 2015 : <https://urls.fr/UE1FIJ>

¹⁰²⁷ Thierry PORTES, « Le printemps des Berbères libyens », *Le Figaro*, 21 juillet 2011 : <https://urls.fr/ssPpBG>

exprimé le plus le rejet du régime de Kadhafi, un régime dont la répression n'a pas épargné la musique. Le régime est allé jusqu'à interdire l'utilisation de la guitare, puisqu'elle est considérée comme un instrument occidental. Une *fatwa* prononcée en 1995 prive la femme de son droit de chanter¹⁰²⁸. Si des festivals musicaux étaient organisés, ils étaient souvent sous contrôle policier. Les autorités exigeaient des artistes un CV détaillé ainsi que le texte complet des paroles qui seraient chantées en public¹⁰²⁹.

Ainsi, les artistes se sont naturellement sentis partie prenante du soulèvement contre le régime de Kadhafi. Certes « le rap ne change pas les choses sur le terrain, mais motive ceux qui luttent et transmet un message à tous les Libyens », déclarait à l'AFP Emad Abbar, âgé de 16 ans, membre d'un groupe rap de Benghazi. À deux, avec Hamza Sisi, âgé de 22 ans, et avec leur chanson rap ils luttent contre le régime de Mouammar Kadhafi (*L'Express*, 15 mars 2011)¹⁰³⁰.

Les artistes amazighs, quant à eux, étaient doublement réprimés : pour la musique et pour leur langue.

Pendant le soulèvement, la musique avait naturellement accompagné les jeunes combattants amazighs qui formaient l'essentiel des effectifs aux fronts. La guitare était très souvent présente aux côtés de la *kalachnikov*. Nombreux parmi eux ceux qui jouent de cet instrument qui a toujours accompagné le combat identitaire. Certains artistes sont allés au front pour participer à la lutte armée. C'est le cas, par exemple, des artistes Ali Afdis exilé aux Pays-Bas et qui est rentré en Libye au déclenchement de la guerre. C'est aussi le cas de l'artiste Bendeq¹⁰³¹ qui a fait partie des premiers organisateurs de l'insurrection à Zouara. Et au maquis ces artistes, et d'autres encore¹⁰³², ont motivé, par leurs chansons et mélodies, les combattants amazighs. C'est depuis le maquis qu'ils ont lancé des appels à la solidarité.

¹⁰²⁸ Saïd Khatibi, « Libye : La révolution des musiciens », *Music Freedom Report*, n° 3 : Libye, 3 mars 2012. : <https://urlr.me/deYuN2>

¹⁰²⁹ *Ibid.*

¹⁰³⁰ « Le rap, l'arme de deux jeunes Libyens contre le régime Kadhafi », AFP, 15/03/2011 : <https://urls.fr/uKrmgt>

¹⁰³¹ Bendeq Bendeq est un pionnier de la musique métal en tamazight. En 2006, lorsque Saïf Al-Islam a « lâché du lest » sur les Amazighs levant certains interdits dont celui de chanter en tamazight, Bendeq s'est fait connaître dans son village pour avoir défié les normes culturelles ; il serait le premier à avoir écrit une chanson métal en tamazight et a également fondé un groupe folk. Selon Karlos Zurutuza, il serait un « athée pur et dur » et aurait même écrit une chanson critiquait l'islam (Zurutuza, 2019). <https://urlr.me/khd2Jp>

¹⁰³² C'est le cas de Sifaw Twawa, artiste et militant qui a rejoint le maquis avec sa guitare. Il a d'ailleurs diffusé sur les réseaux sociaux des chansons chantées dans le maquis aux côtés des combattants. <https://urls.fr/hxyLuU>

La musique, conjuguée à la poésie engagée, a toujours joué un rôle de sensibilisation à l'amazighité. En Libye, comme partout à travers le monde amazigh, la musique a accompagné, en jouant un rôle central, les mouvements de luttes identitaires. C'est la Kabylie qui a connu une véritable éclosion de la chanson engagée et qui s'est très vite « exportée » dans les autres régions amazighes. Les chanteurs kabyles sont très populaires et très écoutés chez les Amazighs partout en Afrique du Nord. En Libye, la chanson kabyle a naturellement trouvé sa place depuis les années 1980, et même avant. Lors de leurs voyages en France ou en Algérie, par exemple, les militants amazighs de Libye se procurent systématiquement des cassettes de chanteurs kabyles¹⁰³³ ainsi que des livres. Dans un témoignage, à l'occasion d'un hommage rendu à Ferhat Mehenni par les associations ACAOH¹⁰³⁴ et *Tiregwa* à Ottawa le 17 décembre 2016, Abdellah Founas, un Amazigh de Libye, a dit ceci :

*Nessen Mas Ferhat si manyinat. Nukni neldi iqerra-nney af tuyac-is asmi yecna. Tuyac-is, amek d-inna netta, inna : “ddmey tagiṭart d tmeg°helt”. Ata rr̥sas-is yewwā-d yurney s adrar n Nfusa, atan iṭerdeq g fuṛar di 2011 kunṭr Geddaḥi.*¹⁰³⁵

« Nous connaissons Monsieur Ferhat depuis les années 80. Nous avons ouvert nos esprits sur ses chansons lorsqu'il avait chanté. Ses chansons, comme il avait dit lui-même, il a dit : “j'ai pris une guitare et un fusil”. Voilà ses balles ses balles sont arrivées chez nous à *Adrar n Infusen*, elles ont explosé en février 2011 contre Kadhafī. »¹⁰³⁶

Dans un reportage publié par le quotidien algérien *El Watan* le 11 février 2012, le journaliste Djamel Alilat raconte l'aventure d'un ferronnier kabyle parti chercher du travail en 2007 en Libye. Ce dernier qui se retrouve à Zouara où il ne connaît personne a eu « la surprise d'entendre une chanson de Lounès Matoub sortir d'une voiture garée sur le trottoir. Il s'approche, croyant avoir affaire à des compatriotes [kabyles], et il a la surprise de découvrir des Libyens, grands admirateurs de Matoub et amazighs comme lui »¹⁰³⁷.

Un ancien diplomate français à Tripoli raconte que les populations amazighes de Libye

¹⁰³³ Les chanteurs les plus connus et écoutés chez les Amazighs, en dehors de la Kabylie, sont Slimane Azem, Aït Meguellat, Idir, Matoub Lounès et le groupe Imaziɣen Imula. Plus récemment, Oulahlou, grâce notamment à certaines de ses chansons dont « Pouvoir assassin », est également très écouté à travers les différentes régions amazighes, donc en Libye.

¹⁰³⁴ ACAOH : *Association culturelle amazighe d'Ottawa-Hull*.

¹⁰³⁵ Hommage à Ferhat Mehenni – Ottawa 2016 : intervention d'Amazighs Libyens. https://urls.fr/_FPAGg, le témoignage d'Abdellah Founas intervient à partir de la minute 11:20. Consulté le 17 juin 2019.

¹⁰³⁶ La traduction est de nous-même.

¹⁰³⁷ Djamel Alilat, « Chaâvane, le Kabyle de Zouara : "J'ai tué et j'étais prêt à me faire tuer pour mes frères libyens" », *Elwatan*, 11 février 2012 : <https://urls.fr/uxmDdq>

« entretiennent des liens transfrontaliers » avec les populations amazighes d’Afrique du Nord, en particulier avec les Kabyles. Il dit qu’il est « courant d’entendre le chanteur kabyle Idir dans les petits cafés » à *Adrar n Infusen*. (Haimzadeh 2011, p. 30)

Ces témoignages attestent de la présence et de la place de la musique kabyle, et surtout des chanteurs engagés, dans les régions amazighophones en Libye. Cela a certainement contribué à la résistance identitaire dans les milieux amazighs. En effet, la musique « renforce le discours de la construction sociopolitique et identitaire ». (Merolla & Dahraoui 2018, § 12).

C’est le cas aussi dans le pays touareg. Ainsi, c’est dans le sillage du mouvement *Teshumara*, né dans la douleur de l’exil forcé suite notamment à la répression de 1963, qu’on entendit vibrer les guitares du groupe Tinariwen qui, dès leurs débuts, appelaient par leurs chansons les jeunes à se soulever et à rejoindre le maquis. Pendant les soulèvements des années 1990, la musique de Tinariwen a été utilisée comme un message des combattants touaregs qui envoyaient des cassettes dans les campements pour sensibiliser les citoyens restés au pays¹⁰³⁸. Comme pour les moyens de communication autour de la guerre de manière générale, la musique, pour être diffusée et atteindre l’objectif de sensibilisation et de mobilisation, s’est beaucoup appuyée sur le *web*.

Musique et clips vidéo, publiés sur *YouTube*, *Dailymotion* ou *Facebook*, ont joué un rôle important dans l’internationalisation du combat amazigh. C’est de cette manière également que les Amazighs de Libye ont réussi le rapprochement avec le reste des Amazighs, notamment dans les milieux militants qui ont, par la même occasion, participé à la diffusion des informations par esprit de solidarité amazighe. Durant cette guerre de 2011 en Libye, la musique et la vidéo, et souvent la musique en vidéo, ont plus que jamais joué « un rôle de premier plan dans la construction identitaire “numérique” amazighe » (Merolla & Dahraoui 2018, § 12).

Plusieurs sites et blogs ont publié des chansons et des vidéos qui relayent des informations et des prises de positions quant au développement politique et militaire de la situation en Libye, plus particulièrement dans le pays amazigh, notamment *Adrar n Infusen* et *At-Willul*. Le

¹⁰³⁸ « Tinariwen : un combat pour l’existence ! » : <https://urls.fr/10s7IW>

blog *Voix berbères* et le site *Tamazgha.fr*, par exemple, ont publié une vidéo¹⁰³⁹ montrant des jeunes combattants libyens, la nuit autour d'un feu, un parmi eux jouait à la guitare et les autres tapaient des mains ou sur des objets, qui chantent une adaptation d'une chanson de l'artiste kabyle Aït Menguellat, illustrant ainsi « le rôle joué par la musique kabyle dans la continuité culturelle amazighe » (Merolla & Dahraoui 2018, § 12). Il s'agit de la mélodie de la chanson « JSK » d'Aït Menguellat à laquelle ils ont associé des paroles révolutionnaires d'actualité. La scène se déroule la nuit en avril 2011 près de Jadu à *Adrar n Infusen*. Les jeunes rassemblés, avec leurs armes, autour de Sifaw Twawa à la guitare, tenaient un point de contrôle (*check-point*) près de Jadu.

Les jeunes combattants ayant réalisé cette vidéo auraient pu faire appel à une musique d'un chanteur amazigh de Libye, mais le choix d'une musique kabyle et d'une icône de la chanson kabyle laisse supposer que le but recherché est aussi de sensibiliser les autres Amazighs notamment les Kabyles. C'est peut-être l'un de ces messages adressés aux Kabyles et aux autres Amazighs pour leur dire que le combat que mènent les Amazighs en Libye, c'est aussi pour l'ensemble des Amazighs qu'ils le font. Cela pourrait sous-entendre que les Amazighs de Libye espéraient le soutien des autres Amazighs et, pourquoi pas, même leur soulèvement, puisqu'ils étaient dans une logique révolutionnaire. Cette hypothèse se confirme par les propos de militants de Kabaw rencontrés en juillet 2011 à Yefren qui ont fait savoir leur déception quant au silence des Kabyles et les autres Amazighs. Ils sont notamment déçus du silence des représentants des forces politiques kabyles comme Ferhat Mehenni, Hocine Aït-Ahmed et Saïd Sadi. Déçus par les parlementaires kabyles, les représentants des Archs¹⁰⁴⁰, les chanteurs connus. Ils estiment que l'ensemble de ces acteurs auraient pu agir et dénoncer l'agression visant les Amazighs de Libye¹⁰⁴¹. Ce sujet mérite une étude approfondie : il serait intéressant, en effet, de comprendre les raisons de l'indifférence des politiques kabyles et des milieux militants en Kabylie lors de la guerre qu'ont livrée les Amazighs de Libye au régime de Kadhafi. De même, rien n'a été fait pour dénoncer la position de l'État algérien qui a soutenu Kadhafi jusqu'à la chute de son régime.

¹⁰³⁹ « Les révolutionnaires libyens chantent autour d'un feu de camp », *Ibnomar2005*, 21 avril 2011 : <https://urls.fr/cRrBDh>

¹⁰⁴⁰ « Archs », « Âarch », « Arouchs » ou « Leerac » est un mouvement social né des événements qui ont marqué la Kabylie au printemps 2001. Ce mouvement est connu également sous le nom de « Mouvement citoyen » ou encore de « Comité des Archs, daïras et communes (CADC) ». Ce cadre « *d'affirmation revendicative qui se présente comme un contre-pouvoir politique* » a canalisé la révolte populaire suscitée notamment par l'assassinat d'un jeune lycéen le 18 avril 2001 et a pu s'imposer comme porte-parole de cette révolte et interlocuteur avec le pouvoir. (Dirèche-Slimani, 2006)

¹⁰⁴¹ Rencontre avec des militants d'At-Kabaw le 26 juillet 2011. <https://urls.fr/e9kDZe>

Les chansons rendant hommage aux Amazighs de Libye et à leur résistance de Dania Bensasi sont reprises et diffusées par plusieurs sites amazighs, tout particulièrement la chanson *Agrawli itri-nney* « Le révolutionnaire, notre étoile », dont les paroles sont écrites par le père de la chanteuse¹⁰⁴². Les chansons de Dania Bensasi sont celles qui ont eu le plus de succès et qui ont été les plus diffusées. Cependant, plusieurs artistes étaient aussi diffusés à travers le *web*, et tous chantent la révolution et l'amazighité. Abdellah Achini, Bendeq, Ali Afdis, Ramzi Aghali, Moh Gellu, Khaled Anemmutri, Khaled Nousi, Madjer, Sifaw Twawa et d'autres encore.

Dans les textes des chansons de ces artistes, on retrouve des mots-clés du discours panamazigh tels *tilelli* « liberté », *Tamazya* « la Berbérie / la terre amazighe nord-africaine », *tamaziyt* « la langue amazighe », *Imaziyen* « les Amazighs », *tagrawla* « la révolution », *izerfan* « droits » ou encore l'expression *ufus g ufus* « main dans la main » pour l'unité et la fraternité. Ces choix lexicaux participent de la création néologique, connue à travers les milieux militants en Afrique du Nord. Cela montre également le caractère panamazigh du militantisme amazigh en Libye.

Dans leur conclusion, Merolla & Dahraoui ont montré l'attention qui est portée à « l'irruption politique » des Amazighs libyens. Ils estiment qu'« elle est perçue comme une concrétisation de l'idée de "Tamazgha" exprimée entre autres dans leur appropriation des chansons kabyles ou encore dans les textes de la nouvelle "star" Dania ben Sassi qui rendent hommage aux Amazighs de Libye, en particulier, et à l'amazighité, en général ». (Merolla & Dahraoui 2018, p. 215-216).

En Libye, comme partout à travers le monde amazigh, la poésie et la musique ont accompagné, en jouant un rôle central, les mouvements de luttes identitaires. Dans le monde touareg, la poésie a été au centre du mouvement de résistance qui débute dans les années 1970 avec la "Teshumara" considérée alors comme l'"antidote de l'État" selon l'expression de Hawad (1999). C'est cette poésie qui a aussi nourri, dans les camps de réfugiés durant les années 1980, des jeunes Touaregs qui se sont adonnés à la musique ; certains parmi eux ont monté le groupe de musique Tinariwen devenu la voix de tout un peuple. Et « si Tinariwen

¹⁰⁴² « Dania Ben Sassi, l'hirondelle du printemps amazigh libyen », *Néo-culture, musique et actu Amazighe*, 8 décembre 2011 : <https://urlr.me/aFu52Y>

écrit et joue ses chansons, c'est, avant tout, pour faire vivre sa culture et alerter sur la condition de son peuple »¹⁰⁴³. C'est dire le rôle que joue la musique, mais aussi la poésie, dans la lutte des Amazighs pour leurs droits fondamentaux ; « la résistance, la réaction à l'agression extérieure, est partout l'une des inspirations majeures, permanentes, de la poésie berbère » (Chaker 1989, p. 11).

En Libye, lors du soulèvement des Amazighs contre le régime de Kadhafi en 2011, la poésie de lutte et de résistance mise en musique a joué un rôle important dans la sensibilisation de l'opinion mais aussi dans la détermination affichée par les Amazighs à mettre en avant l'amazighité et à œuvrer pour sa reconnaissance. À ce sujet, Leila Tayeb écrit :

« le public intime formé à travers la musique amazighe pendant la révolution libyenne a contribué à suggérer des structures fondamentales sur lesquelles des projets politiques à plus long terme pourraient être construits » (Tayeb 2018, p. 847).

2.5. *Des structures socio-culturelles et politiques pour gérer le quotidien pendant l'insurrection*

Très tôt, pendant la guerre, les populations se dotent de diverses structures et l'usage de la langue amazighe se met en place, même si à l'écrit l'usage de la langue arabe reste dominant. À Yefren, l'édifice du tribunal a été mobilisé par des jeunes militants pour accueillir un Centre d'information nommé *Ammas n At-Yefren n asneymas* « Centre d'information d'At-Yefren »¹⁰⁴⁴. Le bâtiment abrite diverses associations mises en place dans la foulée : *Tanit*, association pour les femmes et les enfants d'At-Yefren, *Tira* pour la langue et la culture amazighes, l'*Association nationale pour la culture amazighe*, le *Centre d'Adrar n Infusen pour les études et la recherche historiques*, l'*Association Ifri* pour la toponymie amazighe, *Tiwattriwin* pour l'émancipation de la femme, l'*Association des artistes amazighs*, le *Projet Asirem* pour la solidarité avec At-Yefren, ... Pour Mazigh Bouzakhar, un militant arrêté par le régime de Kadhafi en décembre 2010, qui dirige et coordonne les activités du Centre, c'est dans un esprit d'autogestion que lui et ses compagnons ont pris cette initiative.

¹⁰⁴³ « Tinariwen : le son de la révolte touarègue », *Nouvel Obs*, 27 septembre 2009 : <https://url.fr/pv6oJb>

¹⁰⁴⁴ « At-Yefren » est l'autre nom donné à la région d'Ifran (Yefren) par ses habitants.

« Si nous nous sommes débarrassés des troupes de Kadhafi, c'est pour que nous prenions nos affaires en main et accéder à notre liberté qui ne peut s'exercer que si nous sommes en mesure d'organiser notre quotidien » (Entretien avec Mazigh Bouzalhar à Ifran le 26 juillet 2011).

Les langues de travail au sein du Centre sont conjointement la langue amazighe et la langue arabe. Des espaces publics sont nommés en langue amazighe comme cet ancien espace officiel que le régime de Kadhafi utilisait pour sa propagande à Yefren qui a été transformé en un espace nommé *Taddart n Tlelli* « Maison de la Liberté » dédié aux rencontres et activités culturelles. C'est Belqasem Grada, un jeune technicien dans l'industrie pétrolière qui est à l'initiative de ce projet. « Je suis fier de voir cet endroit d'où les agents de Kadhafi nous surveillaient devenir un lieu de mémoire, de diffusion culturelle et de libre expression » nous confiait le militant le 27 juillet 2011 à Yefren.

Les acteurs amazighs ont pris les devants pour donner à l'amazighité la place qui est la sienne sur le territoire amazighophone. Ils ont compris qu'ils ne pouvaient pas compter sur une reconnaissance qui viendrait par le haut. Cette conscience et leur volonté d'en finir avec la mise à l'écart qu'ils subissent en tant qu'Amazighs ont dû les motiver à entreprendre des initiatives à même de donner de la visibilité à l'amazighité. Il s'agit également, et surtout, de mettre en place des projets concrets tels que l'enseignement de la langue amazighe ainsi que son usage dans l'espace public. Les Conseils locaux, relais du CNT, ainsi que les commandements militaires mis en place dans les régions amazighophones ont également donné de la visibilité à l'amazighité notamment par l'utilisation de la langue amazighe dans leurs travaux et communication mais aussi par l'affichage des symboles de l'amazighité comme le déploiement du drapeau amazigh (Ferkal 2017, p. 218).

2.6. Le mouvement associatif et l'enseignement de la langue.

Comme nous l'avons vu au chapitre IV, l'intérêt à la langue est marquant. À tous les niveaux et dans tous les domaines, une place privilégiée est réservée à la langue amazighe. En effet, la langue est considérée comme vecteur central de l'identité amazighe, et c'est d'ailleurs la langue qui est l'élément déterminant dans l'identification à l'identité amazighe. C'est par l'usage de la langue amazighe que la résistance à l'arabisation a pu se faire. Et c'est le fait de

parler la langue amazighe qui permet généralement de s'identifier à l'amazighité¹⁰⁴⁵.

Bien entendu, la volonté d'enseigner la langue s'est très vite exprimée, même pendant la guerre. Ainsi, à chaque fois que des territoires sont libérés du régime de Kadhafi, les populations mettent en place les structures nécessaires pour l'organisation sociale et politique de la vie publique. Et systématiquement des associations pour l'enseignement de la langue amazighe sont mises en place. Très souvent, ce sont les femmes qui s'en occupent (Portes, 2011-b). Malgré l'absence de compétences en la matière, des efforts ont été déployés pour satisfaire une demande pressante. (Cf. IV-3.2.)

Pratiquement toutes les villes du territoire amazigh ont mis en place des associations, appelées également « organisations de la société civile » (Buzakhar 2017, p. 193) qui mènent des actions et organisent des activités dans divers domaines, mais la langue et la culture amazighes restent largement privilégiées. Madghis, Mazigh et Nasser BUZAKHAR ont dressé dans leur article une liste de vingt-trois organisations à travers le territoire amazigh dont vingt-deux sont situées au nord et une seule au sud, dans le pays touareg ; neuf parmi elles sont à caractère culturel et s'occupent des langue et culture amazighes (Buzakhar 2017, p. 194)

Organisations de la société civile amazighes en 2011

	Nom	Activité(s)	Ville
1.	ALPLA	Association libyenne pour la promotion de de la langue amazighe	Jadu
2.	At-Yefren Media Center	Information - médias	Yefren
3.	Awessu	Association de droits de l'Homme	Zouara
4.	CNAL	Congrès national amazigh libyen	Tripoli
5.	Ifri	Association pour l'onomatologie	Yefren
6.	Imedyazen	Association pour la poésie amazighe	Yefren
7.	Ixafuren	Association de culture amazighe	Jadu
8.	Izerfan	Association pour les femmes amazighes de Libye	Jadu
9.	Jadu Media center	Information - médias	Jadu
10.	Kabaw media Group	Information - médias	Kabaw
11.	Libu	Association pour la langue et la culture	Zouara

¹⁰⁴⁵ À l'exception de la Tunisie où le mouvement berbère, voir berbériste, se développe et prend de l'importance dans des milieux non berbérophones, dans l'écrasante majorité des cas, le mouvement berbère et la revendication berbère est circonscrite dans les milieux berbérophones. Même si des exceptions, qui restent insignifiantes, existent : c'est le cas de certains intellectuels notamment qui ne sont pas berbérophones mais qui défendent l'Amazighité et qui se considèrent Amazighs.

		amazighes	
12.	Nalut Media Center	Information - médias	Nalut
13.	Nefusa Mountain Media Group	Information - médias	Jadu
14.	NOAC	National Organization for Amazigh Culture	Yefren
15.	Rhibat Media Group	Information - médias	Rhibat
16.	Tala	Association pour la charité	Jadu
17.	Tanit	Association pour les femmes et enfants amazighs	Yefren
18.	Targa	Association pour la culture et l'héritage	Oubari
19.	Tayri	Association pour les enfants amazighs	Yefren
20.	Tilelli	Association pour la culture amazighe	Yefren
21.	Tira	Association pour la langue et la culture amazighes	Yefren
22.	Tiwatrwin	Pour la promotion et le développement de la femme amazighe	Yefren
23.	Zwara Media Center	Information - médias	Zouara

Source : Madghis, Mazigh et Nasser BUZAKHAR, 2017 (tableau original en anglais)

Ces associations ont été un cadre qui a servi notamment aux jeunes pour s'organiser et organiser la vie culturelle dans les villes et villages. Cela a été également un exercice civique et démocratique dans une société sclérosée par quarante-deux ans de dictature de Kadhafi. En effet, ces associations sont autant d'espaces de rencontres, de débats et d'échanges autour de préoccupations diverses. Les membres de ces associations ont eu également à prendre des décisions et à effectuer des choix collectifs. Cela les a préparés à la période qui a suivi la chute du régime de Kadhafi puisqu'il fallait faire face aux tendances politiques qui se sont disputé le pouvoir en Libye et avec lesquelles il fallait engager un bras de fer notamment sur la question identitaire.

Les associations ont été également une occasion pour les femmes et les jeunes filles de sortir de la maison et de participer activement à la vie de la société au sein de leurs villes et villages. Cela leur a permis aussi de réfléchir collectivement sur leur situation dans une société dominée par des traditions conservatrices qui laissent très peu, voire pas du tout, de liberté à la femme.

2.7. Médias et communication.

La communication et la diffusion de l'information ont été une préoccupation importante pendant la guerre. Cela est valable pour l'ensemble des Libyens engagés dans la guerre contre Kadhafi.

Dès le début de l'insurrection, la Libye, principalement à l'est autour de Benghazi, a connu un climat d'effervescence générale marquée par l'apparition de journaux, de radios, de webTv et de divers moyens de communication sur la toile *Internet*. Le contexte de guerre appelait à la nécessité d'informer le monde sur la révolte et les exactions commises par les autorités contre la population. Les Amazighs, de leur côté également, ont mis en place des canaux de communication pour informer sur la situation à travers le territoire amazigh. Par la même occasion, ils ont assuré un écho inattendu pour l'amazighité en Libye. La langue amazighe a été utilisée comme outil principal de communication, et elle est accompagnée par les principaux symboles de l'amazighité à savoir l'alphabet néo-tifinagh et le drapeau amazigh. Ángela Suárez Collado dit au sujet des Amazighs de Libye impliqués dans les actions de communication pendant la guerre de 2011 que

« les réseaux d'informations et l'intensité avec laquelle ils ont communiqué les nouvelles quotidiennes sur l'état des émeutes dans le pays, ont réussi à faire connaître, au-delà des frontières libyennes, la lutte et les initiatives de la population amazighe » (Suárez Collado 2013).

En effet, les milieux militants amazighs en Afrique du Nord ou dans la diaspora avaient découvert avec beaucoup de satisfaction que l'amazighité en Libye était bien vivante, même très vivante, en témoigne la quantité de nouvelles, de photos et de vidéos qu'ils regardent quotidiennement sur la toile. Ceci a eu un impact profond sur les militants amazighs au point où, selon Ángela Suárez Collado, « la détermination de la population amazighe libyenne est devenue ainsi un modèle qui a inspiré le militantisme amazigh dans d'autres pays de l'Afrique du Nord » (Suárez Collado 2013).

Comme partout en Libye, il est à souligner « la jeunesse des équipes de journalistes, inexpérimentés, sans connaissance particulière sur le métier, improvisées dans l'enthousiasme de la lutte armée et du dessus pris sur les troupes de Mouammar Kadhafi »¹⁰⁴⁶. Et comme pour l'ensemble de la presse née lors de la guerre contre le régime de Kadhafi, les médias

¹⁰⁴⁶ « La naissance des médias "libres" de l'Est libyen », *RSF* (Rapport), 20 juin 2011 : <https://urls.fr/Qo5d-k>

initiés sur le territoire amazigh sont essentiellement des médias citoyens, constitués par de jeunes militants qui ont bien évidemment joué un rôle important dans le conflit. Les jeunes ont ainsi compris le rôle crucial que joue la presse libre et indépendante dans l'instauration d'un régime démocratique.

« Pour consolider tout futur démocratique, une presse indépendante et professionnelle doit émerger de l'ensemble des initiatives qui ont été lancées depuis le début du conflit. C'est une presse de résistance qui a lutté contre la désinformation et la propagande, et qui doit devenir une presse de stabilité politique »¹⁰⁴⁷

Reporters sans frontières avait, dès le mois d'avril 2011, dépêché une journaliste pour mener une mission d'évaluation de la situation des médias dans l'est de la Libye.

Tous les moyens ont donc été utilisés par les jeunes Amazighs pour contrer la propagande du régime de Kadhafi, pour informer sur la réalité de la situation dans le territoire amazigh. Ils tenaient également à mettre en avant le caractère amazigh de leur combat, notamment par l'usage de la langue amazighe et les symboles diffusés. Ils tenaient aussi à placer l'amazighité au centre des objectifs de leur combat.

« Notre engagement dans la révolution était intimement lié à la cause amazighe. C'est de notre existence qu'il s'agit. Il était important qu'on affiche notre spécificité aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Si nous avons fait face à la terreur de Kadhafi pour résister et ne pas abandonner notre identité, ce n'est pas au moment où nous avons la parole et les armes que nous allions taire une vérité : nous sommes des Amazighs. » (Entretien avec Ahmed Dougha, Jadu mai 2022)

Des journaux, des blogs, des pages *Facebook*, des radios, des chaînes *YouTube*, ... ont donc vu le jour.

Thierry Portes, dans son reportage publié le 21 juillet 2011 dans *Le Figaro* intitulé « Le printemps des Berbères libyens », dit qu'à *Adrar n Infusen* « les insurgés qui se battent pour libérer leur pays célèbrent la culture des Amazighen¹⁰⁴⁸ » et précise que « dans chaque ville ou bourgade berbère, les étudiants les plus éduqués, ceux qui parlent l'anglais, ont pris les

¹⁰⁴⁷ *Ibid.*

¹⁰⁴⁸ Il s'agit là d'une mauvaise transcription de ce que le journaliste avait, certainement, entendu à savoir « Imazighen ».

rênes de la communication et de nombre de centres de décisions des rebelles. Ils sont généralement des partisans engagés de la cause amazighe ». (Thierry Portes 2011-a)

2.8. Centres d'information « Media Centers »

Tout comme à Benghazi où la presse de résistance qui a lutté contre la désinformation et la propagande du régime de Kadhafi s'était organisée autour du *Media Center* de la ville, dans les principales villes amazighes qui ont été dès le départ à la pointe du soulèvement contre le régime de Kadhafi, les médias et tous les moyens de communication étaient organisés et structurés autour de ces « *Media Center* » (centres de médias ou centres de communication). On en dénombre quatre principaux : *At-Yefren Media Center*, *Zouara Media Center*, *Jadu Media Center* et *Lalut Media Center*.

Ces structures sont généralement installées dans des bâtiments appartenant au régime que les combattants ont récupérés lorsque le régime est chassé de ces villes.

À Yefren, une région qui regroupe une dizaine de villages, c'est le bâtiment qui faisait office de tribunal sous Kadhafi qui a été récupéré pour accueillir le *Media Center* de la ville (*At-Yefren Media Center / Ammas n At-Yefren n asneymas*)¹⁰⁴⁹. En plus de son rôle d'information, le Centre a accueilli diverses associations de la société civile. Les langues de travail, aussi bien du Centre que des associations, sont la langue amazighe et la langue arabe. Leurs documents sont systématiquement en tamazight et en arabe, et parfois en anglais comme troisième langue. A noter que la langue amazighe est toujours placée en première position. *At-Yefren Media Center* a été un passage incontournable pour tous les journalistes qui se sont rendus à *Adrar n Infusen* pour réaliser des reportages. Le Centre était dirigé par Mazigh Bouzakhar, arrêté en décembre 2010 par la police libyenne (cf. V-3.5.). Les autres centres ont joué le même rôle que celui de Yefren. Si ces centres travaillent en coordination avec les Conseils locaux des villes respectives qui sont officiellement attachés au Conseil national de transition (CNT), ils fonctionnent de manière autonome. Et contrairement à l'Est où tout est centralisé à Benghazi et où les médias et les différentes structures sont sous la houlette du

¹⁰⁴⁹ « Media Center » est traduit en tamazight par « Ammas n asneymas ». Une erreur semble se glisser pour « asneymas ». En réalité, c'est « asneymes » ou « asnyms » (□□□□□), un terme emprunté à l'Ircam (e-dictionnaire : <http://tal.ircam.ma/dglai/lexieam.php#>) qui l'utilise pour traduire « media » ou « information ». Nous avons contacté Madghis Bouzakhar, un des animateurs de ce Centre, entre 2011 et 2015, et il nous a confirmé cette erreur qui s'est glissée dans le logo du Center.

CNT qui a eu même à user de la censure (RSF 2011)¹⁰⁵⁰, dans le pays amazigh, les médias et les différentes structures de communication ne sont pas liées au CNT qui n'a aucun pouvoir sur elles. Mieux encore, c'est autour de ces structures médiatiques que s'était organisée la remise en cause de certaines décisions du CNT pendant la guerre notamment la déclaration constitutionnelle d'août 2011.

2.9. Les publications (organes d'information)

Plusieurs publications, souvent bilingues (*tamazight*-arabe), ont vu le jour pendant la guerre. Si certaines de ces publications sont en langue arabe uniquement, les noms sont toujours en *tamazight* et sont systématiquement écrits en tifinagh. Le déficit de compétences en matière d'usage écrit de la langue amazighe fait que certaines de ces publications ne publient pas en langue amazighe. A noter que, pour celles parmi elles qui publient en *tamazight*, c'est la graphie néo-tifinagh¹⁰⁵¹ qui est utilisée.

Parmi les publications, notons : *Iderfan* « les livres », *Awarwir n Adrar* « l'écho de la montagne », *Adrar n Infusen* « Montagne des Infusen », *Ussan* « les jours », *Tala* « la fontaine », *Tmusna* « la savoir », *Imesli n Elmizyan* « la voix de la jeunesse », *Tifawin n At-Yefren* « Lumières d'At-Yefren », *Tamellult*¹⁰⁵², *Tira-nney* « notre écriture », *Izerfan* « les droits », *Jadu Tadreft* « Jadu la libre », *Tilelli* « Liberté », *Tagrawla* « Révolution »,... Les différentes publications parues lors de l'insurrection ont fait l'objet d'une partie de cette recherche (cf. IV-4.2.).

Dès le début de la guerre, des jeunes militants amazighs ont mis en place à *Adrar n Infusen* un organe d'information appelé « Nefusa Mountain Media Group »¹⁰⁵³, premier magazine en *tamazight* qu'a connu la Libye, « il est diffusé sur le Net par satellite avec le relai de Libya

¹⁰⁵⁰ Les représentants politiques de la presse à Benghazi assument clairement une certaine censure et une idéologie marquée autour d'une « pensée solidaire » qu'ils légitiment par les besoins de la guerre. L'image d'une « Libye unie » faisant corps avec les révolutionnaires et ses représentants politiques se reflète dans tous les nouveaux supports médiatiques. L'évocation de certains thèmes est proscrite par le CNT (sujets liés aux mœurs, à la religion, aux tribus, aux partisans de Kadhafi ou encore de ses ex-caciques ayant rejoint les rangs du CNT) : Rapport RSF, 2011 : <https://urls.fr/Qo5d-k>

¹⁰⁵¹ Il s'agit de la graphie néo-tifinaghe de l'Ircam.

¹⁰⁵² « Tamellult » est le nom d'un pic montagneux à Ifran (At-Yefren).

¹⁰⁵³ Le magazine est diffusé sur le site *Libyatadreft.com* (<http://libyatadreft.com>). Le site a cessé de fonctionner depuis et il n'est plus accessible.

Al-Hurra TV »¹⁰⁵⁴. Cet organe d'information est aussi traduit en arabe.

Le groupe de médias de la région d'*Adrar n Infusen* a ainsi permis à un potentiel de la jeunesse amazighe de s'organiser en groupes situés à différents endroits à travers la région afin de documenter la guerre mais aussi de porter à la connaissance de l'opinion l'appartenance au monde amazigh de cette région et notamment leur détermination à recouvrer leur identité et leur liberté en tant qu'Amazighs (Buzakhar 2017) en faisant usage du web, en particulier le réseau social *Facebook*. Si *Infusen Mountain Media Group* a joué un rôle important dans la diffusion de la réalité pendant la guerre à travers le monde amazigh, il est à noter également sa contribution à faire en sorte que les Amazighs de Libye deviennent « un modèle pour les autres Amazighs » (Suárez Collado 2013, p. 391).

2.10. Internet et les pages Facebook.

Le développement des nouvelles technologies et la démocratisation de l'*Internet* fait que l'usage stratégique de la communication numérique par les militants amazighs en Afrique du Nord « s'intensifie, faisant d'*Internet* un outil non négligeable dans la participation à l'élaboration et à la diffusion des mots d'ordre et des images de l'action sur le terrain » (Merolla & Dahraoui 2018, § 17).

Ainsi, durant le soulèvement de février 2011 en Libye, « l'information provenant du terrain est diffusée par les sites amazighs libyens tels *Nefusa Mountain Media Group*, *Libya Al Hurra TV*, *Imazighen Libya*, *YouTube* ainsi que par les sites tunisiens *Tunisie berbère* et *Nawaat*. En montrant les potentialités soudainement matérialisées par le mouvement amazigh, le cas de la Libye interagit avec les développements en Tunisie et devient emblématique, notamment sur les sites *agraw.com*, *amazigh.nl*, *amazighnews.net*, *amazigh-world.org*, *amazightimes.nl*, *rezki.net*, *souss.com*, *tamazgha.fr*, et *tamurt.info*. (Merolla & Dahraoui 2018, § 21).

Merolla et Dahraoui citent des exemples tirés des dizaines d'articles et commentaires publiés par ces médias, ce qui montre l'importante présence du thème de l'amazighité en Libye sur *Internet* et les réseaux sociaux.

Blildi et Favier, qui ont analysé la façon dont les Amazighs ont articulé la revendication

¹⁰⁵⁴ Rapport RSF, 2011, p. 16 : <https://urls.fr/Qo5d-k>

identitaire et l'activisme politique lors des « soulèvements populaires » de 2011, estiment que « l'usage de *Facebook* est symptomatique de cette articulation » (Blilid & Favier 2018, § 46). Ils notent, à ce sujet, plusieurs pages *Facebook* créées par des Amazighs de Libye et mentionnent notamment deux d'entre elles « Tous avec la constitutionnalisation de la langue amazighe nationale comme langue officielle dans la Constitution libyenne » et « Tous pour la langue amazighe langue officielle de la Constitution libyenne » (Blilid & Favier 2018, § 53). Ces pages ont pour objectif la mobilisation sur le thème de la revendication de l'officialisation de la langue amazighe. Les deux auteurs notent également l'existence d'autres pages comme « La résistance de la montagne de Yefren » et « Rassemblement de la jeunesse amazighe libyenne » qui appellent à l'unité contre « un pouvoir dictateur ». Ils ont aussi établi une carte de nombreuses pages sur *Facebook* (21) dont dix-sept sont dédiées à des questions spécifiques amazighes et quatre dédiées à des questions libyennes (Blilid & Favier 2018). Cette carte n'englobe pas l'ensemble des pages amazighes sur *Facebook* mais donne une idée de l'importance numérique des pages amazighes et de l'intérêt accordé par les Amazighs à ce réseau social dans leur mission de diffusion de l'information et de mobilisation autour de la question amazighe. Voici les pages, au nombre de 2, recensées, par les auteurs et représentées sur leur carte (cf. Annexe VI-9) :

« Forum des droits constitutionnels des Amazighes de Libye, Tous pour la constitutionnalisation de la langue amazighe, langue nationale, en tant que langue officielle dans la constitution de Libye, Alliance des forces amazighes en Libye pour Tamazight, Révolutionnaires amazighs du désert au sein des forces nationales mobiles de Tripoli, Mouvement des jeunes amazighes de Tiniri pour la Libye, Forum du droit constitutionnel des Amazighes de Libye, Non à la marginalisation des ethnies, origine et authenticité de la Libye, Révolutionnaires de la ville de Kabaw de la Révolution du 17 Février à la montagne de Nefoussa, Révolution du 17 février amazighes de la montagne occidentale, Révolutionnaires Touaregs - Aube de Libye, Tous pour la constitutionnalisation de la langue amazighe en Libye, Conseil du commandement de la Révolution du 17 Février, La Libye pour tous les libres - sang libyen, Résistance de la montagne – Yefren, Informations sur la Révolution du 17 Février à la montagne de Nefoussa, Centre de presse de la révolution du 17 Février – Farnaj, Commission d'information sur la Révolution du 17 Février – Nalut, Centre d'information de la Révolution du 17 Février, Libya Imal (Future Libye), Gatahering Young Libyan Amazigh (Rassemblement des jeunes libyens amazighs) et Azwaw Libya. » (Blilid & Favier 2018, § 54)

2.11. Les radios.

Au moins deux radios ont contribué à relayer l'information relative à la guerre et ont servi de tribune d'information et de communication aux insurgés sur le territoire amazigh.

Voice of Free Libya ou *Sawt Libya Al-Hurra* « La voix de la Libye libre » est une radio qui dispose de trois antennes dans les villes de Benghazi, Al-Bayda et Misrata, depuis le mois de février 2011. Par la suite, d'autres insurgés contrôlent la station depuis les villes de Tobrouk et de Nalut. Ainsi, depuis la station de cette radio située à Nalut, sur 98.2 FM, on parle dans la langue berbère (RSF 2011, p. 17)¹⁰⁵⁵. Cette radio a joué un rôle important en temps de guerre en étant un relais d'informations. Une autre radio a été lancée dans la ville de Jadu ; elle émet en langue arabe et en tamazight.¹⁰⁵⁶

2.12. Les chaînes YouTube, Dailymotion,...

Plusieurs vidéos sur *YouTube* ou encore *Dailymotion* ont circulé pendant la guerre. Ce sont très souvent des vidéos de musique ou de différents appels. C'est grâce à certaines de ces vidéos que les Amazighs ont fait connaître, notamment à travers le monde amazigh, leur combat pour l'Amazighité dans la guerre contre le régime de Kadhafi.

Parmi les chaînes qui ont assuré une intense et riche diffusion, notons *Imazighen Libya*¹⁰⁵⁷, sur la plateforme *YouTube*, qui est toujours en ligne. Ses publications remontent à bien avant l'insurrection de 2011.

¹⁰⁵⁵ « La naissance des médias "libres" de l'Est libyen », RSF, Rapport, p. 20. Une enquête réalisée par Servane Viguier à Benghazi et Tobrouk au cours du mois d'avril 2011, pour *Reporters sans frontières* : <https://urls.fr/6IL1O6>

¹⁰⁵⁶ Peter Graff, « Berber culture reborn in Libya revolt », *Reuters*, 21 juillet 2011 : <https://urls.fr/Q3Us4u>

¹⁰⁵⁷ Adresse de la chaîne Imazighen Libya : <https://urls.fr/qdlwoL>



ImazighenLibya

@ImazighenLibya · 24,3 k abonnés · 1 k vidéos

Imazighen Libya ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ ⵜⴰⵍⵉⵔⵉⵏⵜ ...plus

youtube.com/user/ImazighenLibyaTV

S'abonner

2.13. Libya TV.

L'implication du Qatar dans la guerre qui a été menée contre Kadhafi n'est un secret pour personne. C'est ce qui explique la mise en place d'une chaîne de télévision basée à Doha et qui servait de moyen de propagande pour le CNT. Il fallait aussi contrecarrer l'énorme machine de communication, notamment les télévisions, dont disposait Kadhafi.

Créée à la hâte sous l'égide du CNT et sous l'impulsion de son directeur Mahmoud Shammam, la chaîne satellitaire *Libya TV for the free* ou *Libya Al-Hurra* en arabe, a commencé à émettre depuis fin avril 2011 depuis Doha, au Qatar, avec le relais de deux studios à Benghazi et à Londres.

Nous avons évoqué la mise en place et le rôle des émissions amazighes sur *Libya TV* dans le chapitre consacré à la langue (cf. IV.4.4.).

Si l'équipe de la chaîne de télévision avait positivement accueilli la programmation en tamazight au départ, la situation n'a pas tardé à évoluer et des difficultés sont nées. Les entraves à l'équipe des journalistes amazighs se sont multipliées et malgré la résistance de l'équipe, la direction de la chaîne a fini par mettre fin aux programmes en langue amazighe.

Cela nous permet de conclure que l'intégration de la langue amazighe dans les programmes de *Libya TV*, ne s'agissait pas d'une sympathie qatarie envers les Amazighs ou d'une volonté du CNT d'accorder une place à la langue amazighe : c'était le fruit de la mobilisation de militants amazighs qui ont naturellement exigé une présence amazighe dans ce média destiné aux Libyens. Le CNT ne pouvait se permettre un conflit avec les Amazighs aux débuts de la révolte. On peut supposer qu'il s'agissait là de l'une des concessions faites par le CNT pour

éviter une fissure dans les rangs des opposants au régime de Kadhafi.

2.14. Les Amazighs déplacés pendant la guerre.

Lorsque la guerre a pris de l'ampleur et que les troupes du régime de Kadhafi se sont acharnées sur les régions amazighes notamment à *Adrar n Infusen* où des bombardements de villages et des tirs de missiles ont causé beaucoup de dégâts avec la coupure d'électricité, les Amazighs ont organisé le déplacement des personnes les plus vulnérables, notamment les personnes âgées, les femmes et les enfants. Il s'agit de mettre ces personnes à l'abri d'autant plus que dans sa folie, le régime de Kadhafi a été jusqu'à empoisonner des puits et s'est donné aux viols¹⁰⁵⁸. A l'exception des villages de Jadu, partout ailleurs dans les villages ne sont restés que les jeunes et les hommes en mesure de prendre les armes et défendre le territoire. Le déplacement des personnes a eu lieu vers la Tunisie : les habitants d'*Adrar n Infusen* se sont rendus au Sud, à travers le passage Wazzen-Dehiba. Un camp de réfugiés (Camp Remada)¹⁰⁵⁹, à l'initiative du *Haut conseil aux réfugiés* des Nations unies (HCR) a été mis en place près de Dehiba pour accueillir les personnes fuyant la guerre en Libye. Plusieurs familles ont été accueillies par des familles amazighes de Douiret¹⁰⁶⁰, près de Tattaouin. Une autre partie des déplacés, notamment les familles originaires d'At-Willul, se sont retrouvées notamment à Djerba. « Dans un élan de solidarité, des citoyens tunisiens ont hébergé des réfugiés libyens »¹⁰⁶¹.

Le 12 avril 2011, l'*UNHCR*, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, annonce qu'en une semaine plus de 500 libyens « ont fui le conflit sévissant dans la région montagneuse de l'ouest libyen et ont trouvé refuge dans la région de Dehiba au sud de la Tunisie, à environ 200 kilomètres au sud du point de passage frontière de Ras Ajdir »¹⁰⁶². L'agence onusienne précise que la plupart de cas, les réfugiés étaient des Amazighs. Cette même organisation

¹⁰⁵⁸ Yidir Plantade, « Les Amazighs de Libye entre bombardements et camps de réfugiés », *Voix Berbères*, 19 avril 2011. [Le blog, hébergé par Lemonde.fr, n'est plus en ligne]. Lien sur *Archive Internet* : <https://urls.fr/TvshRb>

¹⁰⁵⁹ Ce camp de réfugiés est installé à Remada (gouvernorat de Tataouine) en avril 2011, à 50 km de la frontière tuniso-libyenne, "pour accueillir les familles libyennes en fuite des violences perpétrées par les brigades de Kadhafi contre les villes situées à Djebel Nafoussa (nord-ouest de la Libye) ». (*Turess.com*, le 11 avril 2011 : <https://www.turess.com/fr/lapresse/26747>)

¹⁰⁶⁰ Douiret est l'un des deux villages amazighophones dans la région de Tattaouine, au sud de la Tunisie. Le deuxième village est Chenini.

¹⁰⁶¹ Garance Le Caisne, « Tataouine, la ville des invisibles », *Le Journal du dimanche*, 29 mai 2011 : <https://urls.fr/XFCZo->

¹⁰⁶² Sybella Wilkes, « Des centaines de Berbères libyens fuient les montagnes de l'ouest et rejoignent la Tunisie », *UNHCR*, 12 avril 2011 : <https://urls.fr/TQzThG>

onusienne annonce le 3 mai 2011, dans un communiqué, que « des milliers de Berbères libyens ont fui vers la Tunisie après une brève interruption de leur exode » suite aux combats entre les troupes gouvernementales libyennes et les forces d'opposition pour le contrôle du point de passage frontière entre la Libye et la Tunisie. L'organisation affirme que, pour le seul mois d'avril, plus de 40.000 personnes ont fui les montagnes de l'ouest vers la Tunisie. Rien que pour le week-end de fin avril - début mai, l'UNHCR parle de « quelque 8000 personnes, pour la plupart des Berbères, [qui] sont arrivées à Dehiba dans le sud de la Tunisie »¹⁰⁶³ ; la plupart sont des femmes et des enfants.

Dès les premières vagues des déplacés en Tunisie, apparaissent dans les camps de réfugiés des drapeaux amazighs ou encore des drapeaux libyens dont l'étoile est remplacée par le symbole « Z / □ ». Les médias qui se sont rendus dans ces camps de réfugiés ne pouvaient éviter ces symboles de l'amazighité. Plusieurs des reportages effectués sur les camps de réfugiés faisaient apparaître les symboles amazighs. Tout comme pour les combattants sur le terrain, l'amazighité tient à cœur aux réfugiés amazighs qui saisissaient toutes les occasions pour l'exprimer.

Beaucoup de militants amazighs réfléchissaient dans ces bases de repli à l'avenir de la Libye et de tamazight. Tels ces militants originaires d'At-Willul installés à Djerba où une maison avec une grande cour est devenue leur quartier général. C'était à l'époque où Zouara était toujours occupée par les troupes kadhafistes. Ces militants s'occupaient de la publication du journal *Tagrawla* « la révolution » dans les deux langues : tamazight et arabe. Une équipe parmi eux réfléchit sur l'enseignement de tamazight et se sont mis à confectionner des manuels d'apprentissage notamment pour enfants qui sont rédigés entièrement en tamazight, en caractères tifinagh. (Cf. IV.3.3. & Annexe IV-23)

Mais partout où se trouvent les réfugiés, les débats sur la reconnaissance de Tamazight sont dans toutes les discussions. Ils reçoivent également les publications publiées à l'intérieur et s'appliquent à l'apprentissage de tifinagh. Les femmes confectionnent divers objets avec des symboles amazighs comme le drapeau ou tout simplement le signe « □ ». Nombre de ces objets sont envoyés à ceux qui sont restés aux fronts. (Ferkal 2017, p. 228)

¹⁰⁶³ Sybella Wilkes, « Près de 40 000 civils ont fui les Montagnes de l'Ouest en Libye », *UNHCR*, 3 mai 2011 : <https://urls.fr/HSgRGW>

Il y a lieu de noter que l'Algérie n'a pas mis en place des structures d'accueil de réfugiés libyens. Cela s'explique certainement par la position adoptée par l'Algérie devant le conflit libyen. En effet, l'Algérie a soutenu le régime de Kadhafi même si les déclarations officielles sont restées ambiguës. Mais l'ambiguïté est levée lorsque le gouvernement algérien a annoncé, le 29 août 2011, l'arrivée sur son territoire de l'épouse de Kadhafi, sa fille Aïcha et ses fils Hannibal et Mohamed.¹⁰⁶⁴

La compagnie *Air Algérie* est même soupçonnée de transporter des mercenaires en Libye. En effet, le CNT, a présenté, en avril 2011, un mémorandum de trois pages à la *Ligue arabe* avec des éléments de preuve de l'implication de l'Algérie dans le soutien au régime de Kadhafi. Des vols de l'armée de l'air algérienne et d'*Air Algérie* auraient transporté des armes et des mercenaires d'Alger à Tripoli entre le 18 et le 26 février 2011. Le CNT a indiqué également que des mercenaires algériens ont été arrêtés en Libye¹⁰⁶⁵.

Ceci explique cela. Le gouvernement algérien ne pouvait pas en même temps apporter son soutien à Kadhafi et son régime et accueillir des réfugiés victimes de ce régime et qui ont rejoint le camp de ceux qui le combattent.

3. DEBAT SUR LE PROJET DE CONSTITUTION PROVISOIRE

Pour les militants amazighs, les combattants aux fronts, tous les acteurs engagés dans la guerre contre le régime de Kadhafi, la « Révolution » est intimement liée à l'amazighité et ils n'imaginent pas la Libye nouvelle sans une véritable place pour *tamazight*. Et pour eux, si la chute du régime de Kadhafi a été la priorité, ce n'est pas pour autant que la question amazighe doit être reléguée au second plan.

Lorsque le régime de Kadhafi a été sérieusement fragilisé et que la Communauté internationale et que sa chute devenue imminente, le CNT a décidé la promulgation la Déclaration constitutionnelle. Cette dernière était censée être la base du pouvoir pour la

¹⁰⁶⁴ José Garçon, « Le soutien trouble de l'Algérie à la Libye de Kadhafi », *Libération*, 31 août 2011 : <https://urls.fr/CFcT36>

¹⁰⁶⁵ « Air Algérie soupçonnée de transporter des mercenaires en Libye », *Air Journal*, 19 avril 2011. <https://urls.fr/JeJlgo>

période transitoire. Elle a été rendue publique le 3 août 2011¹⁰⁶⁶. Dans son Article 1^{er} (Chapitre 1 - Dispositions générales), la Déclaration, dans sa version française¹⁰⁶⁷, stipule que

« La Libye est un État démocratique indépendant où tous les pouvoirs dépendent du peuple. Tripoli est la capitale, l'Islam est la religion, la Chariaa islamique est la source principale de la législation. L'État garantit aux non musulmans la liberté d'entreprendre leurs rituels religieux. L'Arabe est la langue officielle, en garantissant les Droits linguistiques et culturels des Amazighs, des Toubous, des Touaregs et des composantes de la société libyenne » (Desrues 2017, § 15).

Si la traduction française précise « Amazighs, Toubous et Touaregs », la déclaration originale, en langue arabe¹⁰⁶⁸, ainsi que la traduction anglaise¹⁰⁶⁹ ne mentionnent pas ces composantes. La formulation dans ces deux versions est la suivante :

« L'arabe est la langue officielle, en garantissant les droits culturels des composantes de la société libyenne et les langues de celles-ci sont considérées comme des langues nationales »¹⁰⁷⁰.

En réponse à la Déclaration constitutionnelle du CNT, le Mouvement amazigh a exprimé son point de vue en développant une réflexion sur sa vision de la nouvelle Libye. Cette vision « amazighe » est exprimée dans un document, rendu public le 12 août 2011, qui résume l'idée que se font les Amazighs de la nouvelle Libye et la nature de l'État telle que le Mouvement amazigh la souhaite (cf. Annexes VI-10 & 11). Les grandes lignes exposées dans ce document intitulé *Tanebbaṭ n Libya tatrart* « L'État de la Libye moderne »¹⁰⁷¹ sont le résultat d'une série de réunions qui ont rassemblé des représentants de l'ensemble des régions amazighophones. Le document énumère six grandes orientations et il a été soumis au CNT tout en tenant à témoin l'opinion publique. La place de l'amazighité dans la nouvelle Libye est au centre de cette réflexion qui rappelle que la langue amazighe est une langue officielle de la Libye. Il a été mis l'accent aussi sur l'absolue nécessité de garantir et protéger les libertés. En résumé, l'amazighité de la Libye a été posée comme préalable et un fondement essentiel pour la

¹⁰⁶⁶ Déclaration constitutionnelle du CNT (3 août 2011) : <https://mjp.univ-perp.fr/constit/ly2011.htm>

¹⁰⁶⁷ « La déclaration constitutionnelle du CNT » (pdf), *Tamazgha.fr* : <https://urls.fr/wdXOhZ>

¹⁰⁶⁸ « La déclaration constitutionnelle du CNT » (pdf), en arabe, *Wipo*, <https://urls.fr/rNm0Rb>

¹⁰⁶⁹ « La déclaration constitutionnelle du CNT » (pdf), en anglaise, *Wipo* <https://urls.fr/dRSyKj>

¹⁰⁷⁰ « Déclaration constitutionnelle du CNT », *MJP* : <https://urls.fr/-fQicP>

¹⁰⁷¹ « Pour le mouvement amazigh, la Libye est un État laïc qui ne peut exister sans Tamazight », *Tamazgha.fr*, 30 août 2011 (cf. Annexe VI-11) : <https://urls.fr/aPkPrC>

construction d'un État qui sera celui de tous les Libyens.

En effet, « pour les militants amazighs, l'énonciation de l'arabe comme seule langue officielle et de l'islam (sous-entendu sunnite) comme religion de l'État aboutit à la relégation de *tamazight* et de l'ibadisme à des positions subordonnées et contingentes qui dépendront de la bienveillance d'un futur régime démocratique » (Desrues 2017, § 16). Et le fait de mentionner les langues des composantes de la société libyenne et assurer de leur garantir leurs droits linguistiques et culturels, fait que « ce projet est ressenti comme un revers pour les militants qui voulaient une reconnaissance de *tamazight* sur un pied d'égalité avec l'arabe » (Desrues 2017, § 16).

L'autre question qui n'est pas du goût des Amazighs, du moins dans les milieux militants, c'est le choix du CNT d'inscrire l'Islam comme religion officielle et faire de la *Charia* la source principale de la législation. À ce sujet, Thierry Portes, dans son reportage publié le 21 juillet dans *Le Figaro* intitulé « Le printemps des Berbères libyens », dit avoir rencontré des militants impliqués dans la guerre et parmi eux Madghis¹⁰⁷² qui lui dit que « Toutes les religions doivent être reconnues » en faisant allusion au projet de la déclaration constitutionnelle que le CNT s'appropriait à concocter. Il lui rajoute ceci : « On se bat pour la liberté, pour la démocratie, pas pour revenir en arrière, comme sous Kadhafi ». (Thierry Portes 2011-a)

Le 18 août 2011, un communiqué des organisations civiles d'*Adrar n Infusen* a été rendu public à Yefren (At-Yefren) à l'occasion d'une manifestation (cf. photos 11 et 12) qui a eu lieu dans cette même ville pour dénoncer la déclaration constitutionnelle du CNT qui fait l'impasse sur l'amazighité de la Libye (cf. Annexes VI-12). Cette déclaration réaffirme la détermination des Amazighs de Libye à ne pas négocier la reconnaissance de *tamazight*. Lors de cette manifestation, des slogans comme « Pas de démocratie sans *tamazight* » ont été scandés¹⁰⁷³.

Cet épisode de Déclaration constitutionnelle a ouvert les hostilités entre les Amazighs et les dirigeants du CNT, ce qui a fragilisé les relations entre les deux parties. En effet, déjà au cours

¹⁰⁷² Il s'agit de Madghis Bouzakhar, arrêté en octobre 2010 par la police libyenne.

¹⁰⁷³ « Imazighen d'Ifran manifestent pour dénoncer la déclaration constitutionnelle du CNT », *Tamazgha.fr*, 5 septembre 2011 : <https://urls.fr/qe3ih5>

des réunions qui ont eu lieu au sein du CNT au sujet de la Déclaration constitutionnelle, certains débats étaient houleux. C'est le cas, par exemple, lors d'une réunion qui s'est tenue le 6 août 2011 à Benghazi où « Fathi Tarbal, membre du Conseil local de Benghazi, a eu des propos agressifs, menaçants et racistes à l'égard des Imazighen de Libye ainsi que leurs langue, culture et identité »¹⁰⁷⁴.

La réaction des Amazighs à la Déclaration constitutionnelle du CNT était prévisible puisqu'ils n'ont cessé de marteler, depuis le début du soulèvement contre le régime de Kadhafi, que jamais ils n'accepteraient la marginalisation de l'amazighité. C'est ce qu'avait déclaré Fethi Benkhelifa, conseiller auprès du ministre de la Justice du Conseil national de transition (CNT), rapporté par Ali Chibani dans les colonnes de *La Lettre du Maghreb*. Interrogé sur la réaction des Amazighs dans le cas où le CNT ne reconnaîtrait pas officiellement *tamazight*, Fethi Benkhelifa déclare ceci :

« Nous n'avons à supplier personne pour que notre langue soit reconnue en Libye. Un droit est un droit. Si, à la fin de l'insurrection, des voix s'élèvent pour nous interdire encore de parler notre langue ou pour refuser sa reconnaissance officielle, nous reviendrons à la case départ. Nous reprendrons les armes et nous continuerons notre combat. »¹⁰⁷⁵

Les décideurs du CNT pensaient peut-être qu'ils allaient obtenir l'approbation des Amazighs pour leur projet constitutionnel, mais la mention dans la déclaration constitutionnelle affirmant la garantie des droits linguistiques et culturels des Amazighs, des Toubous et des Touaregs, n'a pas satisfait les Amazighs qui ne veulent rien d'autre que l'égalité en termes de droits entre la langue amazighe et la langue arabe. (Cf. Desrues 2017, § 16)

« Partant du constat des dégâts causés par l'héritage kadhafiste, nombreux sont les militants amazighs convaincus que seule l'officialisation pourra garantir un nouvel essor de leur langue et de leur culture. Ils espèrent aussi qu'une partie non négligeable de la population récemment arabisée pourra récupérer une partie de son identité tombée en désuétude, tout en souhaitant que le reste des arabophones s'approprient un patrimoine culturel et historique commun à tous les Libyens ». (Desrues 2017, § 16)

¹⁰⁷⁴ « Fathi Tarbal : digne fils de Kadhafi », *Tamazgha.fr*, 29 août 2011 : <https://urls.fr/3Whvyf>

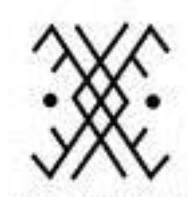
¹⁰⁷⁵ Ali Chibani, « Les populations amazighes croient en leur Printemps », *Lettre d Maghreb - Les blogs du « Diplo »*, 28 juillet 2011 : <https://urls.fr/Cg41Qu>

4. POSITION(S) AMBIGÜE(S) DES TOUAREGS

Les Touaregs qui vivent encore sous l'influence d'alliances anciennes de leurs tribus dans le Sahara, qui traversent des conflits internes souvent liés à ces alliances et vu les liens établis avec Kadhafi entre 1969 et 2011, n'ont pas su agir de manière homogène aussi bien pendant la guerre contre Kadhafi qu'à la chute de son régime. Ainsi, face à la contestation du régime de Kadhafi en février 2011, deux principales positions ont été adoptées : celle qui consiste à rester loyale à Kadhafi adoptée par ceux parmi eux qui se sont battus au sein de ses troupes jusqu'au bout, et celle de ceux qui ont choisi de combattre le régime kadhafiste. Bien entendu, certains de ceux qui ont combattu au sein des troupes kadhafistes ont décidé de rejoindre la rébellion, notamment lorsque les troupes de Kadhafi ont été mises en difficulté. A ceux-là, il faut rajouter ceux parmi les Touaregs venus d'autres régions, particulièrement de l'Aïr, et qui ont fait partie des mercenaires de Kadhafi. Ceux-là restent un cas très particulier et n'ont certainement pas facilité le positionnement des Touaregs.

À l'exception d'une timide militance amazighe ayant émergé au sein de la société touarègue et qui a rejoint le mouvement amazigh libyen pour combattre le régime de Kadhafi, les Touaregs dans leur majorité ont agi de manière isolée et très peu coordonnée avec les Amazighs du nord.

Comme nous l'avons précisé en introduction, la complexité de la situation conjuguée avec l'absence de documentation et la nature géographique du pays touareg qui rendent les contacts difficiles, et encore moins les missions de terrain, font que l'étude du cas touareg en Libye est chose difficile, en tous cas dans notre cas.



VII. Les Amazighs dans la nouvelle Libye

Dans ce chapitre nous allons exposer l'attitude des nouvelles autorités libyennes vis-à-vis des Amazighs et leurs revendications ainsi que la position de ces derniers et les différentes initiatives prises en faveur de la défense de leurs droits.

Nous nous sommes intéressé essentiellement aux premières années ayant suivi la chute du régime de Kadhafi.

En août 2011, le CNT rend public un calendrier de transition démocratique prévoyant, dans un délai de huit mois, l'élection d'une « Conférence nationale », faisant office d'assemblée nationale de transition et comportant 200 membres, destinée à devenir la représentation légitime du peuple libyen. Le CNT s'engage, en même temps, à quitter le pouvoir dès la première session de cette assemblée. Cette dernière devra désigner un nouveau gouvernement et instituer un comité chargé de rédiger une nouvelle constitution qui devra être soumise à référendum. Une « déclaration constitutionnelle provisoire », adoptée le 3 août, définit la Libye comme « un État démocratique indépendant où tous les pouvoirs dépendent du peuple » et prévoit de garantir le pluralisme politique et religieux, tout en fondant la législation sur la charia.¹⁰⁷⁶

Les Amazighs, quant à eux, n'ont pas accueilli favorablement les décisions du CNT puisque ce dernier semble rester indifférent à leurs demandes. Pourtant ce n'est pas faute de faire savoir leurs attentes, tout en tenant l'opinion publique pour témoin. Dès le mois d'août 2011, les Amazighs ont fait savoir leur rejet de la Déclaration constitutionnelle du CNT et réitéré leurs exigences concernant la place de l'amazighité dans la nouvelle Libye. Des déclarations ont été rendues publiques et mêmes des manifestations populaires ont été organisées à *Adrar*

¹⁰⁷⁶ « Déclaration constitutionnelle de 2011 [+ amendements] », *Security-legislation.ly* : <https://urls.fr/Ujgflb>

n Infusen. Lorsque Tripoli est tombée entre les mains des rebelles, des manifestations ont eu lieu. Les Amazighs ont aussi fait des démonstrations de force pour montrer aussi bien au CNT qu'à l'opinion l'adhésion des populations amazighes aux exigences exprimées par leurs représentants politiques et militaires.

1. LA CHUTE DU REGIME DE KADHAFI ET L'AVENEMENT DU NOUVEL ÉTAT LIBYEN.

Fin août 2011, la capitale Tripoli a été prise par les rebelles et totalement libérée des forces de Kadhafi. L'action des Amazighs d'*Adrar n Infusen* a été déterminante dans cette libération. La bataille pour la prise de Tripoli a commencé au soir du 20 août 2011 qui a vu des citoyens se soulever. Du 21 au 24 août l'offensive des rebelles s'est accélérée avec notamment la prise de Bab al-Azizia, quartier général de Kadhafi.

Le correspondant de l'AFP rapporte que

« Les rebelles ont défoncé les murailles en béton de l'enceinte et ont pénétré dedans. Ils ont pris Bab al-Aziziya (QG de Kadhafi), entièrement, c'est fini ».¹⁰⁷⁷

La prise d'un tel symbole du pouvoir a été signe de l'imminence de la chute définitive du régime de Kadhafi. Les forces loyales à ce dernier ont été acculées dans leurs derniers retranchements et ont résisté jusqu'au 27 août, date à laquelle les rebelles ont pris le quartier Qasr ben Gahchir, situé près de l'aéroport international, dernier quartier de la capitale encore aux mains des kadhafistes, et par la même le contrôle total de Tripoli.¹⁰⁷⁸

Lors de la prise du quartier général de Kadhafi, Bab al-Aziziya, un drapeau amazigh a été déployé en haut de la bâtisse, ce qui donne une idée du rôle des Amazighs dans la bataille de Tripoli. (voir photo 13)

Le 20 octobre 2011, Kadhafi et ses partisans qui le protègent se sont retrouvés piégés dans une embuscade pas loin de Syrte, bastion des kadhafistes. Il est d'abord capturé vivant – des vidéos amateurs de sa capture ont circulé sur la toile et les réseaux sociaux – avant que sa

¹⁰⁷⁷ « Les rebelles ont pris le QG de Kadhafi », *7sur7*, 23 août 2011 : <https://urls.fr/fGvimY>

¹⁰⁷⁸ « Les rebelles libyens aux portes de Syrte », *Le Figaro*, 28 août 2011 : <https://urls.fr/5OTrBw>

mort soit annoncée officiellement le même jour par des responsables du CNT.¹⁰⁷⁹

La mort de Kadhafi sonne ainsi la fin du régime qui porte son nom. Le 23 octobre 2011, a eu lieu la proclamation de la « libération » totale de la Libye, par le président du CNT, Moustafa Abdeljalil, qui annonce par la même occasion que la *charia* constituera la source de la législation libyenne.

Fin octobre, Abdel Rahim Al-Kib remplace Mahmoud Jibril¹⁰⁸⁰ à la tête d'un nouveau gouvernement de transition.

2. APPARITION DE DIVERGENCES DE FOND ENTRE LES AMAZIGHS ET LES AUTORITES PROVISOIRES LIBYENNES

Comme nous l'avons vu au chapitre VI. (VI.8), déjà bien avant la chute du régime kadhafiste, le projet constitutionnel a permis de dévoiler les véritables intentions du CNT, puisque l'amazighité a été complètement ignorée malgré l'insistance et la mobilisation des Amazighs. À l'unanimité, ces derniers ont fait savoir qu'ils ne reconnaîtraient aucune institution qui ne les reconnaîtrait pas et qui tenterait de marginaliser *tamazight*.

Un bras de fer entre les Amazighs et le CNT, et plus tard le gouvernement provisoire, s'est alors très engagé.

L'indifférence de la direction du CNT et leur silence devant les plaintes des Amazighs a poussé ces derniers à agir pour mobiliser les populations amazighes et afin de sensibiliser l'opinion internationale. Ils décident de se doter d'une organisation à même de défendre leurs intérêts. Ainsi, il a été mis en place le *Congrès national amazigh libyen* (CNAL) qui a très vite organisé une grande rencontre à Tripoli le 26 septembre, au siège du Parlement. La rencontre a réuni des Amazighs venus de toutes les régions, mais aussi des Libyens des régions non amazighophones. Des représentants des différentes tendances politiques ont été également invités ainsi que des délégations venues de l'étranger. Des membres du CNT

¹⁰⁷⁹ « Mort de Mouammar Kadhafi : le récit de la journée », *RFI*, 20 octobre 2011 : <https://urls.fr/eztXZk>

¹⁰⁸⁰ Mahmoud Jibril a rejoint la rébellion en février 2011. « Formellement chef du "comité exécutif" du CNT, sorte de gouvernement officieux » et a été chargé des relations extérieures. « Il démissionne de ses fonctions à la tête du CNT le jour même de la proclamation de la victoire de la révolution, le 23 octobre 2011, dans la foulée de l'assassinat de Mouammar Kadhafi ». Il décède le 5 avril 2020 au Caire : <https://urls.fr/8xTRY3>

étaient présents. Le CNAL tenait par cette rencontre à plaider la légitimité de la reconnaissance de l'amazighité en Libye mais aussi à montrer la détermination des Amazighs à ne pas céder sur un droit qu'ils considèrent fondamental (Ferkal 2017, p. 224).

Si la présence de membres du CNT et de Libyens non-amazighophones « fait renaître l'espoir chez certains militants, la majorité est de plus en plus consciente des difficultés que rencontre l'accueil de ses revendications auprès d'une population qui n'a aucune expérience du débat démocratique, de la pluralité ethnolinguistique et qui craint que les fortes dynamiques centrifuges à l'œuvre en son sein finissent par aboutir à la désintégration du pays » (Desrues 2017, § 18).

Le congrès du 26 septembre à Tripoli est organisé sous le slogan de « La constitutionnalisation de *Tamazight* est un appui à l'unité nationale ». Plusieurs interventions ont eu lieu et ont porté sur les thèmes suivants : « l'appui sur les productions des organisations et congrès internationaux en relation avec la pluralité et les droits de l'homme », « exposé de modèles de Constitutions démocratiques avec pluralité linguistique », « appropriation de l'amazighité comme héritage culturel libyen », « la participation de la diversité linguistique dans la réalisation du développement durable de la société », « utilisation de l'aspect juridique pour l'instauration de la réalité de la diversité linguistique et sa protection » et « le rôle de la Constitution dans la protection de l'identité et l'unité nationale ». (Cf. Annexe VII-1)

À l'issue de la rencontre du 26 septembre 2011, le CNAL, devenu un cadre regroupant et représentant tous les Amazighs de Libye, a rendu publique un communiqué¹⁰⁸¹ par lequel il exprime son rejet de l'article 1 de la déclaration constitutionnelle du CNT. Dans ce communiqué, le CNAL dit que l'amazighité ne saurait être négociée et rien n'arrêtera les Amazighs de Libye dans leur marche vers la liberté. Il dénonce toutes les manœuvres malsaines du CNT et de son Conseil exécutif visant à exclure les Amazighs et à les minorer. Le CNAL rejette tout ce qui vient du CNT et qui est à visée discriminatoire ou contraire aux valeurs des droits de l'Homme et de justice. Il appelle le CNT et son Conseil exécutif à prendre leurs responsabilités historiques quant aux effets que pourraient engendrer les comportements visant à marginaliser les Amazighs en les privant de leurs droits politiques, économiques, sociaux, culturels et linguistiques.¹⁰⁸² (Cf. Annexe VII-2)

¹⁰⁸¹ Version originale en tamazight : <https://urls.fr/r05qKw> (traduction en Annexe VII-3).

¹⁰⁸² « Le Congrès national amazigh libyen met en garde le CNT », *Tamazgha.fr*, 15 octobre 2011 :

Le lendemain de cette réunion, le 27 septembre, un grand rassemblement populaire s'est tenu à la Place des Martyrs¹⁰⁸³ à Tripoli où des dizaines de milliers de manifestants ont pu exprimer leur attachement à l'amazighité et leur refus de voir leur identité marginalisée dans la nouvelle Libye. C'est une véritable démonstration de force que les Amazighs ont pu faire. La sécurité a été assurée par des militaires amazighs. Lors de ce grand rassemblement, l'hymne national libyen a été entonné en *tamazight* par des milliers de personnes¹⁰⁸⁴. Le rassemblement a été suivi d'un grand spectacle musical où plusieurs artistes amazighs s'y sont produits. (voir photos 14, 15, 16 et 17)



Photo¹⁰⁸⁵ : AFP

Après la mort de Kadhafi, lors d'un grand rassemblement à Benghazi, le président du CNT, Mustapha Abdeldjalil, a proclamé le 23 octobre 2011 la libération totale de la Libye et a déclaré que le CNT a adopté la charia comme loi essentielle précisant que « toute loi qui violerait la charia est légalement nulle et non avenue ». Le président du CNT a tenu également à préciser ceci : « Nous sommes un pays islamique. L'Islam sera au cœur de notre nouveau

<https://urls.fr/f0wfXd>

¹⁰⁸³ C'est la fameuse Place Verte, chère à Kadhafi, où ont lieu les rassemblements de soutien au régime qui a été rebaptisée « Place des Martyrs ».

¹⁰⁸⁴ « L'hymne de l'indépendance en tamazight a été chanté pour la première fois sur la place des Martyrs », *Hani Abukriaat* (ytb), 28 sept. 2011 : <https://urls.fr/x211rv>

¹⁰⁸⁵ Cette photo publiée par *Le Figaro*, le 26 septembre 2011, a été prise à Tripoli à l'occasion de la Conférence nationale amazighe organisée par le CNAL : https://urls.fr/_w5K4o

gouvernement »¹⁰⁸⁶. À cette occasion, il a été annoncé également par le CNT la constitution d'un gouvernement provisoire en attendant l'élection d'une Assemblée chargée d'élaborer une nouvelle constitution.

Ainsi le CNT, du moins sa frange dominante, a ouvert la voie à la mise en place d'un État qui laisserait peu de place aux libertés individuelles et collectives. Inquiètes, l'Union européenne et particulièrement la France ont appelé au respect des droits de l'Homme, ce qui a poussé Moustapha Abdeljalil à intervenir dès le lendemain pour rassurer la communauté internationale en affirmant qu'« en tant que Libyens nous sommes musulmans, mais musulmans modérés ». Il se justifie même par rapport à ses déclarations concernant la loi régissant le mariage et le divorce en précisant qu'il a juste voulu « donner un exemple car la loi actuelle n'autorise la polygamie que dans certaines conditions. Or la *charia*, à l'appui d'un verset du Coran, autorise la polygamie ».¹⁰⁸⁷ Ces déclarations ne sont pas du goût du Mouvement amazigh qui demande l'instauration d'un « État civil »¹⁰⁸⁸.

Le 21 novembre 2011 est annoncé la composition du Gouvernement provisoire qui venait d'être installé. Ce gouvernement ne fait aucune place aux représentants amazighs. Les différentes démarches et actions des Amazighs, notamment à travers le CNAL, n'ont pas été entendues. Les tenants d'une Libye arabo-islamique ont même été plus loin puisque « des discours surannés de l'ancien régime sont repris par les nouveaux dirigeants pour dénoncer la main du séparatisme ou de la réaction et du colonialisme dans la prétention à vouloir constitutionnaliser la langue et la culture amazighes » (Desrues 2017, § 19).

Le 9 décembre 2011, le CNT et son gouvernement provisoire ont organisé une conférence pour la réconciliation nationale en Libye à laquelle ont été invitées principalement des personnalités religieuses parmi lesquelles Cheikh el Qardawi d'Égypte et du ckeikh Ghanouchi de Tunisie. Il est étonnant que cette rencontre ait été voulue « conférence de réconciliation » alors que les Amazighs, la partie qui est en conflit ouvert avec le CNT et avec laquelle ce dernier diverge sur la vision de la nouvelle Libye, n'ont pas été conviés à cette conférence. Pour le président du CNAL, Fethi Bouzakhar, qui a adressé une lettre aux

¹⁰⁸⁶ « La Libye libre fonde ses lois sur la charia, *L'Express.fr*, 24 octobre 2011 » : <https://urls.fr/jphSj6>

¹⁰⁸⁷ Quentin Girard, « La Libye, un pays "fondamentalement conservateur et tribal" », *Libération*, 24 octobre 2011 : <https://urls.fr/RowYeK>

¹⁰⁸⁸ Dans certaines publications, il est fait état d'État laïc, mais en réalité le mouvement amazigh parle d'un « État civil » par opposition à État régi par la religion ou un État militaire. En arabe, ils appellent ça « dawla madaniya ».

conférenciers, « Imazighen n'attendent pas grand-chose de cette conférence. En effet, le Congrès national amazigh libyen déplore qu'il ne soit pas convié à cette réunion, pourtant il a tellement de choses à dire sur la Libye ». Fethi Bouzakhar, qui appelle de tous ses vœux la réconciliation entre Libyens, estime qu'elle ne peut se faire « sans commencer par rendre d'abord justice aux victimes et juger les responsables d'agressions. Il ne s'agit pas de demander aux victimes – au nom de la religion ou au nom du dialogue – de faire des concessions sur leurs droits ». Dans sa lettre, le président du CNAL énumère un certain nombre d'exigences qui ne portent pas que sur la question amazighe. Il rappelle que

« il y a un droit inaliénable auquel nous ne pouvons, en tant qu'Amazighs, renoncer. Il s'agit de la constitutionnalisation de la langue amazighe seule garant de sa protection. Il n'est pas possible de faire une quelconque concession sur Tamazight sous prétexte qu'elle n'est pas la langue du Coran ou que le moment n'est pas propice pour soulever le droit de la langue au nom de la réconciliation nationale. L'absence de la langue amazighe dans la constitution signifie le refus de la réconciliation avec les Amazighs ». ¹⁰⁸⁹

3. RUPTURE DE CONFIANCE ET BRAS DE FER ENTRE LES AMAZIGHS ET LES INSTITUTIONS LIBYENNES.

Lorsque le CNT a établi, en août 2011, une feuille de route en prévision de l'ère post-Kadhafi, la langue arabe est déclarée la langue officielle de l'État, même s'il y est précisé que les droits culturels et linguistiques des minorités ethniques ainsi que la liberté de culte des minorités religieuses seraient respectés. Cela a aussitôt fait réagir les Amazighs qui ne sont pas prêts à accepter que leurs droits fondamentaux liés notamment à l'identité amazighe soient sacrifiés. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent (VI.7.1), cette question a suscité une divergence parmi les Amazighs présents au sein du CNT, entre les partisans de l'officialisation de la langue amazighe dans la Constitution et ceux qui acceptent de se contenter du statut de langue nationale.

Ce débat est classique et traverse le mouvement amazigh partout en Afrique du Nord. Il est fréquent de brandir nombreuses urgences et priorités (la démocratie, la paix, la lutte contre le

¹⁰⁸⁹ « Libye : une "réconciliation" voulue sur le dos des Imazighen ... », *Tamazgha.fr*, 22 décembre 2011 <https://urls.fr/J09Nbu>

colonialisme, la lutte des classes, ...) pour reléguer la reconnaissance de l'amazighité aux *calendes grecques*. Si cette « stratégie » semble avoir du succès y compris en Kabylie, pionnière du combat amazigh contemporain, en Libye les partisans de cette vision n'ont pas été entendus. Et c'est la stratégie que certains qualifient de « radicale » qui a été plutôt adoptée par les Amazighs de Libye. En effet, les acteurs amazighs et les instances représentatives des Amazighs exigent la reconnaissance pleine et entière de l'amazighité.

Les positions et décisions hostiles à l'amazighité ainsi adoptées par le CNT ont conduit à la rupture de confiance entre les deux parties. Cela a contraint les Amazighs à trouver les moyens de se faire entendre en organisant des actions populaires et pacifiques pour montrer que la question amazighe est une préoccupation de l'ensemble de la population qui est déterminée à faire valoir ses droits qu'elle n'entend pas négocier. En même temps, et pour montrer leur détermination, les Amazighs ont eu à prendre des décisions unilatérales en faveur de l'amazighité. Ils ont entrepris également des démarches auprès des instances onusiennes. En effet, les organisations amazighes ont établi des contacts permanents avec les *Nations unies*. Comme l'atteste le mémorandum de protestation adressé à la *Mission des Nations Unies en Libye* par les représentants des associations et organisations de la société civile des régions amazighophones (cf. Annexe VII-4). Dans ce mémorandum daté du 5 septembre 2012 les organisations amazighes ont tenu à faire savoir aux représentants onusiens, censés superviser l'élaboration de l'ébauche de la Constitution libyenne, leurs exigences quant au contenu de la Constitution de la Libye.¹⁰⁹⁰

Il y a lieu également de noter le fait que les institutions de la nouvelle Libye ont entretenu, certainement de manière délibérée, une discrimination entre Amazighs du nord et Touaregs, entérinée par le projet de la constitution provisoire du CNT (août 2011) qui établit une différence entre identité amazighe et touarègue. (Abdallah & Badi 2019, p. 242)

Tout en maintenant la pression sur le gouvernement provisoire et les différentes institutions pour exiger la reconnaissance des droits fondamentaux des Amazighs et leur inscription dans les textes fondateurs de la nouvelle Libye, de « nombreuses initiatives collectives, notamment au niveau éducatif et médiatique, ont surgi au sein des communautés locales des régions

¹⁰⁹⁰ Une délégation formée par des représentants d'organisations amazighes ayant appelé à un rassemblement devant le siège de la représentation onusienne à Tripoli, le 5 septembre 2011, a été reçue par des membres de cette dernière. C'est à cette occasion que le Mémorandum leur a été remis. <https://urls.fr/tR2nd9>

amazighophones libérées ». (Desrues 2018, § 14)

Ce qui fait remarquer à certains observateurs une diversité et une vivacité des modes et outils d'expression chez les Amazighs de Libye. En effet, les Amazighs, notamment ceux du nord, ont adopté deux stratégies menées de manière concomitante : décisions et initiatives unilatérales en faveur de l'amazighité dans les régions amazighes ; et participation massive à la politique nationale ainsi que des initiatives en vue de la reconnaissance de la dimension amazighe par les institutions. (Abdallah & Badi 2019, p. 278).

4. RENCONTRES, MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET DECISIONS POLITIQUES.

Le 22 novembre 2011, le CNT annonce la composition du premier gouvernement de la nouvelle Libye. À la grande surprise des Amazighs, l'équipe gouvernementale ne comprend aucun ministre amazigh. Dès le lendemain, des manifestations pacifiques de mécontentement ont eu lieu dans plusieurs villes amazighes, notamment à Zouara. Le 27 novembre, c'est un déferlement qui a eu lieu à Tripoli où une grande manifestation a eu lieu. Les manifestants ont convergé vers le siège du gouvernement pour faire connaître leur mécontentement. La manifestation qui a eu comme mot d'ordre « Pas de légitimité constitutionnelle sans tamazight » est partie de la place des Martyrs vers le siège de la présidence du gouvernement¹⁰⁹¹. Ce jour-là, des manifestants ont déployé le drapeau amazigh aux côtés du drapeau libyen sur les bâtiments du siège du gouvernement. Le président du gouvernement provisoire est d'ailleurs sorti, avec le drapeau amazigh sur les épaules, pour s'adresser aux manifestants. Parmi les slogans brandis sur les banderoles des manifestants, notons :

« "Al-Kib + CNT = Kadhafi + ses milices", "Non à un gouvernement importé !", "L'exclusion des Amazighs continue !", "Al-Kib, les pressions pour la formation du gouvernement ne sauront se faire sur le dos des droits des Amazighs, droits légitimes et historiques !", "Non à la marginalisation des Amazighs" et d'autres encore. »¹⁰⁹²

À cette occasion, le CNAL rend public un communiqué par lequel il « déclare le gel de tout

¹⁰⁹¹ « Manifestation contre la marginalisation des Amazighs en Libye – 27 novembre 2011 », *ImazighenLibya* (ytb) : <https://youtu.be/E5139DsQTlk>

¹⁰⁹² « Une autre démonstration de force des Berbères à Tripoli », *Tamazgha.fr*, 28 novembre 2011 : https://urls.fr/H3_diV

contact avec le CNT jusqu'à satisfaction des revendications légitimes des Amazighs ». Parmi ces revendications notons l'exigence de « la formation d'un nouveau gouvernement provisoire dans lequel deux ministères régaliens seront attribués à des Amazighs », « la répartition équitable des portefeuilles ministériels entre les Amazighs et les autres régions libyennes » et « l'abrogation de l'article 1 de la déclaration constitutionnelle » avec « la consécration de la langue amazighe comme langue officielle aux côtés de la langue arabe ». Et parmi les décisions annoncées par le CNAL « la non-reconnaissance et le boycott du gouvernement d'Abdel Rahim al-Kib » considéré comme illégitime. (Cf. Annexe VII-5)

Le 5 septembre 2012, une lettre a été adressée à l'Organisation des *Nations unies*, chargée de superviser l'élaboration de l'ébauche de la Constitution libyenne, pour attirer son attention sur un certain nombre de points relatifs aux attentes des Amazighs. Ils ont demandé à ce que la langue amazighe soit affirmée langue officielle dans la Constitution aux côtés de la langue arabe. Ils ont tenu à préciser que l'identité de l'État libyen doit être celle de la Libye et non une identité importée. Ils ont rappelé leur détermination à faire tout pour qu'ils soient des citoyens libyens à part entière et ont tenu à faire savoir que jamais ils n'accepteront la moindre marginalisation.¹⁰⁹³

Le 9 septembre 2012, le Conseil local de Yefren a décidé d'adopter une proposition émanant des organisations de la société civile de la ville visant à instaurer l'enseignement de la langue amazighe dès la rentrée scolaire suivante à « toutes les classes de première année du cycle primaire au sein de toutes les écoles qui dépendent du Conseil de Yefren ». Par la même occasion, le Conseil local de Yefren a fait savoir qu'il allait prendre en charge l'impression des manuels scolaires nécessaires à cet enseignement ainsi que l'organisation de sessions de formation des enseignants.¹⁰⁹⁴

Le 13 septembre 2012, les Conseils locaux d'autres localités d'*Adrar n Infusen* et d'At-Willul emboitent le pas au Conseil local de Yefren. Réunis à Nalut les Conseils de Nalut, Kabaw, Rhibat, Jadu, Farseta, Tamlouchayt, Wazzen, Yefren, Tamzine, Tikouit, Qalaa, Zouara ont décidé, eux aussi, de mettre en place l'enseignement de la langue amazighe dès la rentrée scolaire suivante.¹⁰⁹⁵ Les Conseils ainsi réunis ont rendu public leur décision par communiqué

¹⁰⁹³ « Les Amazighs de Libye à la croisée des chemins... », *Tamazgha.fr*, 15/09/2012 : <https://urls.fr/RRBdrL>

¹⁰⁹⁴ « La région d'Ifran décide l'enseignement de Tamazight ! », *Tamazgha.fr*, 9/09/2012 : <https://urls.fr/qPDFlr>

¹⁰⁹⁵ « Imazighen de Libye sont-ils décidés à prendre leur destin en main ? », *Tamazgha.fr*, 14/09/2012 : <https://urls.fr/FK7ifd>

publié le même jour (Cf. Annexe VII-6).

La fin de l'année civile 2012 a été marquée par une activité intense du Mouvement amazigh. Réunion des Conseils locaux décide d'adopter la langue amazighe et la langue arabe pour transcrire les enseignes des bâtiments scolaires et établissements publics. Réunion à Zouara des membres du Congrès général libyen représentant des régions amazighophones, des présidents des Conseils locaux, des directeurs des bureaux d'enseignement des régions amazighophones ainsi que des représentants d'organisations de la société civile et d'universitaires pour discuter des manuels scolaires et la falsification des identité et histoire de la Libye dans ces derniers. Il a été, à cette occasion, décidé d'œuvrer pour la valorisation du fait amazigh dans les villages et les villes amazighes. (Ferkal 2017, 222)

Des décisions importantes ont été prises en faveur de l'enseignement de la langue. Cette question a été largement documentée dans le chapitre IV (cf. IV.5.1 et IV.5.2).

Le 16 octobre, une grève à travers toutes les écoles des régions amazighophones a eu lieu pour dénoncer le contenu des manuels d'histoire. Le 29 décembre s'est tenue à Yefren une rencontre de l'*Union des Forces Nationales pour l'Authenticité, Appartenance et le Développement* à laquelle ont pris part des représentants de plusieurs tribus (Houara, Infusen, Zenata, Sanhadja, Lowata, Imuhagh et Qabayel). Ils ont déclaré, à cette occasion, publiquement leur détermination à officialiser *Tamazight* dans la Constitution libyenne. Le dernier jour de l'année 2012 a vu se réunir à Tripoli les représentants de l'ensemble des Conseils locaux des régions amazighophones qui ont décidé de consacrer le 13 janvier, jour de l'An amazigh, jour férié à travers toutes les régions amazighophones. (Ferkal 2017, p. 222-223)

Le 12 janvier 2013, s'est tenue une grande réunion au siège du Parlement libyen à Tripoli, voulue comme « Forum des droits constitutionnels des Imazighen de Libye », en présence des autorités libyennes et de délégations internationales dont des représentants des *Nations Unies*. À cette occasion, une nouvelle organisation, le *Haut conseil des Amazighs de Libye* (HCAL), succède au CNAL. Comme première déclaration, le HCAL annonce haut et fort, au siège même du *Congrès général national*, en présence de son président, que la seule Constitution pouvant bénéficier de l'approbation des Amazighs est celle qui les reconnaitra en tant que Libyens égaux dans tous les droits et qui assurera leur protection. Ils n'ont pas manqué de

faire savoir également qu'une Constitution qui nierait le fait amazigh ne saurait bénéficier de l'approbation des Amazighs. Il en est de même pour toute institution émanant d'une telle Constitution. Les représentants amazighs précisent qu'ils n'obéiront à aucune autorité issue de ces institutions.

Il a été aussi porté à la connaissance de tous que le *Haut conseil des Amazighs de Libye* est une organisation qui a pour mission de prendre en charge les affaires politiques des Amazighs de Libye.¹⁰⁹⁶

En février 2013, les autorités gouvernementales ont présenté le nouveau passeport libyen et la nouvelle monnaie. Les Amazighs ont très vite réagi et n'ont pas laissé passer l'évènement sans s'exprimer. En effet, ni le passeport, ni la monnaie ne présentent des symboles amazighs. Aussitôt, le HCAL rend publique une déclaration datée du 8 février 2013 dans laquelle il constate que « le racisme anti-amazigh est devenu institutionnel et systématique en Libye » et affirme que ce racisme « est toujours entretenu par le nouveau gouvernement qui n'a rien à envier à celui de Kadhafi ». Il met en garde le gouvernement et le Parlement et n'exclut pas que les Amazighs de Libye aient recours à la force pour faire valoir leurs droits et mettre fin à la discrimination dont ils sont victimes. (Ferkal 2017, p. 225-226)

Le 10 juillet 2013, le HCAL annonce le retrait des représentants amazighs au sein du *Congrès général national libyen* (Parlement) et déclare que la *Commission des Soixante* chargée de la rédaction de la Constitution ne concerne plus les Amazighs de Libye qui n'attendent rien d'elle. Dans sa déclaration, le HCAL justifie ses décisions par la persistance du *Congrès général national* dans « sa volonté d'une représentation marginale et formelle des composantes de la Libye ». (Cf. Annexe VII-7)

Chabane Bousetta, représentant de Nalut au Congrès général national (CGN), répond à l'appel du HCAL et se retire du CGN. Il affirme que

« l'anti-amazighisme est une réalité qui est due à la culture et la pensée exclusives qui nourrissent encore les esprits de nombre de Libyens. C'est un esprit raciste, xénophobe, hostile à tout ce qui n'est pas arabe, un esprit présent dans le tiers monde ». (Entretien avec Chabane Bousetta, juillet 2013)

¹⁰⁹⁶ « Imazighen de Libye : la marche vers la souveraineté ! », *Tamazgha.fr*, 16 janvier 2013 : <https://urls.fr/b5jVWd>

Pour cet élu de Nalut, si le CGN ne revoie pas sa position et ne rectifie pas son erreur, il n'est pas exclu qu'une désobéissance civile soit observée et que d'autres perspectives soient envisagées.¹⁰⁹⁷ (Cf. Annexe VII-8)

En octobre 2013, les Amazighs d'At-Willul bloquent le complexe de Mellitah¹⁰⁹⁸ près de Zouara réduisant ainsi sa production. Les auteurs de l'action demandent au *Congrès national général* de revoir sa position quant à la place de l'amazighité dans la Constitution ainsi que la révision de l'article 30 de la déclaration constitutionnelle¹⁰⁹⁹. Ils ne souhaitent pas que la situation s'aggrave et ils font porter la responsabilité au Gouvernement.¹¹⁰⁰ Le 8 novembre, le porte-parole des combattants amazighs qui occupent le complexe gazier déclare qu'ils « sont prêts à mourir s'il le faut pour que la question de l'amazighité soit définitivement et dignement résolue en Libye ». (Ferkal 2017, p. 226)

Cette action a été prise au sérieux aussi bien par les autorités libyennes que par leurs partenaires européens comme l'Italie et la France. Dans une dépêche, datée du 13 novembre 2013 et intitulée « Coup de colère des Berbères de Libye », l'agence *Reuters* affirme que « des membres de la communauté amazighe bloquent les exportations de gaz libyen vers l'Italie, ainsi qu'une partie des exportations de pétrole, en occupant le port de Mellitah, dans l'ouest du pays ». L'agence indique par ailleurs que le blocage de ces installations « complique les efforts du gouvernement en vue de relancer la production pétrolière, déjà gênée par des mois de grèves et de manifestations dans les ports de l'est du pays ». ¹¹⁰¹

L'inquiétude est d'autant plus grande que d'autres sites énergétiques situés sur le territoire des Amazighs pourraient être tentés de faire comme leurs compatriotes d'At-Willul.

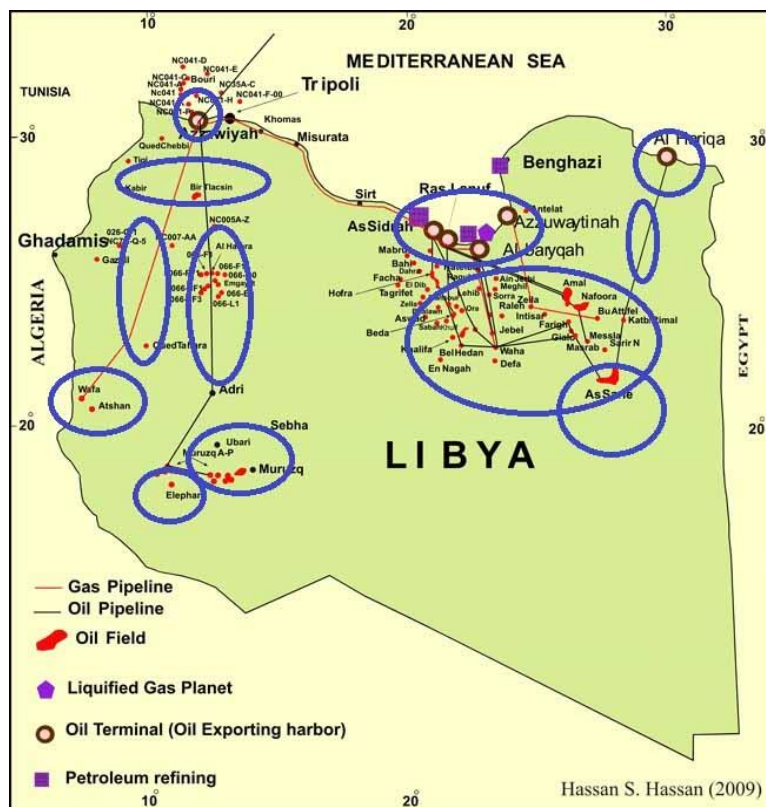
¹⁰⁹⁷ « Libye : l'Amazighité n'est pas à négocier ! », *Tamazgha.fr*, 2 août 2013 : <https://urls.fr/QHGQrs>

¹⁰⁹⁸ Le mercredi 6 novembre 2013, les combattants amazighs occupant le complexe gazier de Mellitah qui est exploité par une société libyenne (NOC) et un pétrolier italien (ENI), qui avaient réduit la production du site à 50% de ses capacités depuis le 26 octobre, avaient coupé le gazoduc qui alimente l'Italie. La coupure n'a duré que vingt-quatre heures. Pour les combattants, il s'agit là d'un signal donné aux autorités libyennes afin qu'elles se rendent compte de la capacité des Amazighs à aller plus loin dans leur action et mettre en péril le point névralgique de l'économie libyenne.

¹⁰⁹⁹ L'article 30 de la Déclaration constitutionnelle stipule que « la commission de rédaction de la Constitution prend ses décisions à la majorité des deux tiers plus un ». Les Amazighs demandent à ce que cet article soit modifié afin que la Commission de rédaction de la Constitution prenne ses décisions par consensus, et non à la majorité. Par ailleurs, ils ne souhaitent pas que des questions liées aux droits fondamentaux des composantes de la société libyenne soient soumises au vote.

¹¹⁰⁰ « L'usine à gaz ENI en Libye sous le contrôle des militants amazighs », *Imazighen Libya* (ytb), 4 novembre 2013 : <https://urls.fr/4Sg3BG>

¹¹⁰¹ « Coup de colère des Berbères en Libye », *Reuters*, 13 novembre 2013 : <https://urls.fr/iywPAL>



Principaux sites énergétiques en Libye.

Source : Sami ZAPTIA, 2016 : <https://urls.fr/bna2nV>

À signaler d'ailleurs que les Amazighs de Nalut ont coupé, pour un moment, un gazoduc qui passe par leur territoire.¹¹⁰²

Le 11 décembre 2013, ce sont les organisations de la société civile de Nalut qui demandent la protection internationale par le *Conseil de Sécurité des Nations unies* et la sauvegarde de leurs intérêts par les *Nations unies*. Ils demandent au représentant de Nalut au *Congrès général national* ainsi qu'au Conseil local élu, au Conseil des sages et aux notables de la région de bâtir un projet d'autogouvernement de la région de Nalut dans le but de préserver son identité, sa culture, sa langue et sa géographie, ainsi que la protection de ses terres en tant que peuple authentique. Ils estiment que le peuple amazigh subit une colonisation par l'occupation de son territoire à travers les différentes époques de son histoire et notamment durant la période du régime de Kadhafi. (Cf. Annexe VII-9)

Les sensibilités amazighes, réunies pour la deuxième fois à Zouara (At-Willul), le 10 mai

¹¹⁰² « Libye : l'oléoduc alimentant l'Italie via *Greenstream* fermé par des minorités, vers une guerre ethnique ? », *Leblogfinance.com*, 25 juillet 2013 : <https://urls.fr/nr8MJG>

2014, ont décidé de boycotter le Parlement libyen tant que les revendications des Amazighs ne sont pas satisfaites. Ils ont appelé le HCAL à se saisir de leur décision et lui ont demandé de travailler sur la mise en place d'un Parlement amazigh. En octobre 2014, une proposition d'un projet de Constitution pour la région des Infusen est rendue publique. (Ferkal 2017, p. 227)

La situation, sécuritaire notamment, dans laquelle est plongée la Libye en 2014 a contraint les Amazighs à mettre en veille leurs projets et à suspendre certaines de leurs actions. Ce qui ne signifie pas qu'ils aient renoncé à leurs objectifs. Ils continuent à assurer eux-mêmes la sécurité de leur territoire et assurent la gestion de leurs propres affaires. L'amazighité avec ses symboles fait partie de la vie quotidienne des citoyens des régions amazighophones.

Il convient cependant de noter que les manifestations des Amazighs en faveur de la reconnaissance de l'amazighité et d'une Libye respectueuse de toutes ses composantes ont commencé très tôt, même bien avant que le projet de Constitution provisoire soit rendu public. En effet, le 28 juin 2011 s'est tenue à Jadu une manifestation à laquelle ont participé des Amazighs venus de l'ensemble des villes et villages amazighs. Le mot d'ordre de la manifestation « Tamazight est langue officielle et nationale ».



Cette manifestation, alors que les combats faisaient encore rage dans certaines régions, et Tripoli n'était toujours pas libérée, devait être un moyen pour les Amazighs d'exercer une pression sur le CNT qui s'apprêtait à divulguer sa feuille de route avec la Déclaration constitutionnelle provisoire. Des photos de la manifestation ont été publiées par la page

Facebook d'At-Yefren Media Center¹¹⁰³, le 28 juin 2011. On voit bien sur cette photo une imposante pancarte avec un slogan en arabe et en anglais :

Al amaziyya luya rasmiyya wa wataniyya

« Tamazight est langue officielle et nationale »

Tamazight language must be an official and national language

« La langue amazighe doit être une langue officielle et nationale »

À la libération de Tripoli, les Amazighs qui y sont nombreux, sont sortis plusieurs fois pour fêter la victoire et la libération de Tripoli mais aussi pour rappeler à l'opinion l'amazighité de la Libye. Au moins neuf fois (le 6, le 9, le 10, le 15, le 17, le 18, le 19, le 20 et le 22 septembre), les Amazighs sont sortis à la place des Martyrs qui a pris, pour l'occasion, les couleurs amazighes, exprimer leur amazighité. Pour dire également leur refus d'une Libye qui ne laisse pas de place à *Tamazight*.

Tout cela témoigne de la détermination des Amazighs à faire valoir leurs droits et à dire leur refus d'une injustice qui viserait leur identité.

5. L'AMAZIGHITE DANS L'ESPACE PUBLIC DES REGIONS AMAZIGHOPHONES

Le drapeau amazigh est déployé dans l'ensemble des bâtiments officiels dans les régions amazighophones. Il est toujours présent dans toutes les rencontres, notamment publiques, aux côtés du drapeau libyen. Même lors des défilés et autres cérémonies militaires, le drapeau amazigh est déployé.

Très souvent, pour certaines cérémonies, la levée du drapeau se fait simultanément pour le drapeau libyen et le drapeau amazigh.

¹¹⁰³ <https://www.facebook.com/At-Yefren-Media-Center-225382630812705/>



Cérémonie militaire à At-Willul (Zouara) où le drapeau amazigh a été déployé tout comme le drapeau libyen. — Source : *Zuwara Media Center*¹¹⁰⁴ sur Facebook.

Aux deux postes frontières avec la Tunisie, Ras Jdir et Wazzen-Dhiba, le drapeau amazigh est déployé aux côtés du drapeau libyen. Les deux postes en question se trouvent sur le territoire des Amazighophones et ils sont tenus principalement par des forces amazighes.



*Ixf n Ajdir (Ras Jdir)*¹¹⁰⁵

¹¹⁰⁴ *Zuara Media Center* : <https://urls.fr/uZ1AA0>

¹¹⁰⁵ « Retour de l'activité au poste frontalier de Ras Jdir », *JawharaFM.net*, 7 janvier 2018 : <https://urls.fr/UP6kxS>

Des équipes de sports collectifs ont confectionné des tenues aux couleurs du drapeau amazigh. Les édifices publics sont indiqués en tifinagh (voir photos ci-dessous).



Une équipe de Football à Zouara



L'équipe de Volley-ball « Tigzrt » de Zouara,
une équipe très connue qui réalise de grandes performances.



Le dos du maillot de l'équipe Tigzirt



Un joueur de Volley avec un maillot frappé de « □ »

Source : Ces photos sont toutes tirées de la page Facebook de Zuwara Media Center :
<https://urls.fr/97XTnw>

Yennayer, le nouvel an amazigh est toujours célébré par des festivités qui ont lieu à travers l'ensemble du territoire amazigh. Il en de même pour Tafsut n Imaziyen (Printemps berbère).

Des festivals, des manifestations artistiques ont lieu régulièrement. Des événements sportifs également s'organisent à *Adrar n Infusen* et à At-Willul. Des colloques, des journées d'études, des conférences sur des questions ayant trait à l'amazighité sont également organisés.

Ainsi, les Amazighs assurent la promotion et le développement de la langue et de la culture amazighes à travers l'ensemble du territoire des amazighophones, comme ils assurent également la diffusion des symboles de l'amazighité à l'image du drapeau amazigh auquel ils assurent une large visibilité ainsi que les transcriptions en tifinagh visibles notamment sur les devantures des bâtiments publics.

De plus,

« L'inefficacité du gouvernement central et l'absence de pression réglementaire ont donné aux communautés amazighes l'autonomie nécessaire à la mise en œuvre de leurs droits culturels, ce qui a entraîné un important renouveau culturel. Après une longue période d'interdiction, l'enseignement volontaire de *tamazight* a été lancé par des militants amazighs. Les taux d'alphabétisation en tifinagh ont augmenté grâce à l'intégration de cette langue dans la signalisation publique, les établissements commerciaux et les événements culturels ». (Khalifa 2025, p. 9)

6. L'IBADISME DANS LA NOUVELLE LIBYE : REGENERATION DU COURANT IBADITE.

Pour les théologiens ibadites d'*Adrar n Infusen*, la régénération doctrinale du courant ibadite est indissociable du processus de régénération identitaire. La chute du régime de Kadhafi a permis le retour en force des ibadites¹¹⁰⁶, par ailleurs encouragés par la visite de l'ambassadeur du Sultanat d'Oman¹¹⁰⁷ en Libye à *Adrar n Infusen* en octobre 2011. Pendant

¹¹⁰⁶ Les Ibadites fondèrent en Berbérie, le premier État musulman dès l'an 761 après J.C et subsista jusqu'en 909 et rayonna sur une bonne partie de l'Afrique du Nord. Il fut l'œuvre d'Abderrahmane Ibn Rustum, venu de Baghdad avec la doctrine Ibadite, laquelle doctrine qui, selon Ibn Khaldûn affirme, elle avait été apportée de l'Iraq par quelques Arabes venus se réfugier en Afrique du Nord. (Benchikh-Boulanouar 2012, p. 191).

¹¹⁰⁷ Oman est, à côté des trois foyers ibadites en Afrique du Nord (Mzab, Djerba et *Adrar n Infusen*), un autre endroit, sur l'espace dominé par l'islam, où subsiste toujours le courant ibadite. Bien entendu, étant le courant majorité de ce petit État, l'ibadisme bénéficie d'un statut officiel et institutionnel à Oman, contrairement à l'Afrique du Nord où il est menacé. L'ibadisme existerait également à Zanzibar (en Tanzanie) et au Kenya (Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ibadisme>).

le soulèvement, les représentants religieux – donc ibadites – d’*Adrar n Infusen* ont pris position en faveur du soulèvement et même adopté une *fatwa* légitimant la rébellion contre le régime de Kadhafi et ils ont élaboré un cadre religieux légal qui permet aux Ibadites de combattre le régime.

Par ailleurs, les Amazighs ibadites réclament la réhabilitation du courant ibadite et son adoption comme référent législatif. Ils demandent son enseignement et son intégration dans la rédaction des *fatwas*. Les Ibadites exigent la révision de l’article de la Loi n° 15 de 2012 portant sur la création de la « Maison des fatwas » pour désigner un ibadite au poste de vice-mufti ainsi que des ibadites au sein du Conseil scientifique de cet organisme. (Abdallah & Badi 2019, p. 285)

Au lendemain de la chute du régime de Kadhafi, les ibadites ont créé l’association *El Fath pour les études ibadites* et ont tenu à faire savoir aux Libyens que le courant ibadite a été combattu par le régime de Kadhafi et qu’il a été interdit en Libye comme il était d’ailleurs interdit sous le règne de la monarchie senoussie. Les responsables de cette association affirment que si ce courant est combattu c’est parce qu’il appelle à la concertation et adhère aux régimes républicains. Aussi, ce courant est rejeté, voir combattu, par d’autres courants islamiques surtout pour ses pensées politiques qui dérangent, notamment le fait que pour les ibadites, « le commandeur des croyants ne doit pas être nécessairement de la lignée de Mahomet et on ne doit pas prendre compte de son appartenance ethnique s’il a les qualités requises pour être calife »¹¹⁰⁸. Les Ibadites d’*Adrar n Infusen* se réjouissent d’être parmi les premiers à combattre le régime de Kadhafi.

« Nous avons combattu les Italiens et nous avons combattu le régime de Kadhafi qui n’avait jamais caché son hostilité à l’ibadisme. En 1980, il est venu à Jadu et c’est dans la mosquée qu’il avait lancé des menaces à quiconque ferait la promotion de l’ibadisme. Il avait aussi attaqué les Amazighs et la langue amazighe en nous disant : vous êtes des Arabes et votre langue est un dialecte de l’arabe. » (Entretien avec Abdelaziz Qaroui, Zouara mai 2022)

Aujourd’hui, les Ibadites se disent partisans de la construction d’une Libye nouvelle ouverte à l’ensemble de ses composantes (Amazighs, Arabes, Toubous) et aux différents écoles théologiques (ibadites, malékites, ...).

¹¹⁰⁸ « Ibadisme », *Academic* : <https://urls.fr/5peIAw>

Les dirigeants du courant ibadite à *Adrar n Infusen* renvoient l'accusation de diviseurs et de semeurs de la discorde (*fitna*) à ceux-là qui veulent priver les Amazighs de leurs droits linguistiques et culturels et les ibadites de la liberté de pratiquer et de promouvoir leur propre rite religieux. Comme les militants de l'amazighité, les responsables du courant ibadite affirment qu'ils ne renonceraient jamais à leurs droits en tant qu'Amazighs et en tant qu'ibadites et jamais ils accepteraient le « retour au passé »¹¹⁰⁹.

« L'officialisation de Tamazight et son inscription dans la Constitution est un droit, et personne ne saurait nous en priver. Le texte de la Constitution doit consacrer la reconnaissance de la langue amazighe qui doit être langue officielle au même titre que la langue arabe. Elle doit apparaître sur le passeport, sur la carte nationale d'identité, elle doit être présente dans les écoles, dans la mosquée, à la télévision, à la radio, dans les journaux, ... Et il doit en être de même pour l'ibadisme. Personne et rien ne aurait nous l'interdire, et celui qui tenterait de le faire il serait celui qui inciterait la discorde »¹¹¹⁰.

Même si nous manquons de données, les quelques témoignages connus et les positions exprimées publiques, nous pouvons émettre l'hypothèse que les Amazighs adeptes du courant ibadite tiennent à leur identité amazighe et dans leur « combat » ils ne dissocient pas leur appartenance religieuse de leur appartenance « ethnique ». En tous cas, à *Adrar n Infusen*, l'on sait qu'ils ont soutenu le soulèvement de Février 2011 et ont appelé à combattre le régime de Kadhafi et se reconnaissent dans les revendications du Mouvement amazigh et entendent se battre pour la reconnaissance de l'amazighité. Peut-on, peut-être, conclure que les Ibadites d'*Adrar n Infusen* ne placent pas leur conviction religieuse au-dessus de tout, notamment de leur identité historique, mais cela reste à vérifier d'autant plus qu'il est difficile d'affirmer la même chose des Ibadites du Mzab ou de Djerba.

Bien entendu, l'ensemble des Amazighs de Libye ne suivent pas le courant ibadite. Ce dernier est surtout dominant à *Adrar n Infusen* où existe également un courant laïc même s'il est timide du moins dans son expression. Ce courant laïc est notamment présent au sein de la

¹¹⁰⁹ Le « retour au passé » sous-entend l'acceptation d'une situation qui serait celle que le régime de Kadhafi, ou encore le régime monarchique, leur ont imposé.

¹¹¹⁰ « Amazigh de Libye : Association *Al-Fath* pour les études ibadites », Imazighen Libya (ytb), 25 juillet 2013 : <https://urls.fr/3L9zFY> (Traduction des propos, en arabe)

militance amazighe où on trouve même des athées¹¹¹¹. L'adhésion à la vision laïque de la vie publique au sein du Mouvement amazigh se ressent dans leurs déclarations et écrits notamment en assumant publiquement leur rejet d'un État théologique pour lequel ils préfèrent un État « civil » (*ḥukuma madaniya*). Par « État civil », il faut comprendre « État areligieux » et qui n'est pas dirigé par des militaires.

Les Ibadites d'*Adrar n Infusen* sont toujours visés par l'hostilité, voir le racisme, de certains courants politiques et religieux en Libye. En juillet 2017, la *Haute Commission des Fatwas* de l'Autorité générale libyenne des *Awqaf* et des Affaires islamiques du Gouvernement provisoire autoproclamé à l'est de la Libye, a émis une *fatwa*¹¹¹² qui stipule que « l'ibadisme est un groupe parasite et pervers. Il pratique un rite clandestin et ésotérique des Kharijites ». Elle rajoute que « les Ibadites ont des doctrines de mécréance » et conclut en déclarant qu'« il est interdit de prier derrière leurs imams ou avec eux » et que ces derniers « n'ont aucune dignité ». (Cf. Annexe VII-10)

Le HCAL a aussitôt dénoncé cette *fatwa* qu'il considère comme « une incitation flagrante à l'extermination massive des Amazighs de Libye et une violation grave des traités et du droit international ». ¹¹¹³

7. LES FEMMES DANS LE MOUVEMENT AMAZIGH

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre IV.5, dans les régions amazighes les enfants ont continué à aller à l'école pendant la guerre, alors que partout ailleurs en Libye les écoles étaient fermées. Et ce sont les femmes qui s'organisent pour prendre en charge les enfants aux écoles. À Jadu par exemple, c'est chaque jour en fin d'après-midi que les enfants prennent le chemin de l'école où ils sont pris en charge par un groupe de femmes qui ont pris l'initiative de dispenser des cours de tamazight. « Ces maîtresses n'arborent que des voiles légers, qui ne leur couvrent pas entièrement la chevelure. Un étranger peut les regarder en face, alors qu'à Zenten et dans les autres bourgades arabes du Djebel Nefousa, il ne peut apercevoir

¹¹¹¹ C'est le cas de l'artiste Bendeq Bendeq qui assume son athéisme. Karlos Zurutuza, *An ateist metal muscian gives Libya a new song* « Un musicien de métal athée donne à la Libye une nouvelle chanson », *Ozy.com*, 17 janvier 2019 : <https://urls.fr/a6tkB3>

¹¹¹² Texte de la *fatwa* en langue arabe sur le site de la haute commission pour la Fatwa qui dépend de la structure des affaires islamiques du Gouvernement provisoire libyen : <https://www.aifta.net/archives/421>

¹¹¹³ « Fatwa anti-ibadite », *Tamazgha.fr*, le 20 juillet 2017 : <https://urls.fr/9IUjhV>

fugitivement que des *niqabs*¹¹¹⁴ noirs », écrit Thierry Portes dans *Le Figaro*.¹¹¹⁵ La situation est identique dans les autres villes et villages amazighophones d'*Adrar n Infusen* et d'At-Willul où ce sont généralement les femmes qui se sont occupées de la prise en charge de l'enseignement de tamazight. Ces femmes étaient impliquées dans le mouvement associatif de manière générale et leur rôle a été remarquable.

La femme dans la société amazighe d'*Adrar n Infusen* semble bénéficier d'une place considérable et respectable au sein de la société dans les temps anciens. Ce qui expliquerait l'émergence de savantes et théologiennes ayant accédé à des fonctions importantes au point où elles sont devenues des références en matière d'apprentissage de la religion et de consultation (*fatwa*). Ce phénomène est rare, voire inexistant, dans les régions qui professent l'islam comme religion. Parmi les érudites les plus célèbres de l'histoire d'*Adrar n Infusen*, il y a Nanna Maren, Bahloula Nefousia, Oum Yahia connue également sous le nom de Takeslit, Nanna Taberkant Sedratia, et beaucoup d'autres. (Abdallah & Badi 2019, p. 286)

Les femmes ont joué un rôle important lors de la guerre et après la chute du régime de Kadhafi. Elles ont porté de nombreuses associations et ont joué un rôle important dans l'enseignement de la langue amazighe et dans l'action culturelle. Elles ont participé aux activités et manifestations organisées par la société civile où elles ont eu à jouer un rôle actif y compris dans les responsabilités.

Pourtant l'influence du salafisme, du wahabisme et de l'islamisme militant de manière générale, est palpable, ne serait-ce que par la forte présence du voile moderne qui est en décalage avec l'habit traditionnel de la femme amazighe en Libye. À noter également que les Amazighs du nord sont plutôt conservateurs, notamment du fait du courant religieux qu'ils professent ; l'ibadisme¹¹¹⁶.

Aussi, pendant le règne de Kadhafi, les Amazighs du nord, géographiquement proches de Tripoli, auraient tiré profit de la politique de « modernisation » menée par le régime en Tripolitaine en faisant bénéficier les filles de l'enseignement et ce jusqu'à l'université. Ils ont

¹¹¹⁴ De couleur noire, le *niqab* [...] masque aussi le visage, à l'exception des yeux. Son port est plutôt le fait de pratiquants d'un islam rigoriste, notamment les adeptes du salafisme. (Samuel Laurent, *Le Monde*, 10 juin 2015 : <https://urls.fr/VSH3qP>)

¹¹¹⁵ Thierry Portes, « Le nouveau combat des Berbères libyens », *Le Figaro*, 27 septembre 2011 : <https://urls.fr/N9eShG>

¹¹¹⁶ Pourtant, au Mzab et à Djerba, les deux autres foyers de l'ibadisme en Afrique du Nord, en milieu amazigh, la femme n'est pas aussi impliquée que chez les Amazighs de Libye.

favorisé l'accès des femmes au marché du travail. Cette attitude s'expliquerait en partie par leurs traditions sociales respectueuses de la femme. Et d'ailleurs, les régions amazighes auraient relativement échappé au phénomène de remise en cause de la place de la femme répandu à travers la Libye au lendemain de la chute du régime de Kadhafi marquée par un raz-de-marée salafiste et une prolifération de mouvements politiques islamistes. (Abdallah & Badi 2019, p. 286)

Cette distinction des régions amazighes au sujet de la femme pourrait, peut-être, s'expliquer par la domination du courant ibadite qui se démarque du salafisme et du sunnisme de manière générale.

Par ailleurs, les valeurs véhiculées par le mouvement amazigh à travers l'Afrique du Nord doivent contribuer à influencer cette attitude de la société civile, notamment dans les milieux militants. D'ailleurs les statuts du *Haut conseil des Amazighs de Libye* (HCAL) instaurent la parité comme obligation en matière de représentation¹¹¹⁷ : pour l'élection de l'instance dirigeante du Conseil, chaque ville est appelée à élire deux personnes, une femme et un homme. (Abdallah & Badi 2019, p. 287)

Le 9 mars 2013, *TV5 Monde* publie un article d'Ali Chibani intitulé « Inas Miloud, berbère, libyenne et féministe : un triple combat au quotidien ».¹¹¹⁸ Le journaliste a rencontré une Amazighe de Libye, militante féministe qui lui raconte la situation à laquelle est confrontée la femme amazighe en Libye, mais aussi l'action que les femmes mènent au quotidien pour aspirer à un avenir meilleur.

À travers l'entretien réalisé par le journaliste avec la militante amazighe de Libye, on se rend compte du rôle joué par la femme amazighe dans la société. À l'image de nombre de jeunes filles qui ont accompagné le soulèvement de Février 2011, Inas Miloud se bat sur plusieurs fronts. Animatrice d'une émission consacrée aux droits de la femme sur *Tamazight Radio*. Elle est active sur le terrain de la lutte pour la reconnaissance de l'amazighité dans la Constitution libyenne. Elle milite pour que la femme puisse accéder à ses droits en tant que telle. Elle se dit fière que des femmes aient participé à la guerre contre Kadhafi, notamment

¹¹¹⁷ Lors de la première élection, cette parité n'a pas pu se réaliser dans les faits faute de candidatures féminines dans certaines villes. Il est important de noter que les textes et le règlement du HCAL stipulent cette obligation de parité.

¹¹¹⁸ Ali Chibani, « Inas Miloud, berbère, libyenne et féministe : un triple combat au quotidien », *TV5 monde*, 9 septembre 2013 : <https://urls.fr/vj3aGG>

par le rôle qu'elles ont joué pendant la période insurrectionnelle au niveau de l'éducation et l'enseignement notamment de la langue amazighe. Certaines femmes dirigent des écoles. Cependant, Inas fait l'amer constat que la femme n'est représentée ni au sein des Conseils locaux ni dans aucune organisation politique. Et c'est pour changer cette situation qu'elle milite au sein d'associations féministes amazighes de Libye. (Chibani 2013)

En mars 2013, Inas Miloud dit faire partie de l'association *Tiwatriwin n nanna Zoughra*¹¹¹⁹ « les prières de Sainte Zouragh » qui a eu un franc succès passant de cinquante femmes membres, à ses débuts (2011), à près d'un millier de femmes bénéficiaires en 2013 dont près de 300 membres permanents. Cette association aspire à être un modèle pour toutes les Libyennes : « des militantes féministes viennent de tout le pays pour se nourrir de cette expérience et les enseignants de tamazight s'y rendent afin de s'inspirer du travail de l'association pour leurs propres cours » confie Inas Miloud au journaliste de *TV5 Monde*.

Si l'action de cette association vise à accompagner les femmes afin qu'elles accèdent à leur autonomie notamment économique, à leur apporter du savoir en matière d'enseignements divers, le défi pour ses militantes étant de réussir à changer les mentalités des femmes et des hommes, quant à l'idée même de l'émancipation de la femme qui reste leur mission centrale. Elles ont pu d'ailleurs obtenir des fonds libyens mais aussi internationaux venant d'ONG^s de droits des femmes et d'institutions européennes. (Chibani 2013).

Ces militantes ont lancé des pétitions pour dénoncer les diverses discriminations visant les femmes et envisagent de réaliser un sondage auprès des hommes afin d'évaluer « leur capacité à accepter d'être représentés par des femmes ». (Chibani 2013).

En 2015, un mouvement de femmes *Amussu n Tisednan Timaziyin* « Mouvement de femmes amazighes », en anglais « Tamazight Women Mouvement » (TWM) a vu le jour en Libye. Cette organisation se veut féministe et compte défendre les intérêts de la femme amazighe. Sur sa page *Facebook*, le Mouvement assume et affiche son féminisme et son berbérisme. Ainsi peut-on lire sur l'image de profil de leur page *Facebook*¹¹²⁰ : « Pro-feminism. Pro-Tamazight ». Ce que l'on peut traduire par « Féministe et berbériste » ! (Cf. photo 18). Le

¹¹¹⁹ Nanna Zoughra (ou Zouragh) est, selon Inas Miloud, une savante locale du XIX^{ème} siècle. Cela rejoint ce que disent Abdallah et Badi dans leur article (Abdallah & Badi 2019, p. 286).

¹¹²⁰ La page Facebook de l'organisation est inactive : <https://www.facebook.com/tamazightwomanmovement/>

logo de l'organisation féministe donne une idée de l'importance accordée à l'amazighité (cf. photo 19).

TWM qui se dit mouvement féministe, prône comme valeurs fondamentales « l'égalité entre les sexes, la justice sociale et la diversité de la race, de la classe, de la capacité, de l'âge, de l'origine ethnique et de l'orientation sexuelle ». TWM conteste les inégalités et les injustices qui visent les femmes en Libye et entend lutter contre cela.

En 2016, TWM a reçu un financement du Fonds canadien pour les initiatives locales et a lancé le projet « Participation des femmes à la gouvernance locale et lutte contre la violence fondée sur le genre ». Le projet consistait en une formation de renforcement des compétences visant des femmes membres des conseils municipaux et des acteurs de la société civile. Le projet comprenait aussi une campagne de sensibilisation sur le même sujet à travers des dépliants, des affiches et des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux. En 2017, TWM travaille sur un plan d'action national, axé sur le programme des femmes, de la paix et de la sécurité.

Parmi les thèmes qui préoccupent l'organisation, notons les violences faites aux femmes, la santé et la vie affective et sexuelle ainsi que les droits civiques et politiques.

TWM est membre de du réseau de la *Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée*¹¹²¹. Il y a donc cette volonté auprès des femmes amazighes de Libye d'aller chercher des financements afin d'accomplir leur mission mais aussi pour se former et bénéficier de l'expérience que peuvent leur procurer des mouvements et organisations féministes à travers le monde.¹¹²²

Il y a lieu de signaler qu'à travers l'ensemble des villes, et parfois des villages, d'*Adrar n Infusen* et d'At-Willul, des associations de femmes sont mises en place. Et comme nous l'avons signalé plus haut (chapitre VI), cela a commencé déjà pendant la guerre contre le régime de Kadhafi.

¹¹²¹ Fondation des femmes de l'Euro-Méditerranée : <https://www.euromedwomen.foundation/>

¹¹²² Ces informations, nous les avons extraites de la page TWM sur le réseau de la Fondation des femmes de l'Euro-Méditerranée : <https://urls.fr/Q80Uoq>

Nous n'avons pas approfondi, dans cette étude, notre recherche sur le sujet de la femme amazighe en Libye, son rôle, son action et sa situation. Mais, tout comme pour le mouvement amazigh, il nous est aisé, au vu des quelques éléments à notre disposition, de conclure que la chute du régime de Kadhafi a permis une évolution de la situation de la femme amazighe, une évolution qui serait, sans doute, liée à l'évolution du mouvement amazigh de manière générale. Bien entendu, pour tirer des conclusions, une étude approfondie et bien documentée avec un travail de terrain demeure nécessaire. Ce que nous n'avons pas pu faire, et ce pour diverses raisons.

Cependant, nous sommes en mesure de dire que la dynamique qu'ont connue la période insurrectionnelle et les années qui ont suivi n'est pas d'actualité. Il est vrai que depuis, il y a eu les guerres, la pandémie du Covid-19 et peut-être d'autres raisons justifient cette situation ?

À titre d'exemple, l'organisation « Mouvement des Femmes Tamazight » (TWM) n'est pas visible et, depuis quelques années, n'organise aucune activité. Sa page *Facebook* est fermée.

Cela rend la réalisation d'une enquête encore davantage nécessaire et intéressante afin de comprendre la situation de la femme amazighe en Libye.

8. PRATIQUE DEMOCRATIQUE

Sous le régime de Kadhafi, la liberté d'expression et d'organisation étaient rendues inexistantes, et toutes les tentatives ont été sévèrement réprimées. Cela a créé un vide en matière de pratique démocratique et une absence de maturité politique auprès la grande majorité des populations libyennes ce qui a aggravé les luttes de pouvoir en Libye (Abdallah & Badi 2019, p. 269).

C'est dans ce contexte que les Amazighs ont su très vite développer une culture d'organisation et de contestation. Dès le départ, avant même la chute définitive du régime de Kadhafi, les Amazighs ont tenu à insister sur le caractère constitutionnel du fait amazigh. (Abdallah & Badi 2019, p. 270).

Des manifestations publiques et des rassemblements ont été organisés par différents acteurs

amazighs avant même la chute définitive du régime (en juin 2011 à Jadu, le 18 août à Yefren, fin septembre à Tripoli).

Le 12 janvier 2013, une rencontre intitulée « Conférence sur les droits constitutionnels des Amazighs de Libye » s'est tenue à Tripoli dans la salle des conférences officielles du Rixos¹¹²³. Plusieurs délégations venues de plusieurs pays ont été invitées. Il y avait notamment des délégations représentant le Kurdistan, la Catalogne, le Pays basque, ... Et c'est lors de cette rencontre qu'a été annoncée la création du *Haut conseil des Amazighs de Libye* (HCAL). C'est à cette occasion qu'a été adopté et annoncé le principe selon lequel « quiconque ne nous reconnaît pas, nous ne le reconnâtrons pas dans toutes les politiques futures ». (Voir photo 20)

« L'objectif principal de ce conseil était de représenter officiellement les Amazighs de Libye et défendre tous leurs droits tout en les représentant au niveau local et international. Le renouvellement des instances se fait à bulletin secret tous les deux ans. Le HCAL est une sorte de parlement local qui est indépendant du gouvernement central à Tripoli ou du parlement libyen ». (Entretien avec Hicham Ahmedi, Jadu juin 2022)

Dans le sillage de la mise en place du *Haut conseil des Amazighs de Libye* (HCAL), en 2013, une commission chargée de l'organisation d'élections sur le territoire des Amazighs, nommée « *Tasmilt n Istayn* »¹¹²⁴ a été mise en place. C'est cette Commission qui s'est chargée de l'organisation de l'élection des représentants des différentes régions amazighes au *Haut conseil des Amazighs de Libye* en août 2015. (Voir photos 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30). Des efforts ont été déployés pour mener à bien cette première expérience d'exercice de la démocratie en territoire amazighe. Les municipalités des régions amazighes avaient mis les moyens nécessaires à la disposition de la Commission pour mettre en place un plan de communication mais surtout pour l'organisation du scrutin.

Le 14 juillet 2015, le président de *Tasmilt n Istayn* « Commission des élections », publie la Décision n° 1 fixant les dates d'inscription et du scrutin pour la désignation des membres de la direction du *Haut conseil des Amazighs de Libye* (cf. Annexe VII-11). Certains matériaux d'information et de sensibilisation à cette élection sont rédigés dans la seule langue amazighe,

¹¹²³ Grand hôtel à Tripoli.

¹¹²⁴ ⵜⴰⵎⵓⵏⵜ ⵏ ⵉⵙⵜⴰⵢⵏ (Tasmilt n Istayn) « Commission des élections ». <https://www.facebook.com/Tasmilt/>

transcrite dans trois systèmes de notation : caractères néo-tifinaghs, latins et arabes (cf. Annexe VII-12). La Commission a tenu à expliquer la façon dont seraient répartis les sièges des élus au sein de la direction du HCAL (cf. Annexe VII-13). Par un communiqué, en date du 9 août 2015, la Commission annonce le début de l'enregistrement des candidats et des électeurs pour l'élection du HCAL (cf. Annexe VII-14), avant que la liste des candidatures validées soit rendue publique (cf. Annexes VII-15, VII-16 et VII-17). Le jour du scrutin, le 30 août 2015, un communiqué de la Commission a été rendu public (cf. Annexe VII-18) avant que les résultats du scrutin soient divulgués (cf. Annexe 19).

Le 14 septembre 2015, *Tasmilt n Istayn* rend public le rapport final et détaillé du scrutin pour l'élection de la direction du *Haut conseil des Amazighs de Libye* (cf. Annexe VII-20). Deux versions de ce rapport ont été publiées : une version tamazight-arabe et une autre tamazight-anglais.

9. DES PRINCIPES POLITIQUES SOLIDES ET LE PROJET D'UNE QUATRIEME REGION ADMINISTRATIVE

La direction du HCAL a été renouvelée en février 2021, suite à un scrutin supervisé par « Tasmilt n istayen », la Commission électorale dans les régions amazighes. *Tasmilt n Istayen* est un organe indépendant créé en 2015 et est chargé de l'organisation des élections en territoires amazighophones du nord en Libye, particulièrement l'élection des instances du HCAL. La dernière élection pour le renouvellement des instances de ce dernier remonte à 2015. Et c'est la situation sécuritaire instable, notamment les conflits armés ayant opposé les *Forces armées arabes libyennes* (FAAL) de Haftar au Gouvernement basé à Tripoli, entre 2014 et 2020, qui ont retardé les échéances des élections.

Depuis sa création en 2013, le HCAL, qui défend les intérêts politiques des Amazighs, est demeuré constant dans ses positions quant aux exigences des Amazighs. Ce sont les mêmes positions qu'a eues le *Congrès national des Amazighs de Libye* (CNAL), de septembre 2011 à janvier 2013.

À l'issue de la rencontre du 12 janvier 2013, le HCAL qui venait d'être mis en place avait

averti : « la seule Constitution pouvant bénéficier de l'approbation des Imazighen est celle qui les reconnaitra en tant que Libyens égaux dans tous les droits et qui assurera leur protection »¹¹²⁵. Si les Amazighs sont soucieux des intérêts suprêmes de la Libye, notamment son unité, ce n'est pas pour autant qu'ils sont prêts à renoncer à leurs droits en tant qu'Amazighs. Et le HCAL l'avait clairement fait savoir dès sa mise en place.

Six mois après sa mise en place, le HCAL dénonce la persistance du Congrès général national « dans sa volonté d'une représentation marginale et formelle des composantes de la Libye » et annonce le boycott par les Amazighs de la « Commission des soixante » chargée de rédiger la Constitution de la Libye. Le HCAL annonce, dans sa déclaration du 10 juillet 2013, le retrait par les Amazighs de leurs représentants au sein du CGN. (Cf. Annexe VII-7)

À l'approche de l'élection présidentielle annoncée pour le 24 décembre 2021, les instances représentatives des Amazighs se sont exprimées un mois avant le rendez-vous pour dire leur rejet de cette élection. Les Conseils des notables et sages, les Conseils municipaux, les organisations de la société civile, les chefs militaires et les révolutionnaires des régions de Nalut, de Zouara et de Jadu ont rendu public des déclarations par lesquelles tous ont exprimé un rejet catégorique de la candidature de Saïf-Islam Kadhafi, par ailleurs demandé par la justice internationale, et de celle du « criminel de guerre Khalifa Haftar » qui, selon eux, a organisé une tentative de coup d'État contre une autorité légitime. Ils réitèrent leur engagement en faveur de « la mise en place d'un système démocratique répondant aux aspirations du peuple libyen attaché à l'organisation d'élections justes selon une base constitutionnelle acceptée par tous les Libyens » et ont tenu à rappeler à la mission de l'ONU que « les Amazighs sont un partenaire important qu'il ne convient pas d'ignorer ou de marginaliser ». Ils ont redit, encore une fois, leur « refus de se voir imposer une quelconque autorité avant la rédaction et l'adoption d'une constitution – ou du moins une base constitutionnelle temporaire – juste et garantissant les droits de toutes les composantes du peuple libyen ».

Dans un contexte marqué par une confusion au sein des institutions libyennes, notamment suite à l'annulation de l'élection présidentielle, le HCAL a organisé à Tripoli le 9 février 2022 un Congrès sous le thème « La vision des Amazighs de Libye de la future Constitution libyenne : défis et solutions ». À cette occasion, le HCAL, les présidents des municipalités,

¹¹²⁵ « En Libye, les Amazighs haussent le ton ! », *Tamazgha.fr*, 13 juillet 2013 : <https://urls.fr/g4jl0S>

les organisations de la société civile ainsi que les Conseils militaires des régions amazighes ont dit, encore une fois, et de manière on ne peut plus claire, que « toute Constitution à la rédaction de laquelle les Amazighs n'ont pas participé de manière à ce qu'elle garantisse tous leurs droits humains » ne saurait les engager. Il a été également rappelé que « l'inscription de la langue amazighe comme langue officielle ainsi que l'instauration d'une répartition administrative à même de leur assurer l'octroi d'une région et des gouvernorats ou encore des circonscriptions électorales et des sièges au sein des différentes institutions et collectivités afin que leurs droits en tant qu'Amazighs soient garantis » font partie de leurs exigences.

De son côté, l'organe chargé de la constitution de la quatrième région administrative en Libye (*Agraw n umnaḍ adeblan wis kkuz*)¹¹²⁶ a organisé, le 29 janvier 2022, une première réunion de consultation de la société civile à Jadu en présence de divers acteurs afin de mener une réflexion sur les perspectives socio-économiques des régions amazighes. Selon Hisham Ahmedi, un des membres de cette assemblée, il s'agit là d'alimenter la réflexion sur la mise en place de la Quatrième région administrative en Libye (Région amazighe) qui aura pour rôle de prendre en charge la gestion des affaires propres aux Amazighs qui peinent à trouver un terrain d'entente avec leurs partenaires libyens qui, dix ans après la chute du despote Kadhafi, ne semblent pas avoir compris que les Amazighs ne sont pas prêts à monnayer ou à négocier leurs droits fondamentaux. Les porteurs de ce projet pensent que c'est l'unique façon de se soustraire du borbier libyen et se consacrer au développement du pays.

« Compte tenu de la situation chaotique actuelle en Libye, au Moyen-Orient et en Tamazgha, notre revendication en tant qu'Imazighen doit désormais se concentrer simultanément sur la langue et le mouvement politique. Conformément au principe de Dda Mulud Mammri, *Win yibyan tamaziyt, ad yissin tira-s*¹¹²⁷, nous devons promouvoir la langue tamazight. Parallèlement, nous devons développer une vision pour un projet d'autonomie au sein de notre région afin d'assurer la protection et la préservation des Imazighen ». (Entretien avec Mazigh Bouzakhar, Paris / Tripoli août 2025)

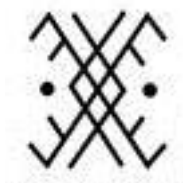
« L'avenir de la Libye dépendra de l'acceptation de toutes les parties, parmi les acteurs politiques, du principe de l'égalité, de la justice, de la citoyenneté et de la coexistence de

¹¹²⁶ « ⵏⴰⵖⴰⵔ ⵉⵎⴰⵣⵉⵖⵉⵏ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ ⵏ ⵉⵎⴰⵣⵉⵖⵉⵏ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ / *agraw n umnaḍ adblan wis kkuz* » (assemblée de la quatrième région administrative) est mis en place par une décision du Haut conseil des Amazighs de Libye, le 6 février 2021.

¹¹²⁷ « Celui qui désire *tamazight* qu'il apprenne son écriture !

toutes les composantes du peuple libyen, sans aucune discrimination ou exclusion. Ce n'est qu'en respectant ce principe que la Libye se développera »¹¹²⁸.

¹¹²⁸ « Les Amazighs de Libye rejettent l'accord de Paris », *Tamazgha.fr*, 23 juin 2018 : <https://urls.fr/hCH9J1>



Conclusion

En conclusion, nous soulignerons les points essentiels sur lesquels s'est développée cette thèse et qui portent sur trois thématiques essentielles.

Nous avons d'abord essayé de comprendre la manière dont les Amazighs de Libye ont résisté pendant le règne de Kadhafi (1969-2011) et comment ils ont réagi aux attaques systématiques du régime.

Nous nous sommes ensuite intéressés à la manière dont les Amazighs ont contribué à l'insurrection de 2011 ainsi que leurs motivations pour mettre en avant l'amazighité. Enfin, nous avons essayé de comprendre leurs positions et actions après la chute du régime de Kadhafi et l'avènement de la nouvelle Libye.

Ce travail, nous l'avons effectué en nous basant sur les observations de terrain et les entretiens que nous avons réalisés essentiellement avec des acteurs du mouvement amazigh.

Dans le cadre de la *Jamahiriya arabe libyenne* – dont le modèle ethno-confessionnel dit « arabe et musulman » est instauré en 1969 par un coup d'État militaire –, être Amazigh n'existe pas. Ce fait est alors systématiquement renvoyé à l'archaïsme, à l'affabulation ou à une création coloniale artificielle et non avenue. Or, tout au long du conflit armé qui a confronté les troupes de Kadhafi à ses opposants en 2011, une très forte visibilité de la dimension amazighe se manifeste par l'engagement militaire des Amazighs et par leur détermination à ne pas laisser l'amazighité (berbérité) à la marge. Mais les Amazighs ont dû faire face à d'autres difficultés en raison de leurs divergences avec les nouvelles autorités

libyennes, et avec la classe politique de manière générale, sur la place à donner à l'amazighité dans la nouvelle Libye.

Répression et résistance sous le régime de Kadhafi

Malgré la terreur que faisait régner le régime de Kadhafi, les Amazighs de Libye n'ont pas renoncé à leur identité. La résistance dont ils ont fait preuve en dépit de la violence de la répression du régime autorise à penser qu'une vive détermination en faveur de l'amazighité a animé une frange de la société ; celle ayant pris conscience de son identité et qui a refusé l'assimilation imposée.

Cela nous permet d'émettre l'hypothèse qu'une conscience forte existe au sein des populations amazighes de Libye qui auraient gardé l'espoir de voir le sort de l'amazighité évoluer. C'est un signe également qu'une vive détermination en faveur de l'amazighité a toujours animé la société amazighe de Libye.

Les Amazighs ont placé l'amazighité au centre de leur combat lors du soulèvement de février 2011

Les Amazighs n'ont pas hésité à rejoindre le mouvement de protestation de février 2011. « Le recours massif à la force par le régime contre les manifestants a finalement provoqué une réaction violente. [...] Cette avancée décisive marqua le début de la coopération militaire entre les rebelles de Zouara et d'*Adrar n Infusen*. Dans les villes d'*Adrar n Infusen* contrôlées par les rebelles, des brigades révolutionnaires furent formées, composées de soldats et de civils, dont beaucoup manquaient d'expérience militaire. Des combattants expérimentés formaient les nouvelles recrues. » (Khalifa 2025, p. 7). L'appel à l'insurrection du *Mouvement du 17 février* a été diffusé en tamazight¹¹²⁹. Les symboles de l'amazighité ont été exprimés dès le début de l'insurrection, notamment par la nature des slogans et l'usage de la langue amazighe transcrite en caractères tfinagh sur les murs et les banderoles ou pancartes. La *Jeunesse amazighe de Libye* a tenu à rappeler l'amazighité de la Libye et sa profondeur dans

¹¹²⁹ Fichier audio de l'appel de la *Jeunesse amazighe de Libye* : <https://urls.fr/nWDY-j>

l'Histoire, dans une déclaration voulue comme lettre aux forces vives du pays qui auront en charge la mise en place de la Constitution de la nouvelle Libye : *Tamazight* ne doit pas, encore une fois, se retrouver l'oubliée de l'Histoire¹¹³⁰. Il a été rappelé également que « la Libye est un pays pluraliste sur le plan religieux, et personne ne peut ignorer cette réalité » : autrement dit, l'ibadisme devra avoir sa place dans la Libye de demain.

Dès le départ, les Amazighs d'*Adrar n Infusen* et d'At-Willul se sont fixé deux objectifs : se débarrasser du régime de Kadhafi et accéder à leurs droits légitimes en tant qu'Amazighs. Ce qui n'a pas échappé aux premiers reporters qui se sont rendus sur le terrain. Ainsi, dès le 27 février *Métro-Montréal* évoque le rôle que pourraient jouer les Amazighs pour « semer les graines de la démocratie dans la nouvelle Libye »¹¹³¹. Sous le titre « Le printemps des Berbères libyens », Thierry Portes, dans *Le Figaro*, décrit l'attachement des combattants d'*Adrar n Infusen* à leur amazighité et leur détermination à faire en sorte que leur lutte soit celle qui, entre autres. Pour cet observateur, les Amazighs mènent « un double combat, militaire et politique, pour la reconnaissance de leur langue et de leur identité dans la future Libye, celle de l'après-Kadhafi »¹¹³².

« Si nous nous battons contre Kadhafi et ses mercenaires, ce n'est pas pour revivre l'exclusion, la marginalisation et l'humiliation », disait Abdallah, un jeune combattant de Yefren, rencontré dans cette ville en juillet 2011. Ce souci de rappeler systématiquement l'amazighité de la Libye et l'absolue nécessité de sa reconnaissance seraient motivés par la méfiance des Amazighs à l'égard des défenseurs de l'idéologie arabo-islamique, notamment ceux qui sont au sein des institutions provisoires. En Afrique du Nord de manière générale, les États en place considèrent que « l'arabo-islamisme est le ciment exclusif de la nation » ; le discours officiel tire le trait définitoire essentiel de l'identité nationale de l'aire arabo-islamique (Abrous & Claudot-Hawad, 1999). Ce que les Amazighs de Libye veulent éviter.

Nous avons montré que les Amazighs, qui expriment leur attachement à l'unité nationale et à la construction d'une Libye plurielle, ont gardé l'espoir de voir le reste des non-amazighophones accepter la dimension amazighe de la Libye. Mais ces derniers, notamment

¹¹³⁰ Cette déclaration signée « La jeunesse amazighe de Libye » est diffusée dans réseaux sociaux et sur des sites libyens ; sa version française a été publiée par *Tamazgha.fr* : <https://urls.fr/n2PzKr>

¹¹³¹ Antoine Char (*Métro-Montréal*), « Le "printemps berbère" de Kadhafi », *Tamazgha.fr*, 27 février 2011 : <https://urls.fr/8SzG3R>

¹¹³² Thierry Portes, « Le printemps des Berbères libyens », *Le Figaro*, 21 juillet 2011 : <https://urls.fr/4HFPHQ>

la classe politique, n'adhèrent pas à cette vision et demeurent réfractaires à cette démarche qualifiée d'« identitaire ». À ce propos, Fethi Benkhelifa affirme en 2011, alors qu'il était conseiller auprès du CNT, que « les Libyens n'ont aucune expérience du débat politique, ni même de la pluralité. Du fait de la nature du régime de Kadhafi, il n'existe aucune société civile. Il est extrêmement difficile de faire comprendre les arguments en faveur de la langue amazighe. La notion selon laquelle les Libyens peuvent être différents et unis à la fois est très difficile à faire passer dans un pays qui émerge de décennies de politique unanimiste »¹¹³³. Ce qui explique, selon lui, les difficultés auxquelles se heurte la revendication amazighe, avec l'hostilité des Libyens non-amazighophones.

La langue et les symboles amazighs mis en avant.

Tout au long de l'insurrection, les acteurs amazighs impliqués dans l'action politique, médiatique ou militaire ont fait usage de la langue amazighe ainsi que de symboles de l'amazighité tels que le drapeau, les *tifinagh*, le symbole « ⵝ », ... À côté de la musique et des chants amazighs, ces symboles ont accompagné leur combat. Sur le plan politique, les représentants des Amazighs au sein du CNT ont posé l'amazighité comme un préalable qui ne saurait être discuté ni négocié. Sur le terrain, des actions culturelles spécifiques comme l'enseignement de la langue amazighe ont été initiées. Tout comme la mise en place d'organes de communication, d'éducation et de diffusion culturell. Les symboles amazighs sont brandis dans l'espace public et les militaires ornent leurs véhicules et leurs armes de ces symboles, notamment le drapeau amazigh et les tifinaghs.

Les Amazighs se dotent de structures de gestion de leurs affaires

Dès qu'une localité est libérée des troupes de Kadhafi, les populations se dotent de diverses structures pour la gestion de leurs affaires quotidiennes. L'usage de la langue amazighe se met en place, même si à l'écrit l'usage de la langue arabe reste dominant. Des centres

¹¹³³ Propos rapportés par Yidir Plantade dans son article « À Tripoli, les Berbères réclament leur place dans la Libye nouvelle », *Le Monde*, 29 septembre 2011 : <https://urls.fr/peecu>

d'information¹¹³⁴ (*Media Center*) ont été mis en place. Mazigh Bouzakhar, un militant arrêté par le régime de Kadhafi en décembre 2010, qui dirige et coordonne les activités du centre d'information de la ville de Yefren, nous confie que c'est dans un esprit d'autogestion que lui et ses compagnons ont pris cette initiative. Il estime que s'ils se sont débarrassés des troupes de Kadhafi, c'est pour qu'ils prennent leurs affaires en main et puissent organiser leur quotidien.

Les acteurs amazighs ont pris les devants et ont assuré à l'amazighité la place qui est la sienne sur le territoire amazighophone, car ils ne pouvaient pas compter sur une reconnaissance qui viendrait par le haut. D'où la multiplication d'initiatives visant à donner de la visibilité à l'amazighité. Plus important, ils ont mis en place des projets concrets tels que l'enseignement de la langue amazighe ainsi que son usage dans l'espace public. Les Conseils locaux, qui sont les relais du CNT, ainsi que les commandements militaires des régions amazighophones ont également donné de la visibilité à l'amazighité par l'usage de la langue amazighe dans leurs travaux et communications mais aussi par l'affichage des symboles de l'amazighité comme le déploiement du drapeau amazigh (Ferkal 2017, p. 218).

Divergence de vues et tensions entre Amazighs et institutions transitoires libyennes

Si lors des premiers mois du soulèvement, les acteurs non-amazighophones, majoritaires au sein du CNT, affichaient une acceptation de la légitimité de la place de l'amazighité dans la « nouvelle Libye », l'hostilité a fini par ressurgir. Les représentants des Amazighs, eux, sont demeurés déterminés. S'agissant de « droits humains fondamentaux », ils n'avaient pas l'intention d'y renoncer. Mais aussi parce qu'ils ont pris leur part dans la guerre contre le régime de Kadhafi en jouant un rôle déterminant. En effet, sur le « front de l'Ouest » (Tripolitaine), « l'engagement militaire des Berbères a représenté une contribution décisive à l'effondrement final du régime, au contrôle de la frontière avec la Tunisie et à la prise de Tripoli » (Chaker & Ferkal 2012a, p. 105).

La « Déclaration constitutionnelle provisoire » rendue publique par le CNT le 3 août 2011 a inauguré un conflit entre une partie des Amazighs et le CNT. Énonçant dans son article 1^{er} que

¹¹³⁴ Dans la ville de Yefren, par exemple, ils ont mis en place une structure nommée *Ammas n At-Yefren n asneymas* « Centre d'information d'At-Yefren ».

« l'arabe est la langue officielle, en garantissant les droits culturels des composantes de la société libyenne et les langues de celles-ci sont considérées comme des langues nationales »¹¹³⁵, elle entérine la discrimination de la langue amazighe.

Mais « pour les militants amazighs, l'énonciation de l'arabe comme seule langue officielle et de l'Islam (sous-entendu sunnite) comme religion de l'État aboutit à la relégation de *tamazight* et de l'ibadisme à des positions subordonnées et contingentes qui dépendront de la bienveillance d'un futur régime démocratique » (Desrues, 2017, § 16).

Les réactions n'ont pas tardé et se sont exprimées. Dans la foulée, une manifestation de dénonciation a eu lieu à Yefren le 18 novembre 2011.

Le *Congrès national amazigh libyen* (CNAL), désigné représentant des Amazighs chargé de défendre leurs droits et intérêts lors la rencontre du 26 septembre 2011 à Tripoli, exprime dans un communiqué¹¹³⁶ son rejet de l'article 1^{er} de la Déclaration constitutionnelle du CNT et affirme que l'amazighité ne saurait être négociée et que rien n'arrêtera les Amazighs de Libye dans leur marche vers la liberté.

Décisions unilatérales

Face à l'indifférence des autorités libyennes, ce que certains ont qualifié de mépris, devant les demandes et doléances des représentants des Amazighs qui ont tout fait pour établir un dialogue avec les autorités et ont initié plusieurs manifestations pacifiques dans les régions amazighophones et à Tripoli, une série de décisions unilatérales ont été engagées dès septembre 2012. Ainsi, le CNAL et les Conseils locaux ont d'abord décidé l'enseignement de la langue amazighe et son usage dans l'espace public à travers l'ensemble des territoires amazighophones d'*Adrar n Infusen* et d'*At-Willul*. La consécration du 13 janvier, jour de l'an amazigh « Yennayer », jour férié à travers toutes les régions amazighophones, a été l'autre décision importante. (Ferkal 2017, p. 222-223).

¹¹³⁵ « Déclaration constitutionnelle du Conseil national de transition (3 août 2011) », Jean-Pierre Maury, *Digithèque*, : <https://urls.fr/H23aWM>

¹¹³⁶ « Le Congrès national amazigh libyen met en garde le CNT », *Tamazgha.fr*, 15 octobre 2011 : <https://urls.fr/OXhkwD>

Fermeté du Haut conseil des Amazighs de Libye

À la veille du jour de l'an amazigh de l'année 2013, le *Haut conseil des Amazighs de Libye* (HCAL), organisation ayant pour mission de prendre en charge les affaires politiques des Amazighs de Libye, qui venait juste d'être mis en place, déclare qu'une Constitution qui nierait le fait amazigh ne saurait bénéficier de l'approbation des Amazighs, de même que toute institution émanant d'une telle Constitution. Et toute autorité émanant de ces institutions sera désavouée. (Ferkal 2021, p. 80-91). Chabane Bousetta¹¹³⁷ assure, pour sa part, que « la constitutionnalisation de l'amazighité est une ligne rouge » et déclare que « s'il faut faire une nouvelle révolution pour l'imposer, on la fera sans hésiter. Nous sommes prêts à tous les sacrifices. C'est une question de vie ou de mort pour nous. C'est notre droit et celui des générations à venir »¹¹³⁸.

Ces tensions n'ont pas empêché les forces militaires des régions amazighes de rejoindre l'alliance qui s'est formée autour du *Gouvernement d'union nationale* pour combattre l'offensive militaire des *Forces armées arabes libyennes* (FAAL) de Khalifa Haftar sur la capitale Tripoli (Loschi & Pagano 2022). Cette « armée » de Haftar, les Amazighs la qualifient de « milice terroriste à base raciale qui ne représente pas le peuple amazigh de Libye ». (Ferkal 2021, p. 87)

L'enseignement de la langue

Dans les régions amazighophones du nord, l'enseignement de la langue amazighe a été mis en place pendant la guerre.

Même si, à la chute du régime de Kadhafi, les autorités libyennes ont refusé d'introduire l'enseignement de la langue amazighe dans le système éducatif, les organes représentatifs des Amazighs de Libye ont d'abord mené une réflexion sur l'enseignement de la langue amazighe avant de décider, en 2012, de façon unilatérale sa mise en pratique tout en pensant et en réalisant les outils pédagogiques nécessaires.

¹¹³⁷ Chabane Bousetta (Shaban Abusittah) est avocat, a été membre du Congrès général national (CGN), assemblée élue le 7 juillet 2012, avant de le quitter suite à la déclaration du HCAL du 10 juillet 2013 qui appelle les membres représentant les régions amazighophones au sein de cette instance de s'y retirer. Aujourd'hui, il est membre du Conseil suprême de l'État. Chabane Bousetta est le représentant de la région de Lalut (Nalut).

¹¹³⁸ « Libye : l'Amazighité n'est pas à négocier ! », entretien avec Chabane Bousetta, *Tamazgha.fr*, 2 août 2013 : <https://urls.fr/hAr7WR>

En 2015, et grâce à la motivation et à la mobilisation de militants, un département de langue amazighe est ouvert à la faculté des lettres de Zouara. C'est le fruit d'un travail qui a duré au moins deux ans, qui a vu responsables de cette faculté et militants conjuguer leurs efforts et aboutir à ce résultat. Et ce n'est pas sans difficultés que ces militants ont réussi à convaincre les autorités universitaires et ministérielles à signer la décision¹¹³⁹ de création du département, nous confie Nafaa Malti¹¹⁴⁰, Doyen de la Faculté de lettres de Zouara. En 2022, Zouara célèbre la première promotion de licenciés en langue amazighe.

Exister en dehors de l'État

¹¹³⁹ Décision (74) de l'année 2015 du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, signée le 16 mars 2015 portant création d'un département de la langue amazighe à la Faculté des lettres de Zouara, université de Zaouia.

1141 « 〇XO.Π | Π:CI.E 〇ΛΘΗ.Ι ΠΞΘ ϜϜ:Ϝ »

¹¹⁴³ Leila Tayeb explique comment l'activisme amazigh en Libye est visé par un « racisme » y compris dans les milieux populaires, un abus qui serait, selon elle, antérieur à 2011 et dont les auteurs semblent avoir intériorisé la politique hégémoniste de Kadhafi. Elle précise également que la revendication de la spécificité amazighe « se heurte ainsi à des accusations de racisme par des personnes identifiées comme arabes » (Tayeb 2018, p. 847).

culture et à la pensée exclusives qui nourrissent encore les esprits de nombre de Libyens. C'est un esprit raciste, xénophobe hostile à tout ce qui n'est pas arabe [...]. Malgré les sacrifices énormes consentis par les Amazighs pour la Révolution et contre le dictateur, et malgré leur civisme et l'image moderne qu'ils ont donnée après la libération, le racisme reste dominant au sein de la société libyenne, [...] ce qui a déteint sur le personnel politique et les élites, y compris les plus "cultivées" d'entre elles » (Entretien avec Chabane Bousetta, 2013).

Aussi, les Amazighs de Libye ne tenaient pas à reproduire « l'erreur » d'autres Amazighs comme certains Kabyles¹¹⁴⁴, cadres du PPA-MTLD¹¹⁴⁵, fidèles à leur culture nationaliste, ne tolérant pas la diversité ethnique et culturelle, qui estimaient que la question de l'amazighité n'était pas urgente et qu'il ne fallait surtout pas la poser au moment de la lutte pour l'indépendance du pays (Guenoun 2021). Comme l'exprime Hisham Ahmedi, « nous avons appris des expériences des autres Amazighs et nous faisons tout pour ne pas reproduire leurs erreurs. Le sort réservé aux Kabyles, pourtant très engagés dans la guerre contre le colonialisme français, à l'indépendance de l'Algérie en 1962 ainsi que la répression dont ils ont été victimes ou encore l'exclusion qui a visé l'amazighité en Algérie nous a beaucoup marqués en Libye. En revanche, cela nous a aidés à élaborer notre propre stratégie et nous avons fait en sorte de ne pas tomber dans le piège des priorités. Pour nous, la lutte contre la dictature de Kadhafi est intimement liée à la lutte pour une Libye libre où l'amazighité a sa place pleine et entière » (Entretien avec Hisham Ahmedi, 27 mars 2022).

C'est ainsi que dans pratiquement tous les domaines, pendant et après la guerre, les Amazighs de Libye ont montré qu'ils n'ont pas besoin de la reconnaissance ou de l'approbation de « l'autre » pour mettre en œuvre des projets : enseignement de tamazight, mise en place d'instances représentatives, constitution d'une force militaire, action culturelle ... Est-ce l'absence d'un État et la fragilité des institutions nationales existantes qui a facilité cela ? Toujours est-il que les Amazighs, à travers leurs structures représentatives, ont pu organiser leur territoire, assurer la sécurité des populations et garantir à leur langue et culture la place qui est la leur.

¹¹⁴⁴ Si des Kabyles, qualifiés à partir de 1949 de « berbéristes », avaient soulevé la question identitaire de l'Algérie en insistant sur la place de l'amazighité, d'autres se sont rangés derrière l'idée selon laquelle la priorité était la lutte pour l'indépendance. Les « berbéristes » ont été écartés des instances du mouvement nationaliste indépendantiste et du FLN. Certains d'entre eux éliminés physiquement pendant la guerre d'indépendance accusés de berbérisme et donc d'antinationalistes.

¹¹⁴⁵ PPA-MTLD = Parti du peuple algérien – Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques.

La force militaire qu'ils ont constituée a été un élément déterminant dans la trajectoire qu'a prise la question amazighe en Libye. Raison pour laquelle, à juste titre, les Amazighs ne comptent pas « rendre » leurs armes. Même s'ils n'ont aucune intention de les utiliser si ce n'est pour assurer leur propre protection ou si une guerre leur est imposée » explique Chabane Bousetta qui précise que « si l'État libyen se construit sur des bases démocratiques, reconnaissant la diversité, la pluralité et qui a pour base la citoyenneté, et si tous les Libyens remettent leurs armes, les Amazighs n'auront aucune raison de ne pas remettre les leurs » (Entretien avec Chabane Bousetta, 2013).

Par tout ce qu'ils ont réalisé depuis 2011, les Amazighs de Libye ont montré leur capacité à autonomiser leur action en dehors de l'État en faisant appel à des méthodes relevant de la démocratie participative : l'État n'a pas été indispensable pour eux afin de mener à bien leurs projets. S'ils ont eu à prendre des décisions et des initiatives sans l'approbation de l'État et de ses institutions tout en rejetant certaines de leurs décisions, ils ont, depuis 2011, fait savoir leur volonté de bâtir un État de droit porté par des valeurs démocratiques et qui soit un État pluriel qui donne une place à l'ensemble des composantes de la Libye. Mais cette vision de la Libye aura-t-elle raison de ceux qui demeurent accrochés à un État arabo-musulman de nature ethno-confessionnelle ?

Bibliographie

- ABDALLAH Bilal & BADI Dida, 2019, « Le printemps amazigh en Libye. Entre les acquis de la révolution et le défi de la division », dans Djabi Nacer (dir.), *Les mouvements amazighs en Afrique du Nord : élites, formes d'expression et défis*, Alger, Chihab Éditions, p. 239-299.
- ABDELALIM Assem M. K., 1988, « Le nationalisme libyen et la domination étrangère à l'époque greco-romaine », dans *Libya antiqua, Histoire générale de l'Afrique : études et documents*, n° 11, Paris, Unesco, p. 165-177.
- ABOUSSEDDIK Hammou, 2018, *Slimane El Barouni. Le héros occulté par l'Histoire*, Saint-Ouen, Les Editions du Net, p. 107.
- ABOUZAKHAR Salem Fathi, 2022, *Tarmit n useyri tamaziyt ag Libya / Tağribat tadrīs al-luya al-amaziyya fī Libya*, Tripoli, Centre libyen des études amazighes (CLEA), p. 156. [« Expérience de l'enseignement de la langue amazighe en Libye »].
- ABROUS Dahbia, 1992, « Les études berbères en Italie », *Études et documents berbères*, n° 9, p. 227-232. <https://doi.org/10.3917/edb.009.0227>.
- AGABI C., 2001, « Ifren (Beni) », *Encyclopédie berbère*, n° 24, p. 3657-3659. <https://urls.fr/exTrx5>
- AGABI C., 2011, « Ibadites », *Encyclopédie berbère*, n° 23, p. 3567-3574. <https://urls.fr/ZjIzwF>
- AGOSTINI Enrico (de), 1917a, *Le popolazioni della Tripolitania. Notizie etniche e storiche. Parte 1a (Testo)*, Tripoli, Tipografia Pirotta & Bresciano, p. 440. [« Les peuples de Tripolitaine. Notes ethniques et historiques. Partie 1 (Texte) »].
- AGOSTINI Enrico (de), 1917b, *Le popolazioni della Tripolitania. Notizie etniche e storiche. Parte 2^a (Tavole)*, Tripoli, Tipografia Pirotta & Bresciano, p. 94. [« Les peuples de Tripolitaine. Notes ethniques et historiques. Partie 2 (Tableaux) »].
- AGOSTINI Enrico (de), 1917c, *Memoria sui confini ouest e sud della Tripolitania* (in collab. con I. Chemali), Roma, Ministero delle Colonie, p. 312, ill. [« Mémoires sur les frontières occidentales et méridionales de la Tripolitaine (en collaboration avec I. Chemali) »].

- AGOSTINI Enrico (de), 1922-23, *Le popolazioni della Cirenaica. Notizie etniche e storiche*, Bengasi, Governo della Cirenaica, 2 vol., p. XI, 541, ill. [« Les peuples de Cyrénaïque. Informations ethniques et historiques »].
- AGOSTINI Enrico (de), 1927, *Notizie sulla zona di Àugila-Giàlo*, Bengasi, Governo della Cirenaica, p. 56, ill. [« Actualités de la région d'Àugila-Giàlo »].
- AGOSTINI Enrico (de), 1932, *La spedizione Frobenius nel Fezzàn*, Bollettino geografico, n° 3, Tripoli, Governo della Tripolitania, p. 27-32. [« L'expédition Frobenius au Fezzan »].
- AGOSTINI Enrico (de). & CHEMALI Ismaïl, 1917, *Memoria sui confini ovest e sud della Tripolitania*, Roma, Ministero delle Colonie, p. 94. [« Mémoires sur les frontières occidentales et méridionales de la Tripolitaine »].
- AILLET Cyrille, 2019, « Le kharijisme : catégoriser et théoriser la dissidence en Islam médiéval », dans *Contester au Moyen Âge : de la désobéissance à la révolte*, édité par la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, Paris, Éditions de la Sorbonne, p. 47-61. <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.55217>.
- AÏT MOUS Fadma, 2011, « Les enjeux de l'amazighité au Maroc », *Confluences Méditerranée*, n° 78, Paris, L'Harmattan, p. 121-131. <https://urlz.fr/qCnJ>
- AKLI, 1996, « La révolution trahie », dans Hélène Claudot Hawad et Hawad (dir.), *Touaregs : voix solitaires sous l'horizon confisqué*, *Ethnies*, n° 20-21, La Bouilladisse, Editions Amara, p. 110-125
- ALILI Rochdy, 2005, *Qu'est-ce que l'islam ?*, Paris, La Découverte, p. 187.
- AL-IMAM Ibrahim, 2022, « Ayt Innej: The Oasis Folks », Traduit par Safa Elnaili, dans Benkato A., Tayeb L. & Zarrugh A. (eds.), *Lamma: A Journal of Libyan Studies*, n° 2, p. 153-164. <https://escholarship.org/uc/lamma>
- ASKER Adel & MARTIN-JONES Marilyn, 2013, « "A classroom is not a classroom if students are talking to me in Berber": language ideologies and multilingual resources in secondary school English classes in Libya », *Language and Education*, n° 27(4), p. 343-355. <https://urlz.fr/09-uAC> [« "Une salle de classe n'est plus une salle de classe si les élèves me parlent en berbère" : idéologies linguistiques et ressources multilingues dans les cours d'anglais au secondaire en Libye »].
- ASSAM Malika, 2022, *Des tribus en Kabylie ? Les At Zemmenzer, de la tribu précoloniale à la reconstruction identitaire berbère*, Paris, Presses de l'Inalco, p. 456. <https://urlz.fr/qCnA>
- AZMI Mahmoud, 1949, « La question de Libye », *Politique étrangère*, n°6 - 14^e année, p. 505-522. <https://doi.org/10.3406/polit.1949.2780>
- BADI Dida, 2010, « Les relations des Touaregs aux États : le cas de l'Algérie et de la

Libye », *Note de l'Ifri*, Paris/Bruxelles, Ifri, p. 23. <https://urls.fr/5RS0MP>

- BADI Dida, 2017, « Les Touaregs et le conflit en Lybie », *Dynamiques Internationales*, n° 12 (01/2017), p. 25.

- BADI Emadeddin, 2021, « "Histoire d'une mobilisation". Dynamiques de mobilisation locale et influences internationales au sein de trois communautés libyennes », *Hérodote*, n° 182, Paris, La Découverte, p. 49-61.

- BALDINETTI Anna (éd.), 2003, *Modern and contemporary Libya: Sources and historiographies*, Rome, Istituto italiano per l'Africa e l'Oriente (ISIAO), p. 225. <https://urlr.me/SW7qNk> [« Libye moderne et contemporaine : sources et historiographies »].

- BALDINETTI Anna, 2009, « Le istanze amazigh in Libia: la nascita di una società civile? », dans Baldinetti Anna et Maneggia Amina (dir.), *Processi politici nel Mediterraneo : dinamiche e prospettive*, Perugia, Morlacchi, p. 231-250. [« Revendications amazighes en Libye : la naissance d'une société civile ? »]

- BALDINETTI Anna, 2012, « Alle origini della "rivoluzione libica" », *Contemporanea*, 15(2), p. 309-314. <http://www.jstor.org/stable/24653503> [« Les origines de la "révolution libyenne" »].

- BALDINETTI Anna, 2014, « Identità nazionale e riconoscimento delle minoranze in Libia: le richieste della società civile », dans Diodato E. et Guazzini F. (eds.), *La guerra alle frontiere d'Europa: incognite e prospettive nel Mediterraneo*, Carocci, Roma, p. 103-119. [« Identité nationale et reconnaissance des minorités en Libye : les revendications de la société civile »].

- BALDINETTI Anna, 2018, « Languages in Libya: Building Blocks of National Identity and Soft Power Tools », *The Journal of North African Studies*, vol. 23, n° 3, p. 418-439. [« Les langues en Libye : éléments constitutifs de l'identité nationale et outils de soft power »]

- BALLAIS Jean-Louis & TAÏEB Joseph, 2012, « Nefoussa (Djebel) : Géographie, Histoire et Société », *Encyclopédie berbère*, n° 33, p. 5353-5359.

- BASSET René, 1890, *Loqmân berbère, avec quatre glossaires et une étude sur la légende de Loqmân*, Paris, Ernest Leroux, p. 409.

- BASSET René, 1899, « Les sanctuaires du Djebel Nefousa », *Journal asiatique*, I, p. 423 et II, p. 88.

- BASSET René, 1899, « Les sanctuaires du Djebel Nefousa », *Journal asiatique*, série IX, t. XIII, p. 423-470

- BASSET René, 1910, « Recherches sur la religion des Berbères », *revue L'Histoire des religions*, Paris, Ernest Leroux, p. 52.

- BEGUINOT Francesco, 1919, « Berbero », *Rivista Degli Studi Orientali*, 8(1/4), p. 28-50. <http://www.jstor.org/stable/41923119> [« Berbère »].

- BEGUINOT Francesco, 1921, « Chi sono i Berberi », *Oriente Moderno*, I, p. 240-247 et 303-311. [« Qui sont les Berbères ? »].
- BEGUINOT Francesco, 1922, « La letteratura berbera secondo un'opera di H. Basset », *Oriente Moderno*, 2(7), p. 437-448. <http://www.jstor.org/stable/25807035> [« La littérature berbère d'après un ouvrage de H. Basset »].
- BEGUINOT Francesco, 1926a, « Le popolazioni della Tripolitania », *Rinascita della Tripolitania*, Milano, Mondadori, p. 25-40. [« Les habitants de Tripolitaine »].
- BEGUINOT Francesco, 1926b, « Note sulle popolazioni del Gebel Nefusa », *Africa Italiana*, vol. 45, p. 234-244 [« Notes sur les populations du Jebel Nefusa »].
- BEGUINOT Francesco, 1942, *Il Bebrbero Nefûsi di Fassâto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, Istituto per l'Oriente, Roma, p. 336. [« Le Bebrbero Nefûsi de Fassâto. Grammaire, textes recueillis oralement, dictionnaires »].
- BEGUINOT Francesco, 1931, *Il Berbero Nefûsi di Fassâto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, Roma, Istituto per l'Oriente, p. 336. [réédité en 1942]
- BEGUINOT Francesco, 1942, *Il Berbero Nefûsi di Fassâto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, Roma, Istituto per l'Oriente, p. 336. [« Le Nefûsi berbère de Fassâto. Grammaire, textes recueillis oralement et dictionnaires »].
- BEGUINOT Francesco, 2012, « al-Nafûsa », dans Bearman P. (éd.), *Encyclopaedia of Islam*, New Edition Online (EI-2 English), Brill. <https://urls.fr/iBzH5i>
- BENKATO Adam & PEREIRA Christophe, 2016, « An annotated bibliography of Arabic and Berber in Libya », *Libyan Studies*, n° 47, p. 149-165. [« Bibliographie commentée de l'arabe et du berbère en Libye »].
- BENKATO Adam, 2022, « Research on Language in Libya », dans Benkato A., Tayeb L. & Zarrugh A. (eds.), *Lamma: A Journal of Libyan Studies*, n° 2, p. 89-96. <https://escholarship.org/uc/lamma> [« Recherches sur la langue en Libye »].
- BENKATO Adam, TAYEB Leila & ZARRUGH Amina (éds.), 2022, *Lamma: A Journal of Libyan Studies*, n° 2, p. 190. <https://escholarship.org/uc/lamma> [« Lamma : Revue d'études libyennes »].
- BENSAD Ali, 2012a, « Changement social et contestation en Libye », *Politique africaine*, n° 125, Paris, Karthala, p. 5-22.
- BENSAD Ali, 2012b, « L'immigration en Libye : une ressource et la diversité de ses usages », *Politique africaine*, n° 125, Paris, Karthala, p. 83-103.
- BENSAD Ali, 2021, « Libye, anatomie d'un chaos », *Hérodote*, n° 182, Paris, La Découverte, p. 7-32.

- BERTARELLI Luigi Vittorio, 1929, *Possedimenti e colonie. Isole egee, Tripolitania, Cirenaica, Eritrea, Somalia*, TCI, Milano, p. 852. [« Possessions et colonies : Îles de la mer Égée, Tripolitaine, Cyrénaïque, Érythrée, Somalie »].
- BERTHOLON Lucien Joseph et CHANTRE Ernest, 1913, *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale : Tripolitaine, Tunisie, Algérie*, Tome 1^{er} (Anthropométrie, craniométrie, ethnographie), Lyon, A. Rey Imprimeur-Éditeur, p. 663 (+ 5 cartes).
- BESSIS Juliette, 1986, *La Libye contemporaine*, Paris, L'Harmattan, p. 221.
- BLANCHARD Raoul, 1935, « Despois (J.). — Le Djebel Nefousa (Tripolitaine). Étude géographique », *Revue de géographie alpine*, Année 1935, Volume 23, Numéro 1, p. 137-141.
<https://urlr.me/yNxZXD>
- BLAS DE ROBLES Jean-Marie, 2016, « Cyrène à la lumière de l'archéologie », *En Libye : Sur les traces de Jean-Raimond Pacho*, Paris, Plon, p. 181-184. <https://urlr.me/AsJc8q>
- BLEUCHOT Hervé & MONASTIRI Taoufik, 1983, « Le régime politique libyen et l'Islam », *Pouvoirs*, n° 12, p. 131-134.
- BLEUCHOT Hervé, 1970, « Chronique politique – Libye », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, n° 9, CNRS, p. 279-284.
- BLEUCHOT Hervé, 1971, « Chronique politique – Libye », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, n° 10, CNRS, p. 312-321.
- BLEUCHOT Hervé, 1975, « Les fondements de l'idéologie du colonel Mou'ammar El-Qaddhafi », dans Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (éd.), *La Libye nouvelle, rupture et continuité*, Paris, CNRS, p. 69-82. <https://urlr.me/p3fu82>
- BLEUCHOT Hervé, 1982, « Kadhafi : éléments pour un portrait », *Etudes*, volume 11, tome 357, p. 437-450.
- BLEUCHOT Hervé, 1983, *Chroniques et documents libyens (1969-1980)*, Paris, CNRS, p. 272.
- BLEUCHOT Hervé, 2000, « Chapitre VIII. Le jihâd ». *Droit musulman*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, p. 585-616. <https://doi.org/10.4000/books.puam.1044>.
- BOSSOUTROT Jean-Auguste, 1900, « Vocabulaire berbère ancien : (dialecte du Djebel Nefoussa) », *Revue tunisienne*, vol. 7, n° 28, p. 489-507.
- BOUBAKRI Hassen, 2004, « Échanges transfrontaliers et commerce parallèle aux frontières tuniso-libyennes », dans Anne-Marie Planel (éd.), *Maghreb, dimensions de la complexité*, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), p. 241-252.
<https://doi.org/10.4000/books.irmc.1591>
- BOUDIAF Malika, 2016, « Le problème du conflit en Libye sur la construction de la société

et de l'État entre les clans tribaux et l'État civil », *Academia*, n° 5, Université de Chlef, p. 209-222. <https://urls.fr/GIV7n5>

- BOUZAKHAR Madghis & BOUZAKHAR Mazigh, 2015, « Ancient place names in the *Adrar n Infusen*. A field study in Kabaw », dans Di Tolla A. M. (dir.), *La lingua nella vita e la vita della lingua. Itinerari e percorsi degli studi berberi*, Miscellanea per il Centenario di studi berberi a "L'Orientale" di Napoli. Scritti in onore di Francesco Beguinot, *Studi Africanistici. Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi*, vol. 4, Napoli, UNIOR, p. 117-128. [« Toponymie ancienne dans l'Adrar n'Infusen. Étude de terrain à Kabaw »].

- BOUZAKHAR Madghis & BOUZAKHAR Mazigh, 2016, « Issa Ahmed Said Mugsi: A short biography », dans Di Tolla A. M. (dir.), *La lingua nella vita e la vita della lingua. Itinerari e percorsi degli studi berberi*, Miscellanea per il Centenario di studi berberi a "L'Orientale" di Napoli. Scritti in onore di Francesco Beguinot, *Studi Africanistici. Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi*, vol. 5, Napoli, UNIOR, p. 241-244. [Issa Ahmed Said Mugsi : Une courte biographie].

- BRUGNATELLI Vermondo, 2008, « D'une langue de contact entre Berbères ibadites », *Berber in Contact. Linguistic and Sociolinguistic Perspectives*, M. Lafkioui & V. Brugnatelli (éds), Köln, Rüdiger Köppe Verlag, Berber Studies, vol. 22, p. 39-52

- BRUGNATELLI Vermondo, 2010, « Les péripéties du verbe "dire" en Berbérie orientale », *Études et Documents Berbères*, 29-30 (1), p. 85-95. <https://doi.org/10.3917/edb.029.0085>.

- BRUGNATELLI Vermondo, 2016, « Un témoignage manuscrit de la "Mudawwana" d'Abū Ġānim en berbère », *Études et Documents Berbères*, n° 35-36, p. 149-174.

- BRULARD Maurice, 1958, « La musique et la danse à Ghat », *Bulletin de Liaison Saharienne*, Alger, 9, n° 29, p. 36-48, ill.

- BRUNSCHVIG Robert, 1940, *La Berbérie orientale sous les Hafsides des origines à la fin du XV^e siècle*, Volume 1, Adrien-Maisonneuve, p. 476

- BRUNSCHVIG Robert, 1947, *La Berbérie orientale sous les Hafsides des origines à la fin du XV^e siècle*, Volume 2, Adrien-Maisonneuve, p. 503

- BURGAT François & LARONDE André, 1996, *La Libye*, Paris, Publications universitaires de France, p. 127 (Que sais-je ?).

- BURGAT François, 2014, « La Libye en 2014 : du long "One man show" de Qadhafi, aux premiers pas de la société plurielle », *Les Carnets de l'Iremam*, Hypotheses.org (9/02/2014) : <https://iremam.hypotheses.org/4498>

- BUSELLI Gennaro, 1921, « Testi berberi del Gebel Nefusa », *Africa italiana*, n° 50, p. 26-34.

- BUSELLI Gennaro, 1924, « Berber Texts from Jebel Nefûsi (Žemmâri Dialect) », *Journal of the Royal African Society*, vol. 23, n° 92, p. 285-293. [« Textes berbères du Jebel Nefûsa (dialecte Žemmâri) »].
- BUZAKHAR Madghis, BUZAKHAR Mazigh & BUZAKHAR Nasser, 2017, « The Role of Amazigh Libyan Civil Society in the Tamazgha Spring », dans Di Tolla Anna Maria & Ersilia Francesca (éds.), *Emerging Actors in Post-Revolutionary North Africa. Berber Movements: Identity, New Issues and New Challenges*, *Studi Magrebini*, vol. XV, Napoli, Il Torcoliere, p. 179-204. [« Le rôle de la société civile amazighe libyenne dans le printemps de Tamazgha »].
- CAL, 2011, *Amawal anejrum n tmaziyt. Asrus g twinas / Vocabulaire grammatical de l'amazighe. Application phraséologique*, Rabat, Ircam, p. 101.
- CALASSANTI-MOTYLINSKI Adolphe (de), 1885, *Le Djebel Nefousa (Ir'asra d Ibridn di drar n Infousen). Relation en temazir't du Djebel Nefousa composée par Brahim ou Sliman Chemmakhi*, Alger, Jourdan (texte en caractères arabes), p. 52.
- CALASSANTI-MOTYLINSKI Adolphe (de), 1898, *Le Djebel Nefousa : transcription, traduction française et notes avec une étude grammaticale*, Paris, Ernest Leroux, p. 169.
- CALASSANTI-MOTYLINSKI Adolphe (de), 1904, « Le Dialecte Berbère de R'edames », *Bulletin de correspondance africaine*, 28, Paris, Leroux, p. 333.
- CALASSANTI-MOTYLINSKI Adolphe (de), 1905a, « L'Aqida des Abadhites », *Recueil de mémoires et de textes publiés en l'honneur du XIV^e congrès des Orientalistes*, Alger, Imprimerie orientale Pierre Fontana, p. 505-545.
- CALASSANTI-MOTYLINSKI Adolphe (de), 1905b, « Le nom berbère de Dieu chez les Abadhites », *Revue africaine*, n° 49, p. 141-148.
- CALASSANTI-MOTYLINSKI Adolphe (de), 1907, « Le manuscrit arabo-berbère de Zouagha découvert par M. Rebillet. Notice sommaire et extraits », *Actes du XIV^e Congrès international des Orientalistes* (Alger 1905), t. II, Paris, E. Leroux, p. 68-78.
- CAMPS Gabriel & CHAKER Salem, 2004, « Jugurtha », *Encyclopédie berbère*, n° 26, p. 3975-3979.
- CAMPS Gabriel, 1995, *Les Berbères. Mémoire et identité*, Paris, Editions Errance, p. 260.
- CELERIER Jean, 1935, « Les frontières de la Libye et l'accord franco-italien », *Annales de Géographie*, t. 44, n°249, Buenos Aires - Étude de géographie urbaine, p. 329-332.
<https://urlr.me/ypchAe>
- CESARO Antonio, 1949, « Due racconti in linguaggio nefusi », *Annali Istituto Universitario Orientale, Sezione Linguistica*, n° 3, p. 395-404.

- CHAKER Salem & CAMPS Gabriel, 1985, « Agellid », *Encyclopédie berbère*, n°2, p. 248-250.
- CHAKER Salem & FERKAL Masin, 2012, « Berbères de Libye : un paramètre méconnu, une irruption politique inattendue », *Politique africaine* n° 125, Paris, Karthala, p. 105-126.
- CHAKER Salem, 1982, « Réflexions sur les études berbères pendant la période coloniale (Algérie) », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 34, p. 81-89.
<https://doi.org/10.3406/remmm.1982.1960>
- CHAKER Salem, 1987, « L'affirmation identitaire berbère à partir de 1900. Constantes et mutations (Kabylie) », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 44, p. 13-34.
<https://urlr.me/R9asyF>
- CHAKER Salem, 1992, *Une décennie d'études berbères (1980-1990). Bibliographie critique*, Alger, Bouchène, p. 256.
- CHAKER Salem, 2008, « Libyque : écriture et langue », *Encyclopédie berbère*, n° 28-29, p. 4395-4409.
- CHAKER Salem, 2010, « Mythe d'origine des Berbères », *Encyclopédie berbère*, n° 32, Leuven, Peeters, p. 5170-5172.
- CHAKER Salem, 2022, *Kabyles et Berbères : luttes incertaines*, Paris, l'Harmattan, p. 329.
- CHAUVIERRE Julien, 2011, « Libye : un conseil national de transition encore très kadhafien », *Outre-Terre*, vol. 29, n° 3, p. 283-286.
- CHIAUZZI Gioia, 1970, « Alcune leggende popolari della Tripolitania », *Lares*, vol. 36, n° 3/4, p. 327-39.
- CLAUDOT-HAWAD HELENE, 1990, « Honneur et Politique. Les choix stratégiques des Touaregs pendant la colonisation française », *Revue du Monde Musulmane et de la Méditerranée*, p. 11-47.
- CLAUDOT-HAWAD Hélène, 1996, « La fragmentation touarègue ou le prix de la "paix" », dans Claudot-Hawad Hélène & Hawad, *Touaregs. Voix solitaires sous l'horizon confisqué*, Ethnies/Survival International, p. 37-53.
- CLAUDOT-HAWAD Hélène, 2009, « Koseyla », *HAL-SHS*, hal-00380544, [Version auteur], p. 9. <https://hal.science/hal-00380544v1>
- CLAUDOT-HAWAD Hélène, 2010a, « Hors académie, hors État, hors media : l'écriture vivante des Touaregs », dans Roque M.-A., *Les Amazighs aujourd'hui. La culture berbère*, Publisud/IE Med, p. 95-102. <https://shs.hal.science/halshs-00723625/document>
- CLAUDOT-HAWAD Hélène, 2010b, « Musiques touarègues : La poésie chantée », *Encyclopédie berbère*, n° 32, p. 5139-5144.

- CLAUDOT-HAWAD Hélène, 2017, « "Libérer l'Azawad". La reformulation des luttes politiques touarègues », dans Di Tolla Anna Maria & Ersilia Francesca (éds.), *Emerging Actors in Pos-Revolutionary North Africa. Berber Movements: Identity, New Issues and New Challenges*, *Studi Magrebini*, vol. XV, Napoli, Il Torcoliere, p. 155-178.
- CLAUDOT-HAWAD Hélène, 2023, « Être le grain de sable dans l'œil du chaos. La démarche furigraphique de Hawad, poète et peintre amajagh », *Apulée*, n° 8, p. 71-84.
- COJEAN Annick, 2013, *Les proies. Dans le harem de Kadhafi*, Paris, Le Livre de Poche, p. 303.
- Collectif, 1914, « Sahara, Libye », *Annales de Géographie*, t. 23-24, n°131, XXIII°-XXIV° Bibliographie Géographique Annuelle, 1913-1914, p. 93-400. <https://urlr.me/Jkw7qt>
- CRESTI Federico, 2004, « Il Magreb contemporaneo nella storiografia italiana dal 1985 a oggi », dans A. Giovagnoli et G. del Zanna (dir.), *Il Mondo visto dall'Italia, Guerini e Associati*, Milano, p. 298-318. [« Le Maghreb contemporain dans l'historiographie italienne de 1985 à nos jours »].
- CRESTI Federico, 2010, « Une mémoire courte, la colonisation agraire italienne en Libye », *Traces, désir de savoir et volonté d'être. L'après colonie au Maghreb*, Textes réunis par Fanny Colonna et Loïc Le Pape, Paris, Actes Sud, p. 31-51.
- CRESTI Federico, 2015a, « Conoscenza scientifica e politica coloniale: Francesco Beguinot, l'impresa di Tripoli e un progetto incompiuto di "Storia dei Berberi" (1911-1923) », dans Di Tolla A. M. (éd.), *La lingua nella vita e la vita della lingua. Itinerari e percorsi di studi berberi, Studi Africanistici. Quaderni di studi berberi e libico berberi*, n° 4, p. 171-196. [« Savoir scientifique et politique coloniale : Francis Beguinot, l'entreprise de Tripoli et un projet inachevé d'"Histoire des Berbères" (1911-1923) »]
- CRESTI Federico, 2015b, « Due volte minoranza: i berberi ibaditi del jabal Nafusa nella visione coloniale. Note sui documenti dell'Archivio storico del ministero dell'Africa italiana dall'inizio dell'impresa di Tripoli alla fine della prima guerra mondiale (1911-1918) », dans Cresti F. (ed.), *Minoranze, pluralismo, stato nell'Africa mediterranea e nel Sahel*, Rome, Aracne, p. 21-62. [« Doublement minoritaires : les Berbères ibadites du Jabal Nafusa dans la vision coloniale. Notes sur des documents des archives historiques du ministère de l'Afrique italienne, du début de l'expédition de Tripoli à la fin de la Première Guerre mondiale (1911-1918) »]
- CRESTI Federico, 2016, « Conoscenza scientifica e politica coloniale: Francesco Beguinot, l'impresa di Tripoli ed un progetto incompiuto di "Storia dei Berberi" (1911-1923) », dans Di Tolla A. M. (dir.), *La lingua nella vita e la vita della lingua. Itinerari e percorsi degli studi*

berberi, Miscellanea per il Centenario di studi berberi a "L'Orientale" di Napoli. Scritti in onore di Francesco Beguinot, *Studi Africanistici. Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi*, vol. 5, Napoli, UNIOR, p. 171-194. [Connaissances scientifiques et politique coloniale : Francesco Beguinot, l'entreprise de Tripoli et un projet inachevé d'"Histoire des Berbères" (1911-1923)]

- CRESTI Federico, 2019, « Les Ibadites du Djebel Nefousa dans la vision coloniale italienne. Les débuts de la "question berbère" en Libye (1911-1913) », dans Assan V., Heyberger B. et Jakob Vogel J. (éds.), *Minorités en Méditerranée au XIX^e siècle*, édité par Valérie Assan et al., Presses universitaires de Rennes, p. 85-101. <https://doi.org/10.4000/14bq1>.

- CRESTI Federico, 2020, « La Libye : un épisode atypique de la colonisation du Maghreb », Bilan géostratégique 2020 : Des révolutions, et après ? *Moyen-Orient* n°47, p. 86-91. <https://urlr.me/zu3JYk>

- DAGUZAN Jean-François et MOISSERON Jean-Yves, 2011, « La Libye après Kadhafi : essai de prospective géopolitique du conflit libyen », *Hérodote*, n° 142, Paris, La Découverte, p. 78-97.

- DALLET Jean-Marie, 1982, *Dictionnaire Kabyle-Français*, Sellaf, Paris, p. 1052.

- DAMOME Etienne, 2011, « Pourquoi beaucoup d'Africains soutiennent Kadhafi », *Outre-Terre*, n° 29(3), p. 123-133. <https://doi.org/10.3917/oute.029.0123>

- DE MATHUISIEULX H.-M., 1912, *La Tripolitaine d'hier et de demain*, Paris, Librairie Hachette et C^{ie}, p. 222.

- DEL BOCA Angelo, 2011, *Mohamed Fekini and the fight to free Libya*, Translated by Antony Shugaar, New-York, Palgrave Macmillan, p. 210. [Version originale (italien) : A. Del Boca, 2007, *Ad un passo dalla forza: atrocità e infamie dell'occupazione italiana della Libia nelle memorie del patriota Mohamed Fekini*, Milano, Baldini Castoldi Dalia].

- DELLA VALLE Carlo, 1973, « Enrico De Agostini », *Bollettino Della Società Geografica Italiana*, Series 10, vol. 2, p. 307-313.

- DESPOIS Jean, 1935, *Le Djebel Nefousa (Tripolitaine). Étude géographique*, Paris, Larose-Éditeurs, p. 360.

- DESRUES Thierry, 2017, « Le surgissement de la cause amazighe en Libye : des espoirs de reconnaissance aux déconvenues de la realpolitik », dans Tilmatine M. & Desrues T. (éds.), *Les revendications amazighes dans la tourmente des « printemps arabes »*, Centre Jacques-Berque, p. 233-251. <https://doi.org/10.4000/books.cjb.1367>

- DI TOLLA Anna Maria & SCHIATTARELLA Valentina, 2020, « A Literary and Linguistic Analysis of Nafusi Berber Based on Past Works », dans Di Tolla A.M. & Schiattarella V.

(éds.), « Libya between History and Revolution: Resilience, New Opportunities and Challenges for the Berbers », *Studi Africanistici. Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi*, vol. 7, Napoli, UNIOR, p. 273-292. [« Une analyse littéraire et linguistique du berbère Nafusi basée sur des œuvres anciennes »].

- DI TOLLA Anna Maria & SHINNIB Mohamed, 2020, *Grammatica di berbero nefusi. Fonetica - Morfologia e cenni di sintassi - Testi - Esercizi - Vocabolario*, HOEPLI, p. 288.

- DI TOLLA Anna Maria, 2005, « Luigi Serra », dans Di Tolla A.M. (dir.), *Studi berberi e mediterranei. Miscellanea offerta in onore di Luigi Serra, Studi Magrebini, I*, p. XIII-XVI.

- DI TOLLA Anna Maria, 2012, « I berberi del Gebel Nefusa tra rivoluzione e identità culturale », dans Di Tolla A. M. et Ersilia F. (dir.), *La rivoluzione ai tempi di internet. Il futuro della democrazia nel Maghreb e nel mondo arabo*, Naples, Università degli studi « L'Orientale », p. 73-91. [« Les Berbères du Jebel Nefusa : entre révolution et identité culturelle »].

- DI TOLLA Anna Maria, 2015, « Francesco Beguinot (1879-1953) et les études berbères à Naples », dans Di Tolla A. M. (dir.), « La lingua nella vita e la vita della lingua. Itinerari e percorsi degli studi berberi, Miscellanea per il Centenario di studi berberi a "L'Orientale" di Napoli. Scritti in onore di Francesco Beguinot », *Studi Africanistici. Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi*, vol. 4, Napoli, UNIOR, p. 19-42.

- DI TOLLA Anna-Maria, 2022, « Patrimoine culturel libyen de l'oralité. Quelques aspects des productions esthétiques aux XIX^e et XX^e siècles », *Études et Documents Berbères*, n° 48(2), p. 41-63. <https://doi.org/10.3917/edb.048.0041>

- DI TOLLA Maria & SCHIATTARELLA Valentina (éds.), 2020, *Libya between History and Revolution: Resilience, New Opportunities and Challenges for the Berbers*, Studi Africanistici. Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi, Naples, Unior Press, p. 296.

- DIRECHE-SLIMANI Karima, 2006, « Le mouvement des âarch en Algérie : pour une alternative démocratique autonome ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 111-112, p. 183-196. <http://journals.openedition.org/remmm/2873>

- DJABI Nacer (dir.), 2019, *Les mouvements amazighs en Afrique du Nord : élites, formes d'expression et défis*, Chihab Éditions, p. 378. [« La Libye entre histoire et révolution : résilience, nouvelles opportunités et défis pour les Berbères »].

- DJAZIRI Moncef, 2006, « Clivages partisans et partis politiques en Libye », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 111-112, p. 119-138. <https://urls.fr/qKiKcB>

- DROZ-VINCENT Philippe, 2021, « La Libye toujours en prise avec les interventions : de l'intervention internationale de 2011 à l'escalade et la multiplicité d'interventionnismes

extérieurs », *Hérodote*, n° 182, Paris, La Découverte, p. 109-127.

- DUMASY François et DI PASQUALE Francesca, 2012, « Être historien dans la Libye de Kadhafi. Stratégies professionnelles et pratiques mémorielles autour du Libyan Studies Center », *Politique africaine*, n° 125, Paris, Karthala, p. 127-146.

- ERSILIA Francesca, 2019, « Loi et théologie dans l'ibādisme », *Annuaire de l'École pratique des hautes études* (EPHE), Section des sciences religieuses, n° 126, p. 379-388.
<https://urls.fr/NDbKNJ>

- ÉTIENNE Samuel, 2019, « Le fanzine DIY comme élément de structuration des réseaux punk ». dans Paul Edwards et al. (éds.), *Disorder*, Éditions Mélanie Seteun.
<https://urls.fr/HXURld>

- FADHILI Fathi, 2021, « Min ḍaḥaya al-‘irhab fi Libya : ḍaḥaya ṛabiṭat al-mayrib al-islami », *al-Tanaṣuḥ*, 21 mars 2021. <https://tanasuh.tv/85242142-2/> [« Victimes du terrorisme en Libye : victimes de la Ligue du Maghreb islamique »].

- FAZZINI Stefano, 2010, *Viaggi e viaggiatori. Alla scoperta del Sahara*, Arkenu, p. 218.
[Voyages et voyageurs. À la découverte du Sahara]

- FERKAL Masin, 2012, « Nefoussa (Djebel) / *Adrar n Infusen* : Langue et révolution (Témoignage) », *Encyclopédie berbère*, n° 33, p. 5369-5377.

- FERKAL Masin, 2017, « Tamazgha orientale : émergence/renaissance du combat amazigh après 2011 », dans Di Tolla Anna Maria & Ersilia Francesca (eds.), *Emerging Actors in Post-Revolutionary North Africa. Berber Movements: Identity, New Issues and New Challenges*, *Studi Magrebini*, vol. XV, Napoli, Il Torcoliere, p. 215-242.

- FERKAL Masin, 2021, « La lutte des Amazighs en Libye pour la reconnaissance de l'amazighité », *Hérodote*, n° 182 (Libye, géopolitique d'un chaos), Paris, La Découverte, p. 75-92. <https://www.herodote.org/IMG/pdf/ferkal.pdf>

- FORLIN Olivier, 2017, « Le fascisme et la Méditerranée arabo-musulmane dans les années 1930 », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 95, p. 209-222. <https://urls.fr/gFwyqF>

- FOUCHER Michel, 1991, *Fronts et frontières*, Fayard, Paris, p. 690.

- FOUCHER Michel, 2014, *Frontières d'Afrique. Pour en finir avec un mythe*, CNRS Editions, Paris, p. 64.

- GALAND Lionel, 1973, « Libyque et berbère », *École pratique des hautes études*, 4^e section, *Sciences historiques et philologiques*, Annuaire 1972-1973, p. 167-180.
<https://urlr.me/TuUtgz>

- GALAND Lionel, 2010, *Regards sur le berbère*, Milano, Milano, Centro Studi Camito-Semitici, p. 383.

- GHAKI Mansour, 2020, « L'évolution de la carte de l'Afrique d nord-ouest antique. Le poids de l'histoire et de la géographie », dans Di Tolla A. M. & Schiattarella V. (éds.), *Libya between History and Revolution: Resilience, New Opportunities and Challenges for the Berbers*, *Studi Africanistici. Quaderni di Studi berberi e Libico-berberi*, n° 7, p. 187-197.
- GIORGI Chiara, DORE Gianni et ZACCARIA Massimo (éds.), 2013, *Governare l'Oltremare. Istituzioni, funzionari e società nel colonialismo italiano*, Rome, Carocci editore, p. 256.
- GIOVAGNOLI Agostino et DEL ZANNA Giorgio, 2004, *Il mondo visto dall'Italia*, Milano, Guerini, p. 430. [« Le monde vu d'Italie »]
- GOGUYER Antonin, 1895, « Le sevrage dans le Sahara tunisien », *Revue Tunisienne*, n° 8, p. 308-320.
- GRIMAL DE GUIRAUDON Thomas, 1893, « Dyebayli Vocabulary, from an Unpublished MS. A.D. 1831 », *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, p. 669-698. [« Vocabulaire de Dyebayli, tiré d'un manuscrit inédit de 1831 »].
- GUENOUN Ali, 2021, *La question kabyle dans le nationalisme algérien. 1949-1962*, Paris, Le Croquant, p. 511.
- GUICHAOUA Yvan, 2015, « Tuareg Militancy and the Sahelian Shockwaves of the Libyan Revolution », dans Cole Peter et McQuinn Brian (eds.), *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, p. 231-336. <https://urlr.me/msxJXD> [« Le militantisme touareg et les ondes de choc sahéliennes de la révolution libyenne »]
- HADDAD Saïd, 2012, « Les forces armées libyennes de la proclamation de la Jamahiriya au lendemain de la chute de Tripoli : une marginalisation paradoxale », *Politique africaine*, n° 125, Paris, Karthala, p. 65-82.
- HADDAD Saïd, 2021, « Dynamiques et limites d'une restauration militaire autoritaire », *Hérodote*, n° 182, Paris, La Découverte, p. 33-48.
- HAIMZADEH Patrick, 2011, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, JCLattès, p. 187.
- HALA Kodmani, 2013, « L'implication du Qatar dans les révolutions arabes : stratégie d'influence ou OPA ? », *Confluences Méditerranée*, n° 84, p. 77-85. <https://urls.fr/SBKfbR>
- HARDY-GUILBERT Claire, 2016, « Prévost Virginie, Les mosquées ibadites du Djebel Nafūsa. Architecture, histoire et religions du nord-ouest de la Libye (VIII^e-XIII^e), Photographies : Axel Derriks, cartes, plans et dessins : Mathieu Favresse », Londres, Society for Libyan Studies (Monograph 10), *Bulletin critique des annales islamologiques*, n°32, p. 73-76. <https://urls.fr/O9ibOZ>
- HAWAD, 1990, « La *teshumara*, antidote de l'État », *Revue du Monde Musulman et de la*

Méditerranée, n° 57, Aix-en-Provence, Édisud, p. 123-140.

- HOTTINGER Arnold, 1981, « L'expansionnisme libyen : Machrek, Maghreb et Afrique noire », *Politique étrangère*, n°1, p. 137-149. <https://urls.fr/XkgTiV>

- HUGEUX Vincent, 2017, *Kadhafi*, Paris, Perrin - Tempus, p. 543.

- IBN-KHALDOUN, 1852, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes*, Tome I, Traduit de l'arabe par M. Le Baron de Slane, Alger, Imprimerie du Gouvernement, p. 480.

- IBN-KHALDOUN, 1856, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes*, Tome III, Traduit de l'arabe par M. Le Baron de Slane, Alger, Imprimerie du Gouvernement, p. 528.

- IŞIKSEL Güneş, 2013, « Le statut de la Tripolitaine dans l'espace politique ottoman au XVI^e siècle », *Hypothèses*, 16(1), p. 375-382. <https://doi.org/10.3917/hyp.121.0375>.

- JOMIER Augustin, 2020, « Chapitre 8. De la mosquée à l'Assemblée : cheikh Bayyūḍ, zaʿīm sécularisateur (1940-1962) ? », *Islam, réforme et colonisation*, Paris, Éditions de la Sorbonne, p. 277-320. <https://doi.org/10.4000/books.pSORbonne.86852>.

- JOMIER Augustin, 2023, « Ibrahim Bayyud (1899-1981) », dans Mervin Sabrina & Jomier Augustin (éds.), *Savants musulmans au Maghreb*, Paris, Diacritiques Éditions, p. 124-140. <https://doi.org/10.4000/books.diacritiques.8094>.

- KADHAFI Mouammar, 1980, *Registre nationaliste. Déclarations, discours et conversations. Colonel Mouamar Kadhafi, guide de la grande révolution du Fateh de septembre*, Volume annuel 1979-1980, Tripoli, Centre mondial pour les études et les recherches sur le Livre Vert. [*Al-siġel al-qawmi. Bayanat wa xuṭab wa 'aḥadit. Al-eaqid Muṣamar al-Qaddafī, qa'id tawrat al-fatih min sibṭambar al-eaḍima. Al-muġalad al-sanawi al-ḥadi eacer 1978-1980. Al maṛkaz al-ealami li dirasat wa 'abḥat al-kitab al-'axḍar*].

- KADHAFI Mouammar, 1984, *Registre nationaliste. Déclarations, discours et conversations. Colonel Mouamar Kadhafi, guide de la grande révolution du Fateh de septembre*, Volume annuel 1983-1984, Tripoli, Centre mondial pour les études et les recherches sur le Livre vert, p. 824.

- KADHAFI Mouammar, 1985, « Liqa' qa'id al-tawṛa bi ṭalabat wa ṭalibat al-madaris al-tanawiyya wa maṣahid al-muṣalimmin wa al-muṣalimmat bi manaṭiq Nalut wa Yefren wa Ġadu. 13 min abril 1985 », *Registre nationaliste. Déclarations, discours et conversations. Colonel Mouamar Kadhafi, guide de la grande révolution du Fateh de septembre*, Volume annuel 1984-1985, p. 587-627.

- KADHAFI Mouammar, 2015, *Le livre vert*, Barcelone, Ethos, p. 88. [Première publication : 1975]

- KHALFOUNE Tahar, 2023, « D'une approche organique à une conception citoyenne de la

nation », dans Khalfoune Tahar (ed.), *États-nations contre minorités (Maroc, Algérie, Libye, Égypte, Syrie, Turquie, Irak, Iran)*, Casablanca, En toutes lettres, p. 17-81.

- KHALIFA Amran Hocine, 2015, *Municipium Pisida, roman settlement in Abu Kamash, Zwara-Libya / Taszduyt n Bisida. Taszduyt tarumanit g tmnađt n Bukmmac – Zwara, Libya*, Institut For Tamazight Studies and Research / Agum n tyuriwin d irzzet n tmaziyt – Zwara, p. 24. Le document est trilingue (Anglais-Tamazight-Arabe). <https://urlr.me/k8nTgR> [« Municipium Pisida, colonie romaine à Boukemmache, Zouara-Libye »].

- KHALIFA Asma, 2025, *Libya's Imazighen: Identity Formation During Conflict*, La Marsa (Tunisie), Friedrich Ebert Stiftung, p. 15. <https://urls.fr/EcMiVl> [« Imazighen de Libye. La formation de l'identité pendant le conflit »].

- KHELIFA Abderrahmane, 2012, « Nefoussa (tribu) / Nafûsa (arabe) / Infusen (berbère) », *Encyclopédie berbère*, n 33, document N27, p. 5359-5363. <https://urls.fr/gNHoWr>

- KHELIFA Abderrahmane, 2013, « 'Oqba ibn nâfi' (orthographes françaises diverses : Ocba, Okba...) [arabe : 'Uqba ibn Nâfi'] », *Encyclopédie berbère*, n° 35, p. 5788-5794. <https://urls.fr/bKkiJs>

- KOHL Ines, 2014, « Libya's 'Major Minorities'. Berber, Tuareg and Tebu: Multiple Narratives of Citizenship, Language and Border Control », *Middle East Critique*, 23(4), p. 423-438. <https://urls.fr/XrQYRk> [« Les “principales minorités” de Libye. Berbères, Touaregs et Tébus : récits multiples de citoyenneté, de langue et de contrôle des frontières »].

- KOSSMANN Maarten, 2013, *A Grammatical Sketch of Ghadames Berber (Libya)*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, Berber studies 40, p. 200. [« Esquisse grammaticale du berbère de Ghadamès (Libye) »].

- KRAUSE Gottlob Adolph, 1884, *Proben der Sprache von Ghāt in der Sáhārā: mit haussanischen und deutscher Übersetzung*, Leipzig, F.A. Brockhaus, p. 82. [« Exemples de la langue ghāt dans le Sáhārā : avec traductions haussanes et allemandes »].

- LACHER Wolfram & Ahmed LABNOUJ, 2015, « Factionalism Resurgent: The War in the Jabal Nafusa », dans Cole Peter et McQuinn Brian (eds.), *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, p. 257-284. <https://urlr.me/Gs3vtq>

- LACHER Wolfram, 2019, « Le conflit libyen, creuset des réseaux régionaux », *Hérodote*, n° 172, p. 23-42. <https://doi.org/10.3917/her.172.0023>.

- LACHERET Arnaud, 2019, « Les printemps arabes », *Révolutions / Le secret*, [Concours commun IEP 2020. Plus de 100 fiches pour réussir l'épreuve de questions contemporaines - entrée en 1^{re} année], Paris, Ellipses, p.73-77. <https://shs.hal.science/halshs-02277919v1>

- LAFUENTE Gilles, 1994, « Dahir berbère », *Encyclopédie berbère*, n° 14, p. 2178-2192.
<https://urlr.me/7sPzrK>
- LAHMAR Mouldi, 2006, « Libyens et Italiens en Tripolitaine (1911-1928). Quels territoires d'allégeance politique ? », dans Hénia Abdelhamid (éd.), *Être notable au Maghreb*, Tunis, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, p. 121-138. <https://urls.fr/Om9qdF>
- LANFRY Jacques, 1968, *Ghadamès. Études linguistiques et ethnographiques*, Fort National, Fichier de Documentation Berbère, p. 397.
- LANFRY Jacques, 1973, *Ghadamès. Glossaire (parler des Ayt Waziten)*, Fort National, Fichier de Documentation Berbère, p. 508.
- LARCHER Pierre, 1997, « Les mots du kadhafisme », dans Baggioni Daniel & Larcher Pierre (éds.), *Le contrôle social du sens*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 137-153.
- LARCHER Pierre, 2001, « Les langues de la Libye : passé et présent », *Les Langues Orales dans les pays méditerranéens, situation, enseignement et recherche, La Revue des Deux Rives, Europe-Maghreb*, n° 2, p. 43-51. Version Auteur.
- LARCHER Pierre, 2019, « Les langues de la Lybie : passé et présent », *La Lettre Euromed IHEDN*, n° 88, p. 1-4.
- LARCHER Pierre, 2021, « Souvenirs des Berbères de Libye », dans Daniela Merolla, Dominique Caubet, Kamal Naït Zerad et Philippe Cassuto (éds.), *Les Études Berbères à l'ère de l'institutionnalisation de tamaziyt, Mélanges en l'honneur de Salem Chaker et Abdellah Bounfour*, Paris, L'Harmattan, p. 479-501.
- LARONDE André & FAKROUN Mohamed, 2005, « Une visite du site de Bu Kammash, antique Pisida, Tripolitaine, Libye (note d'information) [article] », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 149-1, p. 57-60.
- LASSERE Jean-Marie, 2010, « Massinissa », *Encyclopédie berbère*, n° 30, p. 4650-4661.
- LASSERE Jean-Marie, 2019, « Syphax », *Encyclopédie berbère*, n° 43, p. 7655-7660.
- LAZIB Mohamed-Essaïd, 2021, « Construction inachevée d'une monopolisation de pouvoir, l'ascension de Khalifa Haftar en Libye », *Hérodote*, n° 182, Paris, La Découverte, p. 63-74.
- LE SAOUT Didier, 2017, « Les associations amazighes au défi de l'institutionnalisation au Maroc et en Algérie », dans Tilmatine M. & Desrues T. (éds.), *Les revendications amazighes dans la tourmente des « printemps arabes »*, Centre Jacques-Berque, p. 161-193.
<https://doi.org/10.4000/books.cjb.1360>.
- LESTEH Paul, 1931, « Bibliographie africaniste », *Journal des Africanistes*, tome 1, fascicule 2, p. 315-428. <https://urlr.me/tpRWT6>

- LETHIELLEUX J., 1948, « Le calendrier agricole au Fezzan », *IBLA*, n° 11, Tunis, p. 73-82.
- LEVEAU Rémy, 1975, « Le système politique libyen », *La Lybie nouvelle*, édité par Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, Paris, CNRS, p. 83-100. <https://urlr.me/WjnBtC>
- LEWICKI Tadeusz, 1961, « Un document ibâdite inédit sur l'émigration des Nafûsa du Gabal », *Folia Orientalia*, II, p. 214-216.
- LOUIS André & SERRA Luigi, 1990, « Awussu », *Encyclopédie berbère*, n° 8, p. 1196-1198.
- LOWICK Nicholas M., 1974, « The Arabic inscriptions on the Mosque of Abu Maruf at Sharwâs, Jebel Nefusa », *Libyan Studies*, n° 5, p. 14-19. [« Les inscriptions arabes sur la mosquée d'Abu Maruf à Sharwâs, Jebel Nefusa »].
- LUGAN Bernard, 2022, *Histoire de la Libye. Des origines à nos jours*, Paris, éditions du Rocher, p. 212.
- LUGAN Bernard, 2024, *Histoire des Berbères. Des origines à nos jours*, Paris, éditions du Rocher, p. 240
- LYON George Francis, 1821, *A narrative of travels in northern Africa in the years 1818, 19, and 20; accompanied by geographical notices of Soudan and of the course of the Niger*, London, John Murray, p. 383. [« Récit de voyages en Afrique du Nord durant les années 1818, 1819 et 1820 ; accompagné de notices géographiques sur le Soudan et le cours du Niger » / Liste de mots de la variante amazighe de Sokna en pages 314-316.]
- MADDY-WEITZMAN Bruce, 2017, « Is the Ethnic Genie out of the Bottle? Berbers and the 'North African Spring' Five Years on », dans Di Tolla Anna Maria & Ersilia Francesca (eds.), *Emerging Actors in Pos-Revolutionary North Africa. Berber Movements: Identity, New Issues and New Challenges*, *Studi Magrebini*, vol. XV, Napoli, Il Torcoliere, p. 243-263. [« Le génie ethnique est-il sorti de sa lampe ? Les Berbères et le « Printemps nord-africain » cinq ans après »].
- MADI Salem Moussa, 2017, *Êindama takalamtu al-amaziyya. Mudakirrat saġin*, Tripoli, al-ġameiyya al-libiya li al-dirasat al-amaziyya, p. 125. [« Lorsque j'ai parlé tamazight. Mémoires d'un prisonnier »].
- MAMMERI Mouloud, 1976, *Tajerṛumt n tmaziyt (tantala taqbaylit) / Grammaire berbère (kabyle)*, Paris, François Maspero, p. 118.
- MANTRAN Robert, 1975, « La Libye des origines à 1912 », Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (éd.), *La Lybie nouvelle, rupture et continuité*,

Paris, CNRS, p. 15-32. <https://doi.org/10.4000/books.iremam.2488>

- MARTEL André, 1983, « Souveraineté et autorité ottomanes : la province de Tripoli du couchant. 1835-1918 », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, n° 22, p. 73-89. <https://urlr.me/w3VfZK>

- MARTHELOT Pierre, 1975, « La Libye : aperçu géographique », dans Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (éd.), *La Lybie nouvelle, rupture et continuité*, Paris, CNRS, p. 51-66. <https://doi.org/10.4000/books.iremam.2491>

- MARTIN Yolande, 1975, « La Libye de 1912 à 1969 », Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (éd.), *La Lybie nouvelle, rupture et continuité*, Paris, CNRS, p. 33-50. <http://books.openedition.org/iremam/2489>.

- MARTINEZ Luis, 2012a, « Libye : les usages mafieux de la rente pétrolière », *Politique africaine*, n° 125, Paris, Karthala, p. 23-42.

- MARTINEZ Luis, 2012b, « Révolution, contestation et insurrection en Libye (1969-2011) », *Tumultes*, n° 38-39, p. 173-186. <https://doi.org/10.3917/tumu.038.0173>.

- MARTINEZ Luis, 2013, « Libye : une transition à l'épreuve du legs de la Jamahiriyya », *Les Etudes du CERI*, n° 195, p. 31. <https://urlr.me/E28t3s>

- MASQUERAY Emile, 1878, *Chronique d'Abou Zakaria*, Alger, Imprimerie de l'Association ouvrière V. Aillaud et C^{ie}, p. 412.

- MATOUB Lounès, 2003, *Mon nom est combat. Chants amazighs d'Algérie*, Paris, La Découverte, p. 259.

- MATTAWA Khaled, 2022, « Rising from Shar: A Meditation on the Future of our History », dans Benkato A., Tayeb L. & Zarrugh A. (éds.), *Lamma: A Journal of Libyan Studies*, n° 2, [En ligne], p. 141-152. <https://escholarship.org/uc/lamma> [« Sortir de Shar : une méditation sur l'avenir de notre histoire »]

- MAURO Tullio (de), 1970, « BEGUINOT Francesco », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 7, Treccani.it : <https://urlr.me/hJZ3bk>

- MCLACHLAN K. S., 1993, « Nafūsa, Djabal », *Encyclopaedia of Islam*, n. ed., vol. VII, Leyde, Brill, p. 894-895.

- MEOUAK M., 2016, « Vestiges de la langue berbère dans les textes ibadites du Maghreb », *La langue berbère au Maghreb médiéval*, Leiden, Brill, p. 297-360. <https://urls.fr/vy2rkV>

- MERLIN Alfred, 1925, « *Rivista della Tripolitania*, Tripoli, 1924-1925, Année I, numéros 1-2 » compte-rendu, *Journal des savants*, 23^e année, juillet-août, p. 183. <https://urlr.me/96kyuC>

- MEROLLA Daniela & DAHRAOUI Abdelbasset, 2017, « "Le sentiment d'être chez soi" sur les sites amazighs et le "printemps arabe" : déconstructions et renégociations sur le Web »,

- dans Tilmatine M. & Desrues T. (éds.), *Les revendications amazighes dans la tourmente des « printemps arabes »*, Centre Jacques-Berque, p. 289-322. <https://urls.fr/-xvHKR>
- MEROLLA Daniela, 2013, « La lunga ombra dell'orientalismo tra studi africani e studi berberi in Italia », *Incontri, Rivista Europea di Studi Italiani*, 28.1, p. 68-82. [« La fente de l'orientalisme entre les études africaines et les études berbères en Italie »].
 - MEROLLA Daniela, 2014, « Les études berbères dans le cadre des études africaines », *Iles d'Imesli*, n° 6, Tizi-Ouzou, UMMTO, p. 43-64. <https://urlr.me/ju2Tcx>
 - MEROLLA Daniela, 2019, « Cultural heritage, artistic innovation, and activism on Amazigh Berber websites », *Journal of African Cultural Studies*, n° 32(1), p. 42-59. <https://urls.fr/KQwQWl>
 - MILZA Pierre, 1987, « Le “tournant de 1935” », dans Milza P. (dir.), *Le fascisme italien et la presse française. 1920-1940*, Éditions Complexe (programme ReLIRE), p. 180-207.
 - MINUTILLI Federico, 1903, *BIBLIOGRAFIA DELLA LIBIA. Catalogo alfabetico e metodico di tutte le pubblicazioni (libri, opuscoli, articoli di riviste e di giornali, illustrazioni, carte geografiche, documenti diplomatici ecc.) esistenti sino a tutto il 1902 sulla Tripolitania, la Cirenaica, il Fezzan e le confinanti regioni del deserto*, Torino, Fratelli Bocca, p. 136.
 - MITCHELL Terence Frederick, 1953, « Particle-Noun Complexes in a Berber Dialect (Zuara) », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, Vol. 15, n° 2, University of London, p. 375-390.
 - MITCHELL Terence Frederick, 1957a, « Long consonants in Phonology and Phonetics », *Studies in Linguistic Analysis*, (Philological Society), Oxford University Press, p. 182-205. [« Les consonnes longues en phonologie et en phonétique » / La partie B porte sur Zouara].
 - MITCHELL Terence Frederick, 1957b, « Some Properties of Zuara nouns with Special Reference to those with Consonant initial », *Mémorial André Basset (1895-1956)*, Paris, Adrien-Maisonneuve, p. 83-96.
 - MITCHELL Terence Frederick, 1975, *Principles of Firthian linguistics / T. F. Mitchell*, London, Longman, p. 213. [Les pages 14 et 15 contiennent des remarques sur la phonétique berbère du parler de Zouara].
 - MITCHELL Terence Frederick, 2007, *Ferhat: An Everyday Story of Berber Folk in and around Zuara (Libya)*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, Berber studies 17, p. 230. [« Ferhat : une histoire quotidienne du peuple berbère de Zuara et de ses environs (Libye) »]
 - MITCHELL Terence Frederick, 2009, *Zuaran Berber (Libya): Grammar and Texts*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, Berber studies n° 26, p. 349. [« Berbère de Zouara (Libye) : grammaire et textes »]

- MODERAN Yves, 2008, « Koceila », *Encyclopédie berbère*, n° 28-29, p. 4255-4264.
<https://urls.fr/8m7MV>
- MONASTIRI Taoufik, 1974, « Chronique sociale et culturelle – III. Libye », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, n° 13, CNRS, p. 475-488.
- MONTALBANO Gabriele, 2023, « Impacts et conséquences de la guerre italo-turque en Tunisie », *Les Italiens de Tunisie*, Publications de l'École française de Rome, p. 339-366.
<https://doi.org/10.4000/books.efr.53650>.
- MORET Léon, 1936, « La Cyrénaïque. Esquisse géologique et géographique », *Revue de Géographie Alpine*, 24-3, p. 539-578.
- MORICONI-EBRARD François & PASCAL Rémi, 2020, « Peuplement et urbanisation de la Libye : construction d'une information cartographique », *Géocofluence-Eduscol* [Article en ligne : Ressources de géographie pour les enseignants] : <https://urlr.me/uREtc3>
- MORONE Antonio M. & PAGANO Chiara, 2023, « Les Berbères du Jebel Nefousa dans la Libye d'après-Kadhafi : une perspective historique », dans Khalfoune Tahar (ed.), *États-nations contre minorités (Maroc, Algérie, Libye, Égypte, Syrie, Turquie, Irak, Iran)*, Casablanca, En toutes lettres, p. 127-156.
- MURABET Mohammed, 1959, *A Bibliography of Libya. With Particular Reference to Sources Available in Libraries and Public Archives in Tripoli*, Malta, Progress Press, p. 86. [« Bibliographie de la Libye. Avec une référence particulière aux sources disponibles dans les bibliothèques et les archives publiques de Tripoli »].
- NAÏT ZERAD Kamal & AG SOLIMANE Alhassane, 2021, *Éléments de grammaire touareg (Niger)*, Paris, L'Harmattan, p. 172.
- NAÏT-ZERRAD Kamal, 1998, *Lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction partielle du Coran*, Milano, Milano, Centro Studi Camito-Semitici, p. 347.
- NAÏT-ZERRAD Kamal, 2002, *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées)*, III D-GEY, Peeters.
- NAÏT-ZERRAD Kamal, 2012, « Nefoussa (Djebel) / Adrar n Infusen « la montagne des Infusen » : Langue », *Encyclopédie berbère*, 33, p. 5363-5369. <https://urlr.me/J5XZsw>
- NAÏT-ZERRAD Kamal, 2015, « Autour d'un glossaire arabo-berbère du Moyen-Âge ('Dialecte du Djebel Nefoussa') », dans Di Tolla A. M. (dir.), *La lingua nella vita e la vita della lingua. Itinerari e percorsi degli studi berberi, Miscellanea per il Centenario di studi berberi a "L'Orientale" di Napoli. Scritti in onore di Francesco Beguinot, Studi Africanistici. Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi*, vol. 4, Napoli, UNIOR, p. 149-155.
- NĀMĪ 'Amr Khalīfah, 1972, *Studies in Ibādism (al-Ibādīyah)*, Benghazi, University of

Libya, Faculty of Arts, p. 265. [« Études sur l'ibadisme (al-Ibādīyah) » : Présenté à l'origine comme la partie anglaise de la thèse de l'auteur, Cambridge 1971].

- NEHLIL Mohammed, 1909, *Étude sur le dialecte de Ghat*, Paris, Ernest Leroux, p. 221.

- OUANNES Moncef, 2009, *Militaires, Elites et Modernisation dans la Libye contemporaine*, Paris, L'Harmattan, p. 446.

- OULD-BRAHAM Ouahmi, 2008, « Sur un nouveau manuscrit ibâdite-berbère. La mudawwana d'Abû Gânim al Hurâsânî traduite en berbère au Moyen-Âge », *Études et Documents Berbères*, 27, p. 47-71.

- OULD-BRAHAM Ouahmi, 2023, « Une source ibâdite à phrases berbères : le *siyar* de Bughtūrī (écrit en 599/1202-3). I. – Étude externe... », *Études et Documents Berbères*, 49-50 (1), p. 245-294. <https://doi.org/10.3917/edb.049.0245>.

- PACHO Jean-Raimond, 1827, *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les oasis d'Audjelah et de Maradèh* [Planches], Paris, Librairie de Firmin Didot père et fils, p. 111. [L'ouvrage comprend 100 planches légendées]

- PAGANO Chiara, 2018a, « The Amazigh Issue in Post-Qaddafi's Libya: Mobilizing History for Occupying a Political Vacuum », dans Morone A. M. (ed.), *Libya in Transition: Human Mobility, International Conflict and State Building*, *Afriche e Orineti*, Vol. XX, n° 3, p. 57-75. [« La question amazighe dans la Libye post-Kadhafi : mobiliser l'histoire pour occuper un vide politique »].

- PAGANO Chiara, 2018b, *Emergere ed evoluzioni di un discorso etnico nella Tripolitania coloniale: la questione berbera (1911-1923)*, Thèse de doctorat dirigée par Alessandro Volterra, Università Degli Studi Roma Tre, p. 416. [« Émergence et évolution d'un discours ethnique dans la Tripolitaine coloniale : la question berbera (1911-1923) »].

- PAGANO Chiara, 2019a, « La Tripolitania coloniale e il “Mondo musulmano” all'inizio del XX secolo: prove di autogoverno tra anticolonialismo e panislamismo », dans Bertuccelli F. & Melis N. (dir.), *Imperialismo e ant imperialismo nello spazio ottomano (1856-1924)*, *Afriche e Orienti*, Vol. 21, n° 2, p. 69-90. [« La Tripolitaine coloniale et le “monde musulman” au début du XXe siècle : témoignages d'autonomie gouvernementale entre anticolonialisme et panislamisme »].

- PAGANO Chiara, 2019b, « Militanza Amazigh e questione nazionale in Libia. La costruzione di un immaginario », *Zapruder. Rivista di storia della conflittualità sociale*, n° 49, p. 90-104. [« Le militantisme amazigh et la question nationale en Libye. La construction d'un imaginaire »].

- PAGANO Chiara, 2025, *La politica berbera nella Libia coloniale. Identità, reti e conflitti*

(1835-1924), Roma, Carocci, p. 268. [« La politique berbère dans la Libye coloniale : identité, réseaux et conflits (1835-1924) »].

- PANAITTE Elena, 2016, *L'image des Libyens" dans la culture pharaonique : du Protodynastique au Moyen Empire*, Thèse de doctorat, Montpellier, Université Montpellier 3.

- PANETTA Ester, 1953, « FRANCESCO BEGUINOT (1879–1953) », *Oriente Moderno*, vol. 33, n° 12, p. 523-27. <http://www.jstor.org/stable/25812369>.

- PANETTA Ester, 1971, « Gli studi di Berberistica e di etnologia islamica in Italia, Gli Studi sul Vicino Oriente », *Italia dal 1921 al 1970*, vol. II, L'Oriente islamico, IPO, p. 183-219. [« Études berbères et ethnologie islamique en Italie, Études du Proche-Orient »].

- PARADISI Umberto, 1960, « Il berbero di Augila. Materiale lessicale », *Rivista degli Studi Orientali*, n° 35, p. 157–177. [« Le Berbère d'Augila. Matériel lexical »].

- PARADISI Umberto, 1961a, « El-Fógāha, oasi berberofona del Fezzân », *Rivista degli Studi Orientali*, n° 36, p. 293-302. [« El-Fógāha, oasis berbérophone du Fezzân »].

- PARADISI Umberto, 1961b, « Testi berberi di Augila (Cirenaica) », *Annali (Istituto Universitario Orientale di Napoli)*, Nuova Serie, n° 10. p. 79-91. [« Textes berbères d'Augila (Cyrénaïque) »].

- PARADISI Umberto, 1962, « I pescatori berberi della penisola di Fārwa (Tripolitania) », *L'Universo (Istituto Geografico Militare)*, n° 42, p.293-300. [« Les pêcheurs berbères de la péninsule de Farwa (Tripolitaine) »].

- PARADISI Umberto, 1963a, « Il linguaggio berbero di El-Fógāha (Fezzân). Testi e materiale lessicale », *Annali (Istituto Universitario Orientale di Napoli)*, Nuova Serie, n° 13, p. 93-126. [« La langue berbère d'El-Fógāha (Fezzân). Textes et matériel lexical »].

- PARADISI Umberto, 1963b, « Sul nome del 'topo' nel Berbero di Augila e una voce Libica citata da Erodoto », *Rivista degli Studi Orientali*, n° 38, p. 61-65. [« Sur le nom de la "souris" dans le berbère d'Augila et une entrée libyenne citée par Hérodote »].

- PARADISI Umberto, 1964, « I tre giorni di Awússu a Zuara (Tripolitania) », *Annali (Istituto Universitario Orientale di Napoli)*, Nuova Serie, 14, p. 415-419. [« Les Trois jours d'Awússu à Zuara (Tripolitaine) »].

- PARGOIRE Jules, 1898, « Géographie administrative », *Échos d'Orient*, tome 2, n°3, Paris, Maison de la Bonne Presse, p. 95-103. <https://urls.fr/u92wYi>

- PERVINQUIERE Léon, 1912a, « Sur la géologie de l'extrême-Sud tunisien et de la Tripolitaine », *Bulletin de la Société géologique de France*, 4^e série, XII, Paris, p. 143-193. [18 figures, 2 planches, 1 carte géologique au 1/3.000.000]

- PERVINQUIERE Léon, 1912b, *La Tripolitaine interdite. Ghadamès*, Paris, Librairie

Hachette, p. 254.

- PINTA Pierre, 2006, *La Libye*, Paris, Karthala, p. 346.

- PLANHOL (de) Xavier, 1997, *Minorités en Islam, géographie politique et sociale*, Paris, Flammarion (Géographies), p. 105.

- POITIER René, 1937, *La Tripolitaine vue par un Français*, Paris, Nouvelles éditions latines – Fernand Sorlot, p. 236. [Avec 70 illustrations carte, dessins et photographies de l’auteur].

- POLIMENI Beniamino, 2010, « The Cities of the Libyan Nafusah Mountain: Type of Dwellings and Urban Settlements », *DISEGNARECON*, 3(6), p. 14-27. https://urls.fr/L_owUa [« Les villes de la montagne libyenne de Nafusah : types d'habitations et d'établissements urbains »].

- POLIMENI Beniamino, 2011, « Strutture insediative nella Libia Occidentale: Il caso del Jebel Gharbi », *Spazi e culture del Mediterraneo*, 3: Ricerca PRIN 2007-2009, IIRITI SRL, p. 461-473.

- POLIMENI Beniamino, 2012, « L'habitat rupestre del Gebel Garbi (Libia) = The Rock settlements in the Jebel Gharbi (Libya) », *International seminar in Terra Jonica: Rupestrian settlements in the mediterranean region : from archeology to good practices for their restoration and protection*, Firenze, CRHIMA-CINP, p. 63-67.

- POLIMENI Beniamino, 2017, « Libya's Vernacular of Berber Taddart », dans Piesik S. (ed.), *Habitat: Vernacular Architecture for a Changing Planet*, Hertfordshire (GB), Thames & Hudson. [« Le dialecte berbère de Taddart en Libye »].

- POLIMENI Beniamino, 2018, « Describing a Unique Urban Culture: Ibadi Settlements of North Africa », *International Symposium on New Metropolitan Perspectives*, Cham: Springer International Publishing, p. 416-425. [« Description d'une culture urbaine unique : les établissements ibadites d'Afrique du Nord »].

- POTTIER René, 1937, *La Tripolitaine vue par un Français*, Paris, Nouvelles Éditions Latines – Fernand Sorlot, p. 236. [Nous avons consulté une édition de Dar Al-Fargiaani, Tripoli Libye, non datée].

- POUILLON François, 1993, « Simplification ethnique en Afrique du Nord : Maures, Arabes, Berbères (XVIII^e-XX^e siècles) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 33, n°129, Mesurer la différence : l'anthropologie physique, p. 37-49. <https://doi.org/10.3406/cea.1993.2072>

- POUPART Pauline, 2022, « Être touareg dans le Sud libyen en transition : une citoyenneté encore inachevée », *L'Année du Maghreb*, n° 28, p. 59-81.

- PRASSE Karl-G., 1989, « Augila », *Encyclopédie berbère*, p. 7, p. 1050-1055.

- PRASSE Karl-G., 1998a, « Le ghadamsi », *Encyclopédie berbère*, n° 20, p. 3073-3078.

- PRASSE Karl-G., 1998b, « El-Foqahā », *Encyclopédie berbère*, n° 19, p. 2886-2889. <https://urlr.me/xuQzSF>
- PREVOST Virginie, 2007, « Les dernières communautés chrétiennes autochtones d'Afrique du Nord », *Revue de l'histoire des religions*, n° 224/4, p. 461-468. <https://urlr.me/6AbP3m>
- PREVOST Virginie, 2012a, « Des églises byzantines converties à l'islam ? Quelques mosquées ibadites du djebel Nafûsa (Libye) », *Revue de l'histoire des religions*, n° 3, p. 325-347.
- PREVOST Virginie, 2012b, « L'ibadisme berbère : la légitimation d'une doctrine venue d'orient », dans Annliese Nef et Élise Voguet (éds), *La légitimation du pouvoir au Maghreb médiéval*, Casa de Velázquez, p. 55-71. <https://doi.org/10.4000/books.cvz.1600>.
- PREVOST Virginie, 2013a, « Les innovations de Naffāt b. Naṣr ou le troisième schisme chez les ibadites », *Al-Qanṭara*, n° 34(1), p. 123-151. <https://urls.fr/-CtdS->
- PREVOST Virginie, 2013b, « Recherches Sur Les édifices Ibadites Du Djebel Nafûsa », *Acta Orientalia Belgica*, n° 27, p. 119-122.
- PREVOST Virginie, 2016, *Les mosquées ibadites du djebel Nafusa. Architecture, histoire et religions du nord-ouest de la Libye (VIII^e-XIII^e siècle)*, London, The Society for Libyan Studies, p. 232.
- PREVOST Virginie, 2018, « 13. Essai de cartographie des groupes dissidents dans le Maghreb ibadite », dans Aillet C. (ed.), *L'ibadisme dans les sociétés de l'Islam médiéval : Modèles et interactions*, Berlin, Boston, De Gruyter, p. 169-189. <https://urlr.me/Nb9xEn>
- PROVASI Elio, 1973, « Testi berberi di Žādo (Tripolitania) », *Annali dell'Istituto Orientale di Napoli*, n° 23, p. 501-530.
- PUTTEN Marijn van, 2013, « Some notes on the development of Awjila Berber vowels », *Nordic Journal of African Studies*, n° 22.4, p. 236-55. [« Quelques notes sur le développement des voyelles berbères d'Awjila »].
- PUTTEN Marijn van, 2014a, *A Grammar of Awjila Berber (Libya): Based on Paradisi's Work*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag. Berber studies 41, p. 340.
- PUTTEN Marijn van, 2014b, « Some notes on the historical consonantism of Awjila », *Folia Orientalia*, n° 51, p. 257-74. [« Quelques notes sur le consonantisme historique d'Awjila »]
- RECLUS Élisée, 1886, *Nouvelle géographie universelle : la terre et les hommes, vol. XI. L'Afrique septentrionale – deuxième partie : Tripolitaine, Tunisie, Algérie, Maroc, Sahara*, Paris, Hachette, p. 919.
- RICHARDSON James, 1850, *Routes du Sahara. Itinéraires dans l'intérieur du grand désert d'Afrique*, Paris, Imprimerie de L. Martinet, p. 28.

- ROBIN Christian Julien, 2000, « Himyar/Himyarites », *Encyclopédie berbère*, n° 23, p. 3471-3474. <https://urls.fr/hk1gL9>
- ROLLINDE Marguerite, 1999, « Le mouvement amazighe au Maroc : défense d'une identité culturelle, revendication du droit des minorités ou alternative politique ? », *Insaniyat* [En ligne], n° 8, p. 63-70. <https://doi.org/10.4000/insaniyat.8325>
- ROSENBERG Dominique, 1992, « Le peuple touareg, du silence à l'autodétermination », *Revue belge de droit international*, Bruxelles, Éditions Bruylant, p. 5-39. <https://urls.fr/5YSt5X>
- SAADI Neila (éd.), 2024, *Éclairages variés sur la Libye contemporaine*, Tunis, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, p. 215. <https://doi.org/10.4000/books.irmc.3388>.
- SAENGER Béatrice de, 1975, « Chronologie libyenne », dans Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (éd.), *La Lybie nouvelle, rupture et continuité*, Paris, CNRS, p. 297-303. <https://doi.org/10.4000/books.iremam.2510>
- SALHI Mohamed Brahim, 2006, « Société et religion en Algérie au XX^e siècle : le réformisme ibadhite, entre modernisation et conservation », *Insaniyat*, n° 31, Alger, p. 33-61.
- SAPPINO Fabio, 2025, « Colonisation de la Lybie par l'Italie », *History Encyclopedia*, <https://urlr.me/wcqr9E>
- SERRA Luigi, 1967, « Su alcune costumanze dei Berberi ibāditi di Zuara (Tripolitania) », *Atti del III Congresso di Studi Arabi e Islamici (Ravello 1966)*, Naples, p. 629-632. [« Sur certaines coutumes des Berbères ibadites de Zuara (Tripolitaine) »].
- SERRA Luigi, 1970, « L'ittionimia e la terminologia marinaresca nel dialetto berbero di Zuara (Tripolitania) », *Studi Magrebini*, III, IUO, Naples, p. 21-53. [« Ichtyonymie et terminologie nautique dans le dialecte berbère de Zuara (Tripolitaine) »].
- SERRA Luigi, 1971, « Gli uomini piu venerati dei Berberi ibaditi di Zuara (Tripolitania) », *Studi Magrebini*, n° 4, p. 65-75. [« Les hommes les plus vénérés des Berbères ibadites de Zouara (Tripolitaine) »]
- SERRA Luigi, 1974, « In margine a un testo orale berbero avente a titolo 'La storia delle genti di Sigilmassa' », *Studi Magrebini*, VI, p. 57-71. [« En marge d'un texte oral berbère intitulé "L'histoire du peuple de Sijilmassa" »]
- SERRA Luigi, 1985, « À propos de la mer et de la fête d'Awussu chez une population berbère de la Méditerranée. Notes d'information », *L'Homme méditerranéen et la mer. Actes du III^e Congrès international d'Etudes des Cultures de la Méditerranée occidentale (Jerba, avril 1981)*, Tunis, p. 499-506.
- SERRA Luigi, 1985-1986, « Studi di berberistica », *Gli Studi africanistici in Italia dagli*

anni '60 ad oggi, *Atti del convegno*, Roma, 25-27 giugno 1985, Istituto italo-africano, Roma, 1986, p. 207-226. [« Études berbères »].

- SERRA Luigi, 1986, « Su due poemetti berberi ibaditi (note preliminari) », *Gli interscambi culturali e socio-economici fra l'Africa Settentrionale e l'Europa mediterranea. Atti del Congresso internazionale di Amalfi, 5-8 dicembre 1983*, Napoli, p. 521-539. [« Sur deux poèmes berbères ibadites (notes préliminaires) »].

- SERRA Luigi, 1997, « Farwa », *Encyclopédie berbère*, n° 18, p. 2730-2731.

- SERRA Luigi, 2010, « Mer (Vocabulaire maritime berbère) », *Encyclopédie berbère*, n° 31, p. 4867-4871.

- Società italiana per lo studio della Libia, 1914, *La missione Franchetti in Tripolitania (Il Gebel)*, Firenze-Milano, Fratelli Treves, In-8, p. 609. [« La mission Franchetti en Tripolitaine (Le Gebel) »].

- SOUAG Lameen & BENKATO Adam, 2022, « The Tuareg dialect of Ghat in 1850 », *Lamma: A Journal of Libyan Studies*, vol. 2, p. 9-84. [« Le dialecte touareg de Ghat en 1850 »].

- SOUAG Lameen, 2015, « Sokna re-examined », dans Di Tolla A. M. (dir.), *La lingua nella vita e la vita della lingua. Itinerari e percorsi degli studi berberi*, Miscellanea per il Centenario di studi berberi a "L'Orientale" di Napoli. Scritti in onore di Francesco Beguinot, *Studi Africanistici. Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi*, vol. 4, Napoli, UNIOR, p.179-206.

- SOUAG Lameen, 2017a, « Deux emprunts puniques liés aux raisins en berbère oriental », *Études et documents berbères*, n° 37, p. 215-218. [« Sokna réexaminé »].

- SOUAG Lameen, 2017b, « Le parler berbère de Sokna (Libye) à la lumière de nouvelles données », *Études et Documents Berbères*, n° 37(1), p. 193-203. <https://urlr.me/CprUvJ>

- SOUAG Lameen, 2019, « Sokna (sociolinguistique) », *Encyclopédie berbère*, n° 43, p. 7471-7473, X.

- SOUAG Lameen, 2023, « Nefusi as a result of intra-Berber contact », *Études et Documents Berbères*, 4950 (1), p. 349-368. [« Nefusi à la suite de contacts intra-berbères »].

- STROOMER Harry, 2008, « T. F. Mitchell (1919 - 2007) and His Zuara Berber Materials », *Études et Documents Berbères*, n° 27(1), p. 205-206. <https://doi.org/10.3917/edb.027.0205>

- SUAREZ COLLADO Ángela, 2013, « Le renforcement de l'être : la construction d'une communauté virtuelle amazighe glocalisée », dans Sihem Najar (éd.), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, Karthala, p. 379-396. <https://urlz.fr/qCnw>

- TAÏFI Miloud, 2016, *Dictionnaire raisonné berbère-français : parlers du Maroc (amawal*

unziḡ tamaziḡt-tafransist : alsiwn n Imḡrib), Rabat, IRCAM, p. 1205.

- TRIULZI A., 2004, « Introduzione (Parte seconda - Africa) », dans Giovagnoli A. et Del G. Zanna (dir.), *Il Mondo visto dall'Italia*, Milano, Guerini e Associati, p. 99-106. [« Introduction (Deuxième partie - Afrique) »].

- TROTTER Alessandro, 1915, *Flora economica della libia*, Roma, Tipografia dell'Unione editrice, p. 375. [« Flore économique de la Libye »].

- VALLEE Olivier, 2012, « Kadhafi : le dernier roi d'Afrique », *Politique africaine*, n° 125, Paris, Karthala, p. 147-167.

- VERNIER Bernard, 1947, « Le statut du Fezzan », *Politique étrangère*, n°2 (1947) - 12^e année, p. 188-200. <https://urls.fr/1U3knA>

- VYCICHL Werner, 1953-55, « Der Umlaut in den Berbersprachen Nordafrikas. Eine Einführung in die berberische Sprachgeschichte », *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, n° 52, p. 304-325 [« L'umlaut dans les langues berbères d'Afrique du Nord : une introduction à l'histoire linguistique berbère »]

- WEULERSSE Clémence, 2007, « Histoire et révolution en Libye », *L'Année du Maghreb*, II, p. 249-260. <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.118>

- ZACCAGNA Domenico, 1919, *Itinerari geologici nella Tripolitania occidentale*, Roma, Tipografia Ditta Ludovico Cecchini, p. 126. [« Itinéraires géologiques en Tripolitaine occidentale »].

- ZENATI Mabrok Abdalla, 2016, « Il sito di Pisida-Bu Khamash nel contesto territoriale della Libia », *Libya Antiqua*, n. s. IX, Pisa-Roma, Fabrizio Serra Editore, p. 87-96, 8 fig.

- ZENATI Mabrok Abdalla, 2023, « Namadiḡ min al-madafin al-muktacafa fi 'abi kammac "Bisida al-qadima" », *Sabratha University Scientific Journal*, vol. 7, n° 14, p. 21-49. [« Exemples de sépultures découvertes à Abu Kammash "Vieille Besida" », *Revue scientifique de l'Université de Sabratha*]

- ZOUBIR Yahia H., 2008, « Contestation islamiste et lutte antiterroriste en Libye (1990-2007) », *L'Année du Maghreb*, IV, p. 267-277. <https://urls.fr/CgMqZU>

- ZRIBI Hadi Ounnas, 2017, *al-qadafi wa eurbat sukkān al-ḡabal al-amaziḡ*, Tunis, à compte d'auteur, p. 218. [« Kadhafi et l'arabité des habitants de la Montagne, les Amazighs »] : une première édition a été publiée en 1988.

Articles de presse

- AL-RUMI Aisha, 2009, « Libyan Berbers struggle to assert their identity online », *Arab Media & Society*, 6 mai 2009. <https://urlr.me/7jPUa4> [« Les Berbères libyens peinent à affirmer leur identité en ligne »].
- AMARI Chawki, 2011, « Printemps arabe, été berbère », *SlateAfrique.com* (11 août 2011) : <https://urls.fr/ToqSbQ>
- ASMAR Khaled, 2011, « Halte au génocide programmé : Les Berbères menacés ? », *MediArabe.info* (17 mars 2011) : <https://urls.fr/YMBY9h>
- CHIBANI Ali, 2013, « Inas Miloud, berbère, libyenne et féministe : un triple combat au quotidien », *TV5 Monde* (9 mars 2013) : https://urls.fr/NnRr_M
- COLE Juan, 2011, « Top Ten Myths about the Libya War », *Juancole.com* (22 août 2011): <https://urls.fr/o1PcSL>
- FRIEL Terry, 2012, « Berbers can no longer be suppressed in Libya », *The National* (28 octobre 2012) : <https://urls.fr/xWNI0j> [Une version française de l'article est publiée sur le site internet du *Courrier international*, le 11 décembre 2012, sous le titre « Minorités. La culture berbère fait son chemin en Libye » : <https://urls.fr/qAuKie>]
- GERARD Mathilde, 2011, « Libye : "Mes fils, en prison pour leur attachement à la culture berbère" » (Entretien avec Fathi Salem Bouzakhar), *Lemonde.fr* (18 février 2011) : <https://urls.fr/YVLFWT>
- GOUËSET Catherine, 2014, « Libye : "J'ai assisté au massacre d'Abou Salim" », *L'Express* (28 juin 2014) : <https://urls.fr/VcvEt4>
- GRAFF Peter, 2011, « Berber culture reborn in Libya revolt », *Reuters* (21 juillet 2011): <https://urls.fr/bIMh7d>
- HAIMZADEH Patrick, 2015, « En Libye, ce n'est pas le chaos, c'est la guerre », *Le Monde diplomatique* (Avril 2015) : <https://urls.fr/P2jTwL>
- MANDRAUD Isabelle, « Les Berbères n'excluent pas de réclamer l'indépendance », *Le Monde* (13 décembre 2013) : <https://urls.fr/8bzhSz>
- MOUSSAOUI Rosa, 2011, « Libye. Le rôle décisif des insurgés de l'Ouest », *L'Humanité* (24 août 2011) : <https://urls.fr/Npf28T>
- PLANTADE Yidir, 2011a, « À Tripoli, les Berbères réclament leur place dans la Libye nouvelle », *Lemonde.fr*, 29 septembre 2011 : <https://urls.fr/d75paU>
- PLANTADE Yidir, 2011b, « Kadhafi incite ses partisans de Tripoli à "purger" les régions amazighes », *Voix berbères – L'Afrique du Nord côté amazigh* (17 août 2011) :

<https://urls.fr/QBScfU>

- PLANTADE Yidir, 2011c, « Les Amazighs de Libye entre bombardements et camps de réfugiés », *Voix berbères – L'Afrique du Nord côté amazigh* (19 avril 2011) : <https://urls.fr/J7tiEg>
- PLANTADE Yidir, 2011d, « Tripoli: le drapeau amazigh flotte chez Kadhafi », *Voix berbères – L'Afrique du Nord côté amazigh* (1^{er} septembre 2011) : <https://urls.fr/6kwRng>
- PORTES Thierry, 2011a, « Le printemps des Berbères libyens », *Le Figaro* (21/07/2011) : <https://urlr.me/DpduqQ>
- PORTES Thierry, 2011b, « Le nouveau combat des Berbères libyens », *Le Figaro* (27/09/2011). Consulté le 5 novembre 2018 : <https://urlr.me/6XZGYn>
- SLIMANI Leïla, 2011, « Libye : Amazighs, plus que jamais ! », *Jeune Afrique* (13 septembre 2011) : <https://urls.fr/gKhWWE>
- TRIERWEILER Valérie et SCHWAAB Catherine, 2012, « Kadhafi : violeur et obsédé sexuel », *Paris Match*, le 17 septembre 2012 : <https://urls.fr/tBpS6I>
- ZURUTUZA Karlos, 2015, « La communauté amazighe fait revivre sa langue bannie sous Kadhafi », *Middle East Eye* (26 janvier 2015) : <https://urls.fr/j4cD8k>
- ZURUTUZA Karlos, 2019, « An atheist metal musician gives Libya a new song », *OZY.com* (17 janvier 2019) : https://urls.fr/FVq_JG

Rapports & enquêtes

- ALT, 2002, *L'amazighité en Libye. Premier rapport périodique Congrès amazigh libyen -16 avril 2002 - 15 avril 2003*, p. 33. <https://urls.fr/0RCEMk>
- Direction des recherches, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 2012, *Libye : information sur la situation des Amazighs (Berbères) et le traitement qui leur est réservé par la société et le gouvernement depuis la chute de Mouammar Kadhafi (septembre 2011-octobre 2012)*, Ottawa (25 octobre 2012) : LBY104237.F. <https://urls.fr/2E3-Gs>
- Reporters sans frontières (RSF), 2011, *La naissance des médias libres de l'est libyen*, Enquête effectuée avec le soutien financier de l'Union européenne, réalisée par Servane Viguier à Benghazi et Tobrouk au cours du mois d'avril 2011, p. 20. Rapport consultable en

ligne : <https://urlr.me/ecCAkZ>

- Tamazgha, 2004, *Les Berbères en Libye, Rapport alternatif de Tamazgha au Comité Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD)*, p. 23 : <https://urls.fr/IH7s3Y>

- Tamazgha, 2005, *Les Berbères en Libye. Rapport alternatif de Tamazgha au Comité des droits économiques, sociaux et culturels*, p. 26. <https://urls.fr/QfOSfE>

- WILKES Sybella, 2011, « Des centaines de Berbères libyens fuient les montagnes de l'ouest et rejoignent la Tunisie », UNHCR-France (12 avril 2011) : <https://urls.fr/szU4aF>

- WILKES Sybella, 2011, « Près de 40 000 civils ont fui les Montagnes de l'Ouest en Libye », UNHCR-France (3 mai 2011) : <https://urls.fr/T1JITE>

Entretiens.

- Youssef Hafyana,
Paris/Tripoli, mars 2025

- Ahmed Dougha,
Jadu, juin 2022 /
Paris / Tripoli-Jadu, 2022-2025

- Mazigh Bouzakhar,
Yefren, juillet 2011
Paris / Tripoli, 2024-2025

- Madghis Umadi,
Paris / Montréal, 2021-2025

- Saeed Amlish,
Paris / Jadu, 2023-2024

- Khalid Zerrari,
Paris / Rabat, mai 2025

- Moufid Bekka,
Paris / Tripoli, mai 2024

- Abderrahmane Billouch,
Paris / Rabat, juillet 2024

- Elmbarki,
Paris / Rabat, décembre 2024

- Madghis Bouzakhar,
Tripoli, juin 2022 / Djerba, février 2023
Paris / Tripoli, 2020-2025

- Seham Bentaleb,
Tripoli, juin 2022
Paris / Tripoli, 2024-2025

Younes Messaoudi,
Paris / Mulhouse, février 2025

Abdallah Funas,
Paris / Montréal, juin 2024

- Fathi Bouzakhar,
Tripoli, juin 2022
Paris, mars 2025
Paris/ Tripoli, 2020 –2025

- S. K.,
Pars / Tripoli, septembre 2024

- Aïda Kaotara,
Zouara, mai 2022
Paris / Zouara, 2022 - 2024

- Ali Harcherras,
Paris/Goulmima, avril 2025

- Hacène Hirèche,
Paris, mai 2024

- Ferhat Mehenni,
Paris, 6 juillet 2022

- Ben Mohamed,
Paris septembre 2025

- Omran Boussaoud,
Zouara, février 2020

- Moussa Harim,
Lyon, février 2025

- Belqassem Madi,
Paris / Yefren, août 2025

- Belqasem Grada,
Yefren, 27 juillet 2011

- Wail Ftis,
Paris / Zouara mai 2023
Sana Mansouri, avril 2022

- Fathi Youssef,
Paris / Jadu, 2022-2025

- Khaïri Hamisi,
Allemagne avril 2023

- Youssef Maâmourâa,
Jadu, mai 2022

- Hélène Claudot-Hawad,
Barjoles, août 2025

- Hawad,
Barjoles août 2025

- Slimane Amrou Yahmed,
Nalut, juin 2022

- Brahim Umadi,
Yefren, octobre 2011

- Seddig Ajeyyache,
Zouara, avril 2021

- Choukri Nayel,
Zouara, février 2020 & mai 2022

- Nejla Gattousa,
Zouara, février 2020 et novembre 2021

- Choukri Agmar,
Tripoli, juin 2022

- Hicham Ahmadi,
Jadu avril 2021, Tripoli mai 2022

Las Palmas août 2024

- Chabane Bousetta,
Nalut, juin 2022

- F. B.,
Allemagne, mai 2024

- Ali Afdhis,
Belgique, mai 2024

- Fathi Khalifa,
2011-2025.

- Rabiâ Mohamed,
Amsterdam, février 2025.

- Tariq Attouchi,
Zouara, mai 2022.

- Nassim Ighit,
Zouara, février 2020

- Nafaa Malti,
Zouara, mai 2022

- Salem Hares,
Djerba, novembre 2024

- Bendeq Bendeq,
Zouara, novembre 2021

- Sassi Hamel,
Zouara, mai 2022

Index

- Abdulrahman Al-Willuli, 99
 Académie berbère, 150, 151, 185
 aghlabides, 40
Agraw a'Libi n'Tmazight, 368, 450
 Ajjer, 19, 20, 27, 79
 Algérie, 33, 34, 44, 48, 74, 78, 101, 106, 114, 140, 149, 152, 155, 222, 297, 300, 353, 357, 359, 360, 362, 366, 383, 387, 391, 394, 395, 396, 398, 401, 405, 415, 416, 417, 419, 420, 428, 466, 475, 502, 520, 521, 570, 574, 576, 579, 583, 586, 588, 590, 592, 597
 Ali Harcherras, 3, 15, 16, 383, 603
 Almoravides, 41, 358
 amazighité, 11, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 24, 25, 27, 36, 75, 78, 87, 95, 97, 100, 133, 140, 148, 151, 153, 154, 155, 157, 158, 168, 172, 185, 189, 192, 193, 213, 214, 218, 219, 225, 237, 244, 247, 291, 294, 329, 330, 370, 371, 379, 383, 384, 385, 387, 388, 397, 400, 406, 416, 418, 427, 434, 442, 443, 451, 460, 467, 469, 470, 478, 482, 483, 484, 486, 487, 490, 491, 492, 495, 496, 497, 499, 502, 505, 506, 507, 508, 510, 511, 512, 515, 520, 521, 522, 523, 527, 529, 530, 531, 534, 535, 539, 541, 542, 543, 546, 548, 549, 552, 553, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 570, 573, 584, 602
 amazighophnie, 24
 Aouzou, 34
 Arabie, 39, 44, 352, 356, 357, 429, 465
 arianisme, 38
 Arius, 38
 Awal, 182, 221, 222, 236, 299, 300
 Banou Hilal, 41
 Banou Kharzoun, 41
 Banou Soulaym, 41
 Beguinot, 16, 77, 103, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 119, 121, 124, 130, 131, 139, 141, 285, 575, 577, 581, 583, 593, 599
 Benghazi, 35, 43, 44, 54, 61, 62, 64, 82, 128, 173, 187, 191, 197, 204, 205, 211, 218, 333, 337, 350, 377, 378, 394, 436, 447, 468, 471, 472, 473, 477, 486, 493, 501, 510, 512, 513, 516, 517, 518, 523, 531, 593, 602
 Beni Zoghba, 41
 Benkato, 17, 75, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 128, 129, 573, 575, 590, 598
 Berbérie, 17, 39, 72, 78, 113, 158, 179, 184, 189, 269, 361, 386, 505, 547, 576, 577, 578
 berbérisme, 151, 190
 Bessaoud Mohand Arab, 151, 185
 Bessis, 32, 53, 54, 55, 57, 60, 61, 62, 63, 333, 336, 337, 338, 346, 400, 576
 Bleuchot, 47, 63, 64, 104, 333, 337, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 349, 350, 365, 403, 451, 461, 569, 576, 577
 Brugnatelli, 16, 72, 103, 577
 Buselli, 16, 103, 111, 116
 Byzantins, 38, 361
 Calassanti-Motyliniski, 16, 21, 91, 92, 93, 95, 96, 103, 108, 109, 114, 116, 132, 235, 282, 283, 285, 578, 579
 Carthage, 37, 38, 39, 221
 CERA, 312
 CERAZ, 313
 CGN, 254, 255, 303
 Chaker, 3, 16, 17, 32, 91, 103, 105, 124, 132, 149, 150, 175, 176, 179, 209, 349, 386, 420, 438, 488, 494, 495, 497, 506, 566, 569, 579, 588
 CLEA, 304, 305, 311
 CNAL, 247
 CNLAY, 197, 198
 CNT, 187, 195, 197
Conseil social des tribus touarègues de Libye, 20
Conseil suprême des tribus touarègues, 20
 Covid, 23, 27, 555
 Cresti, 3, 43, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 77, 108, 114, 121, 122, 126, 130, 580, 581
 Cyrénaïque, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 46, 53, 56, 58, 59, 75, 76, 77, 105, 106, 107, 109, 329, 337, 474, 573, 576, 592, 593, 594
 Despois, 16, 39, 40, 41, 72, 74, 75, 78, 87, 88, 94, 103, 108, 112, 113, 114, 576
 Desrues, 18, 19, 132, 133, 148, 370, 460, 466, 476, 492, 497, 521, 522, 524, 530, 532, 535, 567, 582, 588, 591
 Di Tolla, 16, 72, 103, 110, 111, 119, 122, 123, 125, 126, 127, 129, 130, 132, 138, 140, 577, 578, 580, 581, 582, 583, 584, 589, 593, 598
 Dihya, 39, 177, 357
 Djaraboub, 33
 Djefara, 40, 41, 73, 88
 Djerba, 21, 93, 94, 97, 98, 195, 196, 227, 228, 374, 496, 519, 520, 547, 549, 551, 603, 604
 Égypte, 32, 34, 37, 39, 40, 41, 44, 48, 55, 59, 60, 63, 101, 107, 137, 174, 212, 329, 333, 353, 377, 384, 429, 466, 470, 532, 586, 592
 El-Alamein, 55, 57
Encyclopédie berbère, 74, 97, 111, 127, 572, 574, 579, 580, 584, 587, 588, 589, 592, 596, 597, 598, 599
 FAAL, 11, 97, 256, 291, 557, 568
 Farwa, 84, 86, 97, 98, 301, 594, 598
 fatimide, 40
 Fatmides, 41
 Fessato, 50, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 88, 89, 90, 109, 116, 159, 165, 264, 301, 306, 351, 372, 487
 Fezzan, 35, 42, 43, 44, 45, 46, 53, 56, 58, 59, 73, 75, 105, 110, 330, 378, 474, 573, 589, 591
Forces armées arabes libyennes, 11, 27, 256, 291, 299, 557, 568
 Gabès, 41
 Gadamès, 16, 34, 37, 43, 73, 74, 91, 92, 103, 115, 116, 135, 187, 207, 287, 299, 300, 309, 310, 327, 469, 475, 493, 499, 587, 588, 595
 Ghaki, 32, 36
 GNA, 256
 Hafsides, 37, 41, 42

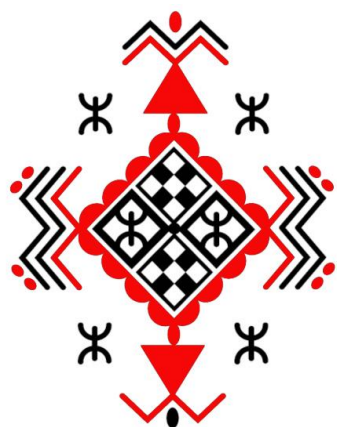
Haftar, 27, 86, 97, 256, 291, 299, 557, 558, 568, 588
Haut conseil des Amazighs de Libye, 255, 538, 555, 556
 HCAL, 11, 19, 255, 259, 261, 264, 286, 289, 292, 293,
 294, 306, 314, 538, 539, 541, 550, 552, 555, 556,
 557, 558, 568, 569
 HCTL, 287
himyarites, 357
 ibadisme, 21, 93, 95, 96
 ibadisme, 20, 21, 23, 40, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100,
 101, 102, 107, 114, 121, 122, 123, 124, 371, 373,
 374, 375, 377, 379, 380, 397, 402, 438, 478, 490,
 522, 547, 548, 549, 550, 551, 564, 567, 593, 596
 Ibn Khaldoun, 41
Imazighen, 15, 85, 156, 175, 189, 192, 193, 209, 215,
 217, 219, 249, 292, 293, 362, 383, 420, 433, 439,
 444, 449, 454, 457, 467, 469, 472, 473, 475, 478,
 479, 481, 482, 483, 485, 489, 490, 493, 496, 512,
 515, 517, 523, 533, 537, 538, 539, 549, 557, 559, 587
Imaziyen Imula, 149
Imuhagh, 19, 20, 537
 Insabato, 47, 48
 Jadu, 3, 23, 67, 68, 69, 70, 81, 87, 89, 90, 91, 116, 148,
 159, 160, 191, 194, 202, 203, 213, 214, 215, 216,
 218, 219, 220, 221, 230, 235, 236, 249, 250, 260,
 261, 262, 265, 301, 309, 310, 311, 317, 327, 347,
 348, 350, 351, 353, 355, 356, 370, 373, 374, 384,
 391, 396, 401, 406, 412, 414, 415, 416, 417, 419,
 428, 433, 437, 440, 476, 477, 489, 497, 499, 504, 508,
 509, 512, 513, 514, 517, 518, 537, 541, 548, 550,
 555, 556, 558, 559, 603, 604
 Jaghboub, 33
Journal of the Royal Asiatic Society, 103
 Kabaw, 3, 23, 81, 87, 89, 90, 91, 130, 194, 249, 305,
 308, 317, 320, 327, 347, 434, 499, 504, 509, 516,
 537, 577
 Kabylie, 148, 149, 152
 Kahena, 39
 Karamanli, 42
 kharidjisme, 21, 39, 47, 93, 96
 Kharidjites, 102
 Lalut, 187
 Lanfry, 16, 72, 74, 92, 103, 116, 207, 588
 Larcher, 32, 64, 75, 77, 220, 330, 350, 588
 Leptis, 37, 38
 Machreq, 39
 Maghreb, 11, 39, 72, 121, 133, 337, 358, 380, 391, 392,
 398, 399, 400, 404, 406, 407, 408, 411, 415, 416,
 417, 418, 524, 577, 580, 581, 583, 584, 585, 586,
 588, 590, 596, 597, 599, 600
 Magna, 37
 Mantran, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 45, 46, 589
 Marthelot, 35, 36, 590
 Martin, 33, 45, 58, 59, 60, 62, 590
 Massinissa, 37, 221, 386, 588
 MCB, 149, 152
 Mouloud Mammeri, 149, 150
 Mzab, 21, 48, 93, 94, 95, 97, 108, 114, 229, 374, 547,
 549, 551
 Nalut, 3, 23, 69, 81, 87, 88, 89, 91, 94, 165, 187, 191,
 194, 249, 250, 251, 300, 309, 310, 311, 327, 347,
 348, 355, 356, 372, 374, 375, 377, 379, 415, 416,
 419, 422, 433, 440, 472, 473, 474, 475, 477, 479,
 487, 490, 509, 516, 517, 537, 539, 540, 541, 558,
 568, 586, 604
 Niger, 33, 34, 78, 79, 117, 357, 389, 428, 429, 430, 589,
 592
 Numidie, 37, 221, 277, 365, 386
 Oman, 94, 101, 123, 124, 429, 547
 Ottomans, 42, 45, 46, 48, 49, 50, 64, 72
 Ouchy, 45, 49, 50, 64, 65
 Pereira, 17, 75, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 575
 Phéniciens, 37, 38
Printemps berbère, 148, 149, 152, 156
 Ptolémée, 37, 84
 Ragni, 49, 50, 51
 Reclus Elisée, 43
 Rhuma, 43
 Romains, 32, 37, 38, 72, 189, 221, 332, 352, 355, 386
 Sabratha, 37, 38, 84, 372, 600
 Sahara, 19, 32, 73, 105, 108, 112, 114, 118, 171, 287,
 355, 357, 359, 391, 429, 430, 524, 580, 584, 585, 597
 Salem Chaker, 149
 Sanoussiya, 44, 45, 46, 58, 59, 67
 Sarnelli, 16, 75, 103, 111, 117, 143
 Serra, 16, 72, 86, 97, 103, 111, 116, 119, 121, 125, 131,
 283, 582, 598, 600
 Sifaw, 148, 149, 156, 158, 222, 250
 Slimane Barouni, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 64, 65, 66,
 67, 221
 Souag, 16, 72, 75, 78, 103, 117, 118, 128, 129, 132, 599
 Soudan, 34, 44, 72, 117, 347, 389, 429, 589
 Syrte, 37, 77, 430, 528
Tagrawla, 196, 214, 220, 221, 222, 227, 228, 229, 230,
 231
Tamazgha, 15, 17, 72, 131, 148, 164, 179, 182, 185, 191,
 192, 193, 242, 245, 248, 249, 278, 279, 287, 292,
 293, 317, 394, 420, 421, 425, 426, 444, 446, 449,
 452, 454, 457, 458, 459, 467, 468, 469, 477, 478,
 479, 480, 481, 482, 483, 484, 490, 496, 498, 499,
 504, 505, 521, 522, 523, 531, 533, 536, 537, 538,
 539, 550, 557, 559, 564, 567, 568, 578, 584, 602
Taryit, 17, 177, 178, 449
 Tchad, 33, 34, 44, 79, 178, 190, 256, 429, 493
tifinagh, 32, 110, 143, 151, 158, 163, 164, 185, 186, 190,
 191, 195, 196, 210, 213, 214, 216, 217, 225, 226,
 227, 228, 229, 231, 235, 236, 237, 238, 241, 243,
 246, 248, 268, 269, 301, 305, 306, 312, 327, 438,
 441, 486, 490, 491, 493, 494, 496, 497, 500, 511,
 514, 520, 544, 546, 547, 563, 565
Tifinagh, 17, 163, 175, 179, 180, 182, 270, 305, 307, 449
 Tilelli, 153, 154, 190, 214, 217, 218, 219, 223, 226
Tira, 126, 163, 165, 200, 214, 224, 238, 240, 262, 270,
 285, 302, 306, 318, 319, 444, 495, 506, 509, 514
 Tizi-Ouzou, 149, 150
 Touaregs, 19, 20, 23, 27, 32, 74, 79, 80, 92, 93, 112, 129,
 133, 136, 148, 171, 185, 255, 286, 287, 295, 299,
 303, 327, 355, 357, 358, 359, 393, 428, 429, 430,
 432, 453, 505, 516, 521, 524, 525, 534, 573, 574,
 580, 587
 Tourghout, 42
 Tripolitaine, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47,
 49, 50, 51, 53, 56, 58, 59, 60, 61, 64, 66, 68, 76, 77,

104, 105, 106, 107, 109, 111, 112, 113, 114, 121, 122,
 137, 184, 330, 375, 474, 483, 488, 551, 566, 572,
 573, 575, 576, 582, 586, 587, 588, 593, 594, 595,
 596, 597, 598, 600
 Tuddsa, 181, 182, 299
 Tunisie, 3, 17, 33, 34, 39, 44, 51, 52, 56, 60, 68, 73, 74,
 82, 83, 89, 92, 140, 148, 174, 187, 189, 192, 193,
 195, 202, 212, 227, 228, 229, 355, 357, 381, 420,
 422, 465, 470, 477, 486, 488, 495, 496, 498, 508,
 515, 519, 533, 543, 566, 576, 587, 592, 597, 602
 Turcs, 42, 43, 48, 389
 UNESCO, 315
 UNPFII, 172
 Ussan, 17, 175, 179, 214, 226, 449, 514
 Vandales, 38, 189
 Yefren, 143, 191, 194, 251, 307, 312, 327
 Zanon, 16, 103, 118
 Zentan, 20, 68, 69, 70, 81, 90, 97, 301, 324, 326, 327,
 434, 472, 478
 Zirides, 41
 Zouara, 11, 22, 27, 47, 51, 65, 66, 69, 70, 73, 74, 82, 83,
 85, 86, 92, 94, 98, 99, 100, 101, 102, 109, 111, 115,
 116, 119, 120, 121, 127, 131, 134, 143, 144, 162,
 165, 169, 176, 178, 182, 183, 186, 187, 190, 194,
 195, 216, 227, 231, 234, 247, 249, 250, 251, 252,
 261, 262, 264, 292, 294, 295, 296, 297, 298, 311,
 312, 313, 314, 315, 321, 322, 323, 324, 325, 326,
 327, 344, 353, 369, 370, 371, 372, 375, 378, 384,
 389, 399, 401, 415, 416, 418, 419, 420, 421, 433,
 436, 437, 440, 441, 443, 448, 449, 471, 475, 478,
 489, 490, 493, 496, 497, 498, 501, 502, 508, 509,
 513, 520, 535, 537, 539, 541, 543, 544, 545, 548,
 558, 563, 569, 587, 591, 592, 598, 603, 604
 Zwara, 98, 100, 116, 179, 183, 262, 324, 509, 586

La thèse sur Internet
 (avec des compléments)



<http://mferkal.free.fr/spip.php?rubrique11>



Masin FERKAL

Amazighs (Berbères) de Libye : de la résistance à l'affirmation

Depuis septembre 1969, alors que la Libye a connu un régime autoritaire basé sur le pouvoir personnel du colonel Kadhafi, le fait amazigh est marginalisé et combattu et les Amazighs ont subi une forte répression. Mais ils sont nombreux à ne pas avoir renoncé à leur identité, à leur langue, à leur culture et à leurs rites. La résistance dont ils ont fait preuve montre qu'une vive détermination en faveur de l'amazighité a animé une frange de la société. C'est ce qui expliquerait le fait que tout au long du conflit armé de 2011, une très forte visibilité de la dimension amazighe se soit manifestée par l'engagement militaire et politique des Amazighs. Les acteurs amazighs impliqués dans l'action politique, médiatique ou militaire, ont fait usage de la langue amazighe ainsi que de divers symboles de l'amazighité qui a été posée comme un préalable qui ne saurait être discuté ni négocié. Ce principe s'est concrétisé par l'organisation d'actions tangibles comme l'enseignement de tamazight durant la guerre et après la chute du régime ou encore la mise en place d'organes de communication, d'éducation et de diffusion culturelle assurant la visibilité de l'amazighité notamment par l'utilisation de la langue amazighe.

La divergence de vues suivie de tensions entre Amazighs et institutions transitoires libyennes a conduit les Amazighs, à travers leurs structures représentatives notamment le Haut Conseil des Amazighs de Libye (HCAL), à prendre des initiatives à même de contester les choix des institutions provisoires libyennes, et surtout à prendre une série de décisions unilatérales en faveur de l'amazighité (enseignement de tamazight, usage de la langue dans l'espace public, ...).

Amazigh, berbère, Libye, langue berbère, Afrique du nord, Kadhafi, Infusen, Zouara, Tripolitaine, Adrar n Infusen, At-Willul.

Amazighs (Berbers) of Libya: from resistance to affirmation

After overthrowing the monarchy in 1969, Gaddafi espoused the pan-Arab ideology and clinging to the illusion of an "Arab nation" stretching from the Arab Gulf to the Atlantic Ocean. The Libyan despot had been hell bent on denying the existence of Amazighs referring to them, instead, as ancient Arabs who had immigrated to North Africa from the Arabian Peninsula.

However, the wave of so-called 2011 "Arab Spring" uprisings had marked a turning point for the visibility of the Amazigh-speaking population in Libya. This was manifested by their military and political engagement during the uprising that ended in Gaddafi downfall.

Amazigh activists who were involved in political, media, or military action have made use of the Amazigh language as well as various symbols of the Amazigh identity to make their presence felt and to establish the fact that they constitute a key component in Libyan.

Their determination was embodied in the organization of tangible actions such as the teaching of Tamazight during the uprising and after Gaddafi's ultimate demise. They used Tamazight to establish communications networks to promote education and cultural activities as a way to ensure the visibility of the Amazigh identity.

However, the clear divergence in views and the subsequent mounting tensions with Libya's transitional institutions has prompted Amazigh activists and representative structures, notably the High Council of the Amazigh of Libya, to take initiatives capable of challenging state institutions. They included making a series of unilateral decisions in favour of the Amazigh identity. The teaching of Tamazight and its use in public spaces are essential elements of such challenges.

Amazigh, Berber, Libya, Berber language, North Africa, Gaddafi, Infusen, Zuwara, Tripolitania, Adrar n Infusen, At-Willul